UNIV OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rvueconomiqu02ecol

I
10750

REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE

ol. Sci
(R.)

VOL. II

TORONTO LIBRARY

REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE

COMMERCE — INDUSTRIE — MARINE — FINANCE
LEGISLATION — SOCIOLOGIE — ENSEIGNEMENT — TRANSPORTS
STATISTIQUE — COLONISATION — SCIENCES

ORGANE
de
L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales
de
Montréal

Bus
I-IV
1-420
no p.

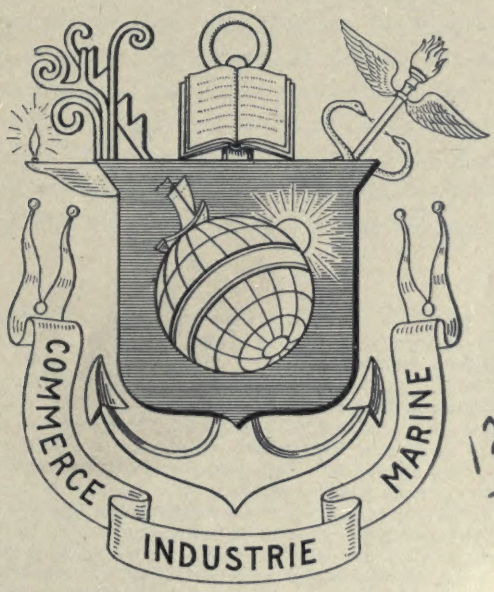

129745
29/10/13

ADMINISTRATION ET REDACTION :
AVENUE VIGER, 55, MONTREAL

DISTRICT OF COLUMBIA PUBLIC LIBRARY

DEUXIÈME ANNÉE

REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE

PUBLICATION MENSUELLE

COMMERCE — INDUSTRIE — MARINE — FINANCE
LEGISLATION — SOCIOLOGIE — ENSEIGNEMENT — TRANSPORTS
STATISTIQUE — COLONISATION — SCIENCES

LA CINEMATOGRAPHIE ET L'ENSEIGNEMENT

Depuis longtemps, les pédagogues, les hommes d'enseignement, sont unanimes à reconnaître que les méthodes d'éducation intuitives sont les meilleures et les plus efficaces. Les choses qui tombent sur les sens frappent le cerveau, fixent les idées et restent gravées dans l'esprit d'une façon plus durable. De là, création d'un matériel d'enseignement se perfectionnant chaque jour, bénéficiant des découvertes scientifiques par d'heureuses applications. Ce furent les tableaux muraux les plus divers, les objets en réduction, les appareils, les projections lumineuses (1). Et voici que la cinématographie apporte à son tour une contribution, peut-être la plus précieuse. Elle est née d'hier et d'hier date l'idée d'en faire un moyen d'éducation.

(1). L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, qui n'a pas manqué de réunir pour son enseignement tout ce que la science pédagogique moderne a signalé, a formé un matériel d'enseignement, peut-être le plus complet qui existe pour l'étude des Sciences commerciales. Ce sont des documents, des échantillons pour les cours de pratique des affaires et de produits commerçables; des machines et appareils pour les essais et analyses; des cartes, des gravures, des photographies, des clichés pour la projection, utilisables à l'aide du mégadiascope pour un grand nombre de cours. Signalons encore des objets en verre avec partie opaque, construits et gradués à l'envers de façon que l'image soit reproduite à l'endroit sur l'écran. Chaque salle a une destination déterminée, avec le matériel propre à l'enseignement qui s'y donne, indépendamment de l'amphithéâtre où ont lieu tous les cours accompagnés de projections. L'appareil qui y est installé est des plus perfectionnés et réunit les projections par transparence, par réflexion pour objets opaques, en même temps que la cinématographie.

Il y a une dizaine d'années nous avons été appelé à organiser de nombreuses conférences, et à en donner,dans les principales villes de Belgique, voire même à Paris. A cette époque la cinématographie était dans son enfance et déjà nous pressentions tout le parti que l'on pourrait en tirer. Même, nous eussions voulu mettre immédiatement l'invention nouvelle à contribution, mais elle exigeait pour son concours une contribution qui la rendait impraticable. Le film ne s'obtient pas aussi aisément que le cliché et après informations, le projet ébauché de faire filmer les côtes de Norvège ou d'Islande dut être abandonné, le coût trop élevé rendant alors la chose impossible.

En Novembre 1907, nous eûmes l'honneur d'exposer brièvement devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, un projet de plan d'organisation de l'Ecole des Hautes Etudes. Nous y laissions entendre que l'enseignement de cette école, se basant sur les méthodes les plus modernes, s'aiderait des projections fixes et des projections animées. Aujourd'hui, c'est chose réalisée.

L'exposé d'une leçon faite à l'aide de la projection est plus attrayant ; la curiosité est mise en éveil ; bien mieux on obtient un meilleur résultat avec un effort moindre de la part du professeur et de la part de l'élève ; celui-ci se livre forcément à un travail personnel développant en lui l'esprit d'initiative et d'observation. Et ce travail, continu et répété pendant la durée des études, procure un entraînement dont les effets bienfaisants se font sentir quand l'élève est entré dans la vie pratique. Trop souvent, on perd de vue que c'est là l'essentiel dans un système d'éducation : faire saisir à l'élève les phénomènes naturels de la vie quotidienne et lui apprendre à savoir en tirer parti. L'expérience a montré que les conférences accompagnées de projections lumineuses sont suivies avec beaucoup plus d'assiduité. Nous constatons le fait en passant, sans en rechercher les causes.

Les avantages des projections appliquées à l'enseignement commercial ont été nettement mis en évidence, par M. P. Pagnon, président du conseil d'administration de l'Ecole supérieure de Commerce et de Tissage de Lyon, qui disait dans un rapport présenté, en 1910, au IXe congrès international d'enseignement commercial à Vienne : "Grâce aux projections, les élèves du cours de géographie passent des déserts mornes, immenses et sans ressources aux forêts vierges équatoriales ; ils connaissent les rizières, les plantations de thé, de café, de coton, l'exploitation des plantes à caoutchouc, les palmeraies, les vanilleraies, les bananeraies, les houblonnières, les champs d'ananas, les cacaoyers, de cannes à sucre, de quinquina, etc.; ils voient la récolte, la manipulation et l'emballage de tous ces produits, les conditions économiques dans lesquelles ils

se font ; on les mène dans un rancho de la Plata ; ils ont passé un moment au milieu des troupeaux de moutons de l'Australie, assisté à la tonte, au lavage et au triage des laines, à l'élevage des vers à soie ; les usines et les manufactures les plus fermées s'ouvrent devant les élèves ; ils connaissent non seulement leurs procédés mais leur importance ; ils visitent les établissements métallurgiques d'Essen et du Creusot, les verreries de Rive-de-Gier, les savonneries de Marseille, les beurreries danoises, les sucreries du Cambrésis, les abattoirs de Chicago ; ils descendent dans les galeries houillères de Saint-Etienne, dans les solfatares de Sicile, dans les champs de diamant du Cap, dans les ardoisières de Trélazé, dans les nitrières du

VUE DE L'AMPHITHEATRE DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES MONTRANT L'APPAREIL DE PROJECTIONS.

Chili, dans les phosphatares de Gafsa, dans les mines de sel gemme de Wielicza, dans les blanches carrières de Carrare." (1)

Comme M. Pagnon le fait justement remarquer, cette énumération est bien incomplète. Non seulement la photographie peut révéler bien d'autres parties intéressantes du globe à étudier au point de vue du commerce, de l'industrie, des productions, etc., mais elle permet d'emprunter dans les ouvrages ou publications illustrées, si nombreuses aujourd'hui, des gravures, des plans, des diagrammes,

(1). *Bulletin de l'association des anciens élèves de l'Ecole de Commerce et de Tissage de Lyon.* Octobre 1910. Les projections lumineuses auxiliaires de l'enseignement oral dans les écoles supérieures de commerce.

des dessins, des cartes, qui projetés et agrandis sur l'écran peuvent être commentés, expliqués au profit de tout un auditoire. (1) Dans les analyses, les projections seront d'un puissant secours par la microprojection, pour l'étude de la structure des matières organiques, de la reconnaissance du degré de pureté des produits, des falsifications ou des altérations qu'ils auraient subies.

Comme on s'en rend compte, les projections sont d'une telle utilité pratique, que l'emploi devrait en être généralisé à toutes les écoles, qui les utiliseraient, plus ou moins, selon les études qui s'y font. La chose est si bien comprise, que plusieurs pays ont institué un service public, prêtant les clichés pour projections, gratuitement et franc de port, aux écoles désireuses de s'aider, pour leur enseignement, de cet auxiliaire pratique, si fortement prisé par les pédagogues.

Mais, ceci ne se rapporte qu'aux projections fixes et en laisse voir toute l'importance : la projection du mouvement doit-elle de son côté apporter son concours à l'éducation ?

Incontestablement la cinématographie scientifique et pédagogique est appelée à devenir un précieux auxiliaire dans l'enseignement de presque toutes les sciences, même dans l'enseignement élémentaire, et l'on est d'accord pour reconnaître sa haute vertu éducative (2). Sans doute l'activité de cet auxiliaire variera selon ces sciences ; certaines lui réclameront beaucoup, d'autres se contenteront de peu. Nous ne voulons voir ici que ce qu'il peut apporter à l'étude des Sciences commerciales. Tous les cours utilisant la projection ne réclament pas l'emploi de la cinématographie car, il est

---

(1). Remarquons en passant, que l'Ecole des Hautes Etudes dispose d'un appareil de projections à l'aide duquel on peut montrer tous ces documents sans qu'il soit nécessaire de confectionner des diapositives. Les projections par réflexion sont moins nettes que celles par transparence, mais présentent l'avantage immense de dispenser de l'emploi de clichés. Ainsi par exemple, les cartes postales illustrées permettent de réunir des collections de vues beaucoup plus complètes, beaucoup meilleur marché, que l'on peut se procurer facilement et donnant les mêmes résultats.

(2) Remarquons même que l'usage en est plus aisé dans l'enseignement primaire, le film ne devant pas avoir un caractère absolument scientifique pour être instructif. La firme Charle-Mendel fils de Paris, s'est fait une spécialité de la publication de tous les ouvrages traitant des projections ; elle publie CINÉMA-REVUE et dans le *numéro d'Août* 1912, nous trouvons un articulet *Le cinéma éducateur*, dont nous extrayons ce passage, se rapportant à l'enseignement primaire :

"L'attention des enfants fut attirée sur les dangers de l'alcoolisme et de la tuberculose, d'abord par la projection d'images montrant les organes sains, puis les ravages du premier fléau sur ces mêmes organes ; ensuite, un film sur la mouche lui montra les dangers de la contagion par cet insecte qui ne voltige pas toujours de fleur en fleur. Enfin, ils virent la culture des jacinthes, la fabrication des sabots, la récolte du coton et sa préparation au bon vieux temps et dans les usines modernes, ce dernier film permettant la comparaison entre les métiers domestiques et les perfectionnements mécaniques actuels.

Un voyage au Tyrol et aux lacs italiens terminal a séance, qui fit le sujet d'intéressants développements dans les familles des petits assistants."

évident que les vues animées n'atteindront le but éducationnel poursuivi, qu'en montrant les choses dont l'intérêt réside dans l'action, comme par exemple la technologie, la biologie dont l'intérêt est décuplé par la microcinématographie ; pour un certain nombre de cours la projection fixe suffit ; pour d'autres, il faut combiner les deux.

Pour le cours de géographie par exemple, les projections fixes seront presque toujours suffisantes, le but poursuivi n'étant que de montrer les aspects d'un pays. Toutefois, les vues animées seront plus captivantes et donneront souvent une présentation meilleure ; ainsi, prenant les exemples plus haut donnés, d'un rancho de la Plata ou d'un troupeau de moutons d'Australie, la compréhension sera bien plus parfaite si l'on perçoit les détails de la vie, si l'on voit les animaux se mouvoir dans le milieu où ils vivent et les conditions de leur élevage, si l'on fait observer, sans transition, toutes les opérations de la tonte, du lavage, du triage des laines.

L'appareil de projections sera un collaborateur actif du professeur enseignant ce cours si important. Tandis que les projections fixes donneront une idée précise de divers points d'un pays, les projections animées feront voir l'activité, le mouvement, la vie, de ses ports, de ses villes et les projections par réflexion montreront les produits qu'il fournit, tirés du musée commercial et industriel.

Les cours de physique et de constructions et armements maritimes utiliseront avantageusement la projection du mouvement, le premier en montrant des expériences filmées qui sont le complément de celles faites à l'aide des appareils qui se trouvent au cabinet de physique et qui en général, servent à la démonstration de lois et principes qui trouvent des applications constantes dans l'industrie ; le second, en montrant les travaux si intéressants exécutés sur les chantiers de constructions navales. L'industrie du navire, qui devrait être créée au Canada, (1) est peut-être une des plus productives, car le navire étant, comme on l'a appelé, une encyclopédie flottante, sa construction fait appel à toutes les autres industries. Et combien n'est-il pas éducatif de suivre tous les détails de la construction d'un paquebot ou d'un cargo-boat !

Les cours en lesquels s'étudient le régime comparé des ports et les moyens de communication et de transport seront également rendus plus vivants par la cinématographie. Sans faire un voyage autour du monde, on peut se rendre compte de la disposition et de l'outillage des ports ; on peut voir,commandée tantôt par la pression

---

(1) Nous nous ferons une tâche de démontrer dans un prochain article la possibilité de cette création et les avantages qui en résulteraient pour le pays.

hydraulique, tantôt par l'énergie électrique, la manœuvre des écluses, des ascenseurs, des ponts roulants, des transbordeurs, des bigues, des koolentips, des grues les plus diverses, des élévateurs, des machines pour le transbordement des marchandises en vrac et de tous les engins servant à la manutention des marchandises, légères ou pondéreuses ; on peut voir encore l'accostage et le démarrage des navires, le travail des dragues, l'entrée et les travaux en cales-sèches ou en cales flottantes, l'utilisation des grils à marée, etc.

L'étude cinématographique des moyens de transport n'est pas moins intéressante. Elle constituera une revue vivante de tous les moyens de locomotion utilisés dans l'univers, depuis les tropiques jusqu'aux zônes glaciales.

Ce sont les transports par routes à dos d'hommes, de mulets, de chameaux ou d'éléphants ; les attelages de bœufs, de zèbres, de chiens et autres ; les voies ferrées de tous types, les wagons pour transports spéciaux, tanks, réfrigérants, les transporteurs, les chemins de fer aériens. Ce sont les transports par eau avec les pirogues, les voiliers, les chalands, les barges, les trains de bois, les cargo-boats. Ce sont même les transports par la voie de l'air, prévus depuis plusieurs années et dont il est question dans le programme de l'Ecole des Hautes Etudes, car les progrès de l'aviation laissent supposer qu'elle deviendra bientôt d'une utilisation courante, au moins pour les transports de lettres et de colis postaux. (1)

N'est-il pas hautement éducatif, de voir tous ces moyens de transport et bien d'autres encore, les milieux dans lesquels ils sont mis en action, les produits et objets transportés, les manœuvres du chargement, les modes d'emballages qu'il convient d'adopter pour en faciliter le transport ?

L'emploi des vues animées aura une plus grande portée au cours de technologie industrielle. La technologie, c'est l'activité, c'est le mouvement. Combien les explications du professeur peuvent être mieux comprises, quand elles sont illustrées par le film, permettant un arrêt et même un retour en arrière, afin de montrer plusieurs fois consécutives certains passages plus difficiles ou plus importants ?

Les démonstrations mécaniques faites à l'aide de la cinématographie sont saisissantes et procurent une compréhension parfaite, au point que des firmes américaines, fabricantes d'outillages les ont fait filmer et montrent en marche à leur clientèle, toutes les machines qu'elles produisent. Ces firmes trouvent là un double avantage :

---

(1) La France vient de créer un timbre postal aérien. L'Angleterre avait déjà fait un essai et il existe aux Etats-Unis une société de poste aérienne.

elles réalisent une économie, la mise en marche des machines et les salles immenses nécessaires étant fort coûteuses ; en second lieu elles ont une exposition complète et vivante de leurs produits, car il n'est guère possible de montrer dans les halls d'échantillonnage le fonctionnement de toutes les machines et de leurs accessoires, à tous les acheteurs éventuels, ce qu'elles peuvent faire à l'aide de la projection animée, surtout si l'on tient compte de ce que le kinémacolor peut compléter l'illusion. Ces démonstrations ne sont autre chose que des leçons, le vendeur étant le professeur et les clients étant les élèves.

Les procédés d'obtention de tous les produits commerçables peuvent être exposés d'une façon plus complète que par la visite d'une usine ou d'une manufacture, car il est possible de faire voir toutes les phases de la production depuis la récolte de la matière première jusqu'aux usages et la consommation.

Sans doute, les visites d'usines sont des plus instructives et il n'est nullement question de les supprimer, mais elles présentent certains inconvénients, dont le principal est la difficulté de grouper les élèves autour des machines en vue de leur donner les explications qui doivent rendre ces leçons de choses profitables, surtout, et c'est souvent le cas, quand les industries visitées sont bruyantes. De plus, le film peut apprendre à connaître des industries en action dans les pays les plus lointains.

N'est-il pas du plus haut intérêt de pouvoir suivre point par point la fabrication des cotonnades, du drap, de l'acier, du papier, du sucre, en un mot de tous les produits fabriqués ? N'est-ce pas une leçon instructive que de voir en pleine activité une verrerie, une cimenterie, une distillerie, une brasserie, des ateliers de construction sidérurgiques, en d'autres termes, de voir fonctionner, dans toutes les usines, dans toutes les manufactures, les machines les plus étonnantes, les appareils les plus ingénieux, de suivre pas à pas toutes les manipulations, toutes les transformations conduisant de la matière première au produit fabriqué ?

Prenons un exemple entre mille. Voici se déroulant devant nos yeux la fabrication du sucre de canne. C'est d'abord la préparation du sol propre à la culture de la canne à sucre, le dépôt des fertilisants, les procédés d'irrigation, les modes de plantation et les différentes façons culturales. Ensuite, les moyens employés pour combattre les maladies de la canne dues à des parasites, animaux ou végétaux. Voici les ouvriers manœuvrant les machines de labour, les moissonneuses etc. ; voici d'autre part, la récolte à la main. On a pu se rendre compte de l'aspect d'un champ de cannes à sucre et après la récolte, on voit le transport par voie ferrée, par câbles aériens, par traîneaux, avec chargement et déchargement à l'aide de

grues, élévateurs et appareils spéciaux. Le film nous transporte dans la sucrerie où nous assistons aux opérations successives qu'exige l'extraction du jus. Voici en marche le défibreur puis le moulin à neuf cylindres, faisant parfaitement comprendre le traitement de la canne, l'entrée et la sortie des moulins, l'arrosage, etc. Puis c'est l'épuration des vesous, la défécation, la décantation, le passage dans les filtres à sable, dans les filtres presses, la concentration, la décoloration, la clarification, la cuite, la cristallisation, le turbinage, le séchage, l'emballage, l'expédition et le reste. Toutes ces opérations se succèdent et montrent dans les détails comment on tire le morceau de sucre de la canne. Les usages peuvent être enseignés lors de l'étude d'industries connexes, comme la biscuiterie, la confiturerie, etc.

Une partie qui sera également très intéressante est celle de l'étude de l'utilisation des sous-produits. On y voit le travail des mélasses, la distillerie, la production du rhum, etc.

On pourra ensuite montrer les différences dans la technologie sucrière de la canne et de la betterave et même les différences dans la production du sucre de canne à Haïti, à la Jamaïque, à Java et ailleurs.

La microprojection montre les cristallisations diverses et la projection par réflexion expose les échantillons-types, sur lesquels seront basés les contrats de vente sur les marchés sucriers et qui se trouvent au musée commercial et industriel ; des cartogrammes montrent la répartition de la production mondiale, de la consommation, les variations de prix et des planisphères indiquent par des signes conventionnels les lieux de culture, de fabrication, de consommation, etc.

Enfin l'étude technologique pourrait être complétée par la vue des travaux analytiques, précédant les manipulations pratiques, le film montrant l'emploi des divers appareils, polarimètres, sacharimètres, etc., utilisés pour les analyses des sucres. Ce procédé est avantageux tous les élèves recevant des explications générales qui peuvent être plus complètes, avant l'utilisation de ces appareils : ainsi préparés, les élèves pris par petits groupes pour le travail comprennent mieux et plus rapidement le fonctionnement, sans que le professeur doive faire toute la démonstration pour chaque petit groupe.

Voici un exemple d'enseignement pratique. Il y a peu de temps, le célèbre Edison, dont le nom est attaché à la photographie du mouvement (1), nous a procuré la satisfaction d'assister dans son

(1) C'est au grand inventeur que l'on doit le kinétoscope, première phase de la photographie et projection du mouvement. *Cinéma-Revue* d'Août 1912, annonce qu'il a définitivement trouvé l'accouplement parfait du cinématographe et du phonographe.

laboratoire à une séance cinématographique des plus intéressantes. La machine qu'il nous a montrée, réunissait les perfectionnements dus à ses derniers travaux. Le roulement du mécanisme est devenu si doux qu'il est imperceptible et la trépidation a presque entièrement disparu, ce qui donne à l'image une grande netteté. Nous avons pu suivre une partie des travaux du canal de Panama. Quelle instructive leçon de choses ! Et combien cette leçon eut été plus intéressante encore, si quelques explications avaient pu être données pendant que les scènes se déroulaient sur l'écran! Voici les ouvriers au travail actionnant les machines les plus puissantes, grues, élévateurs, ponts roulants, perforateurs, excavateurs géants qui creusent et déblaient le canal ; voici des rochers soulevés par la dynamite ; voici des trains entiers de débais que l'on a pu charger en bien peu de temps, décharger en moins de temps encore, par une charrue au soc immense balayant tout sur son passage. Voici encore une voie ferrée enlevée de terre avec billes, ballast, que l'on déplace et à laquelle on donne une autre direction. Voici plus loin, les écluses de Pedro Miguel et celles de Miraflorès dont on fait manœuvrer les portes gigantesques ; voici même l'armée des ouvriers quittant le travail et prenant d'assaut le train spécial qui doit les emporter chez eux. Partout c'est le mouvement, l'activité, donnant une impression profonde de la grandeur de l'œuvre conçue par F. de Lesseps et dont la réalisation sera peut-être le fait qui aura les plus grandes conséquences économiques pour les Amériques, dans le cours du XXe siècle. On sait toute l'agitation qu'elle provoque déjà.

Il est une question de la plus grande importance : Comment se procurer les films appropriés à l'enseignement des écoles supérieures de commerce ?

De nombreuses entreprises se sont instituées pour la prise de vues cinématographiques et chaque mois, les éditeurs publient la liste des nouvelles productions. Malheureusement que de choses ineptes, pour ne pas dire plus, dans ces productions ! Combien courte est la liste des films ayant un caractère scientifique ou simplement instructif ! Il ne convient pas de rechercher ici les raisons de cet état de choses ; l'essentiel, c'est que l'évolution rapide du cinéma a rendu les prix plus abordables et en permet aujourd'hui l'emploi dans les établissements d'instruction. (1)

Et c'est précisément la généralisation de cet emploi qui fera multiplier les films scientifiques et en réduira encore le coût. Les éditeurs constatant que les demandes de films ayant un carac-

(1). La question du coût d'une sérieuse installation n'est pas envisagée ici. Disons que la dépense ne dépasse pas les limites du budget d'une école bien outillée ; si on tient compte des avantages considérables qu'une telle installation procure à l'instruction, on admettra que quelques sacrifices puissent s'imposer au besoin.

tère scientifique deviennent plus nombreuses par suite de l'emploi scolaire, s'efforceront de mettre sur le marché de plus longues séries de cette catégorie. (1)

Notons cependant, que pour l'enseignement supérieur les prises des films ne répondront aux désirs des professeurs, que si elles sont faites selon leurs indications et qu'il serait difficile de se procurer des collections suffisamment complètes sur la seule initiative des fabricants de films. Il en résulte qu'un établissement scolaire doit s'outiller pour prendre lui-même les vues cinématographiques qu'il jugera utiles à son enseignement. Sans doute, cela présente certaines difficultés et les collections ne pourront se compléter qu'avec le temps. Notre expérience nous a montré que, si les clichés pour projections fixes peuvent être confectionnés avantageusement et économiquement par les écoles, en raison du peu de matériel qu'ils exigent et de la facilité avec laquelle ils se font, il n'en est pas de même du

---

(1). Voici, d'après *Cinéma-Revue*, quelques exemples d'application de la cinématographie à l'enseignement :

En France, la question de l'utilisation des vues animées dans les écoles primaires est à l'ordre du jour. Une commission a été nommée par le ministre de l'instruction publique en vue d'étudier les meilleurs moyens d'application pratique pour l'enseignement primaire.

Il y a déjà plusieurs années que le docteur Doyen emploie le film pour l'enseignement de la médecine et la démonstration des procédés operatoires les plus récents.

Il a été créé à Paris un institut moderne de l'enseignement par la parole et par l'image. Les leçons, bien que publiques, sont spécialement faites pour les étudiants, élèves des lycées, etc. Ils bénéficient, ainsi que toutes les personnes appartenant à l'enseignement, de billets spéciaux leur donnant 50 p.c. de réduction, adressés par l'institut aux directeurs d'écoles les remettant aux intéressés.

En Allemagne, de nombreuses écoles de tous genres utilisent la projection et la cinématographie pour leur enseignement Une revue spéciale renseigne sur tout ce qui se fait, en même temps qu'elle est une source de renseignements utiles ; c'est *Die Lichtbildkunst in Schule, Wissenschaft und Volksleben*, c'est-à-dire *L'art de la projection appliqué à l'Ecole, aux Sciences et à l'éducation populaire.*

Aussi, c'est en Allemagne que la cinématographie, comme moyen d'instruction scolaire, a pris le plus grand développement. Les entreprises de vues animées ont organisé pour le jour du congé hebdomadaire, des programmes spéciaux pour écoliers, avec l'approbation des autorités scolaires. Ces programmes variant chaque semaine sont divisés en trois parties, la première se rapportant à la géographie d'un pays, la seconde, intitulée la "technique au service de la culture moderne" et enfin une partie humoristique, choisie avec discernement et de laquelle sont bannis tous les films manquant de bon sens. Il faut mentionner qu'une notice est remise aux élèves leur donnant des explications sommaires sur ce qu'ils voient.

L'enseignement supérieur n'est pas resté en retard, sous le patronage d'un groupe de savants, un comité s'est constitué en vue de fonder des cours universitaires cinématographiques.

En Prusse, le ministre de la guerre aurait l'intention d'utiliser les vues animées pour l'éducation des troupes.

A Hanovre la municipalité a décidé d'utiliser un cinématographe municipal sous le contrôle de la ville. Les films ne se rapporteront qu'à la géographie et aux sciences propres à instruire la jeunesse.

Des savants allemands ont réussi à cinématographier le fonctionnement de l'estomac et le phénomène de la digestion en s'aidant des rayons X. C'est ce que les inventeurs ont appelé la biorentgenographie.

film. En conséquence la prise d'une vue ayant été faite, il est préférable de la remettre pour le développement à des spécialistes et que l'école conserve la propriété des films négatifs. Ceux-ci sont conservés pour l'obtention des positifs en cas de besoin. Petit à petit, les écoles se constitueront de précieusess collections qui s'enrichiront chaque année par les nouvelles acquisitions.

C'est ici qu'il faudrait donner une suite au vœu émis par M. P. Pagnon, au congrès dont il est question plus haut. Une entente internationale pourrait exister entre toutes les écoles du monde, pour l'interchangeabilité de leurs films comme de leurs clichés. Possédant les négatifs, une école peut, sur demande d'une école-sœur, faire imprimer des positifs et les lui céder au prix de revient. Par ces échanges interscolaires, les collections se compléteraient, comprenant des vues diverses de toutes les régions du globe.

Non seulement les établissements scolaires pourraient fournir ce qui est intéressant dans leur région, mais des missions d'études peuvent être formées durant la période des vacances et concourir à la création de ce matériel si utile à la formation. C'est ainsi que l'Institut Carnegie a envoyé une mission qui a filmé la vie polaire. Il nous a été ainsi permis d'assister à des détails curieux de la vie des Esquimaux, de voir leurs habitations, leurs types d'embarcations, les travaux auxquels ils se livrent pour exploiter ces régions et y vivre, les chasses aux phoques et à l'ours polaire, aux pingouins et aux mouflons. Voilà, et ce sera souvent le cas, un film qui pourrait être catalogué sous diverses rubriques, et être utile à plusieurs cours; aux produits, puisqu'il montre la faune, la flore et les productions ; aux industries, puisqu'il montre les travaux ; aux transports, puisqu'il montre les moyens de locomotion ; à la géographie, puisqu'il montre l'ethnographie, l'aspect du pays, etc.

Les résultats qui peuvent être obtenus par des cours illustrés sont évidents. Nous en avons expliqué les raisons et il est peu douteux que la cinématographie, qui a progressé si rapidement, devienne de plus en plus un moyen d'enseignement, tout en demeurant un moyen de distraction. C'est pourquoi l'Ecole des Hautes Etudes, soucieuse de donner un enseignement pratique, s'appliquera à être un des premiers établissements d'enseignement supérieur utilisant méthodiquement ce merveilleux moyen pour répandre l'instruction.

Professeur A.-J. de Bray

Les Ressources Agricoles de la Province de Québec. (1)

A l'heure actuelle le Canada est encore et surtout un pays agricole (2). Il en résulte que les produits de l'agriculture et ceux des industries qui en dérivent entrent pour une part considérable dans le chiffre des exportations canadiennes. En 1911 la valeur des produits agricoles exportés était de 90.059.113. dollars, somme à laquelle il faut ajouter celle de 52,244.174 dollars qui représente la valeur des exportations classées aux documents officiels sous la rubrique "animaux et leurs produits." Or, le commerce d'exportation du Canada en 1911, était de 290,000.210 dollars. Les produits de l'industrie agricole sous toutes ses formes, comptent donc dans ce chiffre pour près de la moitié et cette proportion serait dépassée de beaucoup si l'on comprenait les produits des forêts dans les exportations agricoles(3). Cette constatation,de l'importance prise au Canada par l'exportation des produits agricoles, nous amène à la conclusion toute logique, que l'agriculture doit être, à l'époque présente, une des principales sources de richesse du Dominion. C'est en effet ce qui se présente car les statistiques dont nous venons de parler ne concernent que les exportations et nous devons tenir compte de la consommation locale si nous voulons nous faire une idée exacte de l'importance de la production. Or la production agricole progresse sans cesse et son rendement s'accroît d'année en année. D'après le bulletin mensuel de statistiques publié par le Ministère de l'agriculture, le rendement de toutes les cultures du Dominion atteint en 1910-1911 la somme de 565,712.000 dollars (4). En 1900, ce rendement n'était que de 360,000,000 de dollars ; il y aurait donc à enrégistrer en 10 ans une augmentation de plus de

---

(1). Nous ne traiterons dans cet article que des ressources agricoles proprement dites. L'élevage et les industries qui en dérivent feront l'objet d'études séparées.

(2). Dans un de ses récents discours (Monument National, Montréal 8 Janvier 1912) Sir Wilfrid Laurier disait : "Le Canada est un pays agricole et j'espère qu'il le sera encore longtemps."

(3). Des chiffres que nous venons de citer il y aurait lieu de retrancher le montant de 7,457.829 dollars qui se rapporte à des produits agricoles et à des dérivés de l'agriculture classés dans la statistique officielle d'exportation sous la mention "Foreign produce." Ils ne représentent donc pas à proprement parler des produits canadiens et ne sont tout au plus que des marchandises transitant ou nationalisées.

(4) Cette évaluation est basée sur les prix moyens des marchés locaux.

200,000,000. de dollars. La différence (en faveur de l'année 1910-1911) avec le rendement de la production agricole de 1909-1910 est d'environ 33,000,000 de dollars, celle-ci ayant été pendant l'exercice précédent de 532,992,100 dollars. La superficie totale des terres cultivées était pendant la même période de 30,065,556 acres alors qu'en 1910-1911 elle s'élevait à 32,853,000. acres.

Comme on le voit la production agricole canadienne est très importante. Elle ne fera d'ailleurs qu'augmenter d'année en année. Or, dès à présent, il y a disproportion considérable entre le chiffre de cette production et celui de la consommation locale. Forcément donc le Canada doit songer à l'exportation de ces produits et s'appliquer à leur rechercher des débouchés sur des marchés extérieurs où l'agriculteur pourra écouler le surplus de sa production. Actuellement c'est vers le marché anglais que se dirige la plus grande partie de ces exportations, mais il est bien d'autres pays susceptibles de devenir bons clients du Canada pour les céréales et autres produits agricoles que le restant du monde—exception faite pour quelques pays—ne parvient pas à produire en quantité suffisante pour les besoins de sa population. La république voisine avec ses 100,000,000. d'habitants pourrait absorber une part importante des produits agricoles du Canada et au point de vue de l'agriculture et des agriculteurs canadiens, les conséquences du traité de réciprocité douanière entre le Dominion et les Etats-Unis n'étaient guère douteuses.

Notre but en écrivant ces lignes est d'examiner et de grouper les ressources agricoles de la province de Québec ; nous n'approfondirons donc pas ici la question de l'exportation des produits agricoles du Canada, nous réservant de la traiter par ailleurs de façon complète.

Des cultures il y en a actuellement dans toutes les provinces du Canada ; mais partout elles n'en sont pas arrivés au même degré de développement, partout non plus elles ne sont pas les mêmes. Il se produit au Canada, comme dans tous les pays de grande culture, une espèce de sélection naturelle dans ces cultures, sélection dont le résultat est une véritable répartition agricole qui fait que les céréales par exemple se cultivent surtout dans une région, les fruits dans une autre et ainsi de suite (1). Cette répartition se fait surtout sous l'influence de certaines conditions de climat, de nature du sol et d'aptitudes des colons fermiers. A la suite de ce phénomène on constate dans divers endroits la disparition de certaines cultures et leur remplacement par d'autres. Depuis quelques années on remarque

(1). Aux Etats-Unis et dans la République Argentine cette répartition est aussi très marquée.

en effet que dans les provinces de l'Est du Dominion la superficie cultivée en avoine augmente régulièrement alors que celle du blé diminue. Dans l'ouest au contraire la superficie cultivée en blé augmente chaque année d'une façon considérable. Les derniers relevés concernant les récoltes du Dominion nous apprennent qu'en 1911 la superficie cultivée en blé est supérieure de 1,000,000 d'acres à celle de 1910 et que cette augmentation de l'étendue des emblavements en blé se répartit presque exclusivement sur les territoires des trois provinces de l'ouest : Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Il y a donc là toute une évolution à laquelle la plupart des diverses cultures sont soumises. Celle-ci n'a en rien empêché le développement de l'ensemble de la production agricole qui depuis une quinzaine d'années s'est étendue d'extraordinaire façon. En 1896, il n'y avait que environ 2,500,000 acres de terres cultivées, en 1911 la superficie des terres cultivées du Dominion est de 32,853,000 acres et l'on estime à 336,680,000 acres l'ensemble des terres propres aux cultures. Il y aurait donc encore au Canada des étendues de bonnes terres de culture dix fois aussi considérables que celles déjà mises en exploitation. Chaque année de nouvelles terres sont mises en culture et sans cesse la production agricole augmente. Les chiffres cités plus haut le prouvent surabondamment et cependant il faut remarquer, comme l'a déjà fait Demavrin dans son ouvrage sur le Canada Economique que "malgré cette augmentation la part " proportionnelle de l'agriculture dans la production économique du " Canada a diminué " en ce sens qu'à l'heure actuelle l'agriculture n'est plus l'unique ressource du pays comme elle l'était pour ainsi dire avant 1870. Petit à petit disparaissent les causes qui ont longtemps empêché le développement industriel du Canada : le manque de bras, de capitaux et de moyens de communication et nous assistons chaque jour davantage à la mise en valeur des immenses ressources minérales du Dominion. Nous ne voulons point dire par là que le Canada soit actuellement entré dans la phase de développement industriel intense ! Au contraire ! Le pays, nous le disions plus haut, est encore franchement agricole et, selon toutes probabilités, il le sera encore longtemps, mais dans l'ensemble des sources de richesses du Canada, l'agriculture n'occupe plus la prépondérance *au même degré qu'auparavant.* Le pays évolue et s'industrialise de sorte que l'agriculture, tout en gardant la première place dans les productions économiques du Dominion, n'a plus une avance aussi considérable que précédemment sur les autres produits du travail canadien. Il est vrai aussi que si l'agriculture a un peu perdu de son ancienne prépondérance sur l'industrie manufacturière précisément à cause du développement de cette dernière, c'est aussi grâce à ce développement que se sont transformées les méthodes de

culture dans tout le Canada. L'emploi des machines agricoles (1) s'est répandu d'extraordinaire façon permettant la mise en valeur d'étendues beaucoup plus considérables qu'auparavant. Les fermiers emploient de meilleures méthodes de culture. Nous examinerons dans la suite de ce travail sous l'effet de quelle influence cette évolution s'est produite dans toutes les provinces du Canada mais plus spécialement dans celles de Québec et d'Ontario où les progrès sous le rapport de la technique agricole ont été les plus rapides et les plus marquants.

Pour tout le Canada, nous l'avons dit plus haut, la valeur de la production agricole était en 1901 de 365,000,000 dollars. Elle est en 1911 de 565,712,000 dollars. Ces chiffres accusent donc une augmentation énorme qui est due surtout à la mise en valeur des immenses territoires de l'ouest. Chaque année cependant les provinces de l'Est augmentent leur production agricole, mais dans des limites plus modestes que celles de l'ouest.

Dans cette production totale de 565,712,000 dollars la province de Québec intervient pour 103,187,000 dollars soit pour 18°/₀ environ. Presque un cinquième de la production totale du Canada ! Elle occupe la *troisième* place parmi toutes les provinces du Dominionet n'est dépassée que par l'Ontario et la Saskatchewan.

Voici d'ailleurs les chiffres qui représentent la valeur totale des récoltes de chaque province en 1911.

Ontario	$ 193,260,000.—
Saskatchewan	$ 107,147,000.—
Québec	$ 103,187,000.—
Manitoba	$ 73,136,000.—
Alberta	$ 47,750,000.—
Nouveau-Brunswick	$ 16,797,000.—
Nouvelle-Ecosse	$ 14,297,900.—
Ile du Prince-Edouard	$ 8,846,700.—
Colombie Britannique	$ 1,250,000.—

Si nous opposons à ces statistiques agricoles les relevés faits pour la production minière nous obtenons une nouvelle confirmation du fait que le Canada est encore un pays agricole malgré l'évolution sensible vers l'industrialisation qui se produit dans toutes les provinces.

---

(1). Le Canada fabrique actuellement lui-même une grande quantité d'instruments aratoires et de machines agricoles. Il en exporte annuellement pour des sommes importantes : En 1911 pour 5,921,818 dollars. Cependant une grande partie des machines employées au Canada viennent des Etats-Unis. L'importation de ce dernier pays a considérablement augmenté depuis quelques années. Voici des chiffres qui en font foi :

1907 :	$1,823,213.—	1909 :	$1,585,350.—	1911 :	$4,460,952.—
1908 :	$1,715,795.—	1910 :	$2,596,410.—		

Le rapport préliminaire concernant la production minière du Canada en 1911 donne les indications suivantes :

Ontario	$ 42,672,904.—
Colombie Britannique	$ 21,237,801.—
Nouvelle-Ecosse	$ 15,354,928.—
Québec	$ 9,087,698.—
Alberta	$ 6,404,110.—
Territoires du Nord-Ouest	$ 4,619,592.—
Manitoba	$ 1,684,677.—
Saskatchewan	$ 618,379.—
Nouveau-Brunswick	$ 611,597.—

La production minière du Canada pour l'année dernière était donc de 102,291,686. dollars total dans lequel la province de Québec intervient pour 9,087,698 dollars. Ces chiffres accusent pour la province de Québec une nouvelle et considérable augmentation sur la production minière de l'année précédente (environ 1 million de dollars) et donnent à la province de Québec la quatrième place parmi les provinces canadiennes. Le pourcentage de sa production est 8.88°/₀ dans le total du Dominion alors que pour l'année 1910 il n'était que 7. 8°/₀. C'est une position déjà fort respectable certes, mais ces 9 millions de dollars de production minière comparés aux 103 millions de production agricole prouvent surabondamment que c'est de l'industrie agricole que jusqu'à présent la province de Québec — comme d'ailleurs toutes les autres provinces du Dominion — tire le plus clair de ses ressources.

Le graphique ci-contre dans lequel nous représentons la valeur par province de la production agricole et de la production minière met ce fait en évidence.

Examinons à présent quels sont les principaux produits de l'agriculture dans la province de Québec. Nous les diviserons en 5 catégories : les céréales — les fourrages — le tabac — les fruits et les légumes.

a) *Céréales* — Les céréales cultivées dans la province de Québec sont l'avoine, l'orge, le blé, le seigle, le sarrazin, le maïs, le houblon. Parmi celles-ci il en est trois surtout qui attirent l'attention : l'avoine, l'orge et le blé. La première surtout est importante, son chiffre de production dépasse de beaucoup celui des deux autres. On a produit l'an dernier (1910-1011) 48,927,000. boisseaux d'avoine, 2,547,000. d'orge et 1,827,000 de blé de printemps (1). Ces chiffres constituent une augmentation sur ceux de 1909-1910 quant à ce qui concerne l'avoine et le blé dont les totaux de production étaient respectivement 42,501,000. boisseaux et 1,679,000. b. ; pour

(1). On ne cultive pas de blé d'hiver dans la province de Québec.

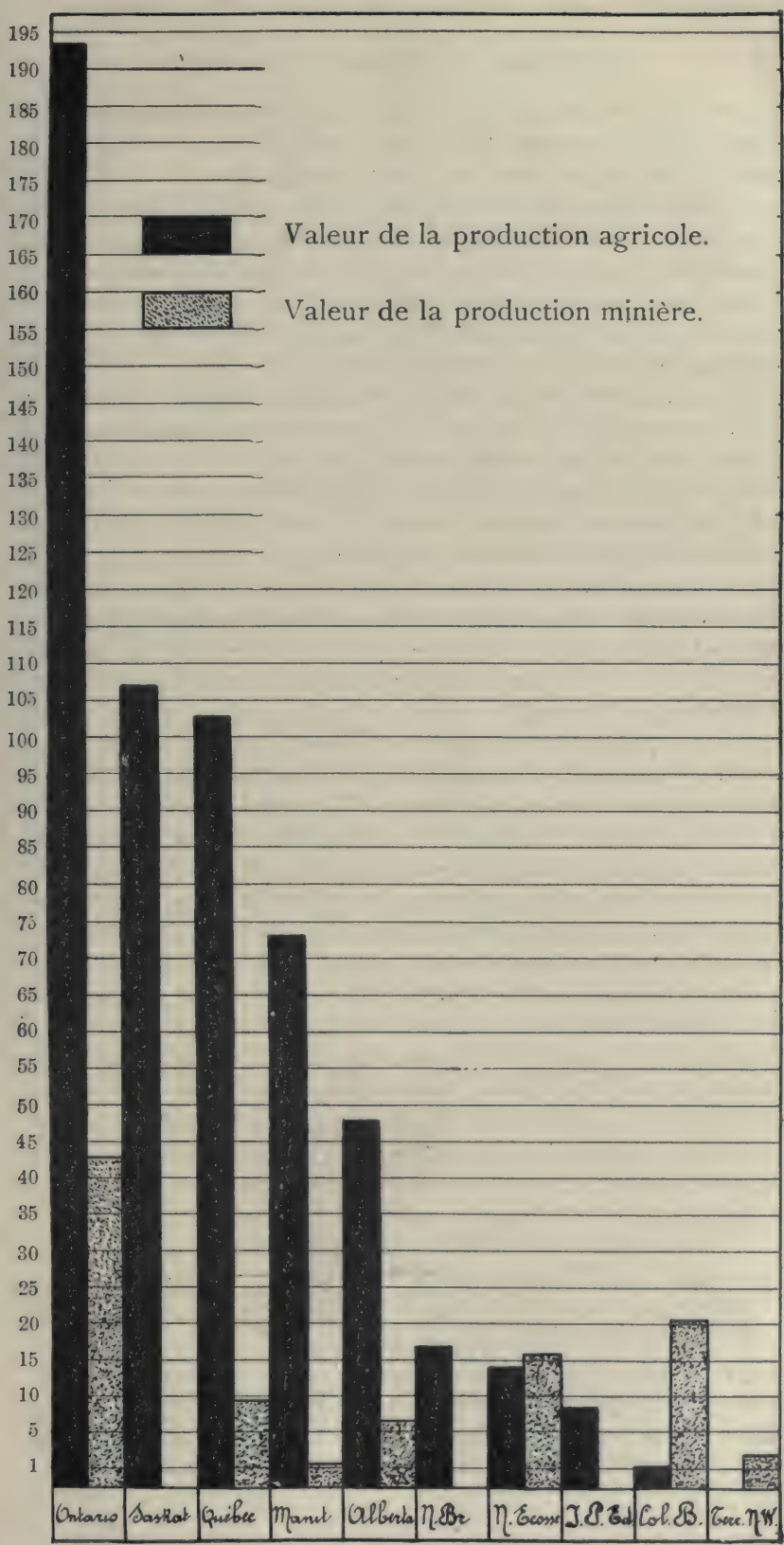

TABLEAU COMPARATIF DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE LA PRODUCTION MINIÈRE DANS LES DIVERSES PROVINCES DU DOMINION PENDANT L'ANNÉE 1911, *(en million de piastres.)*

l'orge il y a une baisse légère, la production de 1909-1910 ayant été de 2,604,000. boisseaux.

Pour ces trois céréales on constate que le rendement moyen à l'acre a augmenté (1) ce qui est dû surtout à la température exceptionnellement favorable dont les provinces de l'ouest ont joui et dont les résultats matériels ont été des récoltes abondantes de produits agricoles d'excellente qualité. Un autre élément cependant s'ajoute au précédent pour rendre d'année en année le rendement des récoltes plus régulier dans les provinces de l'Est que dans celles de l'Ouest. Cet élément c'est le travail plus soigné du cultivateur de la province de Québec et des autres provinces orientales. Dans l'Ouest le sol est neuf et la culture purement extensive, dans l'Est au contraire le cultivateur s'habitue davantage chaque année à labourer soigneusement ses terres, à les améliorer au moyen d'engrais, bref, appliquant les moyens rationnels de culture qui lui sont renseignés de toutes parts il force la terre à lui donner le maximum de rendement. De ce fait aussi celui-ci se trouve régularisé. On ne constate pas dans la province de Québec ni dans les autres provinces de l'Est les fortes oscillations du rendement moyen à l'acre relevées dans l'Ouest. (2)

Les autres céréales cultivées dans la province de Québec, en moindre quantité il est vrai que les trois précédentes, sont : le seigle dont la production a un peu diminué ; le sarrazin, (1,851,000. boisseaux) qui occupe chaque année une superficie un peu plus grande et dont la production suit une marche légèrement ascendante ; le maïs (Blé d'Inde) après avoir progressé d'une façon continue pendant un bon nombre d'années, diminue d'après les derniers relevés. Sa production était en 1909-1910 de 1,047,000. boisseaux, elle n'est plus en 1910-1911 que de 860,000. boisseaux. Le maïs est cultivé à la fois pour la farine que donnent ses graines et comme fourrage. Sous ce dernier rapport cette plante donne un fourrage d'excellente qualité pour le bétail laitier et aussi pour celui de boucherie. Le houblon est assez peu cultivé mais sa production est cependant suffisante pour satisfaire aux demandes des brasseries établies dans la province.

---

(1). *Rendement moyen à l'acre:*

	1909-1910.	1910-1911.
Avoine	27.— Boisseaux	29.66 Boisseaux
Blé	16.71 Boisseaux	16.38 Boisseaux
Orge	24.02 Boisseaux	24.49 Boisseaux

(2). Dans le Manitoba en 1909-1910 le rendement à l'acre de l'avoine est de 39.76 boisseaux ; il n'est plus que de 28.76 en 1910-1911. Celui de l'orge pendant les mêmes années passe de 29.98 à 20.21.

Dans la Saskatchewan, l'avoine tombe de 49.70 à 31.10 boisseaux à l'acre; dans l'Alberta le blé d'hiver tombe de 24.80 à 12.59, celui de printemps de 24.90 à 12.32, l'avoine de 46.80 à 24.27 et l'orge de 32.25 à 20.32.

b) *Fourrages.*—Ceux-ci comprennent surtout le foin, le trèfle et la luzerne. Cette dernière plante fait partie cette année, pour la première fois, des relevés statistiques concernant la production agricole de tout le Dominion. Il nous est donc impossible de faire des comparaisons avec les années antérieures. Pour la province de Québec seule, aucun renseignement n'a d'ailleurs été publié La luzerne occupait en 1911 pour le Dominion entier une superficie de 101.781 acres qui ont produit 227.900 tonnes d'une valeur de 2,249,000. dollars. Ce fourrage très avantageux est cultivé spécialement dans l'Ontario, dans Québec et dans l'Alberta. La moyenne du rendement à l'acre pour tout le Canada est 2¼ tonnes.

Quant au foin et au trèfle leur production est d'environ 5,500,000. tonnes dans Québec seul. Or comme la valeur de ces produits est d'environ 10 dollars la tonne, la production atteint pour ces deux fourrages réunis une valeur d'environ 55 millions de dollars, valeur de beaucoup supérieure à celle des autres produits agricoles de la province.

c) *Tabac.*—Dans son rapport au ministère fédéral de l'Agriculture, en 1910, M. F. Charlan s'exprime comme suit, au sujet de la production du tabac dans la province de Québec : " Il convient de " la mentionner en premier lieu (la province de Québec). En effet " ce fut la première partie du Canada réellement peuplée et c'est " dans les comtés du nord du St-Laurent, voisins de Montréal, que " la culture du tabac se développe tout d'abord. Parmi ces derniers " les principaux sont ceux de Montcalm, l'Assomption, Joliette, Deux-" Montagnes, etc. Il faut y ajouter actuellement le groupe de plus " en plus important de Rouville (rive sud du St-Laurent), qui serait " plus exactement désigné sous le nom de "groupe de la vallée de la " Yamaska," et auquel on peut rattacher les autres comtés sud où " la culture se développe rapidement à mesure que l'on reconnaît " des terres propices.

" Le climat du secteur nord est assez froid, et les travaux " de culture sont parfois gênés par la fonte des neiges et le lent " ressuyage des terres pendant les printemps tardifs. Il faut " craindre aussi les gelées précoces d'automne qui menacent les " plantations dès les premiers jours de septembre. Mais la période " qui s'étend du 1er juin, et parfois du 20 mai au 1er septembre est " assez longue pour permettre la culture de toutes les variétés pré-" coces. Un choix judicieux des variétés s'impose donc, mais, grâce " à lui, la culture du tabac peut être, dans cette partie du Canada, " aussi avantageuse que partout ailleurs.

" Au début on rencontrait sur les plantations les types les " plus divers, depuis les variétés indigènes, très précoces : Canelle, " Petit Rouge, Grand Havane, jusqu'aux Blue Pryor et Burleys,

" tabacs développés et à végétation relativement lente, en passant " par toute la série des "seed leafs." C'était la conséquence de " l'absence d'un marché régulier et du désir des cultivateurs " d'essayer toutes sortes de variétés pour arriver a découvrir celle " qui puisse leur fournir le plus fort rendement en argent, soit par " suite d'un grand rendement en poids (Burley et Grands Connec- " ticuts), soit par suite d'un prix de vente élevé (Canelle, Petit- " Rouge).

" Aujourd'hui la culture du Canelle se trouve assez nette- " ment localisée sur quelques terres argileuses et caillouteuses du " comté de Montcalm et surtout de celui des Deux-Montagnes. " Ailleurs les "seed leafs" remplacent de plus en plus les autres " variétés, et l'on peut dire que la culture industrielle des comtés " situés au nord du Saint-Laurent comprend les variétés suivantes :

" **Connecticut Seed Leaf**—(un peu lent à mûrir, et de plus en plus " abandonné chaque année).

" **Havana Seed Leaf**—(assez précoce, exigeant de 70 à 85 jours " de plantation).

" **Comstock Spanish** -(très précoce, réclamant de 65 à 75 jours " de végétation).

" Les deux dernières variétés donnent des rendements en " poids encore faibles : (de 1,000 à 1,200 livres par arpent) ; la pre- " mière de 1,200 à 1,400 livres, mais sa culture est toujours risquée, " les gelées précoces d'automne pouvant facilement l'atteindre. " Quant aux Canelle et Petit Rouge, très appréciés par une certaine " catégorie de fumeurs de pipe, leur rendement en poids est très " faible, en raison de leur faible développement, il dépasse rarement " 500 à 600 livres par arpent. Les prix élevés qu'ils obtiennent sur " le marché des tabacs en feuille rendent cependant leur culture " assez rémunératrice, mais on ne saurait les classer dans la catégo- " rie des tabacs industriels proprement dits.

" Dans le groupe Québec-sud (vallée de la Yamaska), l'hési- " tation des planteurs à reconnaître le type adapté aux conditions " de leur climat et de leur sol a été beaucoup moins longue. On y " rencontre exclusivement les trois variétés mentionnées plus haut : " Connecticut Seed Leaf, Havana Seed Leaf, Comstock Spanish ; " et, depuis quelques années, le Comstock Spanish s'y développe de " plus en plus, tandis que le Connecticut Seed Leaf tend à dispa- " raître complètement.

" Il semble que la proportion des terres légères, les plus favo- " rables à la culture des seed leaf y soit plus grande que dans les " comtés du nord. Les conditions climatériques y sont également " plus favorables, le printemps un peu plus précoce, les gelées d'au- " tomne plus tardives, les pluies d'été plus fréquentes et mieux " réparties.

" Les rendements en poids y sont légèrement supérieurs à " ceux obtenus dans le secteur nord, peut-être par suite des condi- " tions spéciales de climat et de sol, peut-être aussi parce que la " culture du tabac y est relativement récente et que l'épuisement " des terres, qui commence à se manifester sur certaines parties du " centre nord, n'a pu encore se produire."

d) *Fruits*—Quant à l'arboriculture fruitière chacun sait la place qu'elle occupe dans la production agricole du Canada et pour quelles sommes considérables les fruits interviennent chaque année dans les totaux d'exportation. La réputation des fruits canadiens n'est d'ailleurs plus à faire. Les pommes notamment ont trouvé des débouchés dans toutes les villes des Etats-Unis: (New-York, Boston, Philadelphie, etc.) et en Europe le marché de Londres est un important acheteur de fruits canadiens. Londres a acheté l'an dernier pour près de 4½ millions de dollars de fruits au Canada. La plus grande partie de cette production fruitière revient certes à l'Ontario, mais chaque année cependant la part de la province de Québec dans l'ensemble de la production nationale augmente considérablement.

Les essais de culture coopérative et les efforts faits par diverses associations de producteurs de fruits qui s'occupent de la défense des intérêts des fermiers, de la recherche des débouchés, et de toutes les questions se rattachant directement au développement des exportations — telle que la question si importante de l'emballage des fruits par exemple — ne peuvent que faire augmenter cette production fruitière dans des proportions encore plus importantes.(1)

Les fruits produits par la province de Québec sont surtout les pommes, parmi lesquelles la pomme "fameuse" très connue sur le marché anglais et dont la demande dépasse d'ailleurs la production, la "duchesse", la "transparente jaune", la "golden Russet", etc.

Viennent ensuite en moindre quantité les cerises, les prunes, les poires, les pêches, les raisins et autres petits fruits tels que les fraises, les framboises, les groseilles.

Plusieurs pomologistes des plus distingués prétendent que, par suite de la culture insuffisante ou mal comprise des vergers, la pomme fameuse a quelque peu dégénéré. Pour y remédier quatre sociétés coopératives ont été organisées sous les auspices du gouvernement provincial dans les comtés de Rouville, des Deux-Montagnes et de Huntingdon. Celles-ci dirigent chacune un verger où se poursuivent des expériences destinées à rénover cette branche de

(1) Outre la "société pomologique" qui travaille dans ce but, la société coopérative des vergers de démonstration exerce la meilleure influence au point de vue de la diffusion parmi les cultivateurs des méthodes à suivre et des soins à donner aux vergers.

l'arboriculture fruitière. L'organisation de cette entreprise a été décidée à la suite des avis émis dans ce sens par la société de Pomologie. Un comité composé de délégués du gouvernement, de la société de pomologie de la province de Québec et des quatre sociétés coopératives en question surveille les opérations. Indépendamment des travaux dans les vergers proprement dits, l'entreprise s'occupe de la cueillette et de l'emballage des fruits, elle fait des expériences relatives à l'entreposage des fruits en frigorifères, etc.

c) Les étendues occupées par la *culture maraichère* augmentent sans cesse surtout aux environs des grands centres au fur et à mesure de l'accroissement de la population. Dans la banlieue de Montréal et de Québec on a vu s'établir un nombre assez considérable de maraichers français et belges dont la compétence dans ce genre de culture est reconnue depuis longtemps. Grâce aux efforts de ceux-ci la culture potagère est arrivée à un haut degré de perfectionnement. On peut dire, d'une façon générale, que tous les légumes sont produits en quantité considérable sur le sol de cette province et que la qualité en est très bonne.

La province de Québec, comme nous venons de le voir, occupe donc une place prépondérante parmi les provinces canadiennes quant à la production agricole.

Indépendamment d'ailleurs du climat, (dont les conditions, quoique un peu rudes en hiver, ne rendent en aucune façon la province de Québec impropre à la culture malgré ce que l'on croyait à l'étranger), et des qualités du sol qui favorisent son développement, le gouvernement multiplie sans cesse les avantages offerts par la province au colon et au cultivateur.

Les seules dispositions réglant l'établissement des colons sur les lots de colonisation (1) sont édictées par le gouvernement en vue d'écarter autant que possible le spéculateur dont le seul but serait de planter momentanément sa tente en un endroit pour y exploiter la forêt, quitte à se déplacer, lorsque celle-ci devient trop clairsemée, pour recommencer la même opération dans un autre endroit.

D'après ces dispositions le colon qui a choisi l'endroit qu'il veut défricher et où il compte se fixer avec sa famille, ne devient pas immédiatement propriétaire de cette terre. Il lui est remis un " billet de location " contre versement du cinquième du prix de vente

---

(1) Les prix de ces lots sont des plus minimes et permettent à tout homme de devenir propriétaire de sa terre. Ces prix varient de 20 à 50 ou 60 sous l'acre. Dans la province de Québec les fermiers ou métayers sont d'ailleurs très rares. Le cultivateur est en général propriétaire de sa terre ce qui est certes un signe d'aisance et de bien être, digne d'être mis en lumière pour les colons de langue française qui seraient tentés de venir s'établir dans la province de Québec et comme leurs prédécesseurs y chercher la véritable indépendance, celle de l'homme qui est maître de son domaine.

global de sa future propriété. Le solde est payable en quatre versements annuels et consécutifs, par fractions égales. (1) Il doit en outre se soumettre aux conditions de défrichement et de prise de possession effective suivantes :

1° Dans les 18 mois qui suivent la date d'émission de son "billet de location" le colon doit construire une maison de au moins 16 pieds par 20. Il doit occuper cette maison jusqu'à ce qu'il soit réellement devenu le propriétaire du terrain et qu'il ait obtenu les "lettres patentes" ;

2° Pendant les cinq premières années le colon est tenu de mettre en culture au moins 15 acres, à raison de 3 acres au moins par année ;

3° Il doit, à l'expiration des cinq premières années, outre la maison d'habitation, avoir construit une grange d'au moins 20 pieds par 25 et une étable de 15 pieds par 20. Le colon est autorisé à couper le bois dont il a besoin pour ces diverses constructions de même que pour l'établissement de clotures et pour son chauffage.

Pendant ces 5 premières années le colon ne peut céder ses droits à la propriété du terrain qui lui est concédé que par donation entre vifs, par testament en ligne directe ou par succession "ab intestat". En cas de transmission faite par un de ces modes et en conformité avec les lois et règlements spéciaux établis à ce sujet, l'héritier ou le donataire est soumis aux mêmes obligations que le premier possesseur.

D'après les chiffres fournis par les bureaux officiels de statistique il y aurait actuellement encore dans la province de Québec, environ 200 millions d'acres non concédés ou vendus sur les environ 222 millions d'acres de terres et de forêts qui comprennent toute la province. (2) Evidemment toute cette immense étendue de territoire n'est pas accessible au colon à présent. Le gouvernement en fait l'arpentage et la division en lots de colonisation au fur et à mesure des besoins, mais sur le total que nous venons de citer près de 6 millions d'acres sont prêts à être livrés immédiatement à la colonisation.

Les grandes régions de colonisation actuelle de la province de Québec peuvent se grouper en 2 catégories : a) celles situées sur le versant nord des Laurentides ; b) celles situées sur la rive sud du Saint-Laurent.

---

(1) Cette condition n'est pas exagérée car on peut admettre que la moyenne des fermes dans la province de Québec ont une superficie moyenne de 100 acres qui au prix de 60 centins l'acre valent donc 60 dollars. Le colon dans de semblables conditions devra donc payer 12 dollars au moment où il reçoit son "billet de location" et faire encore 4 paiements annuels de 12 dollars chacun, ce qui somme toute est peu de chose.

(2) Ceci sans compter l'immense territoire de l'Ungava qui vient d'être annexé à la province.

La première de ces catégories comprend les régions suivantes: le Témiscamingue, la région de la Gatineau, la région Labelle, la Mattawinie, la vallée du lac Saint-Jean ; la seconde comprend la région de la Témiscouata, la vallée de la Matapédia et la région de la Baie des Chaleurs. (1)

---

(1) **Témiscamingue**: Climat excellent, sol très fertile, grandes ressources forestières, gisements d'or, de cuivre, d'argent et de fer.

Le développement de cette région est très rapide et les moyens de communication dont on a disposé jusqu'à présent pour s'y rendre deviennent insuffisants. Le centre de la région est Ville-Marie qu'aucun chemin de fer n'atteint aujourd'hui. Du côté de Québec un embranchement du chemin de fer du Pacifique-Canadien réunit Mattawa au lac Kippawa. Dans l'Ontario une ligne va de North Bay (rive septentrionale du lac Nipissing) au district de Cobalt voisin du Témiscamingue québécois.

Faisant droit aux revendications des colons de la région du Témiscamingue québécois qui désirent rester en contact avec la province de Québec et écouler leurs produits sur ses marchés plutôt que dans l'Ontario, Sir Lomer Gouin promettait dans son discours du trône de la dernière session parlementaire de relier cette région au reste de la province en faisant prolonger l'embranchement de Kippawa jusqu'à Ville-Marie. Cette promesse a été accueillie avec enthousiasme par les habitants du Témiscamingue et il n'est pas douteux que sa réalisation contribuera largement au développement de cette belle région.

Region de la Gatineau.—La Gatineau est un affluent de gauche de la rivière Ottawa. Cette région de colonisation en occupe la vallée. Le sol y est de bonne qualité. L'activité de colonisation y est intense: Les moyens de communications avec les grands marchés sont meilleurs que pour la précédente. Un embranchement du Canadien-Pacifique la dessert. Hull est le point de jonction aux lignes principales.

Région Labelle.—Semble pleine d'avenir. — Riche en bois à pulpe — possède de nombreux lacs.—Deux rivières importantes ; la Rouge et la Lièvre.—Houille blanche pourrait fournir force motrice à beaucoup d'industries. Reliée à Montréal par un embranchement du Canadien-Pacifique. — Possède deux belles routes de colonisation : les chemins Chapleau et Gouin. — La présence de plusieurs minéraux est signalée dans son sous-sol ; surtout le graphite en gisements très riches.

La beauté de la région et les ressources qu'elle offre pour la chasse et la pêche y attirent un grand nombre de villégiateurs—ceci constitue également une source de revenus pour beaucoup des habitants de la région.

Région de la Mattawinie.—Occupe la vallée de la rivière Mattawin affluent de la rivière St-Maurice.—Subit une transformation assez rapide grâce à l'établissement de colons industrieux et des facilités relatives du défrichement.

Région du lac St-Jean.—Une des plus belles et des plus prospères parmi toutes les régions de colonisation de la province de Québec.—Contourne le lac St-Jean. Possède de nombreuses et florissantes paroisses. — Des cours d'eau nombreux qui procurent à la fois des communications faciles et la force motrice utilisée déjà en plusieurs endroits par l'industrie. Le sol y est très fertile et il convient à la fois à l'agriculture et à l'élevage. L'industrie laitière s'y développe rapidement. Possède de bons chemins et est reliée aux grands centres par le chemin de fer de Québec au lac St-Jean vers Chambord et Roberval d'une part et de l'autre vers Chicoutimi.

Région du Témiscouata.—se développe surtout depuis la construction du chemin de fer de Fraserville à Edmundston. Le sol y est d'excellente qualité.—Les forêts sont riches en bois de toutes espèces.—Les lacs sont nombreux surtout dans la vallée des squattecks.—Bonnes routes et communications relativement faciles par chemin de fer.—En plus de celui déjà cité l'Intercolonial traverse la région du Témiscouata le long de la rive droite du St-Laurent.

Région de la Matapédia.—Dans le bassin de la rivière du même nom et de ses affluents.—Sol très productif.—La colonisation y progresse.—Grande variété d'arbres dans les forêts.

La Baie des Chaleurs.—Terres fertiles.—richement boisées.—rivières très poissonneuses.—Certaines d'entre elles sont susceptibles de fournir de la force hydraulique.

De tout ce qui précède il est logique de conclure que la province de Québec offre un bel exemple de développement agricole, développement qui, si l'on tient compte de l'immense étendue de territoire restant encore à exploiter, est loin d'être arrivé à son apogée. Le gouvernement de la province ne se fait pas faute d'ailleurs d'encourager autant que possible les nouvelles initiatives, de répandre parmi la classe agricole les méthodes de culture les plus modernes et de multiplier les moyens de propagande qui ont pour but d'initier les cultivateurs aux derniers perfectionnements de la technique agricole. Deux des meilleurs moyens employés à cet effet sont d'une part les subsides et avantages spéciaux accordés aux sociétés et cercles agricoles, ainsi que l'organisation de fermes expérimentales, et d'autre part le développement donné à l'enseignement agricole au moyen de la fondation d'écoles dont les programmes sont nettement orientés vers l'étude théorique et pratique des branches spéciales se rapportant à l'agriculture. Une autre question, grosse de conséquences heureuses en ce qui concerne le développement agricole de la province, est celle de l'établissement de bonnes routes et de voies de communication faciles de tous les points susceptibles de colonisation vers les grands centres commerciaux. Celle-ci non plus n'est pas perdue de vue par le gouvernement provincial et en ce moment même, la nécessité de sa solution se faisant sentir de façon très impérieuse, elle est à l'ordre du jour plus que jamais. Nous en reparlerons plus loin.

Sociétés et cercles agricoles. — Ces deux organisations poursuivent un but identique : répandre parmi la population rurale de la province les connaissances agricoles nouvelles.

Si ces associations poursuivent le même but, elles opèrent cependant dans des milieux totalement différents. Les unes complètant le travail des autres.

Les sociétés agricoles, subsidiées par le gouvernement, sont formées par les agriculteurs d'un comté. Elles tiennent régulièrement des assemblées où les sujets discutés concernent les améliorations à apporter aux cultures. Elles organisent des concours divers tels que ceux de labour, de récoltes sur pied, de terres les mieux cultivées, etc., qui stimulent l'ardeur au travail des producteurs par l'appât des primes. Elles importent des animaux de race, de nouvelles variétés de plantes, des graines, etc. Elles tiennent des expositions de produits agricoles et de tout ce qui se rattache à l'agriculture, et y décernent des prix et diplômes aux éleveurs, aux producteurs agricoles et aux inventeurs de machines agricoles. Elles organisent des conférences de vulgarisation et encouragent la circulation de journaux et de revues agricoles.

Le subside annuel accordé aux sociétés agricoles varie de 600 à 800 dollars. Le nombre des sociétés agricoles qui ont reçu l'allocation du gouvernement en 1910-1911 est de 79 dans la province de Québec. Le total des membres faisant partie de toutes ces sociétés est de 23,258. Pendant l'année 1910-1911, ces sociétés ont dépensé la somme de 145,535.97 dollars pour encourager le développement de l'agriculture dans la province.

On conçoit que des organismes semblables doivent faire le plus grand bien à l'agriculteur et coopérer au développement de l'agriculture et de toutes les industries connexes. Longtemps cependant les populations rurales n'ont pas reconnu les bienfaits qu'elles pouvaient retirer de cette propagande habilement menée et de ces subsides judicieusement répartis. Les préjugés étaient ancrés parfois si fortement qu'ils auraient, en beaucoup d'endroits, ruiné ces œuvres dans le sentiment populaire si l'énergie et la ténacité de leurs promoteurs n'avaient fini par les faire triompher. Grâce à elles le sort de l'agriculteur a été considérablement amélioré dans certains comtés.

Indépendamment de ces sociétés agricoles, dont les membres, nous l'avons dit, se recrutent parmi les agriculteurs d'un comté, fonctionnent dans beaucoup de municipalités des cercles agricoles également subsidiés par le gouvernement. La subvention qui leur est versée annuellement par le gouvernement est de 50 dollars. Le nombre des cercles agricoles existant dans la province de Québec pendant l'année 1910-1911 est de 656 comptant ensemble 62,052 membres. Les cercles n'ont évidemment pas la même envergure que les sociétés agricoles. Leur sphère d'influence est plus limitée mais cela n'empêche que dans ce milieu plus réduit où ils agissent, ils exercent la même bonne action sur la classe agricole en tâchant par des réunions et par des conférences de faire connaître aux cultivateurs les meilleures méthodes de culture, d'élevage, etc. Les cercles agricoles ont employé la somme de 163,842.29 dollars pendant l'année 1910-1911 dans l'intérêt des cultivateurs.

Ces sociétés et cercles agricoles, comme on vient de le voir, représentent déjà le groupement d'une bonne partie des agriculteurs de la province. On peut dire que pratiquement leur influence s'exerce aujourd'hui partout dans la province.

Leurs efforts sont secondés par une catégorie spéciale de sociétés qui sont également subsidiées par le gouvernement, telles sont : la société de pomologie de la province de Québec ; plusieurs sociétés d'horticulture et d'apiculture ; la société d'aviculture de Québec ; la société d'industrie laitière ; la société canadienne des éleveurs de chevaux de trait belges ; l'association agricole des Cantons de l'Est, etc.

Leur nom l'indique, ces diverses associations s'occupent d'une branche bien déterminée de l'agriculture ou de l'élevage.

Le journal d'agriculture publié par les soins du gouvernement est distribué gratuitement à 78,000 personnes, membres des différentes associations agricoles dont nous venons de parler. Fréquemment d'ailleurs le gouvernement adresse à ces mêmes personnes certains ouvrages de vulgarisation publiés par le ministère de l'Agriculture et dont le contenu est susceptible de rendre des services aux agriculteurs.

Le Parlement de Québec dans sa dernière session (mars 1912) a voté un subside de 24,000 dollars pour couvrir les frais de publication du journal d'agriculture qui est certes le meilleur intermédiaire entre le ministère d'Agriculture et les cultivateurs. C'est un moyen puissant et efficace d'éclairer la classe agricole sur ses intérêts.

Ajoutons à tous ces généreux efforts ceux des conférenciers agricoles qui se rendent en divers endroits de la province et s'adressent à un public d'agriculteurs, auquel ils exposent l'une ou l'autre question pouvant les intéresser. Ces conférences sont plutôt des leçons, aussi élémentaires que possible en égard au degré d'instruction du public devant lequel elles sont faites; elles doivent avoir spécialement en vue d'amener les cultivateurs à adopter les méthodes qui leur permettent d'obtenir le rendement le plus élevé tout en ne diminuant pas la qualité de leurs produits, de leur faire comprendre les avantages qu'ils peuvent retirer du travail en coopération, etc.

Du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911, il a été donné dans la province de Québec 439 conférences par des conférenciers provinciaux devant une assistance de 60,168 personnes ; 67 conférences par des conférenciers fédéraux sous les auspices des cercles agricoles devant une assistance de 12,015 personnes et enfin 84 conférences dans les écoles normales de la province.

Toutes ces diverses organisations, tendant vers le même but de perfectionnement doivent, on le conçoit aisément, donner des résultats heureux. C'est en effet ce qui se produit. Sous leur bienfaisante influence l'instruction se répand de plus en plus dans la classe agricole et l'éleveur autant que l'agriculteur se débarrasse petit à petit des anciennes pratiques routinières. Il a perdu de sa méfiance à l'égard des théoriciens, car il s'est aperçu que la théorie a du bon et qu'en suivant les avis qui lui étaient donnés il en résultait pour lui une augmentation de bénéfices !

Les écoles d'agriculture. — Il va de soi que faire du jour au lendemain l éducation d'une énorme population agricole est chose impossible. Il y a une époque transitoire pendant laquelle on

peut améliorer quelque peu la situation, mais non pas la changer complètement. Il faut dans ces choses, comme dans beaucoup d'autres, travailler pour l'avenir. Le moyen d'arriver à ce résultat c'est de développer l'instruction des jeunes générations par la création de bonnes écoles répandant dans toutes les classes de la société l'enseignement à tous les degrés. Dans la question qui nous occupe ce seront spécialement les écoles agricoles proprement dites qui rendront le plus de services dans ce sens.

Depuis longtemps le gouvernement de la province de Québec s'est rendu compte de cette nécessité et il n'a rien négligé pour permettre la fondation et le fonctionnement régulier d'écoles de ce genre.

La province de Québec compte actuellement 3 écoles d'agriculture situées à Oka, à Ste-Anne de la Pocatière et à Ste-Anne de Bellevue. Les deux premières de ces écoles sont presque des écoles gouvernementales en effet, elles reçoivent du gouvernement un subside annuel et celui-ci prend encore à sa charge les frais de pension des élèves. Comme il n'y a d'autre part aucun frais d'inscription à payer pour suivre les cours, les jeunes gens mêmes les moins fortunés peuvent bénéficier des avantages offerts par ces écoles. Quant à la troisième école, celle de Ste-Anne de Bellevue, appelée aussi collège McDonald, du nom de son fondateur, elle ne fait payer aux élèves que les frais de leur pension. Tous les cours y sont gratuits.

Dans son rapport sur la situation de l'agriculture pendant l'année 1911, M. Caron, ministre de l'Agriculture dans la province de Québec, s'exprime comme suit au sujet de l'instruction donnée aux écoles que nous venons de citer : " L'enseignement donné dans " nos écoles d'agriculture est complet. A Oka, à Ste-Anne de la " Pocatière et au collège McDonald, les élèves reçoivent en même " temps l'instruction théorique et l'instruction pratique ; l'organisa- " tion de ces institutions, dont les deux premières vont maintenant " être sur un pied d'égalité, permet de faire suivre la leçon d'une " démonstration qui l'explique et la met sous les yeux après l'avoir " soumise à l'esprit. La perfection en matière d'enseignement agri- " cole serait certainement la démonstration pratique mise à la " portée de tous les cultivateurs. En certains pays d'Europe on a si " bien compris la légitimité de ce desideratum qu'on a institué, " outre les nombreuses stations agronomiques ou expérimentales, " des écoles volantes en activité durant certaines périodes de " l'année. La Belgique, notamment, en a fondé pour l'enseignement " ménager, l'industrie laitière et l'agriculture proprement dite. Peut- " être pourrons-nous un jour suivre cet exemple, lorsque le permet- " tront les circonstances, circonstances qui dépendent des ressources " financières et, surtout, du personnel enseignant requis. En atten-

" dant, des mesures ont été prises pour répondre aux exigences qui, " tout en nous paraissant les plus pressantes, nous semblaient pou- " voir être satisfaites de façon relativement facile, et nous avons " fait faire des démonstrations et des expériences sur la culture " fruitière, la culture du trèfle et l'aviculture."

Parmi ces écoles la seule cependant qui puisse jusqu'à présent soutenir la comparaison avec les établissements d'enseignement supérieur : instituts agricoles annexés à la plupart des grandes universités d'Europe et qui délivrent le diplôme " d'*ingénieur agricole*" après en moyenne 4 années " d'*études universitaires*" est celle de Oka. Dans cette dernière les élèves acquièrent, en même temps que les principales connaissances théoriques requises, un parfait entrainement manuel qui les rend aptes à tous les travaux de l'agriculture et des industries connexes. Cet institut, affilié à l'Université Laval de Montréal, délivre le diplôme de " Bachelier ès-sciences agricoles (1)." Le chiffre des admissions varie de 80 à 100 par année (2). Les études complètes se répartissent sur 3 années. Une section préparatoire permet aux élèves d'acquérir les connaissances requises pour suivre avec fruit les cours de l'Ecole. Les principales matières enseignées sont les suivantes : *a*) la grande culture ; *b*) la culture horticole ; *c*) la culture fruitière ; *d*) la culture forestière ; *e*) le bétail ; *f*) l'aviculture ; *g*) l'apiculture ; *h*) le génie rural et le dessin ; *i*) la botanique, la biologie et la bactériologie ; *j*) l'économie et la législation rurales ; *k*) l'entomologie ; *l*) la chimie ; *m*) la physique. Enfin la minéralogie, la géologie et la géographie agricoles, les sciences appliquées aux industries agricoles : laiterie, beurrerie, fromagerie, mouture, panification, sucrerie, distillerie, engrais chimiques, etc. Voilà pour la théorie ; quant aux travaux pratiques ils comprennent une série de 19 services organisés, tels que ceux des jardins, des écuries, des étables, des ruches, de la beurrerie, etc., dont les élèves sont alternativement chargés, sous la direction de " chefs pratiques."

Pour compléter ce petit aperçu de la situation de l'enseignement agricole dans la province de Québec, il nous faut signaler l'existence des écoles ménagères, des cours d'horticulture à l'école primaire et enfin celle de deux écoles spéciales : l'une concernant l'industrie laitière, établie à St-Hyacinthe, et l'autre la médecine vétérinaire à Montréal. La première de ces deux écoles délivre des

---

(1). Ce diplôme a été conféré pour la première fois en juillet 1911 à 3 élèves sortants.

(2) 1910-1911	3e année :	3 élèves
	2e année :	6 élèves
	1e année :	62 élèves
	préparatoire :	28 élèves

diplômes de fabricants de beurre, de fromage et des certificats d'experts-essayeurs de lait. La seconde délivre le diplôme de " Bachelier en médecine vétérinaire " et de " docteur en médecine vétérinaire." Ce dernier diplôme n'est obtenu qu'après 3 années d'études complètes et examen préalable satisfaisant sur toutes les matières du programme.

Pendant l'année académique 1910-1911, les cours ont été suivis par une quarantaine d'étudiants. Les cours qui y sont surtout développés sont ceux d'anatomie, de pathologie externe et de pathologie interne, de matières médicales, mais il y existe en plus toute une série de cours tels que ceux de chimie alimentaire, d'inspection de lait, d'inspection des viandes, etc., qui mettent les étudiants à même de s'occuper avec succès des surveillances, inspection et analyses des denrées alimentaires.

La voierie rurale. — Comme nous le faisions remarquer plus haut, la question de la création de voies rurales est à l'ordre du jour dans la province de Québec. Son importance n'est pas douteuse, car l'existence de bons chemins ruraux permettra aux cultivateurs de transporter plus facilement les produits de leurs fermes sur les marchés voisins ou même sur des marchés plus éloignés que le mauvais état des routes rendait inaccessibles jusqu'à présent. Les producteurs pourront fort probablement de la sorte obtenir un prix plus élevé de leurs produits ; l'augmentation de leurs revenus aura comme conséquence l'accroissement de leur bien-être. On peut s'attendre aussi à voir la terre augmenter notablement de valeur et telle ferme, aujourd'hui dépourvue de chemin vers le centre commercial voisin, pourra aisément se revendre avec bénéfice une fois la bonne route rétablie.

Actuellement, dans la province de Québec, la presque totalité des chemins ruraux est abandonnée aux soins des propriétaires riverains et durant les saisons pluvieuses ils sont généralement impraticables.

Depuis plusieurs années déjà le gouvernement provincial avait essayé de remédier à cet état de choses, notamment en accordant des subventions aux municipalités qui voulaient s'occuper de l'amélioration de leurs routes. Cette mesure ne donna pas de résultats suffisants, trop peu de municipalités profitant des offres du gouvernement. Or dans cette question d'utilité des bonnes routes, il ne faut pas perdre de vue que les services que celles-ci peuvent rendre à tous les points de vue—communications plus faciles, débouchés plus nombreux et transports plus rapides—ne sont vraiment efficaces que si le réseau de ces routes est relativement étendu. De bonnes routes, isolées à certains endroits et non reliées à d'autres, ne rendent que des services purement locaux. Le but du

gouvernement provincial est de travailler au progrès de toute la province et au bien-être de tous les habitants. La question non résolue par le moyen que nous venons de signaler devait donc trouver une autre solution.

Pendant la dernière session parlementaire, Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, a fait adopter par le parlement provincial une loi nouvelle concernant la voirie rurale. Cette nouvelle législation solutionne la question de façon admirable et tout à l'avantage des communes.

Par la " Loi des Bons chemins," le gouvernement a été autorisé à garantir jusqu'à concurrence de dix millions de dollars les emprunts faits par les municipalités dans le but de se procurer les fonds nécessaires à la création de bonnes routes. La province prendra à sa charge le remboursement de ces emprunts et payera la moitié des intérêts annuels soit 2 °/₀ L'autre moitié des intérêts sera payée par les municipalités intéressées. Au bout de quarante ans tout l'emprunt aura été remboursé et les municipalités se trouveront libérées et en possession de bonnes routes (1).

Ces dispositions grèvent le budget annuel de la province de Québec d'une somme de 300,000 dollars (amortissement et moitié des intérêts). Au bout de quarante ans le gouvernement provincial aura donc versé douze millions de dollars au bénéfice de la construction des bonnes routes dans la province (2).

Comme on le voit le gouvernement prend pour lui toutes les charges. Les municipalités qui veulent bénéficier de cette loi doivent se conformer aux dispositions suivantes :

1°) Adopter un règlement par lequel elles ordonnent le macadamisage, l'empierrement ou le gravelage des chemins qui y sont décrits ;

2°) décider d'emprunter les fonds nécessaires à ces travaux ;

3°) déterminer dans un troisième règlement pour quelle part les revenus municipaux interviendront dans le paiement de la moitié des intérêts des sommes empruntées et qui restent à sa charge ; et dans ce même règlement établir la quotité dont chaque habitant de la commune est imposable pour parfaire ce montant ;

4°) sauf les cas d'impossibilité matérielle, les travaux devront dans toute la province être exécutés sur des bases identiques quant à la largeur de la chaussée, son relief, son profil, etc.

---

(1). A raison de 3,000.00 dollars par mille, le gouvernement compte qu'avec les dix millions de dollars, dont l'emprunt sera garanti par lui, on pourrait construire dans la province de Québec 3,300.— milles de chemin macadamisés.

(2). Le gouvernement se chargera de la négociation des obligations émises par les diverses municipalités et il en déposera le produit dans une banque, au crédit de la municipalité en question.

5) les municipalités doivent s'engager à pourvoir à l'entretien des routes une fois celles-ci construites dans les conditions que nous venons d'énumérer.

Pour assurer l'exécution de ces projets un département spécial de la voirie a été créé au ministère de l'Agriculture. Celui-ci déléguera, auprès des diverses municipalités, des ingénieurs et des conducteurs de travaux qui veilleront à l'exécution des travaux dans les conditions prescrites.

Il serait impossible, semble-t-il, de donner aux municipalités plus de facilités tant au point de vue pécunaire qu'au point de vue de la réalisation même des projets, et il faut espérer qu'elles seront nombreuses à souscrire à ce projet pour le plus grand bien de la province.

Dans le but de faire comprendre par tous les citoyens l'utilité de ces mesures, le gouvernement a délégué de nombreux conférenciers qui parcourent en ce moment tous les comtés et exposent aux agriculteurs les avantages qu'ils retireront de la construction de ces routes. Bon nombre de municipalités ont à l'heure actuelle reçu la visite de ces conférenciers et partout ceux-ci obtiennent grand succès. Sans nul doute, la "Loi des Bons chemins" produira des résultats sérieux et mérités.

***

Dans les quelques pages qui précèdent nous venons d'examiner brièvement l'état actuel de la question agricole dans la province de Québec, et nous en avons montré toute l'importance. Comme nous le disions en débutant cet article, il nous faudrait pour être complet traiter à présent de l'élevage et des industries qui en dérivent. Nous n'en ferons rien cependant, et réserverons ces questions pour des travaux séparés.

L'élevage du bétail, des animaux de basse-cour et les industries, telles que la laiterie, la fromagerie, etc., prennent chaque jour une place plus considérable dans la production de la province de Québec. Beaucoup de leurs produits sont actuellement des articles d'exportation et le rang occupé par le Canada parmi les autres pays éleveurs, quoique encore bien modeste, peut devenir des plus enviable si l'on tient compte des conditions dans lesquelles ces industries s'y sont établies et s'y développent. A ce titre elles méritent toute l'attention de ceux qui s'intéressent aux questions économiques en général et plus spécialement celle de tous ceux qui ont à cœur ce qui se rapporte au développement et à la prospérité de la province de Quebec.

Professeur H. LAUREYS.

Montréal 30 avril 1912

A l'Ecole des Hautes Etudes

LA FAÇADE DE LA RUE SAINT- HUBERT

Distinction honorifique. — Le gouvernement français vient de nommer officier de l'Instruction publique, M. E. Montpetit, profe-seur à l'Ecole des Hautes Etudes, un des dévoués rédacteurs de la *Revue Economique Canadienne*. M. Montpetit, qui est secrétaire du comité canadien de France-Amérique, s'est signalé par des travaux remarquables Nous nous réjouissons de cette distinction accordée à notre collègue et lui adressons nos vives félicitations.

Les interrogations périodiques. — Une importante modification a été apportée au système des interrogations périodiques faites mensuellement à l'Ecole. Antérieurement ces interrogations avaient lieu à l'improviste, à toute époque du mois. Désormais elles auront lieu à une date fixée d'avance, de sorte que les étudiants pourront s'y préparer. On sait que le résultat de ces interrogations intervient pour une bonne part dans l'appréciation faite par le jury, lors des examens de fin d'année.

Conditions d'admission dans les Ecoles des Hautes Etudes. —Les écoles supérieures de commerce françaises admettaient jusqu'ici sans examen les porteurs de certains diplômes déterminés. Dorénavant, les candidats munis des diplômes en question ne seront plus dispensés de l'examen d'entrée, que si les règlements de l'Ecole le permettent et il paraîtrait que plusieurs d'entre-elles sont disposées à faire subir l'examen d'admission à tous les candidats indistinctement. Voici des extraits de l'arrêté établissant les conditions nouvelles d'admission : "Pour être admis dans une école supérieure de commerce reconnue par l'Etat, les candidats doivent subir un examen préalable devant une commission nommée par le directeur de l'Ecole et dont le président est agréé par le ministre du commerce et de l'industrie." "Le programme de cet examen et la répartition des matières entre les épreuves écrites et les épreuves orales seront soumis à l'approbation du ministre." "Toutefois, les candidats étrangers peuvent être admis sur la présentation de diplômes jugés par le ministre du commerce, équivalent aux diplômes français, après avis de la commission permanente du conseil supérieur technique."

On peut croire que cette disposition a été prise en raison du nombre toujours croissant des candidats et que l'intention est, tout en réduisant le nombre des élèves admis, d'exiger d'eux une plus grande connaissance afin de relever, dans une certaine mesure, le niveau des études.

Le service consulaire canadien. — Un journal quotidien a publié récemment ce qui suit :

" L'hon. Geo. E. Foster vient de faire publier des arrangements qu'il a conclus avec le ministre des Affaires Etrangères, Sir Edward Grey, dans le but de mieux renseigner notre commerce d'exportation sur les besoins et les conditions des marchés étrangers.

" La presse conservatrice annonce que M. Foster a obtenu que les consuls britanniques à l'étranger soient mis à la disposition de nos exportateurs, ce qui est une exagération, parce que les consuls de Sa Majesté ont été de tout temps chargés des intérêts commerciaux de tout l'Empire, y compris le Canada.

" Ce qu'il a vraiment obtenu, c'est que les consuls britanniques reconnaissent les status de nos agents commerciaux et, non seulement leur fournissent les lettres de créance dont ils peuvent avoir besoin, mais aussi tous les renseignements qu'ils peuvent posséder et lorsque la chose sera possible, un bureau dans le local du consulat. Il sera même possible au gouvernement canadien de nommer des agents spéciaux qui feraient officiellement partie du personnel des consulats britanniques.

"Nous devons reconnaître que c'est là un grand pas fait dans la direction de l'organisation d'un service consulaire canadien."

Dans son numéro de Décembre 1911 *La Revue Economique Canadienne* portait un article sur la question de notre réprésentation consulaire, dans lequel plusieurs de ces questions étaient envisagées (1). La convention signalée est certainement un sérieux acheminement vers l'organisation d'un service consulaire canadien officiel. Nous ne pouvons que nous en réjouir, car ce serait là faire naître le meilleur des facteurs de notre commerce extérieur. C'est par un corps consulaire composé d'hommes instruits, connaissant les ressources et les besoins au pays, que nos produits trouveront des débouchés sur tous les marchés. Mais, ce n'est que par une préparation sérieuse que l'on fournira des consuls à la hauteur de leur mission et à ce sujet il convient de rappeler que dans la plupart des pays, lès fonctions consulaires ne sont accessibles qu'aux diplômés des Ecoles des Hautes Etudes ou on leur donne une préférence marquée. Comme l'organisation d'un corps consulaire marche à grands pas, il conviendrait dès à présent, de nommer une commission d'études qui aurait pour tâche d'examiner les bases d'organisation d'un tel service et en second lieu, de déterminer quelle devrait être la préparation des jeunes gens, afin que quand le moment sera venu, on trouve des titulaires dignes de la haute mission patriotique qui leur serait confiée, en même temps qu'ils se créeraient d'intéressantes et lucratives situations.

Les rapports économiques — D'après les règlements de l'Ecole des Hautes Etudes, les étudiants de troisième année, sont tenus de rédiger un rapport ayant trait aux sciences enseignées à l'Ecole, c'est-à-dire sur une question économique quelconque. Le directeur désigne six sujets au commencement de l'année et chaque étudiant doit traiter celui qui lui est indiqué par le sort. Lors de l'examen de sortie, le jury apprécie ce rapport qui intervient pour une partie dans le résultat de l'examen. Les étudiants ont six mois pour effectuer ce travail.

Voici la liste des sujets qui ont été désignés et qui seront traités cette année :

1. La géographie du blé.
2. Le marché américain au point de vue des exportations canadiennes.
3. Organisation des banques canadiennes.
4. Les résultats de la création des chemins de fer au Canada.
5. Le commerce d'exportation cananien.
6. Conséquences économiques du percement de l'isthme de Panama.

---

(1). REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE. Vol. I p. 101. *L'organisation du service consulaire canadien.*

LEGENDE

1 à 10. Appartements du Directeur.
11. Bureau du Directeur.
12. Bureau de l'assistant.
13. Salle d'attente.
14. Hall d'entrée.
15. Concierge.
16. Antichambre.
17. Bureau du Secrétaire de l'Ecole.
18. Salle du conseil d'administration.
19. Bureau de l'administration.
20. Salle des professeurs.
21. Bureau du surveillant.
22. Entrée des élèves.
23. Soubassement.
24. Voûte.
25. Salle des élèves.
26. Entrée publique de l'amphithéâtre.
27. Soubassement du musée.

A. Escalier.
B. Escalier.
C. Ascenseur.

N. B.—La suite des appartements du directeur, les appartements du concierge et la chaufferie sont dans le soubassement.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE.

LEGENDE

28. Salle des Sciences commerciales (2e année).
29. Cabinet de physique.
30. Salle de réception.
31. Grand escalier.
32. Salle des essais et analyses.
33. Laboratoire des élèves.
34. Laboratoire des professeurs.
35. Chambre noire.
36. Cabinet de toilette.
37. Voûte.
38. Amphithéâtre.
39. Antichambre.
40. Musée commercial et industriel.

A. Escalier.
B. Escalier.
C. Ascenseur.

N. B.—La salle de réception peut être divisée en trois.

PLAN DU PREMIER ETAGE.

LEGENDE

41. Salle des Sciences commerciales (1ère année)
42. Salle des Sciences juridiques.
43. Matériel.
44. Salle des Sciences géographiques.
45. Salle des périodiques.
46. Salle de lecture.
47. Bibliothèque.
48. Cabinet de toilette,
49. Matériel.
50. Salle des Sciences maritimes.
51. Partie supérieure de l'amphithéâtre.
52. Partie supérieure du musée.

A. Escalier.
B. Escalier.
C. Ascenseur.

PLAN DU SECOND ETAGE

LEGENDE

53. Salle des Sciences commerciales (3e année).
54. Salle de cours.
55. Salle de cours (publicité).
56. Bureau de la *Revue Economique Canadienne.*
57. Salle de cours.
58. Salle de cours.
59. Matériel.
60. Salles des cours pratiques.
61. Matériel des laboratoires et projections.
62. Matériel et atelier de réparations.
63. Local de l'*Union des Etudiants.*
64. Cabinet de toilette.
65. Matériel.
66. Salle des Sciences économiques.
67. Musée commercial (produits canadiens).
68. Partie supérieure du musée.

A. Escalier.
B. Escalier.
C. Ascenseur.

N. B.—Un escalier situé à l'intérieur du musée donne accès aux galeries et au musée spécial du Canada.

PLAN DU TROISIEME ETAGE.

La télégraphie sans fil. — D'après le bureau de l'union télégraphique universelle, on compte actuellement au monde 1740 stations de télégraphie sans fil. Sur ce nombre, 1482 sont installées à bord des navires, 1050 sont affectées aux services publics, 614 aux services administratifs, 22 aux services privés, 20 au services de particuliers, 31 aux services d'assistance et sinistres maritimes, 3 aux services des recherches.

Si l'on considère cette statistique au point de vue de la répartition des postes entre nations, on remarque que l'Angleterre en a 640, l'Allemagne 280, la France 213, l'Italie 151, la Hollande 59, le Canada 43, l'Autriche-Hongrie 40, la Suède 32, le Brésil 31, le Japon 30, le Danemark 26, la Russie 17, le Portugal 13, les Indes 10, le Mexique 8, le Maroc 4. Il reste 115 stations pour les autres nations non énumérées.

A un autre point de vue, les postes établis à bord des navires sont répartis comme suit : 583 sur navires battant pavillon anglais, 262 pour l'allemand, 193 pour le français, 125 pour l'italien.

Pour les postes établis le long des côtes on remarque l'Angleterre en première ligne avec 57, le Canada 32, l'Italie 26, l'Allemagne 18, la Russie 15.

Ces statistiques sont intéressantes, vu la haute utilité pratique des communications radiographiques. On remarquera que le Canada se trouve en bonne place parmi les nations mettant à profit cette précieuse découverte scientifique.

Les marques de fabrique et de commerce. — La protection de la propriété commerciale et industrielle présente un intérêt considérable pour les négociants et industriels faisant des affaires hors de leurs pays. Un certain nombre de gouvernements se sont groupés en vue d'enregistrer les marques de fabrique et de commerce dans le but d'éviter les contrefaçons. Le service a institué à Berne un bureau qui a pour but de permettre une protection dans tous les Etats contractant et d'avoir recours contre toutes atteintes portées à leurs droits. Treize pays font actuellement partie de ce groupement qui publie une intéressante revue, qui est en lecture à la bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, reproduisant toutes les marques de fabrique enregistrées.

Les assurances maritimes. — Les annales des assurances maritimes ne signalent aucune année où les compagnies d'assurances ont eu tant à payer que durant l'année en cours. Le total des sommes payées, pendant le premier semestre, peut être évalué à 25 millions de dollars, c'est-à-dire plus du double de la somme payée pendant la période correspondante de l'année précédente. La statistique renseigne qu'il y a eu pendant cette période 3001 pertes totales ou partielles de bâtiments, de plus de 500 tonnes ; de ces sinistres 936 sont dus à des collisions, 848 à des accostages, 634 à la tempête. Elle indique de plus que 900 officiers et marins ont perdu la vie. Le naufrage du Titanic a naturellement contribué pour une bonne part dans les chiffres qui viennent d'être cités. Un autre naufrage qui aurait pu élever considérablement le chiffre des pertes, est celui de l'Océana qui transportait des lingots évalués à plus de trois millions et demi de dollars. La recrudescence des sinistres maritimes et les sommes élevées payées par les assureurs ont eu pour conséquence naturelle, une élévation considérable des primes d'assurances.

L'industrie hôtelière en Suisse. —Une des principales industries de la Suisse, est l'industrie hôtelière. Voici quelques renseignements se rapportant à cette industrie, tirés du rapport de la Banque Fédérale Suisse.

Les capitaux engagés dans l'hôtellerie étaient de 500 millions de francs en 1894 et sont passés à 800 millions en 1911. On évalue à 60 milles le nombre de personnes qui trouvent un emploi dans l'industrie hôtelière et ils reçoivent ensemble, en salaires, le chiffre remarquable de 14 millions de francs. Enfin, les statistiques évaluent le montant global des pourboires reçus dans les hôtels, à quatre millions de francs par an. Le nombre d'étrangers qui visitent la Suisse et logent dans les hôtels est de deux millions par an. L'ensemble des dépenses faites par ces voyageurs est évalué à 200 millions.

On voit par les chiffres qui précèdent, l'importance de cette industrie dans ce pays de montagnes et de lacs. Il existe à divers points de vue, une grande analogie entre la Suisse et le Canada et il est vraisemblable qu'il serait possible d'attirer ici bon nombre de visiteurs, par une publicité bien comprise et aussi par la création de bonnes routes recherchées des touristes. Les chiffres indiqués plus haut, montrent que le tourisme peut être une source de revenus importante pour un pays, et chose remarquable toutes les catégories de commerce et de métier bénéficient de ces revenus.

Un congrès douanier. — Un congrès international de règlementation douanière aura lieu à Paris dans le cours du mois de Mai 1913. La décision a été prise par les ministres des finances,

des affaires étrangères et du commerce, à la suite du vœu émis par la société des industriels et commerçants français. Le congrès précédent a eu lieu en 1900 et comme celui-ci, le prochain réunira des délégués officiels de tous les pays en vue d'examiner et de discuter les questions douanières et économiques d'intérêt général, dont la solution sera de nature à faciliter et à développer les relations et les échanges internationaux. Les différentes questions qui seront discutées sont les suivantes : 1. De l'intérêt qu'il y aurait à créer un bureau international de statistique douanière, en vue de grouper tous les renseignements d'entrée et de sortie des marchés dans les différents pays, et d'établir un tableau synoptique de leurs mouvements et de leurs échanges commerciaux. 2. Comment établir une réglementation en ce qui concerne : (a) les voyageurs de commerce, (b) leurs échantillons. 3. Etude des moyens de dispenser du paiement d'entrée les marchandises importées à condition. 4. N'est-il pas désirable que les litiges en douane soient, dans tous les pays, renvoyés à des expertises ? Quel est le système qu'il conviendrait de généraliser, l'expertise légale ou les commissions ou comités mixtes ? 5. Convient-il de poursuivre la conclusion d'un accord international tendant à adopter une définition uniforme du "poids brut" et du "poids net" pour l'application des droits de douane ?

A propos de pêcheries. — La migration des poissons est une question intéressante dans un pays où les pêcheries ont une importance aussi grande qu'en Canada. Les études faites sur cette question peuvent souvent servir d'indications renseignant sur les procédés de pisciculture. L'Union des pêcheurs allemands vient de prendre à ce sujet une initiative intéressante en vue d'étudier la migration des poissons d'eau douce. Dix mille jeunes anguilles ont été munies d'une petite plaque en argent fixée en avant de la nageoire dorsale, et portant les lettres D. F. V. (Deutche Fischer Verein, c'est-à-dire, Union des pêcheurs allemands) et un chiffre de classement. Ces anguilles ainsi marquées ont été mises dans les principaux cours d'eau et les membres des sociétés de pêche ont été invités à renvoyer les plaques qui parviendraient en leur possession, au laboratoire de biologie marine à Hambourg, en indiquant l'endroit de la pêche, le poids et la longueur du poisson. Les expéditeurs recevront pour chacune des plaques renvoyées une prime de 25 centins. Il sera ainsi permis d'établir par là, non seulement la migration de ces poissons, mais aussi les lieux qu'ils recherchent et ceux les plus favorables à leur développement.

Congrès d'union postale universelle. — Le congrès de l'Union Postale Universelle aura lieu à Madrid en 1913. La principale question qui sera examinée est celle de l'introduction du port universel des lettres à deux sous. La taxe internationale

telle qu'elle est actuellement existe depuis 37 ans, sans avoir subi aucune modification. Il y a longtemps qu'elle est considérée comme trop importante et qu'on est d'accord pour reconnaître qu'elle exerce une influence néfaste sur le trafic. Le déficit financier que l'on appréhende par l'application du port universel à deux sous ne peut être que minime et l'augmentation du trafic qui en résulterait le ferait disparaître en peu d'années. Le développement du commerce international serait largement favorisé, car des communications moins coûteuses entraîneraient d'autre part une augmentation du chiffre d'affaires, donc une augmentation de recettes douanières pour les caisses de l'Etat. De plus l'unification du port interne et externe faciliterait aux ressortissants de tous les pays résidant à l'étranger l'abonnement aux revues et aux journaux, etc., et augmenterait les relations intellectuelles internationales.

Ajoutons que l'expérience a démontré, dans les réductions faites dans le passé dans les services d'expédition postaux, qu'une diminution de tarif a toujours eu pour conséquence une augmentation de trafic qui a, en un court laps de temps, donné des recettes supérieures à celles qui existaient avant la réduction.

A bien des points de vue donc, la réforme est souhaitable et il est à espérer qu'elle sera adoptée peu après le congrès de Madrid.

Le port de Francfort-sur-Mein. — La ville de Francfort-sur-Mein vient d'inaugurer son nouveau port qui a été établi en vue de l'avenir. La superficie totale est d'environ quatre millions et demi de mètres carrés, dont 340,000 de surface d'eau La longueur des quais est de 12 kilomètres et ceux-ci sont longés. par 70 kilomètres de voies ferrées et 30 kilomètres de routes carrossables. Le port est accessible aux bâtiments de 500 tonnes et la profondeur des bassins sera de 2 mètres 70. Une gare de chemin de fer ayant deux kilomètres de long sera construite et divisée en cinq groupes de voies, ayant chacune une disposition spéciale. Tous les points du port seront en communication directe avec le chemin de fer ; le long des quais et des entrepôts la voie est triple, celle du milieu étant réservée au trafic, celle du côté des quais au transbordement et la troisième au chargement et déchargement des marchandises. Le port aux charbons qui est muni de nombreuses grues électriques, est divisé en plusieurs sections desservies par groupes de deux par des voies transversales larges de 7 mètres. Le nouveau port qui est construit à l'est de la ville se divise en trois parties principales, ce sont, le port inférieur s'étendant hors de la ville sur une longueur de deux kilomètres en plus du port ouvert sur le fleuve et comprenant un avant-port sur lequel se greffent deux longues darses parallèles au fleuve : cette partie est destinée surtout au commerce et au transit. Le port supérieur, qui

n'est pas encore achevé, s'étendra sur une longueur de deux kilomètres en amont du barrage d'Offenbach ; cette partie du port sera spécialement réservée aux établissements industriels qui pourront être construits le long des bassins ; il comprendra un bassin principal sur lequel s'embrancheront trois autres bassins parallèles ; ces quatre bassins auront un débouché commun sur le fleuve ; de plus cette partie du port comprendra un abri spécial pour le bois de flottage.

Enfin la troisième partie sera réservée entièrement aux établissements industriels qui seront reliés aux deux parties précédentes par des routes et voies ferrées. Les crédits prévus pour les améliorations apportées au port de Francfort-sur-Mein, qui n'est qu'un port intérieur, sont de 90 millions de francs. L'importance de cette dépense montre que les Allemands ne ménagent rien quand il s'agit de développer leurs voies de communication, car ils se rendent parfaitement compte de ce que celles-ci sont un des facteurs du développement économique de leur pays.

Les chambres de commerce en Russie. — Un projet d'organisation de Chambres de commerce et d'industrie vient d'être achevé par le ministère du commerce de Russie et présenté au conseil des ministres. Il y a quelque temps déjà que le Gouvernement Russe a l'intention de créer cette organisation et de lui donner un caractère officiel. Les dépenses de ces institutions seront couvertes au moyen d'un impôt spécial et obligatoire, payable par les entreprises commerciales et industrielles, qui en retour auront le droit de s'y faire représenter par des délégués. D'après le projet, les attributions de ces chambres de commerce comprendront une partie des attributions que possède actuellement le ministère impérial de commerce. Le projet prévoit la création de 16 chambres pour débuter.

Le recensement aux Indes anglaises. — D'après le recensement qui vient d'être terminé, les Indes Anglaises comptent à présent 312,500,000 habitants. Dans ce total figurent 43 millions d'enfants de moins de 5 ans et dans ce dernier chiffre les filles dépassent les garçons de 639,000. La statistique fait remarquer une chose étonnante ; le nombre des filles décroit avec l'âge. Dans le total des enfants de 5 à 10 ans, les garçons forment déjà une majorité de un million, de 10 à 15 ans, 18 millions et demi contre 15 millions et un quart seulement de filles. Plus tard l'élément féminin reprend la prépondérance numérique. Dans les 5 millions d'habitants qui comptent plus de 70 ans les femmes sont en majorité de 350 mille.

Ayant recherché la raison de cet état de choses, les statisticiens ont constaté que la grande mortalité des jeunes filles, est

due aux mariages contractés selon la mode hindoue, c'est-à-dire trop précoces. Ainsi le "Times" affirme que 303,425 filles de moins de 6 ans sont mariées et 17,700 d'entre elles sont veuves ; 2 millions et demi de 5 à 10 ans sont mariées, sur lesquelles il y a près de 100,000 veuves. Sur le total, au 31 mars 1911, il y avait 9,416,642 filles ayant moins de 16 ans, qui avaient contracté mariage.

Au point de vue de l'instruction publique, la statistique est également intéressante. Sur 66 millions d'habitants de plus de 20 ans, 13,500,000 savent lire et écrire. Ils se répartissent ainsi : 9 millions d'Hindous, 2 millions de musulmans, 2 millions de boudhistes et 600,000 chrétiens. La proportion la plus remarquable est celle des chrétiens dont un quart ont une certaine instruction, leur chiffre total n'étant que de 2 millions.

Le service téléphonique mondial. — "Le bulletin de l'association des abonnés au téléphone" vient de publier une statistique intéressante. D'après elle, le nombre de téléphones en service dans le monde, au premier janvier 1911, était de 11,271,893, en augmentation de 1,016,968 sur l'année précédente, soit près de 10 p. c. Naturellement, les Etats-Unis tiennent la tête de loin, pour le chiffre d'appareils avec plus de 7 millions et demi, représentant 8,1 pour cent habitants. Vient ensuite le Canada, avec 284,-373 appareils ou 3,7 pour cent habitants.

Les pays européens sont classés dans l'ordre suivant : le Danemark, la Suède, la Norvège, la Suisse, l'Angleterre, le Luxembourg, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande, la Belgique, la France. Ces deux derniers pays n'ont que 0,6 d'appareils pour cent habitants. Il faut remarquer que les grandes villes d'Amérique, comme New-York et Chicago possèdent un plus grand nombre d'appareils en usage que la France entière.

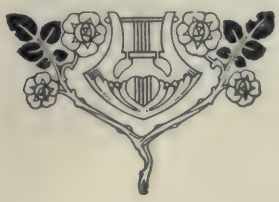

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Annuaire financier et économique du Japon (1). — Ce volume publié par le ministère des Finances, sous la direction A. J. Jutchi, est absolument remarquable. Il donne une idée précise des progrès étonnants de l'Empire et cela dans tous les domaines. Il n'est guère possible dans le cadre assigné à un compte rendu, d'analyser les sept parties constituant cet intéressant annuaire. Ces parties traitent successivement des finances, de l'agriculture, industrie et commerce, du commerce extérieur, des communications et enfin les deux dernières, traitant de la Corée, de Formose et Sakhaline. Un appendice traite de la situation financière et économique de la province de Kwantung. Les tableaux statistiques sont dressés avec beaucoup de soins et d'une façon bien compréhensible, même pour celui qui serait peu habitué à les consulter ; ainsi chacun d'eux a, en note, la valeur équivalente des mesures du système métrique. De nombreux diagrammes sont dressés avec beaucoup d'ingéniosité et une excellente carte de l'empire portant tout ce qui est intéressant, est annexée. Ajoutons que cet annuaire et ses annexes sont en très bon français et qu'il pourrait être pris comme modèle de publications du genre, en bien des pays.

Paddys et riz de Cochinchine(2).—Cet ouvrage publié sous le haut patronage de la Chambre de Commerce de Saïgon, est un remarquable travail d'ensemble sur un produit qui a la plus grande importance pour la Cochinchine. Secrétaire de la chambre de Commerce de Saïgon, l'auteur était bien placé pour recueillir une abondante documentation permettant d'envisager son étude à tous les points de vue. C'est ainsi qu'il montre la culture, la main-d'œuvre, l'industrie, le commerce des paddys, donne des renseignements sur le mouvement des exportations, sur le système fiscal, etc. Il faut mentionner aussi les graphiques et tableaux statistiques qui complètent l'ouvrage et contribuent certainement à faire mieux connaître les paddys et les riz de Cochinchine, but que se proposait l'auteur en l'écrivant.

---

(1). Ministère des finances.—Un vol. in-4 de 204 p. avec appendice de 46p. Carte et diagrammes hors texte.—Editeur: Imprimerie Impériale, Tokyo.

(2) A. Coquerel.—Un vol. in-8; avec tableaux, statistiques et diagrammes hors texte.—Editeur: A. Rey, 4 rue Gentil, Lyon.

Joint Stock Company Bookkeeping (1). — Le livre publié par M. Johnson a pour but d'aider ceux qui ont la charge de l'organisation des bureaux de Compagnies financières. Etant écrit après de soigneuses observations et une longue expérience, il présente des garanties sérieuses qui lui ont fait accorder la faveur du public. C'est ce qui explique d'ailleurs qu'il en est à sa treizième édition. Il faut ajouter que, c'est également en raison de la personnalité de l'auteur qui a publié divers travaux, dont nous avons déjà rendu compte, et est principal de l'Ontario Business College et ancien président de l'Institute of Chartered Accountants of Ontario.

Attitude of American Courts in labor cases (2). — Cet ouvrage fait partie des études historiques, économiques et de droit public, publiées par la Faculté des Sciences politiques de la Colombia University. C'est une étude intéressante de législation sociale, basée sur les décisions exprimées par les juges dans les différents cas qui leur ont été soumis. C'est donc un travail ayant un caractère absolument pratique et que tous ceux qui s'intéressent aux problèmes souvent complexes posés par la législation du travail consulteront avec fruit. L'ouvrage est divisé en trois parties. La première étant une introduction, la seconde traitant de l'activité des unions et la troisième de la législation.

Latins ou Germains (3). — L'auteur de cette intéressante brochure s'attache à montrer que pour qu'un peuple progresse, il ne faut pas que la culture latine soit la seule qu'il reçoive, et il prétend que la culture scientifique conduit beaucoup plus loin au point de vue du développement économique. Il établit un parallèle saisissant entre les Latins et les Germains et Anglo-Saxons. D'après les statistiques officielles, il y aurait en Allemagne 164,720 élèves faisant des études latines sur un total de 10,410,427. Ces chiffres en disent long et il faut les rapprocher du merveilleux développement économique de l'Empire allemand. Les conclusions sont intéressantes et ont pour titre: Nécessité de donner au programme un caractère d'unité et de continuïté. D'après l'auteur il faut donner un vigoureux coup de barre vers l'enseignement scientifique. car c'est cet enseignement qui conduit un pays aux premiers rangs. Toutefois il ne faut pas rejeter absolument la culture latine et voici

---

(1). J. JOHNSON.—Un vol. in 8, relié de 217 p.—Editeur: Ontario Business College, Belleville.—Prix : $1.75.

(2). G. GORHAM GROAD, professeur à l'Université de l'Ohio.—Un vol. in 8, de 400 p.—Editeur : Colombia University, New-York.—Prix : $2.50.

(3). H. LEBRUN, professeur à l'université de Gand.—Br. in-8 de 63 p.—Editeur : A. Godenne, 79, rue de l'Ange, Namur.

comment il s'exprime :" Faut-il rompre tout contact avec la culture française ainsi que certains le préconisent ? Ce serait folie. Non, tel ne doit pas être notre idéal. Efforçons-nous au contraire de prendre à ces deux cultures ce qu'elles ont de bon.

"Soyons latins par le culte de la forme, la clarté de la pensée, l'élégance du style et l'abondance de la parole. Soyons germains, dans l'étude de la réalité et la recherche scientifiqne, par la persévérance, la discipline, la précision et l'esprit méthodique d'organisation."

La vie internationale (1). — Ce petit livre fait partie de la bibliothèque d'économie sociale publiée sous la direction de M. H. Joly, de l'Institut, ancien président de la société d'économie sociale. Les relations internationales sont une nécessité contemporaine pour des raisons multiples. Elles deviennent chaque jour plus nombreuses bien qu'étant parfois d'établissement difficile en raison d'intérêts opposés. Le droit international règle bon nombre de points et les faits internationaux ont été établis à la suite de conventions entre Etats. La vie internationale donne un exposé sommaire des principales questions intéressant les peuples, leur apportant plus de bien-être par l'échange de produits et de services, comme par les aspirations intellectuelles et moras qui leur sont communes.

La politique de réforme sociale en Angleterre (2). Ce petit volume qui fait partie des actualités socioles toujours intéressantes publiées par les Instituts Solvay, reproduit quatre conférences données à l'Institut par le "Eighty Club" de Londres. Le sujet de ces conférences suffit pour indiquer tout l'intérêt qu'elles ont dû présenter, surtout si l'on tient compte de ce qu'elles ont été suivies d'une discussion générale, à laquelle ont pris part les membres de la délégation du "Eighty Club" et différentes personnalités s'occupant des questions sociologiques. Ces conférences ont eu pour objet la politique agraire, la politique sociale, la politique industrielle, la politique fiscale. L'Institut Solvay a eu une heureuse idée de publier ces travaux qui constituent une bonne documentation pour ceux qui veulent étuder la politique sous ses différents aspects, moderne du Royaume-Uni.

Manuel élémentaire de droit commercial belge (3). — En écrivant ce livre, l'auteur a voulu mettre à la

---

(1) VTE COMBES DE LESTRADE, membre de l'Institut.— Un vol. in-12 de 190 pages. — Editeur: Victor Lecoffre, Paris.—Prix : Frs. 2

(2) INSTITUT SOLVAY.—Un vol. in-16, de 191 pages.—Editeurs: Misch et Thron, 126, rue Royale, Bruxelles.

(3) O. ORBAN : — Professeur à l'université de Liège. Un vol. in-12 relié toile de 395 p.— Editeur: Librairie Albert Dewit, 53, rue Royale, Bruxelles.

disposition des écoles un manuel élémentaire, mettant en relief les principes essentiels du droit commercial. Le livre était destiné aux écoles moyennes et professionnelles, l'étude du droit doit se réduire à des notions sommaires, qui doivent néanmoins avoir une grande précision en même temps qu'un caractère pratique. Il est intéressant de remarquer que l'auteur a signalé et étudié au point de vue juridique,les ducuments dont l'étude fait avec l'arithmétique commerciale, la tenue des livres, etc., l'objet d'un enseignement spécial. Cet ouvrage est parfaitement conçu, aussi l'emploi en est-il autorisé par le conseil de perfectionnement dans les établissements d'enseignement moyen du premier et du second dégré ; il s'occupe du droit commercial belge, mais peut néanmoins être consulté avec fruit par tous ceux qui ont intérêt à connaître la législation s'appliquant aux affaires.

Le principe de la politique régulatrice des changes (1). — Le livre de M. Ansiaux est une contribution aux études sociales de l'institut de sociologie Solvay, et comme la plupart des ouvrages de cette collection, il est hautement éducatif. Les échanges jouent un rôle de la plus haute importance dans les relations internationales et leur étude mérite la plus sérieuse attention.

L'auteur a consacré la première partie, qui est exclusivement théorique de ce travail, à la recherche des causes de la dépréciation des changes et montre dans le premier chapitre les mouvements internationaux de la monnaie métallique ; dans un second, la théorie de Goschen, en fait l'examen et la critique; dans un troisième, les causes des fluctuations des échanges dépréciés. La econde partie du livre est consacrée à la recherche des moyens pratiques de la défense de l'étalon lorsqu'il est normal, de restauration et de consolidation lorsqu'il ne l'est point ou a cessé de l'être. Cette seconde partie se divise également en plusieurs chapitres qui sont : le remède usuel, la hausse du taux de l'escompte ; de quelques autres correctifs monétaires des changes ; une politique des changes à rebours ; des correctifs extra-monétaires de la balance des comptes et la correction des changes dépréciés.

Rien que cette énumération des questions étudiées indique suffisamment l'importance de ce travail et montre qu'il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques de sciences économiques et financières.

L'Italie contemporaine (2). — Cet ouvrage qui porte en sous titre " Enquête sociale " fait partie de la collection de

---

(1) M. ANSIAUX, professeur à l'Université de Bruxelles. — Un vol. relié toile in-8o de 259 p.—Editeur : Misch et Thron, 126, rue Royale, Bruxelles.

(2) H. JOLY, membre de l'Institut. — Un vol. in-16 de 314 p. —Editeur: Bloud & Cie, Paris. — Prix : Fr. 3.50

études de morale et de sociologie. L'auteur avait été chargé d'une mission, par l'Académie des sciences morales, qui consistait à étudier les luttes de la grande et petite propriété, dans la haute Italie, les résultats qu'elles semblent avoir produits et les répercussions qu'elles ont pu avoir sur le mouvement de la criminalité du pays. Il en a profité pour étudier la péninsule à divers points de vue et ces études ont eu cet ouvrage pour résultat. Il examine successivement l'esprit public, les prix et les salaires en Italie, les conditions essentielles de la vie, la recherche du progrès économique, les œuvres sociales de l'Italie du Nord, la réforme rurale, les fermages collectifs, etc.. Ecrit d'une plume alerte et impartiale, cet ouvrage doit être lu par tous ceux qui s'intéressent à quelque titre que ce soit, aux choses d'Italie.

La photographie artistique par l'agrandissement (1). — Dans ce travail de lecture facile et de substance entièrement assimilable, M. J. Carteron a entrepris de prouver que le seul fait d'agrandir un cliché de petit format a pour résultat d'atténuer grandement les défauts inhérents aux images de cette catégorie : abondance de détails inutiles, perspective géométrique faussée, manque de relief et de perspective aérienne, etc.

Mais il ne lui suffit pas de donner la preuve de ce qu'il avance ; il expose dans leurs grandes lignes les différentes méthodes d'amplification à la lumière du jour et à la lumière artificielle et décrit les principaux types d'appareils dont l'usage est courant. Envisageant particulièrement le papier au gélatino-bromure, il aborde son développement et fournit les formules des révélateurs les mieux appropriés. Il traite enfin de l'agrandissement indirect en vue de l'obtention d'épreuves à la gomme bichromatée, au charbon, aux encres grasses, c'est-à-dire aux divers procédés qui admettent la plus grande part d'intervention de l'opérateur et qui, par suite, se prêtent le mieux à l'interprétation artistique du sujet.

Le développement-fixage combinés (2). — Dans ces dernières années, les revues photographiques ont, à plusieurs reprises, agité la question du développement et fixage combinés en une seule opération.

L'auteur a pensé faire œuvre utile en consacrant quelques pages à cette méthode peu connue, et qui mérite cependant mieux que l'indifférence avec laquelle on l'a accueillie jusqu'ici. Il a classé et collationné les formules qu'il a trouvées éparses dans différentes

---

(1). J. CARTERON.—Br. in-16 de 39 p. de la bibliothèque de Photo-Revue —Editeur : Charles Mendel, Paris.—Prix : fr. 0.60.

(2). V. CREMIER.—Une brochure in-16 de 40 p. de la bibliothèque de Photo-Revue.—Editeur : Charles Mendel, Paris.—Prix : fr. 0.60.

publications, et les a fait suivre de celles qu'il a composées lui-même ou qui lui ont paru tout particulièrement recommandables.

Les amateurs trouveront donc dans cette opuscule toutes les données de la question, et ils pourront, si bon leur semble, se livrer à des essais comparatifs au moyen des formules contenues dans cet intéressant travail.

Les grands marchés financiers (1). — Ce livre est le recueil des cinq conférences faites sur l'initiative de la *Société des anciens élèves de l'Ecole des Sciences Politiques*, par MM. Albert Aupetit, Lucien Brocard, Jacques Armagnac, Gabriel Delamotte et Georges Auber, sous la présidence de MM. Paul Deschanel, Jean Buffet, Paul Cambon, Paul Beauregard et Raphaël-Georges Lévy, et qui ont obtenu le plus grand succès auprès des représentants du monde diplomatique, politique et financier. Elles se rapportent aux marchés de Paris, des provinces françaises, de Berlin, de Londres et de New-York, et sont précédées d'un discours préface dans lequel M. Raphaël-Georges Lévy a exposé les grandes lignes du plan d'ensemble.

Au sujet de chaque milieu financier, les auteurs ont étudié les divers aspects du marché, soit au point de vue des emplois de fonds à courte échéance, soit à l'égard des placements à long terme et de la négociation des titres. Ils ont approfondi les questions d'actualité : abondance des disponibilités et réserves d'or, conditions des avances et de l'escompte, émigration des capitaux et émission de valeurs étrangères, appui fourni à l'industrie nationale, rôle des établissements de crédit des banques locales, des trusts, des banques d'émission, relations entre les divers agents opérant en Bourse et rapports de la Bourse avec l'Etat.

Le souci de présenter leurs idées sous la forme la plus vivante, en leur donnant pour bases les faits qui, dans ces derniers temps, ont le plus chaudement passionné l'opinion publique, n'a pas empêché les conférenciers de conserver une attitude de haute impartialité en jugeant les situations à la lumière d'une science objective et désintéressée. La clarté et la rigoureuse précision du style rendent agréable la lecture de ces pages, si riches d'une substance intéressante, pour tous ceux qui désirent bien connaître les dernières étapes de la vie financière.

German export guide (2). — Cet ouvrage est un annuaire, des industries d'exportation d'Allemagne, pour l'année 1912. Il est publié par l'Hanseatischer Export Verlag de Hambourg,

---

(1). Un vol in-16 de 362 p.—Editeur : Librairie Félix Alcan, Paris.—Prix : frs. 3.50.

(2) Un vol. in-12. relié toile de 560 p.—Editeur : Hanseatischer Export Verlag de Hambourg.

et est absolument remarquable. Il donne une idée de la façon de procéder des Allemands pour conquérir les marchés étrangers. Le même livre est publié en anglais, en français et en espagnol. Il contient des détails intéressants sur toutes les industries allemandes d'exportation ; celles-ci sont divisées en un certain nombre de grandes catégories et chacune d'elles contient un article de fond sur la technologie, sur la fabrication, dû à une plume autorisée et un article sur le mouvement du commerce donnant les statistiques, en valeur et en quantité, des exportations, et finalement la liste des producteurs avec des annonces diverses.

L'association qui publie ce livre rend un éminent service à l'industrie allemande et il est certain que son activité n'est pas stérile. Il y a là un exemple à méditer et même à suivre.

Otahiti (1).—Parmi tant de récits de voyages publiés dans ces dernières années, on chercherait en vain un livre sur l'Océanie française. La difficulté d'accès de ces petites îles isolées du reste du monde a jusqu'ici, semble-t-il, écarté les observateurs.

L'auteur d'"Otahiti", qui a visité la Polynésie au cours d'un voyage autour du monde, a pensé qu'il valait la peine de fixer les impressions rapportées par lui de la petite colonie océanienne dont si peu de Français se font, aujourd'hui encore, une idée exacte.

Mais ce livre est quelque chose de plus qu'un ordinaire récit de voyage, car M. Henri Lebeau a su marquer par ses tableaux de la nature et de la vie tahitiennes et par son analyse pénétrante de l'âme indigène, le caractère de la Tahiti moderne, c'est à-dire le contraste qui partout s'y révèle entre la nature à la fois grandiose et riante de l'île et la pitoyable décadence de la race qui l'habite. Faire voir les indigènes tahitiens tels qu'ils achève de mourir dans leur cadre d'idylle tropicale, en même temps qu'évoquer pour le lecteur la volupté douce, l'idéal bien-être du séjour au pays de l'éternel été, avec la mer toujours présente, tel est le but, qui n'était pas indigne d'un artiste, que l'auteur de ce livre s'est proposé d'atteindre.

La chimie amusante (2).—Sous ce titre " la Chimie amusante, sans appareils, à la portée de tous, à l'aide de fleurs et des liqueurs qui peuvent en être extraites", M. Dronne vient de faire paraître un livre dans lequel se trouvent décrites un grand nombre d'expériences curieuses et variées dont il est impossible de donner un résumé dans l'espace restreint réservé à un compte rendu. Les

---

(1). HENRI LEBEAU.—Un vol in-18 de 259 p.—Editeur: Librairie Armand Colin, rue de Mézières, 5, Paris.—Prix: 3 fr. 50.

(2) F. DRONNE.—Un vol. in-8 de 262 p.—Editeur: M. Bourdain, rue du Mail, 16, Blois —Prix: franco Frs. 4.

expériences qui figurent dans cet ouvrage permettent à l'opérateur de les présenter comme appartenant aussi bien à la physique qu'à la chimie. Elles peuvent être exécutées à l'aide de produits simples, connus de tout le monde, de coût insignifiant et sans connaissances spéciales, même par des personnes n'ayant aucune notion de chimie. Tout en étant très instructif, ce livre donne des renseignements sur ces expériences qui sont une distraction pour ceux qui voudraient bien s'y exercer.

Les principales Puissances du monde (1) Ce livre est un des ouvrages publiés par l'auteur pour les classes de philosophie et de mathématiques. Comme les autres volumes publiés par eux et constituant un cours complet de géographie et dont nous rendrons compte ultérieurement, il mérite les suffrages et toute l'attention de ceux qui s'intéressent à l'enseignement de la géographie, à quelque titre que ce soit.

Divisé en trente leçons, il est une récapitulation générale des principaux pays du monde, envisagés d'une façon sommaire à tous les points de vue. Une telle récapitulation est très appréciable pour les élèves qui sont à la veille de terminer leurs études moyennes, car elle leur rappelle des généralités qu'il convient de connaître. Signalons que chacune des leçons est suivie d'une bibliographie d'ouvrages à consulter ainsi que d'une série de devoirs et d'exercices à faire par les élèves. Abondamment illustré, contenant des cartes et diagrammes, l'ouvrages parle en même temps par les yeux et les élèves en tirent ainsi un double profit. Il a rarement été donné de voir un ouvrage, pour l'enseignement des siences géographiques, aussi bien conçu que celui-ci qui mérite le plus grand succès.

(1) H. BUSSON, J. FÈVRE et H. HAUSER.—Un vol. in-12 relié toile de 579 p., avec 83 gravures et 119 cartes.—Editeur: Félix Alcan, 108, Boul. St-Germain, Paris.—Prix : Fr. 3.50.

LA POLITIQUE COMMERCIALE DE L'ANGLETERRE

A aucune époque de l'histoire, la politique commerciale n'a aussi visiblement dominé les relations internationales que de nos jours. Cette politique est en chaque pays une fonction de sa situation économique. Les nations trouvent une de leurs principales sources de vie dans le commerce extérieur, qui existe par les débouchés que lui ouvre la politique commerciale. Tous les gouvernements le savent, aussi ont-ils la préoccupation de mettre la diplomatie au service du commerce. Un fait significatif, c'est que malgré que les fonctions consulaires aient été revêtues de prérogatives diplomatiques, les grands Etats ont créé des postes d'attachés commerciaux près des légations et des ambassades, bien que depuis quelque temps, les épreuves d'admission dans la carrière diplomatique portent plus sur des questions économiques que sur des questions de droit international ou sur des questions relatives à l'histoire diplomatique du monde. " La diplomatie est devenue l'intime associée du progrès commercial," a déclaré avec raison Sir Edmund Monson qui fut ambassadeur d'Angleterre à Paris. La valise diplomatique est devenue la valise du commis-voyageur et ne contient, dans son compartiment secret, que tarifs et prix-courants. En réalité, le secret de réussite, est d'y mettre de l'*opportunisme*. L'évolution économique doit se plier aux circonstances de temps, de lieux et ne peut s'accommoder d'un exclusivisme sans réserve, lui enlevant toute la souplesse qui lui est indispensable.

L'Angleterre, que l'on se plaît à citer comme modèle pour son esprit pratique, n'a jamais suivi une autre politique que celle de l'*opportunité*. Hâtons-nous de dire qu'elle n'est pas la seule. L'étude de la politique de tous les pays, montre que toujours l'*opportunisme* a déterminé l'orientation de leur politique commerciale. Celle-ci doit avoir pour seul fondement " l'intérêt bien compris ". Tous les systèmes économiques, quels qu'ils soient, doivent reposer sur ce fondement ; il y aura peut-être des différences dans la manière de comprendre cet intérêt et de le servir, ce qui conduira parfois à des politiques diamétralement opposées. Jusqu'à un certain point, les industries d'un pays peuvent exiger et obtenir une protection, à l'aide de laquelle elles peuvent subsister, sans

qu'il s'agisse nullement de faire violence au libre jeu des lois naturelles ; ce certain point sera atteint au moment où la protection deviendra un privilège pour certaines personnalités ou certaines classes, privilège accordé au détriment de l'intérêt général. Une telle déclaration nous met à l'aise et nous permet d'envisager notre sujet avec la plus grande impartialité. Presque tous les pays ont appliqué d'une façon plus ou moins radicale les principes de Manchester ; chez la plupart, une réaction s'est produite, ce qui est une manifestation indiscutable de leur *opportunisme*.

Au début du XIXième siècle la Grande-Bretagne possédait en elle-même tous les éléments nécessaires à une grande prospérité économique : situation géographique, étant une île à proximité de la partie la plus active de l'Europe continentale et sur la route de l'Amérique, ayant des fleuves de pénétration, des ports excellents, un sol fertile, des houillères, des minières, des carrières, etc. Aussi, à cette époque, elle était loin d'être libre-échangiste. L'agriculture était protégée pour satisfaire les gros propriétaires ; l'industrie, par suite des inventions mécaniques récentes, traversait une période de transformation et avait également besoin de protection ; c'est pourquoi la sortie des machines et des laines brutes était prohibée.

L'acte de navigation, publié en 1652 par Olivier Cromwell, était toujours en vigueur et apportait à la marine anglaise une protection qui lui avait donné la prospérité et la prépondérance sur toutes les autres. On connaît le protectionnisme à outrance de cet acte dont nous rappellerons les principales stipulations : le monopole du commerce avec les colonies était réservé à la marine anglaise, pour les marchandises importées en Angleterre, l'importation ne pouvait se faire que sous pavillon anglais ou sous pavillon du pays importateur ; les officiers à bord des navires anglais devaient être de nationalité anglaise, ainsi que les trois quarts de l'équipage ; le cabotage était réservé au pavillon anglais. Cet acte, fait dans un but politique, fut un puissant appui pour la marine anglaise à laquelle il conférait une sorte de monopole.

Le changement dans la politique commerciale de l'Angleterre au commencement du XIXième siècle, est dû à une cause toute occasionnelle ; la protection fut abandonnée vers 1815, par suite d'une dépression que subit l'industrie. Le blocus continental dirigé contre l'Angleterre ne lui avait pas fait un bien grand tort, le commerce britannique exclu du continent s'était avidemment rejeté sur les colonies et les pays d'outre-mer et s'y était créé de nouveaux débouchés et l'éloignement de ceux-ci fut la cause d'un développement considérable des moyens de transports maritimes.

Quant au résultat au point de vue industriel, deux faits importants sont à signaler : augmentation de la population industrielle au détriment de la population agricole qui devient insuffisante, et insuffisance des matières premières par suite de l'extension considérable de l'industrie. De ces deux faits découle une nécessité primordiale : importation des céréales et des matières premières et cela au meilleur compte possible. C'était indispensable pour la production à bas prix, seul moyen de lutte restant à l'Angleterre, car le blocus qui venait d'être levé avait eu pour effet de favoriser les industries européennes qui s'étaient outillées et lui faisaient une vive concurrence. A sa levée, les producteurs d'Europe firent entendre de véhémentes réclamations et tous les pays du continent dressèrent des barrières douanières plus ou moins élevées. D'autre part, le Royaume-Uni avait perdu le monopole commercial du commerce avec ses colonies ; il devenait donc absolument indispensable, pour que l'industrie puisse vivre, qu'elle produise à bas prix, et pour produire à bas prix, il fallait lui fournir à bon marché, 1° la main-d'œuvre, 2° les matières premières. La main-d'œuvre à bon compte ne pouvait s'obtenir que par l'importation en franchise de tous les produits servant à l'alimentation de l'ouvrier et coûtant meilleur marché à l'étranger, de même c'est par l'importation en franchise des matières premières servant à l'industrie que le coût du produit manufacturé pouvait être réduit.

Ces importations en franchise n'étaient pas suffisantes, il fallait de plus que la libre concurrence des transports ait pour conséquence une réduction plus grande du coût. En 1820, les marchands de Londres adressèrent une pétition à la chambre des communes à la suite de laquelle le ministre Huskisson ordonna des enquêtes et celles-ci aboutirent à un mouvement libre-échangiste. L'intérêt de l'industrie, que l'on pressentait comme devant être la grande force de l'Angleterre, exigeait que l'on entrât dans cette voie, en s'attaquant tout d'abord à l'acte de navigation. La marine anglaise étant la plus forte, n'avait rien à craindre de la libre concurrence ; elle ne pouvait au contraire qu'y gagner. Depuis l'indépendance de l'Amérique du Nord, les marchandises importées en Angleterre par navire américain, étaient frappées d'une surtaxe de pavillon. Les Etats-Unis, comme représailles, avaient répondu par un tarif prohibitif. Lors de la conclusion de la paix, un article de la convention stipulait qu'il y aurait liberté réciproque de commerce et de pavillon et en 1823, l'Angleterre conclut des traités analogues avec les Puissances étrangères ; elle sentait que si la surtaxe de pavillon était maintenue pour les autres nations, celles-ci ne manqueraient pas d'user de représailles et les Etats-Unis

pourraient dès lors s'emparer facilement du commerce maritime. De plus, la libre concurrence n'aurait certainement pas pour effet de lui enlever le cabotage ni la majeure partie du commerce colonial. D'autre part les armateurs anglais furent encore avantagés indirectement, car les chantiers étrangers leur étaient désormais ouverts pour la réparation et la radoub de leurs navires et ils eurent la faculté d'employer des matelots étrangers. La diminution du prix des denrées coloniales augmenta la consommation et les transports maritimes bénéficièrent du frêt supplémentaire résultant de cette augmentation.

On voit que ce changement d'orientation dans la politique commerciale fut tout d'*opportunité* et entièrement dicté par les circonstances. Ce changement eut un réel succès et fut un puissant stimulant poussant dans la voie du libre-échange. L'année suivante, Huskisson supprima la prohibition qui frappait les soieries, la remplaçant par un droit ad valorem de 30 p. c., mais les fabricants anglais obtinrent une large compensation, la soie brute étant exonérée de tous droits ; il faut dire qu'une contrebande excessive avait également milité pour l'adoption de cette mesure. La prohibition des laines à la sortie fut également levée.

En 1826, un projet de refonte complète du tarif douanier, ne maintenant que des droits légèrement protecteurs vit le jour, mais il ne put être mis en application par suite de la crise qui survint cette année. En 1829, lord Canning établit l'échelle mobile pour les céréales, système qui n'a pas donné satisfaction, vu l'incertitude des marchés.

La nouvelle politique commerciale inaugurée pas Huskisson et Canning, avait eu des résultats trop heureux pour être abandonnée ; Sir Robert Peel constatant qu'elle avait si bien réussi à ses prédécesseurs continua à la suivre. En 1835, Richard Cobden commença à Manchester la lutte qui devait abattre la protection en Angleterre. Il fonda la ligue de Manchester et s'attaqua sérieusement à la protection dont bénéficiaient les céréales. La question des céréales était particulièrement choquante, les gros propriétaires faisant tout pour empêcher l'importation des blés afin de vendre cher ceux qui étaient produits par leurs terres. La ligue fit une grande propagande et eut un puissant auxiliaire dans un événement fortuit qui accéléra le mouvement anti-protecteur : la crise de 1840. En 1841, Cobden arrive à la chambre des communes et convertit Peel à ses idées ; celui-ci se rendit compte de ce que l'Angleterre était dans une situation économique qui lui permettait de devenir franchement libre-échangiste, qu'elle avait une

avance assez considérable sur les autres nations et qu'une évolution dans ce sens serait toute à son avantage.

Une série de propositions faites à la chambre des communes, amenèrent la loi de 1842 dégrevant de nombreux produits, mais ce n'est qu'en 1845 que fut sacrifié le monopole des céréales. Une mesure transitoire fut prise, enlevant une partie des droits durant trois années, à l'expiration desquelles le dégrèvement fut complet. La trouée était faite et l'évolution se continua, poursuivant sa marche vers le libre-échange absolu. Petit à petit, Sir Peel modifia les droits protecteurs qui frappaient une quantité de produits et en supprima purement et simplement le plus grand nombre, sans aucune condition de réciprocité. De l'acte de navigation déjà atteint en partie, il restait le monopole du commerce avec les colonies et celui des colonies entre elles. Tous les efforts libre-échangistes allaient se concentrer contre les derniers vestiges de cet acte fameux. Dès 1847, eurent lieu des enquêtes qui aboutirent, en 1849, à l'abolition du monopole du cabotage. Enfin, Gladstone proposa en 1853 et 1860, des réformes après lesquelles tous les droits protecteurs disparurent et les quelques droits maintenus furent des droits purement fiscaux. Comme sir Peel l'avait prévu, l'Angleterre devint maîtresse de l'univers par son commerce et son industrie, mais elle resta sous sa dépendance pour sa subsistance.

Les résultats statistiques furent des plus heureux, le commerce a plus que décuplé en un demi-siècle, augmentation qui serait encore plus considérable si l'on tenait compte de la baisse des prix. Il est de toute évidence que la politique commerciale n'est pas la seule cause des progrès réalisés, mais on peut dire qu'elle y a largement contribué. Si l'on considère la marine anglaise, l'on constate le même développement ; en 1854, au commencement du régime de la libre concurrence, le pavillon britannique avait cinquante-neuf pour cent du tonnage total enregistré dans les ports anglais ; en 1890, il s'est élevé à soixante et treize pour cent. Au point de vue commercial et industriel, les statistiques nous montrent que un huitième des importations sont des produits fabriqués et que ceux-ci entrent pour les deux tiers et même pour les neuf dixièmes, en y comprenant les demi-fabricats, dans les exportations ; il en résulte que le commerce anglais est un commerce " d'exportation de produits frabriqués " et que pour le favoriser, il faut favoriser l'industrie. Le moyen d'atteindre ce but est la liberté commerciale, les denrées alimentaires et les matières premières formant les sept huitièmes des importations ne peuvent donc être frappées, afin d'être obtenues à bon compte. Dans ces

conditions une politique libre-échangiste s'explique et s'impose, étant toute d'*opportunité*.

On pourrait se demander si un changement d'orientation dans cette politique commerciale, est possible. La chose n'est nullement douteuse, et pour que des changements soient apportés il suffirait que les conditions économiques indiquées plus haut soient modifiées. Voici d'ailleurs une opinion que nous émettions à ce sujet, il y a quelques années déjà : (1) " La question de savoir si la grande Bretagne restera libre-échangiste n'est pas très problématique : l'histoire entière de l'Angleterre est là pour répondre, nous montrant en tout temps l'esprit pratique et d'*opportunité* du peuple anglais, aussi nous osons dire que le jour, où l'intérêt de la nation anglaise demandera un retour à la protection, la politique commerciale sera l'humble servante de l'intérêt de la nation. Depuis plusieurs années une réaction se fait déjà dans ce sens ; elle se conçoit parce que si l'Angleterre est libre-échangiste ce n'est certes ni par esprit de système, ni par amour de la théorie, mais uniquement par *opportunisme.* "

En effet, la concurrence des industries étrangères amenèrent des crises qui déterminèrent un mouvement protectionniste, ne demandant pas, il est vrai, des barrières douanières élevées, mais qu'on use d'une juste rétorsion envers les pays protecteurs. Vers 1880, la revision du traité de commerce avec la France fut cause d'une certaine agitation et le traité ne fut pas renouvelé. C'est à cette occasion, que fut fondée la " Ligue nationale pour la réciprocité en matière douanière ", n'ayant pas un but nettement protecteur comme son titre l'indique, mais désireuse de voir frapper les produits fabriqués et les denrées alimentaires venant de pays autres que les colonies. Survint peu après une crise agricole, conséquence de la concurrence des Indes et des Etats-Unis, laquelle ramena un nouveau groupe agrarien vers le protectionnisme. Lord Salisbury nomma une commission d'enquête pour étudier la question. Cette commission en majorité libre-échangiste présenta deux rapports, l'un émanant de la minorité protectionniste. Malgré tout, un petit groupe est demeuré intransigeant et a soutenu la théorie libérale sans faire aucune concession, c'est l'ancien groupe de Manchester ou Cobden Club persistant toujours, mais ayant son autorité grandement réduite, fortement battue en brèche. Déjà en 1899, lors du trente-deuxième meeting annuel, sous la présidence de Lord Farrer, celui-ci a constaté avec

---

(1). BULLETIN DE LA LIGUE MARITIME BELGE. *Libre-échange et protectionisme.* Juillet, 1901.

amertume " qu'il ne trouvait plus, ni au gouvernement, ni à la chambre des communes un attachement ferme aux principes du libre-échange " ; il s'est plaint ensuite d'une série de bills ou de projets qui étaient autant d'accrocs à ces principes, tel que le bill sur les marques de fabrique, l'alien bill, le projet de primes aux raffineurs des sucreries anglaises, etc. Le Cobden Club fit ces constatations avec d'autant plus d'amertume que l'école de Manchester avait eu son heure de célébrité et même de puissance, à l'époque où elle venait de vaincre la protection. Il affirmait hautement que le libre-échange le plus large est la meilleure et la seule bonne théorie, non seulement pour un pays, mais pour l'humanité en général, et qu'en conséquence un pays doit être libre-échangiste, même si tous ses voisins sont protectionnistes, que les traités de commerce sont toujours désavantageux, que les colonies sont inutiles et nuisibles et sont une charge pour le pays. C'est par suite de cette dernière affirmation que l'autonomie fut accordée à certaines colonies, vers 1860, avec arrière-pensée de leur donner bientôt indépendance complète. A un moment donné, Cobden jugea même bon de faire une tournée en Europe pour répandre ses théories ; les circonstances le servirent, la plupart des pays vinrent au libre-échange, mais pas d'une façon aussi absolue que l'Angleterre. D'ailleurs, ils abandonnèrent peu à peu cette voie ne se trouvant pas dans les mêmes conditions économiques et n'y trouvant pas la même *opportunité,* leur intérêt bien compris, les invitant à suivre une politique commerciale plus ou moins protectionniste. Cet abandon ne manqua pas de jeter un froid sur l'enthousiasme britannique.

Nous voici arrivés il y a une quinzaine d'années ; la loi mettant les producteurs dans l'obligation d'indiquer sur leurs produits le pays d'origine, a révélé des choses insoupçonnées. Le livre " Made in Germany " (1) publié à cette époque fit beaucoup de bruit et souleva une profonde émotion en Angleterre. C'était la déclaration de naissance du péril allemand. Le monstre chinois existait depuis quelque temps déjà avant cette déclaration ; les rapports des consuls anglais dans presque tous les pays, avaient signalé les progrès considérables accomplis par les importations allemandes, presque toujours au détriment des importations anglaises. Et ce n'est pas tout ; outre le " Made in Germany " il y avait aussi le " Made in France " le " Made in Belgium " le " Made in Austria" le " Made in Switzerland " qui battaient vigoureusement en brèche le " Made in England." C'était la décadence ou tout au moins

(1). Edwin William. *Made in Germany.* Londres, 1897.

des progrès moins marqués que ceux des Etats-Unis et des pays d'Europe. N'y avait-il pas dès lors *opportunité* de faire volte face, de retourner au protectionnisme, de former un vaste Zollverein englobant les colonies britanniques ? Plusieurs l'ont pensé et parmi eux J. Chamberlain, alors Secrétaire des Colonies, qui se fit le porte-étendard du revirement et prit la tête du mouvement. Certains ont prétendu qu'il était intéressé dans différentes industries qui eurent le plus à souffrir de la concurrence des industries étrangères. Il n'est pas douteux que comme Secrétaire d'Etat, il devait avoir une connaissance parfaite de toutes les difficultés contre lesquelles avaient à lutter ses compatriotes de Birmingham, et on peut aussi trouver là, les raisons pour lesquelles il est devenu un chaud partisan d'un changement dans la politique commerciale de l'Angleterre.

Il fallait une dose d'énergie peu commune, pour tenter une semblable entreprise. Voici comment M. G. Blondel apprécie la hardiesse et l'activité de cet homme d'Etat " il faut être vraiement audacieux pour s'en prendre à des doctrines qu'un peuple entier, à peu d'exceptions près, s'était habitué depuis longtemps à regarder comme la vérité et pour préconiser des mesures qui ne peuvent manquer d'augmenter le prix d'un certain nombre de choses de première nécessité. Pour oser se lancer dans une pareille entreprise, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur des arguments très forts, au moins sur des arguments spécieux et propres à faire impression sur les masses " (1)

C'est ce que fit Chamberlain, il mena une vigoureuse campagne par la presse et par la parole, puisant tous les arguments possibles pour la défense de sa thèse, s'appuyant sur des statistiques choisies naturellement avec discernement et exposées d'une façon frappante. Ainsi il n'hésita pas à se présenter à la tribune, ayant en mains deux pains identiques, l'un, le pain protectionniste, l'autre, le pain libre-échangiste et interrogeant son auditoire, il s'écriait en présentant les pains : " Voici deux pains que j'ai fait confectionner, l'un avec le froment introduit dans le pays sous le régime libre-échangiste, l'autre en le diminuant en quantité de la valeur des droits ! Voyez-vous une différence ? Pour ma part je n'en vois aucune. " De tels arguments pourraient avoir prise sur les masses ; les pains sont identiques à la tribune, mais les partisans de la politique de la porte ouverte se sont chargés d'exposer le problème autrement et de faire observer que les droits frappant les céréales produiraient annuellement plusieurs millions, ce qui,

(1) G. BLONDEL. *La politique protectionniste en Angleterre.* Paris, 1904.

avec les autres droits, serait une charge très lourde, peut-être trop lourde, pour l'industrie anglaise. (1)

Chamberlain se fit quelques adeptes de marque et entraîna rapidement à sa suite les propriétaires fonciers et les chefs d'un certain nombre d'industries secondaires qui avaient été sacrifiées, toujours résignés, si pas adversaires du libre-échange ; à eux, vinrent se joindre les impérialistes coloniaux et quelques industriels atteints par la concurrence étrangère. De plus, l'épouvantail du péril allemand a jeté l'inquiétude chez certains grands industriels anglais et leur foi dans le libre-échange est aujourd'hui ébranlée.

L'Angleterre trouverait-elle profit à un retour à la protection ? Nous ne le pensons pas. Nous avons montré très sommairement combien le régime libre-échangiste avait été favorable au développement économique de l'Angleterre ; cette situation, exposée plus haut, des industries anglaises ne s'est guère modifiée et il n'y a pas de raisons suffisantes pour abandonner la politique commerciale qui lui a si bien réussi. Il ne nous semble pas, qu'il soit *opportun,* que l'intérêt bien compris appelle un changement pour le moment.

Etudiant le commerce européen durant la seconde moitié du XIXième siècle, M. H. Cons disait : " A n'envisager que l'activité commerciale, on peut dire que celle-ci a eu, sous le régime libéral, son plus bel épanouissement et son âge d'or. Les rivalités pacifique entre les nations, la concurrence ouverte à tous leurs produits excitaient partout une attention vigilante à profiter de tous les avantages naturels et acquis, à une recherche tenace et fiévreuse de tous les moyens de compenser ce que pouvait posséder les autres. " (2)

Ceci étant acquis, y a-t-il *opportunité* d'apporter une modification à la politique commerciale de l'Angleterre ? Voici à ce sujet une opinion, qui semble assez judicieuse, donnée par " The Economist " : " Quelle que soit l'issue de la campagne pour la réforme du tarif douanier, la façon dont cette campagne est menée ne peut avoir que de mauvais résultats pour l'industrie et le commerce anglais. Dans le commerce international comme dans les sports, la confiance en soi-même est la première condition de succès. Cette confiance, les prophètes de notre ruine économique la détruisent à plaisir, en même temps qu'ils redoublent l'ardeur de nos

---

(1). D'après les projets de tarifs douaniers, les droits d'entrée frappant les marchandises importées produiraient annuellement quarante cinq millions de piastres environ.

(2). Henri Cons. *Précis de l'Histoire du Commerce.* Vol. 2, p. 135.

rivaux étrangers. La campagne Chamberlain sera surtout néfaste pour les colonies. En attendant que celles-ci prennent conscience des responsabilités qu'elles ont dans l'Empire, elles se persuadent que la métropole les a jusqu'ici traitées injustement. Que la politique de M. Chamberlain triomphe ou échoue, la campagne engagée en ce moment présente le problème sous un faux jour et provoque une irritation sans motif chez nos compatriotes d'outre-mer. Ce n'est vraiment pas ainsi que se constitue un Empire. "

L'Angleterre modifiera-t-elle sa politique commerciale ? Ceci est une autre question. Ce ne serait pas la première fois qu'une nation, entraînée dans un mouvement irréfléchi, aurait pris des mesures contraires à son " intérêt bien entendu ". Il n'est pas difficile vraiement, en s'adressant aux ouvriers des diverses industries, de leur démontrer que l'établissement de droits protecteurs pourrait avoir pour conséquence une hausse des salaires ; mais pour que cette thèse soit présentée avec habileté et admissible, il faut avoir soin de sous-entendre qu'il s'agit du salaire nominal et que le bouleversement économique pourrait au contraire amener un réduction du salaire réel. Et il paraîtrait que M. Chamberlain excellait à ce jeu durant sa campagne. M. Wampach affirme " qu'il sait admirablement s'adapter aux divers milieux dans lesquels il parle. Se trouve-t-il par exemple dans la ville manufacturière de Newcastle, il parlera de la fabrication de l'alcali ruinée par la concurrence allemande, il donnera les détails les plus techniques sur cette fabrication, des calculs minutieux qu'il sait rendre intéressants lui permettant d'affirmer que le coût de la vie des ouvriers n'augmentera que d'un centime par semaine. Et aux objections de ceux qui osent suspecter ces chiffres, il répond par des jeux le mots ou d'autres chiffres également suspects. " (1) Quoi qu'il en soit, les esprits sont vivement agités en Angleterre et si à l'heure actuelle d'autres questions politiques passionnent et retiennent l'attention de l'opinion publique, fatalement la politique commerciale redeviendra bientôt la question prédominante.

Le problème se complique en raison des rapports commerciaux avec les colonies et sa solution en est d'autant plus malaisée.

Chamberlain fit faire un grand pas à l'idée d'un Zollverein avec les colonies. La question de leur indépendance complète préconisée par le groupe de Manchester était déjà abandonnée depuis longtemps, malgré les protestations que le Cobden Club fit entendre. L'union douanière avec les colonies, dont il avait déjà été question, n'avait pu se réaliser à cause des traités avec clause de la

(1). Article de *La Réforme Sociale*, cité par M. G. Blondel.

nation la plus favorisée, conclus entre le Canada d'une part, la Belgique et l'Allemagne d'autre part. La ligue nationale pour la réciprocité en matière douanière demandait avec instance que ces traités fussent dénoncés. L'opinion publique appuya fortement ces revendications surtout à l'époque ou les tarifs Méline et les bills MacKinley entrèrent en vigueur. Finalement ils obtinrent gain de cause et ces traités furent dénoncés, en 1897. C'est alors que J. Chamberlain reprit et défendit avec beaucoup de vigueur l'idée du Zollverein, précurseur en même temps que raison de l'impérialisme. Dans un discours prononcé à Londres, il disait avec éloquence : " Je crois en cette race, la plus grande des races gouvernantes que le monde ait jamais connues, je crois en cette race anglo-saxonne, fière, tenace, résolue, confiante en elle-même, que nul climat, nul changement, ne saurait abâtardir et qui infailliblement sera la force prédominante de la future histoire et de la civilisation universelle. Et je crois en l'avenir de cet empire vaste comme le monde dont un Anglais ne saurait parler sans un frisson d'enthousiasme. " (1)

Mais d'autre part, le même Chamberlain n'a-t-il pas dit aussi que " le commerce est plus fort que la race ", ce qui veut dire en d'autres termes que le commerce n'a pas de cœur et ne fait pas de sentiment. Il est possible que des sympathies ou autres raisons, peu importe lesquelles, fassent imposer quelques sacrifices, mais il ne faut pas demander plus que le possible ; il ne faut pas se faire l'illusion de voir ces sacrifices aller jusqu'au suicide économique et de croire que ces " jeunes nations " vont prendre des mesures les conduisant à la ruine. Les Anglais, eux-mêmes sont trop entendus en affaires pour faire du sentiment. Que voit-on en consultant leurs statistiques ? Quantité de produits qui pourraient provenir des pays constituant l'Empire sont achetés ailleurs, et cela malgré les ardentes protestations d'amitié. Il ressort d'autre part des nombreux discours de Chamberlain et d'autres hommes d'Etat anglais, que l'on s'est trop peu soucié des colonies, que la mère-patrie s'est trop désintéressée d'elles. (2) Et aujourd'hui, " un groupe s'adressant aux colonies leur tient ce langage : La concurrence mondiale nous met en mauvaise posture, notre prépondérance économique est menacée, nous nous tournons vers vous, persuadés que votre loyalisme vous conseillera de nous venir en aide, même si vos intérêts devaient en souffrir. " Il n'est nullement

---

(1). Signalé par M. Blondel dans son ouvrage déjà cité.

(1). Voir plus haut ce qu'il est dit à ce sujet dans un article de *The Economist.*

douteux que les colonies soient animées des meilleures intentions à l'égard de la mère-patrie, que leur loyalisme est profond et sincère, mais cela ne veut nullement dire, que pour être utiles à la métropole, elles soient disposées à prendre des mesures opposées à leurs intérêts.

L'Australie ne semble guère disposée à se sacrifier et les autres dominions pas davantage. Au Canada, la crainte d'une annexion aux Etats-Unis, économique d'abord, politique ensuite, a amené un rapprochement, mais certains prétendent que les mesures prises pour éviter cette annexion sont plutôt de nature à précipiter les événements et à attacher le Canada aux Etats-Unis avec des liens beaucoup plus solides. (1)

Les Etats-Unis, clament les impérialistes, trouvent profit à suivre une politique commerciale nettement protectionniste en raison de l'immensité de leur territoire et en raison de la multiplicité des produits naturels que l'on y rencontre. Or, l'empire britannique couvre une superficie bien plus considérable et possède des productions plus nombreuses et plus variées.

C'est incontestable ; mais les Etats-Unis ont une cohésion leur donnant une communauté d'intérêts, tandis que les parties constitutives de l'empire britannique sont disséminées et ont en plusieurs points des intérêts divergents (2). Plusieurs d'entre elles trouvent dans leur voisinage leur sphère d'action économique et ne peuvent sans grave préjudice endiguer le courant naturel du commerce. On s'en est aperçu aux conférences coloniales. Chamberlain estime que " les Anglais ne se sont pas suffisamment préoccupés de ces jeunes et vigoureuses nations qui ont semé dans l'univers la connaissance de la langue anglaise et la passion de la liberté." Il est heureux que le spectre du péril allemand soit venu pour que les Anglais se tournent vers " ces jeunes et vigoureuses nations " et donne un regain de vie à l'impérialisme. Or, que voit-on surtout derrière cet impérialisme ? " Ce que l'on voit, c'est l'intérêt de la Grande Bretagne. C'est elle qui a besoin des petites Bretagnes dispersées dans le monde, elle a besoin de leurs matières premières pour alimenter ses usines, de leurs denrées agricoles

---

(1) Voir un intéressant article sur cette question. *Le commerce extérieur du Canada*, paru dans le volume " LE CANADA ET LA FRANCE " publié par la Chambre de Commerce Française de Montréal, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation et dans lequel il est dit : "que le peuple canadien a agi par sentimentalité beaucoup plus que par intérêt raisonné et bien entendu. Le rejet de la réciprocité par le peuple canadien n'est pas autre chose qu'un acte de foi britannique."

(2). "Il faut que l'empire se suffise à lui-même," avait dit Chamberlain. Il n'est pas si aisé de s'isoler; les Etats-Unis bien que mieux placés ne le pourraient que très difficilement, en supposant qu'ils le puissent.

pour nourrir une partie de ses habitants. Elle a besoin de leurs marchés pour écouler ses produits dont les autres peuples ne veulent plus. La Grande Bretagne cherche pardessus tout de nouveaux clients parce que les autres nations ferment la porte à ses produits. " (1)

Mais ce qu'il importe de savoir, c'est le mouvement des affaires accusé par les statistiques ; il convient de remarquer en tout premier lieu, que la décadence de l'Angleterre n'est que relative, et que si dans la répartition du commerce mondial, l'Angleterre prend une place moins importante, le volume de son commerce extérieur progresse néanmoins d'un façon continue. (2)

Une autre constatation, c'est qu'une médiocre partie des exportations anglaises se dirige vers les colonies autonomes, les marchés du monde présentant beaucoup plus d'importance pour l'industrie britannique que les marchés coloniaux, et d'autre part les colonies trouvent à proximité des marchés plus intéressants pour elles que le marché de l'Empire ; les intérêts sont donc divergents, si pas diamétralement opposés. Même les produits alimentaires et les matières premières importés en Angleterre, proviennent en majeure partie d'autres marchés que ceux de l'Empire, bien que les colonies en soient grandes productrices. Pourquoi ? Naturellement parce que l'intérêt bien compris le commande, parce que, peu importe pour quelles raisons, ces produits étrangers conviennent mieux que ceux des colonies. Et supposant que des droits viennent à les frapper, de façon à avantager les producteurs coloniaux qui trouveraient ainsi un meilleur placement sur les marchés anglais, cela n'aurait-il pas pour conséquence de hausser les prix de revient des manufacturés anglais et de les mettre dans une situation plus désavantageuse encore vis-à-vis des manufacturés allemands et autres ? C'est un tort de vouloir violenter le cours naturel du commerce. On peut l'endiguer, le canaliser, comme celui d'un fleuve, mais cela dans une certaine mesure et on doit renoncer à vouloir le faire remonter à sa source.

Voici un exemple qui est topique. Le Danemark exporte presque exclusivement des produits agricoles et dirige plus de la moitié de ses exportations vers l'Angleterre.

---

(1). G. Blondel, ouvrage déjà cité, p. 91.

(2). Voici les chiffres de la dernière décade avec augmentation en p. c. : (*en milliers de piastres*)

Mouvement Commercial	1900	1910	Augmentation p. c.
Importations.....	$2,737,930	$3,648,438	33.25
Exportations.....	1,880,216	2,914,438	50 01
Commerce général	4,618,146	6,56.,930	42.11

Les deux tiers des exportations du Danemark comprennent deux articles, le beurre et la viande de porc. (1) D'après M. le Dr K. A. Gerlach, (2) 40 p. c. du beurre fourni à l'Angleterre provient du Danemark ; trois pays suffisent pour fournir le lard à l'Angleterre : Les Etats-Unis, le Danemark et le Canada ; les œufs sont fournis par la Russie et le Danemark. Les Danois craignent que leurs concurrents ne produisent du beurre de qualité égale à la leur ; de même " le lard danois est également de meilleure qualité que le lard américain ou canadien. " Quelles seraient les conséquences de l'établissement d'un tarif qui, comme le dit M. Gerlach, rendrait " la situation du Danemark très mauvaise au point de vue du marché anglais. " D'après ce qui précède, on peut répondre 1° consommation de produits de qualité inférieure. 2° Augmentation du coût de la vie. Et l'on saisit les suites inévitables qui résulteraient de ces conséquences.

Un autre exemple se rapportant aux matières premières. L'Angleterre achète pour 26 millions et demi de piastres de bois et pâte de bois à la Suède (1910) et n'achète au Canada que pour 13 millions de bois (1911) en y comprenant, pour la majeure partie sans doute, les articles en bois, les statistiques n'établissant pas de distinction. Qu'adviendrait-il si on fermait le marché anglais aux bois suédois ? Fatalement une hausse qui désavantagerait les industries du bois ou celles l'utilisant et qui en sont dérivées, vis-à-vis des industries similaires du continent.

Si un malaise économique atteint l'Angleterre, étant donné sa situation plus haut rappelée, nous croyons que c'est ailleurs que dans la protection, qu'elle doit chercher le remède. Qu'elle s'inspire plutôt des méthodes allemandes, (3) qu'elle s'attache à produire d'une façon plus scientifique, à former des commis-voyageurs ayant la persévérance, la patience, l'instruction et autres qualités des commis-voyageurs allemands. Comme l'Allemagne, qu'elle soigne l'instruction de ses ouvriers et de ses hommes d'affaires, par la création d'écoles techniques, de Handelsschulen,

---

(1). **Exportations totales en 1909:**
Beurre: 178.4 millions de livres.
Viande de porc 96.8 millions de kilogrammes.
Valant 117.5 millions de couronnes. (*La couronne vaut $0.27 environ*)
Valeur des œufs exportés (1910): 26.6 millions de couronnes.

(2). REVUE ECONOMIQUE INTERNATIONALE. Septembre 1912. V. sur cette question l'intéressant article *Le commerce extérieur du Danemark.*

(3). Le gouvernement allemand n'a pas hésité malgré les protestations des protectionnistes agrariens, de supprimer les droits sur le bétail, et chose remarquable, sur le bétail destiné aux villes en raison de la répercussion que ces droits ont sur le coût de la vie de l'ouvrier. V. dans THE ECONOMIST, Octobre 1912, l'article *Germany and meat imports.*

qui ont fourni à l'Allemagne une classe remarquable d'employés de commerce et de Handels-Hochschulen ou Ecoles des Hautes Etudes Commerciales qui ont fourni des hommes d'affaires capables et expérimentés qui ont organisé d'une façon méthodique l'industrie et le commerce allemands et lui ont fait prendre l'essor remarquable que l'on sait. L'instruction, et rien que l'instruction, doit être le moyen de lutte et de développement économique. Et on le sait en Angleterre. " Le plus grand danger qui nous menace, disait M. Asquith, réside surtout dans ce fait que nous nous laissons distancer en matière d'instruction ". " En matière d'instruction, dit un autre homme d'Etat anglais, nous sommes faibles vis-à-vis de nos concurrents, non seulement pour l'instruction professionnelle et technique, mais aussi pour l'instruction commerciale, pour les langues étrangères, pour la géographie. Si notre commerce a grandi, c'est malgré notre ignorance et non pas à cause de notre connaissance des besoins et des ressources du monde." (1)

La leçon a porté. L'Angleterre qui estimait, il y a quelques années, que les affaires ne s'apprenaient que par la seule pratique, a organisé depuis des écoles techniques, des Ecoles des Hautes Etudes Commerciales et a annexé à ses universités des Facultés de Sciences économiques. C'est le mieux qu'elle pouvait faire et c'est certainement là le moyen le plus sûr de maintenir sa prépondérance.

Pour conclure, en ce qui nous concerne, nous devons aussi avoir une politique commerciale. Que cette politique s'inspire de " l'intérêt bien entendu " de notre pays ; sachons y mettre de l'*opportunisme,* n'érigeons rien en dogme, que nos principes ne soient pas trop rigides et souffrent des exceptions ; il faut qu'avec *opportunité* la politique commerciale varie selon les besoins du pays et lui procure un régime économique qui lui soit approprié. " Un régime économique mal conçu peut être plus désastreux pour une nation qu'une bataille perdue ; la fermeture de certaines contrées aux produits de ses manufactures a pour lui des conséquences aussi graves que la décadence de sa marine ou de son armée." (2)

Il convient que la politique commerciale soit soucieuse de l'intérêt général et que ceux qui la dirigent se souviennent, qu'un pays qui suivrait délibérément une politique allant à l'encontre de cet intérêt, serait fatalement appelé à disparaître de la carte du monde, à moins qu'il ne possède en lui-même tous les éléments nécessaires à son existence.

Professeur A.-J. de Bray.

---

(1). Citations données par M. Blondel dans son ouvrage déjà cité.

(2). G. Blondel. V. avant-propos de l'ouvrage déjà cité.

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS ET LE CANADA

ON se demande souvent au Canada quel cas l'opinion française fait de notre pays et si, en retour du souvenir profond que nous lui avons gardé, la France se préoccupe de nos destinées.

Sans doute les Français font preuve de beaucoup de bienveillance à l'égard de nos compatriotes, et ceux-là en pourraient témoigner qui ont reçu ou qui reçoivent encore aujourd'hui sur la terre de France le plus large accueil ; mais pendant longtemps ces rapports se sont bornés à une expression passagère et personnelle de sympathie. Il n'existait guère entre les deux pays de relations suivies. On accueillait les Canadiens, on connaissait peu le Canada.

Depuis une trentaine d'années, depuis vingt ans surtout, il en a été autrement.

Grâce à une facilité toujours plus grande de communications et à un mouvement très sensible qui se produisit en France dans le but de provoquer — chez les jeunes surtout— le désir d'entrer en contact plus immédiat avec les peuples étrangers, nombre de Français, conférenciers, voyageurs, boursiers ou chargés de mission ont visité les Etats-Unis et le Dominion ; et beaucoup d'entre eux ont publié leurs impressions, auxquelles notre pays doit une bonne part de sa renommée nouvelle.

En même temps, et comme en retour, quelques-uns de nos hommes politiques les plus marquants allaient en France, qui contribuaient aussi à révéler l'existence de la nation canadienne, grandie silencieusement près du Saint-Laurent, dans un double sentiment d'attachement à la France et de fidélité à la Couronne anglaise. De ce fait, des liens plus intimes se nouaient non plus d'individu à individu, mais de nation à nation. La France participait à certaines de nos manifestations nationales comme à certains de nos deuils ; son Institut accordait une part de ses lauriers à nos littérateurs ; et ce rapprochement trouvait son expression symbolique et bien moderne dans les monuments dressés à nos gloires communes, indistinctement sur le sol de la Vieille et de la Nouvelle France.

Mais c'est surtout à notre développement économique (1) que nous devons d'être mieux connus à l'étranger, non plus seulement comme peuple mais comme pays producteur et possesseur de richesses dont M. André Siegfrid a pu dire avec raison qu'elles sont encore insoupçonnées (2). A ce titre, le Canada a fait l'objet d'études approfondies, et il est intéressant de mentionner en passant la connaissance particulièrement documentée que l'administration française possède de notre "capacité" industrielle et commerciale. Economiquement — et on a dû s'en rendre compte — nous pouvons dès à présent aspirer à jouer un rôle international. Quelles que soient par la suite les modofications apportées à notre régime constitutionnel, nous atteindrons sûrement par le déploiement de nos forces productrices, à ce qu'on pourrait appeler une souveraineté économique. Dans ce sens, l'évolution récente de notre politique extérieure et, puisqu'il s'agit de la France, l'évolution depuis 1904 de la politique franco-anglaise, ne sauraient que nous être favorables. Nous pouvons dès aujourd'hui nous considérer maîtres de notre marché. C'est une arme puissante de progrès et de conquête.

Voilà donc plusieurs raisons qui justifient cette réflexion faite par un publiciste français à l'un des nôtres: "Nous nous intéressons aux choses canadiennes et plus peut-être que vous ne le voulez croire."

Cela est vrai; et il suffirait pour le prouver, d'énumérer sans les discuter, les conférences sur le Canada qui ont été faites, ces dernières années, à Paris ; et de passer en revue les diverses institutions qui se sont donné pour but plus ou moins immédiat la sauvegarde d'intérêts canadiens. Mais il paraîtra sans doute plus particulièrement important de dire la part que l'enseignement supérieur français a voulu faire au Canada. En définitive, c'est peut-être par là qu'on peut le mieux juger de l'importance réelle d'une nation ; et, si les Etats-Unis depuis longtemps, et le Japon plus récemment, ont conquis tous les programmes, on peut y voir le signe, et comme la répercussion, des progrès accomplis par ces deux pays.

---

(1). Voir, dans l'*Economiste Français* du 18 avril 1908, un article de M. Pierre Leroy-Beaulieu sur "Le développement industriel du Canada." qui commence par ces mots: "Le Canada est peut-être, de tous les pays neufs, celui qui attire le plus les regards en ce moment." L'auteur cite l'opinion de de M. Shadwel, du Times: "Le Canada doit nécessairement devenir une grande contrée industrielle, à cause des dons naturels aussi bien du pays que de ses habitants."

(2). cf. ANDRÉ SIEGFRIED: *Le Canada. Les deux Races.* p. 399. Dans le chapitre intitulé "Le Canada et la France," l'auteur retrace l'évolution des relations de sympathies entre les deux pays.

En ce qui concerne le Canada, j'ai tout naturellement cherché à me rendre compte, durant le séjour de trois années que je fis en France, de la place qu'il occupe dans ces programmes. Inscrit à l'Ecole libre des Sciences politiques, — fondée par Emile Boutmy et dirigée avec tant de tact, encore il y a quelques mois, par M. Anatole Leroy-Beaulieu — je fus profondément touché et très agréablement surpris de rencontrer chez les professeurs de cette institution la plus vive sympathie pour les choses canadiennes, une connaissance singulièrement claire et précise de nos problèmes nationaux et politiques, une intelligence très nette de notre groupe éthnique et du rôle qu'il pourrait remplir au sein des populations américaines. Ma curiosité en fut éveillée et je résolus de suivre aussi au Collège de France, à la Sorbonne et à la Mairie Drouot, les cours intéressant directement le Canada. Je résume ici les notes de ces différentes leçons : elles démontreront au public canadien l'intérêt que nous portent d'illustres savants français et le bénéfice moral que notre pays peut retirer de ce haut enseignement impartial et sûr.

A l'Ecole des Sciences politiques, M. Emile Bourgeois, l'éminent historien, professeur à la Faculté des Lettre, expose magistralement, dans son cours d'Histoire diplomatique (1715-1789), la situation coloniale de la France et de l'Angleterre au XVIIIe siècle, et dans quelles circonstances le Canada fut cédé aux Anglais par les traités d'Utrecht et de Paris.

De son côté, M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut que les Canadiens ont déjà si chaleureusement applaudi et que la mort vient de ravir à nos amitiés françaises, abordait, en 1908-09, cette partie de son cours ayant trait à la politique européenne et aux intérêts européens hors d'Europe. C'est donc au point de vue colonial qu'il parlait du Canada, tout en regrettant de ne pouvoir accorder plus de temps à une des plus importantes colonies de l'Angleterre, étant tenu, en un an, de faire le tour des principaux pays du monde pour grouper les éléments de ce que l'on appelle aujourd'hui la politique mondiale.

L'Angleterre a su se créer, tout autour du globe, comme une chaîne de colonies qui sert admirablement ses fins maritimes. Vis-à-vis les plus considérables de ces dépendances, la métropole a inauguré une politique de fédération locale qu'elle réalisa d'abord au Canada, puis en Australie et qu'elle a poursuivi en Afrique-Sud. De plus, ces mêmes colonies jouissent d'une autonomie complète, régime tout à l'extrême du régime colonial de la France, mais dont certains Français paraissaient faire le plus grand cas, et sur lequel M. Chailley, autre professeur de l'Ecole, insiste longuement dans son cours de colonisation comparée.

Une politique aussi large peut faire naître d'intéressants problèmes. Les intérêts économiques de la métropole et du Canada, par exemple, peuvent être différents et réglés, par conséquent, de façon différente ; — et cela, en effet, s'est plusieurs fois rencontré au point de vue commercial et douanier.

De ce régime intercolonial est encore sorti, par opposé, le plan impérialiste. Plus ouvertement accueillies en Australie, les idées de M. Chamberlain ont plutôt subi un échec au Canada qui a maintes fois manifesté sa volonté de maintenir le *statu quo,* tout en espérant obtenir certaines concessions en retour des avances qu'il a cru devoir faire à Londres par l'établissement du tarif préférentiel de 1897.

M. Leroy-Beaulieu, après avoir étudié les principales clauses du traité franco-anglais de 1904, relatives aux pêcheries de Terreneuve, et les situations respectives des Etats-Unis et de l'Angleterre au Nouveau-Monde — au Canada notamment et dans l'Amérique centrale — concluait par quelques considérations sur les Canadiens-français, restés français de cœur et devenus loyaux sujets anglais, qui ont su conquérir pas à pas les droits qu'ils gardent aujourd'hui jalousement. Ils ont donné " le plus remarquable exemple qui soit de multiplication " et ont réalisé ainsi le nombre qui leur manquait. (1) Ils se sont défendus grâce surtout à leur Eglise, et ils demeurent fermement attachés à leurs traditions. Le Canada est bien aujourd'hui la vieille France plutôt que la nouvelle.

Le maître terminait par ces mots sa leçon sur le Canada. Qu'il me soit permis, après avoir rappelé son enseignement d'évoquer un instant son souvenir et de dire le respect profond qu'il nous inspirait, l'admiration émue qu'il faisait naître en nous. Il nous donnait l'exemple de la science et de l'énergie. Malade depuis de longues années, il consacrait, malgré tout, son temps et ses soins à cette Ecole dont il avait reçu le dépôt des mains de son illustre ami. Il continua l'œuvre de régénération intellectuelle que M. Boutmy avait commencée dès le lendemain terrible de 1870. Il fut un loyal héritier et un généreux apôtre. Il avait le culte de l'esprit. Tout l'intéressait. Que de fois je me suis amusé à parcourir les rayons de sa bibliothèque, où voisinaient toutes les pensées, et à découvrir, sur sa table de travail, pêle-mêle, des livres sur la politique, sur les questions sociales, sur la littérature. Je l'entendis un jour passer ainsi du sévère au plaisant et commenter

(1). Dans son "Traité théorique et pratique d'Economie politique." M. Paul Leroy-Beaulieu consacre quelques lignes à ce qu'il appelle "le pullulement" des Canadiens-Français.

avec la même aisance la crise anglaise, le formidable problème des Balkans, une fantaisie de Diane de Poitiers et le dernier feuilleton d'un romancier à la mode. Il allait, de sa voix claire, d'un sujet à l'autre, le regard éveillé, répétant sur le bras de son fauteuil le même geste timide. Il accueillait aussi bien les personnes que les idées. Il se plaisait au commerce des étrangers, chez qui il découvrait sans doute une immense sympathie à con endroit. Il eut voulu revenir chez nous : l'océan l'effrayait. "J'avais rêvé, m'écrivait-il, le 2 février 1912, d'aller au Canada pour le congrès de la langue française ; mais hélas! en juin, cela m'est impossible. Puis ma santé, cette année, ne semble pas me permettre de longs voyages." Il nous connaissait. Il suivait de très près nos efforts à conserver notre patrimoine français. Il nous savait gré de notre fidélité, lui que le souvenir de l'Alsace-Lorraine faisait pleurer. Car il aimait ardemment, pleinement son pays. Il lui a conseré toutes ses préoccupations. Il est mort en le servant. Il lui laisses des disciples fervents qui continueront de faire rayonner sur la France, l'influence de sa douce pensée.(1) "Continuez, ajoutait-il dans cette même lettre, de servir la cause des deux Frances: celle d'Europe, et celle du Saint-Laurent qui nous tient toujours à cœur." A celui-là qui fut si grand et si bon, on comprendra que j'adresse un dernier et reconnaissant adieu.

Enfin, l'Ecole libre de Sciences politiques a créé, il y a quelques années,, un cours sur "l'Amérique contemporaine et les nouvelles sociétés anglo-saxonnes," qui a été confié, en 1909-10, à deux jeunes professeurs fort remarqués. M. Maurice Claudel est chargé des Etats-Unis et des grandes colonies anglaises: le Canada, le Commonwealth d'Australie, le Dominion de la Nouvelle-Zélande, l'Union de l'Afrique du Sud. M. Maurice Escoffier de son côté étudie l'Amérique latine. N'est-ce pas là une initiative intéressante et ne devons-nous pas manifester quelque étonnement de ce que nous n'ayons pas encore songé à organiser chez nous pareil enseignement ? Il est vrai que notre Ecole des Hautes Etudes commerciales a fait large place, dans son programme, aux questions américaines ; (2) mais les autres écoles supérieures cana-

---

(1). "Caritas et Pax, telle reste ma devise, écrivait-il en 1893 ; — Si je ne m'amuse, c'est une devise chrétienne qui ne messied pas à un Français." (Israël chez les Nations, 4e édition, Paris, Calmann Lévy ; - Préface.)

(2) Outre que les leçons pratiques de l'Ecole tiennent constamment compte des méthodes commerciales et financières américaines, les cours de Géographie commerciale, d'Histoire du Commerce, de Science financière et de Politique commerciale des principaux Etats expliquent et commentent longuement et méthodiquement l'organisation économique de la République.

diennes ne pourraient-elles pas, fut-ce au prix de certains sacrifices, instituer des leçons analogues ? Nous étudions peu les Etats-Unis et nous ignorons presque tout des républiques latines. Nous vivons, de ce chef, trop isolés. Et cependant, si nous voulons accomplir une réforme d'ordre social nous avons tendance à copier nos voisins. C'est plus commode, évidemment; mais il vaudrait mieux commencer par connaître ceux que nous imitons aussi volontiers.

En 1907-8, le cours sur l'Amérique contemporaine était fait par M. Achille Viallate, aujourd'hui administrateur d'une importante société commerciale sud-africaine. Il a su traiter son sujet avec beaucoup de pénétration et d'originalité et, -- il n'est pas indifférent de le dire quoique ce soit la première des qualités de tout bon historien, — avec beaucoup d'impartialité. Il a, du reste, publié de nombreux articles sur le Canada et plusieurs volumes sur les Etats-Unis (1) qui permettent d'apprécier plus justement sa manière.

Laissant de côté notre ancien régime, dont on a vu qu'il a été dit quelque chose par M. Bourgeois, M. Viallate s'en tient plus spécialement à l'étude du Canada économique et politique sous la domination anglaise.

Il étudie longuement l'évolution difficile de notre politique vers l'organisation actuelle de nos forces, le lourd problème de races qu'il incombait à l'Angleterre de résoudre et que compliquait davantage l'attitude de la République américaine, enfin les constitutions qui nous furent successivement octroyées, depuis celle de 1791 qui donna à nos pères, avec le parlementarisme, une arme dont ils surent admirablement faire usage pour maintenir nos libertés et obtenir, par le contrôle des deniers publics, la responsabilité ministérielle.

Issus de ces premières luttes nationales, nos partis politiques, d'abord extrémistes, sont devenus plus modérés à mesure que la situation se faisait moins agitée, et ont pu s'occuper plus librement de nos intérêts matériels.

On s'attache en premier lieu à créer un système de voies de communications, question de première importance pour un pays neuf, et dont on s'était beaucoup préoccupé, dans une mesure nécessairement plus restreinte, sous la domination française, ainsi que l'a montré M. Emile Salone (2). Depuis 1858 surtout, nom-

---

(1). Cf. un article sur le "Commerce du Canada," Revue économique internationale, livraison de décembre 1907. Voir également ses ouvrages: *Essais d'histoire diplomatique américaine ; l'Industrie américaine* (œuvre définitive;) *La Crise anglaise*, etc.

(2). Cf. La Colonisation de la Nouvelle-France pp. 317 et suiv.

bre de grands travaux ont été accomplis et d'autres sont aujourd'hui en cours d'exécution ou à l'étude. On construit actuellement un nouveau chemin de fer transcontinental qui va, parallèlement au Pacifique Canadien, relier l'est à l'ouest ; et on espère également réaliser le gigantesque projet de faire communiquer par un canal les grands lacs et le Saint-Laurent de façon à permettre, sans transbordement, le transport des céréales de l'Ouest canadien aux ports européens.

Pour exploiter les ressources du territoire, il fallut en outre rechercher le capital et la main-d'œuvre à l'étranger. On s'adressa d'abord au capital anglais qui sembla prendre plus volontiers la route de l'Australie et laisser ainsi, au Canada, la place au capital américain, mais qui revient aujourd'hui vers une source assurée de revenus considérables. Quant à la main-d'œure, le courant fut longtemps le plus fort qui porta les émigrants européens — et malheureusement plusieurs des nôtres aussi — vers les Etats-Unis qui attiraient à eux, par leur insolente prospérité, toutes les ambitions et toutes les misères. Ce ne fut guère qu'à partir de 1897, et surtout de 1900, que des Iles Britanniques, de l'Europe centrale, des pays scandinaves et — phénomène curieux — des Etats-Unis, il se fit un mouvement régulier d'émigration vers le Canada.

Restaient les questions de commerce extérieur. L'Angleterre en adoptant le libre-échange avait dû retirer à ses colonies les avantages qu'elle leur avait accordés jusque-là. Le Canada, laissé à lui-même, se tourna vers les Etats-Unis et un traité fut signé, en 1854, qui fut dénoncé quelques années plus tard. Cette idée d'un rapprochement avec la République américaine, assez répandue pendant un certain temps, disparut peu à peu de la politique canadienne qui prit des tendances protectionnistes, jusqu'à ce qu'un tarif préférentiel fut créé en faveur de l'Angleterre et un autre, dit " tarif intermédiaire," en faveur des Etats signataires d'un traité de commerce (1).

Enfin M. Viallate aborde " l'important problème de nos rapports avec la métropole " et l'attitude sensiblement la même qu'a gardée le Canada au sein des conférences intercoloniales. Le Dominion semble rechercher la plus grande autonomie compatible avec le maintien du lien colonial, et il a obtenu le droit de régler à sa convenance ses relations commerciales, droit important qui lui confère une demi-souveraineté.

---

(1). Il faudrait aujourd'hui, pour compléter ces notes, amorcer toute la question de la réciprocité qui fut débattue, en 1911, et tranchée négativement par le vote populaire.

M. Viallate avait encore l'occasion de revenir, l'année suivante, sur ces mêmes questions, dans son cours sur " la Politique commerciale des principales Puissances, moins la France," où il retraçait l'ensemble de la politique économique de l'Angleterre (1) : les guerres de tarifs au début du siècle ; l'avènement du libre-échange et la propagation ardente de la foi nouvelle ; l'abandon moral des colonies ; la suprématie de l'Angleterre industrielle, commerciale et maritime ; les malaises partiels provoqués par des concurrences nouvelles ; la réaction protectionniste et le réveil de l'idée impérialiste ; l'appel aux colonies et les premiers symptômes de la crise parlementaire ; le rôle des Dominions dans l'Empire....

Au Collège de France, M. Paul Leroy-Beaulieu consacrait, en 1909, la série de ses leçons à l'étude de la colonisation chez les peuples modernes. On sait qu'il a écrit sur ce sujet un ouvrage définitif et qui fait autorité (2). Après avoir soigneusement défini et caractérisé les différentes sortes de colonies (comptoirs de commerce, colonies d'exploitation et colonies de peuplement), l'éminent économiste aborde l'histoire de la colonisation moderne depuis la fin du XVe siècle, passant en revue successivement la politique coloniale des Portugais et des Espagnols, (qui furent les " Phéniciens des temps modernes "),et celle des Hollandais, des Français, des Anglais, des Allemands, des Russes et des Américains ; car les Etats-Unis, sont devenus " Puissance coloniale." (3). La matière est étendue, aussi le professeur a-t-il dû glisser assez rapidement sur le Canada et se contenter de donner à ses auditeurs un aperçu général de la question. Cependant, ce cours a ceci d'intéressant qu'il nous apporte des points de comparaison.

M. Leroy-Beaulieu s'en tient surtout au procédé de colonisation, à l'art de coloniser, chez les différents peuples. Ce procédé est complexe et souvent périlleux. Il y faut non seulement un principe suggestif (qui est l'échange), mais encore un principe posi-

---

(1). Ce cours a été scindé après le départ de M. Viallate. La première partie, consacrée à l'Allemagne, à l'Autriche-Hongrie, aux Etats balkaniques et aux différentes puissances de l'Europe méridionale, est donnée par M. Georges Blondel, professeur au Collège de France, à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Paris et au Collège des Sciences sociales. Les lecteurs de cette Revue savent avec quelle autorité, quelle netteté de vues, M. Blondel traite des questions de politique économique. La seconde partie réunit la politique de l'Angleterre, celle des Etats-Unis et les problèmes compliqués de l'Extrême Orient. Elle a été confiée à M. André Siegfried, l'auteur si remarquable de "La Démocratie en Nouvelle-Zélande" et de ce livre que nous avons déjà signalé: "Le Canada, les deux Races."

(2). La Colonisation chez les Peuples modernes, 2 volumes, chez Alcan.

(3). Voir l'intéressant ouvrage de M. Archibald Cary Coolidge; "Les Etats-Unis, puissance mondiale," traduit par Robert L. Cru, Paris, Colin. La préface est de M. Anatole Leroy-Beaulieu.

tif : un afflux de population et de capitaux. Sous cette double influence, et grâce à la protection des lois et au développement de l'outillage économique (ports, routes et chemins de fer), l'œuvre d'exploitation est rendue possible et profitable.

Il convient donc de rechercher quelle a été l'attitude des peuples colonisateurs à l'égard de la population indigène ; comment a été réglée l'affluence des forces humaines dans les centres à créer ; comment a été repartie la propriété du sol ; quelle conception on s'est faite, en un mot, de l'économie initiale de la colonie.

Or le voisinage du Canada, colonie française, et de la Nouvelle-Angleterre, colonie anglaise, fournit à M. Leroy-Beaulieu l'occasion d'un rapprochement curieux et instructif. Il juge l'arbre à ses fruits. Au point de vue des résultats économiques, la colonisation française aurait été trop centralisée, trop " étatiste " pour appliquer à des temps anciens un mot nouveau. Il eut mieux valu renoncer à implanter au Canada le régime féodal, lourd de tous ses engrenages, et favoriser par des mesures de liberté, l'acquisition et la transmission de la propriété, principe premier des développements ultérieurs.

La même année, à la Sorbonne, M. Marcel Dubois, professeur de politique coloniale à la Faculté des Lettres, consacrait ses cours du mercredi à une étude complète, vivante et minutieuse, du Canada économique. Il faisait vraiment plaisir d'entendre ainsi parler de notre pays. Esprit très personnel, et volontiers rebelle aux énoncés systématiques et parfois prétentieux des docteurs modernes, M. Dubois analysa avec beaucoup de pénétration et une sympathie honnête et détachée, les éléments heureux de notre organisme économique et social.

Il revenait d'Amérique. Il avait pu apprécier nos idées, connaître nos mœurs. Il avait été applaudi et fêté par notre population. Elle s'était montrée enthousiaste à son endroit, et il avait su la charmer par son éloquence claire, facile et chaude. Il évoquait avec une certaine complaisance et non sans émotion, le souvenir de son séjour au pays des Normands lointains. Il parsemait ses leçons de mots recueillis parmi nous, de traits de mœurs, de tableaux. Cela contribuait à leur communiquer encore plus d'attrait pour ceux qui, éloignés de la terre natale, cherchaient avec avidité toutes les occasions d'en entendre dire du bien. Le Canada faisait ainsi la conquête de l'Université de Paris. Il entrait officiellement dans ses murs. Les cours étaient suivis de projections lumineuses ; et, pendant que les Parisiennes, amusées, regardaient sur la toile les silhouettes de nos moissonneurs se découper, robustes, sur l'immensité de la prairie, nous éprouvions à

cette évocation subite des choses de chez nous, un sentiment de naïve fierté et de regret.

Après avoir esquissé la constitution physique du Canada, M Dubois retrace les origines et définit les caractères de la population. Les premiers colons étaient dès Français. La conquête accomplie, des soldats écossais s'installèrent au pays, et la guerre de l'Indépendance américaine provoqua l'exode des Loyalistes vers le Canada. Plus tard, au XXe siècle, la crise irlandaise détermina de fortes migrations du côté de l'Amérique, et le Gouvernement canadien inaugura une politique de propagande auprès des pays européens surpeuplés. Actuellement, l'afflux annuel est considérable. Cependant, comme l'Etat canadien désire avant tout recevoir de bons citoyens, l'immigration est très surveillée, comme aux Etats-Unis, mais avec moins de dureté et plus de précautions. On y met quelques formes. Chez nos voisins, le questionnaire élaboré qui est imposé au nouvel arrivant, contient cette interrogation plutôt naïve: "Etes-vous anarchiste ?" Alphonse Allais eut répondu oui, pour le plaisir. Au Canada, on interroge l'immigrant sur ses antécédents, sa nationalité, son but. On tâche de savoir; mais il y a des surprises.

La population française, explique fort bien M. Dubois, n'est pas exclusivement normande. Le groupe principal de population normande va de Québec à Anticosti. Là, il n'y a pas à s'y tromper. La manière de s'habiller est révélatrice. Les proverbes sont les mêmes. Les marchés ont la même physionomie que ceux de Normandie. Etant un jour sur la place d'un de ces marchés, M. Dubois voulut causer un peu de politique. Il mentionna le nom d'un homme d'Etat fameux devant un Canadien qui l'écoutait, goguenard: "Oui, repartit l'homme, mais il n'a pas trouvé le moyen de casser les quatre pattes d'une poule avec le même caillou," — et c'est un proverbe normand! Aux environs de Montréal, on retrouve les types picard, angevin et bourguignon. Cette population est restée fidèle à ses traditions. Chaque famille conserve ses archives. On sait à quelle époque exactement l'ancêtre est venu de France. "On garde, là-bas, le souvenir de ses origines françaises avec la jalousie que l'on sait mettre à garder ses lettres de noblesse."

La population du Canada, variée dans ses éléments, est active, énergique, conquérante. Elle s'est mise à l'œuvre résolument. On disait jadis que le Canada devait rester pays essentiellement agricole: Vieille idée, vieille doctrine. Le Canada s'industrialise, au contraire. La méthode industrielle pénètre jusqu'à l'agriculture. Les distinctions surannées ne sont plus ici de mise. Le

paysan est un industriel, un commerçant, un financier tout à la fois. Extrêmement riche en ressources naturelles, le Canada fut d'abord un pays producteur de matières premières, puis, devenu plus fort, il utilisa sur place les produits du sol et organisa l'industrie nationale. En 1899 on ne comptait guère que quelques manufactures: scieries, moulins à farine, distilleries, brasseries. Le mieux que l'on pouvait faire, à cette époque, c'était de s'adonner à la construction des navires. Or, le recensement de 1901 accuse 11,126 établissements industriels, et celui de 1906, 15,796 avec un capital global de 850 millions de dollars et plus de 350,000 employés. Depuis six ans, les progrès ont été extraordinaires et l'expansion économique a été favorisée par le développement des transports. La main-d'œuvre est bien payée mais elle est précieuse. Si l'Ecossais et l'Anglais sont de bons ouvriers, on peut, avec les Français, former d'excellents artistes. Ce qui manque surtout, ce sont les capitaux en grand. Le Canada est un pays protectionniste et le marché canadien est réduit, de ce fait, à ses propres limites. Les pays étrangers, usant de représailles, opposent des obstacles aux marchandises canadiennes. On doit donc travailler " pour la place," et la place est encore restreinte. Il faudrait un apport plus considérable encore de population qui contribuerait à augmenter la demande et à assurer au capital industriel une rémunération assurée qui mettrait fin à ses hésitations.

En attendant, le Canada essaie d'organiser son commerce extérieur. Il a introduit une règle nouvelle absolument en concédant à l'Angleterre une préférence douanière. Cela paraît attrister M. Dubois, qui est un protectionniste convaincu. La France, pense-t-il, lutterait vainement contre cela. Des marchés unis par de tels liens sont impénétrables. Elle ne peut pas songer à vendre aux Canadiens de ses produits agricoles; et, quant à ses produits manufacturiers, elle se heurtera à l'Angleterre qui jouit d'un tarif abaissé et aux Etats-Unis qui ont pour eux le voisinage. Nous ne partageons pas cette manière de voir. L'industrie française pénétrera chez nous quand elle le voudra. Qu'elle étudie le marché canadien, qu'elle se rende compte que notre goût se développe et que nous pouvons désormais, étant plus riches, satisfaire notre sens artistique, et elle comprendra qu'elle n'a guère à redouter des concurrences anglaise et américaine.

Car il n'y a pas que les stipulations douanières, ajoute fort à propos M. Dubois, et le mouvement des affaires n'est pas uniquement fait de tractations commerciales. Le Canada a besoin d'hommes et de capitaux. Le Français qui voudra réussir au Canada devra visiter le pays, le connaître, l'apprécier, et ne pas se

contenter d'inscrire sur son magasin: "Commission et exportation," et ne pas sortir de là.

Nous devions retrouver, un an plus tard, M. Marcel Dubois à la Mairie Drouot, où il avait accepté de faire un cours de vingt leçons sur "L'Expansion américaine." (1) Ces cours sont organisés par le *Comité d'encouragement des études commerciales en France* (fondation Bamberger). Ils s'adressent au grand public et sont donnés le soir, dans les salles de la Mairie du IXe arrondissement, 6, rue Drouot. L'inscription est libre et gratuite. Les élèves sont nombreux et très assidus. Les jeunes gens, — étudiants de l'Université ou des Ecoles supérieures, employés de commerce, etc. — qui désirent connaître les grands problèmes économiques contemporains, trouvent là de quoi satisfaire leur curiosité et compléter leur savoir. Il faut arriver à créer des hommes d'action qui sont des professeurs et des professeurs qui sont des hommes d'action, expliquait M. Dubois au début de la première leçon. L'étude du monde américain y aidera.

Il n'est pas de question de géographie humaine qui puisse servir davantage à former l'esprit commercial français. Ce monde américain est la grande préoccupation de l'Europe. Il devient pays conquérant après avoir été pays conquis; il devient partiellement envahissant après avoir été envahi. Ceux-là se trompaient étrangement qui assignaient naguère aux peuples de l'Amérique la seule tâche de fournir à l'Europe les matières premières et les denrées agricoles. L'énergie américaine, intense et créatrice, a déjoué les théories des économistes confiants.

---

(1) On lira sans doute avec intérêt le programme de ce cours:

I. Etude générale des variations de valeur commerciale du monde américain.
II. Le "Dominion" canadien; son aptitude physique; ses populations.
III. Le "Dominion" canadien; sa valeur économique.
IV. Terre-Neuve et la question des pêcheries.
V. Les Etats-Unis d'Amérique; aptitude physique, populations.
VI. Les Etats-Unis d'Amérique; cultures et élevage.
VII. Les Etats-Unis d'Amérique; les industries.
VIII. Les Etats-Unis d'Amérique; voies de communication, commerce, marine, grands ports.
IX. Les Antilles.
X. Le Mexique.
XI. L'Amérique centrale; le canal de Panama.
XII. Le Vénézuéla, la Colombie, l'Equateur.
XIII. Les Guyanes.
XIV. Pérou, Bolivie, Chili.
XV. Le Brésil; aptitude physique, populations.
XVI. Le Brésil; mise en valeur économique.
XVII. Les Etats de la Plata; aptitude physique, populations.
XVIII. Les Etats de la Plata; développement économique.
XIX. Le commerce et les marines d'Europe en Amérique.
XX. Les rapports du monde américain avec l'Extrême-Orient asiatique et l'Australie.

Les peuples de l'Europe méridionale découvrirent les Antilles et s'y installèrent. Ils en rapportèrent de l'or dont ils firent piètre usage. Un peu plus tard, poussés par le désir de partager l'héritage nouveau que Dieu offrait aux hommes, les peuples de l'Europe du Nord vinrent à leur tour. Ils ne trouvèrent pas d'or mais des richesses bien plus avantageuses: un sol fertile, un climat sain. Des échanges se firent d'abord entre les Etats-Unis, le Canada et les Antilles; puis, l'Amérique voulut exporter plus au loin ses produits. Du reste, ses populations s'organisaient. Des familles nombreuses et fortes peuplaient les Etats-Unis et le Canada. De 1855 à 1875, des Européens émigrent vers ces terres nouvelles, promises à toutes les ambitions; car l'Europe traverse des crises industrielles et les ouvriers, las d'une vie difficile et souvent misérable, quittent sans trop de regret une terre ingrate. Déjà les communications sont plus rapides: les premiers câbles permettent de se renseigner. Les nouveaux venus s'absorbent dans le grand tout d'un peuple qui veut vivre et s'enrichir. Les nécessités d'une lutte opiniâtre nivellent toutes les conditions et ramassent toutes les forces vers un même but. La mentalité américaine s'affirme, prompte à l'action, sensible au profit, confiante dans ses énergies. L'équilibre économique s'établit. Les Etats-Unis et le Canada s'industrialisent; et les tarifs étrangers dressent vainement leurs murailles contre les produits d'outre-mer qui s'accumulent jusqu'à les déborder. Bientôt le Sud reçut à son tour ses contingents. Il constitua pour l'Europe un marché "de supplément et d'équilibre." On s'adressait à lui quand les autres fournisseurs se faisaient trop exigeants. Cela dura aussi longtemps que l'outillage économique du Sud ne fut pas complété à son tour. L'Europe est maintenant à la merci de ces concurrences nouvelles. "Qui se ressemble ne se rassemble pas en économie commerciale; le Canada n'a pas besoin de notre blé et nous n'avons que faire du blé américain," prononce M. Dubois. Cependant la France exporte toujours ses capitaux. Les pays neufs réclament son aide. Ils veulent construire des usines, jeter des chemins de fer, ouvrir des canaux, bâtir des pays! Et voilà comment la France du bas-de-laine et de la tire-lire reste quand même la bienfaisante tutrice de ces peuples lointains, ses adversaires.

M. Marcel Dubois commence l'étude du monde américain par le Dominion canadien. Il dit ses aptitudes physiques, son climat, ses fleuves, ses ressources; il dénombre ses populations et pose le difficile problème de l'immigration, avantageuse au point de vue économique, inquiétante au point de vue national; il éta-

blit enfin, avec précision, le bilan des forces productrices du Canada, "panier à pain de l'Angleterre."

Plaçons en conclusion ces paroles qu'il prononçait au commencement de son cours: "J'ai visité, j'ai aimé ce pays. J'y ai rencontré la race la plus hospitalière qui soit... après la nôtre. J'ai goûté sa politesse franche. Voltaire n'était pas très fort géographe quand il parlait d'arpents de neige. Ils sont devenus un pays dont l'expansion économique fait l'émerveillement du monde. Les Canadiens ont mérité leur fortune. Le pays vaut beaucoup; mais il a fallu des siècles de ténacité paysanne française, d'audace anglaise et de joyeuse initiative écossaise, pour atteindre aux résultats actuels. Ce prodige mérite qu'on l'explique....."

Professeur E. MONTPETIT.

LA COLONISATION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Courte esquisse de nos ressources naturelles et de l'œuvre de la colonisation.

LA position géographique de la province de Québec lui a valu d'être le berceau de la civilisation canadienne. Elle occupe l'embouchure du fleuve St-Laurent et en accompagne le cours jusqu'aux grands lacs. Cette situation privilégiée et les avantages exceptionnels de ses deux grands ports de mer, Québec et Montréal, lui assurent plus de la moitié du commerce du Canada.

Des provinces de la confédération canadienne, Québec est la plus vaste. Depuis quinze ans, elle a presque quadruplé l'étendue de son territoire. En 1897, elle couvrait une superficie de 201,563 milles carrés ; l'année suivante, elle avançait sa frontière septentrionale jusqu'aux fleuves Eastmain & Hamilton, ce qui portait son territoire à 346,875 milles carrés. Enfin l'annexion de l'Ungava lui donnait 456,000 milles carrés, soit une étendue totale de 802,000 milles carrés.

Par le chiffre de sa population, la province de Québec, est la deuxième du Canada, sa voisine, l'Ontario, la dépassant, de ce chef, d'environ cinq cent mille habitants.

Montréal est, avec ses 466,197 habitants, la ville la plus populeuse du Canada et sa métropole commerciale et industrielle. Durant la dernière décade, elle a doublé le chiffre de sa population. Les autres villes, par ordre d'importance, sont : Québec, 78,867 ; Maisonneuve, 18,674 ; Sherbrooke, 16,405 ; Trois-Rivières, 14,-441 ; Lachine, 10,718 ; St-Hyacinthe, 9,797 et Sorel, 8,410.

La province de Québec est à la fois une contrée agricole et industrielle. Son sol et son climat admettent toutes les cultures des pays tempérés et n'en excluent aucune. L'industrie laitière est une des principales ressources du cultivateur. Les pâturages sont bons, l'eau est abondante et pure et les troupeaux de vaches d'un choix excellent.

D'après les statistiques officielles du gouvernement fédéral, la valeur totale des récoltes, dans notre province, en 1911, s'élevait à $103,187,000 soit le double de celle des provinces mari-

times réunies. Cette valeur dépasse encore de $13,000,000 celles des récoltes dans la Saskatchewan, et de $25,000,000 celles du Manitoba et de la Saskatchewan.

Quant à l'industrie laitière, Québec se dispute la palme avec l'Ontario. Cette dernière produit plus de fromage que sa

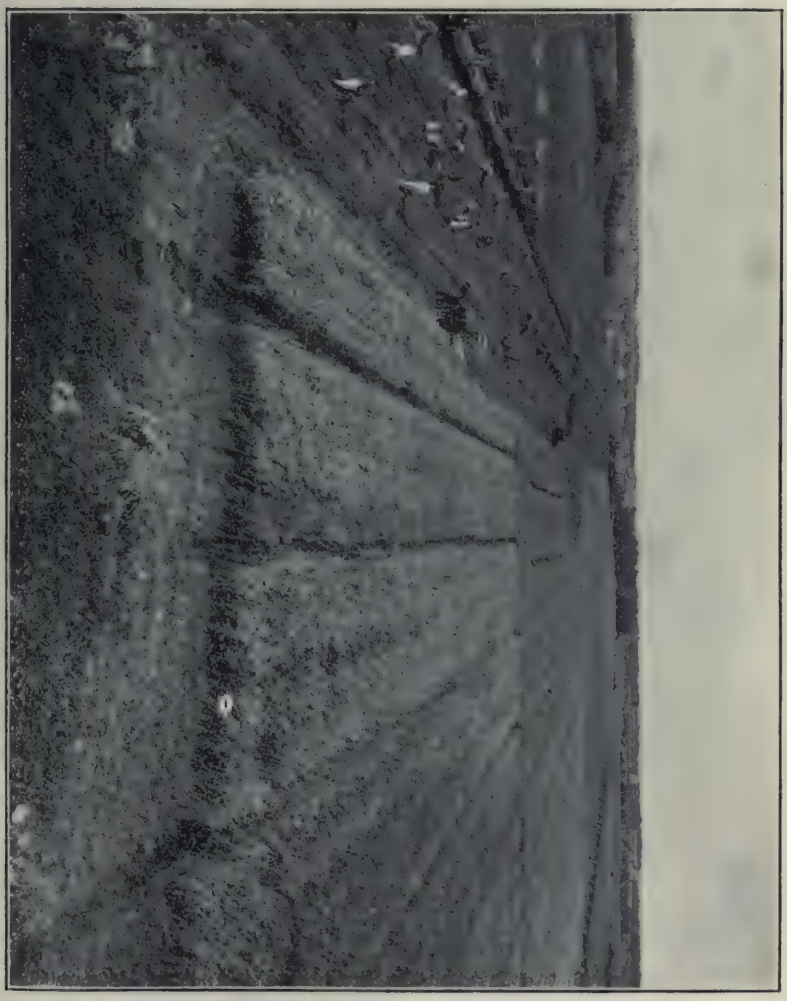

VUE D'UN CHAMP D'AVOINE AU LAC SAINT-JEAN

voisine ; mais elle est de beaucoup distancée dans le rendement du beurre, puisqu'en 1910, notre province a produit pour $37,-347,107 de beurre, sur un total de $59,875,097 pour tout le Canada. Soit plus que le double de toutes les provinces canadiennes réunies.

Jusqu'à présent, les industries de la province de Québec se sont surtout développées dans les villes du bassin du Saint-

Laurent ; mais ses incomparables chûtes d'eau, dont une faible partie a été mise en valeur économique, laissent entrevoir un avenir incomparable. M. J.-E. Yong, du ministère de l'Intérieur du Canada, déclarait récemment que sur les 25,682,907 chevaux-vapeur que peuvent développer les pouvoirs hydrauliques du Canada, la province de Québec possédait 17,075,939 chevaux-vapeur. " Et même, ajoute-t-il, ce chiffre est en dessous de la réalité. Je me rattache à la prophétie que le bassin au-dessous de la Baie James sera, éventuellement, le centre manufacturier de l'Amérique du Nord.

Québec est à la tête du pays pour la production de la pâte du bois, et les vingt-cinq moulins de cette province ont absorbé 57% de la production totale du Canada, en 1910, ainsi que l'établit le tableau suivant:

	Cordes	Valeur
Canada	598,437	$3,585,154
Québec	342,755	1,879,831
Ontario	210,552	1,479,538
Nouvelle-Ecosse	29,606	,135,965
Nouveau-Brunswick	15,134	87,620
Colombie-Anglaise	440	2,202

Les 25 firmes de Québec produisent 282,938 tonnes de pulpe ; les 15 d'Ontario, 156,076 tonnes ; les 6 de la Nouvelle-Ecosse, 25,955 tonnes ; les 4 du Nouveau-Brunswick, 9,285 ; une de la Colombie-Anglaise, 350 tonnes.

Et le rendement quotidien de nos fabriques de papier est de un million et demi de livres.

Nos mines commencent à être mieux connues et à attirer l'attention des capitalistes et des prospecteurs. Nous alimentons le marché de l'amiante dans une proportion de 85 pour cent.

Les pêcheries maritimes du golfe Saint-Laurent rapportent annuellement environ deux millions de dollars, et les pêcheries de l'intérieur sont, pour le " sportman ", une source de délassement et d'inépuisables jouissances. Et les gibiers de toutes sortes abondent dans les forêts.

Des voies ferrées sillonnent la province en tout sens, et le nouveau transcontinental Grand Tronc Pacifique ouvrira de vastes champs à la colonisation et à l'industrie.

Ajoutons à cela des institutions politiques et municipales qui assurent la liberté la plus complète du citoyen, quelles que soient sa nationalité et ses croyances religieuses.

Et l'on pourra dire, en toute vérité, que si le Canada est le plus beau joyau de la couronne britannique, la province de Québec est le plus beau joyau du Canada !

Honoré Mercier disait un jour : " L'agriculture est, surtout pour la province de Québec, la fondation première de la prospérité publique. On peut chercher à détourner le cours des fleuves et des rivières ; on peut, par des travaux artificiels, réussir, pendant un certain temps, à produire des résultats temporairement satisfaisants ; mais on ne peut empêcher une province d'être ce qu'elle est, tant sous le rapport du climat que sous celui des ressources agricoles. Or, la province de Québec a une population qui est nécessairement portée vers l'agriculture. Cela ne veut pas dire qu'il faille négliger les autres sources de la richesse publique et les autres branches de l'industrie nationale : mais ce serait un acte maladroit que de vouloir jeter nos espé-

COLONS TRAVAILLANT A L'OUVERTURE D'UN CHEMIN ENTRE MANIWAKI ET MONT-LAURIER

rances en l'avenir sur une autre base que celle que nous fournit l'agriculture."

Ces paroles, prononcées, il y a plus de trente ans, résument bien la pensée de tous ceux qu'intéresse l'avenir de notre province et de notre race. Aussi, n'est-il pas étonnant que la colonisation ait été, de tout temps, au premier rang des préoccupations de nos hommes publics, et que les courants colonisateurs aient été dirigés en tous sens, dans notre province.

Les grandes régions où la colonisation fait plus particulièrement fructifier son œuvre sont situées sur le versant septentrional des Laurentides, et au sud, sur le vaste plateau des Alléganys, lequel s'étend depuis la Beauce jusqu'à l'extrémité de la péninsule gaspésienne.

Les Canadiens-français sont aujourd'hui les maîtres absolus de ces immenses domaines. Seuls, ils ont pu y fonder des établissements durables, des colonies des plus imposantes par le nombre, par la vigueur et par l'étendue.

Et cette prise de possession des solitudes de la province de Québec ne suffit plus à leur force d'expansion. Voilà qu'ils s'emparent de la vallée de Népissingue et de l'Algoma, dans la province d'Ontario.

C'est dans la colonisation que se manifestent les plus belles qualités de notre race.

Nous sommes un peuple de défricheurs.

Pour le comprendre, il suffit d'aller dans les régions nouvelles, de converser avec les colons. Là, vous admirez ces âmes

HABITATION DE COLON AU CONFLUENT DES RIVIÈRES DÉSERT ET MANIWAKI

naïves et fortes qui ont bravé l'isolement, la forêt, les privations et les misères de toutes sortes, et qui après un certain temps, cinq, dix ou quinze ans, ont groupé un petit noyau, embryon de paroisse, lequel sera un centre populeux et prospère avant un demi siècle.

Et combien d'établissements de ce genre trouvez-vous dans notre province ?

Nous venons aujourd'hui demander que l'on grossisse ces bataillons d'avant-garde, nous adressant plus particulièrement aux cultivateurs des vieilles paroisses, qui vivent à l'étroit sur des terres morcelées et épuisées ; aux fils de cultivateurs qui ne peuvent prendre leur part du patrimoine familial et s'en vont dans les villes traîner un existence misérable ; aux Franco-américains,

trop souvent victimes du chômage et des grèves ; aux ouvriers des villes qui rêvent d'une vie libre et indépendante, etc., etc.

Ces régions s'offrent à eux comme autant de petits " Nord-Ouest ", où ils continueront l'œuvre des ancêtres en fondant un foyer, une paroisse, menant toujours cette bonne vie canadienne-française dans toute sa fraîcheur et dans des conditions d'existence matérielle améliorées.

On s'imagine trop souvent que la colonisation doive être l'œuvre du pauvre, de celui qui a une fois failli dans une autre carrière.

Comme thèse générale, rien n'est plus faux.

Certes, les régions nouvelles sont bien l'endroit où un homme peut se refaire ; mais c'est dans les régions nouvelles que

LES DEBUTS D'UNE COLONIE. REGION DU TEMISCAMINGUE

vous trouvez les gens les plus dégourdis, les plus aptes à adopter toutes les formes du progrès. Ils ne sont pas liés par la routine, les préjugés, les vieilles méthodes.

Ce sont des jeunes gens qui ont préféré la vie libre et salutaire des champs à l'esclavage de l'usine.

Quand vous pénétrez dans une région à coloniser, vous croyez arriver aux confins de la civilisation, chez les sauvages !

Détrompez-vous !

Vous y trouvez des établissements, fondés par ces pionniers, qui prospèrent plus vite que ceux des vieilles paroisses, dotés qu'ils sont de ces améliorations modernes qui simplifient et facilitent toutes les opérations agricoles.

C'est ainsi que se sont formés et développés ces centres, aujourd'hui en plein épanouissement, de la Gaspésie, de la Métapédia, des Squattecks, du Lac St-Jean, de la Mattavinie, de la région Labelle et de celle du Témiscamingue. C'est ainsi que se formera et se développera leur jeune et grande sœur, l'Abitibi.

C'est cette prise de possession de la forêt vierge qui nous a donné la foi en notre survivance comme groupe ethnique distinct et a porté jusque dans le Vieux Monde notre renommée de nation colonisatrice, ayant toutes les qualités et toutes les vertus inhérentes à ce titre glorieux et convoité par tous les peuples qui veulent se survivre.

En voulez-vous un exemple ?

Prenons le Lac St-Jean.

UN COLON DE CINQUIEME ANNEE. REGION DE TEMISCOUATA

Nous ne croyons pas qu'il y ait une autre contrée dans tout le Canada, où la colonisation ait soumis la nature à son œuvre civilisatrice avec autant d'initiative, d'endurance et de succès. Et ce beau travail s'est accompli durant l'espace d'une quarantaine d'années. Aujourd'hui, la population y est de bien près de quarante mille habitants. C'est donc, en moyenne, une paroisse de mille habitants qui s'est peuplée chaque année. Une quinzaine au moins de ces paroisses ont atteint leur plein développement, et on y trouve les méthodes de culture les plus nouvelles et les mieux adaptées à notre époque de fiévreuse activité. Ces paroisses peuvent avoir des rivales dans les anciens comtés ; elles n'ont pas leurs supérieures.

Et pourtant, le Lac St-Jean, comme d'ailleurs tous nos grands centres à coloniser, offre beaucoup plus de bonne terre qu'il n'en a été mis en culture.

Partout, il y a de bons lots à concéder, et des chemins de fer ou de roulage y conduisent.

Que ceux qui étouffent dans les villes ou se sentent à l'étroit sur la terre paternelle viennent s'y tailler un domaine. Le travail persévérant et la bonne conduite y trouvent toujours leur récompense.

Il n'est pas rare de rencontrer des cultivateurs ayant quatre ou cinq fils, alors qu'ils n'en peuvent établir qu'un seul. Le Gouvernement est en état d'offrir aux pères de ces jeunes gens des terres relativement faciles d'accès, aux prix ordinaires de 20 à 30 cts l'âcre. Ils pourraient prendre un de ces lots de cent âcres, et moyennant une légère dépense annuelle, le mettre partiellement en état de culture et ils y établiraient leurs enfants quand ceux-ci seraient en âge de se pourvoir.

Combien de fils de cultivateurs, ne sachant pour ainsi dire que la culture, quittent le toit paternel pour se livrer à des occupations dans lesquelles ils végètent le plus souvent, quand ils pourraient utiliser les seules connaissances qu'ils possèdent, sur des terres qui coûteraient peu à leurs familles et où les sacrifices et les misères du début leur seraient pour ainsi dire épargnées.

Un autre moyen s'offre encore à l'attention de nos cultivateurs, c'est l'achat de terres défrichées ou en partie défrichées.

Il y a toujours de ces terres à vendre dans nos régions à coloniser. Ce fait est peut-être de nature à impressionner défavorablement le futur colon ; mais il ne faut pas perdre de vue qu'un certain nombre de gens s'étant improvisés défricheurs sans avoir les qualités requises pour mener à bien ce rude travail, ont dû abandonner leurs fermes qu'ils ont vendues à très bas prix. Il y a en outre, un bon nombre de colons qui font œuvre de défricheurs. Dès que leur lopin de terre est dans les conditions requises pour faire vivre une famille, ils le vendent et s'en vont recommencer plus loin.

Eh ! bien, ces terres s'offrent aux cultivateurs de nos anciennes paroisses qui vivent à l'étroit sur une terre de soixante ou cent arpents et ne peuvent établir les trois ou quatre garçons qui prendront fatalement le chemin de l'usine. Il y en a pour toutes les bourses, depuis $500 jusqu'à $2000.

Depuis quelques années, la valeur marchande de nos terres en culture a presque doublé. Pourquoi les fils de nos cultivateurs ne seraient-ils pas les premiers appelés à en bénéficier !

L'aire totale de la province de Québec embrasse, (l'Ungava non compris) 346,875 milles carrés, ou 222,000,000 d'âcres.

Ces 222,000,000 d'âcres se répartissent comme suit :

Terrains concédés en fiefs et seigneuries : 18,678,931 âcres. Terrains de la Couronne octroyés par lettres-patentes ou autrement : 11,334,732. De ces concessions locatives, 10,000,000 d'âcres sont en culture, et environ 6,000,000 en forêt. Le reste est déboisé, inculte ou en pâturage.

Les coupes de bois affermées représentent une étendue de 45,034,880 d'âcres, et l'étendue des terres actuellement disponibles est de 154,951,466 d'âcres, dont 5,190,784 sont divisés en lots de ferme.

Comme on le voit, il y a de l'espace pour l'avenir ; et si, comme l'a prédit Sir Wilfrid Laurier, le XXe siècle doit être le siècle du Canada, il est bien permis d'esperer qu'il sera aussi, dans une large mesure, celui de la province de Québec.

Et cette foi, que nous avons très robuste, en notre avenir industriel et agricole, nous vient surtout de l'œuvre accomplie par nos devanciers et celle qui se poursuit actuellement sous une administration avisée autant qu'agissante.

Depuis l'établissement de la Confédération, le gouvernement de la province de Québec a vendu, pour des fins de culture, 6,709,406 âcres de terre et il en a octroyé gratuitement 401,602. Il a, en outre, 5,190,784 âcres à la disposition des futurs colons. Durant la même période, 33,395 colons, ayant rempli les conditions d'établissement du billet de location, ont obtenu leurs titres de propriété.

De 1867 à 1911, le ministre de la Colonisation a dépensé, pour ouvertures de chemins, constructions de ponts, frais de propagande, etc., un montant de $4,784,844.10. Soit une moyenne annuelle de $96,686.82.

Pour donner une idée des travaux actuels de colonisation, nous relevons des rapports du ministère l'état suivant des dépenses faites pour les ponts, seulement, construits de 1908 à 1911, inclusivement. Les chiffres ci-dessous ont été fournis à l'Assemblée Législative par l'hon. Ministre de la Colonisation, à la session de 1912.

" La longueur totale des ponts et ponceaux de toutes dimensions construits durant les quatre dernières années, est de 64,078 pieds. Soit 13 milles en chiffres ronds, dont le coût dépasse $125,000.

" Les dimensions totales des ponts plus considérables et de plus de $400, représentent une longueur de 11,658 pieds, ou un

peu plus de deux milles. Le coût total de ces ponts est d'environ $95,000.

" Cette somme, toutefois, ne représente pas le coût réel des grands ponts de colonisation. Il s'en trouve un certain nombre dont le bois a été fourni par les municipalités.

" L'ingénieur du Ministère estime que, pratiquement, les ponts couverts et lambrissés coûtent en moyenne $14 à $15 du pied courant, et que les ponts ouverts coûtent de $6 à $7 du pied, matériaux et main-d'œuvre compris.

" Ces prix, bien entendu, peuvent varier un peu avec les endroits où les ponts sont construits et les conditions particulières du transport des matériaux.

" Les sommes totales dépensées pour fins de colonisation depuis 1908, jusqu'au 25 mai 1912, s'élèvent à $976,786.00. Soit une dépense moyenne de $195,377.22 par année.

" Si on distrait de cette somme les dépenses faites pour les ponts, on voit que pendant la même période de quatre ans, il a été dépensé environ $600,000 pour l'ouverture des chemins de colonisation, entretien des chemins d'hiver, réparations et parachèvement de routes et chemins, etc.

" La plupart des régions de colonisation sont aujourd'hui sillonnées de bons chemins et de bonnes routes."

Voyons maintenant le résultat de ce travail et de cette dépense ; et pour cela, nous interrogerons les chiffres des recensements décennaux, depuis 1867.

Les augmentations des quatre derniers recensements ont été comme suit, pour la province de Québec :

De 1871 à 1881	94,152
De 1881 à 1891	129,507
De 1891 à 1901	160,364
De 1901 à 1911	365,407

Durant le dernière décade, l'augmentation de la population a donc été supérieure aux deux précédentes.

Mais c'est la population rurale qui nous intéresse en ce moment. Elle a augmenté dans les proportions suivantes pour les quatre derniers recensements :

De 1871 à 1881	94,152
De 1881 à 1891	25,239
De 1891 à 1901	50,032
De 1901 à 1911	99,287

Ici encore, l'augmentation de la décade dépasse celle des deux précédentes, pendant lesquelles fleurissaient les administrations des grands colonisateurs torys.

Poursuivons nos comparaisons et voyons où en sont, d'après les statistiques des deux dernières décades, les chiffres de la population dans les comtés où le mouvement colonisateur s'est surtout dirigé :

Comtés	1891	1901	Aug.
Beauce	37,222	43,129	5,907
Bonaventure	20,835	24,495	3,660
Champlain	29,267	35,159	5,892
Chicoutimi et Saguenay	38,281	48,291	10,010
Gaspé	26,875	30,683	3,808
Labelle	24,779	30,931	6,152
Mégantic	22,288	23,621	1,388
Pontiac	22,084	25,772	3,638
Rimouski (Matane)	53,430	40,157	6,727
Terrebonne	23,128	26,816	3,688
Témiscouata	25,698	29,185	3,487
Wright	38,781	44,800	6,019
Total			60,376

Comtés	1901	1911	Aug.
Beauce	43,129	51,399	8,270
Bonaventure	24,495	28,110	3,615
Champlain	35,159	42,158	7,599
Chicoutimi et Saguenay	43,291	63,318	15,027
Gaspé	30,683	35,001	4,318
Labelle	30,931	40,352	9,426
Mégantic	22,233	23,621	1,388
Pontiac	25,722	29,415	3,697
Rimouski (Matane)	40,157	51,490	11,343
Terrebonne	26,816	99,036	2,220
Témiscouata	29,185	36,430	7,245
Wright	44,800	48,381	3,532
Total			84,458
Augmentation de 1891 à 1901			60,376
" " 1901 à 1911			84,458
Différence			24,082

Pendant le cours de l'année 1910, le Ministère de la Colonisation a adressé une lettre-circulaire aux curés et missionnaires des différentes paroisses et missions de colonisation.

Des réponses ont été reçues de 173 d'entre elles. Elles font voir les progrès qui ont été réalisés durant les cinq dernières an-

nées, de même que les chiffres de la population actuelle et de l'augmentation depuis cinq ans.

Ces 173 paroisses accusent une population globale de 175,-950 habitants ; et une centaine d'entre elles ont vu leur population augmenter de 44,414 habitants ou 34.5 pour cent.

N'est-ce pas le plein épanouissement de l'œuvre de la colonisation ? N'est-ce pas la colonisation qui a permis à notre province de tenir son rang dans la Confédération ?

La colonisation, dans notre province, a fait plus que cela. En maintenant à un taux élevé le chiffre de la population dans les collèges électoraux du Dominion ; elle a diminué la représentation fédérale des autres provinces de l'Est. Et dans le prochain remaniement de la carte électorale, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince-Edouard et l'Ontario perdent une dizaine de sièges à la Chambre des Communes, tandis que Québec maintien avec honneur ses positions.

Que les Canadiens-français, suivent le conseil du curé Labelle et se cramponnent au sol. Là est le secret de leur survivance dans le grand tout pan-américain.

ALFRED PELLAND.

A l'Ecole des Hautes Etudes

PARTIE DU CABINET DE PHYSIQUE

Nomination — Nous avons appris avec plaisir que M. l'abbé A. Desrosiers, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, a été désigné pour remplir les fonctions de principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier. La rédaction de la revue lui adresse de vives félicitations et se réjouit de la nomination d'un des professeurs de l'Ecole à ce poste important.

Organisation des cours pratiques. — Le règlement de l'Ecole des Hautes Etudes prévoit que des cours pratiques peuvent être organisés pour les étudiants sous la direction de leurs professeurs. Une première réunion d'un certain nombre d'élèves de troisième année d'études, a eu lieu au commencement du mois d'octobre, sous la présidence du Directeur de l'Ecole et à laquelle assistait M. le professeur Montpetit. Décision a été prise d'organiser un cours pratique d'économie commerciale, politique et sociale. D'un commun accord les sujets suivants ont été répartis: l'action des Trade Unions; des mesures propres à développer nos

industries nationales; la politique commerciale du Canada de 1840 à 1867; les industries forestières et la conservation des forêts; comment établir un service consulaire canadien. Les étudiants qui ont bien voulu se charger de ces travaux, qui sont purement facultatifs, les examineront dans leur ensemble, afin de constituer une étude complète sur chacune de ces questions. Des réunions périodiques auront lieu, durant lesquelles chacun communiquera à tour de rôle, l'état de son travail, le résultat de ses recherches, et chacun des sujets donnera lieu ensuite à des discussions, auxquelles participeront le Directeur et MM. les professeurs Laureys et Montpetit, qui seront certainement très instructives pour les intéressés.

La création des cours du soir. — Durant la période des vacances, la chambre de commerce du district de Montréal, avait adressé au président du conseil d'administration de l'Ecole des Hautes Etudes, une pétition portant un grand nombre de signatures et demandant s'il y aurait possibilité d'organiser des cours du soir. La question vient d'être à nouveau soulevée à la chambre de commerce, par M. H. Laporte, qui en a profité pour faire ressortir tous les avantages que le pays peut attendre de la création de l'Ecole des Hautes Etudes, par suite de la formation pratique des hommes qui seront appelés à travailler au développement des ressources naturelles du pays. Séance tenante, M. I. Préfontaine, dont le dévouement à la cause de l'enseignement commercial est connu, se fait l'interprète des membres du conseil d'administration de l'Ecole, disant que celui-ci était tout disposé à étudier la question et à lui donner la suite qu'elle comporterait, conformément au désir exprimé par la chambre. Il fut décidé de tenir une réunion préliminaire à l'Ecole, afin de pouvoir s'entendre avec les intéressés, connaître leur désir et jeter les bases d'un programme.

Entre temps, l'association des marchands détailleurs du Canada, faisait parvenir au conseil de l'Ecole, un vœu dans le même sens, dont voici la teneur :—"Attendu qu'il est généralement reconnu que la plupart des commis ou employés qui se présentent aux patrons pour engager leurs services, sont le plus souvent dépourvus des connaissances requises pour tenir convenablement leur emploi, ignorant principalement l'art de vendre, la comptabilité, la publicité ;

"Attedu que les détaillants, pour mener à bien leurs affaires, ont besoin de commis compétents, qui puissent les seconder efficacement dans la vente, d'employés capables, susceptibles de leur tenir ponctuellement une comptabilité claire et correcte, et

d'imaginer les procédés de publicité les plus aptes à produire des fruits ;

" Attendu que l'enseignement de nos écoles ordinaires, ne vise pas spécialement à la formation d'employés de commerce et ne donne aux jeunes gens qu'une éducation peu en rapport avec les exigences pratiques de la vie ;

" Attendu que c'est le rôle des écoles spéciales de former les jeunes gens en vue de leur entrée comme vendeurs, comptables ou autres emplois dans le commerce ;

" Attendu que tous les parents ne sont pas dans une situation de fortune suffisante pour faire suivre à leurs enfants des cours spéciaux qui leur enseignent la pratique du commerce ;

" La succursale de Montréal de l'Association des marchands détailleurs du Canada, estime qu'il serait utile qu'un cours du soir gratuit fut créé pour donner aux commis et employés travaillant au cours de la journée, l'instruction complémentaire qui leur manque au point de vue de l'art de la vente, de la tenue de la comptabilité, et de la pratique de la publicité, et jugeant que l'institution la plus qualifiée pour remplir un tel rôle d'une véritable utilité nationale, est l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, décide de prier le Directeur de cette institution de vouloir bien étudier le projet d'un cours du soir gratuit pour commis et employés et d'en faire l'application le plus rapidement possible."

La réunion annoncée a eu lieu à l'Ecole des Hautes Etudes et un certain nombre d'intéressés étaient présents. Tout le monde fut d'accord sur l'opportunité de la création de cours du soir, mais il importait de savoir quels cours il serait préférable d'organiser. Sur ce point il y eut divergence de vues. Afin de connaître les sentiments de chacun, un questionnaire a été remis, demandant divers renseignements, et particulièrement les cours qu'il serait intéressant de voir organiser.

Les excursions scientifiques. — Le 9 octobre, les étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes, ont fait leur première excursion de l'année 1912-1913. Elle a eu pour but la visite des installations du port de Montréal. La commission du port avait chargé M. l'ingénieur P. Leclerc, de piloter les excursionnistes et de leur montrer tous les progrès qui ont été apportés aux installations du port, ceux qui sont en voie de réalisation et ceux qui sont projetés ; le nouvel élévateur récemment inauguré, a particulièrement retenu l'attention des visiteurs. La commission du port avait fort aimablement mis à la disposition des visiteurs le " Sir Hugh Allan," à bord duquel il leur fut permis de visiter le port

dans ses détails en suivant sur les plans, les installations maritimes, le projet d'extension des quais, dont une partie est déjà en voie d'exécution.

Une visite a été faite ensuite à l'emplacement de la cale flottante qui est en ce moment en route pour Montréal et est attendue dans quelques jours. Au retour, un excellent goûter fut servi à bord. La visite du port a été des plus instructives par suite des explications reçues, et tandis que les étudiants de première et seconde année ont eu un court travail de rédaction, deux de troisième ont dû faire une courte causerie, l'un en anglais, l'autre en français, se rapportant à ce qu'ils avaient vu au cours de cette excursion. Nous adressons de vifs remerciements à la commission du port qui a bien voulu donner l'autorisation et les instructions nécessaires pour cette visite instructive et agréable à la fois.

Salle des périodiques. — La salle des revues périodiques est un instrument de travail très précieux pour les étudiants, qui trouvent là une source de documentation abondante pour leurs travaux particuliers, ainsi que pour tous leurs cours. Elle contient actuellement près de 300 revues, s'occupant de toutes les questions qui font partie de l'enseignement de l'Ecole. Ces revues sont dépouillées au fur et à mesure de leur arrivée et des fiches sont faites de façon à faciliter les recherches. Ajoutons qu'elles proviennent de tous les pays du monde, et que de ce chef, elles sont d'une grande utilité pour ceux qui étudient les langues et qui trouvent là des applications pratiques.

Le recrutement consulaire. — A différentes reprises nous avons signalé toute l'importance qu'il y aurait pour le Canada d'avoir une organisation consulaire établie d'une façon méthodique. Chaque jour, le pays s'ouvre davantage à l'industrie, et le problème de l'ouverture de débouchés pour la production industrielle, exigera une solution, comme il en a exigé une dans les pays qui se sont trouvés dans cette situation avant nous. Il faut des années avant qu'un service consulaire rende les services que l'on attend de lui ; ce n'est donc pas au moment où l'on en a besoin qu'il faut penser à son organisation. D'ailleurs, en attendant une exportation plus intense de produits industriels, il convient de soigner déjà l'exportation de nos produits naturels et les consuls sont des mieux placés pour pouvoir renseigner de façon à activer le mouvement de notre commerce extérieur. Encore faut-il que les agents du service consulaire soient préparés par des études spéciales, leur donnant une connaissance parfaite du marché canadien, de ses besoins et de ses ressources. Ce n'est guère

que dans les Ecoles des Hautes Etudes que cette préparation pratique pourra être obtenue.

Le "Moniteur du Commerce belge" a publié récemment un article sous le titre *Une nouvelle délimitation des districts et une sélection parmi les agents aideront à notre expansion économique : et là est l'avenir*, qu'il est intéressant de reproduire, car il montre combien la question retient l'attention des pays les mieux placés, au point de vue commercial et industriel. On sait qu'il existe en Belgique des consuls de carrière et des consuls marchands; ceux-ci ne sont pas rétribués et on ne peut, en conséquence en attendre de grands services, et en bien des cas, de tels agents seront nuisibles plutôt qu'utiles, car souvent ils n'auront ni l'instruction ni les aptitudes nécessaires aux fonctions consulaires, et tandis que l'on attendra avec confiance les résultats de leur activité, ceux-ci resteront nuls en raison de leur insouciance ou de leur incapacité et parfois des deux réunies. Les consuls de carrière sont ceux ayant une préparation spéciale et leur recrutement se fait exclusivement parmi les porteurs de diplômes des Ecoles des Hautes Etudes Commerciales. Voici l'articulet en question que l'on ne saurait assez méditer et qu'il est inutile de commenter: "Chaque année, lorsqu'on discute le budget des affaires étrangères, des députés et des sénateurs critiquent notre organisation consulaire, jugée insuffisante, et le mode de recrutement de nos consuls, jugé irréfléchi.

"Pressé par le nombre et la justesse de ces observations, le gouvernement a fini par s'occuper de la question, et il paraît que l'amélioration du régime actuel est à l'examen. Préalablement à toute solution, de nouveaux postes consulaires ont été créés, mais avec une parcimonie telle que la mesure peut à peine être prise en considération.

"Si le gouvernement a, dans son dossier, les nombreux desiderata formulés au parlement et dans la presse, il s'occupera tout d'abord de remanier la délimitation des districts consulaires et la classification des consulats.

"La Belgique possède des consuls de carrière—agents rétribués — dans certains Etats de la plus lointaine Amérique et des consuls non rétribués dans des pays où les intérêts belges sont considérables. On sait aussi, le fait ayant été relevé à la Chambre, qu'aucun consul de Belgique ne défend ou ne représente, à titre honoraire, nos intérêts là où ils sont activement combattus par nos concurrents.

"Cette situation ne peut durer.

" Théoriquement, le corps consulaire belge est recruté, pour les consuls de carrière, parmi les élèves sortis des écoles des hautes études commerciales et qui ont fait un stage garantissant leurs aptitudes ; quant aux consuls non rétribués, ils sont choisis parmi les négociants belges établis dans les districts à pourvoir ou, à défaut de Belges, parmi les étrangers sur le dévouement desquels on croit pouvoir compter.

" Mais, de la théorie à la pratique, il y a loin. Certes, notre corps consulaire rétribué compte actuellement quelques diplômés de l'Institut commercial d'Anvers ; mais il compte aussi, et en plus grand nombre, des hommes qui sont entrés dans la carrière sans préparation spéciale. Un officier que son état de santé oblige à séjourner dans les pays chauds obtient un district consulaire ; un docteur en médecine, attiré au loin par des raisons personnelles, s'expatrie en qualité de consul ; un avocat, lassé de compulser les *Pandectes*, quitte la toque et se coiffe du claque sans avoir eu le temps d'y habituer son crâne.

" Ces consuls improvisés n'acceptaient pas les circonscriptions en climat désolé, mais celles dont les fleurs et les fruits sont les principaux articles de négoce, à décrire dans un rapport consulaire. Et c'est ainsi qu'aux Antilles et dans l'Amérique du Sud, la Belgique a été représentée avec un luxe qui n'avait d'égal que l'indigence de sa représentation dans les pays d'Europe et, par exemple, dans les Balkans.

" Quant aux consuls belges de nationalité étrangère, ils sont nommés sinon au hasard, au moins sur des recommandations dont la sincérité ne peut être vérifiée. Dans les pays lointains, le titre de consul belge est aussi honorifique que celui de consul des Sédangs en Belgique. C'est une qualité qui n'engage son titulaire qu'à recevoir nos publications officielles et à bénéficier des immunités que lui vaut son caractère officiel ; mais on consulterait toute la collection du *Recueil consulaire* sans trouver la moindre notification émanant de ce personnel. Il y a évidemment des exceptions, mais elles sont rares ; le dévouement d'un consul à Mannheim, par exemple, a fait longtemps l'étonnement de notre Ministre des affaires étrangères.

" Un grand nombre de nos consuls étrangers sont donc inutiles ; certains sont nuisibles. Dans un port du nord, il existait un consul de Belgique qui était membre du conseil d'administration d'une société d'exportation dont le programme était la concurrence à Anvers ; les documents que ce fonctionnaire recevait sur notre mouvement économique manquaient donc leur but et éclairaient les efforts de nos rivaux. Certaines incompatibilités

devraient être prévues pour nos consuls, qu'ils soient ou non rétribués.

" Enfin, en revisant les méthodes de recrutement, le gouvernement devrait aussi, en un précis de style impératif, tracer leurs devoirs aux consuls belges. Posséder titre et écusson ne constitue pas toute leur fonction. Défendre nos nationaux et nos intérêts, documenter nos exportateurs, diriger notre émigration, sont les tâches élémentaires de tous ceux qui s'honorent du titre de consul. Or, dans beaucoup de ports ou villes commerciales, les consuls se bornent à avoir un bureau et le siège du consulat; les Belges qui s'y adressent ont affaire à des employés qui ne savent ce qu'on leur veut ou même à un concierge chargé d'éconduire les importuns. Bien plus: on cite des consuls qui jamais ne daignent répondre à une demande de renseignements, si bien que, nos compatriotes ayant un intérêt majeur à obtenir réponse, doivent s'adresser aux consuls français et anglais, — et l'obligeance de ces derniers est rarement prise en défaut.

" Il n'y a pas bien longtemps, une plainte faite à charge d'un consul obstinément muet valut à son auteur cette réponse stupéfiante: " Ce consul n'a pas compris vos lettres: il ignore la langue française." Nous avons donc des consuls incapables de nous comprendre, n'ayant pas de secrétaire-traducteur et qui ne cherchent pas à nous comprendre! Cette explication était une nouvelle condamnation de notre mode de recrutement consulaire.

" Il devient banal de dire que notre avenir économique est dans l'expansion; ceux qui doivent nous en montrer les voies sont nos consuls; il n'est donc pas excessif de dire que notre avenir est lié à notre organisation consulaire.

" Nous aimons à croire que cette vérité n'a pas échappé au gouvernement."

Toutes ces affirmations sont parfaitement exactes et plutôt en dessous de la vérité. Tous ceux qui ont voyagé ont pu s'en rendre compte et ont constaté combien les intérêts belges étaient souvent placés en mauvaises mains. N'a-t-on pas pu voir par exemple, le consul d'Angleterre remplissant en même temps les fonctions de consul de Belgique! Certains consulats de Belgique aux mains de négociants allemands! D'autres représentant des firmes étrangères concurrentes aux firmes belges!

Il faut réellement n'avoir personne d'autre pour se voir obligé de confier ses intérêts à un concurrent! Ce que ces intérêts doivent être bien défendus! Que penserait-on des capacités commerciales d'un négociant qui agirait de la sorte!

S'il y a pénurie de nationaux capables d'assumer les fonctions consulaires, il vaut mieux diminuer les cadres et n'être pas représenté. Que le Canada qui organisera avant longtemps un service consulaire, bénéficie de l'expérience des autres, expérience faite à leurs dépens et dont ils auraient pu faire l'économie, tant les déplorables résultats étaient évidents ; que notre pays évite des errements et établisse une législation consulaire en ne tenant compte que des nécessités du commerce et de l'industrie.

Là est l'avenir, comme il est dit dans le titre de l'article signalé plus haut. Les chambres de commerce, les associations de négociants et d'industriels, les journaux et revues, devraient réclamer avec instance la nomination d'une commission qui étudierait sur quelles bases il conviendrait d'établir un corps consulaire canadien, d'autant plus que le ministre du commerce a déjà obtenu qu'il soit possible au gouvernement canadien de nommer des agents spéciaux qui feraient officiellement partie du personnel des consulats britanniques.

L'étude des Sciences commerciales aux Etats-Unis. — La création de l'Ecole des Hautes Etudes doit attirer notre attention sur tout ce qui se fait dans les pays étrangers en matière d'étude de Sciences commerciales. Parmi ces pays, les Etats-Unis prennent une place à part, vu leur proximité et la similitude des besoins. Le " United States Bureau of Education " vient de publier une brochure intéressante : " Professional distribution of college and university graduates." Cette brochure examine successivement les universités américaines à tous les points de vue et contient de nombreux tableaux graphiques, montrant le mouvement de la population scolaire. Parmi ces tableaux, il en est un particulièrement intéressant. C'est un tableau récapitulatif, montrant en p. c. ce que deviennent les diplômés des 37 universités et collèges américains. D'après ce tableau, environ 27 p. c. des diplômés se destinent à l'enseignement ; près de 20 p. c. au commerce ; près de 20 p. c. également n'ont pu être classés ; environ 15 p. c. se sont dirigés vers le droit ; 7 p. c. vers la médecine ; 5 p. c. sont devenus ministres des cultes et 3 p. c. ingénieurs. Les différentes courbes qui semblent se relever sont celles de ceux qui se livrent à l'enseignement, au commerce, et aussi celles de ceux dont on perd la trace ; par contre les ministres des cultes et les avocats sont en diminution constante, et les docteurs en médecine conservent une proportion presque invariable.

Le port de Montréal. — Les installations maritimes du port de Montréal prennent une extension qui en font de plus en plus, un des ports qui peut être compté parmi les ports les mieux outillés du monde. Le 2 octobre dernier, le ministre de la marine et des pêcheries inaugurait officiellement les nouveaux élévateurs qui viennent d'être construits par la commission du port.

A cette occasion un grand banquet réunissant de nombreuses personnalités eu lieu dans le hangar n° 16 arrangé et décoré avec goût. A l'heure des toasts, M. G. Stephens, président de la commission du port, fit l'historique et montra le développement rapide du port de Montréal. Le ministre de la marine répondit que le développement du port de Montréal intéressait tout le Canada, la métropole commerciale étant la porte d'entrée et de sortie. Il parla ensuite longuement de la construction du chemin de fer de la baie James qui doit être une grande source de prospérité pour les provinces de l'est.

A l'issue du banquet, les nouveaux élévateurs ont été visités par une bonne partie des participants.

Ces élévateurs sont construits en béton armé et munis du mécanisme le plus perfectionné que l'on puisse rencontrer à ce jour. Ils ont une capacité de deux millions et demi de boisseaux et sont combinés de façon à pouvoir être mis en communication avec les anciens élévateurs. Le port de Montréal devient ainsi le port le mieux outillé du monde pour le transbordement et le magasinage des céréales, cette branche du commerce étant une des plus importantes du Canada. Ajoutons que le nouvel élévateur a coûté trois millions de dollars.

Le commerce des bois en Suède. — D'après les statistiques du collège royal du commerce publiées récemment, l'exportation des bois de Suède, y compris la pâte de bois et les allumettes, ont atteint en 1910 une valeur totale de plus de 75 millions de piastres. Ces exportations ont été dirigées vers l'Angleterre, l'Allemagne, la France, le Danemark, qui déjà étaient les

principaux acheteurs les années précédentes. L'Angleterre a acheté pour 18 millions de piastres de bois et 9 millions de pâte de bois. La France, pour 7 millions de bois et deux millions et demi de pâte de bois. Les importations de bois en Suède n'ont été que de trois millions et un quart de piastres, chiffre relativement insignifiant ces bois d'importation ne sont que des essences exotiques. Il n'est pas sans intérêt pour le Canada de connaître ces chiffres se rapportant à un commerce qui pourrait peut-être avoir ici une plus grande activité.

Congrès du froid en 1913. — On annonce qu'un congrès international du froid aura lieu à Chicago en 1913. L'association américaine a présenté récemment à l'association internationale le programme des travaux du congrès, qui comprendra six sections. On sait toute l'importance commerciale acquise depuis quelques années, par la réfrigération, comme moyen de conservation des produits et particulièrement des denrées alimentaires dont la consommation n'est pas immédiate ou dont le transport doit être long. La réfrigération est importante au point de vue de la conservation d'une surproduction et l'approvisionnement par suite des centres de consommation. Une question intéressante qui sera étudiée par le congrès est celle de l'application du froid à la conservation des grains et des plantes d'une année à l'autre. Autre question qui ne manquera pas d'intérêt: Quelle est la valeur au point de vue nutritif, des viandes de boucherie, poissons, volailles, beurre et autres produits congelés ou refrigérés ?

La production de l'amiante. — D'après un rapport officiel, la production canadienne d'amiante atteint environ 80 p. c. de la production universelle. L'industrie de l'amiante s'est développée avec une très grande rapidité. Ainsi, en 1880 le Canada en produisait 380 tonnes évaluées à $24,700 piastres. En 1911 nous trouvons 100,893 tonnes d'une valeur de $2,922,062. Le capital engagé dans cette industrie est de $24,290,000. Les autres pays producteurs sont les Etats-Unis, dont les carrières se trouvent dans les Etats du Vermont et la Georgie, mais les Etats-Unis n'ont pas une quantité d'amiante suffisante pour leurs besoins industriels, et ils sont même tributaires du Canada pour le surplus. La Russie pourrait être une concurrente du Canada pour la production de l'amiante, mais le transport des lieux de production russes à Londres, grève le coût par suite du fret élevé qui est de 35 à 40 piastres par tonne, ce qui met les producteurs Canadiens dans une situation avantageuse. Voici le détail des exportations canadiennes pour l'année 1910:

Pays.	Tonnes.	Valeur.
Etats-Unis..	56,036	$1,548,456
Angleterre..	6,843	208,499
Belgique.	3,613	187,513
France..	2,567	105,258
Allemagne..	383	16,002
Autres pays..	387	10,749

L'usage principal de l'amiante est la fabrication d'ardoises pour couverture des maisons, et cette seule fabrication exige près des trois quarts de la production des carrières. Ce corps a des propriétés qui le rendent très précieux, à savoir, il est incombustible et mauvais conducteur de chaleur et d'électricité. Les mines d'amiante canadiennes sont situées dans la province de Québec, et il est hors de doute que l'industrie extractive et manufacturière est appelée à prendre un essor de plus en plus grand dans l'avenir.

Congrès international des Sciences comptables. — Ce congrès aura lieu en 1914 à Luxembourg, et sera organisé par les soins de la section luxembourgeoise de l'association internationale de comptabilité. Cette association publiera prochainement une brochure qui donnera des renseignements sur son fonctionnement, ses statuts, son utilité, etc. Elle est actuellement présidée par M. le professeur E. Pisanni de Rome, et contient des délégués de 22 pays, s'intéressant aux questions de comptabilité et formant un conseil général international. La question de comptabilité présentant la plus haute importance, la *Revue Economique Canadienne*, ne manquera pas de renseigner ses lecteurs sur tout ce qui est relatif à cette assemblée internationale et au progrès que ses travaux réaliseront dans le domaine des Sciences comptables. Ajoutons que le Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales fait partie du conseil général international.

La richesse de l'Europe.—D'après une récente statistique allemande sur les richesses mobilières et immobilières de l'Europe, la fortune du vieux continent s'élèverait à 940 milliards de marks (le mark vaut 25 centins), le capital en circulation serait de 208 milliards de marks, soit le double de 1871 et le triple de 1848. Pour ce qui est de la richesse respective de chacun des pays européens, la statistique est la suivante: (*en milliards de marks*): Grande Bretagne, 236; France, 197.6; Allemagne, 160.8; Russie, 128; Autriche-Hongrie, 80.2; Italie, 64; Belgique, 20; Hollande, 17.6.

Le capital en circulation dans ces différents pays est le suivant: Grande Bretagne, 84.8; France, 52; Allemagne, 29.6;

Russie, 11.2 ; Autriche-Hongrie, 8 ; Belgique, 5.6 ; Hollande, 4.8.

Si l'on considère la fortune nationale par tête d'habitant, on constate que l'Anglais possède en moyenne 7,920 marks, le Français 5,200, le Hollandais 3,680, le Belge et l'Allemand 2,120, l'Autrichien et l'Italien 1,200.

L'enseignement agricole au Danemark. — Il est remarquable de constater combien l'industrie agricole est développée au Danemark, comme elle est bien outillée et comme les agriculteurs sont instruits et exploitent d'une façon scientifique.

Ce résultat est surtout dû aux universités populaires danoises, qui sont la propriété d'un syndicat agricole, donc établissements d'enseignement privés et subventionnés par l'Etat. Les cours sont donnés pendant la période de l'hiver, de novembre à avril pour les garçons, et en été, de mai à août pour les filles. Les élèves sont tous internes et la pension est de 300 francs pour les cours d'hiver et 180 francs pour les cours d'été. L'âge minimum d'admission, est 16 ans. Les programmes de l'enseignement comprennent l'histoire, la langue nationale, l'enseignement pratique, la gymnastique, le chant. Environ un tiers de la population a suivi ces cours, aussi on peut presque dire que la vie intellectuelle est plus intense dans les villages que dans la bourgeoisie moyenne des villes. On remarquera, non sans intérêt, que la culture générale est le pivot de cet enseignement qui est complété par des notions d'agriculture scientifique et moderne. Ce système d'éducation donne des résultats étonnants, car on sait que le Danemark vit pour ainsi dire exclusivement de ses exploitations agricoles.

L'immigration aux Etats-Unis. — Depuis 1820, 29,611,052 étrangers se sont fixés sur le sol des Etats-Unis, soit à peu près un tiers de la population actuelle de la république. L'année 1907 a établi un record avec 1,285,349 émigrants. Du premier juillet 1911 au 30 juin 1912, on a enregistré 838,172 entrées dont 166,445 Italiens, 85,163 Polonais, 80,595 Israélites, 65,343 Allemands, 49,689 Anglais et 23,922 Irlandais. Pour les onze dernières années, l'Italie vient également en tête avec 2,318,797 immigrants sur un total de 10,044,227, le plus grand nombre provenant de l'Italie méridionale. Sur le total de 838,172 pour 1911, on a compté 11,685 immigrants ayant une profession, 127,016 ouvriers expérimentés, 183,465 ouvriers agricoles, 135,636 hommes de peine et 116,229 domestiques. L'Etat de New-York continue à absorber le plus grand nombre d'immigrants.

La production mondiale du blé. — Le statisticien Broomhall vient de publier les évaluations préliminaires de la production mondiale du blé en 1912. Etant donné l'intérêt que les céréales présentent pour le Canada, nous donnons ci-dessous cette statistique qui, pour 1912, n'est qu'une estimation : (en millions d'hectolitres).

	1912	1911	1910	1909	1908
EUROPE.					
France	83.6	83.6	65.6	93.8	82.8
Russie (y compris la Sibérie)	167.2	132.7	217.4	204.0	148.4
Autriche-Hongrie	63.3	65.2	63.5	47.9	59.9
Italie	43.9	50.2	40.1	49.9	38.2
Allemagne	34.5	36.6	37.0	36.1	36.2
Espagne	35.5	39.0	35.5	37.6	30.1
Portugal	1.5	2.5	2.4	1.9	0.4
Roumanie	18.8	23.8	28.0	15.3	14.0
Bulgarie	14.6	17.8	14.8	9.5	9.1
Serbie	3.5	3.8	3.5	3.6	3.0
Grèce	1.0	0.8	0.4	1.3	1.0
Angleterre	14.6	16.7	15.2	16.5	14.0
Belgique	3.1	3.8	3.1	3.5	4.0
Hollande	1.0	1.0	1.1	1.3	1.3
Suisse	1.0	0.9	0.8	0.9	0.9
Suède	1.9	2.2	1.8	1.7	1.7
Danemark	1.0	1.0	1.2	1.0	1.1
Norvège	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Chypre et Malte	0.6	0.6	0.6	0.8	0.7
Total de l'Europe	490.7	482.3	532.1	526.7	447.0
AMERIQUE					
Etats-Unis	179.7	162.4	165.9	192.1	173.5
Canada	58.5	56.4	39.2	43.6	29.3
Argentine	52.3	44.5	35.5	33.4	41.8
Uruguay	2.1	2.5	2.4	2.5	2.4
Chili	3.6	3.7	5.2	5.2	4.5
Mexique	1.5	1.5	2.4	2.4	2.5
Total pour l'Amérique	297.7	271.0	250.6	280.2	254.0
AFRIQUE					
Algérie	8.4	9.4	10.5	7.0	7.7
Tunisie	1.0	2.3	1.5	1.6	0.8
Total pour l'Afrique	9.4	11.7	12.0	10.6	8.5

ASIE

Indes	96.1	97.2	97.2	93.2	74.1
Japon	6.3	6.3	5.8	6.0	6.0
Total pour l'Asie	102.4	103.5	103.0	99.2	80.1
Total pour l'Australie	23.2	21.8	27.5	26.2	18.6
TOTAL MONDIAL	923.6	890.3	925.5	943.0	808.3

D'après ces chiffres, on constate un accroissement de la production russe sur l'année antérieure, donnant toutefois des chiffres encore bien inférieurs à ceux de 1909 et 1910. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne sont en diminution, et somme toute, le total de la production européenne serait en décroissance sans le progrès réalisé par la Russie, et malgré celui-ci, le chiffre est encore inférieur à ceux de 1909 et 1910. Le continent américain, par contre, est plus favorisé, les Etats-Unis, le Canada et l'Argentine sont en voie de progrès. Malgré cela, le total de la production universelle, est inférieur à celui de 1909 et 1910 mais plus particulièrement de l'année 1909 qui avait été heureuse presque partout.

Le commerce suisse en 1911. — Le gouvernement de la confédération helvétique vient de publier les chiffres définitifs du mouvement commercial de la Suisse pour l'année 1911. Les résultats sont très favorables, car ils accusent une augmentation sensible sur ceux de l'année précédente.

Voici d'ailleurs les chiffres à cet égard:

Mouvement commercial	1910	1911
Importations	1,745	1,802
Exportations	1,195	1,257
Commerce général	2,940	3,059

D'après ces chiffres, il y a donc une augmentation de 62 millions de francs aux exportations et de 57 millions aux importations. Il est à remarquer que l'augmentation des importations porte surtout, sur les denrées alimentaires, la Suisse n'en produisant pas énormément et en consommant beaucoup par suite du tourisme qui prend une extension toujours plus grande.

Aux exportations, ce sont les broderies, l'horlogerie, les machines, le chocolat qui sont surtout en augmentation.

Voici les chiffres du commerce avec les principaux pays durant les deux dernières années: (*en millions de francs*).

	Importations		Exportations	
	1910	1911	1910	1911
	—	—	—	—
Allemagne	566	581	270	275
France	347	340	130	133
Italie	203	181	86	85
Autriche-Hongrie	111	114	80	85
Angleterre	113	100	200	213
Etats-Unis	69	75	144	142

En ce qui concerne les échanges avec le Canada, il y a lieu de remarquer les progrès des importations suisses. Nous devrions veiller à nos exportations et prendre des mesures pour équilibrer autant que possible notre balance du commerce. D'après ces chiffres donnés, on constate que la république helvétique se trouve dans une situation industrielle et commerciale très avantageuse, et qu'elle peut envisager l'avenir avec beaucoup de confiance.

Nouvelles agricoles. — Le Bulletin des institutions économiques et sociales de l'Institut International d'Agriculture contient des renseignements intéressants pour les agriculteurs.

En Autriche, le XXIVe Congrès forestier, tenu à Vienne, a proclamé la nécessité de fonder des coopératives forestières de vente, de caractère local, réunies entre elles par le lien fédéral. On comprendra l'importance de cette décision en songeant que les forêts de ce pays occupent une superficie de 9,788,080 H., c'est-à-dire, 6 p. c. de la superficie totale soumise à l'impôt. Or, les sylviculteurs sont presque dépourvus de toute organisation.

En Italie, la loi du 22 avril dernier, on le sait, a instauré le monopole d'Etat pour l'exploitation de l'assurance-vie. ne partie des ressources provenant de cette exploitation sera effectée à la "Caisse nationale de prévoyance," à laquelle peuvent se faire inscrire tant les ouvriers industriels qu'agricoles, quand ils ne paient pas à l'Etat, sous une forme quelconque, un impôt annuel de plus de 30 francs. Les agriculteurs pourront, d'autre part, comme la chose existe avec les sociétés privées, obtenir des prêts sur leurs propres polices.

En France, grâce à une propagande intense, un grand nombre d'éleveurs se sont réunis, en syndicats professionnels — il y en a actuellement une centaine — dans le but d'acheter et d'entretenir de bons reproducteurs et de tenir des livres zootechniques, contenant la généalogie des animaux et divers renseignements concernant ceux-ci. L'Etat intervient par un crédit de 200,000 francs en faveur des syndicats d'élevage.

JURISPRUDENCE COMMERCIALE (1)

Utilité de la comptabilité. — M. M., entrepreneur de travaux publics, à Paris, était adjudicataire d'entreprises importantes pour le compte de l'Etat.

Il avait des chantiers disséminés et éloignés les uns des autres, nécessitant chacun une équipe d'ouvriers, le tout sous la direction d'un chef de travaux, poste que M. M. avait attribué à son frère J., chargé en même temps de la paie des ouvriers et de régler certains fournisseurs.

Il remettait à son frère les sommes nécessaires pour les paiements, mais il négligeait de se faire remettre aucun reçu, aucune feuille de paie d'ouvriers ou factures acquittées. Il se contentait de les voir, pour y apposer son: " Bon à payer " et il les laissait entre les mains de son frère J.

Les travaux prirent fin au bout de quatre ans, sans que M. M. ait jugé bon d'établir une comptabilité, pas même le plus vulgaire livre de recettes et dépenses. Quand il avait de l'argent disponible, il le déposait chez son banquier, sauf à le retirer lorsqu'il en avait besoin. Le solde du compte du banquier lui indiquait l'état de ses finances: l'entreprise étant prospère, ce solde se traduisait généralement par un bon crédit en sa faveur: cela suffisait à notre heureux mais imprudent industriel.

Si quelqu'un lui reprochait de n'avoir pas de comptabilité, M. M. répondait avec dédain: " *Parlez-moi d'avoir des gens qui " cubent "*; un bon maçon, un bon appareilleur, un bon chef de chantier, mais pourquoi faire un comptable ? je sais l'argent que j'ai en poche, et je n'ai pas du tout besoin d'un gratte-papier qui viendra se mêler de mes affaires et de tout ce qui ne regarde que moi."

---

(1). Dans le précédent numéro, la Rédaction de la *Revue Economique Canadienne* laissait entendre qu'elle recevrait avec plaisir les suggestions des lecteurs en vue d'améliorer et de rendre la publication aussi pratique et aussi intéressante que possible. On nous suggère de consacrer quelques pages à une chronique judiciaire se rapportant aux faits commerciaux. Nous accueillons l'idée avec plaisir et publierons mensuellement sous la rubrique *Jurisprudence Commerciale*, de courts comptes-rendus sur les litiges commerciaux et les jugements qui seront intervenus Nous sommes persuadés que les lecteurs trouveront là un enseignement pratique et qu'ils suivront la chose avec intérêt.

Or, il advint que M. M., ayant été déclaré adjudicataire de la construction de forts pour le compte du génie militaire, il fut stipulé dans le cahier des charges que l'entrepreneur devrait avoir un comptable agréé par l'administration.

Malgré sa profonde aversion pour la comptabilité, M. M. dut se résigner. Un comptable se présenta.

" J'ai appris, Monsieur que vous aviez besoin d'un comptable, et c'est en cette qualité que je me permets de venir vous présenter mes références." Et M. M. de s'écrier : " Besoin d'un comptable ! Pas du tout. Pourquoi faire, s'il vous plaît ? J'ai assez de payer des travailleurs, des gens qui " cubent " et non pas de grands messieurs, à ne rien faire que gratter du papier." Je lui répliquai : " C'est peut-être, Monsieur, parce que vous n'avez jamais eu de comptabilité, que vous n'en connaissez ni l'importance, ni l'utilité. Si vous avez gagné de l'argent jusqu'ici, sans comptable, qui vous dit qu'avec une comptabilité bien tenue, vos bénéfices n'auraient pas été plus grands encore ? Et puis, enfin, il y a une loi qui prescrit à tout commerçant ou industriel d'avoir une comptabilité."

Comme le génie militaire lui imposait un comptable pour sa nouvelle entreprise ; que d'autre part, j'étais agréé par l'autorité militaire ; après être tombé d'accord sur les conditions, il finit par m'engager comme comptable-caissier et m'installa dans un bureau.

" Je vous donne plein pouvoir, me dit-il, pour organiser la comptabilité. Je n'ai absolument aucun livre, ni aucun document à vous donner. Je suis l'ennemi des paperasseries ; je ne conserve absolument rien chez moi, pas même l'argent ; je le dépose chez mon banquier. Achetez les livres nécessaires et faites comme vous voudrez."

Dans l'impossibilité où je me trouvais, faute de documents, de pouvoir reconstituer la comptabilité de ses anciennes entreprises, il fut convenu que je m'occuperais seulement d'installer la comptabilité de sa nouvelle entreprise du génie, dont je devenais aux yeux et suivant l'expression de mon patron : " La cinquième roue du carrosse."

En raison de l'importance de cette entreprise, les fonctions de chef des travaux furent confiées à un ingénieur de l'Ecole centrale pour remplacer le frère du patron.

Quelque temps après, en l'absence du patron, son frère, se présenta à la caisse, porteur d'un mot écrit de M. M. me disant " *Remettez à J. les* 1,000 *francs qu'il demande.*"

Faute d'indication, la difficulté était de libeller le reçu. Etait-ce un prêt fait à M. J. ? Ou bien était-ce un remboursement de sommes à lui dues ? Jusque là, les échanges d'argent entre les deux frères avaient toujours été faits de la main à la main, sans aucun reçu, ni aucune inscription sur les livres, pour la bonne raison que ces derniers n'existaient pas. Je hasardai donc à ce sujet à M. J., une question indiscrète à laquelle il répondit: " Oh! je suis en compte avec mon frère depuis longtemps. C'est plutôt lui qui me redoit de l'argent. Au surplus personne n'a rien à voir à nos comptes." Devinant que M. J. avait pour les choses comptables la même considération que son frère et que toute explication serait inutile, je le priai poliment d'excuser mon indiscrétion, et lui demandai seulement de vouloir bien constater, par un reçu signé de lui, la remise de la somme demandée. " Pas tant d'histoires, dit-il, gardez votre argent; je m'arrangerai avec mon frère." Et la porte se ferma derrière lui avec fracas.

Le lendemain grande colère du patron: " Vous avez fait des difficultés, dit-il, pour remettre à mon frère les 1,000 francs qu'il demandait. Pourtant il vous a présenté un ordre écrit de ma main. J'avais bien raison de dire qu'un comptable c'est la cinquième roue d'un carrosse, bon seulement à embrouiller les affaires, voilà que ça commence.

Et moi de répondre: " Je n'ai aucunement refusé de remettre 1,000 francs à M. J., je tenais seulement à ce que, pour la bonne règle, il voulut bien me remettre un reçu constatant ma remise. De plus, dans votre propre intérêt, il est très utile, sinon indispensable, que les écritures indiquent à quel titre ce versement est fait, c'est-à-dire si c'est pour prêt ou pour toute autre cause. Nouvelle fureur du patron qui ne voit dans mes questions qu'une ingérence dans ses affaires et ne peut se former à l'idée que le comptable doit être un second lui-même auquel rien ne peut être caché. " Eh bien, dit-il, donnez-moi cette somme et je ferai ce que bon me semblera. Je lui remis donc 1,000 francs contre un reçu ainsi libellé: *Reçu du caissier la somme de* 1,000 *francs pour mon compte particulier.* Puis je passai écriture de cette somme au Journal et au Grand-Livre, au compte particulier ouvert à M. M.

La même opération se renouvela six fois, de sorte que 6,000 francs se trouvaient être débités au compte particulier de M. M., je savais pertinemment que ces sommes étaient destinées au frère du patron, mais rien ne m'autorisait à en passer écritures en un compte à ouvrir à ce dernier.

Or, un jour M. M. prévint son frère qu'il n'eût plus à compter sur de nouvelles avances de fonds. C'est à partir de cette

époque, que notre bon patron put s'apercevoir que ce qu'il appelait la "cinquième roue d'un carrosse," la comptabilité, a parfois sa raison d'être et son utilité.

En effet, M. J., en qualité de chef des travaux, payait, avec les sommes qu'il recevait de son frère, toute la main-d'œuvre et la plupart des fournisseurs. Il omettait de donner à son frère des reçus pour les sommes à lui remises, mais il avait soin de conserver toutes les feuilles de paye émargées par les ouvriers et les factures acquittées par les fournisseurs.

Il forma un dossier de toutes ces pièces, en fit établir le relevé qui atteignait la somme de 64,000 francs et le fit présenter à M. M. par ministère d'avoué, avec mission d'en poursuivre le remboursement.

M. M. protesta et, de son côté, constitua avoué pour obtenir la restitution des pièces comptables de son ancienne entreprise, restées indûment entre les mains de son frère, les dites pièces ayant été soldées par ce dernier avec l'argent qui lui avait été confié à cet effet par le patron.

C'est dans cet état que l'affaire fut portée devant les tribunaux. D'une part, M. J., chef de travaux, réclamait à son frère M. M., entrepreneur, remboursement de la somme de 64,000 francs, qu'il avait avancée et dont il justifiait l'emploi par des documents portant le "Vu bon à payer" de son frère ainsi que l'acquit des bénéficiaires. D'autre part, M. M., entrepreneur, réclamait à son frère et employé la restitution des pièces précitées, prétendant avoir remis à ce dernier les sommes nécessaires en même temps qu'il lui donnait l'ordre de payer: de plus il lui réclamait remboursement de la somme de 6,000 francs prêtée depuis son départ de l'entreprise. Mais il n'apportait aucune justification ni par des reçus, ni par les livres de sa comptabilité qui lui faisait défaut.

L'affaire traîna en longueur. Les renseignements recueillis auprès de diverses personnes donnaient bien à supposer que pour faire les paiements en question, M. J. avait dû se faire remettre par son frère l'argent nécessaire, mais de tous les témoignages entendus, il ne résultait en faveur de l'entrepreneur que des apparences ou probabilités facilement détruites par les pièces justificatives, probantes, invoquées par M. J. et restées en sa possession.

La preuve testimoniale en justice n'étant admise que lorsqu'il y a commencement de preuve écrite, M. M. ne pouvait bénéficier des témoignages en sa faveur, attendu qu'il n'avait

exigé de son frère aucun reçu des sommes remises à titre de mandat, aucune des pièces acquittées; attendu aussi qu'il ne pouvait montrer aucune inscription, puisqu'il n'avait aucun livre et que, selon lui, la comptabilité était la cinquième roue d'un carrosse.

Le tribunal rendit enfin l'arrêt suivant: " Attendu que M. J., demandeur, au service de son frère M. M., entrepreneur, justifie, par des pièces comptables dûment acquittées, avoir effectué divers paiements au lieu et place du dit M. M., montant ensemble à la somme de 64,000 francs dont il réclame remboursement.

"Attendu que les dites pièces portent le "Vu bon à payer" signé de M. M., ce qui justifie le mandat dont M. J. était investi.

" Attendu que, n'étant pas commerçant, M. J. n'était pas tenu de tenir les livres de comptabilité prescrits par les articles 8 et suivants du Code de Commerce, et que, dans ces conditions, les pièces justificatives de ses paiements doivent être considérées comme preuve valable et suffisante du bien fondé de sa réclamation.

" Attendu, d'autre part, que M. M. prétend avoir remis à son frère les sommes réclamées par ce dernier qui le conteste.

" Attendu que M. M. ne peut justifier l'existence des versements niés par son frère, par aucun reçu, aucun écrit ou inscription dans ses livres de comptabilité.

" Attendu, au surplus, que le dit M. M. a déclaré n'avoir tenu, au cours de son entreprise, aucune comptabilité et qu'il est ainsi en contradiction avec la loi (articles 8 et suivants du Code de Commerce).

" Que dans ces conditions on ne peut faire état des témoignages invoqués par M. M.

" Attendu, à la vérité, que pour sa nouvelle entreprise, M. M. a fait ouvrir une comptabilité régulière et que l'on remarque, au Livre-Journal, un certain nombre de versements en espèces aux mains de M. M., c'est-à-dire à lui-même.

" Mais attendu que ces versements sont débités à un compte particulier ouvert à M. M.; que ce débit est justifié par des reçus signés de lui sans indiquer la destination des espèces.

" Que, dans ces conditions, M. M. ne peut apporter la preuve que les sommes prélevées par lui aient été destinées et remises à son frère J.,

" Pour ces motifs, le tribunal après en avoir délibéré:

" Déclare M. J. bien fondé dans sa demande.

" Condamne M. M. à payer au demandeur la somme de 64,000 francs contre remise des pièces justificatives et autres documents contenus dans le dossier de l'instance.

" Déboute M. M. de sa demande en remboursement d'un prêt de 6,000 francs et le condamne en outre aux frais et aux dépens."

Conclusion. — M. M. perdait donc, dans ce procès, toutes les sommes qu'il avait remises à son frère J. 1° Au cours de sa première entreprise, à titre de mandat, 64,000 fr. ; 2° Au cours de sa seconde entreprise, à titre de prêt, 6,000 fr. soit au total, 70,000 fr.

A ce prix, l'entrepreneur put se rendre compte de l'utilité et de l'importance de la comptabilité.

En effet, s'il avait eu soin d'inscrire régulièrement toutes ses opérations sur des livres de comptabilité, celle-ci bien tenue, confirmée par les témoignages recueillis en sa faveur aurait pu être prise en considération par les juges et changer complètement la face des choses. Il n'est pas douteux qu'il aurait gagné son procès.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Wachsen und werden in Amerika (1). — Cet ouvrage est une description de la vie américaine à divers points de vue. Comme on le fait judicieusement observer dans l'avant-propos, ce n'est pas le fait d'avoir séjourné quelques semaines dans un pays, qui permet de donner une appréciation bien précise sur la vie, les mœurs, les coutumes de ce pays ou même d'une région, surtout si elles sont aussi vastes et aussi disparates qu'aux Etats-Unis. Indépendamment d'un séjour, l'auteur a pu se renseigner, ayant consacré une vingtaine d'années au journalisme et ayant pu se documenter près d'un diplomate qui avait passé de nombreuses années aux Etats-Unis. Cet ouvrage a un caractère plutôt descriptif que scientifique, ce qui ne l'empêche pas d'être intéressant à lire.

Les embarras de l'Allemagne (2). — L'Allemagne traverse en ce moment une période difficile. Elle a des embarras de toute sorte : embarras politiques, embarras financiers, embarras sociaux. Après avoir décrit les transformations économiques du puissant empire, M. Blondel nous donne une idée des difficultés avec lesquelles il est aux prises. Les derniers voyages qu'il a faits dans ce pays lui ont laissé l'impression qu'en dépit du sentiment de fierté qui les anime, les Allemands éprouvent une sorte de malaise. Ce malaise est encore accru par un renchérissement du coût de la vie qui est plus marqué qu'en France et qui provoque beaucoup de récriminations. C'est une des principales causes du progrès que le socialisme a fait aux dernières élections ; ce progrès est avant tout le fruit du mécontentement. La plupart des Allemands estiment, au surplus, que l'Allemagne n'est pas bien " dirigée ". Guillaume II, s'il jouit toujours d'un grand prestige, n'inspire pas une pleine confiance, et on a le sentiment qu'il est médiocrement secondé. La situation est d'autant plus

---

(1) N. Maeulen.—Un vol. in-8, de 378 p.—Editeur : Verlag fur litteratur Kunst und Musik, Leipzig.—Prix : 4 marks.

(1) G. Blondel, Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, Paris.—Un vol. in-16 de 316 p.—Editeur : Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8 rue Garancière, Paris.—Prix : Frs. 3.50.

grave que l'entente entre les partis semble irréalisable. L'ancien bloc gouvernemental a été renversé. Aucune majorité solide ne s'est jusqu'ici constituée, le vieux particularisme reparaît sous des formes nouvelles et l'organisation constitutionnelle du pays n'est rien moins que satisfaisante.

M. Blondel pense aussi que l'industrialisme, vers lequel l'Allemagne s'est orientée, n'a pas élevé le niveau intellectuel et moral des populations.

Chimie (1). — Cet ouvrage, qui fait partie de la bibliothèque des Ecoles pratiques de commerce et d'industrie, est parfaitement conçu et est écrit par un spécialiste en la matière. Il contient tout ce qu'il importe de savoir dans une Ecole Commerciale, où l'enseignement de la chimie doit se borner aux seules connaissances qui sont nécessaires au négociant ou à l'industriel, pour la connaissance de la qualité des produits commerçables, de leurs falsifications ou de leurs altérations. La matière est parfaitement comprise et parfaitement ordonnée, aussi les étudiants qui emploieraient cet ouvrage pour étudier cette science de la chimie qui paraît bien aride, trouveraient-ils de grandes facilités, d'autant plus que les nombreuses gravures qui sont contenues dans le texte, aident à la compréhension. Sans avoir une prétention absolument scientifique, cet ouvrage renseigne sur tout ce qui est d'un caractère pratique, en somme donc sur tout ce qu'il importe de connaître dans une Ecole de commerce.

Asie et Insulinde, Afrique (2).—Nous avons donné dans un précédent compte rendu, une appréciation sur un autre livre de la série publiée par ces auteurs. Celui-ci est destiné à la classe de cinquième et traite dans une première partie de l'Asie et de l'Insulinde, dans une seconde partie de l'Afrique. Tout le bien qui a été dit de leurs ouvrages au point de vue pédagogique et au point de vue de l'enseignement de la géographie, peut se redire pour celui-ci. Le livre est divisé en 32 leçons, chacune suivie d'exercices et de devoirs bien compris, d'une bibliographie d'ouvrages à consulter, contenant de nombreuses gravures, des cartes et diagrammes. Sans perdre de vue que cet ouvrage est fait pour des élèves de cinquième, donc âgés de 12 ans environ,

---

(1) H. WALDENAIRE, professeur à l'Ecole nationale professionnelle d'Armentières.—Un vol. in-16, de 408 p. cartonné avec 209 gravures.—Editeur: Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.—Prix: frs. 3.50.

(2) H. BUSSON, J. FÈVRE et H. HAUSER, respectivement professeurs au Lycée Carnot, à l'école normale de Dijon et à l'université de la même ville.—Un vol. in-12 relié toile de 320 p., avec 67 gravures et 30 cartes dans le texte.—Editeur: Félix Alcan, 108 Boul. St-Germain, Paris.—Prix: frs. 2.80.

les auteurs ont suivi un ordre de recherches inductives, accessibles à ceux qui sont appelés à étudier dans ce livre. Malgré cela il est intéressant à consulter, même pour des grandes personnes, qui y trouveront certainement quantité de renseignements utiles et instructifs.

Monographie de l'île d'Anticosti (1). — Ce livre est une étude à tous les points de vue de l'île d'Anticosti. M. le docteur Schmitt, qui y a fait un long séjour, a eu l'heureuse idée de publier un ouvrage ayant un réel mérite sur la grande île qui se trouve à l'embouchure du fleuve St-Laurent et sur laquelle rien de bien sérieux n'avait été publié jusqu'ici. M. H. Menier, le propriétaire de l'île, désireux d'y installer un médecin n'aurait pu faire un choix plus heureux, car cet ouvrage témoigne de l'activité de l'auteur qui a consacré les loisirs que lui ont laissé sa profession durant les neuf années de séjour qu'il y fit. Ajoutons que cet ouvrage se complète par la réunion de nombreux échantillons de tous genres, qui ont été remis au muséum, en France. Non content des impressions et renseignements dus à ses investigations personnelles, l'auteur a consulté une bibliographie contenant, on pourrait dire, tout ce qui a été publié sur l'île d'Anticosti jusqu'à date de sa publication.

Conférences sur la cinématographie (2). — Ces brochures sont une série de conférences données par l'auteur sur cette science si intéressante qu'est la cinématographie. Ces conférences ont été organisées par le syndicat des auteurs et des gens de lettres. Elles sont intitulées: historique du cinématographe, le film cinématographique, l'appareil de prise de vues cinématographiques, le théâtre cinématographique, la prise de vues cinématographiques, éclairages et couleurs, la prise de vues cinématographiques, la décoration, le costume et le maquillage, et enfin trucs et illusions, applications de l'optique et de la mécanique au cinématographe. La lecture de ces conférences est bien instructive et elle dévoile mille choses intéressantes au sujet des vues animées qui ont fait de si rapides progrès. L'intérêt de ces conférences existe, non seulement pour les professionnels, mais également pour le public qui fréquemment voit des vues animées sans se rendre compte des moyens mis en œuvre pour obtenir les films qui sont projetés sur l'écran.

---

(1) J. SCHMITT, docteur en médecine.—Un vol. grand in-8 de 370 p., avec de nombreuses gravures hors texte.—Editeurs: Plon-Nourrit & Cie., 8 rue Garancière, Paris.

(2) E. KRESS. — 7 brochures in-12.—Editeur: Comptoir d'édition de "Cinéma-Revue", 118, rue d'Assas, Paris.—Prix: 4 francs.

Rapport sur la géologie et les ressources minières de Chibougamau (1). — Voici un nouveau point de la province de Québec, le district de Chibougamau qui commence à être connu. Il n'y a que quelques années que cette région minière a attiré l'attention et aujourd'hui en lisant le rapport qui a été adressé à l'honorable M. Devlin, par la commission minière de Chibougamau, chargée d'exploiter cette région, on s'en fait une idée un peu plus complète. Le rapport comprend une introduction, l'historique, une description de la géologie des gisements minéraux, l'indication des itinéraires suivis, les points caractéristiques de la région et la situation des gisements minéraux au point de vue de l'exploitation. Ajoutons que de nombreuses et intéressantes gravures achèvent d'éclairer le lecteur sur cette intéressante région. Il faut savoir gré au département des mines, et particulièrement à M. T. Denis, surintendant des mines, de publier de tels ouvrages qui vulgarisent les ressources de notre province et conduisent à leur exploitation.

Atlas geografico pedagogico (2). — M. Martin continue la publication si intéressante de l'Atlas Geografico Pedagogico d'Espagne. Les dernières éditions reçues sont relatives à Salamanque, à Grenade, à Alméria, à Avila, à Albacete, etc. A chacune des éditions est joint un portefeuille photographique d'Espagne donnant une série de photographies choisies, montrant les points les plus intéressants du pays. Répétons que ce procédé pour l'étude de la géographie d'un pays est des plus recommandable et est à signaler à tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement des sciences géographiques.

The closed shop in American trade unions (3). — Cet ouvrage fait partie de la série des études des Sciences historiques et politiques publiées par John Hopkins. C'est une monographie des investigations faites par l'auteur pendant qu'il était membre du séminaire des Sciences économiques de la John Hopkins University. La bibliothèque de celle-ci a surtout servi de source d'informations ainsi que les recherches personnelles de l'auteur faites auprès des Trade Unions et par l'étude des questions relatives aux conditions du travail. La question a été exa-

---

(1) E. FARIBAULT, J. GWILLIM, A. BARLOW.—Un vol. grand in-8 de 243 p., avec de nombreuses gravures hors texte et 2 cartes.—Editeur: bureau des mines, Québec.

(2) BENITO CHIAS Y CARBO.—Huit Atlas.—Editeur: A. Martin, Barcelone.—Prix: 50 centimes chacun.

(3) F. STOCKTON, professeur des sciences économiques et historiques à l'Université de Rochester.—Un vol. in-8 de 187 p.—Editeur: The John Hopkins Press, Baltimore.—Prix: Un dollar.

minée par l'auteur à différents points de vue, au point de vue historique, de son développement, de son extension, de son organisation, et enfin de son aspect social.

Le commerce au Katanga, influences belges et étrangères (1). — Cet ouvrage publié dans la collection des actualités sociales de l'Institut Solvay, est un rapport rédigé par M. de Leener à la suite de son voyage en Afrique Australe et au Katanga. Cette mission avait exclusivement pour objet l'étude des moyens de pénétration du commerce belge dans le Haut Katanga. Rédigé avec beaucoup de soins, donnant des renseignements précis autant que pratiques, comme tous les ouvrages dus d'ailleurs à la plume de M. de Leener, ce livre donne une idée de l'état du commerce belge dans le haut Katanga. Il montre que le commerce étranger est prépondérant, en explique les causes et préconise certains moyens propres à assurer la prédominance commerciale de la Belgique en cette région. La lecture de ce livre est intéressante, et on peut tirer profit des renseignements et des conseils qui y sont donnés.

English handels korrespondenz (2). — Ecrit par des professeurs à l'Ecole supérieure du Commerce de St. Gall, cet ouvrage devait avoir un caractère pratique. Il montre les procédés en usage chez les Allemands pour étudier les langues étrangères au point de vue commercial. Il contient une série de modèles de lettres et d'exercices s'appliquant aux branches les plus variées du commerce . Tous ceux que la correspondance anglaise intéresse le liront avec fruit, car ils apprendront une quantité d'expressions employées dans le langage des affaires.

La valorisation du café (3). — Le fond de ce livre est constitué par une conférence faite par l'auteur au cercle d'Etudes Coloniales d'Anvers, sur la question si intéressante de la valorisation du café au Brésil. La question est traitée avec beaucoup de soin, et l'on se rend compte de ce que l'auteur possède une compétence spéciale en cette matière. Le travail est accompagné de plusieurs diagrammes, montrant la production, la variation des prix, la variation de la consommation, etc. L'ouvrage est complété par une série de vues superbes se rapportant à la plantation, à la récolte, la préparation du café, ainsi que d'autres productions

---

(1) G. DE LEENER.—Un vol. in-16 de 143 p., cartonné, avec 72 gravures et une carte en couleurs.—Editeurs: Misch & Thron, 126, rue Royale, Bruxelles.—Prix: 3 fr. 50.

(2) B. FEHR et G. WERDER.—Un vol. relié de 198 p.—Editeur :—Schulthess & Cie, Zurich.

(1) F. FERREIRA RAMOS.—Un vol. in-8 de 207 p. relié avec de nombreuses gravures hors texte.—Editeur: Imprimerie J. E. Buschmann, Anvers.

de l'Etat de Saint-Paul. Ajoutons que cette étude est complétée par une carte de cet Etat et par d'intéressantes statistiques sur ses productions et son commerce.

Des transports, fleuves et canaux (1). — L'auteur de ce livre est un apôtre travaillant avec persévérance à l'amélioration des voies de communication. Il s'est attaché surtout à étudier l'organisation du système de voies navigables qui aurait pu constituer un réseau complet pour la France; le canal de la Loire, celui du Rhône, celui de Paris au Havre, en un mot la réunion des mers qui baignent les côtes françaises ont attiré son attention et ont fait l'objet de judicieuses observations. Ajoutons que son ouvrage est accompagné de deux cartes de France, intéressantes par la comparaison; l'une montrant les canaux français à la fin du 19ième siècle, l'autre ce que devraient être ces canaux français à la fin du 20ième siècle.

Cours gradué de langue française (2).—Ce cours de langue française a été fait pour les écoles moyennes de langue allemande. Il s'adresse à des jeunes gens qui après avoir étudié les éléments de langue française, désirent compléter leurs connaissances. Après un exposé des règles, l'auteur donne des exemples choisis et des exercices d'application. La méthode suivie est excellente et recommandable pour les jeunes gens causant une langue étrangère et désireux d'apprendre le français. L'ouvrage se termine par un vocabulaire des mots les plus usuels.

Le café (3). — Cette brochure est une monographie extraite de l'ouvrage fait par le centre industriel du Brésil et intitulé le Brésil, ses richesses naturelles, ses industries. C'est une étude intéressante et à tous les points de vue de la culture du café si importante au Brésil. Elle est illustrée de belles gravures sur ce pays.

Unterricht in der buchfuhrung (4). — Cette brochure contient un modèle de comptabilité appliqué à une raffinerie. Il sera lu avec intérêt par ceux qui s'occupent de la comptabilité industrielle.

---

(1) A. MAHAUT.—Un vol. in-8 de 219 p.—Editeur: Librairie Nationale 10, rue de l'Université, Paris.—Prix : 5 francs.

(2) BIZE et FLEURY.—Un vol. in-12 de 322 p., relié toile.—Editeurs: Schulthess & Cie. Zurich.—Prix : 3 frs. 80.

(3) COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE L'ETAT S. PAULO, BRÉSIL. Brochure in-8 de 52 p., avec une carte agricole de l'Etat de S. Paulo.—Editeurs: Librairie Aillaud & Cie, 96, Boul. Montparnasse, Paris.

(4) OTTO LEHMANN.—Une brochure in-12 de 16 p.—Editeurs: Holland et Josenhans, Stuttgart.—Prix: 0.20 Marks.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

LES statistiques du commerce extérieur du Canada, pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1912, viennent d'être publiées. Elles accusent une sensible augmentation sur les années précédentes. Cela s'explique. Au développement intense de la population devait naturellement correspondre un développement intense du mouvement des échanges, cette population produisant, consommant et échangeant. Le graphique ci-après montre l'accroissement du commerce extérieur du Canada depuis la constitution de la confédération jusqu'à 1912.

Voici les chiffres des importations et des exportations totales, pris pour chaque période quinquennale depuis l'année 1870 (1).

Année	Exportations	Importations	Commerce Général
1870	73,573,490	74,814,339	148,387,829
1875	77,886,979	123,070,283	200,957,262
1880	87,911,458	86,489,747	174,401,205
1885	89,238,361	108,941,486	198,179,847
1890	96,749,149	121,858,241	218,607,390
1895	113,638,803	110,781,682	224,420,485
1900	191,894,723	189,622,513	381,517,236
1905	203,316,872	266,834,417	470,151,289
1910	301,358,529	391,852,692	693,211,221
1911	297,146,365	472,247,540	769,443,905
1912	315,317,350	559,320,544	874,637,894

Ce sont là des chiffres qui permettent d'affirmer que comparativement, l'essor commercial du Canada ne le cède en rien à l'essor des pays les mieux placés, au point de vue du développement économique. La progression a été constante et remarquable, et cela particulièrement dans le cours des quinze dernières années, le commerce général ayant augmenté de 300 p. c. environ durant cette période. On s'achemine vers le milliard qui pourra bientôt être atteint si l'on conserve la même progression.

Il est éducatif de voir les statistiques de plus près, de se rendre compte du mouvement par pays ainsi que des articles d'importation et d'exportation.

---

(1) Rapport du ministère du commerce pour l'exercice terminé le 31 mars, 1912. Ottawa 1912.

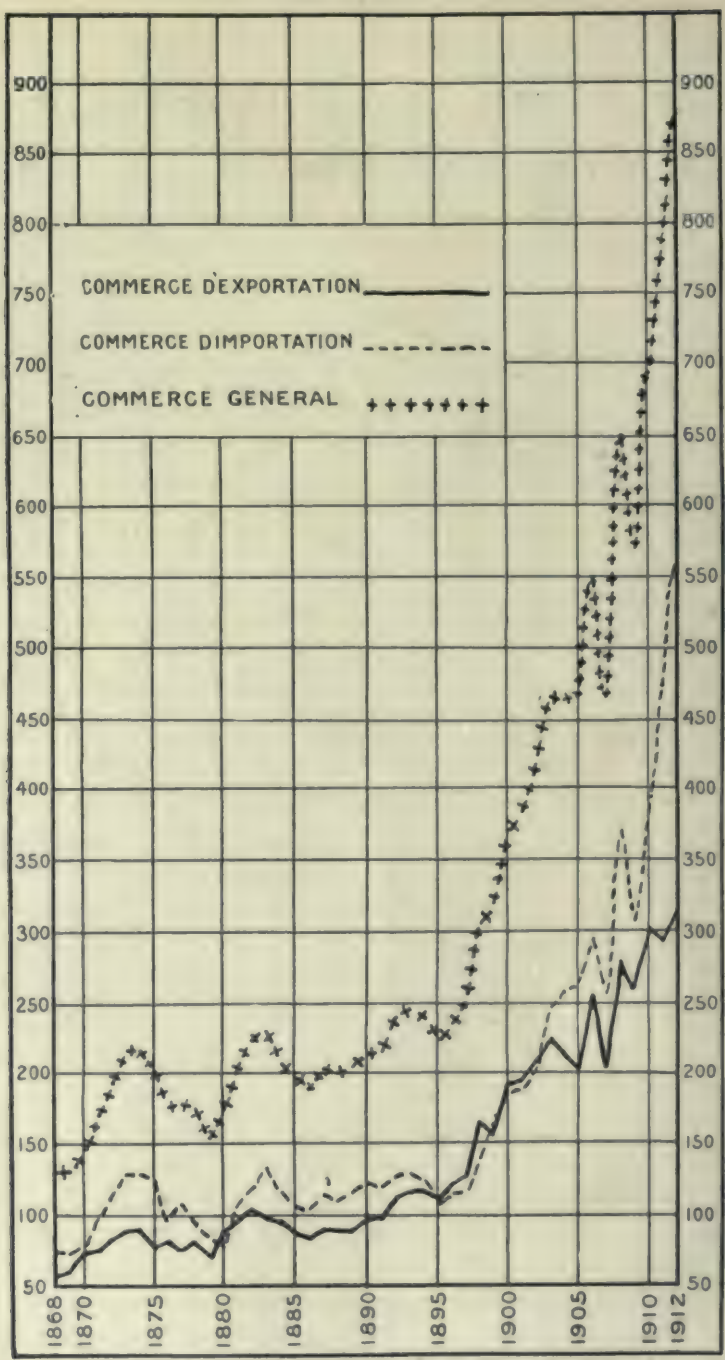

COMMERCE EXTERIEUR DU CANADA *(en millions de piastres)*

Voici des statistiques comparatives intéressantes, montrant les importations et les exportations canadiennes en 1901 et en 1911, l'augmentation absolue et celle p, c., la participation p. c. dans le commerce total, (1) auxquelles nous ajoutons les moyennes décennales des principaux pays :

(1) RAPPORT DU MINISTÈRE DES DOUANES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1911. Ottawa 1912.

IMPORTATIONS

Pays	Année Fiscale 1901	Année Fiscale 1911	Augmentation absolue	Augmentation p. c.	Participation 1901	Participation 1911	Moyennes Décennales
Empire britannique							
Royaume-Uni	42,966,128	110,585,004	67,618,876	157.38	22.99	23.93	66,801.178
Australasie	164,416	1,645,797	1,481,381	900.99	.09	.36	
Afrique anglaise	90,695	232,628	141,933	156.49	.05	.05	
Inde anglaise	1,374,776	4,374,487	2,999,711	218.19	.73	.95	
Guyanne anglaise	125,682	3,793,201	3,667,519	2,918.09	.07	.82	
Antilles anglaises	1,279,952	6,478,356	5,198,404	406.14	.69	1.40	
Hong Kong	38,547	546,147	585,600	1,418.01	.02	.13	
Terre-Neuve	624,610	1,818.307	1,193,697	191.11	.33	.39	1,317.750
Autres possessions angl.	2,952	7,917	4,965	17.13	.00	.00	
Total	46,667,758	129,520,844	82,853,086	177.54	24.97	28.03	
Pays étrangers							
République Argentine	263,353	2,304,957	2,041,604	775.23	.14	.49	
Autriche-Hongrie	289,387	1,347,565	1,058,178	365.66	.15	.29	
Belgique	3,783,919	3,630,340	(1) 153,579	(1) 4.06	2.03	.79	2,507.230
Brésil	347,555	924,047	576,492	165.87	.19	.19	
Cuba	343,374	1,055,654	712,280	48 21	.18	.23	
Inde orient. hollandaise	324,797	1,818,083	1,493,286	459.76	.17	.39	
France	5,503,177	11,755,307	6,252,130	113.61	2.94	2.54	7,449.219
Allemagne	6,677,959	10,087,199	3,409,240	51.05	3.57	2.18	7,960.909
Hollande	839,995	1,840,915	1,000,920	119.16	.45	.39	1,105.566
Italie	543,942	1,021,805	477,863	87.81	.29	.22	606.294
Japon	1,620,865	2,424,938	804,073	49.61	.87	.52	2,425 330
Mexique	17,760	494,968	477,208	2,686.98	.01	.17	
Russie	61,570	267,208	205,638	333 99	.03	.05	
Espagne	813,411	1,127,534	314,123	38.61	.44	.24	875 135
Suisse	607,716	3,149,787	2,542,071	418.31	.33	.68	1,661.238
Etats-Unis	115,971,092	284,465,437	168,494,345	145.29	62 06	61.57	162,844.862
Autres pays étrangers	2,200,601	4,804,742	2,604,141	118.34	1.18	1.03	75,504.018
Total	140,210,473	332,520,486	192,310,013	137.16	75.03	71 97	
Total général	186,878,231	462,041,330	275,163,099	147.24	100.00	100.00	271,127.535

EXPORTATIONS

Empire britannique							
Royaume-Uni	105,328,956	136,962,971	31,634,015	30.03	54.15	47.23	122,949.602
Australasie	2,311,405	5,046,929	2,735,524	118.34	1.19	1.74	2,595.194
Afrique anglaise	1,086,965	2,354,869	1,267,904	116.64	.56	.81	
Indes orient. anglaises	23,662	134,524	110,862	468.52	.01	.05	
Guyanne anglaise	372,757	622,735	249,978	67.00	.19	.21	
Antilles anglaises	1,925,047	4,590,736	2,665,689	138.47	.99	1.58	
Hong Kong	42,349	516,105	473,756	1,118.69	.02	.18	
Terre-Neuve	2,257,399	3,874,670	1,617,271	71.64	1.16	1.34	2,442.670
Autres p. de l'Empire br.	31,517	33,468	1,951	6.19	.02	.01	
Total	113,380,057	154,137.007	40,756,950	35 94	58.29	53.15	
Pays étrangers							
République Argentine	279,560	3,021,708	2,742,148	980.88	.14	1.04	
Autriche-Hongrie	1,101	156,931	155,830	14,153.50	.00	.05	
Belgique	2,806,142	2,773,444	(1) 32,698	(1) 1.17	1.44	.96	2,389.546
Brésil	572,361	1,032,829	460,468	80,45	.29	.36	
Cuba	578,013	1,845,169	1,267,156	219.23	.30	.64	
Inde orient. hollandaise	—	2,551	2,551	—	—	.00	
France	1,581,331	2,782,092	1,200,761	75.93	.81	.96	1,857.416
Allemagne	2,141,552	2,663,017	521,465	24.35	1.10	.92	1,918.921
Hollande	187,378	1,397,019	1,209,661	645.56	.10	.48	838.850
Italie	315,063	379,270	64,207	20.37	.16	.13	465.648
Japon	188,683	619,989	431,306	228.59	.10	.21	1,161.321
Mexique	72,498	1,268,150	1,195,652	1,649 22	.04	.44	
Russie	45,681	1,176,571	1,130,890	2,475.62	.02	.41	
Espagne	155,354	27,943	(1) 127,411	(2) 82.01	.08	.01	
Suisse	739	22,673	21,934	2,968.07	.00	.01	91.275
Etats-Unis	70,406,841	112,680,666	42,273,825	60.04	36 20	38.85	86,164.450
Autres pays étrangers	1,796,789	4,013,181	2,216,392	123.35	.93	1.38	12,061.328
Total	81,129,086	135,863,203	54,734,117	67.47	41.71	46.85	
Total général	194,509,143	290,000,210	95,491,067	49,09	100.00	100.00	235,414.880

(1) Diminution

Voici les chiffres indiquant le mouvement des échanges par pays durant les cinq dernières années: (*en milliers de piastres.*)

PAYS		1908	1909	1910	1911	1912
ROYAUME-UNI	Importations	94,959	70,683	95,350	109,936	116,907
	Exportations	134,484	133,745	149.634	136,965	151,853
ETATS-UNIS	Importations	210,653	180,027	225,502	284,935	356 354
	Exportations	113,521	92,604	113,151	119,397	120,534
FRANCE	Importations	9,902	8,197	10,110	11,564	11,744
	Exportations	1,807	3,175	2,641	2,782	2,123
ALLEMAGNE	Importations	8,163	6,050	7,935	10,047	11,090
	Exportations	2,375	1,477	2.501	2,663	3,814
BELGIQUE	Importations	2,381	1,902	3,240	3,614	3,686
	Exportations	3,379	3,927	2,900	2,773	3,752
PAYS-BAS	Importations	1,426	1,273	2,010	1,821	2,423
	Exportations	855	1,246	1,938	1,397	7,782
AM. DU SUD	Importations	3,088	4,784	6.217	7,334	10,533
	Exportations	4,468	3,478	4,745	5,150	4,825
AUSTRALIE	Importations	—	—	—	—	—
	Exportations	2,873	2,769	3,583	3,926	3,947
CHINE JAPON	Importations	2,905	2,627	2,981	3,106	3,112
	Exportations	1,706	1,779	1,911	1,150	902
INDES-OCC.	Importations	8,301	8,092	7,337	9,036	8,490
	Exportations	4,544	4,534	5,948	6,567	6,900
TERRE-NEUVE	Importations	1,777	1,638	1,468	1,818	1,841
	Exportations	3,409	3,552	3,971	3,875	4,284
AUTRES PAYS	Importations	14,872	12,931	1,682	18,739	21,205
	Exportations	6,486	9,225	8,437	10,552	10,614
Totaux		650,792	571,268	693,210	769,444	874.637

Examinons maintenant les catégories de marchandises dont le trafic constitue notre commerce extérieur.

Voici les principaux produits exportés du Canada durant l'année fiscale finissant le 31 mars 1912, avec l'indication de leur valeur (1).

PRODUITS EXPORTÉS	VALEUR	TOTAUX
Produits Miniers.		41,510,582.
Amiante	2,097,814.	
Charbon	4,467,197.	
Cuivre	5,646,206.	
Or	7,211.438.	
Nickel	3,743,920.	
Argent	15,908,813.	
Divers	—	
Produits des Pêcheries		16,815,192.
Morue	4,191,542.	
Homard	3,082,778.	
Saumon	3,380,178.	
Divers	—	

(1). Sont seuls indiqués les produits dont la valeur du trafic est supérieure à un million. Les autres sont sous la rubrique. "divers"

PRODUITS EXPORTÉS (*Suite*)	VALEUR	TOTAUX
Produits Forestiers.		41,104,887.
Bois de pin	1,428,492.	
Epinette	6,013,051.	
Lattes	1,732,294.	
Madriers et planches	19,342,100.	
Voliges	1,180,905.	
Bardeaux	1,481,488.	
Divers	—	
Animaux et leurs Produits.		49,220,897.
Bétail plus d'un an	4,118,031.	
Cuirs, peaux, fourrures	5,088,004.	
Beurre	2,100,2 3.	
Fromages	21,059,845.	
Lard	7,521,284.	
Divers	—	
Produits Agricoles.		115,454,486.
Pommes	5,104,301.	
Orge	1,324,300.	
Blé-d'Inde	5,732,001.	
Avoine	4,065,578.	
Froment	64,690,325.	
Farine	16,037,992.	
Céréales préparées	2,311,788.	
Foin	6,375,491.	
Lin	2,842,242.	
Divers	—	
Produits Manufacturés.		42,508,985.
Moissonneuses	1,433,697.	
Gomme	2,257,216.	
Produits chimiques	1,074,670.	
Aciers et produits	1,117,634.	
Cordages	1,104,364.	
Semelles	1,441,585.	
Aluminium	1,356,807.	
Imprimés	3,299,209.	
Automobiles	2,039,993.	
Bois de pulpe	5,094,305.	
Lainages	1,127,234.	
Divers	—	
Articles divers		1,101,122.
Monnaies et lingots		7,601,099.
Total des Exportations.		**315,317,250**

Voici d'autre part la valeur des principaux produits importés durant la même période.

PRODUITS IMPORTÉS	VALEUR	TOTAUX
Produits Miniers.		49,343,015.
Charbon de toutes sortes	40,681,261.	
Minerais	4,006,174.	
Diamants	2,611,854.	
Divers	—	
Produits des Pêcheries.		2,531,921.
Divers	—	

PRODUITS IMPORTÉS (*Suite*)	VALEUR	TOTAUX
Produits Forestiers.		15,217,275.
Billes de chemin de fer	1,115,132.	
Chêne	2,449,542.	
Pitchpin	1,929,925.	
Planches et billots	4,988,519.	
Divers	——	
Animaux et leurs Produits.		30 182,174.
Animaux vivants	1,806,175.	
Œufs	1,659,019.	
Beurre	1,038,138.	
Lard, etc	1,476,287.	
Chevaux	1,049,332.	
Fourrures brutes	4,165,140.	
Cuirs et peaux	8,724,735.	
Laines brutes	1,555,395.	
Divers	——	
Produits Agricoles.		68,347,048.
Maïs	12,684,955.	
Froment	2,837,706.	
Jute	1,219,620.	
Foin, etc	3,539,577.	
Légumes	1,085,448.	
Coton brut	7,932,467.	
Tabac non manufacturé	4,432,682.	
Café vert	1,808,454.	
Thé	3,112,770.	
Fruits	6,850,715.	
Divers	——	
Produits Manufacturés.		367,586,383.
Livres et imprimés	1,898,833.	
Photos. gravures	1,001,273.	
Produits chimiques	1,016,750.	
Porcelaine	1,764,953.	
Meubles et objets en bois	3,760,692.	
Fourrures	1,007,628.	
Verre à vitres	1,111,466.	
Ganterie	1,877,986.	
Chaussures en cuir	2,791,832.	
Armes à feu	1,125,247.	
Chapeaux et berrets	1,715,967.	
Fer, acier, fonte	3,511,856.	
Automobiles	6,551,345.	
Machines diverses	28,317,073.	
Matériel de chemin de fer	2,452,133.	
Joaillerie	1,710,615.	
Orfèvrerie	1,059,327.	
Obj. manufacturés en fer et en étain	13,267,285.	
Toiles cirées, linoléums, etc	1,349,074.	
Instruments scientifiques	1,095,409.	
Papiers et objets en papiers	3,515,198.	
Rubans, soieries, etc	6,205,765.	
Wiskey	2,395,637.	
Sucres, mélasses, etc	16,635,860.	
Draps, lainages, etc	16,286,075.	
Coke	1,637,091.	
Gomme	2,005,179.	
Instruments de pêche	1,032,518.	
Tissus de jute	1,062,173.	
Cuivre en barres	3,598,502.	
Etain en barres et en feuilles	4,752,296.	
Pétrole	2,270,374.	

PRODUITS IMPORTÉS (*Suite*)	VALEUR	TOTAUX
Objets en caoutchouc	4,250,374.	
Cotons, (tissus vêtements, broderies)	15,715,349.	
Lin. (tissus, dentelles, etc)	2,818,418.	
Machines agricoles	5,813,907.	
Fers et aciers (profilés et laminés)	16,187,987.	
Divers manufacturés	——	
Articles divers		274,877.
Monnaies et lingots		26,033,851.
Total des Importations.		**559,320,544**

Les Etats-Unis et le Royaume-Uni prennent une place à part dans l'étude du commerce extérieur canadien, dont ils se partagent plus des huit dixièmes. Plusieurs enseignements se dégagent de l'examen des statistiques. Elles font constater que les Etats-Unis sont, et demeurent, le fournisseur le plus important du Canada et que d'autre part, le Royaume-Uni est son principal acheteur. C'est pourquoi on ne peut séparer l'étude des relations commerciales existant entre ces pays et le Canada. Cette situation domine la politique commerciale canadienne qui rencontre là et doit résoudre, des difficultés que les politiques des autres pays ne rencontrent pas et n'ont pas à résoudre. Voici, rapprochés pour le comparaison et pour montrer les progrès de la dernière période décennale, les chiffres montrant le volume des échanges avec ces deux pays et avec le reste du monde, l'augmentation absolue et p. c. ainsi que la participation p. c. en 1902 et durant la dernière année fiscale.

IMPORTATIONS

PAYS DE PROVENANCE	1902	1912	AUGMENTATION		PARTICIPATION p. c.	
			Absolue	p. c.	1902	1912
Royaume-Uni	49,213,762	116,907,022	67,693,260	137.5	24.2	20.9
Etats-Unis	120,807,050	356,354,478	235,547,428	194.9	59.6	63.7
Autres pays	32,770,783	80,049,044	53,278,261	162.5	14.2	15.4
TOTAUX	202,791,595	559,320,544	356,518,949	170.8	100	100

EXPORTATIONS

PAYS DE DESTINATION	1902	1912	AUGMENTATION		PARTICIPATION p. c	
			Absolue	p. c.	1902	1912
Royaume-Uni	117,320,221	151,833,413	34,513,192	29.3	55 4	48.1
Etats-Unis	71,197,684	120,534,634	29,336,950	69.3	32.2	38.3
Autres pays	23,122,381	42,949,203	19.826,822	85.7	12,4	13 6
TOTAUX	211,640,286	315,317,250	103,676,964	49.4	100	100

COMMERCE GENERAL

PAYS	1902	1912	AUGMENTATION		PARTICIPATION p. c.	
			Absolue	p. c.	1902	1912
Royaume-Uni.....	166,533,983	268,740,435	102,206,452	61.4	40.1	30.7
Etats-Unis.....	192,004,734	476,889,112	284,884,378	143.2	46.5	54.5
Autres pays.....	55,893,164	128,998,247	73,214,083	131.2	13.4	15.8
TOTAUX	414,431,881	874,637,794	460,195,913	112.2	100	100

Durant la dernière année fiscale, les Etats-Unis ont donc fait avec le Canada un commerce se chiffrant par 476.889.112 piastres, soit 120.534.634 pour nos exportations et 356.354.478 pour nos importations.

C'est donc une balance de $235.819.844 en faveur des Etats-Unis, c'est-à-dire 107.950.683 piastres de plus qu'en 1908, année où la différence fut la plus forte. (1)

En comparant ces chiffres avec ceux de 1902 on remarque une augmentation de 194.9 p. c. pour les importations et de 143.2 p. c. pour les exportations. A un autre point de vue on constate que la république américaine importe 63.7 p. c. des importations totales du Canada et que nous envoyons chez nos voisins du sud 32.2 p. c. de nos exportations totales. On conçoit qu'une frontière commune de plus de 3,000 milles favorise le mouvement des échanges entre les deux pays, les voies de communication les plus diverses la traversant constituant autant de traits d'union, mais il conviendrait de donner une impulsion qui soit de nature à mettre mieux en équilibre les plateaux de notre balance du commerce. C'est autant par la diminution des importations de produits qui peuvent se fabriquer dans le pays que par l'augmentation de nos exportations que cet équilibre doit s'établir.

Le trafic vers l'Angleterre se fait dans un autre sens. Tandis que les importations ont été de 116,907,022 piastres durant la dernière année fiscale, les exportations ont été de 151, 833,413 piastres, donnant un mouvement total d'échanges de 268, 740,435 piastres et une balance favorable de 34,826,391. soit cependant une réduction assez importante sur l'année 1902, qui nous a donné une balance (2) favorable de 68,106,499 piastres.

---

(1). D'après le *Statistical abstract for United States* 1911, publié par le Department of Commerce and Labor de Washington, les chiffres pour 1911 sont de $269,806,613 aux exportations et $100,863,418 aux importations, soit un excédent d'exportations de $168,942,515.

(2). Nous réservons à une prochaine étude la question de notre balance du commerce.

L'augmentation du commerce total est de 61.4 p. c., les importations étant augmentées de 137.5 p. c. et les exportations de 29.3 p. c. Quant à la participation dans le commerce général, on remarque que la part de l'Angleterre n'est plus que de 30.7 p. c., soit 20.9 aux importations et 48.1 aux exportations.

Donc le pourcentage de l'augmentation du trafic avec les Etats-Unis est plus élevé, tant pour nos importations que pour nos exportations et la participation de la république américaine dans le double mouvement des échanges, importations et exportations, progresse au détriment de la participation anglaise, attaquée même par le reste du monde, pour lequel les statistiques accusent une légère augmentation.

La seule conclusion à en tirer, c'est que le consommateur canadien se procure ce dont il a besoin au mieux de ses intérêts. Dans l'état actuel des choses, les Etats-Unis ont le bénéfice de la situation géographique. Le voisinage les avantage. Ils n'ont pas leurs importations grevées d'un fret et d'assurances, dont les taux sont souvent rendus excessifs par les ententes supprimant le libre jeu de la concurrence. Les statistiques montrent qu'ils inondent le marché canadien de produits manufacturés. Par suite de ces avantages certaines importations sont presqu'un monopole pour eux. Les concurrents ne parviennent pas à les supplanter malgré la faveur d'un tarif préférentiel. Même à prix de revient égal, dans bien des cas, le fournisseur voisin sera préféré, l'acheteur pouvant se rendre plus facilement sur place et n'ayant pas les ennuis d'une longue attente, car on connaît les irrégularités des livraisons européennes. Ajoutons que le voisinage les favorise davantage encore durant la période hivernale.

Des modifications tarifaires ne peuvent guère apporter de changements sans qu'il en résulte une hausse qui, en dernière analyse, serait payée par le consommateur canadien. Il y a plus, cette hausse, qu'elle se produise sur les denrées alimentaires ou sur les matières premières, doit fatalement avoir pour résultat un relèvement des prix de revient de nos produits manufacturés. Déjà actuellement ils luttent difficilement sur les marchés étrangers; s'ils coûtaient plus cher la lutte leur serait impossible et ils devraient se contenter du marché national, pour tout débouché. Serait-ce là un débouché suffisant? Il est permis d'en douter. Développons nos industries, clame-t-on ! Oui, développons nos industries, mais la première condition, c'est de fournir par une politique commerciale bien comprise, des débouchés pour les produits de ces industries. Cette politique est sollicitée d'une part

par les Etats-Unis, qui avec un marché de cent millions semblent être le débouché naturel du Canada, et d'autre part, par le Royaume-Uni avec lequel le Canada a des liens. Et ici l'on se trouve devant un dilemme angoissant. Ou il faut prendre des mesures douanières qui auront pour conséquences inévitables de compromettre l'avenir économique du pays en restreignant ses débouchés naturels, ou il faut prendre des mesures qui peuvent sembler moins favorables aux intérêts de l'Empire. Mais qui oserait prétendre que l'intérêt de l'Empire n'est pas d'avoir une colonie autonome, riche, prospère, devenant une puissance économique, plutôt que d'avoir une colonie végétant et n'ayant aucune puissance, ni de production ni de consommation ?

Les intérêts varient selon que les régions sont industrielles ou agricoles et souvent ils seront en opposition ; les uns comme les autres désirent voir de plus larges débouchés. Il semble que les conventions devraient être établies de façon à donner au commerce le plus de satisfactions et que par des concessions mutuelles, les intérêts commerciaux des deux régions pourraient être favorisés.

Une brochure publiée récemment donne d'intéressants détails sur la convention qui avait été projetée (1). Elle reproduit la correspondance, donne un état des articles et des droits, des articles entrés pour la consommation et le montant approximatif des droits, le montant des droits remis par les Etats-Unis, du bois à pâte à papier entré pour la consommation au Canada et des exportations des mêmes produits et enfin des exportations du Canada d'articles inclus dans la convention projetée.

Les renseignements donnés dans cette brochure se modifieront bientôt. Les élections américaines qui viennent d'avoir lieu ont appelé le parti démocrate au pouvoir et son premier soin sera de reviser le tarif douanier et selon son programme, de réduire les droits, du moins certains droits, afin de porter un coup aux trusts. Toutefois, M. Wilson ayant déclaré au lendemain de l'élection " Nous devons agir avec précaution et prudence comme des gens qui savent ce qu'ils font et non comme ceux qui sont épris d'une théorie ", il est vraisemblable qu'il n'y aura que les manufacturés qui bénéficieront de dégrèvements et progressivement. (2) Quelle répercussion ce changement de politique douanière de nos

(1). *Relations douanières entre les Etats-Unis et le Canada.* Correspondance et exposés, Ottawa, 1911.

(2). L'ECONOMISTE FRANÇAIS. Novembre 1912. V. l'art. *Les élections américaines et leurs conséquences*, de M. Paul Leroy-Beaulieu.

voisins aura-t-il chez nous ? Que pourra-t-il en résulter dans le mouvement de nos échanges avec les Etats-Unis et avec l'Angleterre ? Celle-ci menacée dans ses industries, là par le développement des industries européennes, ici par le développement des américaines, sent les marchés du monde lui échapper et comme conséquence, traverse une crise d'impérialisme que lui commande son intérêt ; le salut, estime-t-on dans certains milieux, est dans l'union douanière britannique et rien ne doit être ménagé pour y arriver. Malheureusement les intérêts de la métropole et ceux des colonies ne se confondent pas toujours ; des divergences se produisent et des accords arrachés ou obtenus à l'aide de subtilités ne peuvent être durables. Le commerce ne fait guère de sentiment et s'il en fait, ce ne peut être que d'une façon passagère et quoi qu'il advienne il suit toujours son cours naturel (1).

L'accord commercial ébauché avec les Etats-Unis et connu sous le nom de réciprocité a été rejeté par le peuple canadien. A l'écart des discussions, on peut les juger sans passion, et l'appréciation suivante semble en être dénuée (2). " Le peuple Canadien en rejetant le traité dit de réciprocité, négocié par le gouvernement libéral, a agi par sentimentalité beaucoup plus que par intérêt raisonné et bien entendu. Le rejet de la " réciprocité " par le peuple canadien n'est pas autre chose qu'un acte de foi britannique. Toute autre explication peut être intéressante ou séduisante. Celle-là seule est la vraie. Les Canadiens d'origine anglaise ont cru que l'abaissement de la muraille douanière entre les Etats-Unis et le Canada compromettrait le commerce britannique et surtout le commerce du Royaume-Uni avec le Canada. Ils ont cru que le développement des échanges entre le Canada et les Etats-Unis aboutirait à l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Devant l'apparition de ce fantôme, la ferveur du sentiment britannique a fait taire tout raisonnement et la réciprocité a été rejetée. Anéantie hier, elle surgira demain plus nécessaire, plus indispensable, plus impérieuse que jamais. Il n'est plus possible de maintenir entre deux pays dont les analogies économiques sont si évidentes et qui sont séparés par une ligne idéale de près de cinq mille kilomètres, où la géographie physique n'entre pour rien, il n'est pas possible, disons-nous, de maintenir

---

(1). V REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE, No. 3 et 4 Septembre-Octobre 1912, notre article la *Politique commerciale de l'Angleterre.*

(2). LE CANADA ET LA FRANCE. Volume publié par la Chambre de commerce française de Montréal, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. V. l'art. *Le Commerce extérieur du Canada, p.* 135.

"ad aeternum" entre ces deux pays, une muraille douanière, aussi haute et aussi épaisse que celle qui sépare aujourd'hui le Canada des Etats-Unis. Cette muraille, il est vrai, protège les industriels canadiens contre la concurrence des industriels américains sur le marché canadien, mais le jour n'est certainement pas loin où, les industriels du Canada comprendront que l'abaissement de cette muraille, s'il les met en concurrence, au Canada même, avec la production industrielle des Etats-Unis, leur ouvrira en revanche, aux Etats-Unis, les débouchés autrement étendus que ceux sur lesquels ils peuvent aujourd'hui compter.

Dans l'état actuel, c'est-à-dire en présence de cette muraille douanière, les industriels américains, gênés dans la diffusion de leurs produits au Canada, vont être amenés les uns, après les autres, à fonder au Canada des usines succursales de leurs usines des Etats-Unis. Ils y trouveront des forces hydro-électriques en abondance et toutes sortes de facilités de transport. Les Canadiens commenceront par applaudir à cette invasion de capitaux américains et à ce développement rapide de l'activité industrielle du Canada; mais le jour viendra où l'on s'apercevra: 1° que les dividendes de ces entreprises industrielles sont entièrement versés à des capitalistes des Etats-Unis; 2° que les établissements et organisations industrielles du Canada sont en majorité des industries américaines. A ce moment-là, cette même ferveur britannique dont nous parlions tout à l'heure et qui a renversé hier le projet de réciprocité commerciale, abaissera la muraille douanière, préférant accueillir les produits américains plutôt que de voir le Canada envahi par les capitaux et surtout par les capitaines d'industrie des Etats-Unis."

Cette citation est un peu longue, mais est un exposé assez net de la situation et son importance l'excuse. D'après l'auteur de cet article, la crainte de l'annexion aurait donc fait prendre des mesures qui auront pour résultat un envahissement pacifique plus lent, mais plus effectif.

Le loyalisme envers l'Empire est chose excellente, le Canada a grandi sous l'égide de la couronne, mais ce loyalisme ne peut être poussé jusqu'au suicide national. C'est ce qu'affirmait nettement le maire d'Edmonton lors de la récente réception de S. A. R. le Gouverneur Général en disant: "Nous nous rendons compte qu'il nous incombe, si nous sommes loyaux à nos meilleurs intérêts, d'employer toutes nos énergies à élargir nos frontières commerciales, afin d'atteindre tous les marchés qui sont près à recevoir la production toujours croissante de notre sol,

afin que notre population sache qu'elle n'est régie que par des lois économiques et commerciales équitables, et afin qu'elle puisse obtenir les meilleurs résultats possibles de son industrie. C'est ainsi et ainsi seulement que le loyalisme et le contentement seront placés sur une base permanente et durable."

Les mêmes sentiments ont été exprimés de la façon suivante: " Le Canada a évidemmment atteint le point, où par suite de l'influence de l'ouest il ne peut plus risquer de remonter son tarif et de devenir un pays protectionniste à outrance. La concession faite pour le ciment en est l'indice et tout le monde doit admettre que le tarif actuel est le maximum possible, si l'on ne veut pas que l'ouest bouge. Toute modification future au tarif devra donc être faite en descendant. Un groupe de consommateurs suggérait tout dernièrement l'idée que le Gouvernement maintienne ou non des droits de douane, d'acheter pour leur consommation des articles américains de préférence aux articles canadiens sous le prétexte que l'équivalent des droits de douane dont ceux-ci sont surélevés, étant destiné à aller dans les poches de nos manufacturiers de l'est, ils préfèrent verser les droits au trésor en important des Etats-Unis et plus tard, recevoir leur part des rentrées douanières, dans la répartition budgétaire pour travaux publics ou autres objets.

" Lorsque les esprits en sont venus à ces dispositions vengeresses, les choses sont terriblement avancées et il y a lieu, sinon de s'alarmer pour l'avenir, au moins de chercher une solution."

Il ne faut pas se le dissimuler, le Canada se trouve là devant le problème le plus grave qu'il puisse avoir à résoudre, car de sa solution dépend son existence même comme puissance économique.

Le commerce franco-canadien a progressé d'une façon remarquable; il est passé de $8,061,042 en 1902 à $4,009,411 en 1912. Nous avons vendu à la France pour $2,123,705 durant la dernière année fiscale, tandis, qu'en 1902 le montant de nos ventes n'était que de $1,388,848. Nos achats en France sont passés de $6,672,194 à $11,885,706 pendant les mêmes années. La moyenne décennale 1901-1911 accuse les chiffres suivants:

Importations	$8,699,169
Exportations	2,135,606
Commerce total	$10,834,774

De vigoureux efforts ont été tentés de part et d'autre pour activer le mouvement de nos échanges avec la France. Une convention commerciale, dont on peut attendre les meilleurs ré-

sultats, a été signée récemment, non sans qu'elle n'ait donné lieu à de vives controverses, en France du moins, qui ont fait l'objet d'une excellente étude de M. Montpetit, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. (1).

Les progrès du commerce avec l'Allemagne ne sont pas moins dignes de retenir l'attention et amènent les mêmes constatations. Nos exportations sont passées de $2,692,578 en 1902 à $3,814,914 en 1912 et nos importations de $10,823,169 à $11,146,746, ce qui produit un commerce général de $13,515,747 en 1902 passé à $14,961,660 en 1912.

Pour la moyenne décennale, nous trouvons les chiffres suivants:

Importations..	$8,921,733
Exportations..	2,185,223
Commerce total..	$11,106,956

Bien que ces chiffres soient légèrement supérieurs à ceux de notre commerce avec la France, la courbe de nos échanges avec ce dernier pays, durant la dernière décade, se redresse plus vivement. Si les progrès avec la France ont été plus marquants, le volume du commerce avec l'Allemagne a été plus considérable durant les dix dernières années, et cela malgré une guerre de tarifs qui a pris fin le 1er mars 1910, par l'octroi réciproque du tarif minimum à la suite d'un accord provisoire. Le tarif allemand est moins élevé que le tarif français et il est hors de doute que le gouvernement allemand va s'efforcer d'obtenir des avantages pour le commerce de ses nationaux au Canada. Les effets de l'accord provisoire n'ont pas tardé à se faire sentir, le mouvement des échanges, en 1911, tant des importations que des exportations, a presque doublé comparé à celui de 1909 et l'on peut augurer de nouveaux progrès.

La Belgique est certainement appelée à avoir un mouvement d'échanges plus actif avec le Canada. D'après le tableau de la p. 125 on constate que c'est le seul pays dont les importations sont en diminution, étant tombées de $5,630,340 à $3,783,919 respectivement pour les années 1901 et 1911. Il y a également diminution des exportations canadiennes vers la Belgique comme vers l'Espagne. En ne considérant que les chiffres de 1912, on remarque qu'ils sont plus élevés que ceux de la moyenne décennale mais que le volume des échanges comparé au volume total

(1). REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE. *Les deux conventions commerciales anco-canadiennes*. Vol. 1, p. 171 et 251.

est en diminution. Les importations belges en Canada ne sont que 0,79 des importations totales et les exportations canadiennes en Belgique ne sont que 0,96 des exportations totales. Après la France et l'Allemagne, la Belgique a conclu en juin 1910, un accord provisoire lui accordant le bénéfice du tarif intermédiaire; il n'y avait donc pas plus d'entraves au commerce belge qu'au commerce avec les autres pays. Le développement moins rapide ne peut guère être imputé qu'à un manque de documentation de part et d'autre. Il y a plusieurs années, un projet d'organisation d'une chambre de commerce a été soulevé, et n'a pas abouti faute d'éléments suffisants; il semble que ce n'était là qu'un prétexte, car il existe bien des chambres de commerce à l'étranger dans des pays où elles ont des conditions d'existence beaucoup moins favorables et des raisons d'existence moins grandes, ce qui ne les empêche pas de rendre de réels services aux deux pays. Lors de son récent passage à Bruxelles, M. le ministre des Postes, a montré toute l'importance qu'il y aurait de créer une chambre de commerce belgo-canadienne, organisme de documentation. Il se pourrait aussi que le fait d'avoir le consulat général à Ottawa soit de nature à nuire aux intérêts commerciaux des deux pays. Ottawa est une ville administrative, Montréal est la métropole commerciale, centre du mouvement des affaires et de documentation; les consulats généraux des principaux pays y ont leurs sièges, bien que des raisons politiques pourraient justifier leur présence à Ottawa, raisons n'existant certainement pas pour la Belgique.

Il est un autre petit pays dont les progrès réalisés durant la dernière période décennale sont absolument remarquables, c'est la Suisse. Nos exportations sont passées de $759 à $22,673 et nos importations de $607,716 à $3,144,787 (1). Ce développement extraordinaire n'a pas échappé au gouvernement de la république helvétique qui se propose de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer sa continuation, entre autres par l'organisation méthodique d'un service consulaire; on se rend compte également, dans ce pays si actif, de tous les avantages qui résultent d'un tel service quand il est bien organisé.

Notre commerce extérieur avec les autres pays est groupé et ne présente pas de particularités, si ce n'est que pour chacun de ces groupements, la balance du commerce nous est défavorable.

L'étude complète de la situation de notre commerce exté-

---

(1). V. tableau p. 125

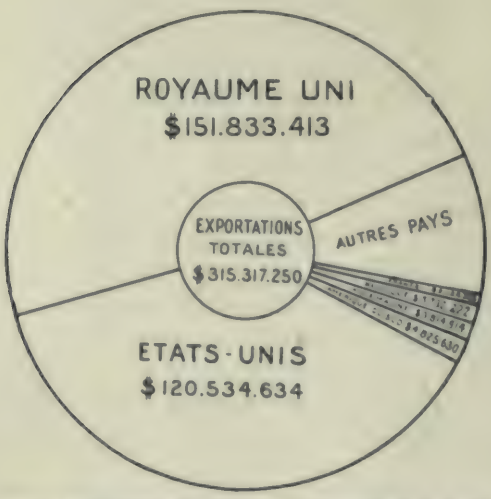

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR CONSIDERE PAR PAYS

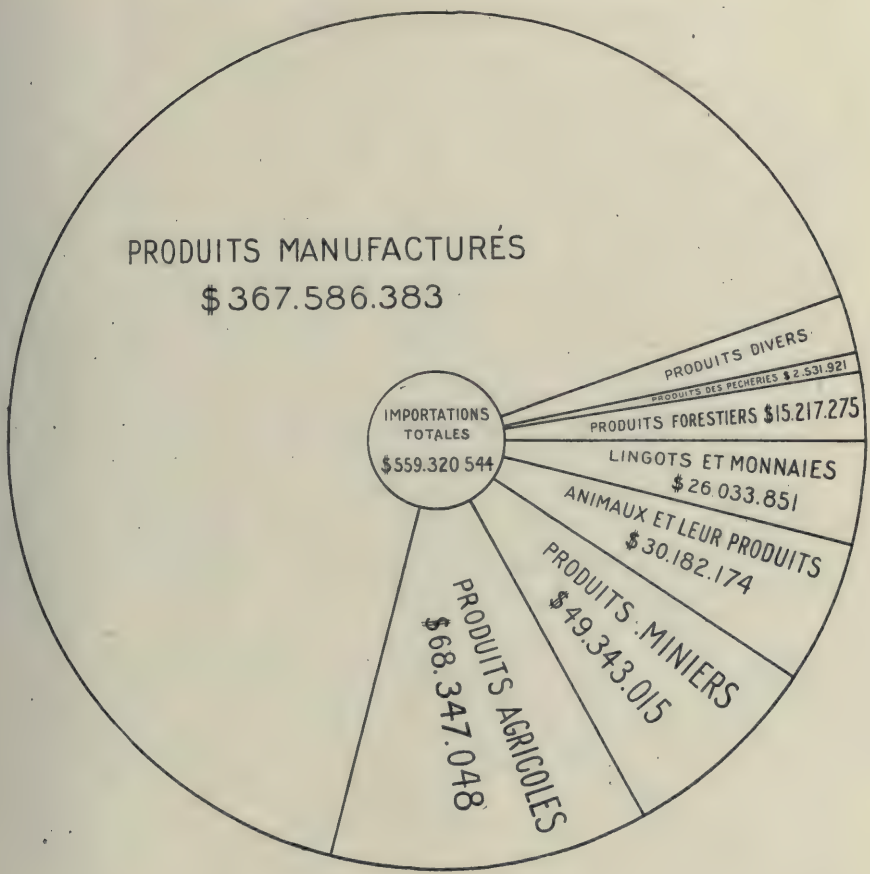

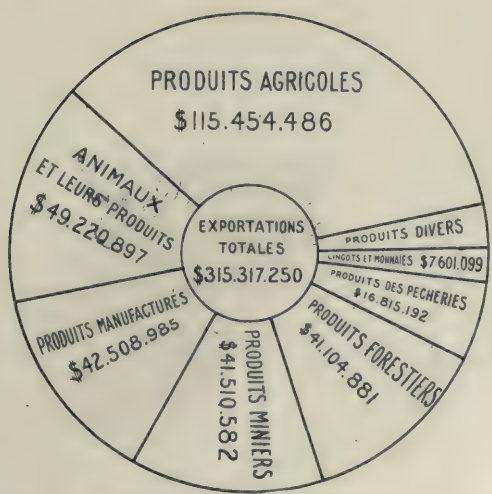

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR CONSIDERE PAR CATEGORIES DE PRODUITS

rieur demande plus que quelques pages. L'examen du mouvement des échanges par pays pourrait être fait en détail pour chacun des produits et complété par la recherche des raisons qui le motivent.

De l'exposé plus haut, que les diagrammes des pages 138 et 139 font nettement ressortir, on peut tirer deux conclusions:

1° *Les trois quarts de nos importations sont des produits manufacturés et plus des trois quarts de nos exportations sont des produits naturels.* Notre attention doit être retenue par les avantages qu'il y aurait à transformer nous-mêmes ces produits naturels en produits manufacturés, notamment en assurant à ceux ci des débouchés.

2° *Les huit dixièmes de notre commerce extérieur, tant des importations que des exportations, se font avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni.* Les raisons de cette situation sont connues. Notre politique commerciale ne devrait-elle pas tendre à nous assurer de plus larges débouchés et à activer le mouvement des échanges sur les autres marchés?

A ce double point de vue ne serait-il pas opportun d'étudier, dès maintenant, la question de l'extension de la représentation commerciale qui est un des facteurs les plus puissants du commerce international, quand ceux qui en sont les représentants sont doués des qualités requises ?

Professeur A.-J. DE BRAY.

L'Organisation de la Profession de Comptable Public dans l'Amérique du Nord. (1)

AYANT lu récemment dans l'*Economiste Français,* la revue financière que dirige avec tant d'autorité M. Paul Leroy-Beaulieu, un article fort intéressant de M. Maurice Bellom sur l'organisation française des experts-comptables, j'ai été amené à comparer les méthodes suivies en France avec celles employées en Angleterre et dans l'Amérique du Nord pour donner à cette profession, comme le dit l'auteur de cet article, " une charte définitive qui fut pour le public une garantie de science et d'honnêteté." J'ai donc, dans ce but, étudié successivement ce qui a été fait en Angleterre et aux Etats-Unis, toutes les associations de comptables de ces différents pays ayant entre elles de nombreux traits communs dérivant de la similitude de mœurs, de langue et d'habitudes commerciales.

L'époque de la fondation des premières associations de comptables de l'Amérique du Nord coïncide avec l'incorporation en Angleterre, par charte royale, le 11 mai 1880, de l'association appelée " The Institute of Chartered Accountants in England and Wales."

Il est aussi certain que les premières associations de comptables publics fondées dans l'Amérique du Nord et dont les véritables promoteurs étaient des Canadiens, Anglais et Ecossais, s'inspirèrent de cette charte, car nous retrouvons dans la rédaction de leurs actes d'incorporation les mêmes objets, et, sauf les modifications requises par les conditions locales, presque la même réglementation d'admission et de fonctionnement.

Il est donc utile de donner tout d'abord, ici, quelques renseignements sur l'organisation de ces sociétés en Angleterre.

Les pétitionnaires mentionnés dans la charte de l'association anglaise ci-dessus nommée sont les présidents des sociétés suivantes: " The Institute of Accountants," établi à Londres en 1870; " The Society of Accountants in England," établie aussi à Londres en 1872 ; " The Society of Licentiate Accountants," éta-

---

(1) Il y a en ce moment devant le parlement un projet de loi constituant en corporation l'institut de comptables et auditeurs de la province de Québec. (N. D. L. R.)

blie à Liverpool en 1870 ; " The Society of Accountants " établie à Manchester en 1870 ; " The Society of Accountants," établie à Sheffield en 1877, et deux autres comptables publics pratiquant à Manchester.

L'Institut des Comptables Incorporés d'Angleterre et du Pays de Galles était donc une fusion de toutes les sociétés de comptables existant, à cette époque, dans ces pays. Ces sociétés avaient surtout pour but 1° d'élever la situation et la dignité de la profession, 2° d'augmenter son efficacité et son utilité, 3° d'assurer, par des examens sévères, un plus haut degré d'éducation générale et technique et de connaissances professionnelles, 4° de créer plus de cohésion et d'esprit de corps parmi les membres de la profession.

L'incorporation, par charte royale, de cette société fut une reconnaissance publique, en Angleterre, de l'importance de la profession comptable et a eu pour effet de l'élever graduellement à un plus haut niveau tout en assurant par là même l'existence d'une classe de personnes bien qualifiées pour remplir les devoirs difficiles et assumer les responsabilités que comportent si souvent les fonctions d'expert-comptable .

Les personnes éligibles comme membres de cette association devaient, lors de sa fondation, soit subir des examens, soit être membres des sociétés précitées, ou avoir pratiqué et tenu un bureau de comptable expert pendant trois ans, ou encore avoir été, pendant les cinq années précédant la date de la charte, employés dans un bureau de comptable public et dans l'intervalle avoir pratiqué partiellement comme tels.

Il est évident que toutes les sociétés fondées depuis, soit en Angleterre, en Ecosse et en Irlande ont pris pour modèle cette première charte qu'on peut appeler charte type.

Parmi les plus importantes je mentionnerai entre autres: " The Society of Incorporated Accountants and Auditors " incorporée en 1885, qui comprend tant en Angleterre que dans les autres parties du monde 2,500 membres, dont 800 " Fellows " et 1,700 " Associates "; et, parmi celles de moindre importance, se trouvent " The Institution of Certified Public Accountants " et " The Corporation of Accountants Limited " incorporées en 1891.

Les premières sociétés comptables fondées dans l'Amérique du Nord sur le modèle de ces associations anglaises furent: " l'Association des Comptables de Montréal," incorporée par la Législature de Québec en 1880, et " The Institute of Chartered Accountants of Ontario," incorporé par la Législature de la Pro-

vince d'Ontario en 1883. Depuis lors, et surtout depuis l'incorporation à Ottawa, en 1902, de " The Dominion Association of Chartered Accountants " comprenant les représentants des principales associations existant à cette époque, toutes les autres provinces ont vu surgir des sociétés similaires.

Cette dernière association a été fondée afin de fortifier l'organisation de la profession comptable au Canada et pour qu'à un moment donné, un mouvement d'ensemble de toutes ces sociétés puisse se produire dans un certain but d'intérêt commun.

Aux Etats-Unis, mes recherches m'ont permis de remonter jusqu'en 1887, époque à laquelle je constate que " The Association of American Public Accountants " a obtenu son incorporation de l'Etat de New-York. Cette association, comme la " Dominion Association of Chartered Accountants " qui comprend les membres des sociétés des différentes provinces du Canada, se compose des membres de toutes les sociétés américaines, ainsi que des comptables publics certifiés pratiquant en vertu des lois promulguées par les différents Etats. Le nombre total de ses adhérents est de 800, y compris un certain nombre de membres honoraires.

Tous les ans, cette société publie un annuaire de quatre à cinq cents pages remplies de renseignements, et contenant le compte rendu de l'assemblée annuelle qui réunit des représentants d'associations de comptables de tous les pays. Ces assemblées ont une importance considérable et donnent l'occasion aux comptables des différentes parties du monde d'échanger leurs vues et d'assurer une plus grande cohésion à leur profession dans les pays de langue anglaise.

C'est sans doute en grande partie grâce à l'influence qu'exerce cette association si la moitié déjà des quarante-huit Etats de l'Union américaine a adopté des lois régularisant et établissant sur des bases sérieuses la profession de comptable public.

L'Etat de New-York est le premier qui non seulement aux Etats-Unis mais, je crois, dans le monde entier a, par une loi appelée: " An Act to regulate the profession of Public Accountants " passée le 17 avril 1896 (Chapitre 312 des lois de 1896 de l'Etat de New-York), placé cette profession presque sur un pied d'égalité avec celles dites libérales (droit, médecine, etc.)

Ces lois sont à peu près toutes identiques. Elles créent une classe privilégiée de praticiens tout spécialement qualifiés par leur savoir, leur expérience et leur caractère pour remplir les fonctions si variées et importantes auxquelles sont appelés les experts-comptables.

Dans ces Etats, le comptable qui établit ses aptitudes pour cette distinction est désigné par la loi du nom de "Certified Public Accountant" (Comptable Public Certifié) et il a seul le droit de prendre ce titre à l'exclusion de toute autre personne et d'ajouter à son nom les initiales C. P. A.

La généralité de ces lois stipulent que le bureau officiel créé pour leur mise à exécution a le droit, à l'époque où elles entrent en vigueur, d'admettre comme bénéficiaires les Comptables publics ayant de trois à cinq ans de pratique antérieure, pourvu qu'ils soient: 1° citoyens américains ; 2° âgés de pas moins de 21 à 25 ans; 3° qu'ils offrent des garanties morales indiscutables; 4° qu'ils fassent une demande d'admission par écrit dans un délai de trois mois à un an après la mise en vigueur de ces lois. Tout candidat n'ayant pas ces qualifications doit, pour être admis, subir divers examens et faire quelques années de probation dans un bureau de comptable public certifié, ou donner d'autres preuves de ses capacités comme comptable.

Il est évident que les mesures prises pour régulariser la profession comptable en Angleterre et dans l'Amérique du Nord résultent du développement économique survenu depuis quelques années dans ces pays, car plus un pays progresse, plus ses institutions grandissent, prennent de l'importance, se développent et plus les connaissances d'ordre comptable deviennent nécessaires et même indispensables pour leur direction, leur organisation et leur bon fonctionnement. Le comptable devient donc un élément essentiel pour le succès de ces entreprises. Avec lui, l'ordre existe où autrement le désordre règnerait. Un économiste, je crois, a dit un jour: "que l'avenir appartenait au canon et à la comptabilité." Ceci semble être abondamment justifié par les événements qui se sont produits récemment.

Au Canada, jusqu'à ces dernières années, les associations existantes ont été plus ou moins ignorées du public; mais le développement énorme qui s'est manifesté surtout depuis dix ans dans toutes les branches de l'activité nationale fait qu'il y a une plus grande demande de spécialistes comptables présentant toutes les garanties. Il en résulte aussi qu'ici, comme dans les pays susmentionnés et ailleurs, on cherche à établir une ligne de démarcation entre cette catégorie de praticiens et les Comptables non professionnels ou s'intitulant tels, quoique n'ayant pas toutes les qualités requises. Cette préoccupation est évidente chez nos législateurs aussi bien que chez nos hommes d'affaires, comme en témoigne la position qu'a prise, à Ottawa, le Ministre des Finan-

ces, à propos de l'inspection des banques, et par les résolutions adoptées depuis quelque temps par nos Chambres de Commerce. Le jour n'est donc pas éloigné où, ici comme chez nos voisins du sud, les provinces canadiennes devront, pour répondre à ces besoins nouveaux, promulguer des lois définissant et régularisant la profession de comptable.

Cependant, tant que ces lois n'auront pas été introduites dans nos statuts il ne semble pas rationnel et juste que dans les lois provinciales régissant les corps commerciaux, municipaux ou autres, il soit fait une distinction en faveur d'une catégorie seulement de comptables praticiens. A moins, toutefois, que les groupements formés par eux soient régis par des chartes ayant pour objet non seulement l'avantage de leurs membres mais aussi l'intérêt et la protection du public, et que surtout, dans cette province, elles ne lèsent pas les intérêts des Canadiens-français, ce qui arriverait incontestablement si, à cette époque, les lois provinciales précitées créaient un monopole dont seules les associations actuelles bénéficieraient, car cela équivaudrait à peu près à dire: " No French Canadian need apply."

N'est-ce pas plutôt le moment de créer de nouveaux débouchés à notre jeunesse canadienne-française en ouvrant à sa juste ambition les portes d'une profession à laquelle, d'ailleurs, sont tout naturellement désignés les diplômés de notre Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

G. GONTHIER.

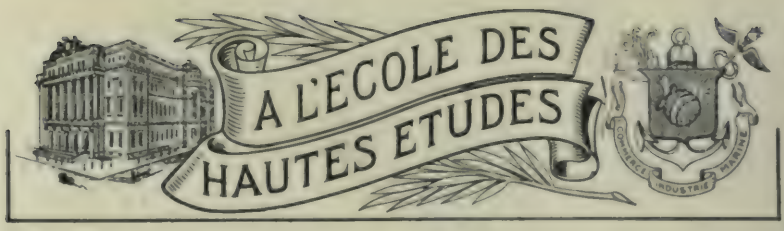

Les cours pratiques. — Tel qu'annoncé dans le précédent numéro, les cours pratiques ont commencé. On se rendra compte de leur utilité et de tout l'intérêt qu'ils présentent par la lecture du procès-verbal de la première réunion, rédigé par le secrétaire.

Assistaient à la première séance MM. le directeur de Bray et le professeur Montpetit ; s'était excusé, M. le professeur Laureys.

Etudiants: MM. Rioux, Fortin, Penverne, Maillé, Gingras, Leroux, De Vreese.

Discours d'ouverture par M. de Bray. Exposé du but des cours pratiques. Réunir à intervalles réguliers certains professeurs de l'école et un groupe d'étudiants de troisième année, pour discuter des sujets pratiques. Les étudiants devront faire un travail sur un sujet qui convient à leurs aptitudes. Cela leur permettra d'approfondir une branche de leurs études qu'ils jugeront utile pour leur carrière future. Entre chaque réunion, ils prépareront une partie de ce travail qu'ils apporteront aux séances. Là le travail de chacun sera lu et discuté, les professeurs donneront aux étudiants l'appui de leurs conseils. Ce travail pourra servir de base pour la thèse que les étudiants auront à défendre pour obtenir le grade de Docteur en Sciences Commerciales et Maritimes, pour ceux qui voudraient pousser leurs études jusque là. Il termine en proposant de nommer M. D. DeVreese, secrétaire des cours pratiques.

Après le discours du Directeur, on discute la question du nombre des séances qu'il convient de tenir. MM. de Bray, Rioux, Penverne, et DeVreese prennent surtout part à la discussion. On finit par décider de se réunir une fois par semaine, quitte à adopter un autre règlement si cette mesure présentait des inconvénients.

On discute ensuite l'heure des séances, si on se réunira le jour ou le soir. Y prennent part surtout MM. de Bray, Montpetit, Penverne et Rioux. On décide de se réunir le mardi à 8 heures du soir avec faculté de changer le jour moyennant avis

de 24 heures. M. de Bray donne ensuite communication d'une liste de sujets d'études qui pourraient être choisis: 1) Organisation d'un système consulaire canadien. 2) Etude sur les trusts. 3) Etude des traités de commerce. 4) Historique des négociations commerciales entre les Etats-Unis et le Canada. 5) Comment développer nos industries. 6) Action des Trade Unions. 7) Législation des accidents de travail. 8) Le rôle économique des chambres de commerce.

Sur la proposition de M. le professeur Montpetit, M. Rioux accepte de faire une étude sur " la politique commerciale du Canada de 1840 à 1867." L'histoire de cette période a été faite souvent au point de vue politique, mais jamais au point de vue économique, ce serait donc un point intéressant à élucider.

Après un court échange de vues, quatre autres sujets sont adoptés. " Action des Trade Unions," par M. Maillé, " Comment développer nos industries," par M. Fortin, " Organisation d'un système consulaire canadien" par M. Gingras, " Les industries forestières et la conservation des forêts " par M. De Vreese.

M. de Bray donne alors quelques recommandations sur la façon de traiter le sujet. Il recommande d'adopter la manière objective. Il annonce que les étudiants suivant les cours pratiques pourront emporter plusieurs ouvrages de la bibliothèque à la fois, mais pas de revues. Ils auront l'usage de la salle de séances des cours pratiques pour rédiger leurs rapports. Les professeurs renseigneront les étudiants sur les sources de documentation. Tous les étudiants des cours pratiques s'entr'aideront pour bien traiter leur sujet.

M. le professeur Montpetit passe en revue les divers sujets; il donne des recommandations et des renseignements à MM. Maillé, Fortin, Gingras et De Vreese.

M. Rioux demande que les étudiants du cours pratique puissent travailler le soir à la bibliothèque. Cette proposition est adoptée, mais à condition qu'il y ait entente pour certains jours, qu'il soit fixé une heure de clôture et que le concierge soit prévenu d'avance. La séance est levée à 9.20 heures."

Excursion des étudiants à Québec, — L'Union des étudiants nous remet le communiqué suivant: " Le mardi 26 octobre, les étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales partaient pour Québec. C'était le premier voyage officiel de l'association et il va sans dire que rien n'avait été oublié de la part des membres du comité pour que leurs camarades fassent un bon et beau voyage dans la vieille cité de Champlain.

A la demande des organisateurs, un wagon avait été accroché au convoi quittant la gare Viger à onze heures et trente minutes. Les étudiants purent passer la nuit agréablement à s'amuser, chanter et arriver ainsi à Québec sans avoir remarqué la longueur du trajet.

Vers neuf heures, après avoir fait disparaître les dernières traces de l'insomnie aux hôtels Victoria et Mountain Hill, ils allèrent tous ensemble visiter la citadelle qui commande le fleuve St-Laurent et la vallée de la rivière St-Charles. Ils admirèrent fort le coup d'œil de l'observatoire et les fortifications. Une heure après ils quittaient cet endroit historique en entonnant : "O Canada."

LA VISITE DES ETUDIANTS A SPENCER WOOD.

A trois heures les étudiants réunis à l'hôtel Mountain Hill, partaient pour Spencer Wood où avait lieu la réception officielle. Là ils furent reçus par Son honneur Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur, et M. le capitaine Victor Pelletier qui leur firent visiter les jardins de la résidence vice-royale. Les étudiants goûtèrent beaucoup cette petite promenade remplie d'intérêt par les faits historiques qui s'y sont déroulés au temps de la domination française.

Des liqueurs furent servies sur le balcon du château et le président, M. Lucien Favreau, suggéra de boire à la santé de Sir François Langelier et de Mademoiselle Marguerite Langelier qui honorait et égayait de sa présence l'inoubliable réception.

M. le lieutenant-gouverneur répondit qu'il s'était fait un plaisir de recevoir à Spencer Wood, les étudiants de l'université commerciale canadienne.

Le lendemain, vers dix heures les étudiants étaient reçus par les différentes facultés de l'Université Laval. De là ils firent une démonstration aux journaux.

Ils quittèrent la ville de Québec, enchantés de leur voyage et se promettant bien d'y retourner aussitôt qu'ils le pourraient.

Ils peuvent donc dire que leur première excursion a réussi au delà de toutes les espérances et que grâce à l'activité de certains membres et professeurs influents, elle fera époque dans les annales de leur association.

Par la voie de l'organe de l'Ecole, l'association remercie tous ceux qui se sont intéressés et ont aidé de quelque façon que ce soit à la réussite de leur excursion."

L'enseignement des hautes études commerciales. — Rien de ce qui touche à l'enseignement commercial supérieur ne peut nous laisser indifférents. Après avoir fait une minutieuse enquête en Allemagne et aux Etats-Unis, M. O. Buysse, directeur de l'Ecole industrielle supérieure de Charleroi, a publié un ouvrage des plus intéressants duquel nous croyons utile d'extraire quelques passages. (1)

Pour l'enseignement des hautes études commerciales destiné surtout à la préparation professionnelle et où les sciences d'application jouent un rôle prépondérant, il s'agit de trouver le juste équilibre entre l'esprit scientifique trop exclusif et l'éducation professionnelle trop étroite.

" Nulle part, peut-être, qu'à l'Université, ce problème difficile peut trouver plus facilement une solution: côte à côte la théorie et la pratique se vivifient mutuellement et nous en voyons un exemple remarquable dans les écoles spéciales d'ingénieurs annexées aux facultés de sciences des universités.

" Quel doit être l'esprit et la tendance de l'enseignement commercial supérieur ?

" Quatre groupes principaux de branches forment la base d'un tel enseignement: 1° Les sciences commerciales proprement dites, auxquelles j'adjoins les cours de mercéologie et de technologie ; 2° les sciences économiques, auxquelles se rattache la géographie économique ; 3° les sciences juridiques ; 4° les langues.

---

(1). *Méthodes américaines d'éducation générale et technique.* Un vol. grand in-8 de 744 p.—Editeurs : Dunod et Pinat, Paris.

" On a reproché, et avec raison, à certaines universités de donner aux branches juridiques une place trop prépondérante dans le programme alors que les sciences économiques étaient pour ainsi dire négligées. Dans les universités commerciales allemandes et des Etats-Unis d'Amérique, l'enseignement de l'économie politique et de la statistique occupe le premier rang. Qu'il nous suffise de citer cet extrait d'une conférence faite par M. Torau-Bayle à l'Association des anciens élèves des écoles supérieures de commerce de France:

" L'enseignement supérieur du commerce créé en Améri-
" que en 1890, a pour but, non seulement de former des négo-
" ciants distingués et de donner une connaissance approfondie des
" méthodes financières aux jeunes gens qui auraient besoin, pour
" leur carrière future, de ces études spéciales mais aussi d'être une
" école de sociologie et d'économie politique. Jamais, aux Etats-
" Unis, l'économie politique n'est séparée de l'enseignement com-
" mercial, et les Américains sont stupéfaits lorsqu'ils apprennent
" qu'en France, c'est surtout aux étudiants en droit qu'on enseigne
" l'économie politique. L'école supérieure de commerce est pour
" l'Américain l'école où viennent s'instruire tous les hommes po-
" litiques dont le pays peut avoir besoin; aussi aux Etats-Unis
" le commerce a-t-il dans la politique une importance considérable
" et le négociant joue-t-il dans la nation un rôle politique très im-
" portant. Il y a actuellement aux Etats-Unis plus de quatre
" cents universités qui donnent l'enseignement supérieur com-
" mercial et quinze de ces universités peuvent être assimilées aux
" plus grandes universités d'Europe.

" Par l'enseignement de l'économie politique, l'Allemand comprend l'étude de la vie économique tout entière, avec ses modalités, ses phénomènes, ses éventualités, ses aspects financiers et sociaux.

" Léopold II, à la réception du jour de l'an 1903, en réponse au discours que lui avait adressé le président de la Chambre, signala en termes élogieux l'orientation du haut enseignement commercial en Allemagne et, afin de mieux préciser ses idées, il fit distribuer aux députés une note.

" Si, dit cette note, dans les universités allemandes, l'en-
" seignement statistique est purement théorique, les écoles supé-
" rieures de commerce réalisent quelque chose de plus complet :
" l'étude scientifique des pays étrangers au point de vue écono-
" mique.

" Ces cours de haute culture intellectuelle ne doivent pas exclure l'étude des applications des sciences aux travaux de la

vie mercantile. Tel est le but des sciences commerciales, de la technique du commerce (Handelstechnik). Ce dernier cours, nouveau venu dans les branches universitaires, n'a donc pas devers lui le riche héritage dû à une longue culture académique. Il forme avec le cours de produits commerçables (ou mercéologie) et celui de technologie et de langues modernes la vraie préparation professionnelle.

" Ce cours de technique du commerce est donné aujourd'hui dans certains établissements de l'enseignement supérieur, par ce que l'on est convenu d'appeler le " Bureau commercial," cours très pratique, auquel on a évidemment cherché à donner un aspect commercial suggérant la vie fiévreuse des affaires et tendant à le faire ressembler le plus possible au bureau d'une grande maison de commerce traitant toute espèce d'affaires.

" Il peut se diviser en trois parties: a) les opérations commerciales et financières ; b) la comptabilité ; c) exercices pratiques.

" La première partie embrasse les connaissances théoriques et pratiques se rapportant au commerce des marchandises (commerce intérieur et extérieur), à la banque, aux transports, aux assurances, à la bourse et à la finance ; en un mot, elle comprend l'étude de la théorie, des technicalités, des documents et de l'outillage en général des opérations commerciales et financières.

" La deuxième partie, la comptabilité, forme un cours des plus importants. Il comprend l'étude approfondie des principes généraux, leur application aux diverses comptabilités de la pratique : comptabilité commerciale, industrielle, financière et l'étude de l'organisation comptable, liée intimement à l'organisation économique des diverses entreprises et totamment celles fondées par des sociétés commerciales; l'examen et la discussion du rôle économique des comptes.

" A ce cours de comptabilité se rattache l'étude des bilans. Cette étude comprend non seulement la formation et l'analyse des éléments constitutifs du bilan mais aussi leur examen critique, par exemple au point de vue des immolisations du fonds de roulement, etc. Nul n'ignore que ces diverses parties doivent avoir une importance relative différente, suivant la nature de l'affaire. L'examen du bilan doit également conduire au calcul de la valeur intrinsèque de l'affaire, donc des titres qui la représentent. Cette étude critique des bilans forme même à l'université commerciale de Cologne un cours distinct : " Grundzatze der Bilanzkritik."

" En résumé, ce cours de comptabilité, joint au cours théorique et pratique de commerce, permet aux élèves de se rendre compte de l'organisation des affaires, de la création et du fonctionnement des sociétés anonymes.

" Le cours précédent doit nécessairement être complété par des travaux pratiques, autrement dit après le cours de " Bureau commercial," qui comme le disait le commandeur F. Ferraris, professeur à l'école supérieure de commerce de Venise, " le Bu-
" reau commercial est d'une absolue nécessité et a une grande va-
" leur: valeur pratique, valeur intellectuelle, valeur pédagogique." On ne peut pas plus concevoir l'étude du commerce sans travaux pratiques que l'étude de la chimie sans travaux de laboratoire.

" Quant à l'organisation, elle ne pourrait être mieux décrite que dans ce passage des études de M. Gustave Mille sur l'enseignement commercial aux Etats-Unis: " Cette seconde division
" (Bureau commercial des Business Colleges) se partage, à son
" tour, généralement en deux grandes catégories de travaux: La
" Banking department ou section de la banque, où l'on s'occupe
" de tout ce qui se rapporte aux sociétés financières, telles que
" banques, trusts, sociétés immobilières, d'assurances.

" La seconde catégorie comprend le commerce proprement
" dit, et, suivant que le futur homme d'affaires se destine plus
" spécialement à l'une ou à l'autre de ces carrières, il y consacre
" la plus grande partie de son temps. Toutefois, comme les rela-
" tions entre les deux branches d'affaires sont infiniment plus
" étroites et plus nombreuses aux Etats-Unis qu'en Europe, tous
" les élèves sont tenus de passer par tous les travaux et d'en rem-
" plir chacune des fonctions.

" Ici, on ne se borne plus comme dans la première divi-
" sion: étude de la comptabilité, à inscrire des opérations fictives
" et sans liaison entre elles, sur des feuilles de papier ou sur des
" cahiers simulant des livres, ou même sur des livres de comptabi-
" lité, mais chaque affaire commerciale est conduite du commen-
" cement à la fin en la faisant passer par toutes les phases de la
" vie réelle. Ainsi, dans la vente, pour prendre l'opération la
" plus simple, la marchandise sera représentée par l'échantillon,
" sa valeur sera cotée au cours du jour; il y aura offre, acceptation
" par correspondance ou autrement assurance, envoi, avec toutes
" les péripéties possibles dans la livraison, avaries, retard, refus
" de la marchandise, telles qu'elles se présentent dans la vie réelle;
" suivra le paiement avec ses multiples modalités, telles que: ac-
" ceptation de lettres de change, refus, protêt, en un mot la repro-

" duction vivante du commerce. Les autres élèves interviennent " pour fournir la contre-partie de ces opérations, chacun dans sa " sphère.

" C'est bien ainsi que doit être compris le travail du " Bureau commercial " tant dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement secondaire. Ce qui varie, c'est la nature des opérations qui sont évidemment plus complexes dans l'enseignement supérieur.

" Ici, ce sont les opérations du haut commerce, ventes en disponible, ventes à livrer, affaires à terme, leur liquidation par filières ; en même temps interviennent les organismes auxiliaires du haut commerce : bourses de marchandises, entreprises de transport, compagnies d'assurances, magasins généraux, banques, etc.

" Toutes les connaissances acquises sont appliquées, les élèves se familiarisent avec les usages commerciaux des places de commerce des diverses parties du monde ; ils aperçoivent mieux le rôle économique des banques dans leurs opérations d'escompte de lettres de change et de warrants, d'ouverture de crédit documentaire ou par acceptation, d'avances sur marchandises flottantes ou emmagasinées, etc.

" MM. Saint-Cyr Penot et Marchal, respectivement directeur et professeur à l'école supérieure de commerce de Lyon, dans leur rapport présenté au Congrès de l'enseignement technique de 1900, résument de la façon suivante les avantages du " Bureau commercial " :

" Il développe l'initiative et le travail des élèves. Il les " habitue à raisonner, à discuter les affaires commerciales et leur " règlement.

" Il leur permet de bien saisir le jeu des comptes, l'utilité " de chacun d'eux ; de savoir y puiser les renseignements qu'ils " fournissent, de rectifier les erreurs. En un mot, il les rend " sûrs d'eux-mêmes et les habitue à travailler sans hésitation. " L'installation des maisons fictives sur toutes les places impor- " tantes du globe familiarise les élèves avec l'étranger et provoque " chez plusieurs le désir de s'expatrier.

" Aujourd'hui surtout, où toutes les entreprises de grande et même de moyenne importance sont fondées par une société anonyme, le futur négociant doit s'exercer à faire la synthèse économique de diverses entreprises : maisons ou sociétés de commerce, banques, compagnies d'assurances, établissements industriels ; synthèse comprenant les diverses périodes : périodes d'études, période de constitution, période d'organisation, période d'action, période de fin d'année.

" Etant donné tel commerce, telle exploitation, telle entreprise de banque, telle industrie, il doit savoir en exposer schématiquement toute l'organisation économique ; notamment tracer l'organisation complète de la comptabilité, faire la nomenclature des comptes à ouvrir et le rôle que chacun jouera, indiquer les divers livres auxiliaires dont on aura besoin au point de vue de la bonne division du travail, des renseignements à fournir et de la passation des écritures au journal.

" De ce qui précède, il résulte que les travaux du " Bureau commercial " sont une application de toutes les sciences qui constituent l'enseignement commercial supérieur. L'organisation de la comptabilité d'une entreprise commerciale ou de banque exige principalement les connaissances acquises dans le cours d'opérations commerciales et financières. L'organisation d'une comptabilité industrielle exigera, en outre, les connaissances acquises dans le cours de technologie industrielle.

" Ce n'est que grâce à cette culture vraiment universitaire, large et moderne, qu'on parviendra à créer ce type de haute capacité intellectuelle, cet homme pratique et intègre, tout indiqué pour administrer avec succès et honnêteté la vaste somme du capital concentré dans les grandes sociétés industrielles et commerciales du pays."

Nous soulignons avec plaisir ce passage du livre de M. Buysse, car ce sont bien là les pensées qui ont inspiré le conseil d'administration de l'Ecole montréalaise, quand il a constitué les programmes d'enseignement. Si l'on consulte ceux-ci, on constate qu'ils ont été établis, avec adaptation au milieu, exactement d'après les principes énoncés. Ils contiennent en plus, l'étude des Sciences maritimes et en moins l'étude des langues. On conçoit que la situation géographique du Canada mette dans l'obligation de ne pas négliger les sciences maritimes et que d'autre part, notre pays étant un pays bilingue, utilisant précisément les deux langues les plus importantes, l'enseignement des langues, bien que reconnu très utile puisqu'il y est facultatif, est moins indispensable qu'ailleurs.

Visite du consul général de France, — M. le consul général de France Bonin, président d'honneur de la chambre de commerce française, a visité récemment l'Ecole des Hautes Etudes, accompagné de MM. Obalsky et Revol, respectivement président et ancien président de la Chambre de commerce française de Montréal, de M. Raynaud, vice-consul de France, ainsi que de plusieurs membres de cette chambre. Plusieurs de ces

messieurs qui avaient déjà visité des écoles similaires ont établi des comparaisons tout à fait flatteuses pour l'Ecole montréalaise. En passant au musée commercial et industriel, dont l'ouverture aura lieu bientôt, le Directeur a émis le vœu de voir l'industrie française largement représentée dans cette exposition permanente qui lui constituera une excellente publicité. En terminant la visite M. le consul général a laissé entendre la satisfaction qu'il éprouvait en voyant cette institution dans la métropole canadienne et a assuré qu'il ferait tout son posible pour faire connaître aux industriels français les avantages qu'ils pourront retirer de l'exposition de leurs produits au musée commercial et industriel annexé à l'Ecole.

Visite des élèves du Mont St-Louis. — Dans le cours de ce mois un groupe important d'élèves du Mont St-Louis, terminant prochainement leurs études ont visité l'Ecole, accompagnés de leurs professeurs. Ils ont parcouru toutes les salles d'études, la bibliothèque, les laboratoires, l'amphithéâtre, les salles du musée, etc., et ils ont vu avec intérêt le matériel d'enseignement sur lequel des explications leur ont été données, au fur et à mesure de la visite. Celle-ci s'est terminée à l'amphithéâtre où après leur avoir montré l'appareil de projection, le Directeur leur a adressé quelques paroles, leur montrant l'importance des situations que présentent dans le pays le commerce, l'industrie, la finance, etc., et l'excellente préparation que reçoivent dans l'Ecole ceux qui décident de faire leur carrière dans ces situations.

Visite des Séminaristes. — Une autre visite a été celle d'une quarantaine de jeunes prêtres parmi lesquels plusieurs Américains. Elle a eu lieu précisément au moment où un cours de statistique était donné à l'amphithéâtre à l'aide de projections par réflexion et les visiteurs ont assisté à ce cours qui les a intéressés. La visite de l'Ecole s'est faite ensuite et les visiteurs se sont déclarés enchantés de ce qu'ils avaient vu, affirmant que la visite avait été pour eux une révélation et qu'ils ne croyaient nullement qu'une faculté de commerce moderne devait disposer d'un matériel d'enseignement tel que celui qu'ils venaient de voir avec tant d'intérêt.

Modification aux règlements. — Le Conseil d'administration de l'Ecole des Hautes Etudes a décidé d'apporter la modification suivante aux règlements, en vue de faciliter les examens que l'Ecole fait subir: Article 78 *bis*. — La physique, la chimie et la cosmographie ne sont plus exigées à l'examen d'admission. Article 68 *bis*. — Le candidat qui n'aura pas la moitié

des points dans une seule branche, peut se représenter à l'examen sur cette branche, à la session suivante. En cas de réinscription pour une seule branche, un droit de $2.00 sera exigé.

Les conférences. — Il avait déjà été question d'organiser des conférences publiques dans le grand amphithéâtre de l'Ecole. La première aura lieu le jeudi 28 novembre et sera accompagnée de projections lumineuses. Elle sera divisée en trois parties et aura pour objet : *Les ressources naturelles de la Province de Québec*, par M. le professeur H. Laureys. *Leur exploitation rationnelle*, par M. le professeur E. Montpetit et *Un facteur de leur exploitation rationnelle*, par M. le directeur A. J. de Bray. Compte-rendu en sera donné dans le prochain numéro de la Revue.

La cale sèche de Montréal, — Dans le courant de ce mois, la cale sèche qui doit faire partie de l'outillage du port de Montréal, est arrivée à l'emplacement qui lui est destiné. Elle a été construite aux chantiers de M. Vickers à Barrow-in-Furness, en Angleterre. Elle est arrivée dans de bonnes conditions après une traversée de deux mois, tirée par deux remorqueurs. Cette cale-flottante est suffisamment vaste pour contenir les plus gros navires; elle est d'ailleurs, une des plus grandes du monde et se classe comme indiqué sur la liste suivante: celle de Kiel (40,000 tonnes, longueur 656 pieds); Hambourg, (35,000 tonnes, longueur 620 pieds); Portsmouth, (32,000 tonnes, longueur 680 pieds); Montréal, (25,000 tonnes, longueur 600 pieds); Hambourg, (25,000 tonnes, longueur 525 pieds).

En considérant donc la nationalité des plus grandes cales flottantes, l'on constate qu'il y en a trois en Allemagne, une en Angleterre et une au Canada.

La statistique en France. — Le gouvernement français vient de créer un bureau de statistique et de législation comparée, qui aura pour mission de recueillir en France et à l'étranger, tous les éléments et informations relatifs aux questions d'ordre budgétaire et financier. Les travaux de ce bureau de statistique sont destinés à éclairer les travaux législatifs comme aussi à provoquer les études des savants et des économistes, qui sont presque toutes basées sur les renseignements donnés par la statistique. Cette nouvelle création sera très appréciée tant au parlement que dans le monde des économistes.

Les grands empires coloniaux. — Le bulletin géographique Petermann vient de publier une statistique intéressante relative à l'accroissement colonial de quelques puissances européennes pendant le cours des deux derniers siècles. Voici ces chiffres qui ne manquent pas d'intérêt: Grande Bretagne, (30 millions de kilomètres carrés, 350 millions d'habitants.) Russie, (17 millions de kilomètres carrés, 28 millions d'habitants.) France, (6 millions de kilomètres carrés, 46 millions d'habitants.) Allemagne, (2.5 millions de kilomètres carrés, 12 millions d'ha-

bitants.) Belgique, (2.4 millions de kilomètres carrés, 20 millions d'habitants.) Pays-Bas, (2 millions de kilomètres carrés, 38 millions d'habitants.)

On constate que les pays qui se signalent par leur expansion coloniale sont précisément ceux qui déploient la plus grande activité à divers points de vue, et particulièrement au point de vue industriel, les colonies devant constituer pour ces pays, d'excellents débouchés.

Les machines agricoles en Russie, — D'après un journal russe, le département impérial de l'agriculture a reçu de ses agents de Sibérie, avis informant de ce que les achats de machines agricoles ont pris de telles proportions que les approvisionnements du service d'immigration commencent à s'épuiser. La demande a été grande au printemps pour les charrues, les semeuses et les faucheuses et la récolte a été abondante. Actuellement ce sont surtout les batteuses qui sont recherchées.

Le Canada excelle dans la fabrication des machines agricoles et si un tel débouché était signalé en temps utile, par les agents du service consulaire, que l'on devrait penser organiser sérieusement, il est possible que nos exportations vers ces régions, pourraient être importantes.

D'autre part et à un autre point de vue il serait très intéressant d'être renseignés en temps, sur la situation des récoltes.

La production mondiale de la houille. — Tout ce qui se rapporte à la production mondiale de la houille a de tout temps vivement intéressé les économistes ; mais dans ces dernières années la question de la durée d'exploitation possible des gisements houillers des principales puissances charbonnières du globe a été étudiée très attentivement dans la plupart des grands milieux économiques. Celle-ci en effet est des plus importantes pour l'industrie de nombreux pays, surtout si l'on tient compte de ce fait, que dans le monde trois pays seulement se suffisent à eux-mêmes en ce qui regarde la production et la consommation du charbon. Ces pays sont : l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Allemagne ; que d'autre part, sur les quelque 1,035 millions de tonnes de houille produites annuellement dans le monde (statistiques de 1910) plus de 920 millions sont produites par cinq pays qui sont par rang d'importance de cette production : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France et la Belgique, l'appoint étant fourni par les Indes Anglaises, le Canada, l'Australie, l'Afrique Australe, la Nouvelle Zélande.

En égard donc au nombre relativement restreint de pays qui produisent de la houille en quantité importante et à l'ancien-

neté de l'exploitation de certains de ces gisements, il est très intéressant de voir signaler l'existence de nouvelles étendues exploitables pour le charbon qu'elles contiennent.

Les nouveaux gisements dont nous voulons parler ont été découverts il y a un peu plus de deux ans en Belgique. Les sondages qui ont été effectués depuis ont révélé l'extraordinaire richesse de ce nouveau bassin houiller situé dans la Campine. La production de houille était déjà très importante en Belgique, si l'on tient compte, comparativement aux autres puissances charbonnières du monde, de l'exiguïté de son territoire (233,530,000 tonnes en 1910), mais dans quelques années cette production va augmenter considérablement grâce à ces gisements riches et étendus de la Campine et qui attendent d'être exploités.

A la date du 31 décembre 1910 huit concessions étaient accordées couvrant une superficie d'environ 70,500 acres. Depuis lors s'opèrent sans interruption les sondages, fonçages de puits, aménagement des centres d'exploitation, etc., et la mise en exploitation de ce riche bassin est imminente.

Un grand quotidien belge " le XXe Siècle," a publié dans un récent numéro un article très intéressant relatif aux nouveaux gisements de charbon découverts en Belgique et sous le titre *" Extension imprévue des bassins houillers belges,"* il reproduit l'interview d'un éminent ingénieur belge, spécialiste en la matière. Nous en extrayons les quelques alinéas suivants qui exposent les pénibles débuts des diverses entreprises qui se sont occupées de ces gisements à l'origine et qui signalent à l'admiration de chacun des patients efforts de ceux qui, malgré tout, ont mené l'œuvre à bonne fin.

" Jusqu'en 1898, il paraissait admis que la Belgique ne pourrait jamais tirer de son sol que les charbons des gisements concédés à cette époque et qui formaient une chaîne presque ininterrompue entre la France et l'Allemagne ; chaque bassin était nettement délimité : sonder au delà était, semblait-il, peine perdue.

Cependant, à l'Université de Louvain, un ingénieur éminent entre tous, professait qu'il y avait du charbon en Campine. Plusieurs de ses élèves eurent foi en son enseignement et deux de ceux-ci, MM. Deulin, directeur-gérant à Montigny-sur-Sambre, et Duboucq, ingénieur principal au corps des mines à Charleroi, prirent l'initiative de la fondation de la première " Société de recherches et d'exploitation " en Campine. Cette société, au capital de 180,000 francs, fut fondée en octobre 1898 ; elle avait comme administrateur délégué M. André Dumont et fit le sondage

initial d'Eelen, qui fut arrêté à la suite d'un accident de forage, lorsque la profondeur atteinte était de 900 mètres.

Le capital social était fort entamé déjà : il restait seulement 49,000 francs en caisse, somme insuffisante pour se remettre à l'œuvre ! D'autres se seraient découragés sans doute. Les promoteurs de l'entreprise, stimulés par la foi en l'avenir, multiplièrent leurs démarches et parvinrent à réunir 51,000 francs de capitaux nouveaux, qui, joints à ce qui restait en caisse, formèrent le capital de la " Nouvelle Société de recherches et d'exploitation."

Celle-ci fit effectuer le sondage d'Asch, qui aboutit, le 2 juin 1901, à la découverte de la houille en Campine.

Inutile de refaire l'historique des nombreux sondages qui furent pratiqués à la suite de la découverte initiale. Soulignons seulement que c'est grâce à l'intelligente initiative d'un professeur éminent de l' " Alma Mater " et de deux de ses élèves qu'il a été donné à la Belgique de prendre possession de la riche et vaste région minière campinoise, dont l'exploitation se prépare actuellement.

C'est à la suite de ces découvertes de charbon dans le Limbourg, qu'il vint à l'idée de certains de faire également des travaux de recherches au midi des concessions anciennes, dans les divers bassins.

Simultanément, un industriel de Saint-Trond, qui s'était abouché avec des ingénieurs carolorégiens et avec le Père Schmitz, fondateur du Musée des bassins houillers belges, ainsi qu'un ingénieur français, décidèrent d'effectuer des sondages au sud de Charleroi, entre Fontaine-l'Evêque et Lobbes. A peu près en même temps, les charbonnages de Fontaine-l'Evêque, puis ceux de Ressaix, de Forte-Taille, etc., firent aussi commencer des travaux de recherches."

L'œuvre des fermes expérimentales. — M. J. H. Grisdale, directeur des fermes expérimentales du Dominion, nous fait parvenir un communiqué, informant de ce que les fermes expérimentales de l'Etat feront aux cultivateurs canadiens, au cours de l'hiver et du printemps prochain, des distributions de semences de grains et de pommes de terre de qualité supérieure. Les échantillons seront fournis gratuitement par la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, à tous ceux qui en feront la demande écrite. Ces distributions seront un excellent stimulant pour les cultivateurs en même temps qu'une occasion pour eux, de faire une étude sur la valeur et la qualité des semences ainsi que sur le résultat qu'elles donnent. Ils ne devraient pas manquer de bénéficier de cet avantage que leur fournit la ferme expérimentale de l'Etat.

Le remboursement des denrées détruites par la douane américaine. — D'après des renseignements donnés par le chargé d'affaires de France à Washington, aucune réglementation n'a été établie pour le remboursement des droits payés par les importateurs pour des marchandises détruites par ordre.

Les choses se passeraient en fait de la façon suivante : toute marchandise importée est d'abord taxée provisoirement par la douane et les droits ainsi fixés sont versés par l'importateur; l'estimation provisoire est ensuite contrôlée par le bureau des Appraisers qui ordonne soit le remboursement d'une partie des droits, s'il y a eu surestimation, soit un versement supplémentaire. C'est ce qui constitue la liquidation des droits.

Supposons que le bureau de Chemistry refuse l'entrée de la marchandise: si elle est d'origine américaine, elle est immédiatement détruite et le bureau des Appraisers remboursera aussitôt (comme s'il y avait surestimation) le montant des droits payés.

Si elle d'origine étrangère, l'importateur a toujours le droit de la réexporter chez lui; il a pour cela un délai de trois mois du jour où est daté l'avis lui notifiant le refus de laisser entrer sa marchandise. Trois cas se présentent alors:

1° L'importateur réexporte sa marchandise pendant ce délai de trois mois: il est remboursé aussitôt des droits de douane qu'il a payés.

2° L'importateur réclame contre la décision du bureau de chimie. Il a, en effet le droit (sect. 11 de " The food and Drugs act " du 30 juin 1906) de s'adresser au département de l'Agriculture, à Washington, et à sa demande, le délai de trois mois prévu pour la destruction de la marchandise est prolongé jusqu'à ce qu'il ait fourni des documents ou pièces nécessaires pour faire valoir son droit.

Si sa réclamation est agréée, sa marchandise entre aux États-Unis. Si au contraire sa requête est repoussée, ou bien il

réexporte sa marchandise, ou bien il l'abandonne pour être détruite. C'est le troisième cas.

Si l'importateur laisse détruire sa marchandise, il aura droit à un remboursement de ses droits le jour où la destruction est opérée. En résumé il n'y a pas de délai prévu ; le trésor rembourse dès que l'affaire est liquidée d'une manière quelconque.

(*Mon Bureau.*)

Engagement télégraphique. — Une dépêche télégraphique ne peut engager une personne qui nie l'avoir expédiée, pour la seule raison qu'elle porte son nom ou un nom similaire comme signature. Rien ne prouve en effet, que la dépêche provient de celui auquel on l'attribue, et il n'y aurait que la production de l'original conservé au bureau télégraphique, s'il est de son nom ou de celui de son mandataire, ou la confirmation du télégramme, ce qui est un usage commercial, qui pourrait démontrer l'origine. Toutefois selon la jurisprudence française, en matière commerciale et pour une valeur inférieure à 150 francs, la preuve par présomption est admise et la dépêche pourrait servir de présomption, à condition évidemment qu'elle soit corroborée par les faits ou circonstances de la cause soumise au tribunal.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire d'une maison (1). — Ce petit ouvrage est écrit en vue de constituer un manuel pour les jeunes Allemands qui veulent étudier la langue française dans les écoles suisses. Indépendamment de sa forme littéraire, il est utile parce que toutes les expressions sont empruntées à la vie de tous les jours, ayant même à un certain point de vue un caractère technique puisqu'il donne la description de tout ce qui est nécessaire à la construction d'une maison, depuis le plan jusqu'à son achèvement. Ce petit ouvrage est recommandable à ceux qui débutent dans l'étude de la langue française, et les gravures qu'il contient leur apprendront à connaître les noms des outils et des matériaux.

Géographie générale, Amérique, Australasie (2). — Dans les numéros précédents nous avons déjà rendu compte de plusieurs ouvrages des mêmes auteurs, qui constituent l'ensemble d'un cours de géographie à l'usage de l'enseignement secondaire, chacun des volumes étudiant une partie du monde et étant destinés à une classe de façon à répartir l'enseignement de la géographie depuis la sixième jusqu'à la fin des études. Celui-ci est précisément destiné à la classe de sixième. La méthode adoptée pour les différents volumes est la même, aussi nous ne pouvons que répéter tout le bien que nous en avons dit, au sujet de la division de la matière, de l'illustration, des statistiques et diagrammes insérés, des cartogrammes, des cartes, etc. Le volume dont il est question est particulièrement intéressant, parce qu'il étudie le Canada, auquel il consacre deux leçons spéciales. Ce procédé pour l'enseignement de la géographie ne peut être que vivement recommandé pour les écoles primaires et moyennes.

L'évolution industrielle de la Belgique (3). — Cet ouvrage fait partie des publications de l'Institut de Sociologie

---

(1). J. Pfenniger.—Un vol. in 12, cartonné, de 109 p.—Editeur : Schulthess & Cie., Zurich.—Prix : Frs. 2.40

(2). H. Busson, J. Fèvre et Hauser, respectivement professeurs au Lycée Carnot, à l'école normale de Dijon, et à l'université de la même ville.—Un vol. in 12 de 324 p., avec 118 gravures et 38 cartes.—Editeur : Félix Alcan. 108, Boul. St-Germain, Paris.—Prix : Frs. 2.80.

(3). J. Lewitsky.—Un vol in-8 relié toile de 440 p.—Editeurs : Misch & Thron, 126, rue Royale, Bruxelles.

Solvay. Il est divisé en deux parties qui exposent les différentes phases de la production industrielle dans ce petit pays si actif qu'est la Belgique. La première partie donne des renseignements sur les principales industries à la fin du 18e siècle et sur les centres d'activité industrielle. Il montre l'accroissement de la population, l'extension du marché, la formation du capital industriel, etc. Dans la seconde partie l'auteur montre les grandes lignes de l'évolution industrielle dans la seconde moitié du 19e siècle, les causes de la décadence du métier, la supériorité de la grande industrie sur l'industrie à domicile, et conséquemment la décadence de celle-ci, mais par contre les avantages qu'elle présente et les efforts faits pour arrêter cette décadence. Enfin l'auteur donne un exposé très intéressant de la concentration industrielle. Somme toute, cet ouvrage est très intéressant et donne de nombreux renseignements historiques et économiques, en même temps que sur la législation industrielle et sociale. C'est un ouvrage qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques de sciences économiques.

La photographie et la projection du mouvement ( ). — Ce petit ouvrage est une étude historique montrant comment la cinématographie a vu le jour. L'auteur donne d'abord une description des appareils qui ont précédé, dont le kinétoscope dû au célèbre inventeur Edison. La photographie du mouvement a fait le plus grand progrès le jour où les films ont été inventés. Ceux-ci semblent employés de préférence, bien que l'on ait actuellement la photograguhie du mouvement à l'aide des plaques. L'ouvrage de M. Brunel contient quantité de renseignements techniques qui seront de la plus haute utilité à tous ceux qui s'intéressent à la cinématographie.

Four phases of american development (2). — Cet ouvrage est constitué par quatre conférences données par l'auteur, à la John Hopkins University, lesquelles ont eu pour objet, le fédéralisme, la démocratie, l'impérialisme et l'expansion. C'est en somme, tout le développement historique des Etats-Unis passé en revue. C'est un cours d'histoire sur l'Amérique montrant dans une première partie, le fédéralisme, la démocratie et l'évolution qui a amené une tendance à l'impérialisme et à l'expansion. Ces quatre conférences sont très intéressantes, car elles touchent

---

(1). G BRUNEL, professeur de physique à l'Institut Radiographique de France.—Un vol in 12 de 113 p.—Editeur: Charles Mendel, 118, rue d'Assas, Paris.

(2). JOHN BASSET MOORE, Professeur de droit international à la Columbia University.—Un vol. in-12 de 218 p. relié toile.—Editeur: John Hopkins Press, Baltimore.—Prix: $1.50

des points qui sont d'une grande actualité et ont eu une très grande répercussion dans la vie de la grande république voisine.

L'agriculture au Katanga, possibilités et réalités (1). — Dans le précédent numéro nous avons rendu compte de l'ouvrage, Le Commerce au Katanga de M. G. de Leener. L'agriculture au Katanga, publié également par les missions envoyées au Katanga, s'occupe plus spécialement de l'agriculture et examine les divers facteurs de possibilités agricoles, le climat, le sol, leur formation, composition, fertilité, leur appropriation à la culture, cultures possibles, l'élevage, le régime agraire, la main-d'œuvre, les débouchés, les systèmes de culture adoptables, le passé agricole, les conjonctures de la colonisation. Les opinions émises par l'auteur, sont intéressantse car elles sont vécues. Outre qu'il faisait partie de la mission envoyée par l'Institut Solvay pour étudier différentes questions de l'Afrique du Sud et du Katanga, il avait déjà fait une première excursion dans ce pays, dans lequel les résultats des exploitations agricoles soulèvent de nombreuses controverses.

Essais de statistique morale (2). — Le premier volume de ces essais de statistique morale est consacré au suicide, et le second au divorce et à la séparation de corps. L'étude des questions sociales a acquis une haute importance et ces questions ne peuvent être étudiées qu'à l'aide de statistiques, seuls éléments qui peuvent servir de bases à la législation sociale qui retient aujourd'hui l'attention de presque tous les pays. Après une introduction, l'auteur fait une étude statistique du divorce en Belgique, examine quels en sont les facteurs sociaux et dans un autre chapitre, après des constatations générales, indique la situation des principaux pays à cet égard ; n'ayant pas voulu réunir toutes les constatations qui ont été faites dans divers pays, il s'est borné au fait typique et à l'analyse sociologique. Il a voulu montrer l'état moral de la population dans le rapport qu'il a avec l'objet propre de ses investigations. Ces livres sont intéressants et pour tous ceux qui s'occupent d'études sociales comme de législation, il est indispensable de les consulter.

The commercial handbook of Canada (3). — Ce livre est un indicateur pratique, contenant quantité de ques-

---

(1). A. HOCK.—Un vol. in-12, de 305 p., avec une carte et de nombreuses gravures, hors texte.—Editeurs : Misch & Thron, 126, rue Royale, Bruxelles.—Prix : Frs 3.50

(2). C. JACQUART.—2 vol. in-8. de 106 et 166 p.—Editeur : A. Dewit, 52 rue Royale, Bruxelles.

(3). Un vol. relié toile, de 560 p --Editeur Heaton, 32 rue Church, Toronto

tions intéressantes relatives au Canada. Il donne dans une première partie, des indications générales d'une très grande utilité pour l'homme d'affaires, des renseignements sur les tarifs douaniers, sur les lois et règlements, les assurances, etc. Cet annuaire contient en outre, une grande quantité d'informations relatives au commerce, à l'agriculture, à l'enseignement, à la population, aux transports, etc. Somme toute, c'est là, un intéressant ouvrage qu'il convient d'avoir continuellement sous la main, comme aide-mémoire, en raison des renseignements utiles qu'il contient.

La photomicrographie (1). — Ce petit livre est un traité complet de photographie micrographique. L'auteur passe nécessairement en revue tout ce qui est relatif au microscope, les objectifs, les foyers, les oculaires. Il étudie ensuite la question de la chambre noire, les sources lumineuses, les procédés photographiques, le choix et la mesure des grossissements, les agrandissements et les projections. Il consacre un chapitre à l'installation des appareils et à la façon d'opérer. Cet ouvrage sera consulté avec fruit par tous ceux, qui pour une raison quelconque, utilisent les microscopes et font de la microphotographie.

Mexico, a general sketch (2). — Les matériaux qui constituent cet intéressant ouvrage ont été rassemblés par MM. John Barrett, directeur général, et Francisco J. Yanes, assistant-directeur de Pan American Union. Il constitue une étude intéressante et très complète sur le Mexique. Les auteurs donnent une description générale du pays, de sa configuration géographique, son histoire, sa géologie, son ethnographie, les institutions publiques, les produits, les ressources naturelles, les industries, le commerce, les voies de communication, etc. L'ouvrage contient 15 appendices renseignant sur diverses questions qui présentent une grande utilité. Par exemple, les tarifs douaniers, le siège des représentants diplomatiques et consulaires mexicains dans tous les pays du monde, des extraits de la loi minière, des renseignements sur les poids et mesures, sur les marques de fabrique et de commerce et enfin une bibliographie très abondante. Les nombreuses gravures contenues dans le texte ainsi que les diagrammes de la production, du commerce, etc, rehaussent grandement l'intérêt de ce bel ouvrage. Ajoutons qu'une bonne carte du Mexique le complète et que c'est là un livre qui est de nature à donner une connaissance parfaite du pays à ceux qui le liront.

---

(1). A. L. CLÉMENT.—Un vol. in-12 de 116 p. avec 95 gravures —Editeur: Charles Mendel, 118 rue d'Assas, Paris.

(2). Un vol in-8 de 390 p., avec de nombreuses gravures, hors texte et une carte.—Editeur: Pan American Union, Washington.

NOTRE BALANCE DU COMMERCE

NOUS avons montré dans une étude précédente les progrès réalisés par notre commerce extérieur. (1) Incidemment, nous avons parlé d'un fait significatif qui doit attirer l'attention et la retenir, c'est que la balance du commerce nous est nettement défavorable. Le graphique ci-après met clairement cette situation en lumière. Pour la dernière année fiscale nos importations ont dépassé nos exportations de 244,003,194 piastres. Sans doute, ce n'est pas là l'indice d'une mauvaise situation économique, surtout pour un pays neuf, cependant, cela dénote une situation qu'il convient de surveiller. (2).

Pour des raisons diverses qu'il n'est pas opportun d'examiner ici, la balance du commerce est même fréquemment, mais légèrement, défavorable aux pays riches; bénéficiant d'une situation acquise, ils achètent plus qu'ils ne vendent. En la matière, l'Etat est comparable à un particulier qui, sur le point de commencer une entreprise, s'outille au préalable; il est évident que les dépenses d'installation première, d'abord considérables, se réduiront progressivement pour amener enfin une équivalence relative entre les dépenses et les recettes. Pour les pays qui se trouvent dans ces conditions, la balance du commerce ne signifie pas grand chose et même il se pourrait que la différence accusée soit encore plus élevée, car à côté du mouvement commercial indiqué par les chiffres des statistiques, il y a d'autres mouvements de valeurs qui sont impondérables. Ce sont les frais de transport, les dépenses effectuées par les touristes visitant le pays, les marchandises envoyées par colis postaux, celles échappant aux investigations douanières, les objets et valeurs introduits avec les immigrants, etc. Même en ne considérant que les statistiques, seules bases de nos commentaires, de nombreuses inexactitudes se glissent fatalement dans les relevés dressés d'après les déclarations douanières, l'évaluation des marchandises étant faite sur des bases différentes. Comme résultat on a constaté par

(1). V. Revue Economique Canadienne de Novembre 1912. *Notre commerce extérieur.*

(2). L'expression "défavorable" est employée, parce que c'est celle adoptée par les économistes pour désigner une telle situation.

la totalisation des statistiques que le monde entier importe plus qu'il n'exporte! Que devient dès lors la fameuse balance du commerce? Il est de toute évidence qu'il devrait y avoir équivalence entre le total des importations et celui des exportations (1).

Voici d'ailleurs d'après le bureau des statistiques du département du Commerce et du Travail de Washington, les chiffres du mouvement commercial universel: (en milliers de piastres) (2).

ANNEES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL
1896	8,807,000	7,716,000	16,523,000
1901	10,839,000	9,625,000	20,464,000
1904	12,811,000	11,322,000	24,133.000
1907	15.988,000	14,341,000	30,429,000
1910	17,623,000	16,007,000	33,630,000
1911	18,900,000	17,000,000	35,900,000

Si la balance du commerce ne signifie pas grand chose, cela ne veut pas dire qu'il ne faille en tenir aucun compte; il convient d'examiner chaque cas en particulier. Il y a une distinction à faire entre les vieux pays et les pays neufs, selon les expressions employées, pour désigner les pays dont les richesses sont exploitées depuis longtemps et ceux naissant à la vie économique. Ceux-ci sont exposés à des crises, pouvant aller jusqu'à compromettre l'avenir, si l'excédent de leurs importations sur leurs exportations ne résulte pas d'achats faits en vue du développement de l'outillage économique, si des capitaux étrangers n'affluent pas pour la mise en valeur des ressources naturelles, si le chiffre de la population n'est pas en augmentation constante. En ce qui nous concerne, le Canada est en ce moment dans une période d'organisation; à l'augmentation rapide de la population, doit correspondre un développement de l'outillage économique, une mise en valeur du pays. Il faut créer des voies de communication, de nouveaux districts ruraux, de nouvelles villes, avec tous les travaux publics et tous les perfectionnements modernes pour l'établissement des nouveaux venus. Il faudra plusieurs années encore avant que ce ne soit terminé et qu'ainsi l'écart constaté dans la balance du commerce disparaisse. Toutefois, tout en reconnaissant que les importations ont servi à l'organisation écono-

(1). V. BRANTS *Les grandes lignes de l'Economie politique*. V. sur cette question T. II p. 65.

(2). Cette statistique est le résultat de la totalisation des importations et des exportations des divers pays. Indépendamment de l'intérêt qu'elle présente pour la démonstration du fait que nous affirmons, elle est intéressante à considérer car elle montre que le mouvement des échanges internationaux a doublé dans un espace de 15 ans.

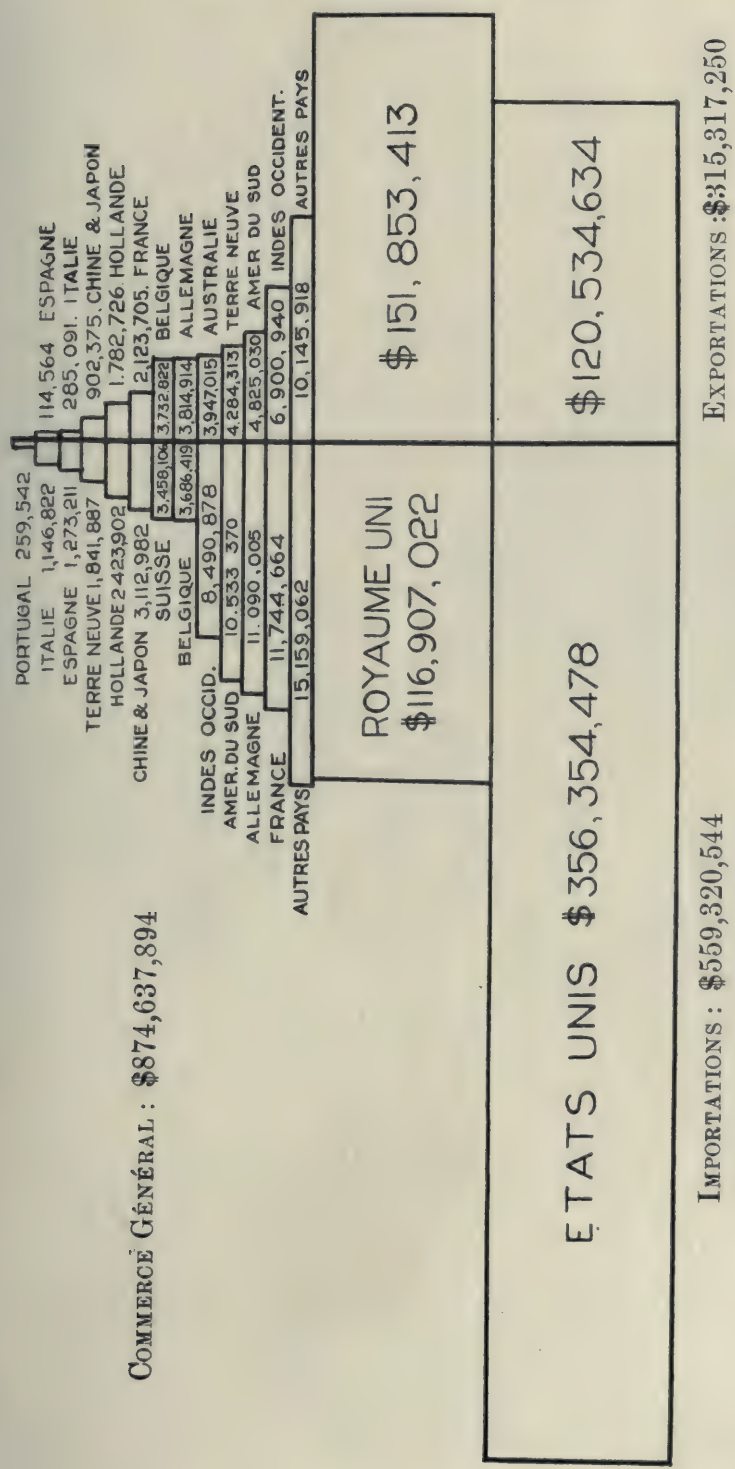

DIAGRAMME MONTRANT LA DIFFERENCE ENTRE LE VOLUME DES IMPORTATIONS ET CELUI DES EXPORTATIONS.

mique du pays et que cette organisation amène une population croissante, on ne peut s'empêcher de constater que cet écart est considérable (1).

Il faut remarquer que la balance du commerce nous est défavorable dans tous nos échanges internationaux, hormis dans ceux que nous faisons avec le Royaume-Uni, avec Terre-Neuve et avec la Belgique.

Avec Terre-Neuve, la chose s'explique: les importations de l'île voisine ne pouvant être bien considérables tandis que les fournitures canadiennes, qui souvent sont des réexportations, doivent naturellement être beaucoup plus élevées et consister en majeure partie en produits manufacturés.

Avec la Belgique, l'avantage est insignifiant et il semble accidentel. Pour le dernier exercice, près des trois quarts de nos exportations vers ce pays sont inscrits sous une seule rubrique: le blé.

Il n'y a que la balance de notre commerce avec le Royaume-Uni qui est régulièrement en notre faveur et pour un montant appréciable, mais ici même il convient de ne pas perdre de vue, que le fléau de la balance tend à prendre une position horizontale et penchera dans le sens contraire dès que les consommateurs Anglais y trouveront le moindre intérêt ( ). Déjà cette balance nous est moins favorable, ayant diminué de 50 p. c. en quelques années, les bois suédois, les beurres et les lards danois, etc., faisant mieux l'affaire des consommateurs de Grande-Bretagne. Notre avantage n'est plus que de $34,946,391 après avoir atteint 72,405,330. Les produits que nous exportons sont les blés pour près de 60 millions, dans lesquels on compte pour $800,000 non produits en Canada. Les fromages pour près de 21 millions, le lard pour près de 7 millions et demi, le bétail pour 3 millions et un quart et le beurre pour un million et trois quarts seulement. Nous importons surtout des manufacturés, cotonnades, lainages, machines, etc.

Avec les Etats-Unis, la défaveur de la balance s'accentue davantage, le dernier exercice donnant $235,819,844. Les articles importés qui contribuent à créer cette situation sont les

---

(1). De plus, il est persistant, le mouvement des échanges durant les 44 dernières années étant établi comme suit:

Importations $7,283,665,152.
Exportations $6,231,055,767.

Soit une balance défavorable de $1,052,611,385 piastres.

(2). V. REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE, Septembre-Octobre 1912, notre article *La politique commerciale de l'Angleterre.*

charbons, pour près de 20 millions, les machines les plus diverses, les fers et aciers et les objets manufacturés en métal pour la plus grande partie. Il faut remarquer que ce sont principalement les marchandises pondéreuses, le coût du fret contribuant à faire disparaître les avantages que procure le tarif préférentiel. Quant

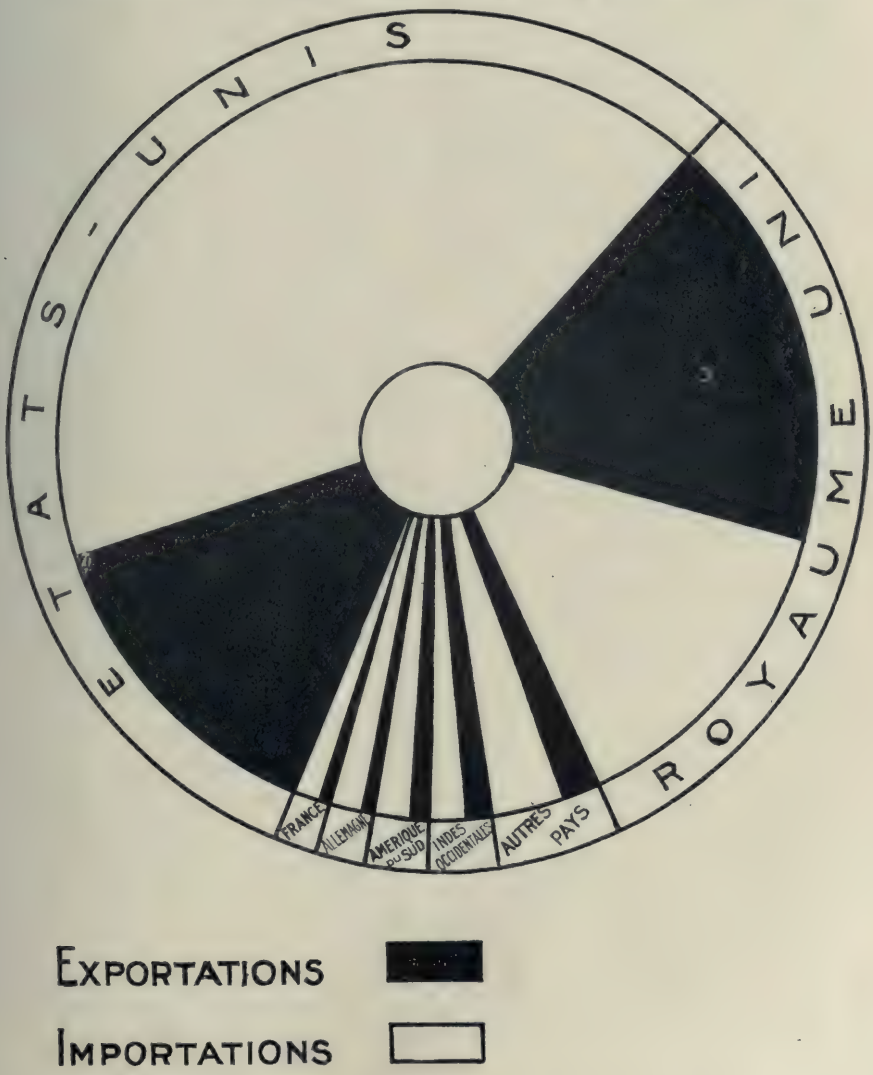

à nos exportations on les trouve sous les rubriques, bois divers pour environ 15 millions, cuirs et peaux pour plus de 7 millions, foin pour plus de 5 millions, bois de pulpe pour plus de 3 millions.

Le graphique ci-dessus fait ressortir la participation du commerce des principaux pays au commerce général et montre la proportion existant entre eux comme aussi la différence entre les

importations et les exportations, c'est-à-dire la balance du commerce. On remarque que les Etats-Unis et le Royaume-Uni accaparent, disons presque la totalité du commerce extérieur canadien. Ce sont donc les courants commerciaux vers ces pays qu'il faut travailler pour améliorer progressivement notre balance du commerce, et à cette fin la politique commerciale canadienne devrait être orientée de façon à fournir les débouchés indispensables au développement économique, tant pour les produits agricoles de l'ouest que pour les produits manufacturés de l'est. Et c'est en laissant le commerce suivre son cours naturel, sans entraves ni contraintes, toutefois en conservant les mesures indispensables au maintien du système économique, que ces débouchés lui seront assurés. Il est frappant de constater que les trois quarts de nos importations consistent en produits manufacturés et les trois quarts de nos exportations, en matières premières. Et ces trois quarts sont loin d'être équivalents, puisque la totalité de nos exportations est bien en dessous de la totalité de nos importations rien que de produits manufacturés. Les diagrammes parus dans le précédent numéro montrent le volume des importations et celui des exportations pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1912, ( ) et en les considérant, il ne faut pas une longue méditation pour se convaincre de la nécessité de manufacturer nous-mêmes, afin de diminuer nos importations de produits manufacturés. Tandis que nous exportons quantité de matières premières, qui ne sont pas même pour la plupart des demi-fabricats, nous importons les produits manufacturés, avec ces matières premières et laissons échapper les profits de la fabrication. C'est là une anomalie. Nous devons prendre des mesures pour que nos produits industriels concurremment à nos produits agricoles, non seulement diminuent la valeur de nos importations par leur placement sur le marché indigène, mais augmentent nos exportations par leur placement sur les marchés étrangers.

Que penserait-on des aptitudes commerciales d'un cultivateur qui vendrait toute sa production de blé à des acheteurs résidant au loin et après viendrait leur dire : " Maintenant, fournissez-moi de la farine." Il est de toute évidence que ce cultivateur aurait dû conserver le nécessaire pour ses besoins. Outre le profit de fabrication qui lui échappe, le prix de revient de la farine est grevé des frais de transport du blé à l'endroit éloigné où on

(1). V. REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE. Novembre 1912, les diagrammes pp. 138 et 139.

le travaille et des frais de transport de la farine, de cet endroit au lieu de consommation. Mieux, pourquoi ce cultivateur, n'aurait-il pas envisagé la fourniture de farine à son entourage immédiat? Son prix de revient plus avantageux que celui des concurrents, puisqu'il bénéficie du montant des frais de transport, devrait le lui permettre et il réaliserait de ce chef un double bénéfice. Telle est cependant l'image d'un pays exportant une quantité considérable de matières premières et important des produits manufacturés en grande partie avec ces mêmes matières.

Emparons-nous de l'industrie! s'est-on écrié. Ce cri est plutôt un cri d'alarme qu'un engagement. Oui, emparons-nous de l'industrie, qu'elle soit agricole, manufacturière ou extractive, car elle est la clé de l'avenir économique! Négliger l'industrie, c'est risquer de compromettre cet avenir. L'industrie se commercialise chaque jour davantage, les méthodes économiques modernes tendront de plus en plus à la suppression des intermédiaires, elle empiète de plus en plus sur un terrain jusqu'ici réservé au commerce. Il importe donc de se tourner vers elle.

C'est un vigoureux mouvement vers l'industrie qui mettra en valeur les richesses naturelles du pays, et qui, par le libre jeu de la loi des échanges, donnera un équilibre satisfaisant à notre balance du commerce.

Professeur A.-J. DE BRAY.

SOCIOLOGY AND BUSINESS - MEN

A lesson at the Child Welfare Exhibition.

ONE of the subjects announced on the cover of this journal, as proper matter for treatment in the Revue Economique Canadienne, is that of Sociology.

The inclusion of this science as one of the branches of study suitable for the students of the Hautes Etudes Commerciales, whose organ this is, speaks eloquently for the high ideal of broad education for the complete business-man of the future that this new University of Commerce is setting up in Canada.

For certainly, nowadays, there is no complete business-man, unless he is a good enlightened citizen, and one cannot be such, unless he has some acquaintance with the social conditions among which he lives, and the problems connected therewith, which meet an intelligent observer on all sides. In other words, no complete business-man of the future can be said to be educated unless he has some training in Sociology, or the science of social conditions.

For, the business-man of the future, especially one who has been educated in a University of Commerce, has to be a force in the community. He has not merely to get rich in it, he has to lead movements for the common good. He is called upon to be a *good* citizen.

Hence the better educated our business-men are, in the sociological conditions of the city in which they live, the more quickly will they grasp the significance and value of forward movements presented to them, and the more effectively will they apply the needed reforms expected of them.

Sociology, therefore, as a preliminary study for a business-man's career, is well chosen in the curriculum of the Hautes Etudes in conjunction with the course of economics.

Let this preamble be a sufficient reason for the acceptance of the invitation to describe a sociological lesson given to the students at the Child Welfare Exhibition, recently held in Montreal.

But, before doing so, may I recall a striking testimony to the value of the above view of the educative value of sociology, as given by the business-men of to-day?

La Chambre de Commerce

One of the greatest gratifications experienced by the promoters of the recent Child Welfare Exhibition was the formal visit of inspection and study of the vast amount of sociological matter collected there, paid by the President and Officers of La Chambre de Commerce of Montreal. Their presence, in this official manner, was significant of the close relationship that should exist between business-men and public movements for the good of the city. This interest is a sign of the times, and viewed with the greatest hopefulness by the sociologists, the philanthropists and the humanitarians, who desire most earnestly the co-operation, in general civic betterment schemes, of business-men, on whose practical experience, financial experience and executive acumen, they rely to carry their projects into execution.

Indeed, as many hold that the ultimate solution of most social difficulties is one of economics, a subject which is peculiarly the sphere of business-men, it can be more clearly seen how social reformers desire the advice and cooperation of their business-men citizens. One of the most pleasant outlooks for the sociologists to-day is the active part that Boards of Trade, especially on this continent, are now taking in all forms of social betterment enterprises. In many cities the Board of Trade is the centre of force and reform. Active Committees of their members are formed to survey the whole field of municipal activity, so that these become unofficial but veritable City Councils, initiating and executing measures for the good of the city.

The action of the members of La Chambre de Commerce of Montreal, recorded above, cannot therefore be too highly approved, for it manifested that they wished to be alive to the needs of the city in which they live, so that, becoming informed of, and being placed in touch with, the efforts and suggested remedies of the sociologists of the City, they may give their weight and experience towards the attainment and effective execution of that future good legislation which it is the ultimate object of all reformers to evoke.

The offer of such cooperation made at the Child Welfare Exhibition, by the members of the Chambre de Commerce, through their President, Mr Armand Chaput, was accordingly one of the most noteworthy incidents of the late educative campaign.

Peripatetic Lectures

The example given by this lead was followed shortly by the authorities of the Hautes Etudes Commerciales, who sent their different courses, in turn, to have a practical lesson in sociology,

given them by one of their professors, who took them through the exhibition, explaining each section, as part of his ordinary lecture for the week. This system of peripatetic education has been largely pursued already by the students, who have been taken through the factories and large industrial works of the city, to give them vivid first-hand impressions of what they were studying in the class-room and in the laboratories. As this had very practical results in the past, so it had at the Child Welfare Exhibition; for what the eye saw, and the mind comprehended, in the short space of an hour's lecture, was more valuable than many weeks' and months' study of dry sociological text books. Even these will become more interesting in the future. As one immediate indication of this, it was noticed that after having been thus easily introduced to what is usually considered a difficult and an abstruse science, these students found it so pleasurable, that, during the rest of the exhibition, they were to be seen there frequently, studying it on their own initiative.

There is every likelihood of these young men growing up to be able, broadminded citizens, and open-hearted business-men, who, in turn, will be a credit to La Chambre de Commerce, to which, doubtless, many of them will find their way.

Lessons in Sociology, City Welfare & Child Welfare

But what did the students learn at the sociological lecture at the Exhibition? Space limits us to the description of but few of the lessons carried away.

They were introduced to a gallery of city activities arranged in a simple, orderly, and scientific manner which opened up to their enquiring minds visions of social problems, the existence of which in their midst had never before been presented to them.

They saw all the various forms of educational forces and movements existing in a large city, co-operating especially to make young Canadians grow up strong and efficient citizens physically, morally and intellectually. They learnt which were the responsible organizations, of different national origins and creeds, behind these movements, and they witnessed these illustrating their methods by the aid of living demonstrations, by charts exhibiting striking facts, figures, and by photographs and cartoons of conditions taken from actual life which graphically projected before their eyes the lamentable causes of those social evils especially conspiring to retard the growth of the Canadian child in efficiency.

They learnt that it is the duty of each good citizen to take his share in combating these preventable evils of social life in every

large city either by personal service in a great cause, or by giving his moral and financial support and backing to those organizations of good men and women promoting those good works on his behalf, for the common good.

Thus the (1) *first lesson* given at the Child Welfare Exhibition was one most valuable to the business-man of the future on the necessity and duty of *Civic Co-operation.*

(2) *Secondly,* the young student learnt that there is a Public Health movement going on in Canada and that the present Exhibition was one form of it. His *civic and national pride* was appealed to, on a reasonable basis, by interesting him in the race of to-morrow through his solicitude for the child of to-day.

(3) *Thirdly* he learnt the nature of certain vital problems of city life connected with *child welfare*, but also connected intimately with general *city welfare.*

Housing and City Planning.

The exhibits put him easily "en rapport" with two great questions, especially, which are the basis of all modern social betterment work, viz: the *housing* of the people and the *planning* of a great city's thoroughfares. For the Exhibition forced these questions most urgently upon even the youngest of the group of our embryo Sociologists, since confronting him as he commenced the round of the Exhibition there faced him a gruesome picture of a young child doomed to death while underneath the legend ran, terrible in its indictment, that last year (1911) in Montreal 5355 babies died, from causes, 2/3 of which were preventable. Graphic maps hard by showed the student the city arranged by wards, each ward being marked with the number of its contribution to the annual slaughter of the innocents. It was found that those wards bore the highest number to its account where there were slum districts formed or in formation and that the babies died most frequently, where the poor are forced to live huddled together in wretched, unsightly, unsanitary, ill-ventilated, ill-lighted dwellings, often with a large family living in one solitary room and that a small one. It was found that there were no parks or playgrounds or foliage in the neighbourhood of these congested homes and overbuilt districts, other than the garbage heaps in the miserable and swampy lanes surounding these so-called homes. The student saw photographs of the slum buildings actually in use in Montreal. He saw citizens living in cellars and miserable shacks and outhouses, and he did not wonder, though he had never thought of it before, at the legend accompanying them, which

stated that deaths in the city, and especially those of babies, invariably followed in the wake of over-crowding in houses and of congestion of over-built districts.

The Exhibition would not allow him to get away from this conclusion. The Royal Edward Institute had a large map of the city which pictorially proved this from the point of view of the white plague, the grim black pin heads placed on the thickly populated and congested districts, mostly infected by tuberculosis, telling the sad tale of a high death rate in consequence. A carefully prepared map of the city placed there by the City Board of Health, which was thickly studded with different colored pins, marking the deaths from different communicable deseases, proved the same conclusion, viz the coincidence of death with domiciliary the same conclusion, viz the *coincidence of death with domiciliary overcrowding in congested districts.* Another statistical map in organizations of visiting nurses and social workers, marked out the same overpopulated areas as the haunts of the goblins of desease to which the cause of charity constantly directed their benevolence in these directions. Again, the colored map of *density*, provided by the Parks and Playgrounds Association pointed out the most densely populated portions of the city were just those where the play grounds and breathing spaces were most conspicious by their absence.

The tuberculosis exhibits, provided by the Provincial Board of Health, the Royal Edward and Bruchesi Institutes, eloquently proclaimed to the student the same truth, by introducing him into the interior of those congested homes, and showing him, by facsimile reproduction, sunless, airless, windowless rooms, actually existing in Montreal, with the furniture and environments of actual life, as originally found there, and transplanted bodily to the Exhibition.

When the students came to the important section on *Housing* they were taught very explicitly, by the aid of many models of good and bad housing, the remedies for the above evils of infantile mortality, the high death rate in city life, and the existence of preventable slumdom. For the first time perhaps in their lives they realized that there are elementary and simple truths regarding light and ventilation in building, which, though obvious, are being openly flouted by builders, daily, to the loss of health and life of their tenants, but to the gain of the builders. They learnt that a good investment, from the speculating builders' point of view, may be a death sentence to the tenant.

In the *City Planning Section* succeeding, they learnt that the only means we have before us at present of alleviating the death rate of the present and future inhabitants of the city, is by carrying out into execution a carefully *preconceived City Plan*, so that the people of the city and island of Montreal may be properly distributed in good dwellings, both in the city and the suburbs, and that the lines of traffic and transportation of Boulevards and Parks, of recreation grounds and breathing spots, shall be so arranged that the Montreal of the future will not only be a place of beauty but primarily of health.

A graphic statistical chart in this Section, illustrating the park possessions of Montreal, brought home the poignant fact that we are very low in the scale in comparison with other great cities in the world. To name those with a population somewhat similar to ours; Boston has a population of 686,091, but it has a park area of 12,000 acres; Toronto, with a population of 443,750, has 1,222 acres, but Greater Montreal, with its population 602,437, has only 805 acres. It is interesting to note however that, on the other hand, Montreal has in consequence a much greater rate of infantile mortality, if this is anything to be proud of.

The housing problem, as it is being solved in England and America, was presentel in this section as a suggestion for model tenements in Montreal, to be built according to climatic conditions prevailing in Canada. If our students have learnt their lesson aright, knowing that the slum is at their door, they will not easily cultivate the prevalent "don't know and don't care" attitude of the past. They have early been introduced to the wants of their city, and stirred with the knowledge that most of our evils are preventable, they will grow up alert and progressive citizens, with a keen desire to make Montreal and the other cities of the Dominion, clean, healthy and beautiful.

The responsibility of Citizenship.

(4) *Lastly*, a concluding lesson forced upon the minds of the visiting student was the sense of *responsibility of citizenship* awakened by these facts. It became clear that if citizens desire to see the reforms suggested by the Exhibition in the matter of housing and city planning the citizens must be prepared to *pay the price* for them. The taxpayers' pockets must be disbursed of some of their contents; that is horse sense. To greatly desire a thing and to have the means to secure it and not to do it, is pusilanimous and asinine. If one sincerely wants health, not to take the means to get it betokens weakness of mind or will.

If, therefore citizens desire their city to be healthy and beautiful and their children to grow up strong and healthy citizens and not to swell the number of the babies that die prematurely they should be ready to pay the price which modern progress demands if a city is not to be left behind others in the race. When a city sees the remedies to correct its evils, to wait for providence to apply them is a sure sign of degeneracy. The measure of a city's virility is its readiness to pay the piper. City plans and good housing schemes do not drop out of the skies nor do boulevards, parks, breathing spaces, playgrounds, however desirable, find themselves realized facts and not a pleasant dream of the imagination. They have to come out of the pockets of the taxpayers; there they lie potentially, until their duty comes clearly before the citizens.

The recent Child Welfare Exhibition has put the present duty of the hour up to the people. The hundreds of thousands of citizens who visited it now know that duty and I believe that they are ready to do it even at the addition of the taxes. This is the *psychological moment for Montreal.* Will it seize it ?

At present there is before our aldermen an opportunity to act boldly for the greater and saner part of the citizens. They may therefore take heart of grace and courageously carry the legislation which privately so many of them desire, viz the passing of the bye-law to allow the Metropolitan Parks' Commission to operate, immediately, the much needed housing and city planning reforms desired by the citizens by securing to the Commission the necessary subsidies for the work. This means the levying of a tax of one twentieth of one per cent on taxable real estate; but it means also increased facilities for health, happiness and prosperity. It insures the future greatness of Montreal.

Conclusion.

Such ideas as the above, *civic co-operation, national and civic pride, interest in social problems*, and the increased *consciousness of civic responsibility*, implanted in our young men, who will be the leading business men of to-morrow, will assuredly, sooner or later, bring about a better class of public leaders, to improve the conditions of all our Canadian cities. But let it be *sooner;* for this purpose we look forward to our young men now being educated in the University of Commerce of Montreal to bring this desire nearer realization. "It is a consummation devoutly to be wished."

Professeur W. H. ATHERTON.

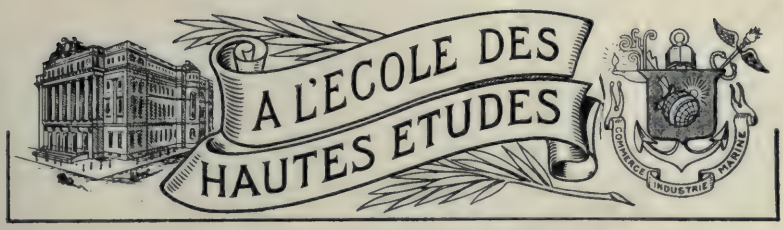

A l'Union des étudiants. — L'Union des étudiants nous fait parvenir le communiqué suivant que nous insérons avec plaisir.

" La démission de M. de Cotret, secrétaire de notre Association, a nécessité une nouvèlle élection. M. Hilarion Leroux, conseiller de troisième année, a été nommé à cette charge et M. W. R. Fortin a été élu conseiler de 3e année en remplaçant M. H. Leroux.

Le 14 novembre dernier M. W. Langlais, vice-président, a été délégué pour représenter l'Association au 3e banquet annuel des étudiants en Génie Forestier de l'Université Laval de Québec. Les convives se sont réunis au Victoria. Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec, était présent et l'on voyait, groupés autour de lui les principaux citoyens de Québec. M. Langlais, notre délégué, a répondu avec un art admirable à la santé des facultés sœurs. C'est un succès de plus pour les étudiants de l'Ecole Forestière. Nous les en félicitons vivement.

Si l'on en juge par les préparatifs, les étudiants veulent passer un hiver agréable. Chez les universitaires, c'est la saison animée et joyeuse. Les plaisirs du patin, du hockey, et de la raquette, sont un peu assombris par la perspective des examens de Noël, mais on se console en remettant la partie.

L'équipe de hockey de l'Ecole des Hautes Etudes aura cette année un nouveau costume, qui, dit-on, sera fort joli. De nouveaux joueurs sont venus se joindre aux anciens et l'on peut ainsi espérer que le club fera, comme par le passé, honneur à l'Ecole.

Le comité de régie est à organiser en ce moment un cours de culture physique qui sera donné à l'Institut Physiothérapique du Dr H. Jasmin. C'est une initiative très louable. Les étudiants pourront ainsi, tout en s'amusant, former leur corps : mens sana in corpore sano. Le Dr Jasmin est venu lui-même exposer les avantages de sa méthode. Il a été très bien accueilli des élèves. Espérons que ce cours sera suivi et pour plusieurs remplacera les " scopes."

Ceux qui ne s'occupent pas du hockey, parlent de l'organisation d'un euchre-danse pour le mois de janvier. Nous en reparlerons plus tard.

Les étudiants des deux premières années se font remarquer par l'ardeur et l'enthousiasme qu'ils apportent à l'organisation des jeux d'hiver. Chez les aînés, il y a un peu plus de modération. On les voit plus souvent à la bibliothèque que dans les lieux d'amusements."

Les conférences publiques. — Les programmes de l'Ecole des Hautes Etudes prévoient l'organisation d'une série de conférences. La première, tel qu'annoncé dans notre précédent numéro, a eu lieu le jeudi 28 novembre, et à vrai dire elle en comprenait trois, sur lesquelles nous promettions compte-rendu. Pour ne pas être taxés de partialité, nous préférons passer la plume à un des grands quotidiens qui a inséré le compte-rendu suivant, duquel il convient naturellement d'extraire les petites inexactitudes, inévitables dans un compte-rendu: " *Les ressources naturelles de Québec.*"

Dans une triple conférence à l'Ecole des Hautes Etudes, hier soir, on nous démontre que nous n'en tirons pas tout le bénéfice possible — instruisons le producteur. Deux heures et demie durant, avec de magnifiques projections lumineuses pour illustrer les passages les plus intéressants de leur conférence, MM. les professeurs H. Laureys, E. Montpetit et M. le directeur A. J. de Bray, ont parlé, hier, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales devant un auditoire de tout près de trois cents personnes.

" Tout à tour, les conférenciers ont traité leur sujet respectif avec une telle maîtrise qu'ils ont à maintes reprises soulevé l'enthousiasme de la foule.

" M. le professeur Laureys, dans une étude très documentée sur les ressources de la province de Québec, nous parla des trois grands règnes de la nature.

" Prenant le règne minéral, le conférencier nous dit que si le fer et l'or ne se trouvaient plus en aussi grandes quantités qu'autrefois dans la province, nous devions nous en consoler en songeant qu'elle est aujourd'hui, avec la Russie, la plus grande productrice d'amiante. Nous en avons vendu en 1911, pour $3,000,000.

" Après avoir causé un instant de la production irrégulière du mica, dont nos principaux gisements se trouvent à Buckingham, le conférencier passa ensuite aux combustibles.

" Ces derniers, dit-il, sont en défaveur dans la province de Québec. Mais par contre, si nous manquons de charbon, nous

sommes riches en gas naturel, en pétrole et en tourbe. Ce dernier combustible a été jusqu'ici un peu négligé, comme d'ailleurs, la plupart de toutes nos richesses naturelles.

" Passant rapidement sur les pierres calcaires, les grès, l'ardoise, etc, dont l'exploitation est beaucoup moindre dans la province, M. Laureys passe au règne végétal. La province de Québec doit sa grande richesse surtout à l'agriculture. En 1911, le Canada exportait pour $600,000,000 de produits agricoles, dont $100,000,000 pour la seule province de Québec.

" L'avoine, le blé et toutes les autres céréales, les fourrages, les fruits et les légumes sont les cultures les plus en honneur dans la province. Il ne faut pas oublier le tabac. Québec est le plus grand producteur du Dominion. L'année de 1911 avait à son bilan 12,000,000 de livres du fameux narcotique. Les pommes sont ensuite les produits les plus recherchés sur les différents marchés de l'univers. L'Angleterre nous en achetait en 1911 pour $4,500,000. La culture des pommes dans Québec comprend la moitié de la culture fruitière en général.

" Nous n'exploitons pas assez nos richesses forestières et nos pouvoirs hydrauliques, dit ensuite M. Laureys. Ce sont les deux plus belles sources de richesses naturelles de la province. Plutôt que d'exporter pour $45,000,000 notre bois aux Etats-Unis, comme nous faisions en 1911, pourquoi ne nous organiserions-nous pas pour que ces produits ne traversent pas la frontière. Il nous faut des industries, il nous en faut beaucoup pour faire fructifier nos richesses forestières; mais ne nous décourageons pas, le Canada est encore jeune et dans la voie qui mène au progrès rapide.

" Le conférencier passe ensuite au règne animal. Depuis 1904, constate-t-il par les statistiques de notre commerce avec la Grande-Bretagne, nos animaux ont un accès plus difficile sur le marché anglais, tandis que l'entrée des animaux venant de Suède, d'Australie et de Russie est de plus en plus favorisée. Il en est ainsi pour presque tous les produits tels que le beurre, le fromage, les œufs, etc. C'est une lacune qui aujourd'hui devrait en faire réfléchir plusieurs.

" Le but de ma conférence, dit en terminant M. Laureys, a été de vous faire voir succinctement toutes les richesses de la province de Québec, afin de vous enthousiasmer pour que vous puissiez, surtout vous mes élèves, prêter toutes vos forces et tout votre courage à leur constant et intelligent développement."

M. le professeur Laureys avait parlé de nos richesses naturelles, M. le professeur E. Montpetit nous causa du Capital et du Travail.

" Ce capital, dit le conférencier, quand il s'agit de science économique, c'est la richesse mise de côté en vue d'un résultat futur. Nous devons travailler de toutes nos forces à l'accroître de plus en plus par une exploitation rationnelle de toutes nos ressources. Nous devons de plus, instruire le travail, développer l'instinct artistique du travailleur, et surtout faire régner constamment entre le capital et le travail la plus grande harmonie. C'est par une exploitation méthodique que nous parviendrons à faire fructifier avec le plus grand rendement possible toutes les richesses dont Dieu a doté notre belle province.

Il faut de plus, travailler avec un idéal devant les yeux. Les petits peuples, dit-il, en terminant, qui possèdent un idéal, sont beaucoup plus puissants que les plus grandes nations qui n'en ont pas ou plus. Si vous voulez vous convaincre, jetez un regard de l'autre côté de l'océan.

Un des facteurs les plus puissants de l'exploitation rationnelle de nos richesses, dit à son tour, M. le directeur A. J. de Bray, c'est sans contredit l'enseignement. " Soignons, comme le disait le grand millionnaire Andrew Carnegie, la fabrication de l'intelligence." Les nations ne sont égales entre elles aujourd'hui que par leurs universités, et leur capacité mentale, obtenue par l'instruction. Les études de nos jours sont devenues indispensables pour arriver à un progrès méthodique et constant. Pour parvenir à une exploitation industrielle, intelligente des ressources de notre province, il nous faut travailler de plus en plus à obtenir une puissance intellectuelle toujours grandissante.

Et dans une randonnée à travers les différentes sections de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. de Bray nous explique que le grand but de sa fondation a été de poursuivre cet idéal. Nous en devons remercier, dit-il, premièrement les généreux fondateurs et tous ceux qui contribuent aujourd'hui à son bon fonctionnement.

" A la fin de la conférence, M. Isaïe Préfontaine, président du Conseil d'Administration, remercie vivement les conférenciers qui ont donné au public une leçon type de l'enseignement qui se donne à l'Ecole des Hautes Etudes. Il remercie aussi en excellents termes le public qui a répondu avec empressement à l'invitation qui lui a été adressée, en se rendant si nombreux à cette conférence et il annonce qu'elle sera suivie d'autres du même genre et émet l'espoir de voir le public continuer à les suivre avec intérêt."

Les cours pratiques. — Les cours pratiques se poursuivent et ceux qui y participent travaillent avec beaucoup d'ardeur aux sujets qu'ils ont choisis.

Voici le procès-verbal rédigé par le secrétaire, montrant la marche des travaux à ce jour: " Procès-verbal de la séance du Cours pratique du 5 novembre 1912:

Présents: Directeur, M. de Bray, Professeurs, MM. Laureys et Montpetit. Etudiants, MM. Fortin, Gingras, DeVresse. M. DeVreese donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Par suite de l'interruption des séances causée par une suite d'événements fortuits, plusieurs étudiants se sont trouvés pris au dépourvu et n'ont pu assister à la séance.

" On procède immédiatement à l'examen des plans de rapports apportés par les étudiants. M. Fortin donne lecture du travail qu'il a fait depuis la dernière séance et qui a pour titre " Comment développer nos industries."

Après cette lecture, M. de Bray présente quelques remarques. Il trouve que M. Fortin comprend dans le plan de son rapport plusieurs points qui n'ont pas une relation assez directe avec le sujet choisi.

" M. Laureys lui recommande de voir d'abord ce qui existe en fait d'industries déjà établies et ensuite de faire une comparaison entre le développement industriel des Etats-Unis et celui qu'attend le Canada dans un temps très rapproché.

" M. de Bray recommande de montrer par les statistiques que le Canada doit surtout sa prospérité actuelle à son exportation de matières premières, le pays a donc tout ce qu'il faut pour développer de grandes industries. Il fait ressortir qu'en ne travaillant pas ces matières sur place, on perd du travail pour les ouvriers nationaux, on doit payer des frais de transport pour faire revenir les mêmes produits qui ont subi à l'étranger certaines manipulations. De tout cela découlent de nombreux désavantages auxquels une industrie nationale bien développée pourrait remédier. Il cite l'exemple de l'Allemagne qui doit son essor industriel à ses écoles techniques et autres. C'est aussi par les écoles spéciales que les jeunes Canadiens pourront devenir de bons chefs d'industries, car, dans cette branche, les deux points essentiels sont le capital et les capacités, mais quand on possède les capacités le capital se trouve facilement.

" M. Gingras lit alors son projet de rapport sur l'organisation du système consulaire canadien. M. de Bray lui recommande d'y ajouter certains points entr'autres d'examiner ce qui a

déjà été fait dans cette voie ; il indique les rapports des différents commissaires canadiens à l'étranger. Il faut examiner les résultats obtenus dans les pays où il y a des agents et les comparer avec ceux où il n'y en a pas.

" On discute ensuite la question de la qualification des agents consulaires. Peut-on prendre n'importe qui ? Comment les autres pays recrutent-ils leur personnel consulaire ? Est-il bon de changer souvent ces agents de place ? Tout le monde s'accorde à trouver qu'il vaut mieux les changer le moins possible.

" Toutes ces questions si intéressantes provoquent des échanges de vues entre toutes les personnes présentes.

" M. DeVreese lit ensuite le plan de son travail sur "L'exploitation forestière ". Son rapport est divisé en quatre parties principales : Historique, importance de cette industrie, la réglementation de l'exploitation forestière et la nomenclature des diverses industries du bois.

" M. DeVreese donne quelques aperçus historiques, parle de l'exploitation des forêts sous la domination française, du blocus continental, etc. Il se propose de délaisser un peu les industries très connues du sciage du bois et de la fabrication de la pulpe et du papier pour s'attacher spécialement aux industries chimiques du bois, fabrication d'alcool méthylique, distillation des résines.

La séance est levée à 10 heures."

Les examens de Noël. — Les examens qui ont lieu à la fin de la première session, appelés examens de Noël, commenceront le lundi 16 et se poursuivront toute la semaine.

Cours international d'expansion commerciale. — Nous lisons dans El Mercurio, une excellente revue commerciale qui est publiée à Barcelone, un compte-rendu très détaillé et magnifiquement illustré du cours international d'expansion commerciale, qui a eu lieu à Anvers durant les dernières vacances. Cet article, sur lequel il convient d'attirer l'attention, annonce que le huitième cours international d'expansion commerciale aura lieu à Barcelone en 1914. Il expose les avantages d'un tel cours et émet le vœu de voir les industriels, commerçants, professeurs d'enseignement commercial, bénéficier de ce cours qui ne le cèdera en rien comme intérêt aux précédents, et contribuera largement en même temps qu'à faire connaître le pays à assurer son expansion économique.

Les sciences commerciales et l'enseignement supérieur. — Nous trouvons dans la Revue de l'Enseignement

Technique un entrefilet relatif à l'enseignement commercial, présentant un grand intérêt pour l'Ecole des Hautes Etudes, comme pour tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement des sciences commerciales. Voici cet articulet: " La Société d'enseignement supérieur étudie actuellement la place que les sciences commerciales doivent tenir dans l'enseignement supérieur. Voici les propositions qu'elle est appelée à examiner et à discuter:

La Société d'enseignement supérieur, reconnaissant la nécessité d'un enseignement commercial supérieur fortement organisé, estime-t-elle que cet enseignement doit comporter des cours et conférences sur les matières suivantes.

1. Etude de la vie commerciale et financière actuelle.

Organisation des banques et des Bourses, Crédit, Change, Questions monétaires.

Législation commerciale française et étrangère, législation des chemins de fer, questions de transport et de navigation.

Problème de la population.

Mode de rémunération du travail pour les commerçants et employés de commerce.

La question sociale dans ses rapports avec le commerce.

Géographie commerciale, la colonisation dans ses rapports avec le commerce.

L'histoire du commerce. Le régime douanier comparé des divers pays, la politique commerciale et l'évolution contemporaine.

Les progrès de la physique et de la chimie dans leurs rapports avec les produits commerçables.

Comptabilité et tenue des livres, correspondance commerciale.

Les principales langues étrangères dans leur application au commerce. La vie internationale actuelle.

2. La Société d'enseignement supérieur considérant que ces enseignements ne peuvent rentrer dans les cadres même très élargis de nos facultés de droit, émet-elle le vœu favorable à la création d'Universités commerciales comportant tous ces enseignements et dont les professeurs seraient nommés, sans qu'on exige d'eux des titres universitaires, par le ministre du Commerce, après avoir été présentés par le Conseil supérieur de l'Université Commerciale.

3. Emet-elle le vœu que la première université commerciale soit organisée par transformation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

L'organisation des cours devrait y être analogue à celle des universités. Les cours seraient répartis en sections. On organiserait d'abord deux sections: Commerce proprement dit, Banques et finances, avec des cours communs et des cours spéciaux.

Trois années d'études, comme dans les facultés de droit, seraient nécessaires pour permettre d'obtenir le titre de licencié ès-sciences commerciales."

Service consulaire. — Depuis quelques années l'acheminement nettement marqué vers l'organisation d'un corps consulaire canadien, doit retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent au développement économique du pays, et à un double point de vue, de tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement commercial supérieur, car c'est cet enseignement qui donne la meilleure formation à ceux qui sont appelés à devenir consuls.

En Angleterre le service des informations commerciales est centralisé au ministère du commerce. On y a institué un bureau qui est chargé de recueillir toutes les informations des consuls et des correspondants commerciaux. Ce bureau a été complètement transformé depuis une dizaine d'années. Il publie actuellement un organe, " Le Board of Trade Journal " donnant des renseignements sur tous les marchés du monde. La Grande Bretagne possède actuellement 330 consuls salariés et 638 consuls honoraires, parmi lesquels environ 40 pour cent sont des étrangers. Les négociants anglais, et à leur tête le président de la Chambre de Commerce de Londres, demandent une extension considérable du corps consulaire et proposent même la création d'une taxe spéciale sur le commerce d'exportation, pour établir l'équilibre budgétaire et rencontrer les dépenses élevées qui résulteraient de l'extension du service. Les négociants anglais réclament avec instance la suppression de tous les consuls honoraires. Ils ont constaté en effet, que presque toujours, ces agents dont on exige aucune aptitude spéciale, ont beaucoup plus de soucis de favoriser leurs propres intérêts que ceux du pays qu'ils représentent. Ils n'acceptent les fonctions de consuls qu'en raison des avantages qu'ils peuvent en tirer. Déjà en 1903, une commission a été instituée, ayant la charge d'étudier les améliorations qui pourraient être apportées à l'organisation consulaire anglaise. Cette commission est désireuse de voir supprimer, mais petit à petit, les consuls honoraires. Elle a émis le vœu de voir augmenter dans une large mesure, le nombre des consuls des carrières qui se substitueraient aux consuls honoraires au fur et à mesure de leur nomina-

tion. La mesure proposée est entrée en voie d'exécution ; des consuls de nationalité anglaise ont été nommés sur toutes les places importantes de commerce et dans tous les grands ports. Les rapports consulaires sont également l'objet de réclamations de la part des négociants. Ceux-ci se plaignent de l'insuffisance de leur rédaction, du peu d'esprit pratique qu'ont les renseignements donnés, comme aussi des retards apportés dans leur publication. Ces réclamations sont fondées et s'expliquent ; les consuls et particulièrement les consuls honoraires, n'ont pas toujours l'instruction et les connaissances qui leur permettent de rédiger un rapport consulaire utile. Ils doivent connaître les besoins et les ressources du pays où ils se trouvent, comme du pays qu'ils représentent, et quelquefois celui-ci leur est presque inconnu. Ces inconvénients disparaîtraient si les consuls avaient reçu une formation les adaptant à leur carrière, ce qui ne peut guère se faire que dans les Ecoles des Hautes Etudes.

Une Ecole des Hautes Etudes à Nancy. — L'Université de Nancy avec le concours de la Chambre de commerce de la Société industrielle de l'Est, de l'Ecole supérieure de commerce et de l'Office économique de Meurthe et Moselle, vient de créer une faculté de commerce. Cet organe universitaire possède une entière autonomie par son programme et son budget. Les étudiants se recruteront principalement parmi les jeunes gens sortant de l'Ecole supérieure de commerce de Nancy. Aux étudiants de facultés qui ont besoin d'acquérir des connaissances pratiques pour compléter leurs cultures et notamment les étudiants en droit, les programmes des cours comprennent des notions de droit civil, de droit commercial, de comptabilité, de mathématiques financières, allemand, anglais, sténographie, dactylographie, un cours de documents commerciaux, un cours d'organisation moderne de bureaux, un cours de transports, d'économie politique et industielle, de législation ouvrière, de géographie économique, d'économie coloniale, de correspondance commerciale ; il y a en outre un cours d'assurances, de technique douanière, un cours de banque et un cours de publicité. Ajoutons que l'Ecole sœur est reconnue par le ministère du commerce qui nomme deux des membres du jury d'examens, y compris le président.

L'institut de la houille. — Le projet de création de l'Institut de la houille, préconisé par la société allemande pour l'avancement des Sciences est en voie de réalisation. La ville de Mullheim-sur-Rhin a offert non seulement le terrain nécessaire pour l'installation, mais une somme de cinquante mille francs pour participation dans les frais de construction. Le but de cet institut sera de faire toutes les recherches scientifiques sur la houille. Il présentera pour la région et spécialement pour l'industrie minière et sidérurgique une création d'un grand intérêt pratique. Ces recherches ne peuvent guère se faire que dans un établissement purement scientifique, possédant tous les procédés d'investigation technique modernes et un personnel d'une haute compétence. Parmi les problèmes qui feront l'objet des recherches, il convient de citer, l'élévation du rendement de la houille, la production du coke, celle du goudron, de l'hydrogène, de la transformation et de l'utilisation de tous les sous-produits, de la distillation, enfin un problème des plus intéressants à étudier depuis longtemps, est celui de la transformation directe de la houille en électricité, par des moteurs à gaz en évitant la combustion du charbon, procédé par lequel une grande partie de l'énergie mécanique contenue dans la houille se perd sans profit sous forme de chaleur.

La statistique douanière et ses méthodes. — Les statistiques douanières contiennent de nombreuses et graves erreurs à tel point que les études comparatives donnent des résultats que l'on doit envisager avec beaucoup de circonspection.

M. Jacques Schullert a publié un ouvrage, " La statistique douanière et ses méthodes " dans lequel il a conclu que l'on doit faire les relevés en se basant sur les déclarations faites par les intéressés eux-mêmes. Le système présente des inconvénients, beaucoup le considérant comme une sorte d'inquisition, c'est cependant celui qui est adopté en Angleterre. Il convient d'observer qu'il serait très avantageux d'avoir des statistiques exactes et que les négociants seraient les premiers à en bénéficier.

Le système métrique aux Etats-Unis. — Il paraîtrait que les joailliers américains seraient décidés d'adopter à partir du mois prochain le carat métrique de 200 milligrammes. Il est vraisemblable que l'Angleterre suivra les Etats-Unis dans cette voie étant donné les relations commerciales suivies entre les pays. Nous saluons avec plaisir l'adoption du carat métrique aux Etats-Unis, car c'est un jalon de plus planté vers l'adoption universelle du système métrique.

La marine marchande française. — Le comité central des armateurs de France, vient de publier l'*Annuaire de la marine marchande française* dans lequel il donne le tonnage brut de la flotte commerciale et de pêche, qui atteint 2,249,488 tonneaux. De plus 100 navires étaient en construction au moment de l'impression de l'annuaire.

Au point de vue de la propulsion mécanique, les navires se classent comme suit:

Navires à aube	32
Navires à 1 hélice	1,520
Navires à 2 hélices	121
Navires à 3 hélices	3
Navires à 4 hélices	3

La télégraphie sans fil est installée à bord de 62 bâtiments et on compte 8 navires à turbines.

Au point de vue du port d'attache, 3,597 appartiennent à la métropole, 409 aux colonies, 135 à l'Algérie, et 10 à la Corse.

Voici d'autres renseignements indiquant le nombre et le genre des bâtiments:

Nombre total de navires	4,077
Vapeurs	1,656
Voiliers	2,381
Navires à moteurs	40
Bateaux à voyageurs	145
Bateaux-pompes	5
Bateaux renfloueurs	32
Dragues	18
Navires-câbliers	3
Navires croiseurs auxiliaires (en temps de guerre)	7
Navires-écoles	3
Navires-frigorifiques	10
Navires-hôpitaux	3
Navires-pétroliers	3
Paquebots	204

Remorqueurs	414
Vapeurs de pêche	286
Voiliers de grande pêche	360
Voiliers des autres pêches	631

L'unification des régimes douaniers. — Une commission internationale a été nommée pour étudier la question de l'unification des classifications douanières. La diversité de ces classifications présente un grand inconvénient et il varie d'Etat à Etat, selon la politique commerciale suivie.

Les attributions de la commission ne sont pas d'étudier ce qui est relatif aux restrictions douanières mais bien aux formalités qui créent des entraves aux affaires qui ne sont certainement pas dans le but d'aucun régime commercial. Elles ne sont pas destinées à servir un intérêt national et enrayent le commerce extérieur sans aucun profit. Les formalités douanières s'accompliraient plus aisément s'il était possible d'avoir une classification uniforme des tarifs et si les intéressés pouvaient sans de longues recherches connaître les taxes dont les marchandises sont grevées. La connaissance des conditions des tarifs permettraient aux importateurs et aux exportateurs d'apprécier plus complètement toutes les opérations du commerce international, ce qui les aiderait et leur permettrait des transactions dans bien des cas. Il faudrait arriver à une rédaction plus facile des déclarations et que par un accord international les classifications de divers tarifs douaniers soient semblables.

Sans doute ce n'est pas là un problème aisé à résoudre et l'on ne doit pas s'attendre à une solution immédiate. Il est intéressant pour le moment de constater que l'attention des pouvoirs publics est retenue par cette question.

Le commerce du beurre et de la margarine au Japon. — Le Japon consomme annuellement d'assez grandes quantités de beurre et de margarine étrangers. Le principal fournisseur de margarine est la Hollande. L'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne importent également sur le marché japonais; la margarine européenne qui se vend en moyenne à raison de 40 sen la livre et arrive le plus souvent en caisses, renfermant 200 boîtes de une livre ou bien six bidons de 20, 25 ou 30 livres. Pour ce qui est du beurre, l'Australie importe de plus grande quantité étant à supplanter les produits européens et américains. Il s'importe en boîte de une livre ou bidon de 56 lives. Le prix du beurre revient de 70 à 75 sen la livre. Les beurres hollandais, danois, russes, etc., coûtent plus cher que les beurres aus-

traliens et leur importation diminue. Il faut ajouter que le gouvernement japonais a augmenté les droits d'entrée en vue de favoriser l'industrie indigène, mais les intéressés estiment que cette augmentation n'aura pas un bien grand effet sur les importations.

N'y aurait-il pas au Japon un débouché assez sérieux pour les producteurs canadiens et ceux-ci ne pourraient-ils pas faire en sorte d'introduire sur ce marché leurs produits qui sont suffisamment réputés et répandus directement ou indirectement sur les divers marchés européens ?

Le comptant différé. — La troisième chambre de la cour de Paris a rendu dernièrement un arrêt qui ne passera pas inaperçu dans le monde de la bourse.

Il s'agit de la validité des opérations faites par contrat direct et désignées par les banquiers sous le nom d'opérations " au comptant différé " ou " comptant reportable ".

Au moyen de ces opérations, imaginées il y a quelques années seulement et qui sont aujourd'hui pratiquées par un grand nombre de spéculateurs, le banquier offre à son client la possibilité de faire sur toutes les valeurs, des opérations de ventes ou achat pour une durée indéterminée, moyennant un simple versement immédiat de 10 ou de 15 % de la valeur des titres sur lesquels porte l'opération.

Un rentier, ayant spéculé dans ces conditions chez un banquier parisien, avait formé contre ce dernier une demande en restitution des couvertures basée sur la nullité des opérations engagées.

Le tribunal de commerce le débouta de sa demande, mais la troisième chambre, sur conclusions conformes de M. l'avocat général a infirmé le jugement.

La cour a décidé que les opérations faites sous le régime du comptant différé ne sont ni des opérations de bourse à terme, ni des opérations au comptant, et qu'elles ne peuvent par suite, bénéficier de la présomption de la validité édictée par la loi du 28 mars 1885.

Ce ne sont même pas des opérations de vente ou d'achat du droit civil, l'obligation réciproque de livrer la chose vendue et d'en payer le prix faisant défaut en l'espèce. D'après les termes mêmes du contrat de comptant différé, l'exécution du marché dépend de la volonté du client. Ce contrat est donc nul, comme conclu sous une condition purement protestative, et tout se ramène à un simple jeu d'écritures. Tels sont les motifs pour lesquels la cour a prononcé finalement la nullité du contrat et ordonné la restitution des couvertures remises par le rentier, au banquier.

Achat au représentant d'une maison de gros. — Une firme ayant commandé par l'intermédiaire d'un représentant une certaine quantité de marchandises sans pouvoir en prendre livraison, a mis la chose devant les tribunaux et la sentence suivante a été rendue: " Attendu que malgré les réclamations réitérées du demandeur, cette commande ne fut jamais exécutée ; que l'action tend à contraindre les défendeurs à expédier la marchandise dont il s'agit, ou à payer au demandeur des dommages-intérêts pour le préjudice que lui a causé le retard apporté par les défendeurs dans l'exécution de leurs engagements ;

Attendu que la vente litigieuse est contestée par les défendeurs, sous prétexte qu'elle aurait été conclue avec leur représentant, et qu'ils n'en auraient jamais adressé confirmation au demandeur ;

Attendu que le représentant d'un négociant est le mandataire de ce dernier ; qu'il a qualité pour traiter au nom de son commettant, lequel, sauf convention contraire, se trouve définitivement tenu des engagements pris par son représentant vis à vis des acheteurs ;

Attendu que les défendeurs n'établissent pas la preuve d'une restriction apportée aux pouvoirs de leur voyageur ; que les nombreux marchés conclus antérieurement pour leur compte par ce dernier n'ont pas été subordonnés à la confirmation, par les défendeurs, des ordres donnés au représentant ; qu'antérieurement le demandeur n'a jamais exigé cette confirmation, se contentant de réclamer la ratification de la commande par le voyageur ;

Attendu que le demandeur ne peut être victime du fait du mandataire qui aurait confirmé un ordre sans s'être assuré, au préalable, auprès de ses commettants, de la possibilité pour eux d'exécuter le marché; que seuls les fabricants seraient responsables de cette faute commise par leur préposé dans l'exercice de son mandat ;

Attendu que les défendeurs sont donc en défaut d'exécuter leurs obligations et qu'ils doivent y être contraints, à peine de dommages-intérêts à libeller ;

Par ces motifs, le Tribunal, sans avoir égard à toutes conclusions contraires condamne les défendeurs à livrer au demandeur les marchandises commandées, et à défaut de ce faire dans le délai de quinze jours, à compter de la signification du présent jugement, déclare résiliée au profit du demandeur la vente dont il s'agit et l'autorise à libeller par états ses dommages-intérêts."

Conclusion de contrat de vente. — Nous relevons dans le texte d'un jugement les considérants suivants :

" Attendu que la vente existe du moment qu'il y a accord sur la chose et sur le prix ; qu'il suffit que le consentement se soit rencontré sur un prix unitaire d'objets à livrer et dont la quantité est déterminée d'une façon suffisante pour que l'objet du contrat soit nettement indiqué ;

Que, dans l'espèce, le demandeur soumit le 11 juillet à la défenderesse les prix unitaires des tendeurs d'attelages et des crochets de sûreté, indiquant même les conditions accessoires d'exécution ;

Que le 27 juillet la défenderesse avertissait l'agent du demandeur " qu'elle marchait d'accord et sous ratification de sa soumission par l'administration des chemins de fer de l'Etat italien, elle commanderait les tendeurs d'attelages, crochets de sûreté et crochets de traction aux conditions proposées " ;

Attendu que le pouvoir de l'agent n'étant pas contesté au moment où celui-ci recevait acceptation de ses offres, le contrat était valablement conclu ;

Qu'en effet, celui-ci était uniquement subordonné quant à son existence, à l'accomplissement d'une condition suspensive dont la réalisation a un effet rétroactif ;

Que, d'autre part, les commandes ultérieures ne constituaient que des spécifications faites en vertu du marché verbalement avenu."

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Code de commerce et lois commerciales (1). — Ce petit ouvrage qui en est à sa cinquième édition est dû à M. E. Cohendy, professeur à la faculté de droit et à l'Ecole de commerce de Lyon, et a été fait à l'usage des élèves des facultés de droit et des Ecoles supérieures de commerce. Il contient des notions de législation comparée qui sont de nature à donner aux étudiants une idée sur la façon dont les principales questions relatives à la législation commerciales ont été résolues. Cet ouvrage, ainsi que plusieurs autres du même auteur, fait partie de la bibliothèque de l'enseignement commercial.

Cutting it out (2). — Ce petit livre est la reproduction d'un article paru dans le Saturday Evening Post, sous le titre " On the Water-Wagon ". Sans faire de morale, il considère la tempérance au point de vue pratique et est écrit de façon à intéresser le lecteur.

Modern tariff history (3). — Ce livre intéressant publie l'historique complet du tarif douanier en Allemagne, aux Etats-Unis et en France. Le fond constitue le cours enseigné aux étudiants de la London School of Economic and political Sciences et une première édition en avait publiée en 1904. Depuis cette époque la révision des tarifs, conséquence des changements de politique commerciale survenus pouvait justifier la seconde édition. Dans la première partie consacrée à l'Allemagne l'auteur montre la formation du zollverein, le commencement du protectionnisme, les traités de commerce, la réaction libre échangiste, l'attitude des économistes, la politique commerciale de l'Allemagne de 1894 et enfin les récentes discussions économiques en Allemagne et les nouveaux tarifs conventionnels. Pour les Etats-Unis l'auteur examine l'origine de la politique commerciale amé-

---

(1). E. Cohendy.—Un vol. relié, in-18 de 291 p.—Editeur : Berger Levreault, 5 et 7 rue des Beaux-Arts, Paris.—Prix : 2 fr.

(2). Samuel G. Blythe.—Un vol. relié in-16 de 60 p.—Editeur : Forbes & Company, Chicago.—Prix : 35 cts.

(3). Percy Ashley.—Un vol. relié in-8 de 447 p.—Editeur : John Murray, Albemarle St., Londres.—Prix : 10 sh. 6d.

ricaine, le développement économique des Etats-Unis jusqu'à 1860, la théorie protectionniste et le tarif de McKinley, les tarifs Dingley et Wilson, les progrès économiques des Etats-Unis durant la dernière période, et enfin le tarif de 1909. Pour la France, l'auteur expose la politique commerciale de la révolution française à 1830, de la monarchie de juillet, de la seconde république et du second empire, de la troisième république jusqu'à 1881, les tarifs Méline et enfin le tarif de 1910. Chacune des parties est suivie d'une bibliographie courte mais bien appropriée et l'ouvrage se termine par un index facilitant les recherches. Ce volume très intéressant, doit être consulté par tous ceux qui s'occupent des sciences économiques et les étudiants en sciences commerciales y trouveront quantité d'excellents renseignements pour plusieurs de leurs cours.

Scienza delle finanze (1). — L'auteur qui a publié différents ouvrages sur les questions financières est professeur de Science Financière à l'Université de Pavie. Ce livre constitue le cours qui fait l'objet de son enseignement. Il est divisé en un certain nombre de chapitres formant les leçons et précédés d'un sommaire suffisamment détaillé. La première partie expose la théorie des finances de l'Etat, la seconde partie des théories spéciales à certains points déterminés, comme les impôts directs ou indirects, les impôts extraordinaires et spéciaux, enfin la troisième partie s'occupe des finances locales, c'est-à-dire de la commune et de la province. Indépendamment de l'avantage qu'ils ont de connaître l'organisation financière italienne et de faire des études comparatives, les étudiants ont par la lecture de ce livre l'occasion de faire un exercice pratique sur une langue étrangère qui a acquis assez d'importance au Canada.

Le Banche di emissione in Italia (2). — L'auteur de livre qui a une compétence particulière dans les questions de banque et de finance qui ont valu une série de travaux remarquables, donne ici une histoire critique des banques d'émission en Italie. Etudiant les banques depuis leur origine, il montre les différentes phases par lesquelles elles ont passé, les difficultés qu'elles ont rencontrées, les crises, les conséquences du désastre militaire en Afrique, l'accord commercial avec la France, les inconvénients de la spéculation, les progrès de l'Italie dans la dernière année comparativement à l'Angleterre, la France, l'Alle-

---

(1). ETEOCLE LORINI.—Un vol. in-8 de 536 p. Editeur: Matei & Cie, Pavie.—Prix : 10 lire.

(2) TITO CANOVAI.—Un vol. in-8 de 289 p.—Editeur: Casa Editrice Italiana, 121-122 Via Venti Septembre, Rome.—Prix : 5 lire.

magne, l'Autriche et la Belgique, enfin en appendice l'auteur donne une conversation qu'il a eue avec le président de la commission monétaire des Etats-Unis et le professeur Andrew, et dans un appendice il montre les bases sur lesquelles pourrait être instituée une banque italienne.

Développe ta mémoire (1). — Cet ouvrage diffère de tout ce qui a déjà été publié sur ce sujet ; il ne préconise aucun truc capable de donner une apparence de mémoire à ceux qui n'en ont pas ; mais il leur indique le moyen sûr et pratique d'acquérir rapidement et de fortifier considérablement leur mémoire générale. La mémoire est chose précieuse à l'aide de laquelle l'homme met à profit son intelligence. Grâce à elle il conserve le souvenir de toutes les choses perçues par ses sens et en tire de grands avantages. C'est pourquoi ce livre qui est l'exposé d'une méthode rationnelle du renforcement progressif de la faculté retentive mérite d'être lu.

Die Canada-Pacific-Bahn (2). — La création du chemin de fer Canadian Pacific Railway attire l'attention de ceux qui s'intéressent à l'outillage économique universel. Cette voie de pénétration a été construite en effet, dans des conditions extraordinaires et les résultats acquis sont intéressants à étudier. C'est ce que fait l'auteur de cette brochure qui examine les questions techniques et les résultats financiers de cette gigantesque entreprise. Il joint à son étude des diagrammes et une carte montrant le tracé des voies ferrées exploitées par le Canadian Pacific Railway.

Le " Prix-Courant " (3). — A l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, le " Prix-Courant " a publié un numéro illustré de belles gravures et passant en revue les progrès extraordinaires qui ont été réalisés par le Canada et plus particulièrement par la province de Québec. Ce numéro est édité avec luxe et contient quantité d'articles et de renseignements intéressants.

Dictionary of banking (4). — Ce dictionnaire de banque a été édité afin de réunir en volume toutes les informations qui sont relatives au sujet des affaires de banques. Souvent on s'est trouvé en présence de réelles difficultés dans les banques pour déterminer exactement le sens de certains termes. C'est

---

(1). BRISSET-BONNETAIN.—Un vol. in-8 de 100 p.—Editeur : G. & M. Ravisse, 52 rue des Saints Pères, Paris —Prix : 1fr, 95.

(2). EBERHARD MICHAELIS.—Une brochure de 23 p. avec une carte du Canadian Pacific Railway.—Editeur : Deutscher Borsenverlag, Berlin.

(3). Un vol. illustré in 4 de 114 p.—Editeur : Le Prix Courant, Montréal.

(4). WILLIAM THOMSON.—Un vol. relié grand in-8 de 554 p.—Editeurs : Isaac Pitman & Sons Ltd., I Amen Corner, London, Eng.—Prix : 21 sh.

pour cette raison qu'un dictionnaire bien compris, contenant les expressions recueillies par une personne de la compétence de M. Wm Thompson qui est inspecteur de banques est de la plus haute utilité. Le livre fournit quantité de renseignements sur tous les sujets se rapportant à la banque et à la finance comme la comptabilité, la banqueroute, la lettre de change, les chèques, les monnaies, les assurances, les hypothèques, la bourse, les timbres et sur bien d'autres sujets encore. Non seulement l'auteur a eu recours à sa science personnelle due à une longue expérience des affaires de banque, mais il a consulté une série d'ouvrages financiers ainsi que différents périodiques qui se sont fait une spécialité de ces questions. De plus, il a eu recours à un avocat pour l'examen des points touchant à la législation des banques. Ce qui précède montre suffisamment que c'est là un livre de la plus grande utilité qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques de sciences économiques, dans tous les établissements d'instruction et surtout dans toutes les banques qui trouveront en le consultant quantité de renseignements d'un intérêt réellement pratique. Ajoutons que les éditeurs, MM. Isaac Pitman and Sons, ont apporté beaucoup de soins à son édition, le choix des caractères, la disposition, le format sont excellents et sans reproches, ce qui rend les recherches aisées et en font un volume maniable.

Vingt-cinq années d'action sociale (1).— Le livre de M. Verhaegen retrace l'histoire d'un quart de siècle de lutte pour arriver à une solution du problème social dans ce petit pays qui a été appelé le laboratoire des œuvres sociales du monde. Dans ces pages, écrites d'une plume alerte, l'auteur montre en quoi consiste les œuvres sociales érigées par les catholiques belges, dans quelles conditions elles ont vu le jour, quel est l'esprit qui les anime, quelles difficultés elles ont présentées, et quelles sont les espérances qu'elles réservent pour l'avenir. Nul ne pouvait faire cet exposé mieux que le député de Gand qui a été mêlé de près à toutes ces œuvres ; fondateur et président de la ligue démocratique belge, il avait sous la main tous les documents nécessaires pour écrire cette page d'histoire si intéressante pour la Belgique. Le rôle qu'il a joué lui-même dans l'érection des œuvres sociales durant ce quart de siècle pourrait peut-être laisser supposer une description partiale, mais ceux qui ont suivi de près les œuvres sociales qui ont vu le jour durant ces vingt-cinq ans, ont pu se

---

(1). ARTHUR VERHAGEN, membre de la chambre des représentants de Belgique.—Un vol in-8 de 369 p. avec une préface de M. le comte Albert de Mun.—Editeur: Albert Dewit, 53, rue Royale, Bruxelles.—Prix : 5 fr.

convaincre à la lecture de ces pages qu'elles étaient l'expression de la vérité. En ce qui nous concerne, nous les avons lues avec un vif intérêt et avons vu avec plaisir la galerie des portraits de ceux qui furent les ouvriers des œuvres sociales belges, portraits parmi lesquels nous eussions désiré voir celui de l'auteur, qui s'y serait certainement trouvé si son livre avait été édité en Amérique. Ce livre doit être lu par tous ceux qui pour une raison quelconque s'intéressent aux questions sociales.

L'évolution de la terre et de l'homme (1). — L'auteur qui est chargé du cours à la faculté des lettres de Lyon, a écrit ce livre en vue d'en faire une sorte d'introduction au cours de géographie. La science géographique a été conduite par le progrès continu des connaissances qui facilitent ses recherches, par l'essor des sciences de la nature et de l'homme dont le concours lui et indispensable. Elle a pris conscience d'elle-même, de son objet, de ses moyens d'enquête, de ses méthodes. La géagraphie d'aujourd'hui peut être établie sur des bases certaines, puisqu'il a été permis d'étudier scientifiquement les formes de la surface et certains faits de la distribution des êtres vivants et de l'activité humaine. L'ouvrage est divisé en quatre parties, la première s'occupant de la découverte de la terre et de la science géographique, la seconde, de la géographie mathématique et physique, la troisième, de la géographie humaine et enfin la quatrième traitant à grands traits de la géographie économique du globe. Somme toute, ce livre est très intéressant et la lecture en sera profitable à tous ceux qui voudront étendre leurs connaissances générales et particulièrement aux étudiants en Sciences commerciales.

La publicité suggestive (2). — La publicité joue un rôle considérable dans le commerce moderne. Elle est une science et ce n'est que par son étude approfondie que l'on parvient à l'établir d'une façon rationnelle, efficace et productive. Les auteurs de cet ouvrage ont déterminé les bases scientifiques de cette science. Dans un livre premier, ils font un exposé des généralités relatives à la publicité, dans un second livre il montre la théorie, et dans un troisième la technique générale et appliquée. Tous les procédés de publicité sont passés en revue: l'annonce, l'affiche,

---

(1). G. LESPAGNOL.—Un vol in-8 de 720 p. avec de nombreuses cartes, diagrammes et gravures.—Editeur: Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.—Prix : 15 fr.

(2). OCTAVE JACQUES GÉRIN, professeur à l'Institut commercial de Paris et C. ESPINADEL, diplômé de l'Ecole des Hautes Etutes commerciales. — Un vol. grand in-8 de 445 p.—Editeurs: Dunod & Pinat, 47-49 Quai des Grands Augustins, Paris.—Prix : 15 fr.

tableau réclame, l'exposition, les catalogues, les primes, l'enseigne, l'étalage, l'annonce lumineuse, etc. Tous ces procédés de céclame sont étudiés à de multiples points de vue, coût, répétition, résultats, documentation, etc. Enfin un quatrième livre traite de la publicité juridique et comptable. Ce livre est très intéressant et très utile. Abondamment illustré il montre par une critique les raisons pour les quelles une publicité déterminée est bien ou mal faite, les modifications qu'il aurait fallu apporter pour la perfectionner, etc. Les hommes d'affaires, les négociants y trouveront de précieuses indications pour l'établissement de leur système de publicité, les étudiants en sciences commerciales, d'utiles renseignements pour leurs cours.

Thoughts on business (1). — L'auteur de ce livre a eu une excellente idée de publier cette seconde série de pensées sur les affaires. Un grand nombre de ces pensées dénotent une étude soigneuse et une connaissance approfondie des hommes et des choses. Relevons au hasard de la plume, l'enseignement commercial, l'étude des affaires, chacun à sa place, la capacité d'études, la compréhension de la nature humaine, l'éducation commerciale des femmes, d'autres se rapportant à l'achat et à la vente, au développement des ouvriers ou à des observations générales. Ces pages détachées contiennent des suggestions qui seront profitables à tous ceux qui les liront depuis le jeune employé jusqu'au gérant d'entreprises commerciales ou industrielles.

The making of Canada (2). — Ce livre est une contribution à l'histoire du Canada. Il décrit la lutte entre la France et l'Angleterre qui s'est terminée par la cession du Canada à cette dernière. Il ne s'étend qu'à une période relativement courte après cette cession, le dernier chapitre traitant de la guerre de 1814. Cet ouvrage présente un vif intérêt au point de vue canadien et la lecture s'en recommande au même titre que celle des différents auteurs français qui ont écrit cette partie de notre histoire.

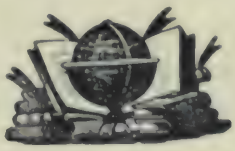

(1). W. P. WARREN.—Un vol. relié de 208 p.—Editeurs : Forbes & Company, 443 Dearborn, Chicago.—Prix : $1.25.

(1). A. G. BRADLEY.—Un vol. relié in-8 de 396 p. avec une carte de la partie Est de l'Amérique du Nord.—Editeur : E. Constable & Co. Ltd. 10 Orange St. Leicester Square, London.—Prix : 5 sh.

Les Langues Modernes et les Hautes Etudes Commerciales

PARMI les étudiants qui dans tous les pays fréquentent les Ecoles supérieures de Commerce et les Ecoles des Hautes Etudes Commerciales, la majorité, évidemment, dès la sortie de l'institut, embrasse l'une ou l'autre carrière commerciale; un certain nombre d'entre eux se consacrent à l'enseignement des sciences commerciales ou des branches qui s'y rattachent; quelques-uns parviennent à de belles situations dans les services civils, car beaucoup de gouvernements ont aujourd'hui ouvert à ces jeunes gens un nombre assez considérable d'emplois dans les ministères du Commerce, de l'Instruction, des Affaires Etrangères, etc.; partout enfin ils sont admis à la carrière consulaire pour laquelle ils reçoivent d'ailleurs un enseignement approprié. Cet enseignement et la formation pratique qui leur sont donnés dans ce genre d'écoles leur permettent de rendre des services très utiles à leur pays en représentant avec compétence ses intérêts commerciaux à l'étranger.

Quelle que soit donc la carrière réservée aux diplomés de l'enseignement commercial supérieur ceux-ci seront certainement en contact continuel avec l'étranger, soit qu'il s'agisse d'opérations commerciales avec les pays voisins ou d'outre-mer, soit qu'il s'agisse de représentation consulaire ou commerciale. Pour se rendre utiles dans ces divers cas ils auront besoin non seulement de leur langue maternelle, mais aussi d'une ou deux langues étrangères. Nous montrerons dans la suite de cet article quelle énorme supériorité aura le jeune homme parlant plusieurs langues vivantes sur celui qui ne possède que sa langue maternelle.

Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que bien peu de jeunes gens, pendant la durée de leurs études, savent exactement et de façon certaine ce que l'avenir leur réserve au sujet de leur carrière ultérieure: l'orientation ne se fait que plusieurs mois après la sortie de l'université ou de l'école supérieure, orientation qui le plus souvent est indépendante de leur volonté et relève surtout des circonstances dans lesquelles ils sont parvenus à se " caser " au moment de leur sortie de l'école.

Or c'est précisément parce qu'il est incertain pendant ses études sur ce que sera exactement sa carrière future qu'il est tota-

lement impossible à l'étudiant de se prononcer sur l'utilité de tel ou tel cours et de ce fait même de se désintéresser complètement de cours facultatifs dont il ne discerne pas le véritable but. En principe d'ailleurs, l'étudiant n'a pas assez d'expérience de la vie ni assez de connaissance des méthodes d'enseignement pour qu'il puisse se permettre de critiquer et de censurer — ce qu'il n'est en général que trop enclin à faire — un ordre de choses établi en vertu de la décision d'hommes compétents en la matière.

Les programmes des " Ecoles des Hautes Etudes Commerciales ", à part quelques dissemblances tout à fait de détail, sont actuellement établis partout sur des bases uniformes. Ils ont été élaborés et discutés dans de nombreux congrès internationaux d'enseignement commercial supérieur tenus à intervalles réguliers depuis bon nombre d'années dans la plupart des grands centres commerciaux du monde et où des délégués éminents et compétents de tous les pays ont tracé à cet enseignement, nouveau somme toutes si on le compare à celui de toutes les autres facultés universitaires, une ligne directrice dont on ne doit plus se départir à présent. Les résultats obtenus grâce à cet enseignement chez les peuples les plus commerçants du monde — les Etats-Unis, l'Allemagne, la France, la Belgique, etc. — sont les sûrs garants de son excellence.

Parmi les multiples cours inscrits aux programmes des Ecoles des Hautes Etudes Commerciales il en est peu dont l'utilité est plus méconnue par les étudiants que celle des langues modernes, sauf peut-être dans quelques pays comme la Belgique, la Suisse, etc., où à cause des langues véhiculaires diverses dont on se sert sur le même territoire, l'utilité de leur connaissance étant plus tangible et mieux mise en relief celle-ci n'est plus discutée. Et cependant la connaissance de plusieurs langues étrangères est un avantage inestimable à de nombreux points de vue et dans toutes les carrières mais plus spécialement dans les carrières commerciales ou dans celles qui s'y rattachent. (1)

(1). A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal il s'est donné pendant deux ans un cours d'allemand et pendant un an un cours d'italien facultatifs. Le programme prévoit aussi l'organisation d'un cours d'espagnol. Bien que certains mettent en doute la nécessité de l'enseignement des langues vivantes au Canada, on remarque parmi les demandes de cours commerciaux du soir formulées à la direction de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales par les membres de la chambre de commerce de Montréal, qu'il s'en trouvait plusieurs émanants de commerçants désireux de suivre un cours d'allemand N'est-ce pas là une preuve indéniable que des hommes d'affaires opérant sur notre place, ont à un moment donné, éprouvé le besoin de connaître cette langue. Tout le monde, j'en conviens, n'en a pas besoin, cela dépend pour chacun du genre d'affaires qu'il fait et du rayon dans lequel il travaille, mais ce qui est vrai aussi c'est que tout le monde peut en avoir besoin et en cette matière, comme en beaucoup d'autres d'ailleurs, il faut prévoir et travailler pour l'avenir.

Hautes Etudes Commerciales, de toute leur énergie, fassent prévaloir ces idées et amènent les étudiants à ne pas négliger des cours tels que ceux des langues modernes, qui tout en étant des études très intéressantes et une excellente gymnastique intellectuelle, peuvent à l'occasion, dans la suite de leur existence, leur rendre des services très importants.

On suppléera au manque de prévoyance et de clairvoyance de la jeunesse estudiantine en rendant ces cours obligatoires. Dans presque toutes les Ecoles des Hautes Etudes Commerciales et Instituts supérieurs d'Europe ainsi que dans les Universités commerciales des Etats-Unis ces cours (deux ou trois langues étrangères au moins) sont obligatoires. D'autres pays, où l'enseignement commercial n'en est qu'à ses débuts, le Portugal, les Républiques Sud-Américaines, etc., ont suivi cet exemple.

Avant d'examiner pour les principales carrières ouvertes à l'étudiant en sciences commerciales l'utilité qu'il y a pour ce dernier de posséder plusieurs langues étrangères, voyons quelles sont les causes pour lesquelles souvent les étudiants sont rebelles à ces études et pourquoi dans la plupart des Ecoles des Hautes Etudes ces cours ou certains d'entre eux au moins sont obligatoires, ce qui entraîne, à juste titre, l'obligation pour les étudiants de présenter pour chacune d'elles un certain nombre d'épreuves orales et écrites, faute de quoi le diplôme d'études complètes ne leur est pas délivré.

La première de ces causes est le manque d'application qui fait que les étudiants (à leur avis il est vrai) ont toujours trop d'heures de cours. Je ne connais pas de faculté, ni d'école où sous ce rapport il n'y ait unanimité dans les avis des étudiants. Ceux-ci ont l'habitude de se considérer comme des martyrs et si on les laissait faire il ne subsisterait bientôt plus aucun cours du programme établi. Dès lors il ne faut pas espérer les voir assister à un cours facultatif dont ils ne reconnaissent pas l'utilité immédiate. Il y a bien quelques étudiants qui suivent d'eux-mêmes ces cours, mais c'est une minorité.

La deuxième est la difficulté que présente l'étude de certaines langues, l'allemand par exemple, et c'est pourquoi un grand nombre d'étudiants se laissent rebuter et abandonnent au bout d'un certain temps l'étude de cette langue, bien utile cependant, mais dont les débuts sont pénibles. La prononciation, les caractères gothiques, les nombreuses difficultés grammaticales, ont fait reculer bien des jeunes gens. Si cependant, au lieu de se laisser décourager ils s'étaient dit que " tout début est difficile " et qu'il y a plus de mérite à surmonter les découragements

et à vaincre les difficultés du début qu'à se laisser abattre par elles et que d'ailleurs ces connaissances seraient sans valeur si elles étaient acquises trop simplement et à la portée de tout le monde.

Il faut remarquer que par " connaissance " des langues étrangères on doit entendre celles qui sont acquises sur les bancs du collège ou de l'université par une étude méthodique de la grammaire et du vocabulaire, perfectionnée ensuite par la pratique (lecture et conversation) et non celles qui consistent uniquement dans l'emploi quasi mécanique de quelques lieux communs appris à la hâte dans le pays où se parle cette langue sans aucune explication philologique ni grammaticale, sans l'étude d'aucun texte. (1) De semblables connaissances souvent ne sont que très éphémères et toujours sont très imparfaites. Elles rappellent irrésistiblement ces garçons de café des grands centres de villégiature européens qui disent fièrement au touriste qu'ils parlent cinq ou six langues. Or, presque toujours, si l'on va au fond des chose ce " parlent cinq ou six langues " se résume à quelques phrases relatives au service de la table ou du café. Rarement aussi ces gens savent écrire ce qu'ils prononcent cependant fort bien. De semblables connaissances ne sont d'aucune utilité pour ce qui est de l'homme instruit qui doit d'ailleurs pouvoir se servir aussi bien de la langue écrite que de la langue parlée.

Un troisième empêchement, qui dérive des deux précédents a comme cause les mauvais résultats obtenus souvent par la majorité des étudiants. Au moment où un jeune homme commence à étudier une langue étrangère il est bien rare qu'il ne s'imagine en quelques leçons être à même de soutenir dans cette langue une conversation quelconque. C'est d'ailleurs une grave erreur répandue dans la masse peu cultivée à la recherche surtout des méthodes les plus économiques de croire qu'il soit possible d'apprendre " l'anglais à domicile ", " l'espagnol sans professeur ", etc. Cela n'est pas possible! Les exemples sont nombreux de jeunes gens, ayant ainsi appris une langue étrangère " chez eux et sans maître ", se trouvant dans l'impossibilité complète de se faire comprendre dès qu'ils ont franchi la frontière du pays où se parle cette langue. Une langue vivante doit s'apprendre avec un professeur et surtout avec un professeur qui connaisse

(1). Cela ne veut pas dire qu'il soit nécessaire de posséder à fond toutes ces langues dès sa sortie de l'université. De bons éléments et un vocabulaire même réduit peuvent être amplement suffisants au début, pourvu que ces connaissances soient acquises méthodiquement. La pratique les perfectionnera et les amplifiera par la suite.

en même temps d'autres langues et puisse imager ses leçons de comparaisons quant aux origines des mots, aux similitudes de racines, aux ressemblances et transformations de mots d'origine identique dans des langues diverses, etc. L'allemand et l'anglais ont sous ce rapport des liens très intimes.

Enfin un quatrième motif invoqué par beaucoup d'étudiants pour se dispenser des cours de langues est le suivant. " En deux ou trois ans il n'est pas possible d'apprendre convenablement une langue étrangère à raison de une ou deux heures de cours par semaine, autant vaut ne pas commencer." Et je dois l'avouer, cela est parfaitement vrai, au moins en ce qui concerne la première partie de la remarque, car quant à la seconde, j'estime qu'il vaut toujours mieux apprendre peu, que rien du tout. D'ailleurs s'il n'est pas possible, en ce laps de temps relativement court et eu égard à la grande quantité d'autres matières enseignées concurremment dans les Ecoles des Hautes Etudes, d'apprendre à fond une ou plusieurs langues étrangères, il est au moins possible de s'en assimiler des éléments suffisants pour comprendre les lettres que l'on reçoit, dicter des réponses, etc., au lieu de devoir s'en référer à des secrétaires-traducteurs, dont il faut signer les écrits sans les comprendre.

Je viens de mettre en relief les causes qui, la plupart du temps, font abandonner ou négliger par les étudiants les cours de langues modernes, et l'on remarquera que toutes ces causes sont dues surtout au fait que les étudiants ne se rendent pas compte de la nécessité qu'il y a pour eux de posséder plusieurs langues vivantes. Je vais essayer dans la suite de cet article de démontrer l'utilité qu'il y a pour ceux qui, étudiant les sciences commerciales, veulent plus tard tirer profit de leurs études et arriver promptement à une belle situation. Je m'estimerai très heureux si je parviens à en convaincre ne fut-ce que quelques-uns

Et d'abord examinons la question pour l'étudiant qui au sortir de l'Ecole embrasse une carrière purement commerciale. Il commencera sans nul doute très modestement comme employé de bureau et il devra pendant quelques mois se contenter d'une situation même médiocre mais qui lui permettra de s'initier à la pratique des affaires. (1) Rapidement cependant, s'il est intelligent,

(1). Ceci n'est nullement dit pour décourager ceux qui seraient tentés de faire des études commerciales supérieures; mais je sais que tous les étudiants en sciences commerciales, pendant leur séjour à l'université, s'imagir nent que, aussitôt après leur sortie, ils seront nommés pour le moins directeu! de banque ou fondé de pouvoir dans une grande maison de commerce s Malheureusement dès qu'ils se trouvent dans le domaine de la pratique ilsont obligés de se montrer beaucoup moins exigeants et ils doivent généralement commencer par faire un stage très peu rémunéré. Plusieurs à ce moment se disent " toutes les études que je viens de faire sont donc inutiles " ils ont tort de raisonner de la sorte, car ce stage pratique leur est imposé après les études théoriques, tout comme il l'est aux ingénieurs, aux médecins, aux avocats, et ce n'est que plus tard qu'ils retireront tout le fruit de leurs études complétées par la pratique.

il améliorera sa position et quelques années après la fin de ses études nous le retrouverons probablement comme chef de bureau, fondé de pouvoirs, de l'une ou l'autre firme importante. En un mot il aura une situation responsable. C'est alors seulement qu'il pourra se servir des multiples connaissances qu'il aura acquises en fréquentant l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et parmi ces connaissances se trouveront en premier lieu les langues étrangères qui lui permettront d'étendre les relations de sa maison avec l'étanger, précisément parce qu'il pourra dans leur langue engager des pourparlers avec des commerçants d'autres nationalités, consulter utilement des catalogues, etc. Peut-être même ira-t-il pour le compte de sa maison faire un voyage en Europe. Aujourd'hui, de plus en plus chaque jour, grâce aux facilités des moyens de communication, les grandes maisons d'Europe et d'Amérique s'envoient à intervalles réguliers des représentants qui ont pour mission d'activer les relations entre les diverses maisons de commerce. On n'aime plus à ne traiter que par correspondance, les affaires se font d'ailleurs bien plus facilement entre gens qui se connaissent. Et combien plus aisée sera la tâche de l'homme d'affaires voyageant en Angleterre, en Allemagne, en Espagne ou ailleurs s'il connaît la langue parlée de ce pays. Les fortes études des écoles et universités allemandes — et spécialement des Ecoles des Hautes Etudes Commerciales — sont la cause principale du développement extraordinaire pris par le commerce allemand d'exportation. Dans toutes les grandes villes commerciales d'allemagne, non seulement les chefs des maisons mais la plupart des employés connaissent deux ou trois langues. Il leur est d'autant plus simple de s'emparer pour leurs produits d'un marché étranger, qu'ils y expédient en même temps que ces produits des représentants parlant la langue de ce pays, des catalogues, des brochures, réclames, etc., toutes imprimées dans cette langue, avec les conversions de valeurs en monnaie locale et quantité d'autres indications. Il est très naturel qu'avec de semblables méthodes il soit possible de concurrencer des voisins qui eux aussi veulent faire des affaires sur le même marché mais en y imposant leur langue.

Je connais l'objection que beaucoup feront à la lecture de ces lignes: "Tout le monde ne fait pas ainsi le commerce en grand." C'est certain! Mais comme l'instruction n'a jamais fait de tort à personne on peut assurer que, pour ceux qui s'occupent de commerce de détail, ces connaissances linguistiques et beaucoup d'autres parmi celles acquises dans les Ecoles des Hautes Etudes Commerciales seront pour le moins utiles et il est permis

d'ajouter, sans crainte d'exagération, que l'enseignement commercial supérieur sera indispensable à ceux qui dans les carrières commerciales pourront viser aux hautes situations, à ceux qui dirigeront et dont devront par conséquent émaner les idées suivant lesquelles le commerce du pays s'orientera de telle ou telle manière; à ceux qui devront pouvoir étudier des questions économiques parfois très complexes telles que celles des débouchés qu'il faut se ménager, des droits de douane qu'il faut établir ou supprimer, des alliances commerciales qu'il serait bon de contracter. De cette manière ces hommes instruits, tout en s'occupant de leurs affaires, pourront et devront guider les hommes d'Etat dans ces questions vitales pour l'industrie et le commerce national.

Ces hommes-là, tout le monde en conviendra, auront besoin de connaissances très étendues: les langues étrangères devront faire partie de leur bagage scientifique car elles leur faciliteront la tâche dans une large mesure.

Je passe à la deuxième catégorie de jeunes étudiants en sciences commerciales: ceux qui se destinent aux carrières d'enseignement, au professorat des sciences commerciales ou des branches qui se rattachent à cet enseignement.

Si les précédents dont je viens de parler ont de plus en plus besoin des principales langues (français-anglais-allemand-espagnol) il n'en est pas moins vrai que celles-ci sont tout aussi indispensables à celui qui se destine au professorat et dont toute la vie sera désormais une vie d'étude. Quelle que soit la branche enseignée, si un professeur veut être digne de ce nom, il faut qu'il recherche et étudie sans cesse les travaux faits par d'autres concernant les branches qu'il enseigne. Ces recherches et cette documentation constante qu'il demandera aux bibliothèques publiques ou universitaires (1) l'amèneront souvent à devoir consulter des ouvrages écrits en d'autres langues que la sienne et parmi ces langues, celle qui se représentera le plus souvent sera l'allemand parce qu'elle est celle que parle le peuple qui depuis bon nombre d'années a fait faire à toutes les sciences des progrès énormes. La bibliographie allemande pour toutes les

---

(1) L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal possède actuellement dans sa salle des périodiques plus de trois cents revues économiques et commerciales dont elle reçoit régulièrement les éditions hebdomadaires ou mensuelles. La plupart de ces revues viennent de l'étranger et sont rédigées en des langues très diverses. Elles sont à la disposition des étudiants pour leurs travaux. Ceux-ci y trouvent en même temps que de multiples renseignements économiques, un moyen de pratiquer les langues modernes enseignées à l'Ecole.

sciences est considérable. Certes beaucoup de ces ouvrages sont traduits mais il en reste cependant une quantité très notable uniquement édités dans la langue initiale. Ceci sans compter les périodiques scientifiques de toutes espèces qui ne sont jamais traduits et qui échappent par conséquent aux investigations du professeur ignorant des langues dans lesquelles ils sont publiés.

Ce fait peut être corroboré par les affirmations de nombreux savants modernes qui se trouvent aujourd'hui dans la nécessité d'apprendre péniblement par eux-mêmes des éléments de langues vivantes qui leur permettent de lire et d'étudier les ouvrages publiés dans d'autres pays et dans d'autres langues que la leur. De la sorte aussi ils se mettent à même d'assister aisément à des congrès, des conférences, des réunions scientifiques quelconques où des représentants de peuples divers peuvent être amenés à prendre la parole. (1)

---

(1) Tout le monde connait les brillants résultats obtenus en Allemagne dans certaines écoles du degré moyen (Realschule et oberrealschule) où l'on a complètement supprimé des programmes l'enseignement du grec et du latin et remplacé, pendant neuf années d'études, les heures nombreuses qui y étaient consacrées par des cours de langues vivantes.

Plusieurs autres pays d'Europe ont d'ailleurs suivi cet exemple. Qu'il me soit permis d'extraire à ce sujet de l'ouvrage LATINS OU GERMAINS de M. le Prof. Hector Lebrun de l'Université de Gand les chiffres suivants relatifs à l'enseignement moyen en Allemagne.

POPULATION SCOLAIRE

	TOTALE	Avec Latin Gymnases	Sans latin Realschule etc
Prusse	7,213,163.	120,142.	133,238.
Bavière	1,156,221.	22,512.	17,521.
Saxe	777,549.	6,597.	13,921.
Wurtemberg	569,419	6,920.	19,022.
Alsace-Lorraine	333,988.	5,162.	6,625.
Bade	360,587.	5,487.	12,796.
	10,410,927.	164,720.	202,123.

Et l'auteur de ce livre, dont de copieux extraits ont été reproduits par les grands quotidiens de Belgique tel que le "Patriote," commente ces statistiques comme suit:

"Quel est, pensez-vous, l'enseignement qui est le plus de nature à influ-"encer la mentalité générale d'un peuple dans son mouvement scientifique. "Serait-ce l'enseignement gréco-latin donné à 164,720 personnes annuellement? "Ne serait-ce pas plutôt celui qui atteint la totalité de la population s colaire "c. à d. 10,410,927. personnes annuellement ? "

Au CONGRÈS INTERNATIONAL D'EXPANSION ECONOMIQUE MONDIALE tenu à Mons en 1905 sous le haut patronage de Sa Majesté le roi Léopold II et du gouvernement belge, M Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège et ancien directeur de l'Institut historique de Rome disait que "amateur de classique il avait été converti par l'expérience de la vie" et il demandait la réforme de l'enseignement en Belgique dans le sens d'une augmentation du temps attribué aux langues modernes. Après avoir établi l'utilité de la connaissance des langues vivantes le réputé savant a déposé les conclusions suivantes:

"Le Congrès,

"Considérant que l'étude scientifique de la langue maternelle combinée "avec celle des langues étrangères est un instrument de culture aussi efficace "que celle des langues anciennes;

Quant aux jeunes gens qui, grâce à leur diplôme, seraient éventuellement admis à certaines fonctions dans les ministères du Commerce, des Affaires Etrangères, etc., ils pourront par leurs connaissances linguistiques y rendre d'utiles services soit comme traducteurs, soit de toute autre façon.

Enfin une quatrième catégorie de jeunes gens étudiant les sciences commerciales sont appelés à avoir plus tard un grand besoin des langues étrangères. Ce sont ceux qui se fixeront à l'étranger. Et parmi ceux-ci il y a une distinction à faire: En tout premier lieu il en est qui de leur propre gré vont s'établir en dehors de la patrie dans un but commercial; ils se rendront évidemment dans un pays dont ils connaissent la langue. Pour le Canada cette catégorie de jeunes gens doit être actuellement une minorité: les ressources dans tous les domaines sont trop considérables dans le pays, la population est tellement faible encore qu'il est de l'intérêt du pays même, au point de vue de son développement économique, que tous ses enfants ou au moins l'immense majorité restent ici et contribuent à fertiliser le sol et à mettre en valeur les multiples produits que recèle le sous-sol de leur patrie.

Il faut admettre cependant que, malgré les avis et les conseils de leurs compatriotes mieux avisés et désireux d'enrayer cette émigration, un certain nombre de jeunes gens voudront s'en aller et s'en iront, inconscients de la grande tâche et de la part de bien-être considérable qui leur étaient dévolues chez eux. Ils passent presque tous la frontière des Etats-Unis et s'établissent dans la république voisine.

A côté de ceux-ci, dont le nombre diminue actuellement, il en est un groupe d'autres, peu important aujourd'hui il est vrai mais qui ne fera que s'accroître à cause des besoins et des nécessités même du commerce canadien d'exportation. Je veux parler

---

"Considérant que la réforme du programme des humanités dans le sens "de la modernisation s'impose au triple point de vue de la pédagogie, de la "science et des intérêts généraux de la civilisation;

"Considérant, d'autre part, que cette réforme ne peut être réalisée d'em-"blée sans graves inconvénients;

"Emet le vœu:

1.) Que le gouvernement lève les obstacles d'ordre légal qui empêchent actuellement qu'on fasse l'expérience de la valeur de la réforme;

2.) Que le gouvernement crée un établissement où l'on prendra pour base de l'enseignement des humanités l'étude scientifique de la langue maternelle et celle des langues étrangères."

Si ceci est vrai pour les études moyennes il faut admettre que cela est vrai aussi pour les études supérieures et surtout pour les facultés de sciences commerciales préparant des étudiants à des carrières qui les mettront en contact journalier avec l'étranger et auxquels, par conséquent, la connaissance des langues modernes sera des plus utiles.

des jeunes canadiens qui dans les années à venir seront envoyés à l'étranger pour y représenter officiellement le pays au point de vue commercial. La question de la représentation consulaire canadienne est à l'ordre du jour; tout récemment encore la presse canadienne publiait les arrangements conclus entre l'Honorable Geo. E. Foster et le Ministre des Affaires Etrangères Sir Edward Grey. En vertu de ces arrangements les consuls britanniques doivent reconnaître les statuts de nos agents commerciaux et, non seulement leur fournir les lettres de créances dont ils peuvent avoir besoin, mais aussi tous les renseignements qu'ils peuvent posséder et lorsque la chose sera possible, un bureau dans le local du consulat. Il sera même possible au Gouvernement Canadien de nommer des agents spéciaux qui feraient officiellement partie du personnel des consulats britanniques.

Dans son numéro de juillet-août 1912 la Revue Economique Canadienne signalait cette entente qui constitue évidemment un grand pas dans la voie d'organisation d'un service consulaire canadien. (1)

On ne s'arrêtera certes pas en aussi bon chemin. Tôt ou tard — et dans l'intérêt du commerce extérieur du Canada il vaudra mieux le plus tôt possible — le Canada devra comme tous les autres pays du globe se faire représenter à l'étranger par des agents nombreux et compétents dont les renseignements transmis régulièrement aux industriels et aux commerçants canadiens éclairera ceux-ci sur les possibilités de commerce entre le Canada et le reste du monde. "C'est par un corps consulaire composé d'hommes instruits, disait il y a quelques jours la Revue Economique Canadienne (2), connaissant les ressources et les besoins du pays, que nos produits trouveront des débouchés sur tous les marchés. Mais, ce n'est que par une préparation sérieuse que l'on fournira des consuls à la hauteur de leur mission et à ce sujet il convient de rappeler que dans la plupart des pays, les fonctions consulaires ne sont accessibles qu'aux diplômés des Ecoles des Hautes Etudes ou qu'on leur donne une préférence marquée." Et cela est parfaitement vrai: nulle autre Ecole n'est mieux à même de préparer ces précieux auxiliaires du com-

---

(1) M. A. J. de Bray, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, a traité la question de la représentation consulaire sous ses divers aspects dans une série d'articles; un de ceux-ci se rapportant spécialement au Canada a été publié ici même

V. REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE. vol. I p. 101 et suivantes: *L'organisation du service consulaire canadien.*"

(2) REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE. Vol. II p. 35. *le service consulaire canadien.*

merce extérieur d'un pays et c'est pourquoi aussi dans ce but toutes ont à leur programme des cours de langues étrangères. Partout trois ou quatre de ces langues sont obligatoires, les autres facultatives. C'est évidemment là une mesure excellente, car on conçoit difficilement les services que pourrait rendre, comme représentant de son pays à l'étranger, un jeune homme ignorant la langue du pays où il est envoyé. Ses relations avec les habitants de ce pays seront forcément réduites, les conférences, les réunions publiques lui sont interdites par le fait même. Il y aurait cependant pour lui-même, pour la mission dont il est chargé un grand intérêt à y assister, peut-être même à y prendre la parole. Les journaux, publications officielles ou autres, les documents commerciaux ou industriels quelconques où il pourrait puiser des renseignements très utiles il ne peut les comprendre. A quoi se réduit son rôle dans ce cas : à se former comme tant de gens hélas! une opinion sur des "on dit", sur des potins ou discussions oiseuses qu'il entendra dans son cercle de relations, parmi ses compatriotes probablement dont la plupart seront fort peu au courant eux-mêmes des nécessités et des ressources du pays ou qui en tout cas ne le seront que d'une façon imparfaite. Il pourra encore s'estimer heureux si parmi ces compatriotes il ne se trouve pas quelques envieux qui le renseigneront faussement à dessein. S'il connaît la langue du pays il pourra par lui-même contrôler l'exactitude de tous ces renseignements; il sera impuissant au cas contraire et ne pourra être d'aucune utilité à son pays, comme représentant commercial officiel.

De ce que je viens de dire il ressort surtout que l'envoyé commercial ou le consul connaissant des langues étrangères remplira une mission meilleure et beaucoup plus utile à son pays que celle d'un homme qui ne possède que sa langue maternelle, mais il faut remarquer aussi que, indirectement, cet envoyé plus compétent en retirera certains avantages personnels. En effet il sera généralement bien documenté sur toutes les questions dont il traitera dans les rapports qu'il devra fournir à son gouvernement, les avis et les renseignements qu'il donnera à ses compatriotes désireux d'entamer avec ce pays des relations d'affaires seront bien fondés et surtout donneront les résultats pratiques désirables et désirés. De ce fait ce consul ou ce représentant commercial se signalera à l'attention de ses supérieurs hiérarchiques et l'avantage qui pourra peut-être en résulter pour lui sera l'avancement au choix et non à l'ancienneté.

Indépendamment de cet avantage personnel que ses connaissances linguistiques pourront lui procurer au cours de sa car-

rière, il est bien naturel de croire que dans le choix que le pays fera de ses représentants à l'étranger il donnera la préférence, non pas à celui qui pourra se faire recommander et le plus énergiquement, mais à celui dont les aptitudes et le savoir lui donneront la meilleure garantie quant à la bonne exécution de sa mission. Parmi ceux-ci il est de toute évidence que les jeunes gens ayant fait des études commerciales et économiques et possédant des langues étrangères figurent au premier rang.

Je prévois à tout ceci deux objections que le lecteur ne manquera pas de me faire: En premier lieu l'on me dira qu'il n'est pas possible malgré la meilleure volonté d'étudier et de connaître toutes les langues parlées au monde. Et je réponds à cette objection que cela est parfaitement vrai et j'ajoute que, même s'il était possible de connaître toutes les langues, cela serait parfaitement inutile, car parmi les langues parlées actuellement il n'en est qu'un petit nombre qui sont suffisamment répandues et d'un usage courant. Il en est surtout quatre absolument utiles et nécessaires pour le commerce extérieur. Ces langues sont l'anglais, le français, l'allemand et l'espagnol. Les trois premières de ces langues sont obligatoires dans toutes les Ecoles des Hautes Etudes Commerciales, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis.(1) la quatrième est presque toujours facultative sauf évidemment dans les pays de langue espagnole. A côté de ces langues de toute première nécessité et grâce auxquelles d'ailleurs on est à peu près certain de toujours "se tirer d'affaires" les Ecoles des Hautes Etudes Commerciales inscrivent à leur programme toutes les autres langues: italien, norwégien, chinois, etc., qui sont facultatives. Ces langues d'un usage commercial moindre ne présentent pas le même caractère d'utilité. On peut donc laisser à l'initiative de chacun la décision de suivre ceux de ces cours qu'il pense pouvoir être ultérieurement pour lui de quelque utilité.

La seconde objection que l'on ne manquera pas de faire, est que l'étudiant pourra, une fois ses études terminées, apprendre à l'étranger par la pratique, les langues dont il a besoin.

Or ceci n'est pas tout à fait vrai. Certes un homme intelligent, vivant à l'étranger, peut, en un temps relativement court, parvenir à apprendre la langue parlée dans ce pays, mais n'est-il pas vrai aussi que la tâche sera singulièrement facilitée à celui qui pendant les trois ans qu'il aura passés à l'Ecole des Hautes Etudes aura appris les éléments de cette langue, et, chose plus importante, au point de vue correspondance commerciale, se sera familiarisé théoriquement avec les difficultés grammaticales de

---

(1). M. O. BUYSSE. *Méthodes américaines d'éducation générale et technique.*

celle-ci et aura appris les expressions usuelles et pratiques du commerce.

Que faut-il conclure de tout ce qui précède ?

En tout premier lieu il faut admettre, avec tous ceux qui dans le monde entier se sont occupés d'enseignement commercial et dont les avis se retrouvent régulièrement à tous les congrès d'enseignement, que l'étude des langues modernes est de toute nécessité pour parfaire l'enseignement commercial.

D'un article paru dans la *Revue Economique Canadienne* signalant à l'attention de ceux qui s'intéressent aux choses de l'enseignement commercial supérieur les remarques faites dans son volumineux ouvrage sur l'enseignement commercial et technique par M. O. Buysse, chargé par le gouvernement belge d'une mission d'étude spéciale en Allemagne et aux Etats-Unis, je tiens à souligner la phrase qui fait suite à ce que l'auteur dit de l'enseignement des sciences économiques (Economie politique-Géographie économique-Statistique, etc.), et des sciences juridiques (notions de droit civil, droit commercial, etc.) : " Le cours de sciences commerciales forme avec le cours de produits commerçables (ou mercéologie) et celui de technologie et *de langues modernes la vraie préparation professionnelle.*"

Il faut conclure ensuite que, le principe de l'utilité des langues modernes étant admis, certaines de ces langues doivent figurer aux programmes à titre obligatoire, certaines autres à titre facultatif.

Au Canada, tout au moins dans la province de Québec, presque chacun possède deux langues et précisément deux des langues les plus répandues. C'est évidemment un avantage considérable sur beaucoup d'autres peuples, mais ce n'est pas une raison pour s'abstenir systématiquement de l'étude des autres langues vivantes. Parmi toutes celles citées plus haut l'allemand, aux divers points de vue énumérés déjà, mérite certainement une attention toute spéciale à cause de la situation prépondérante occupée par l'Allemagne dans tous les domaines: Science, commerce, industrie marine. L'expansion allemande hors d'Europe surtout, augmente tous les jours et la langue d'un peuple dont la puissance commerciale s'est accrue prodigieusement depuis près d'un demi siècle ne peut laisser indifférents ceux qui ont à charge la formation d'un personnel commercial d'élite à la hauteur de la tâche qui lui incombe.

Les Universités commerciales et les Ecoles des Hautes Etudes sont les mieux qualifiées à ce sujet.

Professeur H. LAUREYS.

THE ECONOMIC WASTE OF WAR.

IF any illustration were needed to show how closely woven are the links that bind together the financial and economic interests of the great nations of the world, that illustration has been provided in the clearest colours by the consequences of the Balkan Crisis and war of October, 1912. The sudden development of the crisis in the early days of that month soon threw the markets of the whole of Europe into a turmoil. On Saturday, October 12th, the day on which it became certain that a costly war was inevitable, a severe panic set in on the Bourses of Berlin, Vienna, and Paris. Large quantities of stock were thrown wildly on the markets, and a general and severe decline took place in almost every kind of security. The Government stocks of the nations most intimately concerned with the war naturally suffered the most heavily, but no class of investment escaped the general slump. Securities which had no conceivable connection with the war, or the war area, joined in the fall. Yet there was never any imminent danger at that time of the great nations being drawn into the conflict. If then the prospect of war between Turkey and the Balkan States can produce such far-reaching effects upon the financial stability of the world at large what sort of situation must we contemplate in the case of a war between two of the world's great powers, or a widespread European conflict? The thought is worthy of consideration by that large class of men who are always ready to lend themselves to a war policy. But only one aspect of the consequences has yet been mentioned. The effect of wars and rumours of wars on the money and stock markets is only one item in the bill. Suppose the combatants to be great and powerful nations, what would be the effect of the dislocation of trade, the piling up of vast debts to meet war expenditure, the loss of useful lives (perhaps the greatest economic wastage of all)!

As to the piling up of public debt, we in England have always before our eyes the effect upon our national credit of adding 150 millions to our national debt on account of the Boer War.

Although the war in the Near East cannot be called a war of the first class importance to the economic interests of the civi-

lized world, it may, nevertheless, afford us some striking examples of the wastage incurred by a nation which makes an appeal to arms. Of the cost of war preparations and subsequent financial losses a later portion of this article will have something to say. Various estimates have been made of the number of men actually engaged in the field; but we shall probably not be erring on the side of exaggeration if we put the aggregate for all the combatants at 1,100,000 men. The actual cost of maintaining each man (including the cost of rifle ammunition) has been roughly calculated by experts to be ten-shillings per diem. This, again is probably a conservative estimate. At the moment of writing the war has lasted for five weeks, but for the sake of argument we may assume that hostilities last altogether for two months. If so, the five nations will have spent over 31 million pounds sterling on the maintenance of armies. The apportionment of expenditure between the nations, together with the effect upon the public debt of each country, may be seen from the following table:

COUNTRY	MEN ENGAGED	COST OF 2 MONTHS' WAR	TOTAL OF DEBT PRIOR TO THE WAR.	INCREASE PER CENT OF DEBT.
		£	£	%
Turkey.....	500,000	15,000,000	131,173,879.	12.6
Bulgaria.....	300,000	9,000,000	24,407,976.	37.8
Servia.....	200,000	6,000,000	26,937,320.	22.3
Greece.....	60,000	1,800,000	27,343,240.	6.6
Montenegro.....	40,000	1,200,000	250,000	480.

In addition to this Greece has incurred heavy naval expenditure, and has purchased new war "scouts" and torpedo destroyers. These figures are serious enough, but to these obvious costs, which represent a vast sacrifice of capital, must be added further financial losses not so obvious, but equally inevitable. Firstly, a large proportion of the combatants have been drawn from productive pursuits to serve in the ranks. For instance, Sofia is at the present time, described as inhabited only by old people and children. Thus the economic waste is double: the men are taken away from pursuits in which their efforts produce wealth, and are employed instead in the active destruction of capital. Meanwhile, what has become of the trade, commerce, and industries of the States? Then again, there is the loss of life, which must — though the cold calculation seems inhuman — be reckoned up in terms of actual financial loss to the country concerned. In the present war the number of killed and mortally wounded is hard to estimate. But by taking the average of calculations

made by several war-correspondents, and deducting 50% for exaggeration, we cannot bring the number below 40,000 or 50,000 men all told. Possibly 100,000 or an even larger number may be nearer the truth. Take the number as only 50,000. It may be assumed that each conscript could earn at least £30 a year. Put his length of life at 10 years, and we get a capital loss of £300 for each fatal casualty, or a total loss of £15,000,000. To this must be added the loss incurred by the destruction of physical efficiency through disease and wounds. In this manner one could go on piling up the account; for the total cost of a war is beyond the power of any brain to compute with accuracy. Nor must we leave out of the reckoning the cost of the extra preparations that had been going on specially for many weeks with a view to a possible conflict: the cost of artillery ammunition extra guns, and stores of all kinds. As a matter of fact the uneasiness caused by political friction has led all Balkan States into hugely increased military expenditure in recent times.

Thus, if we look into it, we find that the wastage caused by actual warfare is astounding, and almost unlimited. Let us turn for a moment to another side of the question, namely the preparations for war carried on by all nations during times of peace; in other words, the perpetual and growing expenditure incurred by all States under the war system. Let us take Great Britain first of all and see how her accounts stand for expenditure on war preparations. Quite apart from the loans for the payment of actual war charges, many of the loans that go to make up the National debt are due to the military system. For various works of defence as much as £28,000,000 sterling was borrowed in the year 1890 to 1905, while over £10,000,000 was borrowed between 1860 and 1880 for the building of fortifications. The issuing of these loans entail the paying out of debt interest as a regular charge on the country's ressources. Apart from this the sums spent on the upkeep of the army and navy have been simply collossal. During the last fifty years Great Britain has actually voted £947,000,000 for the Navy, and over £1,189,000,000 for the army, or about £2,137,000,000 in all. The figures are too stupendous for the human brain to grasp their full significance. During these fifty years the amount paid in debt interest, by far the largest part of which arises from expenditure on military or naval affairs, has amounted to roughly £1,318,000,000. Adding this to the actual Naval and Military grants, we get a total of well over three thousand millions sterling. No words are able to express the vast economic waste entailed by this expenditure,

all of it absolutely unproductive. Out of every £1 paid by the British tax payer 12 shillings are swallowed up for military purposes, and only 8 shillings are available for all the urgent social needs of the community. These figures refer only to Great Britain and her direct dependencies: the expenditure on the Indian Empire and on the Dominions is not included. The present naval expenditure in Great Britain is 12 millions sterling higher than it was three years ago. That is equivalent to saying that a capital of about £400,000,000 has been withdrawn from the furtherance of trade and commerce. And Great Britain is only one of the eight Great Powers, all of whom are spending upon a similarly lavish scale. It does not require even the most elementary economic knowledge to see that the 'war system' bleeds vast expenditure is an incalculable incubus upon trade and commerce, while it also precludes desirable expenditure upon cultural, social and economic objects. In a word, the war system is by far the greatest existing hindrance to the development of the world and its resources. If only a halt could be called in the endless rivalry of nations in building fleets and equipping armies, an immense amount of wealth would be released and available for productive purposes. We may add to the figures given above of Great Britain's expenditure the following illuminating table of the grants and debt services on military loans since the outbreak of the South Africa War. The figures quoted were compiled by Mr Carl Heath from the annual statistical abstracts:

Year ending March 31st.	Naval Expenditure.	Military Expenditure	Special votes for wars included in foregoing military expenditure.	National Debt services interest on Military Loans
1900	26,000,000	43,600,000	South African War 23,217,000	25,216,657
1901	29,520,000	91,710,000	South African War 46,106,000 China War..... 3,000,000 Ashantee War..... 200,000	19,835,489
1902	31,030,000	92,542,000	South African War 63,230,000	21,685,532
1903	31,170,000	69,440,000	South African War 39,307,000 China War..... 587,900 Somaliland War.. 250,000	27,282,058
1904	35,476,000	36,677,000	South African War 3,230,000 China War..... 395,000 Somaliland War... 1,618,000	27,000,000
1905	36,850,000	29,225,000	Somaliland War... 412,000	27,000,000
1906	33,300,000	28,850,000	... ...	28,025,027
1907	31,434,000	27,765,000	... ...	28,500,000
1908	31,141,000	27,115,000	... ...	29,500,000
1909	32,188,000	26,840,000	... ...	28,000,000
1910	35,807,000	27,236,000	... ...	21,757,661
1911	40,386,000	27,449,000	... ...	24,554,004
1912	44,392,000	27,690,000	... ...	24,500,000
1913	44,085,400	27,860,000	... ... Estimated	24,500,000

Figures nearly as remarkable may be culled from the statistical abstracts for foreign countries. A scrutiny of the total expenditure on army and navy (exclusive of debt interest) by Germany, France, and the United States of America yields the following results :

YEAR.	GERMANY.	FRANCE.	UNITED STATES
	MARKS.	FRANCS.	DOLLARS.
1905	866,793,000	1,070,204,000	239,726,000
1906	943,837,000	1,165,451,00	228,421,000
1907	1,012,375,000	1,137,660,000	219,704,000
1908	11177,839,000	1,166,054,000	255,784,000
1909	x 1,249,496,000	1,237,202,000	276,613,000
Total	5,250,340,000	5,706,571,000	1,220,248,000
Equals in Sterling. (*approximatively*)	£262,517,000.	£ 228,263,000	£244,050,000

These are the latest figures available from the statistical abstracts, but the expenditure has risen greatly since 1909, and appears to be on a perpetually upward grade. What will be the end of this mad competition ? Unless some way out of it is found, in the direction of the limitation of armaments and compulsory international arbitration, the direct road to bankruptcy and ruin is the only road open to at least some of the great nations.

No apology is offered for dwelling at some length upon these somewhat obvious facts, for, obvious as they are, they are facts which seem to be little realized by the man in the street! At any rate it is rare to find their full significance appreciated. That it should be so can only be explained by the view expressed by a famous English divine the other day that in this age of hurry and bustle, " thought is the rarest activity of the average human brain."

With the feasibility of the abolition of the military system, with the possibility of fulfilling the dreams and ideals of pacifists; and with the ethnical and moral side of the question this is not the place to deal. For a cool, common-sense and unbiased thesis upon the whole question the reader is referred to Mr. Norman Angell's striking book " The Great Illusion ". The function of this article is merely to show in the clear light of statistics, some aspects of the amazing wastage that is going on all over the world. There are those, doubtless, who think it in-

evitable that it should be so. But it is well that the significant facts should be realized, and that the waste should be discussed, scientifically, as a matter of international economic expediency. Indeed, the most hopeful sign of an approaching solution of this — the greatest economic problem facing the human race at the present time — is that peace propagandists are tending to give up preaching the immorality of war, and looking at facts and figures in the light of common-sense and accepted economic theories.

LEONARD T. REID.
de la Rédaction de *The Economist* de Londres.

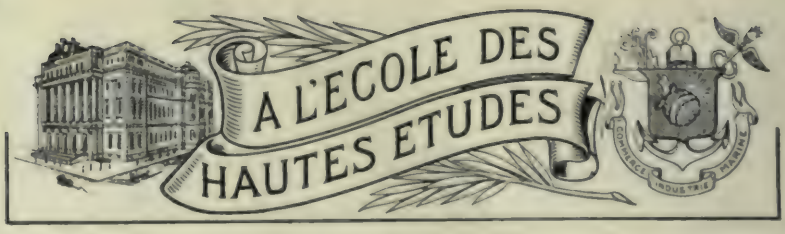

A l'Union des étudiants. — Nous recevons le communiqué suivant que nous insérons avec plaisir :

" C'est la vacance de Noël. Les étudiants ont déserté l'Ecole. Ils sont dans leurs familles pour se reposer un peu des fatigues du premier semestre et se préparer à entrer dans la seconde partie de l'année. Pour plusieurs d'entre nous ce sera la partie finale. Mais les vacances passent vite, déjà nous sommes revenus. On a échangé des souhaits de bonne année et de succès, et nous voilà au travail pour cinq mois encore.

A l'occasion de la nouvelle année les étudiants offrent leurs meilleurs souhaits à tous leurs professeurs et à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressant à leur association.

Le mois dernier nous parlions d'une soirée de gala à l'Opéra. C'est maintenant un fait certain. Tandis que la Revue est sous presse, les Etudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ont leur soirée au théâtre " His Majesty," le 18 janvier courant. On y joue " Carmen," avec la distribution suivante :

Don José, ... Léon Laffite
Escamillo, ... Jean Riddez
Zuniga, ... James Goddard
Morales, ... Alban Grand
Dancairo, ... Constantin Stroesco
Romendado, ... Emile Carmes
Carmen, ... Dereyne
Micaela, ... La Palme
Frasquita, ... Choiseul
Mercedes, ... Frances Ingram
Directeur, ... Louis Hasselmans

" Carmen " de Bizet est un chef-d'œuvre qu'on aime toujours entendre. L'auteur y a mis tout son génie. Micaela, surtout lorsqu'elle est personnifiée par Madame La Palme, est un type qui plaît par sa simplicité et par sa douceur. Carmen est la femme légère, l'amante passionnée ; on sait avec quel art et avec quel succès Madame Dereyne remplit ce rôle. La réputation que M. Léon Lafitte s'est faite parmi nous, nous dit quel Don José il fait.

" La soirée est sous la présidence de M. Isaïe Préfontaine, président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, ancien président de la Chambre de Commerce du district de Montréal et de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec. M. Isaïe Préfontaine est très bien connu dans le monde des affaires et de la finance. On sait avec quel dévouement il a travaillé à l'organisation de l'enseignement commercial supérieur.

Dans notre prochain numéro nous donnerons un compte-rendu de cette première soirée organisée sous les auspices de notre association."

Réunion du conseil académique. — Le corps professoral de l'Ecole des Hautes Etudes, s'est réuni fin décembre en vue d'examiner la situation des études et les progrès réalisés par les étudiants depuis le commencement de l'année académique. D'une façon générale, les professeurs ont exprimé leur satisfaction sur le travail et l'assiduité des étudiants comme sur les résultats obtenus par l'enseignement.

Les conférences publiques. — La seconde conférence organisée par l'Ecole des Hautes Etudes a été donnée du courant de décembre. Elle a eu pour objet *La France économique moderne.* Nous en reproduisons ci-après compte-rendu publié dans un de nos journaux quotidiens.

" Le comte de Saint-Maurice, directeur de l' " Economiste moderne " a donné, hier soir, devant une foule aussi nombreuse que choisie, une superbe conférence sur " La France Economique moderne.

" Il serait oiseux de faire ici l'éloge du conférencier ; qu'il suffise de dire que M. de Saint-Maurice est chargé d'une mission toute spéciale en Amérique par le Gouvernement Français et qu'il a tenu hier suspendu à ses lèvres l'auditoire élégant qui s'était avec empressement donné rendez-vous dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

" Vers huit heures et quart, le comte de Saint-Maurice fit son entrée dans la salle aux applaudissements discrets et chaleureux des nombreux spectateurs. M. Isaïe Préfontaine, président des Hautes Etudes, occupait le fauteuil de président, ayant à ses côtés l'hon. sénateur Beïque, MM. les professeurs et les élèves de l'Ecole.

" M. de Saint-Maurice a fait allusion en termes touchants aux liens qui rattachent le Canada à la France, et il a été fortement applaudi quand il a établi un parallèle entre l'œuvre des découvreurs de la Nouvelle-France et celle que poursuivent si vail-

lamment de nos jours, les soldats et les missionnaires, au Maroc et dans toutes les parties de l'Afrique.

" Puis, il a fait ressortir la richesse de la France, due surtout à l'économie du paysan, " au bas de laine " des vaillantes Bretonnes et Normandes, et il a démontré la supériorité indéniable de la valeur de la triple entente entre la France, la Russie et l'Angleterre, sur la triple alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

" Puis, le conférencier a prononcé un bel éloge de la jeunesse française, souligné par les applaudissements chaleureux de l'auditoire."

Le musée commercial et industriel. — Le bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris a publié la note suivante, signalant à ses lecteurs l'exposition permanente que sera la musée commercial et industriel annexé à l'Ecole.

" Notre Président Legrand, ayant été chargé par le Ministère du Commerce, d'une mission ayant pour objet l'étude de l'enseignement commercial aux Etats-Unis et au Canada, en septembre dernier, il a visité l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal ; il y a été reçu par M. de Bray, le directeur de cette Ecole, qui la lui a fait visiter.

" Il lui a montré notamment l'embryon d'un musée de commerce, dans lequel M. de Bray a l'intention d'exposer les produits de toutes les parties du monde, présentés de façon à ce qu'ils soient à la fois un enseignement pour le visiteur et une réclame pour l'exposant.

" Dans sa dernière séance, notre Comité a décidé de faire un appel à tous nos camarades que la chose peut intéresser, pour leur signaler combien il serait important pour eux d'exposer leurs produits au Canada : la province de Québec est en plus grande partie française d'origine ; on y parle le français ; les produits français y sont préférés aux autres, et il sera certainement très intéressant pour tous nos camarades, commerçants et industriels, d'envoyer dans ce pays des échantillons de produits, qui ne manqueront pas de créer de nouveaux liens entre les deux pays.

" Nous prions tous ceux de nos camarades que la question intéresse de nous indiquer quels sont les produits qu'ils peuvent exposer ; nous les mettrons en rapport avec M. de Bray, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, et nous leur indiquerons sous quelle forme leur exposition peut être le plus utile.

" Prière d'adresser d'urgence la réponse à notre Président M. Legrand, 171, rue Saint-Honoré."

Cette note n'est pas restée sans résultats et plusieurs membres de l'Association des anciens élèves de l'Ecole-sœur de France ont déjà annoncé l'envoi de produits. Les échantillons ainsi expédiés, de différentes provenances, constitueront à brève échéance un ensemble des plus instructifs et des plus intéressants non seulement pour les étudiants de l'Ecole qui en bénéficieront naturellement en premier lieu, mais pour le public, l'entrée de ce musée devant être absolument libre.

La pratique commerciale. — Sous ce titre, un des numéros de décembre du Prix Courant contient un article donnant aux hommes d'affaires des renseignements fort judicieux.

Le premier chapitre intitulé " La science dans ses rapports avec la pratique commerciale ", contient d'excellentes choses, mais il est regrettable qu'il n'y soit pas démontré que cette science est le résultat de l'instruction, et que cela est si bien compris dans tous les pays, que partout on s'efforce de procurer cette instruction et plus particulièrement l'instruction commerciale supérieure devant avoir à la fois un caractère pratique et théorique. L'auteur de cet article reconnaît cependant la rareté des hommes instruits et il écrit: " De par tout le monde commercial, le grand cri qu'on entend s'élever de toutes les bouches est celui d'un plainte devant la pénurie incroyable d'hommes vraiment capables, possesseurs d'une haute efficacité et susceptibles de faire un travail d'une façon irréprochable avec une maîtrise plus accentuée que l'ordinaire à tous les degrés de l'échelle des affaires." Ce n'est que par l'instruction qu'il y aura possibilité de faire disparaître cette " pénurie incroyable."

Peu importe sous quelle face on envisage le problème, toujours on arrive à cette conclusion: ce qu'il faut c'est l'instruction. Aussi est-ce avec plaisir que nous eussions vu l'auteur, donner comme conclusion à son étude, que c'est par l'instruction que les hommes d'affaires pourront obtenir les résultats qu'ils attendent de leur activité.

La mission des consuls. — Le service consulaire est principalement un organisme de documentation. Son but essentiel est de renseigner. Les consuls allemands ont des instructions spéciales qu'ils remplissent remarquablement à cet égard, ils sont tenus de renseigner périodiquement les Chambres de commerce de leur pays sur la source d'approvisionnement de matières premières de produits agricoles et industriels. Ils doivent aussi donner des renseignements précis sur les conditions et les

possibilités d'exploitation des produits allemands en pays étrangers. Les renseignements qu'ils donnent doivent être des plus circonstanciés sur la situation des marchés, la question des transports, les tarifs douaniers, comme aussi sur un autre point qui est des plus délicats, la solvabilité et l'honorabilité de la clientèle à solliciter. Faisons remarquer une fois de plus que des agents renseignant sur toutes ces questions doivent avoir un ensemble de connaissances, qui ne se rencontrent pas fréquemment, sur les questions économiques, et qu'il n'y a guère que ceux qui ont suivi les cours d'une faculté de commerce qui peuvent donner des avis autorisés.

Les relations économiques anglo-allemandes.— Il est intéressant de constater que malgré une concurrence très vive sur tous les marchés du monde, l'Angleterre et l'Allemagne ont d'étroites relations économiques. Un journal allemand a dressé un tableau des exportations anglaises pour les trois dernières années (*en livres sterling*).

	1910	1911	1912
Pays étrangers	210,842,051	217,113,343	226,522,197
Possessions anglaises	107,734,993	114,064.544	127,760,398

Ces exportations se répartissent comme suit entre les principaux pays:

	1910	1911	1912
Inde	32.528.082	37.866.007	40.936.575
Allemagne	27.149.432	28.521.066	29.275 323
Australie	20.269.147	21.752.029	25.674.655
Etats-Unis	23.119 955	19 640.239	21.673.921
Canada	14 584.493	14.508.074	17 082.596
France	16.450.139	18.058.596	18.544.436
Argentine	14.297.457	13.250.488	14 723.133

On remarque donc que l'Allemagne occupe la seconde place dans les exportations anglaises et d'autre part, si l'on consulte la statistique des exportations allemandes, on constate que l'Angleterre occupe la première place.

L'union des associations internationales. — Il s'est constitué à Bruxelles, en 1910, au cours d'un congrès auquel adhérèrent 132 organismes internationaux, une réunion des associations internationales ayant pour but:

1° Grouper les associations internationales (institutions, fédérations, ligues, congrès, instituts, commissions, bureaux permanents, etc.), créées au cours des cinquante dernières années; établir entr'elles des relations permanentes seconder leur action et leurs travaux, les amener à coopérer, à unifier leurs méthodes et à coordonner leur organisation et leur programme;

2° Etudier systématiquement les faits généraux de la vie internationale; en dégager la conception pratique d'une organi-

sation mondiale fondée à la fois sur le droit ,sur le progrès scientifique et technique et sur la libre représentation des intérêts communs à toute l'humanité;

3° Tenir les associations internationales comme la représentation la plus haute des diverses catégories d'intérêts mondiaux qu'elles ont fédérés internationalement; les amener à se confédérer librement dans le but de poursuivre ensemble l'organisation de la vie internationale dans toutes ses parties;

4° Créer un centre international pour y aménager les installations matérielles nécessaires à l'activité de l'union et à celle des associations affiliées, ainsi que pour faciliter la gestion des grands intérêts mondiaux;

5° Contribuer à développer les relations par delà les frontières, à accroître la solidarité humaine et à assurer la paix entre les nations.

Cette union a un office central qui agit comme organe exécutif.

Il est aidé par six commissions dans lesquelles toutes les associations peuvent se faire représenter et qui envisagent toutes les questions au point de vue des relations mutuelles et interscientifiques: 1. Coopération et entreprises communes; 2. Réglementation et législation; 3. Systèmes d'unités; 4. Organisation interne des associations et des congrès; 5. Documentation et publications; 6. Langage scientifique et technique.

Le siège de l'union est à Bruxelles dans des locaux mis gracieusement à sa disposition par le gouvernement belge.

Les services et collections organisés en coopération au centre international sont: 1. Le musée international (16 salles, comprenant environ 3,000 objets et tableaux); 2. La bibliothèque collective internationale (75,000 volumes); 3. Le répertoire bibliographique universel (11 millions de notices sur fiches classées par matières et par auteurs); 4. Les archives documentaires internationales (10,000 dossiers comprenant environ 300,000 pièces et documents iconographiques); 5. Un service collectif de librairie fonctionnant au sein de l'office central. L'union fait paraître les publications suivantes: 1. Actes du congrès mondial (Rapports discussions et vœux); 2. Annuaire de la vie internationale (monographies résumant toutes les données de l'enquête permanente sur les associations internationales); 3. La vie internationale (revue mensuelle publiant des études d'ensemble et des informations sur la vie et l'organisation internationale); 4. Code des vœux et résolutions des congrès internationaux (coordination des

desiderata principaux dans tous les domaines de la vie internationale).

Il était intéressant de signaler cet effort tendant à unir par des liens étroits les associations scientifiques de tous les pays. Cet internationalisme procurera sans aucun doute des résultats dont bénéficieront toutes les sciences au profit du bien-être de l'humanité.

Un office d'observations économiques. — Il est question de créer en France un office des prix qui serait rattaché à la statistique générale et serait organisé à l'instar de la Babson Statistical Organisation, qui fonctionne actuellement aux Etats-Unis. Cette dernière institution dispose d'un personnel technique qui dépouille les rapports qu'elle reçoit de correspondants les expédiant périodiquement de tous les centres d'affaires américains. Les renseignements sont empruntés aux publications officielles, aux revues techniques, etc., et sont communiqués aux intéressés à l'aide des différents procédés d'exposition statistique. M. Babson a choisi 25 indices dont les valeurs déterminées chaque semaine se rapportent au mouvement des prix, aux transports, à l'activité industrielle et commerciale, aux opérations de banque, au taux de l'intérêt, etc. La comparaison des mouvements actuels avec ceux recueillis dans le passé permet de prévoir les mouvements économiques dont résultent le renchérissement des denrées, le chomage, les crises et autres mouvements intéressant le producteur comme le consommateur. Il s'agit donc de l'organisation méthodique de l'observation économique et sans aucun doute le public documenté sur les troubles économiques se trouvera dans une situation plus favorable et pourra prendre des mesures préventives contre les conséquences désastreuses pouvant en résulter.

Le commerce international. — D'après " La Situation économique et financière ", les chiffres du commerce extérieur de tous les grands pays accusent en ce moment un de ces développements périodiques d'activité dont le dernier avait atteint son maximum en 1907. Une des causes principales de cette expansion économique semble être la qualité et la quantité des récoltes des pays producteurs de blé, Russie, Argentine, Indes, Etats-Unis et Canada.

Voici comment se compare le mouvement du commerce extérieur des cinq pays dont les statistiques à fin septembre ont été publiées:

	IMPORTATIONS (neuf mois)		EXPORTATIONS (neuf mois)	
	1911	1912	1911	1912
Allemagne	344,593,000	372,513,000	290,554,000	314,738,000
Belgique	124,665,005	129,103,000	100,099,000	109,664,000
France	240,160,000	233,054 000	176,254,000	191,305,000
Etats-Unis	236,024,000	277,735,000	297,652,000	330,984,000
Angleterre	411,861,000	446,045,000	331,178,000	354,283,000

A l'exception d'une légère diminution dans les importations de la France, le tableau ci-dessus fait ressortir une amélioration générale qui n'a pas pour cause unique la hausse des marchandises, bien que ce facteur doive entrer en ligne de compte.

Le "Business Prospects Year Book" pour 1913, prévoit que les industries en général, travailleront avec une activité fiévreuse et que l'exercice 1913 constituera une de ces périodes de "boom", où l'offre se trouve surpassée par la demande. "Les prix de toutes les marchandises atteindront des chiffres élevés, les salaires seront bons et les entreprises industrielles feront des bénéfices exceptionnels."

L'outillage du port de Montréal. — Nous avons parlé dans un précédent numéro de l'arrivée de la cale-flottante de Montréal, venant compléter l'outillage de notre port, et nous avons signalé qu'elle était en capacité la quatrième de toutes les cales similaires du monde. Il nous est agréable de donner ci-contre une vue de la cale-flottante de Montréal qui donnera une idée de ses dimensions.

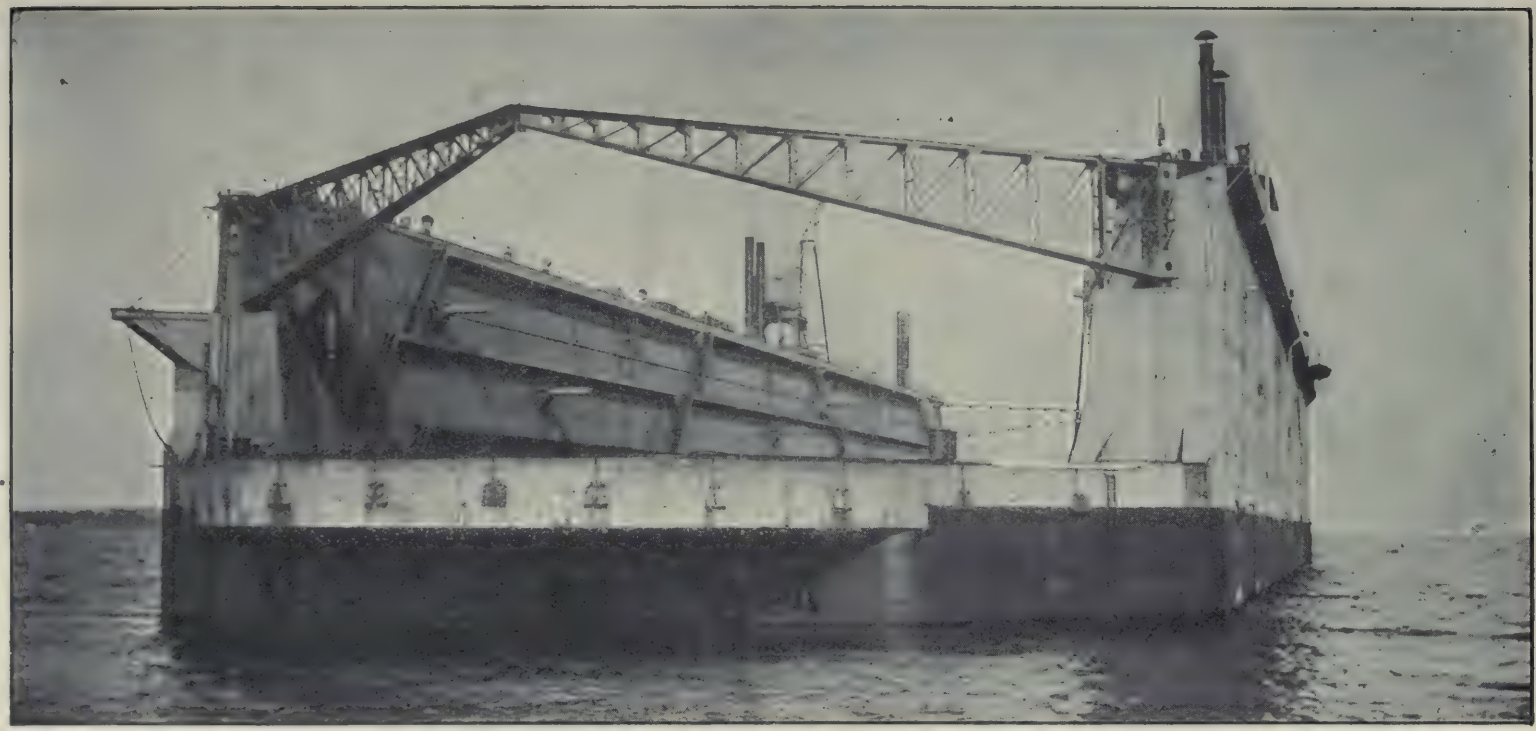

Cliché du COLLIER

VUE DE LA CALE FLOTTANTE DE MONTREAL

Un débiteur est-il valablement libéré par l'envoi d'un mandat-poste, alors que celui-ci a été perdu ou détourné? — Dans son audience du 9 février 1912, le tribunal de commerce de Seine a décidé que l'envoi d'un mandat-poste en paiement d'une dette comporte des chances de perte et de détournement, aléas qui doivent demeurer aux risques et périls de l'envoyeur, qu'un avis de l'administration des postes que le mandat-poste pris dans ses bureaux a été régulièrement payé ne saurait établir que le paiement a été effectué entre les mains du créancier ou de quelqu'un ayant pouvoir de celui-ci, et que dès lors, faute de produire un acquit régulier, émanant sans contestation possible de son créancier, l'envoyeur du mandat ne peut être considéré comme s'étant valablement acquitté.

Cette décision est d'autant plus à signaler que, moins de trois ans auparavant, le 27 juillet 1909, la même juridiction décidait que lorsqu'un débiteur a envoyé par mandat-poste à son créancier la somme qu'il lui devait, et qu'il est justifié qu'en fait le mandat a été payé par l'administration des postes sous la signature du dit créancier, l'expéditeur est valablement libéré et que c'est au créancier, s'il y a eu vol ou usurpation de signature, à faire les démarches nécessaires auprès de l'Administration.

On peut rapprocher de ces décisions un arrêt de la Chambre des requêtes de la Cour de cassation, du 29 avril 1911, d'après lequel une société de crédit, en rendant possible l'opposition, par un tiers sans mandat, d'une griffe de cet établissement sur un mandat-poste, lequel mandat-poste, adressé à la dite société, a été payé au tiers par l'administration des postes, a commis une faute de nature à engager sa responsabilité du moment où cette faute a causé un préjudice à l'expéditeur du mandat-poste.

Pour éviter toutes difficultés nous estimons que lorsqu'on envoie un mandat-poste, il est nécessaire: 1° de bien énoncer au dit mandat les noms, prénoms, profession, et adresse du destinaire; 2° de faire recommander la lettre le contenant.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Code de l'enfance annoté (1) — Dans tous les pays on remarque que les tribunaux pour enfants qui sont ou ont été récemment à l'ordre du jour. C'est une heureuse inspiration que les auteurs ont eue de réunir en un petit code tout ce qui est relatif à la législation en cette matière. Elaboré sous la direction de M. Edmond Picard ancien sénateur de Belgique et juriste réputé, ce petit code est très complet et il donne d'ailleurs sur chaque article le renvoi aux arrêts de cassation de Belgique, aux pandectes belges et françaises, au répertoire Dalloz et à son supplément à la législation étrangère.

Les tribunaux pour enfants ayant été organisés au Canada, ce petit code sera consulté avec fruit par tous ceux qui s'intéressent à ces questions, qui ont une très grande portée sociale. Par une délicate pensée, l'ouvrage a été dédié à Madame Henri Carton de Wiart, femme du ministre de la justice de Belgique, qui a pris une part très active à toutes les œuvres de protection de l'enfance.

Genèse de l'impérialisme anglais (2). — L'auteur de cet ouvrage a voulu publier le sommaire du cours qu'il professe à l'Université nouvelle de Bruxelles. Il fait un exposé intéressant des différentes phases par lesquelles a passé l'impérialisme. Celui-ci est surtout économique " tout se ramène à l'offre et à la demande mécanisés et monopolisés au profit du marché central, cité métropolitaine, parc où pousse sur les multitudes grouillantes la fleur cocardière de l'impérialisme." L'évolution impérialiste est donc industrielle, commerciale et financière. L'orientation a été déterminée pour des intérêts particuliers. Tous les efforts sont tendus en vue de grouper dans l'univers, tous les pays, sous l'influence ou la domination anglaise. Il s'agit de fournir aux industries anglaises les débouchés dont elles ont besoin; c'est leur intérêt, car elles luttent difficilement contre les industries continentales et contre celles des Etats-Unis

---

(1). G. Dansaert de Bailliencourt et Arthur Oliviers.—Un vol. relié in-12 de 442 p.—Editeur: Veuve Ferdinand Larcier, 28 rue des Minimes, Bruxelles.

(2). Léon Hennébicq.—Un vol. in-8 de 295 p.—Editeur: Veuve Ferdinand Larcier, 26-28 rue des Minimes, Bruxelles.

qui ont grandi. La conférence coloniale de 1887 semble faire faire un pas décisif dans cette voie, mais celle de 1907 à 1911 montre un état stationnaire. Pour les Canadiens, ce livre présente un attrait particulier en raison de leur situation dans l'empire et sans nul doute qu'ils liront ces pages avec grand intérêt.

Traité pratique de publicité. (1). — Depuis quelque temps plusieurs ouvrages intéressants ont été publiés. Le livre de Hémet est de ceux-là. Il est intéressant à bien des points de vue, et sa lecture sera avantageuse à tous ceux qui de loin ou de près s'intéressent aux choses de la publicité. Ceux-là sont plus nombreux qu'on ne se l'imagine. Indépendamment du négociant et de l'industriel qui usent de cette publicité pour faire connaître leurs produits, il intéresse tous ceux qui la créent, et comme il est à la fois un art et une science, ils sont nombreux.

Le dessinateur, le graveur, le peintre, le typographe, le poète même au talent desquels on fait appel trouveront intérêt à lire ces pages. Professeur spécialiste, directeur d'une revue de publicité réputée, l'auteur était des mieux placés pour faire œuvre utile et il a réussi. La reproduction de nombreuses affiches et annonces dont la critique est faite au point de vue couleurs, composition, format n'est pas la partie moins intéressante. L'ouvrage est divisé à 25 chapitres exposant tout ce qui peut être dit sur la publicité.

Almanach Hachette (2). — La Librairie Hachette publie chaque année un almanach qui est une petite encyclopédie populaire de la vie pratique. Il contient quantité de renseignements intéressants instructifs qu'il est utile d'avoir continuellement sous la main. Il est pour la France ce que l'Almanach du Peuple est pour le Canada.

Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque (3). — L'Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique du nord ne pouvait être écrite par une plume plus experte que celle de M. Masson, professeur d'histoire et de géopraphie économique, précisément dans cette région de Marseille, qui fut toujours le point de départ et de retour des navires de ceux qui ont exercé un

---

(1). D. C. A. HÉMET, professeur de publicité à l'Institut Economique de Paris, directeur de la revue "La Publicité".—Un vol. grand in-8 de 454 p. avec de nombreuses gravures.—Editeur : Bureau Technique de "La Publicité," 6, rue de la Grange-Batelière, Paris.—Prix : fr. 12 50

(2). Un vol. in-12 de 450 p.—Editeur : Librairie Hachette, 79, Boulevard St-Germain, Paris.—Prix : fr. 1.50

(3). PAUL MASSON, professeur d'histoire et de géographie économique à l'Université d'Aix-Marseille. —Un vol. grand in-8 de 680 p.—Editeur : Librairie Hachette, 79 Boulevard St-Germain, Paris.

trafic sur le continent africain. Comme le montre la bibliographie, l'auteur a consulté quantité de documents inédits comme les archives des anciens consulats de Barbarie et les archives hospitalières d'Avignon. Cet ouvrage a nécessité plusieurs années de recherches et sa publication a donné des renseignements sur ce passé ignoré, embrassant une période de deux siècles et demi. L'ouvrage est divisé en quatre parties, traitant successivement, l'origine, le commerce français et la guerre contre la barbaresque, la paix et ses premiers résultats, l'essor du commerce français. Ce volume constituant un chapitre intéressant de l'histoire du commerce a sa place marquée dans toutes les bibliothèques de sciences commerciales.

Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France (1). — Ce volume constitue la seconde série des mémoires et documents publiés sous la direction de M. J. Hayem. Voici les principaux de ces documents : la délimitation du " Bordeaux " sous l'ancien régime, l'industrie de la soie en Provence au XVIIIe siècle, le commerce des vins en Bourgone au XVIIIe siècle, un canal de Paris à Dieppe, l'industrie en Bas-Limousin dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la lutte contre l'incendie sur la Seine, les ports et les quais de Paris sous l'ancien régime, les inspecteurs des manufactures et le mémoire de l'inspecteur Thibert sur la généralité d'Orléans. Rien que cette énumération montre les matériaux précieux que trouvent ceux qui se livrent à des recherches sur la situation économique du passé. Voici comment M. P. Delombre les apprécie : " Par les comparaisons qu'elles provoquent, par les analogies qu'elles révèlent, par les réflexions qu'elles suggèrent, elles sont éminemment utiles." On ne pouvait mieux dire et les travaux de ce genre sont lus avec intérêt par tous et plus particulièrement par ceux qui étudient les sciences commerciales.

Theory of Distribution and Consumption (2).— Le livre de M. Lloyd est une appréciable contribution à la littérature économique. Il est intéressant en ce sens qu'il est une sorte de concentration des moyens employés par les économistes pour faire l'exposé de leurs théories. C'est une question d'un grand intérêt pratique que celle de la production de la richesse, de sa distribution et de sa consommation ; dans les temps modernes les producteurs s'efforcent de réduire le coût de leur production et

---

(1). JULIEN HAYEM.—Un vol. grand in-8 de 287 p. avec 9 gravures hors texte.—Editeur : Librairie Hachette & Cie, 79 boulevard St. Germain, Paris. Prix : Fr. 7.50.

(2). THOMAS LLOYD.—Un vol. in-8 de 508 p.—Editeur : The Statist, 51 Cannon Street, London.—Prix : 15 sh.

d'après l'auteur le problème doit trouver sa solution dans la création des grands marchés pour l'augmentation du pouvoir d'achat des populations. Ce livre mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent aux questions économiques.

Le gaz pauvre est-il réellement avantageux (1). — Le gaz pauvre est entré, depuis une vingtaine d'années déjà, dans la pratique industrielle, mais on est quelquefois amené à se demander s'il est plus avantageux, pour la production de la force motrice, que la vapeur, en entendant parler de certains ennuis auxquels il a donné lieu. Le gaz pauvre a des avantages certains sur la vapeur, mais il entraîne quelques sujétions particulières qui n'ont pas toujours été observées, ce qui a été la cause d'appréciations mal fondées. Si le rendement du groupe moteur gazogène est beaucoup plus élevé que celui du groupe chaudière machine à vapeur, pour les faibles et les moyennes puissances, la différence de rendement diminue beaucoup pour les fortes puissances, et l'on ne peut affirmer qu'il y ait toujours avantage certain, pour les grandes centrales électriques par exemple, à employer des moteurs à gaz pauvre.

Il est donc très intéressant, surtout pour les moyennes puissances, de comparer attentivement le moteur à gaz pauvre et la machine à vapeur, et de pousser cette comparaison méthodiquement sur tous les points par lesquels ces deux machines diffèrent méthodiquement sur tous les points par l'objet principal de la monographie publiée par l'*Institut Scientifique et Industriel*, dans la seconde édition, entièrement remaniée et mise à jour d'un ouvrage dont le tirage avait été rapidement épuisé.

Après quelques indications sur les applications du gaz pauvre au chauffage, l'ouvrage décrit en détail une installation modèle au gaz pauvre, en insistant sur le rôle de certains organes, les vaporisateurs et les appareils d'épuration notamment.

Ayant un but exclusivement pratique, comme toutes celles de la bibliothèque du M. S. I., cette monographie donne des éléments de comparaison nombreux et précis, qui sont de nature à guider utilement l'industriel et l'ingénieur.

Essential Elements of Business Character (2). L'auteur a une longue expérience dans toutes les branches de l'activité commerciale, et ce qu'il dit en cette matière fait autorité.

---

(1). Institut Scientifique et Industriel.—Un vol. in 8. de 125 p.—Editeur : Librairie du M. S. I., 8 rue Nouvelle Paris, 9.—Prix : Frs. 2,75.

(2) HERBERT G. STOCKWELL.—Un vol. in-12 de 142 p.—Editeur : Fleming H. Revell, 158, 5ième Avenue, New-York.—Prix : 60 cts.

Patrons et employés trouveront grand intérêt à lire ces pages qui les renseigneront sur les éléments essentiels des affaires.

L'Angleterre juive, Israël chez John Bull (1). — Le livre de M. Stockwell n'est pas l'ouvrage d'un théoricien. L'auteur de ce livre donne en sous titre à son ouvrage: Etude sur l'histoire et la progressive influence des fils d'Israël dans la société, le négoce, la politique, l'armée, les lettres, les finances, et les mœurs britanniques. Il montre dans quelques chapitres comment les Israélites ont pris une place qui devient de plus en plus importante dans tout le domaine de l'activité anglaise. Il ne s'occupe que des Juifs qui ont conquis une place dans la société londonnaise, et non des milliers de pauvres hères qui peuplent les bas fonds de Londres. Par l'exposé des faits, par la production de listes, même des noms, l'auteur montre comment les Israélites parviennent à se faufiler à tous les degrés de l'échelle sociale. Ainsi le gouvernement actuel compte plusieurs Juifs, 16 se trouvent à la chambre des communes et un bon nombre dans toutes les administrations, mais il laisse entendre qu'un mouvement antisémite pourrait se produire à brève échéance, le problème juif commençant à préoccuper l'opinion anglaise.

Manuel pratique des transports par chemins de fer (2). — Cet ouvrage qui en est à sa huitième édition a trouvé son succès dans son caractère pratique. C'est un exposé complet de la législation, de la réglementation et de la jurisprudence des transports. Il est écrit par un spécialiste qui a consacré sa vie à une sorte de combat et qui lutte ardemment contre les grandes compagnies. Ce manuel est essentiellement pratique et les négociants, les voyageurs comme toutes les personnes qui sont engagées dans les affaires de transports, soit à titre professionnel, soit à titre occasionnel le consulteront certainement avec avantage. Il est subdivisé en dix chapitres, exposant à divers points de vue cette question si importante des transports pour les hommes d'affaires. Une revue appréciant ce manuel pratique a écrit qu'il contient un véritable arsenal d'arguments à l'usage des personnes qui ont des litiges avec les chemins de fer. C'est, croyons-nous, en faire le plus bel éloge.

Rapport du Surintendant de l'Instruction publique (3). — L'honorable surintendant de l'Instruction pu-

---

(1). TAÉO DŒDALUS.—Un vol. in-12 de 384 p.—Editeur : Veuve Ferdinand Larcier, 26-28 rue des Minimes, Bruxelles.

(2). L LAMY.—directeur du Bulletin des Transports —Un vol. in-8 de 461 p.—Editeur: Direction du Bulletin des Transports, 8, rue Jacquemont, Paris.—Prix : Fr. 6.

(3). Un vol. grand in-8 de 418 p.—Editeur: Louis S. Filteau, Imprimeur du Roi, Québec.

blique vient de publier pour l'année 1911-12. Ce rapport contient quantité de choses intéressantes relatives à l'instruction publique dans la province de Québec, et tous ceux qui s'occupent d'enseignement le liront avec grand intérêt.

Commerce maritime et marine marchande (1). — L'opinion publique qui s'intéresse vivement aujourd'hui au grave problème du commerce maritime et de la marine marchande, accueillera avec satisfaction et reconnaissance la publication du nouvel ouvrage de M. G. Lecarpentier. Nul mieux que l'auteur du *Commerce International*, ce petit volume qu'un ancien ministre du commerce, membre éminent du parlement, a qualifié de petit chef-d'œuvre de vulgarisation n'était capable de résumer sous une forme aussi claire que concise tout ce qu'il importe de savoir pour bien connaître les éléments de ce problème et son importance.

Dans sept chapitres l'auteur étudie successivement: l'histoire du commerce maritime, les différentes catégories de navigations, les navires, la crise de la marine marchande française, les systèmes protecteurs de la marine marchande, les ports maritimes et l'état comparé du commerce maritime des principaux pays.

Deux importantes études sur l'autonomie des ports et sur la nouvelle loi espagnole de la marine marchande, puis quelques notes sur nos principales compagnies de navigation, forment un appendice du plus haut intérêt.

La formation des prix des denrées alimentaires de première nécessité. (2). — La question de la formation de prix surtout ceux des denrées alimentaires de première nécessité est une des plus importantes de la vie économique. En réalité la fixation devrait être le résultat du libre jeu de la loi de l'offre et de la demande, mais bien d'autres facteurs interviennent. C'est ce que montre l'auteur de cet intéressant ouvrage dans une série de chapitres dans lesquels il expose les conditions du marché, le prix pour les producteurs, pour les consommateurs, pour l'intermédiaire, pour le haut commerce. La formation des prix est enfin examinée dans les puissances qui interviennent dans cette formation. Ajoutons que cet ouvrage a été couronné par la société nationale d'Agriculture de France.

---

(1). G. LECARPENTIER, membre de la commission d'étude de la ligue maritime française.—Un vol. in-8 de 178 p.—Editeur: M. Rivière & Cie, 31 rue Jacob, Paris.—Prix: 2 fr.

(2). ALBERT DULAC.—Un vol. in-8 de 158 p.—Editeur: M. Rivière & Cie 31 rue Jacob, Paris.—Prix: 2 fr.

L'Exposition graphique des Statistiques.

D'APRES E. Levasseur, qui fut vice-président de l'Institut international de Statistique, les méthodes d'exposition graphique peuvent être définies : " l'expression des faits statistiques au moyen de procédés géométriques ". Les graphiques ne sont donc autre chose que de la statistique illustrée. On remplace des chiffres qui sont encombrants par leur multiplicité et difficile à consulter, par des figures qui font connaître et apprécier d'un coup d'œil une situation et les fluctuations qui se sont succédées. Les procédés graphiques procurent tous les avantages de la méthode intuitive d'enseignement, c'est-à-dire, qu'un phénomène perçu par la vue fixe mieux les idées et se grave plus profondément dans l'esprit. De plus, les graphiques permettent une comparaison rapide entre les différents faits qui ont été l'objet de relevés statistiques.

A côté des avantages qui sont réels et qui font que les procédés graphiques sont de plus en plus employés, il y a bien quelques inconvénients, résultant surtout de l'usage peu judicieux que l'on peut faire des figures géométriques, lequel a pour conséquence de fausser les idées. Les représentations graphiques doivent se faire remarquer surtout par une grande clarté ; il est de toute évidence que leur utilisation est superflue, s'il ne s'en dégage pas un enseignement plus précis, une idée plus nette ou du moins se conservant plus facilement dans la pensée que celle que l'on peut se faire par l'examen des chiffres. Ce résultat sera atteint si l'on évite les complications en mettant trop de données sur un même graphique, comme ausi en les complétant par des indications chiffrées.

Les procédés graphiques d'exposition sont au nombre de quatre, à savoir : Les diagrammes, qui sont constitués à l'aide des figures géométriques les plus diverses.

Les cartogrammes, qui ne sont autre chose que des cartes géographiques sur lesquelles on porte à l'aide de signes conventionnels, hachures, teintes diverses, etc., les phénomènes que l'on veut représenter.

Les iconogrammes employés surtout pour les études comparatives et consistant à montrer des images de grandeurs proportionnées, variant selon le nombre des faits que l'on veut exposer.

Les stéréogrammes consistant à représenter les phénomènes à l'aide de solides et étant par conséquent d'un usage peu fréquent, en raison des difficultés de réalisation.

Examinons successivement les principaux moyens usités pour faire l'exposition statistique à l'aide de ces procédés graphiques.

1° **Les diagrammes.** — *Le point.* La figure géométrique la plus réduite est le point. Son utilisation comme procédé d'exposition consiste en la disposition, dans un certain ordre, de points dont chacun représente une ou plusieurs unités statistiques. En fait, ce procédé n'est guère employé par suite de la similitude qu'il présente avec les diagrammes de surfaces. On en fait le meilleur usage pour faire ressortir la différence des densités de populations entre diverses régions. Des carrés ayant des grandeurs proportionnées aux superficies de ces régions contiennent un certain nombre de points disposés symétriquement et variant selon la densité ; ces points seront donc d'autant plus clairsemés que la population sera peu dense. La comparaison est frappante et l'œil la perçoit aisément.

La ligne. L'utilisation de la ligne est avantageuse, la comparaison pouvant facilement faire saisir les variations. Le système linéaire s'établit de deux façons. On peut tracer des lignes parallèles en partant d'une base appelée ligne des abscisses et leurs longueurs indiquent les valeurs respectives ; une échelle, appelée ligne des ordonnées, est formée sur une ligne perpendiculaire à la base ; elle est graduée et indique ces valeurs, une longueur conventionnelle représentant une quantité déterminée de faits à signaler.

On peut encore tracer une ligne qui ne toucherait que les sommets des perpendiculaires qui sont alors supposées. Le procédé est recommandable, le tracé en étant aisé par suite de l'emploi de papier quadrillé, les carrés ayant une valeur déterminée dans les deux sens et les deux valeurs étant en fonction l'une de l'autre. Cette ligne est appelée la " courbe ", bien qu'étant fréquemment une ligne brisée, en raison de ce qu'elle deviendrait courbe, si en donnant les valeurs intermédiaires on représentait l'entièreté des faits (1). C'est pour cette même raison que les statisticiens désignent les mouvements statistiques sous le nom de " courbe ", même quand ils parlent de statistiques chiffrées.

---

(1). Par exemple, dans la statistique du commerce extérieur, la graduation de la ligne des abscisses correspond aux années ; si au lieu de donner les chiffres du commerce annuel, on donnait ceux du commerce mensuel, ou mieux d'une unité de temps plus petite, les points à réunir se rapprocheraient jusqu'à la formation d'une courbe.

Ce procédé permet d'exposer de nombreux renseignements sur un même diagramme, les données pouvant être multipliées par l'emploi de tracés variés en formes et en couleurs. Le nombre de courbes peut être illimité, le tout dépendra de leur tracé, car il ne faut pas perdre de vue qu'il est indispensable de conserver la clarté et d'éviter la confusion (1). Il faut s'abstenir dans ces diagrammes, de supprimer la base ou de commencer l'échelle au-dessus du zéro, comme la chose a été faite dans le diagramme signalé plus haut comme exemple ; c'est la proportionnalité qui est la chose importante et qui doit se faire remarquer et l'absence d'une partie du diagramme la fait disparaître. Pour que cette proportionnalité puisse être bien saisie, il faut aussi que les graduations des axes des ordonnés et des abscisses soient établies de façon à ce que le tracé des courbes suive un trajet facilement perceptible. Il ne faut pas nécessairement qu'il y ait un rapport entre ces graduations, mais leur évolution devra être déterminée de façon à ce que la courbe soit plus ou moins parallèle à la ligne des abscisses et en tout cas, il convient de faire en sorte que les deux lignes, dans leur allure générale, ne forment pas un angle de plus de 45 degrés. Il faut que les amplitudes soient de grandeur moyenne, sans quoi l'œil ne les mesure plus bien et la comparaison devient malaisée. Ainsi il ne faudrait pas mettre sur un même diagramme les courbes du commerce du Canada et de Terre-Neuve.

La construction de ce diagramme si fréquemment employé est donc purement une question de bon sens de la part du dessinateur, qui arrivera souvent à l'établir clairement après plusieurs essais.

Un autre procédé linéaire consiste à prendre le rayon d'un cercle auquel on donne une valeur conventionnelle. D'autres fragments de rayons sont tracés soit en partant du centre soit en partant de la circonférence et leur longueur montre l'intensité du phénomène à signaler. Il est à remarquer que dans ce diagramme circulaire la circonférence n'est autre chose que la ligne des abscisses tandis que le rayon est celle des ordonnées. Ce procédé est donc analogue au premier procédé linéaire décrit, avec cette différence, qu'au lieu de parallèles, on emploie des lignes convergeant vers un centre.

Ls surfaces. — La ligne permet la comparaison de situations très distantes l'une de l'autre et met les fluctuations en évidence. La surface permet la comparaison de situations sans don-

(1). V. REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE. Vol. II, p. 124. *Le diagramme du commerce extérieur du Canada.*

ner l'avantage de montrer toutes les fluctuations. La surface présente par contre l'avantage d'une comparabilité plus aisée, l'œil ayant un meilleur discernement, mais il faut faire un choix judicieux des figures géométriques, car des illusions d'optique peuvent se produire et induire en erreur. Ce choix ne peut se porter sur les polygones et il faut nécessairement le restreindre au carré, au rectangle et au cercle.

Rarement le carré sera avantageux, car il est difficile de se rendre compte d'un coup d'œil de la relation existant entre la surface de plusieurs carrés ; on remarque une différence, mais on n'apprécie pas la proportion, ce qui est l'essentiel.

La figure géométrique la plus recommandable est le rectangle, mais encore convient-il de suivre certaines règles pour faciliter la comparabilité. Autant que possible il convient de disposer les bases de ces divers rectangles dans un même axe et de donner à ces bases les mêmes largeurs, laissant uniquement varier la hauteur (1). Ce n'est pas toujours possible, les grandeurs à comparer pouvant être très différentes, en ce cas, il convient d'élargir la base du rectangle représentant les quantités les plus grandes, mais de façon à ce qu'elle soit d'une largeur exactement multiple des bases plus petites, afin de faciliter la comparaison (2).

Pour le cercle, il y a lieu de faire les mêmes observations que pour le carré : il est difficile de saisir rapidement le rapport des aires. De plus dans une comparaison, si les diamètres sont proportionnés, les surfaces ne le seront plus et vice-versa, ce qui fait naître une fausse impression (3).

L'emploi du cercle se recommande dans deux cas. Si l'ensemble des phénomènes observés forme un tout et que l'on se propose de montrer comment ce tout se répartit (4). L'aire du cercle représente la totalité et chacun des secteurs les parties qui ressortiront d'une façon plus frappante si elles sont de couleurs diverses.

Le cercle est encore d'un emploi avantageux quand il s'agit de représenter des phénomènes qui se reproduisent avec plus ou

---

(1). V. dans la salle des Sciences économiques de l'Ecole des Hautes Etudes, le diagramme des importations et des exportations du Canada depuis la création de la confédération.

(2). V. REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE. Vol. II, p. 169, *le diagramme montrant la différence entre le volume des importations et celui des exportations.* Le commerce avec le Royaume-Uni et avec les Etats-Unis étant beaucoup plus considérable y est représenté par des rectangles à bases huit fois plus larges.

(3). V. dans la salle des Sciences économiques à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, le diagramme montrant le volume des importations et des exportations du Canada, pour l'année 1911-1912.

(4). Id. le diagramme montrant le commerce extérieur pour l'année 1912, par pays et par catégories de produits.

moins de régularité dans un cycle déterminé. Par exemple ceux qui sont relevés durant un laps de temps, semaine, mois, année, comme les conditions hygiéniques, la mortalité, les naissances, l'immigration, le commerce, etc.

2° **Les cartogrammes.** — *Les cartes-diagrammes.* Dans ce procédé l'exposé est fait à l'aide de cartes géographiques. Les phénomènes sont signalés à l'aide de signes conventionnels permettant d'établir des comparaisons entre les Etats, les provinces, les villes, de faire ressortir la distribution géographique des industries, des productions, du climat, etc. On peut également indiquer par ces cartogrammes les variations dans le temps, mais l'usage des diagrammes linéaires est plutôt recommandable en raison de ce qu'ils sont plus compréhensibles.

Les cartes teintées. — On utilise les cartes géographiques sur lesquelles on signale les variations des phénomènes par les variations du coloris, ce qui permet de nombreuses combinaisons. On établit une gamme de teintes et usuellement, plus les phénomènes à signaler sont intenses, plus les teintes sont foncées ; une légende indique la valeur numérique des teintes donnant pour chacune d'elles un maximum et un minimum. Les cartes teintées ont eu de nombreuses applications (1). La profondeur des océans, la population sous ses différents aspects, les productions agricoles, les productions manufacturières et bien d'autres statistiques encore ont été exposées à l'aide de ce procédé.

Signalons un spécimen très heureux publié récemment par la chambre de commerce de Tokyo, dans le but de montrer la répartition mondiale du commerce extérieur du Japon. Un planisphère, sur lequel les pays sont coloriés par huit teintes variant selon l'importance du commerce s'effectuant entre chacun d'eux et le Japon. En consultant ce planisphère, on se rend rapidement compte de la valeur et de la répartition du commerce extérieur japonais.

Les cartes à bandes. — L'exposé de la statistique des transports se fait d'une façon remarquable, à l'aide de cartes géographiques sur lesquelles des bandes suivant les voies de communication sont tracées. La largeur de ces bandes varie selon l'intensité des faits relevés qui peuvent être, le nombre des voyageurs, la quantité des marchandises, les recettes, les frais d'exploitation, en un mot tout ce qui est relatif à la statistique des transports. Plusieurs bandes peuvent être parallèles, se diversifiant par les

(1). The Atlas of Canada et the Statistical Atlas of United States contiennent de nombreux exemples de cartogrammes des mieux compris.

teintes ou étant indiquées par des hachures dans différents sens. Ces cartes montrent d'un façon curieuse comment les marchandises exportées sont en quelque sorte draînées vers les ports d'exportation et comment les importées pénètrent par les voies principales pour se répartir dans tout le pays par les voies secondaires. Les bandes prennent l'aspect d'un tronc auquel se rattachent de nombreuses ramifications.

3° **Les iconogrammes.** — Ce procédé qui consiste à montrer les résultats statistiques à l'aide d'images, dont la grandeur varie selon le nombre ou la grandeur des faits, a acquis beaucoup de vogue. Ainsi pour montrer les progrès de la production agricole on présentera une série de gerbes de grosseurs différentes, ceux de l'élevage seront représentés par le bétail ; ceux de la marine marchande, par des cargo-boats ; ceux de la production houillère, par des mineurs, etc. Les comparaisons internationales ont été faites de façon originale en donnant aux images les costumes nationaux ou les types connus de caricatures symbolisant les habitants de chaque pays ; par exemple, la statistique de la consommation du tabac, de l'alcool, etc., représentée par un Américain, un Anglais, un Allemand, un Français, consommant les produits dont on veut montrer l'importance de la consommation dans leur pays, et ayant une grandeur relative à l'importance de cette consommation. La statistique de l'immigration a trouvé là un moyen d'exposition frappant.

Ce procédé est très attrayant étant une illustration pouvant même avoir un certain cachet artistique, mais il faut faire des réserves pour ce qui est de sa valeur statistique. L'exactitude fait défaut et l'on ne se fait qu'une idée trop approximative du dénombrement des faits, de plus il est difficile de juger le rapport existant entre deux gravures. Mais ces inconvénients peuvent être corrigés par des indications chiffrées les accompagnant.

4° **Les stéréogrammes.** — On conçoit que l'utilisation des corps solides pour faire un exposé ne puisse être d'un usage courant. Comme les autres procédés, hormis le procédé linéaire, il convient pour indiquer des situations dans le temps, sans que l'on puisse se rendre compte des fluctuations intermédiaires, ou encore pour établir des comparaisons entre plusieurs situations données (1). Les stéréogrammes ont principalement été employés pour mettre en relief la production minière dans les expositions.

---

(1) Il s'agit surtout des comparaisons internationales auxquelles Léon Say faisait allusion, quand il disait qu'il était impossible de connaître les lois du travail de l'homme ou celles du commerce, ni les conditions d'une fiscalité intelligente, si on n'a pas porté ses regards sur tous les pays.

Les méthodes d'exposition graphique des statistiques n'ont pas été adoptées immédiatement par les statisticiens qui les ont estimées trop peu rigoureuses et n'ayant pas un caractère suffisamment scientifique. Dans bien des cas cependant, ce qu'il importe, c'est de voir l'allure de la courbe et de pouvoir établir des comparaisons ; des indications en chiffres ronds seront suffisantes pour tirer des déductions. C'est pourquoi il convient d'éviter de surcharger, afin de ne pas produire des complications nuisant à la clarté. En tous cas, ces méthodes ont eu pour résultat, ce qui est très appréciable, de rendre accessible à un plus grand nombre cette science, aride en somme, de la faire connaître, de montrer son impérieuse utilité dans tous les domaines puisqu'elle y apporte les avantages d'une solide documentation.

Professeur A. J. de Bray.

LA CONTREE DU LAC ST-JEAN.

IL existe peu d'endroits, dans tout le pays, où la colonisation a soumis la nature à son œuvre civilisatrice avec autant d'esprit d'initiative, de persistance et de succès qu'au Lac Saint-Jean. Les premières tentatives sérieuses d'établissement datent d'un demi-siècle à peine. Et encore, tout le fruit de ces premiers et toujours pénibles labeurs devaient disparaître avec la fumée du désastreux incendie de 1870, alors que plus de cent concessions furent ravagées. Mais de ces ruines mêmes devait sortir une vie nouvelle. Le travail du défrichement, rendu plus facile par la destruction de la forêt, redoublant d'activité, fit surgir, durant le court espace d'une quarantaine d'années, plus de trente paroisses, dont la plupart ont atteint aujourd'hui leur plus complet développement.

Et pourtant cette vaste contrée offre encore plus de terre arable qu'il en a été mis en culture.

Et ses ressources forestières et industrielles sont d'une valeur dont il est difficile de se rendre compte, même approximativement. Dans un étroit rayon autour du lac Saint-Jean, on a calculé que les chutes d'eau pouvaient fournir une force motrice de près de sept cent mille chevaux-vapeur, soit le double de celle que les fameuses chutes de Niagara sont susceptibles de donner.

L'avenir offre donc les plus riantes promesses.

Cette superbe vallée que nos pères appelaient superbement "domaines du Roi" s'offre aux initiatives et aux énergies de toute la grande famille canadienne.

Que les capitalistes viennent y faire fructifier leur argent! Que les colons s'y taillent un domaine et y fondent un foyer! Avec du discernement et de la patience, les uns et les autres peuvent être assurés du succès.

La vallée du lac Saint-Jean est située à cent quatre-vingts milles au nord-ouest de la ville de Québec. Elle s'étend, de l'est à l'ouest, du 70° 40" à 74° de longitude, et elle est bornée au sud par le 48° et au nord par le 50° de latitude. Elle est plus au sud que les provinces de l'Ouest.

Le bassin hydrographique dont le lac Saint-Jean forme le centre, embrasse dans ses limites extrêmes près de 175 milles du sud au nord, et environ 225 de l'est à l'ouest. L'aire comprise dans ses limites, ou la superficie du territoire drainé par les rivières qui versent leurs eaux dans le grand lac, est d'environ 30,000 milles ou 19,200,000 acres. La comparaison qui ressort du tableau suivant peut donner une idée de cette vaste région.

Pays	Superficie				
Belgique	11,500	milles	ou	7,300,000	acres
Hollande	12,791	"	"	8,186,240	"
Danemark	14,646	"	"	9,373,440	"
Suisse	15,990	"	"	10,233,600	"
Maine	33,040	"	"	21,145,600	"
New-Hampshire	9,305	"	"	5,055,200	"
Rhode-Island	1,080	"	"	691,200	"
Nouvelle-Ecosse	29,907	"	"	13,880,480	"
Nouveau-Brunswick	27,174	"	"	17,391,360	"
Lac Saint-Jean	30,000	"	"	19,200,000	"

Le Maine égale en superficie tous les autres états de la Nouvelle-Angleterre; cependant son étendue ne dépasse pas de deux millions d'acres celle du territoire du lac Saint-Jean, lequel excède de 1,806 acres celui du Nouveau-Brunswick, de 5,819,520 acres celui de la Nouvelle-Ecosse, du double celui du Danemark et de la Hollande, et égale près de trois fois celui de la Belgique.

Le lac Saint-Jean, dont le périmètre est de plus de cent milles, forme une des plus belles nappes d'eau de la province et donne l'impression d'une vaste mer intérieure, tout comme les grands lacs de l'Ontario.

Les montagnes qui l'entourent forment une espèce d'amphithéâtre, en certains endroits élevées de deux milles pieds, et dont la distance du rivage varie beaucoup. Au nord et à l'ouest, les montagnes s'éloignent jusqu'à trente et trente-cinq milles, tandis qu'au sud-ouest, elles sont à quelques cents verges seulement du lac. Dans une dépression du terrain, à l'est, se trouvent les deux décharges qui se réunissent au sud de l'île d'Alma pour former le fameux Saguenay, lequel se déverse dans le Saint-Laurent, à Tadoussac.

Les rivières qui apportent le tribut de leurs eaux au lac Saint-Jean ou le reçoivent sont nombreuses et importantes, tant pour la commodité des communications que pour les incomparables chutes qu'elles offrent à l'industrie. Quelques-unes sont de véritables fleuves.

Parlant des trois principales d'entre elles, M. J.-C. Langelier dit dans un rapport au Ministre des Terres et Forêts, en date de 1898:

"La *Chamouchouan* est large de ¾ de mille à son embouchure et à 8 milles en amont des fourches, ou à cent milles du lac Saint-Jean. La branche du sud-ouest, qui est la plus

petite, est encore large de 400 pieds. La profondeur de l'eau est en moyenne de cinq ou six pieds mais les rapides et les bancs de roc qui obstruent le cours de la rivière empêchent les bateaux à vapeur de la remonter à plus d'une quinzaine de milles du lac. La rivière du Chef, qui a son confluent à 92 milles du lac Saint-Jean, a plus de cent milles de longueur.

" La *Mistassini,* large de trois milles à son embouchure, est navigable et naviguée par des bateaux à vapeur jusqu'au pied des premières chutes, à environ 24 milles du lac Saint-Jean, et sur tout ce parcours, sa profondeur moyenne est de 5 ou 6 pieds. Au-dessus de ses premières chutes, la largeur de la ri-

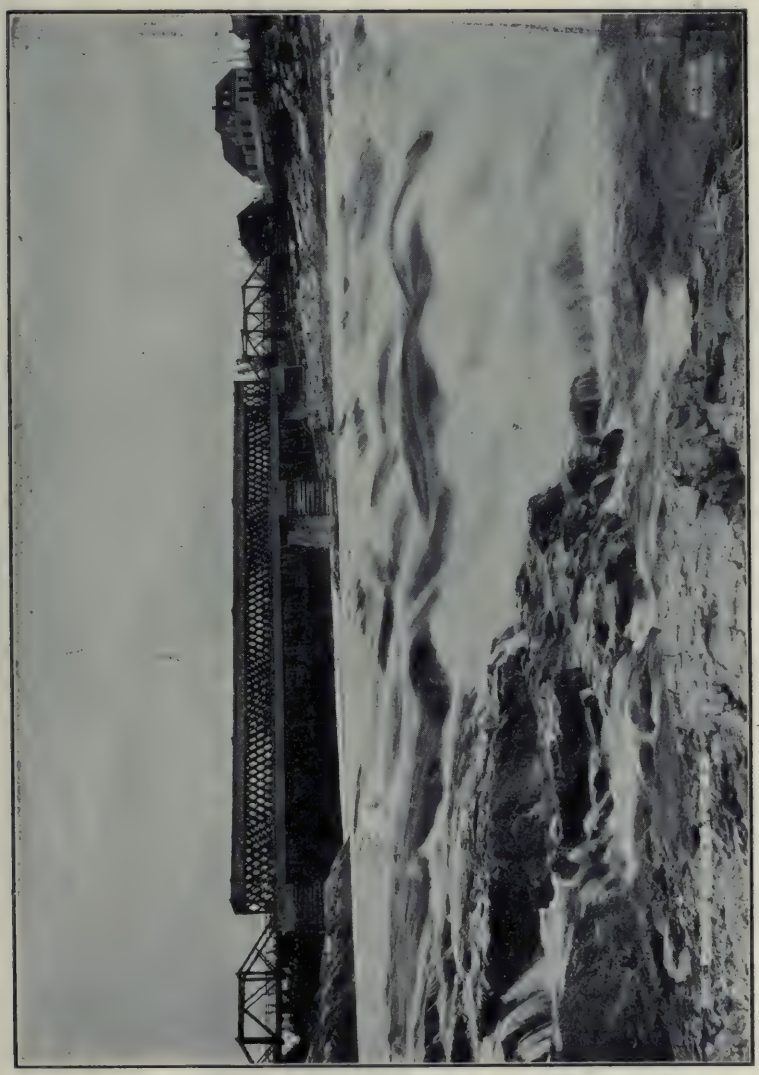

LE PONT DE LA RIVIERE MISTASSIBI

ière atteint souvent, excède même en plusieurs endroits, un demi-mille. La *Mistassini,* longue de 250 milles, est alimentée par plusieurs lacs d'une grande étendue et par trois affluents: l'*Ouassiemska,* la rivière aux *Rats* et la *Mistassibi,* chacun presque aussi considérable que la branche-mère.

" Le cours de la *Grande-Péribonka* a été tracé jusqu'à la hauteur des terres, ou ligne de faîte séparant les eaux coulant vers le lac Saint-Jean de celles qui descendent au nord de la baie d'Hudson. En droite ligne, il y a environ 300 milles de l'estuaire aux sources de cette rivière dont le cours, en tenant compte des sinuosités, a plus de 350 milles de longueur. La *Grande Péribonka* se partage en deux branches à 110 milles de son embouchure. La branche de l'ouest, qui est la plus petite, court à peu près franc nord jusqu'à cent milles en amont de son confluent, et à cette distance reçoit les eaux d'un affluent venant de l'ouest et prenant ses eaux non loin du lac *Mistassini*. La branche de l'est fléchit un peu vers l'orient et monte plus loin que l'autre vers le nord. On a tracé son cours jusqu'à 225 milles des fourches. Un mille en aval du lac *Manouan* et à environ 200 milles du lac Saint-Jean, la largeur de la branche ouest, la plus petite des deux, varie entre 600 et 900 pieds, d'après les mesurages de M. Low, du Service Géologique. En aval des fourches, mais à une centaine de milles de son embouchure, la rivière mesure de un demi à un mille de largeur. Au pied des grandes chutes, à la tête de la navigation à vapeur, des mesurages effectués en octobre 1897 ont donné les chiffres suivants: Largeur de la rivière, 893 pieds; profondeur moyenne de l'eau, 15.18 pieds; section, 13,555 pieds; vélocité moyenne du courant, 72 pieds à la minute; écoulement à la minute, 976, 013.28 pieds cubes ou 7,187,192 gallons. Cette rivière est alimentée par un grand nombre de lacs, mesurant jusqu'à 25 milles de longueur; en sorte que le volume de ses eaux n'est guère affecté par la chaleur de l'été."

Le climat de cette vallée est des plus avantageux pour toutes les opérations de l'agriculture. Cela tient à ce qu'elle est entourée d'un rempart de montagnes qui la protège contre les vents défavorables, surtout le fameux *nord-est*, si maussade à Québec et dans le bas du fleuve Saint-Laurent. On peut conclure que la température est à peu près la même qu'à Montréal. C'est donc dire que l'hiver est plus court qu'à Québec d'un bon mois. Les tableaux de comparaison des observations des arpenteurs nous font voir que le climat est mieux équilibré que dans n'importe quel autre endroit de la province de Québec. Le voisinage des grandes eaux tempère agréablement les chaleurs de l'été et exerce une influence favorable sur les moissons. Les pluies ne sont pas excessives, et les chutes de neige sont plus légères qu'à Québec et Montréal.

Les essais de culture de tabac que l'on a fait en ces dernières années ont très bien réussi. Les expériences d'un colon belge, M. Omer Hermegnies, qui datent de quelques années, furent concluantes.

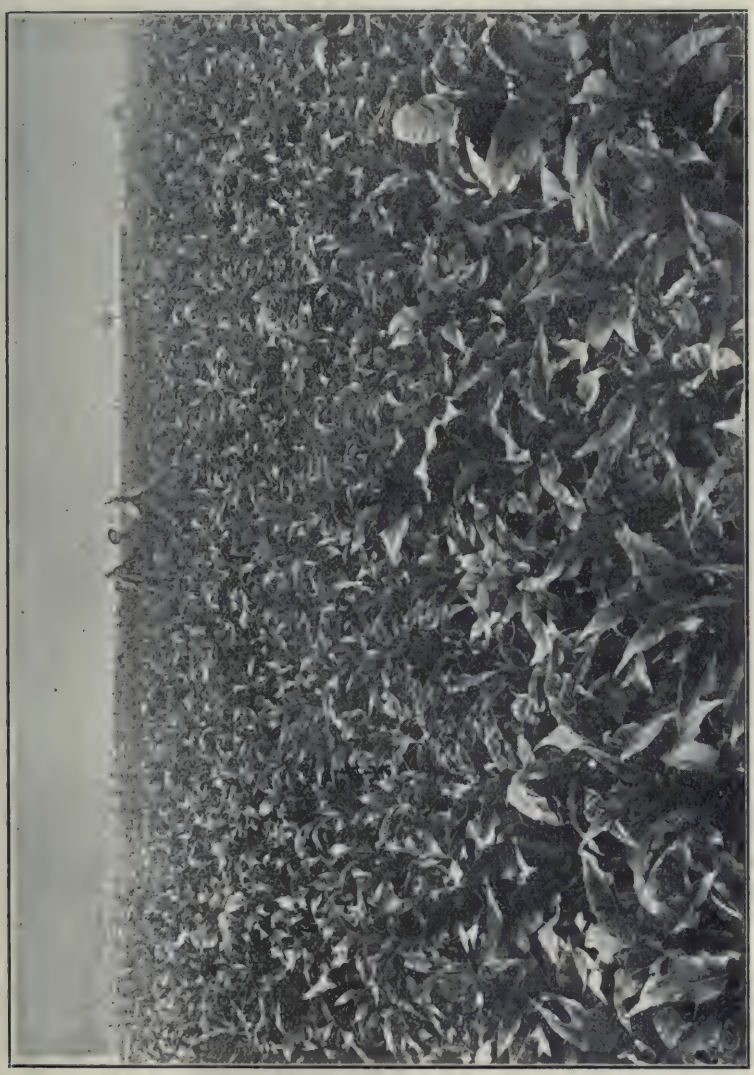

UN CHAMP DE TABAC, SUR LA FERME DE M. A. HERMINGTON, A CHAMBORD.

Le blé d'automne vient également fort bien.

Ces deux genres de culture témoignent favorablement des avantages de cette région pour la culture.

Pour nous résumer, nous reproduisons ce tableau de la température, qui émane de source officielle:

Endroits	Moyenne		
	Pendant une année.	Hiver.	Eté.
Roberval	35.9	12.2	59.7
Chicoutimi	31.8	1.4	57.1
Moose Factory (Baie James)	31.2	3.4	57.6
Port Arthur	32.2	1.7	56.0
Winnipeg	32.1	0.5	58.8
Montréal	39.2	10.4	60.5
Québec	37.0	8.7	60.3
Dalhousie	36.8	15.2	59.0
Rimouski	35.7	15.7	54.8

Les terres du lac Saint-Jean ne le cèdent en rien à celles d'aucune autre contrée de la Province. Elles ont même été souvent comparées à celles si renommées de la vallée de la rivière Rouge.

" C'est en général, dit M. J.-C. Langelier, un sol glaiseux, d'une grande profondeur, accidenté en quelques endroits de protubérances rocheuses de peu d'étendue; en d'autres endroits, de savanes, et ailleurs recouvert d'une mince couche de sable qui, une fois mêlé à l'argile sous-jacente par les façons culturales, donne une terre des plus fertiles et des plus faciles à cultiver."

Le sol de cette contrée est renommée comme terre à blé. M. Du Tremblay, arpenteur, a fait les constatations suivantes: " A la Pointe-aux-Trembles, (un peu au sud du lac Saint-Jean), j'ai vu un champ qui a rapporté du blé, pendant les quinze dernières années, sans le secours d'aucun engrais, et la récolte de cette année est aussi belle que celle de n'importe quelle autre partie du district. On est frappé d'étonnement en face de la richesse du sol, et je ne crois pas qu'il y en ait de semblable dans tout le Canada."

La végétation forestière est aussi, *a priori,* un indice de la richesse et de la fertilité du sol. On trouve, au lac Saint-Jean, toutes les variétés de nos essences forestières, et quelques-unes atteignent des dimensions extraordinaires, par exemple, les cèdres qui mesurent jusqu'à quatre pieds de diamètre. Le botaniste Brunet y a rencontré des liards et des peupliers de trois pieds de diamètre et de quatre-vingt pieds de hauteur.

Les savanes qui sont dédaignées dans les autres parties de la province de Québec sont, ici, rendues productrices, grâce aux travaux de drainage de surface. Dès qu'on a séché le dessus de la terre, on brûle les broussailles et la couche de terre noire, en ayant soin d'en conserver une quantité suffisante pour

la mêler à l'argile du sous-sol. On a ainsi réussi à former de belles paroisses dont les fermes valent de $10,000 à $15,000.

La région du lac Saint-Jean a été souvent, proclamée le " futur grenier de la province de Québec." En faisant la part de l'exagération, il n'en reste pas moins acquis que c'est une merveilleuse contrée agricole, où l'on cultive avec succès tout ce que le sol canadien est susceptible de produire, y compris le tabac et les fruits qui demandent un climat particulièrement clément.

Un récent " Bulletin de l'état des récoltes ", publié par le ministère de l'agriculture, fait voir que la moyenne générale de l'apparence des récoltes est de 80% dans la province; or, le lac Saint-Jean dépasse cette moyenne sur presque tous les grains et racines, y compris le tabac.

Dans leur rapport pour l'année 1909, les juges du Concours du Mérite Agricole concluent ainsi leurs remarques sur le lac Saint-Jean: " Nous avons constaté partout des progrès remarquables depuis cinq ans dans les défrichements, les cultures, les constructions, l'augmentation et le développement en général des fermes, des villages, des industries, etc., sans compter la création de nouveaux et prospères établissements. Sur les fermes, à part les problèmes de l'égouttement du sol et de la rotation des cultures, qui ne sont pas encore résolus partout avec assez de perfection et de résultats économiques, nous avons remarqué que les travaux de culture paraissaient généralement mieux faits que dans la plupart des anciennes paroisses de la vallée du Saint-Laurent. Les planches de labour sont larges, droites et régulières en général. Nous n'avons vu nulle part de ces planches étroites ou inégales, serpentueuses ou obliques à la direction des champs. Les mauvaises herbes n'ont pas encore envahi le pays. Les pâturages sont les plus riches en trèfles que nous ayons jamais vus ailleurs dans la province."

L'industrie laitière s'est implantée de bonne heure, au lac Saint-Jean, et elle y a fait des progrès constants et très marqués. L'intelligence pratique et l'activité des cultivateurs ne se sont nulle part ailleurs manifestées sous un jour plus favorable, secondées qu'elles étaient par d'excellents pâturages, non contaminés par les mauvaises herbes, et où le trèfle abonde. On a également recours aux meilleures méthodes de sélection et d'entretien des vaches et de fabrication des produits. Chaque paroisse possède une, deux et même trois fromageries; plusieurs ont d'excellentes fabriques de beurre. Il n'y a peut-être un autre

endroit, dans la province, où l'on soit arrivé à offrir au marché un produit plus uniforme et de meilleure qualité. Aussi s'en vend-il, chaque année pour près de $400,000, à part bien entendu la consommation locale qui a certes son importance.

Nous avons dit plus haut que le lac Saint-Jean était entouré d'une série de chaînes de montagnes formant un vaste amphithéâtre. Cette formation implique donc une élévation graduelle formant des séries d'obstacles à l'écoulement des eaux. Et comme le bassin du lac Saint-Jean est sillonné par un dizaine de rivières, il doit donc offrir de nombreux et importants pouvoirs hydrauliques.

LA CHUTE A L'OURS, SUR LA RIVIERE CHAMOUCHOUAN.

Comme question de fait, il n'existe pas, en aucune contrée de l'Amérique du Nord, un coin de terre offrant autant d'avantage à l'industrie par l'emploi des forces naturelles.

Voici, du reste, un relevé officiel de la force motrice que pourrait développer le système hydraulique du lac Saint-Jean.

Rivières	Chevaux-vapeur.
Grande-Péribonka	301,025
Petite-Péribonka	1,500
Mistassini	75,000
Mistassibi	75,000
Aux-Rats	22,723
Ouassiemska	15,000
Chamouchouan	100,000

Au-Saumon, aux-Iroquois et Ouatchinaniche	2,000
Ouiatchouan	33,000
Métabetchouan	2,500
Belle-Rivière et Aulnaies	500
Petite-Décharge	25,000
Grande-Décharge	15,000
	653,248

Les trois quarts au moins de cette énergie sont inexploités. C'est donc dire que l'industrie est plutôt projet d'avenir que réalisation du présent.

Certaines industries s'y sont toutefois solidement implantées, et elles se développent rapidement, favorisant le progrès général. Il y a actuellement dans le Haut-Saguenay et le lac Saint-Jean cinq manufactures de pâte de bois et une manufacture de papier. Voici leurs noms et leur capacité de production :

ENDROITS.	NOM DE LA COMPAGNIE.	RENDEMENT QUOTIDIEN.
Chicoutimi	La Cie de Pulpe de Chicoutimi	300,000 lbs
Jonquières	Jonquières Pulp Co. Ltd.	35,000 "
La-Tuque	Quebec & St. Maurice Ind. Co.	50,000 "
Ouiatchouan	Ouiatchouan Falls Pulp Co.	60,000 "
Saint-André	Metabetchouan Pulp Co.	50,000 "
	Total,	545,000 lbs.

La " Jonquières Pulp Co. Ltd ", fabrique aussi 45,000 livres de papier par jour, et les MM. Price, principaux actionnaires de cette compagnie, sont à compléter l'organisation d'une immense manufacture de pâte de bois au lac Kénogami.

La Compagnie de Pulpe Dalmas, organisée en 1909, a construit ses usines sur la rivière Petite-Péribonka. Sa capacité annuelle de rendement est de 4,500 tonnes. Elle possède, à deux milles en amont de son usine, un pouvoir hydraulique, où elle se propose de faire des travaux en vue de doubler sa capacité de production annuelle.

La fabrication d'une tonne de pâte de bois coûte, pour la matière première et la main d'œuvre, etc., $12.59 ; celle d'une égale quantité de papier, $35.25.

Voici donc une industrie, pour ainsi dire encore à ses débuts, qui rapporte déjà plusieurs centaines de mille dollars par année aux habitants de cette région et qui promet d'en rapporter

bien d'avantage dans un avenir très rapproché. Il est certain qu'elle opérera une transformation complète de tout le lac Saint-Jean. Prenons Chicoutimi, comme exemple: En 1896, lors des débuts opérations de la Compagnie de Pulpe, l'évaluation des biens imposables, dans la ville, était de $267,000, et la population se composait de 1,900 personnes. En 1909, elle atteignait 6,000 habitants, et, ne comprenant pas les propriétés de la Cie de Pulpe, l'évaluation des biens imposables était de $1,600,000.(1)

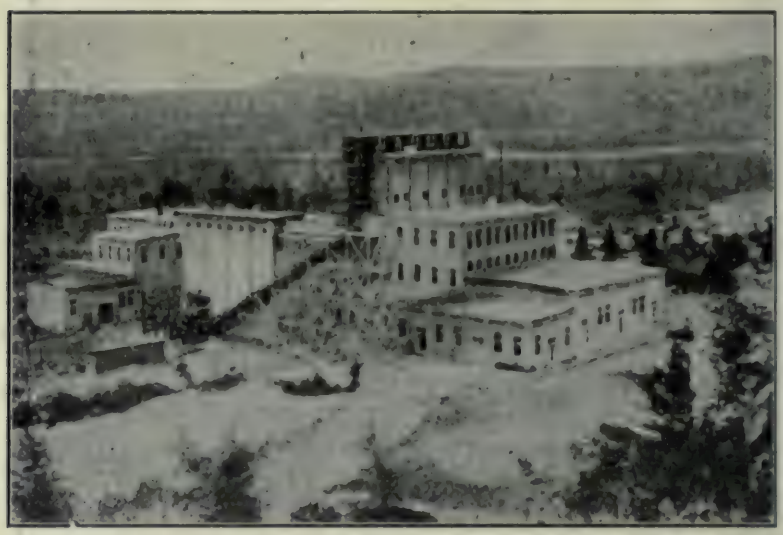

MOULINS DE LA "ST. MAURICE INDUSTRIAL CO.", A LA TUQUE.

C'est donc, pour une période de deux ans, une augmentation de 480%, dans la valeur de la propriété imposable, et de 215% dans le nombre de la population.

---

(1). Au moment de terminer cet article, nous recevons de la Cie de Pulpe de Chicoutimi les renseignements qui suivent:

"Nos usines produisent chaque jour 530,000 livres de pulpe sèche et consomment chaque année 2,000,000 de billes de 13 ½ pds. de longueur, sapin ou épinette. La coupe de ces billes et leur flottaison pour les amener à l'usine coute environ $300,000 00 par année.

"Quatre à cinq cents ouvriers dont le salaire s'élève a plus de $200,000.00 par an ou près de 17,000.00 par mois sont employés à faire la pulpe dans les usines, qui sont en opération 24 heures par jour.

"Le chargement de la pulpe à bord des chars et des navires occupe 250 à 300 hommes auxquels il est payé $140,000.00 par année ou près de $12,000.00 par mois.

"Quinze ou vingt navires viennent prendre chaque saison de navigation, des chargements complets, de pulpe pour les transporter en France en Angleterre et aux Etats-Unis; chaque hiver plusieurs cents chars sont exportés dans toutes les parties des Etats-Unis

"Une immense usine à papier sera construite avant longtemps qui fera de Chicoutimi une grande ville manufacturière et d'autres usines surgiront dans la région et lui donneront un développement considérable."

Jonquières a subi, sur une échelle nécessairement plus restreinte, une semblable augmentation. C'est maintenant une petite ville industrielle, parfaitement organisée. Depuis dix ans, sa population s'est accrue de 500 à 2,500 habitants.

Un court aperçu des ressources de la forêt vient ici tout naturellement.

Le caractère général de la forêt du lac Saint-Jean est franchement résineux, et l'épinette en est la principale essence; mais la variété noire est plus abondante que la blanche. Il y a aussi beaucoup d'épinette de savane. Le sapin beaumier vient en deuxième lieu. Le pin blanc est plutôt rare, mais le pin gris ou cyprès est assez fréquent. Les bois feuillus, tels que les bouleaux merisiers, à papier et gris, le tremble, le peuplier beaumier sont abondants. En somme, les essences commerciales de cette région sont assez identiques à celles de la Suède et la Norvège.

Le bassin du lac Saint-Jean proprement dit contient une aire totale de dix-neuf millions d'acres, dont deux millions composent la zône cultivable. La section forestière comprend donc dix-sept millions d'acres. On a calculé qu'environ un tiers de cette surface n'a pas de valeur commerciale, et sur les dix millions d'acres qui restent, quatre millions sont affermés aux industriels et aux marchands de bois. Il reste donc six millions d'acres, ce qui constitue encore une immense réserve.

Il y a en somme peu à dire sur les ressources minières du lac Saint-Jean, car il n'y a eu jusqu'ici, ni prospection, ni exploitation systématiques. Il est reconnu toutefois qu'il s'y trouve presque partout d'importants gisements d'ilménite; et comme il est reconnu aujourd'hui que la métallurgie électrique des minerais de fer titanique est une chose pratique et d'application courante, il est donc permis d'espérer beaucoup de l'avenir surtout dans une contrée où l'énergie hydraulique est en quantité si considérable.

Les fondants calcaires et autres abondent partout et parfois pratiquement associés au minerai lui-même, ce qui en rendrait encore l'exploitation plus économique.

On a aussi trouvé des sulfures d'antimoine et de fer, du graphite, des grenats et des émeraudes qui pourraient être utilisables, et du mica en grande quantité.

Il est bon aussi de mentionner l'occurrence générale des calcaires de Trenton, fournissant une richesse illimitée comme pierre à chaux et pierre à bâtir, et certains calcaires laurentiens pouvant être utilisés comme marbre. On y trouve aussi de beaux

granits, comme par exemple celui qui a servi à bâtir l'hôtel-de-ville de Roberval et qui provient du voisinage de cette ville.

En somme, la quantité de matières minérales que l'on trouve dans ce district et la grande profusion de certains d'entre eux et les probabilités minières des formations archéennes du nord sont appelées à alimenter des industries qui ne peuvent qu'ajouter une grande valeur à la richesse agricole du pays.

La renommée du lac Saint-Jean, sous le double rapport de la pêche et de la chasse, est générale et répandue au loin, jusqu'en Europe ; notre superbe orignal et notre incomparable ouananiche nous ont valu la visite de " sportsmen " renommés.

L'ECOLE MENAGERE DE ROBERVAL.

Les communications sont des plus faciles et des moins coûteuses, les chemins de fer passant au beau milieu des territoires de chasse et de pêche qui tous regorgent de poisson et de gibier. Le fait est que les lacs Edouard et Saint-Jean ne sont guère à plus de vingt-cinq heures de New-York et Boston et à quinze heures de la ville de Montréal. Le parc national des Laurentides est vers le centre de cette région, d'un accès facile et à la portée de toutes les bourses. Les clubs de chasse et de pêche les mieux organisés sont dans cette région. De Saint-Raymond à Lac-Bouchette, sur un parcours de plus de cent milles du chemin de fer Québec et lac Saint-Jean, il n'y a pour ainsi dire pas de colonisation, et si l'on y ajoute les 2,640 milles carrés du parc national des Laurentides, on se trouve en présence de la plus vaste et la plus belle réserve d'eau et de forêt qui existe sur notre continent.

Après avoir décrit le lac Saint-Jean au point de vue de ses ressources matérielles, il convient de dire les avantages et les garanties qu'il offre au point de vue moral et éducationnel.

Disons d'abord que Chicoutimi, situé à 63 milles de Roberval, est le siège d'un évêché, d'un grand séminaire, d'un collège classique, d'une école normale et de couvents pour les filles.

Roberval possède un couvent dirigé par les Dames Ursulines et fréquenté par 310 élèves; une académie commerciale, dirigée par les RR. FF. Maristes et fréquentée par 325 écoliers. Il y a encore des écoles modèles et des couvents dans les plus anciennes paroisses. Signalons enfin: l'Ecole Ménagère de Roberval, l'Orphelinat Agricole de Péribonka et le couvent des RR. PP. Trappistes de Mistassini.

D'après le rapport du Surintendant de l'Instruction Publique, il y a, dans le comté du lac Saint-Jean, 135 écoles sous le contrôle des commissions scolaires; 7 écoles indépendantes. Le nombre des élèves fréquentant les écoles élémentaires est de 4,052; celui des écoles modèles, 1,649; enfin, 234 élèves vont aux académies. Soit un total de 5,935 élèves. Le personnel enseignant est de 196 instituteurs et institutrices, laïques et religieux.

Il nous reste à conclure.

La contrée du lac Saint-Jean, si l'on tient compte des possibilités de l'avenir: terres arables non cultivées, forêts, mines et forces hydrauliques inexploitées, est pour ainsi dire à ses débuts et devra, pendant la prochaine décade, doubler le chiffre de sa population (il dépasse actuellement 30,000) et tripler et quadrupler celui de la production de ses industries.

L'industrie de la pulpe de bois est en pleine activité et fera surgir trois ou quatre petites villes sur les trois grands tributaires du lac Saint-Jean: Péribonka, Mistassini et Chamouchouan. Une importante manufacture de ciment de Portland est actuellement en construction à Chambord, et des industries nouvelles naissent un peu partout. Le prolongement du chemin de fer Québec et lac Saint-Jean à l'ouest de Roberval, et la construction maintenant assurée d'une autre voie ferrée autour du lac Saint-Jean, vont donner un essor nouveau à des colonies encore à l'état d'embryon et qui seront demain des centres importants.

Et le *Royaume du Haut-Saguenay,* rêvé par le grand Jacques Cartier, sera devenu une réalité et un fait économique des plus encourageants pour l'avenir de la province de Québec et l'expansion de la race française.

Albert Pelland.

Voici la liste des étudiants inscrits à l'Ecole des Hautes Etudes pour l'année académique 1912-1913.

Première année :

Baré, L.	Dufresne, L.	Masson, G.
Beaudry, A.	Fournier, E.	Maynard, G.
Boivin, J.	Germain, R.	Monette, E.
Bourgouin, J.	Giroux, A.	Noiseux, W.
Champagne, A.	Goulet, A.	Parenteau, L.
Champagne, A.	Laberge, A.	Racine, A.
Charbonneau, A.	Laganière, E.	Rocheleau, H.
Charbonneau, J.	Lemyre, A.	Rousseau, H.
Cusson, A.	Lepailleur, A.	St-Amour, R.
Décarie, A.	Lepailleur, R.	Ste-Marie, P.
Deslongchamps, G.	Leprohon, G.	Soucy, J.
Doyle, A.	Lindsay, E.	Tétreau, H.

Deuxième année :

Barrière, E.	Lacombe, H.	Langlois, M.
Dupont, A.	Lamontagne, E.	Letellier, R.
Fréchette, H.	Langlais, H.	Rousseau, J.
Joubert, R.	Langlais, W.	Venne, A.

Troisième année :

De Cotret, R.	Laniel, L.	Penverne, J.
De Vreese, D.	Lanthier, R.	Rioux, J.
Favreau, L.	Leroux, J.	Savage, G.
Fortin, R.	Maillé, A.	Savage, H.
Gingras, V.	Maltais, A.	

A l'Union des Etudiants. — Nous recevons de l'association des étudiants ce communiqué que nous insérons avec plaisir :

" La soirée de gala organisée par les étudiants des H. E. C. au théâtre " His Majesty's " a été un succès sans précédent. La soirée était sous la présidence de M. Isaïe Préfontaine, Président de la Corporation des Hautes Etudes Commerciales, ex-Président

de la Chambre de Commerce du district de Montréal et de la Fédération des Chambres du Commerce de la Province de Québec. Sa réputation n'est pas à faire. Il est trop bien connu dans le monde des affaires et dans le public montréalais pour que nous devions ajouter quelque chose. La personnalité de M. Isaïe Préfontaine a certainement contribué pour beaucoup au succès de notre soirée.

" Malgré le mauvais état de la température, la salle était comble. Dans la loge Royale, on voyait le président au conseil d'administration de l'Ecole et Madame Isaïe Préfontaine, le secrétaire-trésorier de l'Ecole et Madame Honoré Mercier, le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes et Madame A. J. de Bray, Monsieur J. Contant, membre du conseil d'administration et Madame J. Contant. Les autres loges étaient occupées par l'Hon. J. L. Décarie, Secrétaire Provincial, l'hon. M. Rainville, M. le Shérif Lemieux, MM. les professeurs Laureys et Manseau accompagnés de leurs dames.

" Dans l'orchestre on voyait un grand nombre de députés et les plus hautes personnalités du commerce, de la finance, de l'enseignement, etc., sans oublier tous les professeurs de l'Ecole. Les Etudiants des H. E. C. ainsi que bon nombre de leurs camarades des autres facultés étaient groupés dans la partie du théâtre qu'on est convenu d'appeler " Paradis ".

" Le représentation a certainement été un des plus beaux succès de la saison. Mesdames Dereyne, La Palme et MM. Laffitte et Riddez, les principaux interprètes ont été rappelés plusieurs fois. Ils le méritaient bien, du reste, dit un chroniqueur, Madame Dereyne par la grâce de son jeu, sa voix agréable et surtout son entrain endiablé, faisait une Carmen de première force. Elle a surmonté toutes les difficultés qui se trouvent réunies dans l'œuvre de Bizet. Madame Lapalme qui tenait le rôle de Micaëla a simplement été merveilleuse. C'est un succès de plus pour une des nôtres. Aussi ne lui a-t-on pas ménagé les applaudissements.

" Nous ne dirons rien des rôles de Don José et d'Escamillo. Les interpètes, MM. Laffitte et Riddez sont trop bien connus pour que nous essayions d'ajouter quelque chose à leur réputation. M. Louis Hasselmans dirigeait l'orchestre avec l'habileté qu'on lui connaît.

" Pendant la soirée les étudiants ont présenté aux assistants un petit programme souvenir, avec attaches aux couleurs de l'Ecole. Sur la première page de la couverture se trouvait en lettres d'or : " Hautes Etudes Commerciales " et sur la quatrième page, les armes de l'Ecole. Ce petit programme a été admiré par sa simplicité et son bon goût.

" C'est la première démonstration publique organisée par les étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes à Montréal. Ils ont obtenu un fort succès, dû au dévouement de M. Lucien Favreau, président de l'Association des étudiants, et de M. Hilarion Leroux, secrétaire et des membres du comité. C'est donc dire que les étudiants des Hautes Etudes ont déjà appris à mener à bonne fin une entreprise financière. Ils n'ont pas oublié que le principal élément du succès est avant tout le travail. Ils ont travaillé ferme et ils ont réussi. Espérons qu'ils travailleront avec autant d'ardeur lorsqu'ils seront sortis de l'Ecole. Si comme, en cette circonstance, le succès couronne leurs efforts, ils pourront se dire qu'ils n'ont pas travaillés en vain pendant trois années.

" Dimanche dernier, le 2 février, l'équipe de Hockey des H. E. C. se rendait à Longueuil pour jouer avec l'équipe locale. La joute fut très contestée. Les deux clubs firent tout ce qui était en leur pouvoir pour enrégistrer un point mais sans succès. Ils durent se séparer avec le résultat de 0 à 0.

" Le jeu fut très rapide et quelques fois rude. Notre équipe joua de malchance. Le vent qui devait nous être favorable dans la dernière partie de la joute, se tourna contre nous. Cependant les joueurs firent leur possible et nous n'avons que des félicitations à leur adresser et des encouragements à leur offrir pour les joutes futures. Si les joueurs continuent à pratiquer, on peut prédire une victoire pour notre équipe à la prochaine joute. Les Etudiants suivants prirent part à la joute de Longueuil : MM. Giroux, Fréchette, Parenteau, Dufresne, McGowan, Paquette et Masson. Les chronométeurs: W. Langlais et Lemyre."

Association d'anciens élèves. — Le moniteur officiel du commerce porte dans sa partie officielle sous le titre " Législation française et documents administratifs " un décret signé par le ministre du commerce, autorisant la publication au moniteur officiel des statuts de l'Association des anciens élèves de l'Ecole des Hautes Etudes de Paris, déjà reconnue comme établissement d'utilité publique. Ce fait montre l'utilité et toute l'importance que l'on attache à ces association et c'est justice, car elles rendent de réels services. Ces statuts insérés au Moniteur pourront servir de modèle prochainement, quand il sera question de créer une association d'anciens élèves de l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal.

Conférence. — Tandis que la revue est sous presse, une conférence est donnée dans l'amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes par M. L. Armstrong, du département des ressources natu-

relles du Pacifique Canadien. Elle a pour objet " les ressources naturelles du Canada " et est accompagnée de projections lumineuses. Cette conférence est donnée sous les auspices de la revue d'affaires le *Prix-Courant* de Montréal.

Carrière consulaire. — La question de l'organisation consulaire présentant un grand intérêt pour l'Ecole des Hautes Etudes, comme pour les futurs licenciés, nous reproduisons ci-après un articulet montrant les inconvénients de la création des consuls marchands. C'est un exemple et les pays ayant institué les consuls marchands en ont plus d'un pareil à leur actif. C'est ce qui vaut d'ailleurs la vigoureuse et générale campagne en faveur de leur suppression et que nous avons signalée. Cette note, due à la plume de M. Edmond Picard, ancien sénateur belge et juriste éminent, a été insérée dans le journal " Le Patriote ":

" On confère souvent le titre d'agent consulaire à des étrangers qui viennent s'offrir eux-mêmes et sollicitent leur nomination non pas pour nous servir, mais pour profiter d'une qualité qui leur permet d'orner leur maison de la réclame d'un écusson, d'une hampe de drapeau, et leur personne d'un uniforme.

" J'en ai connu un lors de mon séjour au Maroc, il y a une bonne vingtaine d'années, qui, vraiment, peut être considéré comme un type symbolique de cet arrivisme particulier, où l'on utilise une fonction accordée pour l'avantage d'une nation entière, de manière à en retirer, avec adresse, un bénéfice personnel des plus coquets.

" A l'origine, il était un simple sous-ordre de la légation mi-domestique, mi-coureur, s'offrant comme guide à nos compatriotes fraîchement débarqués, pour leur faire voir les curiosités locales, mêmes les plus confidentielles. Il portait alors le costume des juifs marocains dont il était.

" Parlant l'arabe et le français, il servait aussi d'interprète, ce qui lui valut plus tard le poste de drogman officiel près de notre représentant.

" Cela ne combla pas ses ambitions. Il vint en Belgique, se faisant remarquer dans les rues de Bruxelles par son déguisement oriental, apportant de petits présents en bracelets, poignards, etc., (cela se fabrique en Portugal), qu'il représentait comme des raretés berbères et qui lui concilièrent des bienveillances ingénues et des protections efficaces. On lui donna la grande naturalisation et on le nomma consul de carrière.

" Il s'habilla alors à l'européenne, exhiba sa grande tenue à broderies d'argent (désormais elles sont en or), continua ses petites manigances flatteuses et doucereuses, devint Chevalier de l'Ordre de Léopold, et même le croirait-on Officier !

" Dans l'entre-temps, il soignait ses affaires et s'enrichissait discrètement. Sa principale opération fut la liquidation de la succession de M. Daluin, notre ministre à Tanger, pour laquelle il se fit donner procuration par les héritiers et dont il racheta, aux meilleures conditions (pour lui), les plus beaux morceaux, notamment un parc célèbre créé par le défunt, qu'on nomme aujourd'hui " le jardin de Belgique ".

" C'était devenu un gros Monsieur, à qui nos artistes installés là-bas offraient leurs œuvres, qui tranchait du potentat au petit pied, à qui on ne pouvait sans le mettre en fureur, rappeler son ancienne condition subalterne et les pourboires qu'elle lui valut, et qui affirmait, sans rire, qu'un de ses ancêtres avait été ministre des finances des sultans !

" Il mourut riche et considéré. J'ai bien cru, un temps, que ce serait à lui qu'écherrait le poste de ministre belge à Tanger. C'eût été l'injuste récompense de son intrépide et opiniâtre entregent ".

Le commerce anglo-danois. — D'après la statistique officielle du Danemark, les exportations de lard frais ont été de 1,660,000 kilos, le bacon 111,000, les autres lards 1,500,000 kilos, soit un total plus de 114 millions de kilos. La valeur de ce lard est estimée à environ 33,000,000 de piastres. C'est dire que l'élevage du porc a acquis un grand développement en Danemark. En 1881 les statistiques de l'élevage en signalent 527,400 et en 1910 1,467,822. Les produits exportés sont, indépendamment du lard, les côtes et les jambons. Ces produits sont dirigés pour ainsi dire exclusivement vers l'Angleterre et surtout à destinations de Londres. Il y est expédié salé et à son arrivée il y est fumé.

Le beurre importé en Angleterre peut être évalué à 115 millions de piastres environ, les œufs à 9 millions de piastres. Il semble que le marché anglais devrait être un débouché important pour la production canadienne. D'après le rapport consulaire danois, les produits de l'élevage du Danemark seraient de meilleure qualité. En admettant que la chose soit exacte, ce qui demanderait vérification étant donné la source du renseignement, les progrès réalisés par l'élevage canadien permettent de croire que si une amélioration était nécessaire elle serait bientôt faite. Indépendamment du coût de production, il reste la question des frais de transport ; le fret du Canada en Angleterre et est naturellement plus élevé, mais certains osent espérer que malgré la différence un courant d'affaires motivé par la sympathie doit se créer. Les faits se chargent de montrer une fois de plus que le commerce ne fait pas de sentiment, et que c'est uniquement sur les débouchés qu'offrent les marchés naturels qu'il faut compter.

Les flottes commerciales du monde. — Voici quelques renseignements statistiques arrêtés au 30 juin dernier, sur les flottes commerciales du monde. D'après le Lloyd, dont les indications en matière navale font autorité, l'Angleterre vient en premier lieu avec un tonnage de 8,213,620 tonnes, soit 400,923 de plus qu'en 1911 ; vient en second lieu la flotte des Etats-Unis avec 5,228,427 tonnes, en augmentation de 100,529 sur l'année précédente. Le troisième rang est occupé par l'Allemagne, 4,466,-

800 tonnes en progression de 172,103 sur 1911 ; l'augmentation de la flotte marchande de l'Allemagne est remarquable et l'accroissement rapide permet de croire qu'avant longtemps les Allemands prendront la deuxième place. Il faut remarquer qu'il y a 40 ans leur marine marchande était classée dixième parmi les marines marchandes européennes. Le quatrième rang est occupé par la Norvège, 2,292,996 tonnes, en progrès de 138,265 sur 1911. La France occupe la cinquième place avec 1,976,862 tonnes, soit 75,-656 tonnes de plus qu'en 1911 ; l'Italie a un tonnage de 1,398,582 ; le Japon qui n'avait pas de marine marchande il y a dix ans, a aujourd'hui une flotte de 1,344,991. Viennent ensuite les Pays-Bas, (1,129,906 tonnes), la Suède (969,943 tonnes), la Russie (936,591 tonnes), l'Autriche-Hongrie (983,067), l'Espagne (771,-985), le Danemark (757,599).

Pour établir cette statistique il n'a été tenu compte que des navire jaugeant plus de cent tonnes, les seuls qui d'une façon générale puissent servir à autre chose qu'au petit cabotage. Le tonnage total des flottes commerciales du monde est de 444,600,-667.

Une autre constatation est celle de la diminution constante des voiliers au profit des vapeurs. Il est à remarquer, cependant, que cette décadence du voilier, constatée depuis plusieurs années déjà, pourrait cesser ; en effet pour certains transports les voiliers sont susceptibles de rendre de très grands services et il est vraisemblable que le nombre se maintiendra aux chiffres nécessaires pour ces transports.

Loi d'immigration. — La Manufacturer Association a publié récemment un rapport sur l'immigration dans lequel il laisse entendre que les immigrants qui viennent s'installer au Canada, ne bénéficient pas des mêmes avantages. Ceux qui veulent se livrer aux travaux agricoles, au service domestique, à la construction des chemins de fer ou à d'autres occupations similaires, ne sont soumis à aucune obligation. D'autre part, ceux qui exercent des métiers ou professions doivent justifier qu'ils sont possesseurs d'une somme de $25.00 en été et de $50.00 en hiver. Comme conclusion, le rapporteur estime que cette législation empêche le recrutement de la main-d'œuvre et est par conséquent une sérieuse entrave au développement des industries canadiennes.

Exposition des procédés d'emballage. — Une exposition internationale des procédés d'emballage sera organisée à Berne durant les mois d'août et septembre de cette année, sous le patronage des ministres de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Les industries des emballages sont intéressantes à

plus d'un point de vue ; non seulement elles constituent une branche importante de la production, mais l'emploi des procédés perfectionnés, peu coûteux et peu pondéreux, intervient pour une bonne part dans le calcul du prix de revient, c'est pourquoi les progrès de cette industrie méritent d'être signalés. Si possible nous donnerons compte-rendu des systèmes d'emballage remarquables qui se trouveront dans cette exposition.

Le trafic de Montréal. — Voici quelques renseignements statistiques qui montrent le volume énorme et toujours progressant des affaires se faisant à Montréal. Les recettes douanières du mois de décembre sont montées à $1,971,930 contre $1,725,744 durant le mois correspondant de l'année précédente. Les recettes totales pour 1912 ont été de $24,531,143 contre $19,457,429 en 1911, soit une augmentation de $5,703,714 pour la dernière année.

Une autre statistique qui est significative, est celle des liquidations des banques. Elles se sont élevées à $246,791,121 en décembre 1912, en augmentation de plus de 32 millions sur le même mois de l'année précédente. Le total des liquidations des banques montréalaises durant l'année expirée le 31 décembre 1912, s'est monté à $2,845,000,000 et n'était que $2,368,490,000 en 1911, soit une augmentation de 476 millions et demi.

Accidents de travail. — La loi relative aux accidents de travail est intéressante en raison des dispositions qu'elle contient dans le cas d'incapacité partielle ou permanente, quor ce qui est du chiffre de la rente, de l'offre du patron de continuer les mêmes gages à la victime et aussi pour le montant maximum de la rente ne devant pas dépasser $2000.

La cour d'appel de Montréal a confirmé un jugement à l'effet que dans le cas d'une incapacité partielle et permanente causée par un accident de travail, le ptron doit à la victime une rente égale à la moitié de la réduction que l'accident fait subir au salaire ; par ce mot il faut entendre la réduction de la capacité de gagner le salaire et le patron ne peut pas se soustraire à l'obligation de payer la rente en offrant de continuer à employer la victime aü salaire qu'elle gagnait lors de l'accident.

Le jugement ajoute que le chiffre de la rente payable comme sus-dit n'est pas affecté par la disposition du paragraphe 11 de l'article 7321 S. R. Q. 1909 que le capital des rentes ne doit dans aucun cas excéder $2000.

De la nullité des effets de complaisance. — On appelle effet de complaisance l'effet émis par une personne cherchant à se procurer du crédit, sur une autre personne, laquelle n'est pas débitrice de la première, mais consent soit dans un but intéressé, soit pour rendre service, à accepter l'effet dans le but d'en permettre la négociation ou l'escompte. C'est, pour prendre un exemple, une lettre de change que le tiré accepte par complaisance pour le tireur, celui-ci s'engageant généralement à fournir les fonds à l'échéance.

Cet effet ne correspond donc à aucune opération commerciale entre le tireur et le tiré, quoiqu'il soit généralement causé " valeur en marchandises ". Par là, le banquier qui escompte le billet sera souvent trompé, croyant à l'existence d'une provision réelle, c'est-à-dire d'une créance effective du tireur contre le tiré. Mais souvent aussi il sera de concert avec les opérateurs, soit qu'il se prête à une opération louche, soit qu'il accepte sous cette forme le cautionnement exigé par lui comme condition d'une ouverture de crédit.

La doctrine et la jurisprudence française se sont accordées jusqu'ici a, déclarer nul l'effet de complaisance et à refuser toute action en justice basée sur l'existence d'un tel effet. Le tiré qui s'en voyait réclamé le montant, à échéance, pouvait donc en refuser le versement, — sauf lorsque le preneur ou tiers-porteur était de bonne foi, c'est-à-dire ignorait le défaut de valeur de l'effet — de même que le tireur pouvait se refuser à rembourser au tiré les fonds que celui-ci avait en réalité versés pour lui. On fondait cette nullité soit sur l'absence de provision exigée par l'article 115 C. Comm. ; soit sur l'absence de cause (art. 1131 C. C.v.), c'est-à-dire de l'obligation à la charge du tiré ; soit sur les termes mêmes de l'art. 1131 C. Civ. annulant les obligations ayant une cause illicite ou immorale. En fait, l'immoralité était le motif de nullité le plus sérieux et le plus fréquent ; créer un crédit fictif pour tromper des tiers est contraire à l'honnêteté commerciale et de nature à troubler l'ordre public à raison du danger que cela fait courir au commerce.

Une réaction se dessine cependant contre cette théorie trop absolue de la nullité et s'est manifesté dans deux arrêts de la Cour de Cassation (17 nov. 1909 et 21 mars 1910). On est forcé de reconnaître que s'il existe des effets de complaisance frauduleuse, il en est cependant de parfaitement loyaux. Le tiré a pu vouloir rendre effectivement service à un commerçant ami momentanément gêné, en lui facilitant par la création d'une lettre de change, une ouverture de crédit ; son but a été de cautionner le remboursement de la dette (en réalité il n'est pas caution, étant l'obligé direct du preneur ou escompteur). Il aurait pu fournir sa caution sans la déguiser sous cette forme, mais son obligé ne tenait pas à avouer ainsi sa gêne momentanée, ce qui pouvait nuire à ses affaires. Le tiré a pu, " et cette explication est plus juridique ", consentir une véritable promesse de prêt dont l'acceptation de l'effet était la réalisation sous forme commerciale. Il a voulu encore consentir au tireur une ouverture de crédit, entendant à avancer les fonds à échéance au cas où celui-ci se fut trouvé dans l'impossibilité de les lui fournir à temps pour le couvrir.

Les arguments mis en avant pour justifier la théorie de la nullité, ne sont, du reste, nullement probants. Cette nullité ne peut résulter que d'un texte de loi formel — et il n'y en a pas, — ne peut être prononcée que si la complaisance est un vice particulier aux effets de commerce ou une cause illicite au sens des art. 1131 et suivants du code civil.

Ce texte existe a-t-on dit, c'est l'art. 115 C. Comm., et la provision qu'il exige manque dans l'effet de complaisance. Ce se-

rait exact si cette créance du tireur contre le tiré qu'est la provision devait avoir forcément une cause commerciale. Or cela n'est nullement nécessaire : il suffit qu'une créance existe à l'échéance égale au moins au montant de l'effet et quelle qu'en soit la cause, du moment que celle-ci soit licite ou morale. Il suffit aussi que la dette du tiré soit sérieuse ; elle l'est car le tiré est obligé comme débiteur principal ; qu'il ait consenti au tireur une ouverture de crédit ou une promesse de prêt. Son acceptation de l'effet vaut provision (art. 117 C. Com.). Cet engagement du tiré est une cause suffisante de son obligation. La cause exprimée " valeur en espèces " ou " en compte " est exacte ; elle peut-être simulée, " valeur en marchandises ", mais cette simulation n'entraîne pas la nullité de l'obligation, du moment qu'il existe une autre cause suffisante et licite.

La cause est-elle immorale ? Elle l'est fréquemment, et alors l'opération est une escroquerie ; mais nous avons exposé plus haut qu'elle est souvent aussi très loyale.

On ne peut plus soutenir non plus que la cause soit illicte : aucun texte de loi n'interdit les effets de complaisance. L'art. 585 C. Com., punit bien des peines de la banqueroute la circulation d'effets ; mais il n'est applicable qu'au cas particulier de faillite et il faut une circulation, c'est-à-dire une continuité de créations et de circulation d'effets. Cet art. 585 ne vise donc qu'un cas particulier mais ne crée par une règle générale. Au reste, si cette circulation constitue un délit, la loi n'annule pas pour cela les effets.

En résumé la question de validité de l'effet de complaisance est purement de fait et ne peut se solutionner qu'en égard aux circonstances qui ont déterminé sa création et au but poursuivi. Légalement et l'absence de texte formel, la validité doit être la règle et la nullité l'exception ; une exception malheureusement fréquente, car l'effet de complaisance est un instrument de fraude d'un maniement très facile, que la justice répressive peut briser facilement, du reste. Cette règle, les législations anglaise et allemande l'expriment expressément.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

L'Ile de Chypre (1). — Ce livre est un récit de voyages et une étude approfondie. Il est facile à lire comme un roman d'autant plus intéressant qu'il en vaut plusieurs. Depuis vingt ans, nul n'a écrit un document aussi considérable sur l'Ile de Chypre dont on a beaucoup parlé, il y a quelque temps, lors du voyage des députés chypriotes, venus porter leurs doléances et leurs revendications à la barre de S. M. le Roi Georges V. L'auteur nous conduit à travers toute l'île, de Famagouste au Trocodos, de Kyrénia à Larnaca, de Nicosie à Limassol et à Paphos en notant de délicates descriptions d'une plume alerte, en touchant de jolis paysages d'un style pictural puissant ; en fixant d'un trait d'humour, un caractère, un jugement ou un paysage. Des pages d'une poésie intense y voisinent avec des études profondes que des anecdotes amusantes rendent faciles et pleines d'un captivant intérêt. M. René Delaporte a l'art d'instruire en amusant, d'esquisser des tableaux poétiques et décrivant toute une région, et d'aborder les sujets les plus ardus en plaisantant.

L'œuvre nouvelle de M. René Delaporte est une date ; les bibliophiles et toutes les bibliothèques doivent la posséder, car elle est un document précieux en même temps qu'une œuvre littéraire.

Les positifs directs et les contretypes (2). — Les moyens d'exécuter directement une image positive, ou plus généralement un contretype, c'est-à-dire une image de même sens que l'original, sont assez nombreux ; mais ils sont bien loin d'être également bons et recommandables.

Aussi faut-il féliciter M. Coustet d'avoir mentionné très brièvement ceux qui n'offrent qu'un intérêt plutôt restreint, et d'avoir insisté au contraire sur les procédés dont la réelle utilité s'affirme dans de nombreuses applications.

Bien qu'un bon nombre de procédés soient expliqués, le champ est encore large et l'activité des chercheurs peut se donner carrière dans une foule d'applications variées.

---

(1). R. Delaporte.—Un vol. in-8 de 360 p.—Editeur : Emile Larose, 11 bis, rue Victor Cousin, Paris.—Prix 4 frs.

(2). E. Coustet.—Un vol. in-12 de 48 p.—Editeur : Charles Mendel, Paris.—Prix : Fr. 0.60

Le relief stéréoscopique par les anaglyphes (1). — Le travail de M. d'Halluin concernait plus particulièrement la radiographie stéréoscopique ; mais les données très précises qu'il fournit sur le procédé anaglyphique s'appliquent aussi exactement à la stéréographie courante, soit qu'elle vise seulement une distraction d'amateur, soit qu'elle poursuive un but plus élevé : l'instruction et l'éducation par l'image, par l'illustration et par la projection.

Le mérite propre du livre et l'initiative très désintéressée de l'éditeur trouveront leur juste récompense dans le succès qui ne manquera pas d'accueillir cet intéressant ouvrage.

Geografia commerciale economica universalle (2). — Le livre de géographie commerciale économique publié par M. P. Lanzoni, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Venise, est un manuel destiné à l'enseignement de cette partie importante des sciences commerciales dans les Ecoles des Hautes Etudes. Cet ouvrage en est à sa cinquième édition et l'auteur y a apporté de notables modifications, comme il convient à un tel travail pour qu'il soit à jour ; le plan qu'il a adopté pour chacun les pays en facilite l'étude. Ce livre est intéressant et, indépendamment des renseignements géographiques, les étudiants qui étudient la langue italienne y trouveront un excellent exercice.

Compendio di diricto commerciale Italiano (3). — Ce cours de droit commercial publié dans l'intéressante collection des ouvrages de M. Hoepli en est à sa quatrième édition. Il constitue un excellent manuel divisé en 6 livres et qu'il est intéressant de consulter en vue de comparaison avec les cours de droit des différents pays. Le livre quatrième est consacré à l'examen de droit maritime. C'est là un ouvrage intéressant qui trouvera sa place dans toutes les bibliothèques de sciences juridiques.

Commercial and industrial geography (4). — Ce livre a été publié par les auteurs avec l'intention de le mettre entre les mains des élèves des écoles secondaires. Il expose les faits importants du commerce et de l'industrie, montrant les relations

---

(1). Dr. M. d'HALLUIN.—Un vol-12 de 32 p.—Editeur: Charles Mendel. 118 rue d'Assas, Paris.-Prix : Fr. 0.60

(2) P. LANZONI.— Un vol.—in-12 de 480 p.- Editeur : M. Hœpli, Milan. — Prix : 3 lires.

(3). E. VIDOTI.—Un vol. in-12 de 441 p.-Editeur : M. Hœpli, Milan — Prix : 3 lires.

(4). A. G. KELLER, professor of the Science of Society in Yale University and A. L. BISHOP, professor of Geography and Commerce in the Sheffield Scientific School.—Un vol. in-12 illustré, de 357 p. relié toile, — Editeur: Ginn et Cie, New-York.—Prix : $1.00

existant entre ces faits et la vie quotidienne. Il explique soigneusement l'influence du milieu, la formation géographique, les conditions climatériques sur les occupations des peuples, leurs productions, leur commerce, etc. Cet ouvrage est édité avec soin et abondamment illustré de photographies originales, choisies parmi les plus intéressantes que présentent les affaires commerciales et industrielles. En résumé, c'est un livre très instructif donnant quantité de renseignements qui doivent concourir à une bonne formation générale, donc très recommandable.

La terre, géographie générale (1). — Cet ouvrage est un cours de géographie à l'usage de l'enseignement secondaire. Il est livisé en trois livres, le premier s'occupant de la découverte de la terre et de la science géographique, le second de la terre dans l'univers, du globe terrestre, de ses parties constitutives et des modifications actuelles, enfin le troisième traitant de l'homme, des productions naturelles, et exposant enfin la situation du monde économique actuel. Ce livre qui en est à sa quatrième édition, contient un grand nombre de cartes et de diagrammes et devrait se trouver dans toutes les bibliothèques de sciences géographiques. Il est moins élémentaire que le précédent et a un caractère plus scientifique.

Quelques renseignements sur la République Argentine (2). — Cet ouvrage modestement appelé " quelques renseignements sur la République Argentine ", constitue un ensemble de renseignements très complets sur ce pays. Son étude est intéressante pour le Canada en raison de la similitude existant entre les deux pays, principalment au point de vue de la production des céréales et de la population. Sans étudier toutes ces questions d'un façon approfondie, l'auteur donne des renseignements qui, en bien des cas ,sont suffisants, et ce qui est intéressant, c'est qu'il pousse ses investigations dans tous les domaines. Il est impossible de faire une étude sur la République Argentine sans prendre connaissance de cet ouvrage.

La navigation dans la vallée du Rhône et les projets étrangers de voies navigables (3). — La question de l'outillage économique est une des plus intéressantes. Elle doit

---

(1). CAMINDA D'ALMEIDA, professeur de géographie à la Société des lettres de l'Université de Bordeanx.—Un vol. in 12 relié de 624 p.—Editeur: Armand Colin, rue Mézières, Paris.—Prix: Fr. 4.50

(2). DR. D. ANTOKOLETZ.—Un vol. in-8 de 144 p.—Editeur: J. A. Alsing, 259 rue Alberti,, Buenos-Aires.

(3). X. PERRIN, docteur en sciences politiques et économiques.—Un vol. in-8 de 235 p.—Editeur: Millot & Cie, Besançon.—Prix: fr, 7.

retenir l'attention des pouvoirs publics qui doivent faire en sorte de mettre au service de l'industrie des transports des voies ferrées et des voies d'eau. Dans une première partie, l'auteur expose le programme des voies d'eau en France et les réformes qu'il juge nécessaires. Dans une seconde partie il montre l'importance du Rhône comme voie de transports, les différentes utilisations de ce fleuve et les projets de canaux actuels, enfin dans une troisième partie il montre les projets de voies navigables dans l'Europe centrale, en Autriche, en Suisse, en Allemagne et en Italie. Ce livre est intéressant à lire pour les Canadiens qui ont également la question de voies navigables à l'ordre du jour. Il montre que dans les principaux pays on s'impose des sacrifices pour le développement de ces voies de communication, parce qu'on estime que l'outillage économique est un des facteurs essentiels du progrès. La création du canal de la Baie Georgienne serait indiscutablement une notable amélioration, et la constatation de ce qui est fait ailleurs, serait peut-être de nature à hâter la mise en exécution de ce projet si indispensable à l'avenir économique du pays.

La vie internationale et l'effort pour son organisation (1). — L'organisation de la vie internationale demande un grand effort en raison des difficultés d'entente, résultant de la divergence d'intérêts existant entre les nations. Les auteurs ont voulu montrer en ces quelques pages ce qui avait été fait par l'internationalisme de notre temps. Bien des choses ont été internationalisées au profit de l'humanité, mais il reste beaucoup à faire en cette matière. Cette brochure est intéressante à lire ; elle conclut en disant que l'organisation internationale est un système qui tend à unir ensemble des structures internationales particulières en une structure confédérative, harmonisant et coordonnant leur action de manière à envisager l'encyclopédie des sciences et l'ensemble des aspects de la vie.

L'Angleterre d'aujourd'hui (2). — En publiant cet ouvrage M. Masterman a eu pour but de montrer quelques aspects de la vie anglaise. Comme l'auteur le fait remarquer lui-même, un tel travail ne demanderait pas un volume mais dix et les observations nécessaires à sa rédaction exigeraient une vie entière. Le livre est divisé en dix chapitres montrant successivement la vie anglaise dans ce qu'elle a de plus frappant: le travail des villes

---

(1) H. LA FONTAINE et P. OTLET, Secrétaires généraux de l'Office central des Associations Internationales:—Une brochure in-8 de 34 p.

(2) C. F. MASTERMAN, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur à Londres.—Un vol, in-8 de 346 p.—Editeur: P. Lethielleux, 10 rue Cassette, Paris.

manufacturières ayant mené petit à petit le socialisme, les misères de la vie, la désertion de la partie rurale au profit des villes, le progrès, les inventions modernes et leurs conséquences, etc. Les mœurs et coutumes de toutes les classes sociales, conservées même à l'étranger, font l'objet de remarques intéressantes. En somme, cet ouvrage est le fruit d'observations très judicieuses et donne une excellente idée de l'évolution de l'Angleterre d'aujourd'hui.

La Syrie (1). — Ce livre nous montre un coin du monde musulman, le territoire, les origines ethniques et politiques, son évolution, sa vie sociale et littéraire. Orné de nombreuses gravures hors texte, il montre surtout le mouvement intellectuel depuis les origines et après 1860. Deux chapitres sont consacrés, l'un à la presse, l'autre à l'imprimerie. Le seconde partie est consacrée à des esquisses de la vie syrienne.

Ceylan (2). — Le livre de M. Delaporte est une intéressante relation de voyages, dans laquelle il rappelle non seulement les incidents multiples que l'on rencontre forcément dans des périgrinations dans des pays comme Ceylan, mais il donne de plus une description des mœurs et des coutumes cinghalaises et un chapitre est même consacré à Ceylan économique. Ce livre est intéressant à lire et donne une excellente idée de ce pays.

Arithmétique commerciale et algèbre financière (3). — Cet ouvrage qui fait partie de la bibliothèque des Ecoles pratiques de commerce et d'industrie est un manuel très recommandable aux jeunes gens qui se proposent d'entrer dans l'enseignement commercial supérieur et même ceux qui s'y trouvent déjà y trouveront d'utiles renseignements pour leurs cours. Il est divisé en six livres s'occupant des intérêts et de l'escompte, de la bourse des valeurs, de la bourse des marchandises, des monnaies, des changes, des arbitrages, des calculs commerciaux, des opérations financières à longs termes. Un certain nombre d'exercices à résoudre donnent à ce traité un caractère pratique. Cet ouvrage qui en est à sa seconde édition, devrait être entre les mains de tous ceux qui doivent connaître l'arithmétique au point de vue commercial.

---

(1) K. T. KHAIRALLAH.—Un vol, in-8 de 144 p. avec gravures hors texte.—Editeur : Ernest Leroux, 28 rue Bonaparte, Parie.—.

(1). R. DELAPORTE.—Un vol. in-12 de 341 p.—Editeur : Emile Larose, 11 rue Victor-Cousin, Paris.—Prix : Fr. 3.50

(2) H. FUZET, professeur à l'Ecole pratique de commerce de Denain, et L. RECLUS, ancien examinateur et membre du jury de sortie de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.—Un vol. cartonné in-12 de 396 p.—Editeur : Librairie Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.—Prix : Fr. 3

Précis de mathématiques commerciales et financières (1). — Ce volume publié par les mêmes auteurs que le précédent est plus complet et a été écrit à l'usage des élèves des Ecoles supérieures de commerce, des candidats à la banque de France, au professorat commercial et au professorat de comptabilité. Comme les auteurs le déclarent dans l'introduction, les opérations commerciales de jadis n'exigeaient pas de connaissances mathématiques bien étendues. Aujourd'hui c'est bien différent et il est impossible de devenir un homme d'affaires sans un ensemble de connaissances, parmi lesquelles les mathématiques jouent un très grand rôle. Cet ouvrage sera consulté avec avantage par des commerçants, des financiers, des industriels ainsi que par des étudiants en sciences commerciales car les matières traitées sont, en grande partie, celles qui font l'objet de leurs cours.

En Albanie et au Monténégro (2). — Cette brochure contient les impressions de voyage dans ces pays qui sont en ce moment d'une grande actualité. Elle renferme des observations très intéressantes faites par l'auteur qui y a séjourné en 1911 et a fait paraître différentes publications sur cette région.

The art of selling (3). — Ce livre de M. Sheldon qui a déjà écrit plusieurs ouvrages s'occupant des affaires, est fait pour le Business College et les écoles élémentaires de commerce. Ecrit d'une façon très originale, il est subdivisé en 50 leçons s'occupant d'un grand nombre de questions des plus intéressantes pour l'homme d'affaires qui en conséquence aura le plus grand intérêt à le consulter. Voici quelques titres de ces leçons, pris au hasard et montrant leur intérêt: l'analyse de la vente, les quatre facteurs d'une transaction, la source de profit, réponse aux objections, connaissance technique des marchandises, le catéchisme du vendeur, la lutte contre la concurrence, etc. Ajoutons qu'un certain nombre de leçons sont consacrées à la vente par correspondance avec un modèle de lettres convenant pour traiter les affaires de cette façon. Chacune des leçons est terminée par un questionnaire récapitulatif donnant en résumé ce qu'elle a d'essentiel.

---

(1) H. FUZET. — Professeur à l'Ecole pratique de commerce de Denain, L. RECLUS, ancien examinateur et membre du jury de sortie à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.—Un vol. in-12 de 568 p. Editeur: Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.—Fr. 5.50

(2) C. FIDEL.—Une brochure in-8 de 47 p. avec gravures.—Editeur: La Correspondance d'Orient, 34 rue Pigalle. Paris.—Prix: Fr. 1.50

(3) A. F. SHELDON.—Un vol. in-12 relié de 183 p. Editeur: The Sheldon University Press, Libertyville, Illinois.

Das Verhaltnis der Mehrwerttheorien von Karl Marx und Thomas Hodgskin (1). — Cet ouvrage fait partie de la série de travaux publiés sous la direction du Dr K. Grunberg, professeur d'économie politique à l'université de Vienne. Il constitue le sixième fascicule de ces études se rapportant à l'histoire économique et sociale. Il n'était pas sans intérêt de grouper pour comparaisons les publications anglaises, françaises et allemandes sur la théorie marniste de la valeur. Ceux qui s'intéressent à l'économie politique liront avec plaisir ces appréciations sur cette question de la plus value et les commentaires soulevés par ces théories relatives au travail et au capital. L'ouvrage est terminé par la reproduction de lettres de Hodgskin datant des années 1818 à 1825.

Rapport sanitaire de la cité de Montréal (2). — Nous accusons réception de ce rapport contenant quantité de choses intéressantes, instructives et en général très peu connues du public.

The Post Office and its story (3). — C'est un ouvrage très instructif que celui de M. Bennett d'autant plus qu'il y en a peu du même genre, les revues, les journaux ont bien publié de temps en temps des articles s'occupant des services postaux à différents points de vue mais les ouvrages généraux s'occupant de cette matière sont rares. Le rôle joué par les postes à travers les âges est plus important que souvent on se l'imagine et son exposé devrait comprendre plusieurs chapitres de l'histoire générale du commerce et des industries. L'ouvrage que nous avons sous les yeux est une importante contribution de cette partie de l'histoire bien que ne se rapportant qu'à l'Angleterre. Il sera lu avec intérêt car on y verra les progrès considérables réalisés dans cette partie des services publics. De plus il donnera une excellente idée de l'organisation postale actuelle dans le Royaume-Uni. Les illustrations dont plusieurs sont des reproductions de gravures anciennes montrant comment le service postal se faisait autrefois, contribuent à rehausser l'intérêt que présente ce volume.

---

(1) CARL KOEPP.—Un vol, in-8 de 289 p.—Editeur: Verlagsbuchhandlung Carl Konegen, Vienne.—Prix : 7 marks.

(2) L. LABERGE, médecin de la cité.—Un vol in-8 de 130 p.—Editeur ; A. Pigeon, 108 rue Ontario Est.

(3) E. BENNETT.—Un vol. in-12 de 356 p. relié, toile, avec de nombreuses gravures hors texte.—Editeur : Seeley Service & Co. 38 Great Russell St. London.

L'Europe (1). — Déjà nous avons rendu compte de plusieurs ouvrages des mêmes auteurs constituant un cours de géographie à l'usage de l'enseignement secondaire, rédigé d'après le programme de 1902 en suivant les mêmes méthodes que nous avons signalées antérieurement, ce que nous avons vivement recommandé. Ce volume traite de l'Europe; il est divisé en 52 leçons ; la dernière traite de la puissance économique et militaire dans le monde et est une sorte de conclusion dans laquelle on expose la situation de l'Europe dans l'univers.

La valeur du corps humain devant les tribunaux (2). — La plupart des législations sur les accidents de travail déterminent les indemnités dues aux victimes d'accidents de travail dans des cas bien définis, mais l'impossibilité de tout prévoir laisse souvent à l'appréciation des juges le montant des indemnités. En réunissant la jurisprudence relative aux accidents de travail, M. Zeys a fait œuvre utile dans laquelle les recherches sont facilitées par une table alphabétique en même temps par une table chronologique des arrêts et jugements. L'ouvrage est précédé d'une intéressante préface du Dr Paul Reclus de l'Académie de médecine.

Obligations américaines et portefeuilles français (3). — Un petit livre de documents qui vient à son heure quand tant d'obligations américaines ont déjà été introduites en France. L'auteur étudie et classe les différentes obligations américaines indiquant leurs qualités et leurs défauts au point de vue français. Un chapitre particulièrement intéressant et instructif traite des obligations déjà introduites sur le marché français.

Ecrit sans parti pris, dans un style clair et précis, ce livre sera très utile à tous ceux qu'intéressent les valeurs américaines.

---

(1) H. BUSSON, J. FÈVRE, ET H. HAUSER respectivement professeurs au Lycée Carnot, à l'école normale de Dijon, et à l'université de la même ville.— Un vol. in-12 de 360 p. avec de nombreuses gravures et cartes. — Editeur: F. Alcan, 108 Boul. St-Germain. Paris.—Prix: fr. 3

(2) P. ZEYS, président du tribunal civil de Senlis.—Un vol. in-8 de 293 p.—Editeurs : L. Larose, L. Tenin, 23 rue Soufflot, Paris.—Prix : 10 frs.

(3) L. DE MONTESQUIN.—Un vol. in-16 de 108 p.—Editeur: Marcel Rivière 31 rue Jacob, Paris.—Prix : 2 fr.

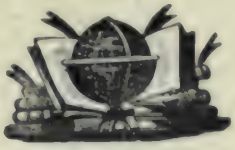

L'INDUSTRIE DES CONSTRUCTIONS NAVALES

C'est avec un vif intérêt que nous avons relu quelques vieilles pages, en partie inédites, qui nous sont tombées naguère sous la main, car elles nous ont semblé bien d'actualité pour le Canada. Nous les avions écrites pour les premiers bulletins de la Ligue Maritime belge, fondée en 1898, et de laquelle nous avons été membre fondateur; elles n'y ont été insérées qu'en partie, et la lecture de quelques-unes de ces pages, se rapportant à la marine et à l'industrie des constructions navales peut être intéressante. (1)

Après avoir montré les multiples inconvénients qui découlent de l'absence d'une marine nationale, il est fait un exposé des avantages qui résulteraient de sa création, et parmi eux, le développement de l'industrie des constructions navales. Voici ce que nous lisons à ce sujet, sans oublier que ces lignes datent de bientôt quinze années :

" Cette industrie est une source précieuse de revenus et l'on constate que tous les pays industriels mettent de l'empressement à développer leurs chantiers. Et pourquoi la Belgique qui a chez elle tous les éléments nécessaires à la construction des navires, qui excelle et peut rivaliser avec les pays industriels pour toutes les constructions et charpentes métalliques comme pour la fabrication des machines, pourquoi délaisserait-elle l'industrie des constructions navales ? Pourquoi abandonnerait-elle une source de prospérité aussi féconde ? L'industrie sidérurgique trouverait un vaste débouché dans les constructions maritimes car il entre déjà un nombre respectable de tonnes de fer, tôles et profilés, dans la construction des navires. Outre ce surcroît de travail pour la sidérurgie, l'établissement des chantiers de constructions navales serait profitable à une foule d'autres industries. Un navire est une encyclopédie flottante tant est grande la diversité des matières qui entrent dans sa construction. En effet, si on parcourt un paquebot, on retrouve des produits de presque toutes les industries qui ont concouru à la construction et l'aménagement d'un bâtiment terrestre; on y remarque l'ébénisterie de luxe, la peinture, la tapisserie, la serrurerie, la cristallerie, l'orfèvrerie et encore bien d'autres, qui y apportent un

(1). Quelques passages ont été publiés aussi, sous le titre *Une industrie à nationaliser* dans le Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'Ecole commerciale et consulaire de l'Université de Louvain, Année 1900.

confort et un luxe étonnants. Les industries de luxe y trouvent même leur compte, ainsi par exemple, la menuiserie rattachée à un chantier ne fait que la boiserie ordinaire, dès qu'il faut pour un paquebot, un aménagement luxueux, de style, on doit avoir recours à des spécialistes. Sont aussi à mentionner les industries produisant le matériel d'appareillage: compas de route, cordages de chanvre et métalliques, toiles à voiles, pavillons, fanaux et feux de position et bien d'autres.

. . . . . .

" Les Belges ayant la matière première et la main-d'œuvre à bon compte, ayant un fleuve superbe qui ne demande qu'à être bordé de chantiers, peuvent avec beaucoup de chances de succès, entreprendre les constructions navales, faire la concurrence aux autres pays producteurs et obtenir la clientèle de ceux qui ne se trouvent pas dans les conditions nécessaires pour construire eux-mêmes les navires qu'exigent leurs marines.

" En examinant les conditions économiques des pays outillés pour la construction des navires, on constate que l'Angleterre, dont le chiffre de production est de beaucoup le plus élevé, a l'avantage d'obtenir les matières premières à meilleur compte, par suite d'une situation géograpique exceptionnellement heureuse, les minerais se trouvant à proximité des houillères, les hauts fourneaux et laminoirs à proximité des fleuves bordés de chantiers et d'usines ayant chacune leur spécialité. Les chantiers anglais ont en outre l'avantage d'avoir une situation acquise, qui donne l'expérience aux chefs techniques, l'habileté aux ouvriers et une clientèle assurée par la réputation séculaire; la situation d'insulaire et la qualité de puissance coloniale de premier ordre sont aussi de nature à développer la marine anglaise, car il en résulte que les trois quarts de la production nationale lui sont réservés.

" La situation aux Etats-Unis a une certaine analogie, moins la situation acquise. Mais l'avantage apporté par une matière première à bon compte est largement annihilé par le coût élevé de la main d'œuvre. Les constructions navales naissantes ne peuvent vivre qu'à l'ombre d'une protection exagérée, aussi les Etats-Unis sont-ils loin de pouvoir produire pour l'exportation.

" La France, malgré le souci qu'elle a de relever sa marine et la protection qu'elle accorde à la construction sous forme de primes, ne parvient à produire des navires qu'à un prix de 25 à 35 p. c. plus élevé que l'Angleterre. La France ne suit que de loin les autres pays producteurs, et il faut de plus remarquer que cette situation ne peut guère se modifier, ses concurrents étant favo-

risés par diverses conditions quasi-naturelles de succès, qu'elle ne peut espérer réunir.

" La Hollande est pour nous un bel exemple ; elle possède bien moins que nous les éléments nécessaires aux constructions maritimes ; elle ne produit pas une tonne de fer, sa production en houille est négligeable, elle a cependant des chantiers desquels sortent des navires de guerre et de commerce de fort tonnage. Il y a en Hollande de nombreux chantiers de construction, dont plusieurs font de grands transatlantiques. Toute la matière première doit être importée et est donc assez coûteuse ; la main d'œuvre est environ 20% plus cher qu'ici. Nous voyons dans la statistique néerlandaise, qu'une grande partie de sa production de dragues, remorqueurs, bateaux d'intérieur, etc., est exportée en Belgique et en Allemagne. Il est clair que la Belgique qui a toutes les facilités pour produire dans des conditions moins onéreuses, de par ses avantages économiques que nous avons montrés, pourrait facilement attirer à elle cette clientèle, en présentant sur le marché les mêmes produits à bien meilleur compte.

" L'Allemagne se trouve dans d'excellentes conditions pour l'industrie des constructions navales, aussi, celle-ci y a-t-elle pris un grand essor et d'année en année on voit progresser commerce, industrie et marine. Nous n'affirmerons pas que cette progression constante de la marine soit la cause unique de l'accroissement considérable des chiffres du commerce extérieur de l'empire germanique, mais nous pouvons dire sans crainte qu'elle y a coopéré dans une large mesure.

. . . . . .

Ailleurs, il est question de ce qu'il faut faire pour assurer la réussite de l'industrie des constructions navales :

" Parmi les facteurs qui doivent contribuer à la création des chantiers de constructions navales, nous relevons la formation du capital et le recrutement du personnel ; les autres ne nous paraissent que secondaires ou se rattachent à ces deux principaux.

" La première chose à constater pour la formation du capital, est une défiance, une crainte exagérée des capitalistes pour toutes les entreprises maritimes qui sont regardées comme hasardeuses. C'est là une fausse opinion, sans doute accréditée par quelques entreprises malheureuses dont la non-réussite a été causée, en grande partie, par une organisation défectueuse ; c'est cette opinion qu'il faut combattre, et par le raisonnement, et par la mise en évidence de ce qui se passe dans les autres pays.

" Le capital est loin de faire défaut dans notre pays ; au contraire, il y abonde et a souvent été expatrié dans des entre-

prises, dans des fonds publics étrangers, d'une façon déraisonnée; des exemples, qu'il est inutile de donner, ne manquent pas à l'appui de ce dire et montrent, qu'en bien des cas les capitalistes belges ont été d'une imprévoyance incompréhensible, surtout quand on les entend qualifier de hasardeuses les entreprises maritimes. Ils oublient que dans la construction les risques sont nuls, ou plutôt sont les mêmes que ceux de toute autre entreprise industrielle; que dans les armements les risques sont annihilés par le mécanisme, peut-être trop peu connu, des assurances maritimes.

" Les capitalistes belges ont cependant l'exemple des capitalistes étrangers qui apportent volontiers leurs capitaux pour les constructions entreprises de maritimes; les dividendes importants s'élevant jusqu'à 14 p. c., payés par des chantiers étrangers, ne sont-ils pas un attrait, un stimulant? Le relevé des dividendes payés par les chantiers allemands montre que la moyenne est de 7½ p. c. et celle approximative du cours des actions, au moins 112 p. c. Des résultats analogues constatés dans les autres pays montrent d'une façon indiscutable que l'industrie du navire est des plus rémunératrices.

. . . . . .

" Une question touchant de près à celle du capital est celle des emplacements pour les chantiers. Des avantages topographiques et hydrographiques les désignent nettement; les rives de l'Escaut ne demandent qu'à être bordées d'usines et de chantiers. A vrai dire, depuis quelques années, Hoboken, Hemixem, Burght, etc., en amont d'Anvers deviennent réellement un centre industriel; ainsi des chantiers de la Société Cockerill, établis les premiers depuis peu de temps, des usines et chantiers s'étendent à droite et à gauche à perte de vue. Quant à la partie en aval d'Anvers, en sait que divers projets de rectification et travaux sont en présence depuis nombre d'années, et cette incertitude du lendemain n'est pas de nature à encourager des installations de ce côté. Il est même question de ce que toute la députation d'Anvers, d'accord avec la chambre de commerce, délaisse momentanément la question de ces grands travaux, et s'occupe dès la rentrée des chambres d'obtenir du gouvernement la réalisation de travaux moins considérables, mais non moins utiles, comme des travaux aux quais et achèvement de l'outillage, meilleur agencement de bassins, etc; toute la députation se promet de faire bloc dans les discussions sur cette matière, et se propose même en cas d'insuccès dans ses revendications, d'avoir directement recours au Roi. On espère que pendant ce temps, les tech-

niciens se mettront d'accord sur un projet pour les grands travaux; en tous cas, quel que soit le projet adopté, il est certain que l'avenir industriel de cette région, qui y est si propice, ne sera pas négligé.

" Qu'on se rappelle ce qu'était la Clyde il y a environ un siècle et qu'on fasse la comparaison avec ce qu'elle est aujourd'hui. La situation géographique de l'Escaut lui permet d'espérer un même avenir, les deux fleuves ayant beaucoup d'analogie en bien des points ; en d'autres ils ont chacun des avantages qui se contre-balancent, à peu de choses près. C'est ainsi que dans un temps que nous nous plaisons à croire rapproché, une vie industrielle pourra animer notre beau fleuve dans la majeure partie de son cours, depuis Gand jusqu'à la mer.

. . . . . .

" Pour ce qui est du recrutement du personnel, il semble que l'industrie du navire, étant une spécialité, nécessite un personnel technique spécial. Cela n'est vrai qu'en partie. Comme nous le disions dans une étude antérieure, il n'y a guère que les ingénieurs maritimes et les dessinateurs qui trouvent des différences sensibles avec les travaux de construction d'autres charpentes métalliques.

" La situation précaire de la marine belge n'a pas fait sentir la nécessité de créer dans nos universités des cours en vue de la formation d'ingénieurs maritimes. Il est à espérer cependant que ces cours seront institués dans un prochain avenir; le mouvement en faveur de la création d'une marine se dessinant chaque jour davantage, l'idée de cette création ayant fait un bon chemin, depuis le discours royal de 1898. En attendant, pour remédier à cette insuffisance d'un début, les jeunes ingénieurs belges désirant se consacrer aux constructions navales vont compléter leurs études soit à l'Ecole du Génie maritime à Paris, soit à l'Université de Glasgow où se trouvent en ce moment deux ingénieurs sortis de l'Université de Louvain. Plusieurs industriels se sont entendus dans le but d'encourager les jeunes ingénieurs à poursuivre ces études.

" Quant à la formation des dessinateurs, la Société Cockerill, la seule qui a une importance appréciable en Belgique, puisqu'elle seule y construit des bâtiments de mer, a une école industrielle attachée à ses chantiers à Hoboken, dans laquelle sont donnés des cours de constructions navales, de dessin, de tracé et autres nécessaires à la formation d'un personnel technique capable. La plupart des grandes villes possèdent des écoles industrielles, où l'institution de cours analogues à ceux d'Hoboken

serait des plus favorables pour la formation du personnel en question; on y propagerait en outre le goût des choses de la mer, on y montrerait les avantages, l'avenir que présente la carrière maritime, combien elle est fructueuse.

" Pour le personnel ouvrier proprement dit, son travail ne présente pas de différences notables avec celui des autres constructions métalliques, ponts, charpentes, etc., et pour le peu qu'il diffère, par l'emploi de machines et engins spéciaux aux constructions maritimes, l'habileté et l'intelligence de l'ouvrier belge permet de dire que la période de mise au courant sera de courte durée.

. . . . . .

" Une autre question à examiner: la part d'intervention de l'Etat dans la nationalisation de cette industrie. L'examen de cette question nous porte à voir ce que font les autres pays et on remarque de suite la tendance: chacun d'eux intervient ou n'intervient pas, selon qu'il le juge opportun à ses intérêts. Nous ne pouvons ici entreprendre une étude approfondie des législations douanières des divers pays; nous nous bornons à constater les faits sans rechercher les causes qui les ont fait naître.

" L'Angleterre qui trouve son intérêt dans l'adoption du régime libre-échangiste, ne soumet à des droits d'entrée aucun des produits servant dans la construction navale. Aux Etats-Unis nous trouvons une protection intense se traduisant par une intervention gouvernementale excessive, variant rapidement selon les circonstances et même selon les intérêts particuliers et s'exerçant des façons les plus diverses. En France, de forts droits d'entrée sont perçus sur la matière première, mais pour dédommager les constructeurs, une protection est établie sous forme de primes à la construction. En Hollande, où l'on suit en grande partie le régime libre-échangiste, tous les matériaux qui entrent dans la construction navale ne paient aucun droit d'entrée. Même mesure est prise en Allemagne et de plus, l'Etat accorde, comme nous l'avons vu, bien d'autres avantages spéciaux. En Autriche, des droits d'entrée frappent les matériaux, mais les constructeurs reçoivent des compensations sous forme de primes, par des tarifs différentiels pour leurs transports, etc. Ici en Belgique, depuis 1900, suppression des droits d'entrée sur les matériaux entrant dans la construction navale.

. . . . . .

" Comme conclusion de cette partie: notre arrivée tardive sur la scène n'est pas en tous points un mal; elle nous permettra de nous passer des leçons quelquefois bien dûres de l'expérience. Nous

profiterons de celle acquise par les autres ; en voyant ce qu'ils ont fait, nous éviterons leurs fautes, leurs errements ; les tâtonnements inévitables d'un début ne nous seront pas nécessaires ; d'autre part, nous aurons le précieux exemple de ceux qui ont suivi en cette matière une voie progressive, nous nous efforcerons de marcher sur leurs traces, stimulés par la vue de leurs succès ; c'est ainsi que pour nous la période souvent stérile de mise en œuvre sera écourtée et nous pourrons entrer pour ainsi dire de plain-pied dans celle plus fructueuse de l'exploitation.

" Nous pensons avoir montré que les difficultés qui s'opposent à la nationalisation de l'industrie du navire en Belgique sont loin d'être insurmontables, que les ressources à en tirer sont immenses, car il faut considérer que les constructions navales et les lignes de navigation se lient, se suivent et sont d'un grand rapport. Ainsi, la marine marchande anglaise touche annuellement en frets, la jolie somme de cent millions de livres sterling, soit deux et demi milliards de francs ! Nous avons montré d'autre part, combien est lucrative l'industrie de la construction.

" La Belgique, ayant la population la plus dense de l'univers et étant une nation industrielle par excellence, a naturellement un commerce d'exportation de produits fabriqués sans lequel elle ne peut vivre ; les statistiques accusent en effet à l'exportation deux tiers de produits fabriqués, et même cinq sixièmes en faisant entrer en ligne de compte le demi-fabricat. Quelle somme d'avantages se laissent entrevoir si on pouvait faire du navire un article d'exportation ! Un navire est un produit peu ordinaire, il exige un travail assez long suivant les cas, et il ne faut pas qu'il soit d'un fort tonnage pour qu'il y entre un nombre respectable de tonnes d'acier ; ainsi la construction d'un cargo-boat de grandeur moyenne en nécessite environ deux milles.

" De là, que de bras occupés et que d'existences assurées ! Que de débouchés pour l'industrie mécanique et sidérurgique ! Quels placements féconds pour les capitaux ! Quel accroissement du chiffre de notre commerce extérieur ! Et partant, quelle source nouvelle de bien-être pour la nation entière ! "

. . . . . .

Ces trop courtes observations sur l'industrie des constructions navales montrent suffisamment combien il serait désirable de voir établir des chantiers au Canada. Nous avons vu sommairement les raisons pour lesquelles tous les pays veillent avec attention au développement de l'industrie des constructions navales. Le Canada a les mêmes. En étudiant d'une façon plus approfondie sa situation économique, on constate que comparativement, il se trouve en état

d'assurer un brillant essor à cette industrie. De celle-ci dérive celle des transports, intéressante à bien des points de vue. Le tonnage nécessaire au trafic extérieur canadien doit fatalement augmenter et il conviendrait que ce tonnage batte pavillon canadien.

La situation géographique du Canada est meilleure que celle de plusieurs autres pays constructeurs ; ainsi, tandis que la Belgique n'a que 20 milles de mauvaises côtes, mais possède en compensation une excellente voie de pénétration : l'Escaut avec le port d'Anvers, (1) le Canada est baigné par deux océans, possède des mers intérieures et un fleuve superbe avec un port progressant rapidement. (2)

Si à certains égards la Belgique est mieux placée que le Canada, celui-ci a en compensation l'immense avantage de trouver chez lui un débouché, par la demande nationale.

L'importance du Canada au point de vue maritime est indéniable. Dans un récent rapport sur la marine marchande, (3) nous remarquons cette note. "Un tableau comparatif indiquant le tonnage de chacun des pays maritimes du monde démontre que le Canada reste à la neuvième place comme pays maritime." Malheureusement dans le tableau en question, il n'y a aucun chiffre donnant le tonnage du Canada et un astérisque renvoie à la mention "Included in British."

Le nombre et le tonnage des navires enregistrés pour les deux dernières années est établi comme suit:

ANNEES	NOMBRE	TONNAGE
1910	3,444	588,741
1911	8,088	770,445
Augmentation	4,644	181,705

D'après le rapport plus haut cité, le nombre total de vaisseaux construits et enregistrés au Canada durant l'année dernière a été de 337 d'un tonnage de 27,736 tonneaux. " En estimant la valeur du nouveau tonnage à $45. le tonneau, on obtient une valeur totale de $1,148,120 pour les nouveaux vaisseaux." (4) En 1912, parmi les unités construites sur les chantiers anglais, celles occupant la deuxième et la troisième place par ordre d'importance, sont à destination du Canada et jaugent chacune 16,850 tonnes, (5) donc déjà

(1) En 1911, Anvers fut visité par 6928 navires jaugeant 13,325,781 t.

(2) Rappelons que l'on vient d'inaugurer à Montréal, des élévateurs et une cale flottante qui sont parmi les plus grands du monde.

(3). *Liste des navires enregistrés par le Ministère de la Marine et des Pêcheries*, Ottawa, 1912.

(4). Il faut remarquer qu'il n'est pas tenu compte dans cette évaluation de tout ce qui est nécessaire à l'armement, ce qui doit représenter une somme considérable.

(5). Ce sont l'*Empress of Russia* et l'*Empress of Asia*.

plus que l'année précédente. Le marché national fournit à lui seul un sérieux débouché, mais qui peut affirmer qu'il serait impossible de faire du navire un article d'exportation ?

D'après The Economist (1) les chantiers anglais ont produit en 1912, 60 p. c. du tonnage total produit dans l'univers, proportion qui était de 68 p. c. en 1911 ? La diminution serait due au défaut de place sur les chantiers, ce qui a dû faire refuser un certain nombre de commandes. Ceci est à retenir et pourrait être un argument pour ceux qui sont désireux de voir créer des chantiers canadiens de constructions navales.

Voici, d'après le Lloyd, la statistique de la production des chantiers de construction: (*en tonnes*)

ANNEES	PRODUCTION		
	UNIVERSELLE	DU ROYAUME-UNI	DES AUTRES PAYS
1906	2,919,763	1,828,343	1,091,420
1907	2,778,088	1,607,890	1,170,198
1908	1,833,286	929,699	902,619
1909	1,602,057	991,066	610,991
1910	1,957,853	1,143,169	814,684
1911	1,650,140	1,803,844	846,296
1912	2,901,769	1,738,514	1,163,255

Parmi les autres pays, l'Allemagne vient en premier lieu avec une production de 575,317 tonnes, puis les Etats-Unis avec 284,223 tonnes. Viennent ensuite la France, la Hollande, le Japon et la Norvège.

Résumons: I. L'essor commercial et industriel du Canada amènera fatalement une extension de plus en plus grande de son trafic maritime.

II. Il est de la plus haute importance que ce trafic maritime soit fait sous pavillon canadien.

III. Les armements maritimes devraient avoir pour conséquence la création de l'industrie des constructions navales.

IV. L'industrie des constructions navales doit, directement et indirectement, contribuer largement au développement économique du pays et y attirer capitaux et main-d'œuvre.

V. Le Canada se trouve dans une situation économique suffisamment favorable pour que l'industrie des constructions navales s'y établisse avantageusement.

A.-J. DE BRAY.

(1). V. THE ECONOMIST du 25 janvier 1913, *A Year's Shipbuilding.*

La question des Syndicats Maritimes jugée en Belgique.

LA question des syndicats maritimes est partout très discutée. Il y a quelques années déjà, le Parlement anglais a chargé un comité spécial d'une vaste enquête à ce sujet. Plusieurs pays ont pris des mesures tendant à provoquer la dissolution de syndicats entre lignes maritimes visitant régulièrement leurs ports. Il en a été ainsi aux Etats-Unis et au Brésil. Le Parlement de l'Union sud-africaine a mis le gouvernement en demeure de refuser le renouvellement du contrat postal à une grande compagnie anglaise dont la ligne reliant les ports d'Angleterre à ceux de l'Afrique australe était syndiquée avec d'autres lignes concurrentes.

C'est donc que les syndicats maritimes ont soulevé un très puissant mouvement d'opposition. Que vise ce mouvement ? Est-ce le fait même du groupement en syndicats de lignes maritimes établies entre des ports convenus ou n'est-ce pas plus tôt quelque attribution particulière de l'organisation syndicale ?

Pour qui a suivi ce mouvement d'un peu près, il apparaît que l'opposition aux syndicats maritimes a moins pour objet leur organisation même que la pratique du système sonnu sous le nom de rabais différés.

Quelques mots d'explication seront utiles sur ce point. Pour comprendre l'origine et la raison d'être de ces rabais différés, il faut se reporter à la période de concurrence qui a précédé la naissance des syndicats maritimes. Chaque armement se préoccupait d'obtenir le plus de frêt possible et surtout un volume régulier de trafic. Dans ce but, il devait naturellement chercher à s'attacher une clientèle fidèle. Aussi distinguait-il entre les clients qui lui confiaient toutes leurs marchandises et ceux qui, au hasard de leurs intérêts, s'adressaient tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Chacun avait donc un groupe de clients qui lui avaient été fidèles pendant de longues années. Il lui faisait certains avantages, notamment en lui concédant des frêts plus bas que ceux dont les marchandises d'expéditeurs quelconque étaient taxées pour les mêmes transports. En d'autres termes, les clients fidèles bénéficiaient de véritables rabais. Rien de plus naturel que cette pratique.

Mais l'état de concurrence aiguë ne pouvait perdurer. Pour s'assurer le plus grand volume de frêt, les lignes en compétition acceptaient des prix de transport de plus en plus minimes. Chacune s'efforçait de dépasser toutes ses concurrentes. La baisse s'accentuait souvent jusqu'à mettre les armements en déficit. On voyait fréquemment des bateaux transporter des cargaisons entières à des frêts absolument ruineux.

Partout, dans l'industrie contemporaine, cet état de crise a provoqué la constitution de syndicats entre entreprises concurrentes. Ainsi sont nés des syndicats industriels de toute espèce et particulièrement les *cartels* en Allemagne, les *amalgamations* en Angleterre et les *trusts* aux Etats-Unis. Il n'y avait pas de raison pour qu'il en fût autrement en matière de transports maritimes.

L'idée vint donc aux dirigeants des armements de régler en commun les tarifs des frêts, ainsi que de distribuer de meilleure façon les départs des steamers réguliers. De cette manière, au lieu d'avoir, per exemple, dans la première semaine du mois de mars trois vapeurs concurrents chargeant simultanément à Anvers et de devoir attendre jusqu'au courant d'avril le steamer suivant à même destination, il était possible de les espacer de semaine en semaine. Cette organisation permettait aussi d'enlever le tonnage disponible au fur et à mesure.

Pour réaliser ce programme, il n'existait d'autre moyen que la constitution de syndicats. Les syndicats maritimes étaient nés. Aussitôt se posa la question des rabais qui étaient accordés aux clients fidèles des lignes syndiquées. Il ne pouvait s'agir de les supprimer. On décida que le bénéfice en serait désormais étendu à tous les expéditeurs qui donneraient leurs transports exclusivement aux lignes appartenant aux syndicats. D'habitude, ces rabais se calculent par semestre. Ils ne sont cependant pas liquidés à l'expiration du semestre sur les transports duquel ils ont été octroyés aux chargeurs fidèles. Le paiement en est différé de six mois, sous cette réserve que pendant ce terme additionnel les chargeurs intéressés n'auront remis aucune expédition à des bateaux chargeant en concurrence avec les lignes du syndicat. Le sens de l'expression "rabais" différé est donc fort clair.

Le système des rabais différés a provoqué des oppositions. Il serait surprenant que l'organisation des syndicats maritimes eût échappé au fait universel des antagonismes économiques. Des oppositions d'intérêts se manifestent dans tous les actes de la vie

sociale. Dans le cas des syndicats maritimes, les opposants ont été soit des négociants participant au grand commerce d'outre-mer, soit des commissionnaires-expéditeurs, soit enfin des armateurs exploitant des navires concurrents.

L'opposition du grand commerce à l'organisation syndicale maritime a été très vive dans l'Afrique du Sud. En Belgique, c'est-à-dire à Anvers, l'opposition est émanée essentiellement des commissaires-expéditeurs. Ceux-ci sont des intermédiaires dont la mission consiste à intervenir entre le vendeur de la marchandise et une compagnie maritime pour assurer l'expédition jusqu'au port désigné dans un pays d'outre-mer. Leur opposition n'a rien de surprenant. C'est une constatation générale que la plus grande hostilité témoignée à l'égard de tous les syndicats industriels a toujours été le fait d'intermédiaires. A Anvers une part d'opposition a aussi été due à des entreprises rivales qui ont peine à résister à l'état de lutte permanente avec les syndicats maritimes.

La cause principale de l'opposition qui est faite à des syndicats quelconques est d'ordre général. La clientèle a une tendance spontanée à les tenir en défiance. Le public est encore dominé par les idées qui ont conduit jadis à l'interdiction des coalitions. Il a conservé entières ses appréhensions à l'égard des accaparements. Il imagine un péril grave partout où les vendeurs se coalisent. La perte du libre choix des fournisseurs lui pèse très lourdement. Il supporte mal de ne plus pouvoir discuter les prix à sa guise, marchander et obtenir des réductions. L'application d'un tarif uniforme par tous les vendeurs, sans distinction entre les acheteurs, paraît un despotisme auquel le public n'est pas encore fait.

A cette cause générale d'opposition s'ajoute, lorsqu'il s'agit des intermédiaires, un motif particulier de mécontentement. Leur intérêt immédiat est directement en jeu. L'organisation syndicale, entre autres conséquences, a pour effet d'uniformiser les prix en même temps qu'elle tend à les stabiliser. Désormais plus d'écart de prix de vendeur à vendeur ou de jour en jour. Or, les intermédiaires tirent parti de ces différences de prix dont ils font plus ou moins profiter leur clientèle. Les plus habiles la satisfont en lui faisant, grâce à ces différences, des prix que ne peuvent faire leurs concurrents. Parfois aussi les mêmes différences de prix prêtent à la spéculation dans laquelle les intermédiaires trouvent un appoint à leur profit ordinaire.

Tous les intermédiaires sont donc enclins à protester contre les syndicats qui leur imposent des prix tarifés et rendent

leur intervention ou superflue, ou moins nécessaire. Il ne pouvait en être autrement de la part des commissionnaires-expéditeurs dans leurs rapports avec les syndicats maritimes. Ceux-ci sont accusés d'asservir la clientèle. On leur reproche un monopole dont, au dire de leurs opposants, ils profiteraient pour dicter la loi, comme bon leur semble, aux expéditeurs et pour exercer sur le commerce une véritable tyrannie.

Les expéditeurs soutiennent encore que les syndicats ne traitent pas également tous les clients et qu'ils accordent des réductions spéciales de nature à favoriser soit des ports étrangers, soit l'industrie d'autres pays, au détriment du port d'Anvers et de l'industrie belge.

Les syndicats maritimes sont aussi accusés de mettre tout en œuvre pour faire échec à la concurrence extérieure, ainsi que de provoquer, par la mise en ligne de *fighting* boats, des baisses de frêt inattendues destinées à ruiner les concurrents. Les chargeurs liés aux syndicats se plaignent de ne pouvoir bénéficier de ces frêts réduits.

La pratique des rabais différés est tout particulièrement critiquée. On fait entendre qu'il en résulte pour les expéditeurs une onéreuse immobilisation de capitaux. La sanction qu'elle fait peser sur les clients, en cas de recours à la concurrence, est difficilement supportée. Le poids en est plus lourd à Anvers que partout ailleurs, parce que la concurrence aux lignes syndiquées y est plus vive que dans aucun autre port. Elle tente plus souvent les commissionnaires-expéditeurs par l'appât de frêts très inférieurs aux frêts réglementés par les syndicats.

Les commissionnaires-expéditeurs, lors même qu'ils reconnaissent la modération des frêts appliqués par les syndicats aux marchandises lourdes, prétendent que les frêts appliqués aux marchandises de cubage sont généralement exagérés. Une autre réclamation vise le secret dont les syndicats entourent les modifications apportées au taux des frêts. On voudrait qu'ils rendent publique toute leur tarification. Enfin on reproche aux lignes syndiquées de se livrer à un espionnage continuel pour découvrir les expéditeurs qui chargent sur des navires concurrents.

Aux griefs dont les commissionnaires-expéditeurs font état contre les syndicats maritimes, il faut ajouter les motifs d'opposition des armements concurrents. Hâtons-nous de dire que l'hostilité de ces derniers est très atténuée. On constate le même fait de la part des entreprises industrielles quelconques à l'égard des syndicats de leur spécialité. Si elles ne protestent qu'assez

faiblement contre l'organisation syndicale, c'est surtout parce leur adhésion n'a souvent tenu qu'à leur consentement au moment de la constitution du syndicat. Elles ont préféré conserver leur liberté d'action. Elles en profitent d'aillleurs pour tenter d'accroître leur chiffre d'affaires au détriment des entreprises syndiquées. Lorsqu'elles y réussissent, elles seraient mal venues de se plailndre. Dans ce cas, elles ne peuvent que souhaiter le maintien de l'organisation syndical dont elles tirent profit sans en subir aucune des obligations.

Leur attitude est toute différente si elles se trouvent en présence d'un syndicat qui cherche à se défendre contre leur concurrence. C'est alors une lutte qui se termine d'ordinaire par la victoire du plus fort. Le syndicat en sort vainqueur, tandis que l'entreprise industrielle dissidente est amoindrie, sinon écrasée. Une entreprise qui a pâti d'une telle lutte est nécessairement hostile aux syndicats. Elle proteste avec énergie contre le fait même de leur organisation.

Dans la question des syndicats maritimes, telle qu'elle s'est posée en Belgique, on n'a entendu jusqu'à présent que des protestations assez faibles des armements dissidents. Il ne faut pas s'en étonner. Certains armements sont dissidents des syndicats qui groupent des lignes à destination de quelques pays et ils adhèrent en même temps à d'autres syndicats établis entre des lignes desservant des destinations différentes. Ils ne seraient donc pas en droit de protester contre une organisation dont le principe leur profite par ailleurs.

Les lignes dissidentes des syndicats n'ont généralement pas rencontré de difficultés, grâce à l'abondance de trafic qui s'y concentre, à trouver un frêt suffisant au port d'Anvers. C'est aussi une raison pour qu'elles ne soient pas déterminées à élever des protestations énergiques contre l'organisation syndicale.

Autre chose est si un armement crée une ligne dont il voudra assurer le trafic par une lutte ouverte avec les syndicats maritimes. Le cas s'est présenté très exceptionnellement en Belgique. Il est arrivé que les bateaux de la ligne dissidente ne pussent dans ces conditions trouver un frêt assez considérable pour permettre une exploitation régulière et l'armement qui en avait pris l'initiative a été obligé de s'effacer devant la concurrence toute puissante du syndicat.

*
* *

L'opposition qui s'est ainsi développée en Belgique autour des syndicats maritimes dont les lignes visitent le port d'Anvers

a donné lieu tout récemment à deux procès considérables. L'un et l'autre ont été intentés contre les syndicats maritimes avec l'intention bien arrêtée de faire prononcer par les tribunaux belges l'illégalité de la clause des rabais différés. Dans le premier, le tribunal de commerce d'Anvers a donné gain de cause aux syndicats, et le jugement a été confirmé par la Cour d'appel de Bruxelles. Dans le second, le tribunal de commerce de Gand, sans trancher complètement la question, a conclu au délit d'accaparement, mais il a cependant ordonné au demandeur de préciser certains faits. Les armements syndiqués n'ont pas attendu le jugement définitif pour interjeter appel et, sur leur demande, la Cour d'appel de Gand a proclamé la validité des syndicats maritimes et de la clause des rabais différés.

Ces jugements consacrent l'organisation syndicale des armements maritimes. Cette consécration s'imposait. On peut même dire que cette reconnaissance des syndicats maritimes devait leur être accordée *a priori*. Les tribunaux belges ne pouvaient leur refuser les mêmes droits et les mêmes prérogatives dont usent largement, depuis nombre d'années, de très importants syndicats de l'industrie.

Dans l'organisation des syndicats maritimes, les rabais différés constituent des sanctions édictées à l'égard de tiers. Des moyens de défense analogues ou même identiques se rencontrent dans divers syndicats industriels qui ont fonctionné ou fonctionnent encore en Belgique.

Les négociants en charbons qui ont renouvelé en mars 1907 leurs marchés avec le syndicat des charbonnages liègeois ont été tenus de s'engager à ne pas acheter de charbons provenant de mines du bassin de Liège non-affiliées au syndicat liégeois ou de mines allemandes dissidentes, du syndicat rhénan-westphalien. Celui-ci était lié en premier par une convention syndicale pour le partage de débouchés communs. La même condition a été imposée dans des marchés directs avec les consommateurs. Elle était sanctionnée par la menace d'une majoration de prix de 50 centimes à 1 tonne ou d'une résililaltion des marchés en cours, au choix du syndicat.

Le Cercle belge de la librairie, de l'imprimerie et de toutes les professions qui s'y rattachent a mis en vigueur, à partir du 8 mai 1911, un règlement adopté en assemblée générale le 6 décembre 1908 et complété depuis par certaines dispositions nouvelles. Aux termes du ¶ 9, tous les membres du cercle s'engagent à ne plus fournir de livres ni directement ni indirectement aux

libraires qui auraient contrevenu aux dispositions relatives à la réglementation des prix, à moins que ces libraires ne se soient conformés aux sanctions énoncées comme suit dans le ¶ 8: "En cas d'infraction aux règles ci-dessus, tout libraire ou revendeur s'engage à se soumettre aux sanctions suivantes: *a*) Pour une première infraction, un avis du Conseil d'administration au contrevenant. *b*) Pour une deuxième infraction, une amende fixée à 25 francs dans les villes de moins de 100,000 habitants et à 50 francs dans les villes de 100,000 habitants et au-dessus, à infliger par le Conseil d'administration du Cercle. *c*) Pour une troisième infraction ou à défaut de paiment de l'amende prévue à l'alinéa b, la fermeture du compte, par tous les membres, pour un terme ne dépassant pas un mois, prononcée par le Conseil d'administration. *d*) Pour une quatrième infraction, dans le terme d'un an, la fermeture définitive du compte par tous les membres et exclusion du Cercle de la librairie. Cette peine ne pourra être prononcée que par le Conseil d'arbitrage prévu au ¶ 14, sauf appel du membre à une assemblée générale convoquée à cet effet. Moyennant de fournir caution suffisante, dont le montant sera fixé par le Conseil d'administration, et engagement de ne plus faire de fourniture au rabais, les libraires en cause pourront obtenir leur réinscription sur la liste." Il est à remarquer que ces dispositions s'appliquent tant aux libraires non affiliés qu'aux membres du Cercle. Dans le cas des premiers, le ¶ 3 stipule qu'ils ne pourront jouir des remises d'usage que s'ils s'engagent à respecter le règlement du Cercle de la librairie; c'est à la même condition qu'ils sont portés sur la liste des libraires dits "adhérents."

Le Comptoir des acieries belges pratique depuis sa création un système de ristournes destiné à le protéger contre la concurrence extérieure. Ainsi, dans la circulaire envoyée à la fin de 1911 par le Comptoir à chacun de ses acheteurs habituels de lingots, blooms, billets ou largets pour les informer des prix de base applicables dans le premier trimestre 1912, on peut lire: "Pour autant que vous preniez l'engagement de vous approvisionner exclusivement aux groupes allemand et belge de tous vos besoins en demi-produits et de ne pas fabriquer de poutrelles et V de 80 m/m et plus de hauteur, ni d'accessoires en acier pour rails de 14 kg et plus, il vous sera bonifié sur les fournitures des deux groupes une ristourne de fr. 7.50 par 1000 kgs, si les expéditions des deux groupes dépassent 100 tonnes par mois, fr. 5.00 par 1000 kgs, si ces expéditions n'atteignent pas 1000 tonnes par mois. Cette ristourne vous sera réglée à 30

jours de fin de mois du trimestre pendant lequel les expéditions seront effectuées."

Le Comptoir des aciéries belges a, d'autre part, conclu une entente pour la vente des poutrelles avec l'*Union professionnelle des marchands de poutrelles* de Belgique. Aux termes du procès-verbal de la conférence tenue à Bruxelles le 14 octobre 1908 par les délégués des deux groupements, le Comptoir s'engage à majorer de 50 centimes par % kg le prix à payer par les marchands n'appartenant pas à l'Union professionnelle et à leur refuser la bonification pour commande de stock. De plus, dans les marchés trimestriels conclus entre le Comptoir et les marchands de poutrelles, il est stipulé que ceux-ci n'auront droit à de bonification que, si jusqu'à l'expiration d'un délai déterminé. ils ont tenu tous leurs engagements envers le Comptoir et envers l'Union. Par exemple les marchés conclus à la fin de l'année 1911 stipulaient une ristourne de fr. 0.75 par 100 kg pour quantités livrées pendant le premier trimestre 1912; mais cette ristourne ne devait être réglée que fin d'octobre 1912 et que si, dans ce délai, l'acehteur avait tenu ses engagements. Au nombre de ces derniers figure l'engagement des membres de l'Union d'acheter uniquement au Comptoir les poutrelles et U dont ils peuvent avoir besoin (3° de l'entente conclue le 23 janvier 1908 entre le Comptoir et l'Union).

Nous pourrions multiplier les exemples de faits de cette espèce. Il n'est pas besoin d'insister davantage pour montrer la complète concordance entre les moyens de défense de l'organisation syndicale dans l'industrie en général et dans les transports maritimes en particulier.

Mtre Louis Franck, qui a défendu les syndicats maritimes dans les deux procès en question, a très sérieusement attiré l'attention des juges sur cette analogie. Dans sa plaidoirie vis-à-vis de la Cour d'appel de Gand. il a dit: " Vous voyez donc que la combinaison des syndicats et des rabais n'est pas propre à l'armement, mais existe d'une manière générale dans toute l'industrie, et dès lors on se trouve devant ce dilemne: ou bien de décider que ce qui est valable, licite en matière industrielle ne le sera pas en matière d'armement; ou bien de rendre une décision qui représentera le bouleversement complet de toute cette vaste organisation syndicale." (1)

---

(1) L. Franck. Pour la liberté syndicale de l'armement maritime. Anvers, S. E. Buschmann, 1912.

Il n'est pas possible de mettre en question toute cette organisation. Des abus sont certains. Qu'on les réprime! Mais on ne peut songer à un état économique privé des multiples groupements actuellement constitués par les syndicats. Dans son message du 3 décembre 1907 au Congrès fédéral. M. Roosevelt a montré avec force leur inévitable nécessité. " L'expérience a prouvé de façon préremptoire, disait le Président des Etats-Unis, l'inutilité et la futilité des efforts pour mettre un terme à toutes les combinaisons industrielles. Les conditions de l'industrie moderne sont telles que les combinaisons ne sont pas seulement nécessaires mais inévitables, et il serait aussi oiseux de désirer d'en finir avec toutes les corporations et toutes les grandes combinaisons capitalistes que de mettre un terme à toutes les combinaisons du travail. L'application de nos lois actuelles a démontré que les efforts en vue de prohiber toutes les combinaisons, bonnes ou mauvaises, sont nuisibles. Combinaisons capitalistes, de même que combinaisons du travail, sont un élément nécessaire dans notre système actuel, et il est impossible de les empêcher complètement."

Or, ce serait poser la question de l'existence même des syndicats que de les priver des moyens nécessaires pour obliger les entreprises affiliées à respecter leurs engagements syndicaux ou pour se mettre à l'abri de l'action dissolvente de la concurrence extérieure.

Si l'on admet le principe de l'organisation syndicale, on est obligé, par voie de conséquence logique, de leur reconnaître le droit d'user de ces moyens pour défendre leur existence menacée. Il ne pourrait en être autrement pour les syndicats maritimes que pour des syndicats d'entreprises industrielles quelconques.

*
* *

Pour soumettre les syndicats maritimes à un régime d'exception, il faudrait que leur organisation manifestât un véritable danger public. Nous nous sommes livré personnellement à Anvers à une enquête très impartiale pour tenter de dégager tous leurs effets sur la vie économique. Rien, dans les observations que nous avons recueillies, ne pourrait justifier l'application de mesures d'exception aux syndicats maritimes.

Ce n'est pas que, du point de vue soit des commissionnaires-expéditeurs, soit des armements, des intérêts particuliers ne puissent être lésés par les syndicats. Ils le sont positivement

dans certaines circonstances. L'intérêt public n'est cependant pas compromis.

Pour que l'intérêt public soit compromis, il faudrait que les syndicats maritimes fassent obstacle à la pleine expansion de l'industrie et du commerce belges. En est-il ainsi ?

La modération des frets appliqués par les syndicats maritimes aux transports de lourd ne pourrait guère être contestée Par exemple, le fret d'Anvers pour le Brésil était, fin décembre 1911, de 18 sh. 6 d.; or, le taux d'affrètement d'un navire entier d'Anvers à la même destination était de 25 sh. la tonne. Une ligne dissidente renseignait, pour les mêmes marchandises, un fret de 16 sh.

Les frets de la concurrence sont donc cependant inférieurs à ceux des syndicats. Il semble qu'il en soit généralement ainsi. ce qui ne signifie pas d'ailleurs que les frets syndiqués soient exagérés, puisqu'ils sont encore très inférieurs au prix de l'affrètement.

Il est naturel que les frets de la concurrence soient moindres que les frets syndiqués. S'il n'y avait pas de différence en faveur des premiers, aucun expéditeur ne trouverait intérêt à s'adresser à des bateaux concurrents des syndicats. Ce n'est que par ce moyen que les armements dissidents peuvent attirer le trafic, tout en subissant d'ailleurs souvent de ce chef des pertes considérables.

Il semble que l'écart soit plus grand entre les frets de la concurrence et les frets des syndicats pour les marchandises de cubage. Une ligne dissidente a traité pour Rio-de-Janeiro, les automobiles, mécaniques. tissus à 30 et 35 francs, tandis que le syndicat réclamait 45 à 55 sh. Des différences encore beaucoup plus considérables m'ont été rapportées dans des cas particuliers d'expédition de marchandises de cubage.

Mais on remarquera que c'est grâce au bénéfice réalisé sur le cubage qu'il est possible aux lignes régulières de côter le fret du lourd sensiblement au-dessous du taux de l'affrètement. Cette raison vaut d'ailleurs autant pour les lignes syndiquées que pour les lignes concurrentes. Mais les syndicats paraissent chercher à retirer du cubage un fret relativement plus rémunérateur que celui dont les lignes disidentes se contentent. Les syndicats sont justifiés à fixer les frets de cette manière, parce qu'à raison du meilleur outillage, de la rapidité et de la régularité plus grandes, ils offrent pour les marchandises de valeur, qui sont la base du trafic du cubage, une supérorité telle qu'elles

peuvent aisément supporter un supplément de fret. Les lignes dissidentes sont obligées de pratiquer par contre des frets réduits, sans lesquels elles n'obtiendraient aucun trafic. Par des réductions plus marquées pour le cubage que pour le lourd, elles s'assurent plus facilement du fret de la première espèce.

D'autre part, les lignes syndiquées, assumant des charges plus onéreuses, ont droit à une rémunération plus élevée et c'est principalement du côté des marchandises de cubage qu'elles obtiennent ce supplément de rémunération. Ce sont d'ailleurs les marchandises dont le trafic souffre le moins de l'augmentation des prix de transport. Les représentants des syndicats font, en outre, remarquer avec raison que ce sont celles qui présentent le moins d'intérêt au point de vue du trafic du port d'Anvers, car ce trafic est particulièrement caractérisé par des exportations en quantités énormes de grosses marchandises lourdes.

Dans l'opposition qui leur est faite, les syndicats maritimes ont été accusés de traiter moins favorablement le port d'Anvers et les expéditeurs belges que certains ports et certains industriels belges. Nous n'avons pu vérifier le bien-fondé de cette accusation.

Nous avons constaté qu'il n'y a aucun syndicat maritime qui n'affecte d'autres ports étrangers en même temps que le port d'Anvers. C'est déjà un indice que celui-ci ne subit pas un régime exceptionnel. L'examen des tarifs de frets, qui nous ont été communiqués, nous a montré que les mêmes tarifs s'appliquent autant aux grands ports étrangers qu'à Anvers. Il en est notamment ainsi pour les frêts tarifés vers Cuba, La Plata, le Chili et le Pérou, l'Afrique du Sud, l'Asie orientale.

La suspicion est sans doute provoquée par le secret dont on entoure la tarification syndicale. Cependant certains tarifs sont rendus publics. C'est le cas du tarif de l'Afrique australe et d'autres encore. Par contre, ceux de La Plata, du Brésil, de Cuba, du Mexique et du Levant ne sont pas publiés. Il serait désirable que la mesure appliquée aux premiers soit étendue en ordres aussi à ceux-ci. Toutefois, la publicité donne lieu à des difficultés qui sont moins le fait des syndicats que celui des lignes concurrentes.

Certains syndicats hésitent à publier leurs tarifs d'une façon qui les mette immédiatement à la portée de leur concurrents. Ces derniers observent, quant à leurs propres frêts, la plus grande discrétion; mais ils s'efforcent par toute sorte de manœuvres de dérouter les syndicats et de leur donner le change

sur les réductions qu'ils consentent. Ils les obligent donc à modifier constamment les frêts syndiqués pour défendre les intérêts des armements syndiqués, ainsi que ceux des chargeurs fidèles. Seuls les syndicats les moins exposés à la concurrence extérieure peuvent, sans danger, donner à leurs tarifs toute la publicité désirable.

Si l'on a émis des doutes quant à l'égalité de traitement du port d'Anvers et des ports étrangers par les syndicats maritimes, c'est peut-être parce que la cotation n'est pas partout la même. Les différences de cotation sont dues à des usages qu'il a fallu respecter; mais pour chaque port le frêt est calculé de telle façon qu'en tenant compte des différences de cotation, il y ait parité ou à peu près. L'inégalité n'est donc qu'apparente. Des calculs sommaires démontrent cette parité des frêts.

Resterait cependant à savoir si, dans des cas particuliers, des frêts de faveur ne sont pas accordés à des expéditeurs ou à des ports étrangers. D'après les renseignements que j'ai recueillis à ce sujet et surtout d'après le mécanisme de l'organisation syndicale, les craintes exprimées à ce sujet ne me paraissent pas fondées. Voyons ce qui se passe, par exemple, au Syndicat des lignes de la Plata, lorsqu'un chargeur réclame pour de très grosses expéditions une réduction sur les frêts tarifés. Aux termes de la convention conclue entre les lignes syndiquées, aucune réduction de cette espèce ne peut être consentie sans l'accord préalable de tous les armements représentés, pour chaque nationalité, par un bureau chargé de traiter en leur nom. Il ne serait donc pas possible qu'une réduction spéciale soit accordée pour un chargement à faire par une ligne allemande au port de Hambourg sans que les autres lignes ne puissent offrir aux chargeurs une réduction équivalente, soit dans ce même port, soit à Brême, Rotterdam, Anvers ou dans un port anglais. Si cette égalité de traitement n'était pas respectée, les lignes anglaises syndiquées et même les lignes allemandes, qui eussent pu trouver intérêt à prendre le même chargement à Anvers, sans parler des autres ports, ne manqueraient pas de protester. Le Norddeutscher Lloyd, par exemple, qui prend à Anvers beaucoup plus de tonnage qu'il ne peut en obtenir à Brême, serait lésé par un arrangement favorisant Hambourg. Le bureau central du Syndicat de La Plata, fonctionnant à Anvers, fait au surplus le contrôle de tous les manifestes. Pour les lignes chargeant à Anvers, le " pool " existant pour le partage des recettes est encore une garantie. Si une ligne avait consenti une ré-

duction de frêt non autorisée, elle devrait cependant verser la somme entière dans la caisse du "pool" et elle serait donc obligée de prendre à sa charge la différence entre le frêt qui aurait été stipulé et le frêt de faveur qu'elle aurait accordé.

Anvers jouit d'un trafic qu'il doit à des conditions géographiques particulières. C'est en vain que les armements allemands tenteraient de l'en détourner au profit des ports de Hambourg et de Brême. Les lignes anglaises, françaises et hollandaises dont les navires touchent à Anvers s'opposeraient à ce détournement. Si celui-ci était néanmoins tenté, elles ne manqueraient pas de ramener le trafic allemand à Anvers à la fois en lui faisant des frêts avantageux et à la faveur des conditions de distance qui militent en ce sens. Et si même toutes les lignes actuellement syndiquées s'entendaient, au mépris de leur propre intérêt, d'autres armements ne tarderaient pas à organiser un service pour profiter de la faute du syndicat.

Ajoutons que, dans nombre de cas, il serait impossible de savoir qui bénéficierait en réalité d'un traitement différentiel, parce que beaucoup d'affaires se traitent au nom d'expéditeurs qui agissent tantôt pour des intéressés allemands, tantôt pour des intéressés belges.

Y a-t-il monopole ? Aucun monopole ne peut être redouté de la part des syndicats maritimes qui interviennent dans le trafic du port d'Anvers. Presque tous subissent constamment la concurrence de lignes dissidentes. En outre, ils sont soumis de façon permanente à l'action des *tramps* qui cherchent à obtenir du frêt à toute condition.

Parfois la concurrence paraît s'évanouir. C'est que les circonstances ne sont plus assez favorables ou que de meilleures conditions s'offrent dans d'autres directions. De telles situations se présentent dans toutes les industries. Il aurait été probablement peu rémunérateur, il y a une couple d'années, d'établir en Belgique une grande aciérie nouvelle ; la production existante suffisait aux débouchés. Encore y a-t-il cette différence entre le marché maritime et le marché industriel qu'on peut du jour au lendemain trouver les navires pour recommencer la concurrence, dès que le marché paraît avantageux. Aussi quels que soient les moyens qu'ils puissent employer, les syndicats maritimes ne pourront jamais empêcher la concurrence de renaître après une disparition momentanée.

En appliquant le système des rabais, les syndicats ne peuvent que se protéger tant bien que mal contre la dispute du frêt par la concurrence. Ils ne peuvent prohiber la compétition.

C'est une grande garantie pour les expéditeurs, car ils sont ainsi mis à l'abri de toute hausse démesurée des frêts par un syndicat que griserait l'apparence d'un monopole momentané. Malgré la perte des rabais qu'ils encourraient, les expéditeurs préféreraient s'adresser à la concurrence plutôt que de payer les frêts exagérés des syndicats; ceux-ci seraient donc mis en déficit. C'est pourquoi toute direction sage et prudente des syndicats maritimes évitera de hausser inconsidérément les frêts. Elle causerait, par une telle hausse, un préjudice grave aux armements syndiqués qui perdraient leur trafic.

Est-ce à dire que les armements syndiqués ne tentent pas d'améliorer leur situation financière ? Non pas. Cette amélioration est nécessaire pour la plupart des armements qui restent souvent pendant des années hors d'état de distribuer aucun dividende. Il suffit d'ailleurs de constater la pénible situation financière des armements belges qui se livrent à la concurrence contre les syndicats, pour se rendre compte de l'influence de cette concurrence sur leur état précaire. De telles conditions d'exploitation ne sont désirables à aucun point de vue.

Si les lignes concurrentes des syndicats sont mises dans cette situation difficile, aucun reproche ne peut cependant être fait de ce chef aux syndicats maritimes. Cette situation est le résultat même de leur état de concurrence. Pour obtenir du trafic, elles sont obligées de consentir des frêts dérisoires qui les mettent le plus souvent en perte.

*
* *

Quelle que soit l'opposition d'intérêts entre les expéditeurs ou les lignes concurrentes, d'une part, et les syndicats maritimes, d'autre part, la situation, telle qu'elle ressort de nos observations, ne justifie aucune appréhension quant à l'intérêt public.

C'est assez dire que les tribunaux belges ont été complètement fondés à prononcer la légalité de l'organisation syndicale maritime ainsi que du système des rabais. Ce jugement leur a été imposé par la simple considération des réalités.

Georges De Leener.

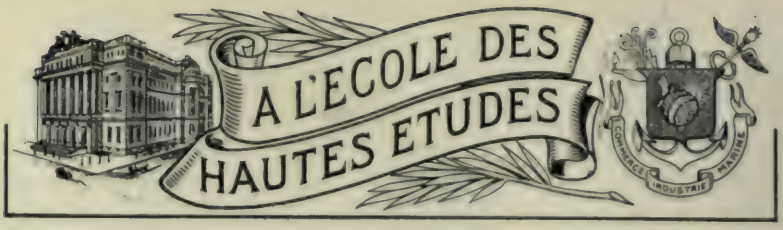

A l'Union des Etudiants. — Nous recevons le communiqué suivant: " L'animation n'a pas été aussi grande chez nos étudiants, cette année, pour les élections annuelles de leur comité de régie . Après quelques pourparlers, les petits groupes se sont disséminés, peut-être emportés, par les bourrasques accompagnées de neige que nous subissons depuis quelque temps.

" Le lundi, trois mars, jour de la nomination officielle des candidats, cinq sur sept étaient élus par acclamation. Ce sont MM. Wilbrod Langlais, président; Réal Letellier, secrétaire; W. Fortin, conseiller de 3e année; Marcel Langlois, conseiller de 2e année; Léon Dufresne, président des jeux.

" Pleins de verve oratoire, nos cadets, étudiants de première année, se sont jetés avec ardeur dans la lutte, espérant bien faire arriver les candidats, que chacun d'eux supportait.

" Jeudi, après la fermeture du poll, à trois heures, le scrutin donnait comme élus MM. Louis Parenteau et Arthur Boivin.

" Le nouveau comité de régie de l'association des Etudiants se compose: président, Wilbrod Langlais; vice-président, Louis Parenteau; secrétaire, Réal Letellier; conseiller 3e année, W. Fortin; conseiller 2e année, Marcel Langlois; conseiller 1ère année, Arthur Boivin; président des jeux, Léon Dufresne; aviseur, Lucien Favreau.

" Le programme de M. Langlais comporte : 1° un voyage d'amusement pour les étudiants à l'ouverture des cours en septembre ; 2° une soirée d'opéra au théâtre " His Majesty's " ; 3° aider la formation de l'association des anciens élèves, agissant de concert avec l'association des étudiants; 4° faire faire le grand drapeau aux couleurs et aux armes de l'école; 5° l'incorporation légale de l'association sous un numéro d'ordre à l'Hôtel-de-Ville; 6° maintenir l'équipe de hockey, notre sport national; 7° procurer des jeux aux étudiants dans la grande salle de l'école.

" Samedi, 15 février, notre équipe de hockey partait pour Waterloo, par le train de 5 heures du C. P. R. Nos joueurs devaient rencontrer le soir même l'équipe de la ville.

" Malgré une température des plus mauvaises, nos vaillants joueurs parvinrent à remporter la victoire sous nos drapeaux, par un score final de 6 à 5.

H. E. C.	Alignement	Waterloo
A. Giroux	But	H. McLaughlin
H. Fréchette	Point	J. Mudd
L. Parenteau	Couvert	L. Holden
L. Dufresne	Centre	J. Robinson
L. McGowan	Avant	J. Shefford
U. Joron	Aile gauche	A. Ashton
A. Brodeur	Aile droite	B. Jenkins
E. Laganière	Réserve	W. Smith

Arbitre: G. Masson; Chronométreur: H. D. Langlais; Pénitencier: M. Nadeau.

Nos joueurs sont revenus enchantés de leur voyage et de la réception toute cordiale des citoyens de la jolie ville de Waterloo."

Le musée commercial et industriel. — Différents organes économiques ont signalé à l'attention de leurs lecteurs, le musée commercial et industriel de Montréal, en montrant aux producteurs les avantages que leur procurerait une exposition permanente de leurs produits, dans la métropole commerciale canadienne. Cela a valu de nombreuses demandes de renseignements, ainsi que l'expédition d'un certain nombre de produits canadiens et étrangers. L'organisation du musée commercial et industriel s'achève en ce moment et sans nul doute, quand elle sera terminée, les visiteurs afflueront et verront avec intérêt, et peut-être avec profit, les produits qui seront envoyés de tous les pays. Comme dans les autres musées similaires, les exposants de leur côté trouveront avantage par les relations d'affaires qu'ils pourront se créer à la suite de cette publicité vivante.

Les bourses d'études. — On sait qu'un certain nombre de bourses d'études ont été créées au profit des jeunes gens désireux de suivre les cours à l'Ecole des Hautes Etudes, et se trouvant dans les conditions voulues. Durant l'année académique 1912-1913, il a été possible, malgré le grand nombre d'inscriptions, d'obtenir un nombre de bourses suffisant, mais pour l'année 1913-1914 ,on peut dès à présent prévoir qu'un concours

devra avoir lieu entre les nouveaux inscrits pour la répartition des bourses. Les étudiants qui seront classés en bonne place dans ce concours bénéficieront d'une bourse pendant toute la durée de leurs études. On peut obtenir des renseignements sur la nature de ce concours, en s'adressant au directeur.

Les cours pratiques. — Procès-verbal de la dernière séance du cours pratique. Présents : Directeur, M. de Bray ; Professeurs, MM. Laureys et Montpetit ; Etudiants, MM. Rioux, Gingras et De Vreese.

Après lecture du procès-verbal par M. De Vreese, M. Rioux donne lecture du plan de son travail sur la politique économique du Canada de 1841 à 1867. Il traitera, entr'autres choses, la situation économique du haut et du bas Canada lors de l'Union ; conséquences de l'Union pour les provinces intéressées ; une étude générale du système colonial anglais ; luttes et crises de cette époque ; premier traité de réciprocité avec les Etats-Unis ; confédération ; politique nationale de Sir McDonald.

M. Rioux demande où il pourrait se procurer des ouvrages pour se documenter sur le système colonial anglais et dans l'échange de vues qui s'en suit tout le monde tombe d'accord pour déplorer l'extrême difficulté qu'on éprouve, au Canada, à se procurer les documents nécessaires aux travaux de recherches.

M. Montpetit fait ensuite quelques recommandations à M. Rioux, entr'autres de changer l'ordre de son plan, de commencer, par exemple, par son exposé du système colonial anglais. Ensuite de terminer à la confédération de 1867 pour former un tout mieux délimité.

M. de Bray insiste pour que M. Rioux indique dans son plan une partie spéciale qu'il compte traiter et rédiger pour la prochaine séance. M. Rioux s'attachera spécialement à la politique coloniale anglaise vers 1840 avant le libre-échange, l'étude de l'influence de l'Acte de Cromwell et de l'acte de navigation.

M. Gingras donne ensuite lecture de notes qu'il a rassemblées en vue de préparer son rapport sur le système consulaire canadien. Il a trouvé la liste des salaires des commissaires Canadiens, des textes législatifs étrangers concernant les consulats et un discours de l'honorable juge Gervais.

Il parle de l'insuffisance du système consulaire anglais pour représenter le Canada. Il faut des consuls instruits spécialement en vue des fonctions délicates qui leur seront confiées.

MM. de Bray et Laureys font quelques remarques et donnent des conseils à M. Gingras, entr'autres de rechercher ce que

font pour leur représentation extérieure, des pays d'importance sensiblement égale à celle du Canada comme la Belgique, la Suisse, et la Hollande, d'examiner le système anglais; il semblerait bon de supprimer les consuls honoraires de certains pays, les hommes d'affaires ont si bien compris l'importance de la représentation à l'étranger, que la chambre de commerce de Londres a offert d'en couvrir les frais en permettant au gouvernement de frapper une taxe spéciale sur l'exportation.

Il y a pour le Canada nécessité et possibilité d'organiser la représentation extérieure; nécessité à cause de l'extension de ses affaires; possibilité à cause de la création d'écoles telles que celle des Hautes Etudes qui préparent des jeunes gens, tout à fait qualifiés pour remplir ces fonctions. M. de Bray recommande de développer le système de division par régions, car tous les pays ne sont pas égaux au point de vue de l'importance de la représentation consulaire. Il insiste aussi sur la nécessité de congés fréquents afin que les consuls puissent se tenir parfaitement documentés tant sur la mère patrie que sur le pays où ils sont envoyés, et demande à M. Gingras de développer spécialement, pour la prochaine séance, la nécessité et la possibilité, pour le Canada, d'avoir une bonne représentation extérieure.

M. De Vreese a rédigé une partie de son travail pour les industries du bois. Il a traité jusqu'ici la partie historique et statistique de la question et en partie la coupe du bois, base de toutes les opérations subséquentes. M. De Vreese s'attachera surtout à traiter les industries chimiques du bois, extraction de térébenthine, alcool méthylique, créosote, allumettes, etc.

La séance est levée à 10 heures.

Visite de l'Ecole des Hautes Etudes. — Près d'une centaine de membres de l'Association professionnelle des Employées de Bureau, ont visité récemment l'Ecole des Hautes Etudes, conduite par leur présidente, Mademoiselle A. Godbout. La visite des salles de cours, bibliothèques, laboratoires, etc., les a vivement intéressées. En passant dans l'amphithéâtre, le Directeur leur a montré le fonctionnement de l'appareil de projection et ses divers usages et a montré un certain nombre de clichés utilisés dans l'enseignement. En terminant, il a souhaité voir les jeunes filles aborder l'enseignement commercial supérieur, soit par l'étude de l'ensemble des cours donnant les grades académiques, soit par celle de certains cours pouvant avoir une utilité pour les intéressées.

Création d'une commission de pêcheries. — Le ministère de la marine et des pêcheries a institué récemment une commission spéciale, désignée sous le nom de Fisheries Advisory Board, composée de plusieurs fonctionnaires auxquels sont adjoints des représentants des différentes branches de l'industrie des pêcheries des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, comme aussi des eaux intérieures. Les provinces de Québec et d'Ontario n'ont pas de représentants dans cette commission, attendu que dans ces provinces, les pêcheries sont du ressort du gouvernement local. Le but de cette commission est d'étudier toutes les questions qui touchent aux intérêts des pêcheries, afin de fournir des renseignements ayant un caractère pratique devant guider les travaux administratifs.

La pêche à la baleine. — Depuis quelques années, cette pêche avait été presque totalement abandonnée en raison des frais considérables qu'elle nécessitait, des grands risques auxquels étaient exposés les navires baleiniers, et par contre des bénéfices réduits qu'elle laissait. Depuis une dizaine d'années, des vapeurs ont été spécialement équipés, munis de nouveaux engins de pêche, comme les canons porte-harpons, qui ont permis de capturer un plus grand nombre de baleines et en conséquence de tirer des profits plus considérables. Les vapeurs baleiniers sont disposés de façon à ce que l'extraction de l'huile, très employée aujourd'hui dans la fabrication des savons, se fasse à bord. Cette huile est logée dans des réservoirs spéciaux, et de là économie du coût des barriques et diminution de l'encombrement, ce qui permet à un baleinier de continuer sa chasse. Par ce procédé la récolte d'un voyage est beaucoup plus considérable et donne plus de profits puisqu'il suffit de recueillir la matière brute. Il eut pour conséquence l'abandon de stations établies à terre où les baleines prises étaient remorquées afin de procéder à l'extraction de l'huile. D'après les statistiques, en ne considérant que les ports européens, la quantité totale d'huile de baleine apportée a été d'environ 10,000 tonnes. C'est au perfectionnement de l'outillage des navires et des engins de pêche que cette industrie doit

sa renaissance. Il serait peut-être intéressant d'étudier les possibilités de lui faire prendre au Canada une certaine extension, étant donné que l'on rencontre fréquemment des cétacés dans nos parages.

Les pertes de la marine marchande en 1912. — D'après un rapport de l'Association des assurances maritimes de Liverpool, les pertes totales subies en 1912 par la marine marchande s'élèvent à $30,300,000 dollars environ. Sur ce montant $28,525,000 dollars représentent les vapeurs, et $1,775,000 dollars les voiliers. En 1911 les pertes subies avaient atteint $31, 085,000 dollars. Enfin au cours des cinq dernières années, les sinistres maritimes les plus importants ont causé un préjudice s'élevant à $146,640,000 dollars.

L'internationalisation de la lettre de change. — Des négociations ont eu lieu récemment entre l'Allemagne et quelques autres Etats, en vue de l'internationalisation de cet instrument de crédit, qu'est la lettre de change. Ces négociations ont abouti à une convention signée par une vingtaine d'Etats adhérents, sur laquelle les détails ne sont pas encore rendus publics. Il convient de remarquer que l'Angleterre ne se trouve pas parmi ces Etats.

L'industrie frigorique. — Les applications du froid pour la réfrigération des denrées alimentaires ont amené la création d'industries aussi intéressantes qu'importantes. L'industrie du froid artificiel représente un mouvement d'affaires annuel évalué à quinze milliards de francs. Pour ne citer qu'un exemple, l'Angleterre reçoit annuellement 100,000 tonnes de bœuf frais, expédié des Etats-Unis et de l'Argentine. L'Australie et l'Argentine envoient également chaque année en Angleterre plus d'un million de tonnes de mouton. Comme résultat, la viande de boucherie est très bon marché dans le Royaume-Uni. En général les viandes sont congelées en bloc entier à 10 ou 15 degrés centigrade sous zéro. Dans ces conditions les viandes fraîches américaines, expédiées en Angleterre, supportent aisément le transport et peuvent rester plusieurs mois en entrepôt. En France on procède autrement: la viande fraîche est placée dans une température voisine de zéro centigrade de façon à ce que le morceau ne soit pas congelé et qu'il n'y ait que la couche superficielle atteinte par le froid. C'est ce que l'on appelle la viande réfrigérée . En Allemagne presque tous les abattoirs publics possèdent des chambres frigorifiques. Le matériel de transport des viandes congelées est considérable. On compte actuellement 537

navires frigorifiques et les wagons de chemin de fer aménagés pour recevoir des produits devant être conservés par le froid, comme le poisson, le beurre, les œufs, etc., est bien plus considérable encore. Rien qu'aux Etats-Unis, il y a plus de 90,000 wagons réfrigérants. Le Canada en possède également un bon nombre, dont beaucoup sont utilisés pour le transport des produits des pêcheries. Par l'application du froid les produits de l'élevage canadien devraient trouver un débouché suivi, sur les marchés anglais, concurremment aux produits des Etats-Unis, de la République Argentine et de l'Australie.

Répartition du commerce de la Grande-Bretagne. — Le ministère du commerce anglais, qui porte le nom de Board of Trade, a publié récemment un rapport détaillé, dans lequel il montre comment le commerce britannique se répartit entre les pays du monde durant l'année 1912. Les pays avec lesquels les échanges commerciaux sont les plus actifs sont les Indes pour $288,300,000, l'Allemagne pour $201,885,000, l'Australie avec un total d'échange de $174,325,000. Viennent ensuite les Etats-Unis avec $150,615,000, la France vient ensuite avec $218,040,000, le Canada occupe le sixième rang avec $117,560,000.

Les importations en Sibérie. — D'après des renseignements émanant du consul d'Angleterre, les machines agricoles de toutes sortes interviennent pour une bonne part dans les importations en Sibérie. Ces machines munies des derniers perfectionnements sont importées par les Américains qui ont une excellente organisation commerciale. Leurs dépositaires traitent directement avec les fermiers et la suppression des intermédiaires réduit le coût des machines. L'Allemagne introduit des machines diverses et accorde de longs crédits. On signale parmi les articles d'importation les petits moteurs utilisés pour actionner les moulins à blé, ainsi que tous les articles se rattachant à cette industrie qui a pris un développement considérable en Sibérie durant ces dernières années.

Les industries minières au Canada. — Un rapport provisoire publié par l'administration des mines sur les résultats de l'année 1912, signale que la production s'est augmentée de 30% comparativement à l'année précédente. C'est l'industrie charbonnière qui a bénéficié le plus de cette augmentation, le chiffre de la production étant passée de 26,467,646 dollars à 36,349,299 dollars. Grand progrès également dans la production du nickel, passée de 10 à 13 millions en chiffres ronds. Ces progrès de l'industrie minière sont significatifs et il est hors de doute

qu'avec le développement des voies de communication et le traitement sur place des différents minerais, que l'on peut s'attendre à de nouveaux progrès.

Réduction des formalités douanières. — Le dédouanement des marchandises occasionne de nombreuses formalités et nécessite dans bien des cas de multiples démarches. Cela constitue une entrave sérieuse au développement commercial et la même constatation peut se faire dans presque tous les pays. En France, en vue de simplifier les formalités douanières dans la mesure du possible pour les personnes inexpérimentées et pour lesquelles le dédouanement est une source de nombreux ennuis, un fonctionnaire serait chargé de recevoir les demandes de classement, accompagnées d'échantillons des produits, de plans ou dossiers se rapportant aux marchandises à importer. Pour les objets catalogués au tarif des réponses seront données par écrit et le bureau d'entrée recevrait une copie de la communication. Pour les autres, une décision serait prise et notifiée à la fois à l'intéressé et à l'administration douanière. De plus de notables simplifications seront apportées aux formalités réellement trop compliquées d'un dédouanement de colis et un bureau spécial, appelé bureau des déclarants occasionnels, serait affecté à toutes les personnes non commerçantes, appelées à recevoir exceptionnellement des marchandises de l'étranger, pour lesquelles les multiples opérations d'un dédouanement sont si compliquées qu'elles sont rendues presque impossibles.

Exposition internationale des industries de l'emballage et de leurs annexes. — L'Association pour l'amélioration des transports organise à Paris, de juillet à octobre prochain, une exposition internationale des industries de l'emballage et de leurs annexes, sous le patronage des ministres des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie et du président de la chambre de commerce de Paris. Pour montrer toute l'importance d'une telle exposition, voici la classification générale adoptée, divisée en 10 groupes, subdivisée en 30 classes :

GROUPE I. — *Matières premières servant à la fabrication des emballages* (*Production, Culture, Extraction*). — Matières premières végétales : Bois, planches, lattes, douves, fibres, sciures. Lièges bruts et ouvrés, papiers et cartons, joncs, rotins, chanvres, jutes, cotons, ouates, varech, etc. — Matières premières animales : Cuirs, peaux, laines, crins, plumes et duvets spéciaux, etc. — Matières premières minérales : Fers bruts et ouvrés : clous, pointes,

fils, feuillards, etc. Cuivres bruts et ouvrés : aluminium, amiante, verres à bouteille, grès pour poteries, etc.

GROUPE II. — *Machinerie et outillage.* — Outils et machines pour la fabrication des emballages : Machines à tisser, à clouer, tréfileries, scieries spéciales pour le découpage des bois, pour les caisses, tonneaux, etc. — Appareils pour la manipulation des emballages : Presses à fourrage, à coton ; Grues, crics, diables, leviers, etc.

GROUPE III. — *Emballages manufacturés.* — Caisses et caissages en bois, caissettes, cageots, cadres, etc. — Fûts, futailles, foudres, etc. — Paniers, corbeilles, couffes, couffins, etc. — Sacs et bâches en toile et jutes, fardes, cordages, ficelles, etc. — Cartonnages de toutes sortes. — Vases pour liquides et matières pâteuses. Dames-jeannes, touries, bouteilles de toutes sortes (clissées ou non). Pots et vases spéciaux de toutes formes et matières. Tonneaux, réservoirs, bidons, etc., en fer et autres métaux.

GROUPE IV. — *Emploi et application des emballages.* — Colis terminés de produits agricoles : (Fourrages, légumes frais et secs, fruits frais et secs, beurres, œufs, graisses alimentaires, viandes fraîches), *produits factices.* — Colis terminés de produits de la chasse et de la pêche : (Gibiers de poils et de plumes, poissons, crustacés, etc... *produits factices*). — Colis terminés d'objets divers : (Tissus, objets d'art, verreries, etc.). — Emballages en préparation : (Concours d'ouvriers emballeurs).

GROUPE V. — *Véhicules et aménagements spéciaux pour le transport des produits périssables et autres.* — Voitures et wagons spéciaux pour le transport des animaux (chevaux, bœufs, veaux, porcs, moutons, volailles, etc.). — Voitures et wagons aménagés pour le transport des denrées solides. — Voitures et wagons réservoirs pour le transport des liquides, wagons-foudres, etc. — Aménagements spéciaux des navires pour le transport des animaux, des denrées périssables et des marchandises diverses (exposition de navires réduits et de plans).

GROUPE VI. — *Application des procédés frigorifiques à l'expédition des denrées périssables.* — Machines et appareils pour la production du froid artificiel dans les établissements fixes et dans les transports. — Machines et appareils pour la production de la glace et de la neige destinée à envelopper les denrées. — Aménagements frigorifiques d'entrepôts, de wagons et de navires (documents descriptifs, dessins, plans et modèles réduits).

GROUPE VII. — *Industrie de l'article de voyage.* — Malles, sacs, valises de voyage de luxe et usuels, etc. Cantines militaires ou d'explorateurs et articles analogques.

GROUPE VIII. — *Emballages spéciaux aux industries diverses* (*Exposition d'emballage présentés par les industries qui les emploient*). — Industrie d'alimentation, produits solides (emballages pour l'industrie des conserves alimentaires, fruits secs, chocolats, confiseries diverses, pâtes alimentaires, etc.). — Industrie de l'alimentation, produits liquides; caisses, paniers et fûts servant à l'expédition des vins, alcools, cidres, bières et autres boissons fermentées, caisses à eaux minérales, etc. — Emballages spéciaux pour les produits pharmaceutiques, la parfumerie et les industries diverses.

GROUPE IX. — *Industrie du déménagement.* — Voitures et wagons spéciaux pour déménagements (modèles et plans). — Papiers, caisses et matériel spécial pour déménagements.

GROUPE X. — *Documentation.* — Ouvrages spéciaux relatifs à l'amélioration des transports et emballages. — Œuvres relatives à l'amélioration de la condition morale et matérielle du personnel des industries des transports et emballages.

Comment on traite les affaires. — Une revue rapporte un fait intéressant sur les façons de traiter les affaires, que nous croyons bon mettre sous les yeux des lecteurs.

" Une compagnie ayant à passer une commande très importante s'est adressée par lettre, à trois firmes reconnues comme les principales, en la matière, de France, de Belgique et d'Allemagne.

A réception de la lettre, les Allemands ont envoyé immédiatement leur agent commercial, homme très compétent dans le genre d'affaires dont il était question, parfaitement documenté et qui a pu donner des renseignements utiles et des conseils aux intéressés.

Les Belges ont répondu par lettre et plusieurs jours après ont envoyé une seconde lettre rectifiant des erreurs dans le calcul du prix de revient que leur première contenait.

Les Français ont écrit demandant de bien vouloir passer en leur bureau principal à Paris afin d'examiner l'affaire."

Tout commentaire est superflu, chacun appréciera ces différentes façons de traiter les affaires et ce qui doit fatalement en résulter.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Apprends à vouloir (1). — L'homme doit tendre incessamment vers la perfection : physiquement et moralement. C'est pour lui une condition essentielle de ses aspirations constantes vers le bonheur et la réussite.

Or, nous pouvons, méthodiquement et par des moyens très simples, développer notre volonté, nous pouvons la rendre forte, augmenter notre énergie et atteindre à des réalisations que, sans elle, nous n'aurions jamais obtenues. De même, à l'aide d'une méthode rationnelle, il est possible d'acquérir rapidement et de fortifier considérablement notre mémoire générale. C'est la conclusion à tirer de la lecture de ce livre qui s'impose à ceux qui veulent réussir.

Le froid industriel (2). — Cette monographie, a un but exclusivement pratique. Laissant de côté les considérations théoriques et les descriptions techniques de détail, qui intéressent surtout le constructeur, elle donne, au contraire, tous les renseignements relatifs à l'utilisation possible du froid, montrant particulièrement avec précision le bénéfice que peuvent retirer de son emploi un très grand nombre d'industries différentes. Dans chaque cas il est donné, autant que possible, des renseignements pratiques, économiques.

De nombreuses figures facilitent la compréhension du texte qui est d'ailleurs rédigé avec clarté et en éliminant toutes formules ou expressions trop techniques. Les explications théoriques, lorsqu'elles sont indispensables, sont toujours reportées en bas de page. Une documentation bibliographique accompagne cet ouvrage, indiquant les sources auxquelles sont puisés tous les renseignements signalés.

L'industrie frigorifique a pris une importance considérable à l'étranger, notamment en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

---

(1). Brisset-Bonnetain.—Un vol. in-8 de 108 p.—Editeur : M. Ravisse, 52 rue des Saints Pères, Paris.—Prix : 1.95 fr.

(2). L'Institut du mois scientifique et industriel.—Un vol. in-8 de 125 p. avec de nombreuses gravures.—Editeur : Le mois scientifique et industriel, 8 rue Nouvelle, Paris.—Prix : 2.75 frs.

L'acheteur, son rôle économique et social (1). — Pendant longtemps le consommateur a été considéré comme une quantité négligeable dans la vie économique, et cependant en dernière analyse c'est lui qui devrait être le plus intéressé car la production, la circulation et la répartition des richesses, a un but final: la consommation. J. B. Say avait dit: "les besoins des consommateurs déterminent en tous pays la création des producteurs"; en tous pays au contraire les consommateurs ont été pendant longtemps d'une passivité telle, qu'ils sont devenus des exploités. L'excès du mal a amené le remède: des ligues sociales d'acheteurs, Consumer's league, Kauferbund, se sont créées sous divers noms et sous diverses formes. M. Deslandres fait un exposé très intéressant de leur formation dans les principaux pays, de leur action, des doctrines et des principes adoptés par les ligues sociales d'acheteurs. Son livre s'adresse aux membres des ligues existantes, aux travailleurs, patrons ou ouvriers, aux économistes, auxquels il montre le rôle social de l'acheteur, et même à tout le monde, en tant qu'acheteurs afin que tout le monde se rende compte des devoirs des acheteurs et comprenne la puissance de l'association.

La criminalité belge (2). — Cet ouvrage fait partie des essais de statistique morale publiés par l'auteur. La criminalité, qui est une section également importante et intéressante de la statistique morale est étudiée à tous les points de vue. L'auteur montre la nature et les limites de la statistique criminelle, la criminalité de 1868 à 1909, sa répartition géographique, répartition d'après les sexes, la récidive, et enfin il montre l'influence de certains facteurs sociaux sur la criminalité, les relations existant entre celles-ci, l'alcoolisme, l'instruction et les conditions économiques du pays. De nombreux tableaux statistiques, hors texte, sont joints à l'ouvrage et servent de base aux observations qui sont faites.

La monnaie, le crédit et le change (3). — Sous le même titre M. Arnauné, professe à l'Ecole des sciences politiques un cours depuis de nombreuses années. La question monétaire moderne occupe une place importante dans les faits éco-

---

(1). M. DESLANDRES, professeur de droit à l'Université de Dijon.—Un vol. in-8 de 507 p.—Editeur: Félix Alcan, 108 Boulevard St-Germain, Paris.—Prix: 8 frs.

(2) C. JACQUART.—Un vol. in-8 de 140 p.—Editeur: Institut supérieur de philosophie de Louvain.

(3). A. ARNAUNÉ, professeur à l'Ecole des Sciences politiques.—Un vol. in-8 de 564 p. 5e édition.—Editeur: Félix Alcan, 108 Boulevard St-Germain, Paris.—Prix 8 frs.

nomiques. L'auteur a voulu les mettre en évidence et rechercher les principes généraux qui permettent d'apprécier les qualités d'une circulation et le mérite d'un système monétaire. Il a choisi comme types les systèmes monétaires qui ont été adoptés par les principaux pays, qui selon les circonstances ont suivi le régime bi ou mono-métalliste. Il étudie également le système de circulation fiduciaire. Un chapitre intéressant est celui qui expose les raisons qui ont amené la variation de la valeur des métaux précieux depuis le milieu du siècle ainsi que la théorie des changes. Ce livre présente dans son ensemble un vif intérêt et les financiers comme les étudiants en sciences commerciales le liront avec avantage.

The Ricardian Socialists (1). — Ce livre est une contribution aux études historiques, économiques et de droit public édité par la faculté des sciences politiques de la Columbia University. C'est une monographie qui a pour but de montrer l'importance relative des utopies et des éléments scientifiques en renseignant. La thèse socialiste est d'examiner dans les détails leur théorie politique et économique. On lira ce livre avec intérêt, ces quelques pages contenant l'exposé de ces théories.

Cours de commerce et de comptabilité (2). — Les auteurs qui sont tous deux des praticiens, étant experts-comptables, ont écrit deux ouvrages bien pratiques, le premier se rapportant au commerce et le deuxième à la comptabilité. Ces livres font d'ailleurs partie de la bibliothèque des Ecoles pratiques de commerce et d'industrie. Le tome premier est un exposé complet de tout ce qu'il importe aux négociants de savoir, tant qu'à la vente, aux documents, aux échanges, aux transports, aux opérations de banque et de bourse, aux assurances, au commerce international. Le tome deuxième expose les principes généraux de comptabilité appliqués au commerce, à l'industrie, à la banque d'après les principaux systèmes comptables. Ces livres sont d'une grande utilité et contiennent quantité de renseignements des plus précieux que le négociant, l'industriel et le financier ont intérêt à connaître. Ajoutons que les étudiants en sciences commerciales y trouveront une bonne partie des matières qui composent leur cours, presque toujours accompagnées d'exercices ayant un caractère pratique.

---

(1). E. LOWENTHAL.—Un vol. in-8 de 105 p.—Editeur: Columbia University, New-York.—Prix: $1.00

(2). H. FUSET, professeur de comptabilité à l'Ecole pratique de commerce de Denain, et H. DESCHAMPS, ancien professeur au Lycée Ampère.—Deux vol. cartonnés de 247 et 352 p.—Editeur: C. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.—Prix: 3 75 et 4.50 frs.

Précis d'un cours de banque (1). — Les opérations de banque jouent un rôle considérable dans la vie économique moderne. Ce rôle est complexe et son mécanisme demande une étude approfondie pour être bien saisi de tous ceux qui n'en font pas leurs occupations quotidiennes. C'est pour aider à la compréhension des multiples opérations que font aujourd'hui les banques, que l'auteur a écrit son précis. Il contient tout ce qu'il importe de savoir au point de vue théorique comme au point de vue pratique, avec des modèles de documents, des extraits de comptabilité, etc. Tous ceux qui s'intéressent aux sciences financières, qui sont en relations avec les banques et principalement les étudiants en sciences commerciales verront avec intérêt cet ouvrage.

La monnaie (2). — Cet ouvrage emprunte une importance toute spéciale à la personnalité de son auteur qui est plus compétent que personne pour traiter cette question.

Suivre l'évolution des monnaies à travers les âges; dire les conditions qu'elles doivent remplir pour rendre les services voulus; motiver la préférence acquise aux métaux précieux comme symboles et comme véhicules de la richesse; exposer, comparer, juger les systèmes monétaires, telle est la substance des premiers chapitres.

La seconde partie fait pénétrer dans les ateliers modèles où se fabriquent aujourd'hui les monnaies. On voit comment elles prennent corps, de quelles sollicitudes et de quelles garanties l'émission en est entourée, à quels risques elles sont exposées une fois mises en circulation et comment on y pourvoit.

La troisième partie traite de la vie économique des monnaies. Leur valeur dépendant de leur abondance, il importe d'être solidement documenté sur la production des métaux précieux, l'activité du monnayage des Etats, l'importance des stocks monétaires. L'auteur a soin de réduire à ses proportions vraies la " théorie quantitative " dont on a souvent abusé. Il parle ensuite des prix dont il explique les variations. De la statistique collective des prix se déduit la mesure du pouvoir de la monnaie aux différentes époques de l'histoire. Des chapitres sont consacrés aux monnaies de papier, aux balances internationales et au change.

---

(1). H. DESCHAMPS, professeur des Sciences commerciales et financières. —Un vol. in-12 de 252 p.—Editeur : Revue de l'Enseignement comptable, Vienne (Isère).—Prix : Frs. 3.75

(2). A. DE FOVILLE, membre de l'Institut.—Un vol. in-12 de 240 p.— Editeur : V. Lecoffre, J. Cabalda & Cie. 90 rue Bonoparte, Paris.— Prix : Frs 2

Le Chili après cent ans d'indépendance (1). — Voici comment, dans sa préface, Don Rafael Errazuriz Urmen a apprécie cette étude d'ensemble sur le Chili: "Inutile de vous dire que j'ai suivi avec un vif intérêt, et page par page, le développement de ce livre dont vous avez eu l'amabilité de m'envoyer les épreuves avant la publication. Certes la matière ne pouvait m'être plus familière. Je connais divers ouvrages concernant des impressions et jugements sur le Chili, ou se proposant de faire à l'étranger de la propagande pour notre pays; mais je dois vous déclarer franchement, et sans aucune intention de flatterie, que parmi ces livres, le vôtre est certainement un des mieux conçus, un de ceux qui réalisent le mieux leur idéal. En peu de pages, mais avec méthode et clarté, vous avez touché les sujets les plus différents, et groupé un nombre extraordinaire de documents, d'ordre historique, géographique, social, pratique et financier.

"Quiconque le lira, devra se convaincre que le Chili a fait d'immenses progrès durant ces cent années de vie indépendante, et que nous avons, nous Chiliens, plus d'un motif de nous montrer fiers de l'usage que nous avons fait de notre liberté."

Die Interessengestaltung der Industriearbeiter (2). — Cette brochure est une dissertation présentée par l'auteur devant la faculté de droit et d'économie politique de l'Université Kaiser Wilhems, à Strasbourg. Cette brochure est intéressante et expose à divers points de vue la situation du travail industriel.

Le Katanga (3). —L'ouvrage de M. Vander Elst est le fruit d'une enquête faite au cours d'un voyage de quatre mois au Congo, dont une partie dans le haut Katanga. En rentrant de son voyage, l'auteur a donné différentes conférences sur cette partie de la colonie belge, et il était arrivé à cette conclusion, que les résultats obtenus avaient été exagérés. Toutefois, l'auteur reconnaît que le travail qui a été effectué et les résultats obtenus sont sans précédent, si l'on tient compte des difficultés en tous genres qui ont été à vaincre, des maigres ressources dont on disposait. Les efforts du gouvernement local ont créé une organi-

---

(1). J. FERANDEZ PRADEL. —Un vol. in-8 de 294 p. avec deux cartes et de nombreuses gravures hors texte. —Editeur: G. Beauchesne, 117 rue de Rennes, Paris.—Prix: Frs 5

(2). F. EBERHARDT. —Une brochure in-8 de 77 p.—Editeur: A. Morstadt, Kehl, an Rhein.

(3). F. VANDER ELST, chargé de cours à l'Université de Bruxelles.—Un vol. in-8 de 250 p. avec de nombreuse gravures hors texte. —Editeur: Veuve F. Larcier, 26.28 rue des Mineres, Bruxelles.

sation coloniale des plus rapides que l'histoire ait eu à enregistrer. C'est ce que l'auteur a montré dans 18 chapitres, étudiant les progrès réalisés au point de vue économique dans cette partie de l'Afrique.

Aide-mémoire du photographe (1). — Cet ouvrage constitue une véritable encyclopédie embrassant toutes les connaissances pouvant être notées, mises en formules ou en tableaux, et qu'il est indispensable au photographe de posséder. C'est un travail qui renferme sous forme condensée une somme de documents que l'on ne rencontrerait pas dans le plus complet des Traités de Photographie.

Un résumé analytique des matières traitées nous entraînerait trop loin ; nous nous bornerons à mentionner quelques titres et sous-titres relevés en feuilletant les huit tomes :

I. Documents mathématiques. — Mesures légales, anciennes, anglaises ; vitesse des mobiles. — Documents physiques. — Points de fusion et d'ébullition des corps ; échelles thermométriques et aérométriques ; mélanges réfrigérants ; spectre solaire ; longueurs d'onde ; sources lumineuses ; sensibilité de l'œil. — Documents chimiques. — Abréviations et noms vulgaires des corps ; propriétés des substances employées en photographie ; solubilité ; équivalence ; propriétés des révélateurs ; colorants ; conservation des produits ; corps toxiques et antidotes ; traitement des résidus. II. Objectifs. — Classification ; constantes des objectifs ; systèmes de notation des diaphragmes ; distances hyperfocales ; profondeur de foyer et de champ ; tableaux des grandeurs d'image ; choix, vérification, entretien des objectifs. III. Chambres noires. — Châssis ; obturateurs d'objectifs et de plaque ; tableaux des vitesse d'obturation et des rendements comparés des différents types ; viseurs ; loupes ; écrans ; bonnettes ; généralités sur l'orthochromatisme ; plaques anti-halo ; pellicules, avantages et inconvénients. IV. Procédés négatifs. — Collodion humide, collodion sec ; sensitométrie ; procédé au gélatino-bromure d'argent ; développement ; modérateurs et accélérateurs ; fixage ; alunage ; renforcement et affaiblissement ; inversion ; vernissage ; insuccès et remèdes. V. Procédés positifs. — Papier albuminé ; salé ; aristotypes ; mats ; au platine ; au gélatino-bromure d'argent (développement, virage) ; aux sels de fer ; aux sels de cuivre ; au bichromate. VI. Diapositives à tons noirs, à tons chauds ; photographies sur bois, porcelaine, tissus ; retouche et montage des

(1). G. MÉNÉTRAT, ingénieur. — Huit vol. in-12.— Editeur : C. Mendel, 118, rue d'Assas, Paris. —Prix : 6 fr.

épreuves ; coloriage. — Procédés positifs. — Au charbon, à la gomme bichromatée, ozotype, ozobrome, kallitype ; pinatypie ; hydrotypie ; photographie phosphorescente ; photographie des couleurs par la méthode directe, indirecte (trichromie ; plaques à réseaux polychromes) ; photographie des couleurs sur papier. VII. Applications de la photographie. — Projection ; agrandissement ; stéréoscopie ; photomicrographie ; photographie sous marine ; téléphotographie ; photographie astronomique ; cinématographie ; radiographie ; métrophotographie. VIII. Photographie industrielle. — Photocollographie ; photoglyptie ; photogravure ; phototypographie ; reproduction industrielle des couleurs ; vernis ; colles et ciments ; encres ; gravure ; oxydage ; enlèvement des taches.

Cette encyclopédie sous forme essentiellement maniable et portative, sera favorablement accueillie par les photographes amateurs ou professionnels.

La concentration des entreprises industrielles et commerciales (1). — Ce volume reproduit une série de conférences faites à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales dans une nouvelle section, celle des études industrielles, commerciales et financières. Ces études présentent une importance et une opportunité particulières. En effet, à côté des questions ouvrières et des questions sociales, il est intéressant de faire connaître les entreprises industrielles, commerciales, financières, leur consistance, leur but, leur utilité, les nécessités de leur fonctionnement. Ainsi les nécessités de l'organisation ouvrière se trouveront contrôlées par les conditions nécessaires du fonctionnement de l'entreprise.

La concentration est un des chapitres les plus importants de ce sujet, étant donné tout ce qu'elle comporte de conséquences pour la condition des ouvriers et pour l'organisation sociale.

Ces conférences sont précédées d'une étude d'un caractère général, intéressant toutes les catégories d'entreprises ; elle traite du rôle de l'entrepreneur suivant la matière de l'industrie ou du commerce, suivant l'importance du capital et du personnel, dans les grandes, les moyennes et les petites industries.

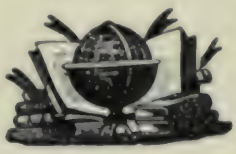

(1). A. FONTAINE, L. MARCH, P. DE ROUSIERS, F. SAMAZEUILH, A. SAYOUS, G. VEILLAT et P. WEISS.—Un vol. in-16 de 272 p. —Editeur : Felix Alcan, 108 Boulevard St-Germain, Paris. —Prix : 3 fr. 50.

NOS INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

LES chiffres du cinquième recensement du Canada viennent d'être publiés en ce qui concerne les industries manufacturières et l'examen de ces statistiques révèle pour certaines de nos industries un état de prospérité vraiment remarquable; pour toutes en général il est satisfaisant et il prouve de façon catégorique que l'ère de développement industriel inaugurée au Canada depuis quelques années ne s'est pas interrompue depuis les derniers relevés. Rien n'affirme ces progrès de façon plus manifeste que les totaux représentant la valeur des produits de toutes ces industries réunies. Or, en comparant les relevés de 1910 à ceux de 1900, on remarque qu'en dix ans cette valeur s'est élevée de $481,053,375 à $1,165,975,639, ce qui constitue une augmentation de 142.38%.

Ces progrès sont d'autant plus remarquables que le Canada a, sous le rapport industriel, une évolution très différente de celle de bien d'autres pays arrivés au même stade de développement économique et commercial. L'industrie manufacturière canadienne doit, pour se créer et se développer, lutter non seulement contre les difficultés et les aléas de semblables entreprises ailleurs, mais elle se trouve dans une situation défavorable pour ce développement à raison de deux causes principales.

La première et la plus importante provient du voisinage de la puissante république des Etats-Unis. Dans ce dernier pays, par le fait de sa surproduction industrielle, le problème s'est posé il y a quelques années de rechercher des débouchés à l'étranger. Or, de par la similitude de goûts et d'habitudes d'une grande partie de la population canadienne et américaine, le Canada se trouve être le client le plus avantageux pour les produits manufacturés américains. Les producteurs des Etats-Unis l'ont bien compris et il ne se font pas faute d'inonder littéralement le marché canadien de leurs fabricats. Sous l'effet de cette première influence concurrente les industries canadiennes ont certes des difficultés spéciales à naître et à se développer. Une sage et efficace protection leur est nécessaire, celle-ci leur est d'ailleurs assurée sous la forme de primes directes à la production et aussi de droits de douane applicables aux produits manufacturés étran-

gers semblables à ceux fabriqués par les industries nationales. Ces droits de douane protectionnistes ont eu comme résultat l'établissement sur le territoire canadien d'un certain nombre de compagnies américaines désireuses d'éviter le paiement des droits et qui, avec leurs capitaux et leur matériel, contribuent grandement à l'exploitation plus intense des ressources minérales et végétales si abondantes et si variées au Canada. L'adoption par le peuple canadien en septembre 1911 du traité de réciprocité avec les Etats-Unis eut peut-être empêché cet afflux de capitaux et cet établissement d'industries américaines au Canada. Cela eut-il été un bien ou un mal ? D'aucuns disent qu'il vaut mieux exploiter soi-même. Cela est parfaitement vrai, mais encore pour exploiter faut-il avoir des capitaux et nous en manquons! Que ceux-ci nous viennent des Etats-Unis ou d'ailleurs, peu importe, pourvu que nos ressources naturelles soient mises en œuvre et exploitées. D'ailleurs dans tous les pays la chose est telle et nulle part peut-on dire toutes les industries ne sont entre les mains des nationaux. Nos puissants voisins n'ont-ils pas dû, eux aussi, au début de leur organisation commerciale et industrielle, recourir à l'étranger pour se procurer main-d'œuvre et capital.

La seconde cause, qui rend le développement des industries manufacturières canadiennes plus difficile que celui d'industries semblables à l'étranger, est la concurrence qui leur est faite par les industries anglaises dont les produits jouissent d'un tarif préférentiel qui permet souvent de livrer au commerce à Montréal un article d'origine anglaise à meilleur compte que le produit similaire fabriqué au Canada.

La première concurrence que nous venons de citer est évidemment la plus redoutable. Les Américains ont une confiance illimitée dans l'étendue du débouché que le Canada offre à leurs produits et en bien des cas ils n'ont rien à craindre de la concurrence des pays d'Europe, même de ceux en faveur desquels les rigueurs des tarifs douaniers ont été adoucies. On remarque en effet en consultant les statistiques d'importation que les produits importés au Canada par les Etats-Unis sont surtout des matériaux pondéreux et encombrants: du charbon, des machines diverses (agricoles, électriques, etc.), des rails, des poutrelles et autres objets en fer et en acier, des livres, du papier et des articles en papier, etc, en un mot presque tous des articles que les Etats-Unis, moins éloignés du marché Canadien que l'Angleterre par exemple, peuvent fournir à un prix sensiblement égal à ce dernier malgré le tarif préférentiel.

Et cependant, malgré ces difficultés, l'industrie manufacturière canadienne progresse: l'augmentation de production de la dernière décade peut permettre d'envisager l'avenir avec confiance. Lentement mais sûrement le Canada évolue et s'industrialise. On s'imagine volontiers, surtout à l'étranger, que le Canada ne possède aucune industrie, qu'il est uniquement agricole et reste complètement tributaire de l'étranger pour tout ce qui est manufacturé. C'est là une profonde erreur et comme le disait très justement M. E. Montpetit dans son excellent article sur les expositions canadiennes (1): " Le Canada fut longtemps un pays presque exclusivement agricole. Il doit son existence au sillon. Encore aujourd'hui la moisson domine notre vie économique. Une part se dirige vers les pays étrangers, l'autre nous demeure et pourvoit à l'alimentation du consommateur canadien.

" Cependant, il s'est produit chez nous, depuis une trentaine d'années et à la suite de certains événements d'ordre économique, un mouvement, assez lent au début puis singulièrement précipité, et dont les conséquences heureuses commencent à se préciser: l'industrialisation du Canada. C'est un fait très intéressant pour nous, et qui demeure encore mal connu en dehors de l'Empire. On consent à sourire des trop fameux arpents de neige, mais on en reste encore aux hectares de blé: parler du Canada industriel c'est presque toujours provoquer la surprise."

Nous avons montré précédemment (2) quelle part, de jour en jour plus importante, la production minière avait dans l'ensemble des sources de richesses du pays. Cette part augmente sans cesse quoiqu'elle soit très modeste encore si on la compare à cet autre grand facteur du développement économique du Canada: la production agricole. Dans le présent article nous allons nous occuper plus spécialement de l'industrie manufacturière et nous tâcherons de caractériser le sens de son évolution et son importance.

Tout d'abord, en comparant les différentes statistiques industrielles, on remarque qu'il y a déjà un bon nombre d'années que la production manufacturière dépasse, en valeur, la production agricole du Dominion, en effet: en 1900 le rendement de la production agricole de tout le Canada était de $360,000,000, alors que la valeur des produits manufacturés dans le pays pen-

(1) E.MONTPETIT. *" Les expositions canadiennes à l'étranger."* Revue Economique Canadienne. Vol. I, pp. 331 et suivantes .

(2) Voir nos brochures: *" Les Richesses économiques de la province de Québec"*, pp. 16 et suivantes; et *" Les Ressources agricoles de la province de Québec"*, pp. 5 et suivantes.

dant la même année s'élevait environ à $481,000,000, ce qui fait une différence de 121 millions de dollars en faveur de ces derniers ou 33% du revenu total de l'agriculture. Pendant les années suivantes les industries, tant agricoles que manufacturières, n'ont cessé de progresser et les chiffres que nous fournissent les derniers relevés sont une preuve évidente de l'activité économique du Canada dans ces diverses branches. La production agricole en 1910 était de environ $565,000,000 alors que la valeur de toute la production manufacturière s'élevait à environ $1,166,000,000 (exactement $1,165,975,639). La disproportion, entre ces deux grandes branches de la production, augmente, comme on le voit, de façon remarquable. La différence actuelle de 601 millions de dollars entre la valeur des produits manufacturés et celle des produits agricoles représente 106% de ces derniers.

Est-il logique après de tels chiffres de conclure à une évolution industrielle du Canada? Certes oui, et nous ne pouvons que nous en féliciter, car même en admettant que dans cette industrialisation la part de l'étranger (et spécialement celle des Etats-Unis) soit plus considérable que celle des Canadiens, nous devons admettre que, nous apportant leurs capitaux et leur travail, ces étrangers nous aident puissamment et qu'ils constituent des facteurs très importants de notre développement commercial régulier et normal. Notre intérêt, en effet, est de manufacturer nous-mêmes. Nous possédons des richesses considérables en matières premières les plus diverses, et ces ressources, tant minérales que végétales, peuvent alimenter de multiples industries. Jusqu'à présent cependant, nous constatons que, la plus grande partie de nos matières premières passe la frontière (les ¾ environ de nos exportations totales sont des matériaux bruts) et que celles-ci nous reviennent à l'état de produits fabriqués. N'est-il pas de toute évidence que nous perdons continuellement par ce mouvement de va et vient une somme considérable de bénéfices et que ces mêmes matières premières extraites de notre sol, mises en œuvre sur place et servant ici même à fabriquer les objets de consommation dont nous avons besoin et pour lesquels nous recourons maintenant à l'étranger nous permettront de nous procurer beaucoup d'objets de première nécessité à un prix relativement moindre qu'aujourd'hui. De plus notre pays et ses habitants bénéficieront des salaires et de tous les autres revenus accessoires qu'amène nécessairement la création d'industries.

Encore une fois, que ces industries soient établies chez nous par des Canadiens ou par des étrangers, avec des capitaux

nationaux ou autres, peu importe, puisqu'elles nous procureront de l'une et de l'autre façon une somme considérable de bénéfices qui nous échappent maintenant, et que d'ailleurs, par nous-mêmes, nous sommes actuellement dans l'impossibilité de les établir, tant sous le rapport des capitaux à y engager lors de leur création que sous celui de la main-d'œuvre requise ultérieurement pour leur fonctionnement régulier.

Nous venons de voir, d'une façon générale, quels progrès énormes les industries manufacturières ont réalisés en dix ans; examinons à présent dans quelles classes d'industries les progrès ont été les plus considérables et quelles sont aujourd'hui les provinces canadiennes les plus industrielles. Dans cet examen nous établirons la classification d'après les statistiques officielles concernant la valeur des produits de ces industries, celle-ci étant l'élément d'appréciation le plus important.

Le tableau suivant indique, par provinces, les augmentations dans la valeur des produits des industries manufacturières d'après les trois recensements de 1900 ,1905 et 1910. Le graphique No 1 met davantage ces augmentations en relief.

	1900	1905	1910
Ontario	241.533.486.	367.850.002.	579.810.225.
Québec	158.287.994.	219.861.648.	350.901.656.
Colombie Britannique	19.447.778.	38.288.378.	65.204.235.
Manitoba	12.927.439.	28.155.732.	53.673.609.
Nouvelle Ecosse	23.592.513.	32.574.323	52.706.184.
Nouveau Brunswick	20.972.470.	22.133.951.	35.422.302.
Alberta	.....	5.116.782.	18.788.826.
Saskatchewan	1.964.987.	2.520.172.	6.332.132.
Ile du Prince Edouard	2 326.708.	1.851.615.	3.136.470.

La province canadienne où l'industrie manufacturière s'est développée de la façon la plus remarquable est celle d'Ontario qui détenait déjà le record en 1900 avec la somme de $241,533, 486. Par augmentations successives elle atteint en 1910 le chiffre de $579,810,225 comme valeur des produits de ses manufactures. Elle dépasse de $228,908,569 le montant de $350,901,656 atteint par la province de Québec. Cette dernière occupe le second rang et la valeur que nous venons de citer représente pour elle une augmentation du double environ de ce qu'elle produisait en 1900.

Les deux villes qui dans ces provinces contiennent le plus de manufactures sont Montréal et Toronto. Or actuellement, malgré que la production totale de la province d'Ontario soit de

beaucoup supérieure à celle de la province de Québec, le produit des manufactures établies à Montréal dépasse encore de $12,000,000 environ celui de Toronto (1). Cette dernière ville a gagné beaucoup de terrain depuis le dernier recensement, chaque année elle abaisse la différence et elle est bien près de dépasser Montréal, sa rivale au point de vue manufacturier.

Au troisième rang dans le classement des provinces, au point de vue auquel nous nous plaçons, figure la Colombie-Britannique qui en dix ans élève son chiffre de production de $19,447,778 à $65,204,235 dépassant de beaucoup la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Ce fait est caractéristique du grand développement que prend dans l'ouest non seulement l'industrie minière mais aussi l'industrie manufacturière qui s'établit de préférence aux endroits où la matière première et le combustible se trouvent réunis ou à proximité l'un de l'autre, et il semble être le pronostic certain d'une industrialisation considérable de la Colombie-Britannique. Aujourd'hui cependant la métallurgie n'est pas encore en tête de liste dans cette province. Nous en parlerons tantôt.

Viennent ensuite les autres provinces: Manitoba, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Alberta, Saskatchewan et l'Ile du Prince-Edouard, qui toutes augmentent leur production.

" La province qui dénote la plus forte proportion ( ) dans l'augmentation de la valeur des produits pour les dix années écoulées de 1900 à 1910 c'est l'Alberta; cette proportion est de 1.330.64 pour cent, et le montant de l'augmentation de $17,475,506. Le Manitoba accuse une augmentation pendant cette même période de $40,746,139 ou 315.19 pour cent. La Colombie-Britannique une augmentation de $45,756,457 ou 234.77 pour cent, Ontario une augmentation de $338,276,739 ou 140.05 pour cent, Québec une augmentation de $192,613,662 ou 121.69 pour cent, l'Ile du Prince-Edouard une augmentation de $809,762 ou 34.80 pour cent et la Saskatchewan $5,680,465 ou 871.68 pour cent."

Les statistiques officielles du cinquième recensement divisent, comme précédemment, les manufactures du Canada en

(1)	Valeur des produits manufacturés en	
	1900	1910
à Montréal	$ 71.099.750.	$ 166.296.972.
à Toronto	58.415 498.	154.306.948.
Différence	$ 12.684 252.	$ 11.990.024.

(2) Bulletin I. Cinquième recensement du Canada.

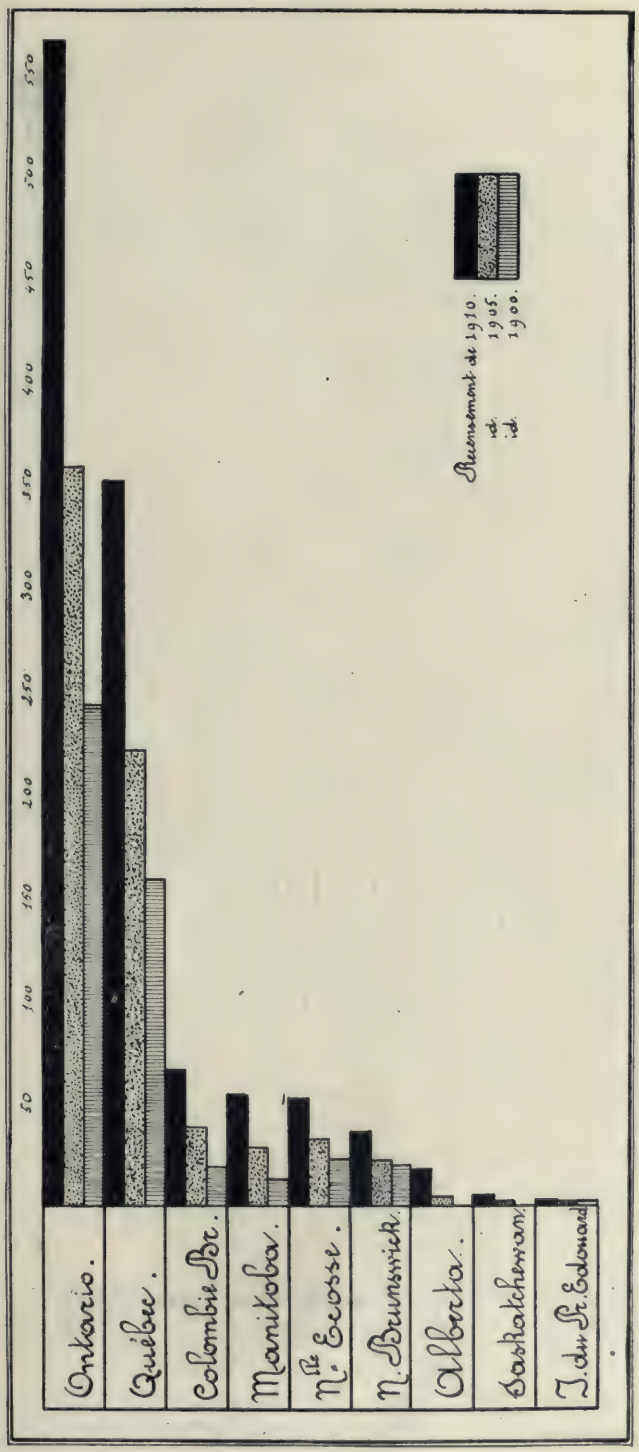

GRAPHIQUE No 1.—MONTRANT L'AUGMENTATION DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE POUR CHAQUE PROVINCE D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE 1900-1905-1910. (*En millions de piastres*).

quinze groupes qui sont: fabriques de produits alimentaires, industries textiles, usines où l'on produit le fer et l'acier, production du bois brut et mis en œuvre, préparation du cuir et de ses dérivés, fabrication du papier, des liqueurs et boissons, usines de produits chimiques, fabrication des céramiques, verres, etc, travail des métaux autres que l'acier, fabrication du tabac et de

GRAPHIQUE No 2.—INDIQUANT POUR CHAQUE GROUPE D'INDUSTRIES LA VALEUR DES PRODUITS EN 1910.

ses produits, construction de matériel roulant, constructions navales, industries diverses et métiers manuels. Le graphique No 2 indique clairement l'importance de chacun de ces quinzes groupes d'industries. La valeur de production de trois d'entre eux (les produits alimentaires, les bois et leurs dérivés, les textiles) atteint presque la moitié de la valeur totale des produits de toute l'industrie manufacturière canadienne.

Dans tout ce groupement d'industries il en est surtout huit qui sont importantes actuellement et que nous allons analyser de plus près. Ce sont celles indiquées au tableau suivant:

Groupes d'industries	Valeur de la Production		Augmentation	
	en 1900	en 1910	absolue	pour cent
Produits alimentaires	$125 202.620.	$245.669.321.	$120.466.701.	96.22
Bois et ses produits	80.341.204.	184 630.376.	108.289.172.	129.80
Textiles	67.724.839.	135.902.441	68 177.602	100.67
Produits du fer et de l'acier.	34.878.402.	113 640.610.	78.762.208.	225.82
Autres métaux	19.561.261.	73.241.796.	53.680.535.	274.42
Matériel roulant.	19.971.695.	69.712 114.	49-740.419.	249.06
Cuir et ses dérivés	34.720.513.	62 850.412.	28.129.899	81.02
Papier	20.653.028.	46.458.053	25 805.025	124.94

En tout premier lieu figure la fabrication des produits alimentaires dont le chiffre total est en 1910 de $245,669,321 ce qui constitue une augmentation de 96.22 pour cent sur 1900, cette valeur étant à ce moment de $125,202,620.

La plus importante des industries à considérer dans ce groupe d'industries alimentaires est celle de la minoterie qui a fait des progrès considérables au Canada. Son développement marche d'ailleurs de pair avec celui de l'agriculture. Il existe au Canada plus de 1,000 moulins dont quelques-uns peuvent fournir de 2,000 à 5,000 barils de farine en 24 heures. La valeur de la production de toutes ces minoteries était en 1900 de 32 millions de dollars environ, elle est en 1910 de $82,494,826 ce qui représente une augmentation d'environ 50 millions de dollars en dix ans. Comme industrie connexe à celle de la préparation des farines nous citerons celle de la fabrication du pain, des biscuits, etc, dont l'augmentation est aussi très considérable, et qui atteint aujourd'hui la somme de $25,566,691. Il n'est guère étonnant de constater semblables augmentations pour les industries alimentaires car il faut tenir compte de l'accroissement continu de la population et de la consommation plus grande de denrées alimentaires qui en résulte. (1)

Vient ensuite dans cette même catégorie un groupe d'industries que nous appellerons " industries des conserves " et qui comprend les fabriques s'occupant de la préparation des conserves et salaisons de poisson, des conserves de fruits et légumes sous toutes leurs formes, et des salaisons de viande. La valeur des produits de toutes ces industries est d'après le dernier recense-

(1) La population du Canada, qui d'après le recensement de 1900 était de 5.371,315 habitants, atteint d'après celui de 1910 le total de 7,204,838.

ment de $59,489,115 alors qu'en 1900 elle n'était que de 33 millions de dollars environ. (1)

La troisième espèce d'industrie alimentaire de grande importance pour le Canada est l'industrie laitière. La fabrication du beurre et du fromage se fait actuellement davantage dans des usines que dans des fermes pour des motifs que nous avons déjà exposés ailleurs. (2) Il en est résulté une unification plus complète dans le " type " fabriqué et l'écoulement des produits en est plus aisé tant sur le marché national que dans les pays étrangers où nous exportons ces articles. Le résultat principal de ces modifications a été d'activer la demande de nos produits laitiers, ce qui a nécessité le groupement de nos producteurs en " laiteries coopératives " qui fabriquent mieux et davantage que les fermiers isolés. En 1910 il a été fabriqué pour $37,232,969 de beurre et de fromage et pour $1,814,871 de lait condensé, soit en tout une valeur de $39,047,840 pour les produits laitiers. En 1900 il ne fut fabriqué que pour $29,731,922 de ces mêmes produits.

Enfin une quatrième industrie rentrant dans la classe des " produits alimentaires " et qui mérite d'être citée pour les progrès qu'elle a réalisés est celle du raffinage du sucre. La valeur des produits des raffineries passe de 12½ millions de dollars en 1900 à $21,260,011 en 1910. Il existe aussi dans le pays certaines usines où l'on fabrique du sucre brut de betteraves, mais les statistiques du recensement industriel n'en font pas mention à cause de leur importance médiocre actuelle. Elles sont, fort probablement, comprises dans la rubrique " industries diverses ". Ces sucreries s'étaient établies, il y a quelques années, à la suite des expériences de culture de betteraves faites dans la province d'Ontario. Pendant 5 ans le Gouvernement de cette province accorda aux fabriques de sucre un subside de $250,000 dollars à répartir au prorata de la production. Pour bénéficier de cette disposition 4 sociétés se fondèrent et établirent des sucreries dans l'Ontario. Il n'en subsiste plus que 2 à présent. Dans l'Alberta il s'est également fondé quelques sucreries dans la région rendue fertile par les travaux d'irrigation. Celles-ci ne sont guères plus prospères que celles de l'Ontario.

---

(1) Les statistiques renseignent la valeur des produits de ces industries comme suit :

Poisson, salaisons et conserves	$12,309,237
Conserves de fruits et légumes	5,971,082
Abattoirs et salaisons de viande	41,208,796

(2) " *Les Richesses économiques de la Province de Québec* ", pp. 26 et suivantes.

Les trois manufactures de sucre de betteraves qui ont été en exploitation au Canada pendant l'année dernière (qui n'est pas comprise dans le recensement dont nous parlons) ont produit pendant la campagne 1911-1912, 22,157,155 livres de sucre contre 20,612,276 livres pendant celle de 1910-1911. Deux de ces manufactures sont situées dans l'Ontario à Wallaceburg et Berlin, la troisième à Raymond dans l'Alberta. Ces productions ont été obtenues au moyen de betteraves à sucre cultivées au Canada, la première par 11, 078 tonnes, la seconde par 10,306 tonnes. Il y aurait donc un léger progrès.

La seconde place, parmi les groupes d'industries cités plus haut, est occupée par l'industrie du bois et de ses dérivés. Celle-ci est de la plus haute importance pour le Canada et comprend l'abatage du bois, les scieries mécaniques et autres, les ouvrages en bois de toute nature, la construction des navires en bois, la carosserie, la fabrication de la pulpe de bois, des allumettes, etc. Parmi toutes ces diverses industries, qui ont pour objet la mise en œuvre et l'exploitation de la plus merveilleuse ressource naturelle mise à la disposition de l'homme au Canada, trois d'entre elles attirent surtout l'attention, ce sont celles qui produisent les billots (bois en grume), les bois sciés et équarris, ainsi que les fabriques de meubles et de pulpe de bois. La première est, entre toutes, celle dont les chiffres de production ont augmenté dans les proportions les plus considérables. En 1900 la production des bois en grume était de $50,805,084 ; elle atteignait en 1905 $69, 084,920 et en 1910 $105,596,190 soit plus du double de sa production d'il y a dix ans. La valeur des bois équarris et sciés produits pendant le même lapse de temps augmentait davantage encore. De $10,754,959 en 1900 elle passe à $39,805,615 en 1910.

Le fait de progrès aussi considérables ne doit pas nous étonner : les forêts canadiennes — quoique n'étant pas inépuisables, comme on l'a dit souvent, et leur exploitation devant au contraire être faite méthodiquement et suivant des règlements bien établis — couvrent une superficie considérable (535,000,000 d'acres) et contiennent des variétés nombreuses d'arbres les plus utiles pour la construction, la menuiserie, l'ébénisterie sans compter le bois à pulpe dont nous parlerons dans un moment. Le Canada exporte annuellement des produits forestiers pour une somme d'environ 50 millions de dollars (à peu près les ⅔ de ces exportations se dirigent vers les Etats-Unis, 1/5 vers l'Angleterre) et rien ne prouve que bientôt ces chiffres ne seront pas

considérablement augmentés. Nous l'avons déjà fait remarquer précédemment: il n'y a au monde que trois contrées capables d'exploiter le bois de commerce. Ces contrées sont la Russie, la Scandinavie et le Canada; or les deux premières diminuent tous les ans leur production et un jour viendra, qui n'est peut-être pas éloigné, où le Canada sera le seul pourvoyeur du monde pour cet article. Il faut tenir compte ensuite, pour se faire une idée exacte de la production forestière, de la consommation très considérable de bois qui est faite, au Canada même, par toutes les diverses industries que nous citions plus haut et qui travaillent le bois sous toutes ses formes. La construction des habitations notamment absorbe sans cesse une quantité très considérable de bois; les fabriques de meubles qui produisirent en 1910 pour la somme de $12,369,366 en font aussi une très grande consommation. Ces fabriques sont surtout établies dans le Canada Oriental et principalement dans l'Ontario. Sur 172 établissements s'occupant de cette spécialité 119 sont dans l'Ontario, 39 dans Québec. Le reste est disséminé dans les autres provinces. Citons encore les fabriques de pulpe de bois, qui, quoique présentant actuellement un chiffre de production moindre que les autres industries dérivant de l'exploitation forestière, n'en sont pas moins très prospères et appelées, semble-t-il, à devenir un facteur important dans la productivité économique canadienne. Deux causes naturelles ont permis ce développement jusqu'à présent et assurent sa continuité pour l'avenir: l'extraordinaire richesse des forêts canadiennes en bois à pulpe (1) et les facilités relatives d'exploitation de ces forêts grâce aux nombreuses chutes d'eau répandues à profusion sur tout le territoire et qui permettent de se procurer à un taux relativement bas la force motrice nécessaire à la marche des usines.

La pulpe de bois se fabrique aujourd'hui, par les procédés chimiques et mécaniques, dans 37 établissements qui en 1910 ont produit pour $9,117,465 alors qu'en 1900 cette production n'était que de $4,246,781. Il est vrai qu'à cette époque le nombre des usines était moindre.

La province de Québec tient la tête de l'industrie de la pulpe quant au nombre des usines, mais l'Ontario, quoiqu'ayant moins d'établissements s'occupant de ce travail, produit annuelle-

---

(1) Principalement l'épinette noire qui est considérée comme la meilleure espèce de bois pour la préparation de la pulpe de bois employée à la fabrication du papier.

ment de la pulpe pour une somme beaucoup plus considérable (1) et, fait curieux, le nombre d'ouvriers travaillant dans les usines de l'Ontario est moindre que celui employé dans les usines de la province de Québec. Ceci semblerait prouver que, pour une cause ou pour une autre, le rendement en travail est moindre dans la province de Québec que chez nos voisins de l'Ouest.

Environ les 2/5 de toute la pulpe produite au Canada sont employés dans les fabriques de papier du pays, plus des 9/10 du restant passent la frontière des Etats-Unis ou sont expédiés en Grande-Bretagne. (2)

Les Etats-Unis sont donc nos principaux acheteurs de ce produit. D'ailleurs ce n'est pas seulement de la pulpe qu'ils achètent au Canada mais aussi du bois à pulpe, et il y a à peine deux ans un différend s'éleva entre le Canada et les Etats-Unis à propos de ce commerce de bois de pulpe. " Cette querelle est d'autant plus intéressante à rappeler (3) qu'elle fournit le meilleur exemple de la sollicitude intelligente que le Gouvernement provincial de la province de Québec et tout particulièrement son Premier Ministre, Sir Lomer Gouin, apportent à la question de la protection des richesses forestières et des ressources industrilles de la province.

Il se consomme aux Etats-Unis environ 5,000 tonnes de pulpe de bois quotidiennement, soit plus de 1,800,000 tonnes par an, dont la plus grande partie est importée du Canada, mais

---

(1) Chiffres du recensement de 1910 :

Ontario..	10 usines à pulpe	produisant annuellement	pour	$4,487,827
Québec..	15	"	"	$3,169,025
N. Brunsw..	6	"	"	$1,149,313
N. Ecosse..	6	"	"	$ 311,300
	37	"	"	$9,117.465

Le nombre des ouvriers travaillant dans les usines à pulpe de l'Ontario est de 1,121, celui de la province de Québec de 1.911.

Il faut remarquer que le capital engagé dans ces diverses usines de la province de Québec est de $13.383,226. La rémunération de ce capital est, nous venons de le voir, de $3.169.025, valeur annuelle des produits, ce qui représente un revenu de 23.61% du capital engagé. Le capital engagé dans les usines de l'Ontario étant de $14,080,088, et la valeur de produits de $4.487.827 sa rémunération, sans déduction des salaires et autres frais, est de 32%.

(2)	EXPORTATIONS		
	vers tous pays.	vers les Etats-Unis.	vers le Royaume-Uni.
Pulpe mécanique..	$3.545.751.	$2.577.990.	$888.898.
Pulpe chimique.....	1.658.846.	1.597.319.	42 252.
	$5 204.597.	$4.175.309.	$931.150.

(3) "Le Canada et la France." Volume publié par la Chambre de Commerce française de Montréal, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

cette importation s'appliquait beaucoup plus à la matière première qu'au produit manufacturé. En effet, les industriels des Etats-Unis, pour la plupart, se bornaient à acheter aux Canadiens leur bois brut et c'est dans leurs propres usines qu'ils le transformaient en pâte.

Malgré cela les pulperies canadiennes leur portaient ombrage ; aussi pour supprimer la concurrence qu'elles pouvaient leur faire, imaginèrent-ils de demander à leur gouvernement l'imposition d'un droit de douane prohibitif sur le papier d'imprimerie canadien et le Président Taft, cédant à leurs instances, fit insérer au tarif de 1910 un droit de $3.75 par tonne sur ce papier. Ce que voyant le gouvernement de la province de Québec répondit par une loi prohibant l'exportation en dehors de la province de Québec du bois provenant des forêts domaniales et destiné à la fabrication des pâtes de papier. Cette riposte ne fût pas du goût des Américains. Ils invitèrent leur gouvernement à négocier avec le Dominion pour obtenir la suppression de cette surtaxe. Des pourparlers eurent lieu entre Washington et Ottawa, mais ne donnèrent aucun résultat, le gouvernement Canadien ayant déclaré ne pouvoir s'immiscer dans les actes du gouvernement de la province de Québec, qui avait agi dans la plénitude de ses droits."

A la suite de ces mesures les Américains résolurent de créer au Canada des usines de fabrication de pulpe de bois profitant de la sorte de tous les avantages offerts par notre pays pour ce genre d'industrie.

Le 31 décembre 1912 un arrêté pris en Chambre du Conseil Exécutif a établi, en faveur de quelques fabricants de papier, une exception à l'article 13 des règlements de bois dont nous venons de parler. (1)

---

(1) Le texte de cet arrêté est ainsi conçu :

Chambre du conseil exécutif, Québec, 31 décembre 1912. Présent : le lieutenant-gouverneur en conseil.

Il est ordonné que l'obligation de manufacturer en Canada le bois coupé sur les terres de la Couronne, telle qu'énoncée par l'article 13 des règlements des bois et forêts, ne s'applique pas au bois coupé depuis le premier mai 1911, et qui sera coupé à l'avenir sur les concessions forestières ci-après décrites ; et que tout bois à pulpe coupé depuis le premier mai 1911, et qui sera coupé à l'avenir sur les dites concessions forestières, ou le papier, carton ou pâte de bois provenant du bois coupé sur telles concessions, pourra être exporté libre de tout droit d'exportation, ou de toute autre charge de nature quelconque, ou de toute prohibition ou restriction de quelque espèce que ce soit, relative à telle exportation.

Lac Kénogami, (Plessis), No 21 ; Mésy sud, No 26 ; Rivière aux Ecorces, No 20 ; Mésy, No 25 ; Rivière Pikauba, No 16 ; Canton Dequen, No 149 ; Caron, No 29 ; Rivière aux Ecorces ouest ; Rivière aux Ecorces est.

Le troisième groupe d'industries est celui des textiles. Une seule plante textile est cultivée au Canada, c'est le lin. La culture en est faite surtout pour la graine, la fibre étant généralement de qualité inférieure à cause du rouissage qui se fait sur le sol. Celle-ci est presque toujours exportée aux Etats-Unis où elle sert à la fabrication de ficelles fines. Pendant l'année 1910 il n'a d'ailleurs été travaillé du lin au Canada que pour la somme de $548,559 ce qui est fort peu de chose si l'on tient compte du chiffre de production mentionné pour les textiles en général. Ce chiffre des produits des industries textiles atteint en effet d'après le dernier recensement industriel le montant de $135,902,441. Il faut par conséquent qu'il existe au Canada d'autres industries textiles dont l'importance dépasse celle de l'industrie linière. En effet les industries cotonnières et lainières atteignent des totaux beaucoup plus considérables. La première citée est la plus importante. Lors du recensement de 1900 on comptait au Canada 20 fabriques s'occupant du travail du coton et produisant annuellement pour $12,033,052; en 1910 il y a 26 usines produisant pour $24,584,931. Comme ces chiffres l'indiquent la production en dix ans a plus que doublé, quoique le nombre des usines ne soit pas considérablement augmenté. L'industrie est donc prospère, ce qui est dû en grande partie à l'intelligente protection que le gouvernement canadien lui accorde depuis plusieurs années. Il y a d'ailleurs lieu de remarquer que si le nombre des usines ne s'est pas accru considérablement durant la dernière décade, les usines existantes se sont beaucoup développées et celles nouvellement créées sont établies plus grandement que leurs devancières. Ceci nous est prouvé par l'augmentation du capital engagé dans ces industries qui passe de $18,298,699 à $33,091,344. D'ailleurs la rubrique des industries textiles comprend pour le coton diverses industries accessoires qui se servent de cette fibre et qui toutes sont en progrès depuis 1900. Les sacs de coton par exemple qui se fabriquaient en 1900 pour une somme de $1,114,213 sont produits en 1910 pour $5,722,478. Quant à

Rivière Saint-Maurice, No 6 Ouest; Rivière Saint-Maurice, No 10 Ouest; Rivière Saint-Maurice, No 11 Ouest; Rivière Saint-Maurice, No 12 Ouest; Rivière au Rat, No 1 Sud; Rivière Wesseneau, A. B. C. D.

Saint-Maurice Ouest, No 13; Saint-Maurice Ouest, No 14; Trenche Ouest, No 1; Croche Ouest, No 4; Arrière Croche, B.

Lac Clair, No 2 Ouest; Lac Clair, No 2 Est; Mattawan, No 2 Sud; No 5 Sud; No 5 Arrière Sud; No 6 Sud; No 6 Arrière Sud; No 7 Sud; No 5 Nord; No 7 Nord; Croche No 1 Est; No 3 Est; No 3 Arrière Est; No 1 Ouest; No 2 Ouest; No 3 Ouest; No 5 Ouest; Bostonnais, No 1 Nord; Bostonnais, No 2 Nord; demi Ouest.

Wm. Learmonth, Greffier Conseil Exécutif, Intérimaire.

l'industrie de la laine, quoique comptant un nombre d'établissements beaucoup plus grand, elle a moins d'importance que la précédente en ce qui concerne la valeur des produits fabriqués et aussi du capital engagé dans ces industries. D'ailleurs la comparaison des deux relevés industriels de 1900 et de 1910 semble plutôt indiquer un recul de cette industrie. On ne fabrique en effet au Canada que des étoffes ordinaires, des fils de laine cardée, des flanelles, etc. Les étoffes chères sont importées principalement d'Angleterre, comme l'indiquent les statistiques mentionnées en note. (1) Il existait au Canada, en 1910, 142 usines contre 169 en 1900 s'occupant du travail de la laine, principalement de la fabrication des articles en laine, laine en écheveaux, etc, ayant produit en tout pour $7,072,360, alors que les produits de l'industrie lainière s'élevaient en 1900 à $7,565,408. (2) Dans 6 usines, dont 5 situées dans l'Ontario, il se fabrique des tapis pour une valeur de $1,971,500 ce qui représente une augmentation considérable sur le chiffre de 1900. (3)

L'Ontario possédait en 1910 cinq de ces fabriques de tapis produisant annuellement pour $1,963.000.

Les quatrième et cinquième rangs dans le classement des principaux groupes d'industries appartiennent aux industries métallurgiques, dont une première catégorie comprend les industries travaillant le fer et l'acier et une seconde les industries mettant en œuvre tous les autres métaux. Le tableau page 327 et le graphique No 3 font ressortir les progrès généraux de ces industries.

---

(1) Statistiques d'importation de la laine et de ses manufacturés (étoffes, fils de laine, etc.)

1908	$23,145,029
1909	$17,195,096
1910	$24,680,481
1911	$26,451,358
1912	$26,660,885
Provenance en 1912 :	
Royaume-Uni	$22,646,977
Etats-Unis	$ 1,349,920
France	$ 1,243,195

(2) Manufactures	Nombre d'ouvriers en		Valeur des produits en	
	1900	1910	1900	1910
De cardage et foulage de la laine	3	38	$ 4.030.	$ 262.377.
D'articles en laine	157	87	7.359 541.	5.738.773.
De laine en écheveaux	6	13	86.350	791.750.
D'étirage de la laine	3	4	115 487	279.460.
	169	142	$7.565.408.	$7.072.360.

(3)	Nombre d'ouvriers en		Valeur de produits en	
	1900	1910	1900	1910
Fabrication des tapis	10	6	$633.192.	$1.971.500.

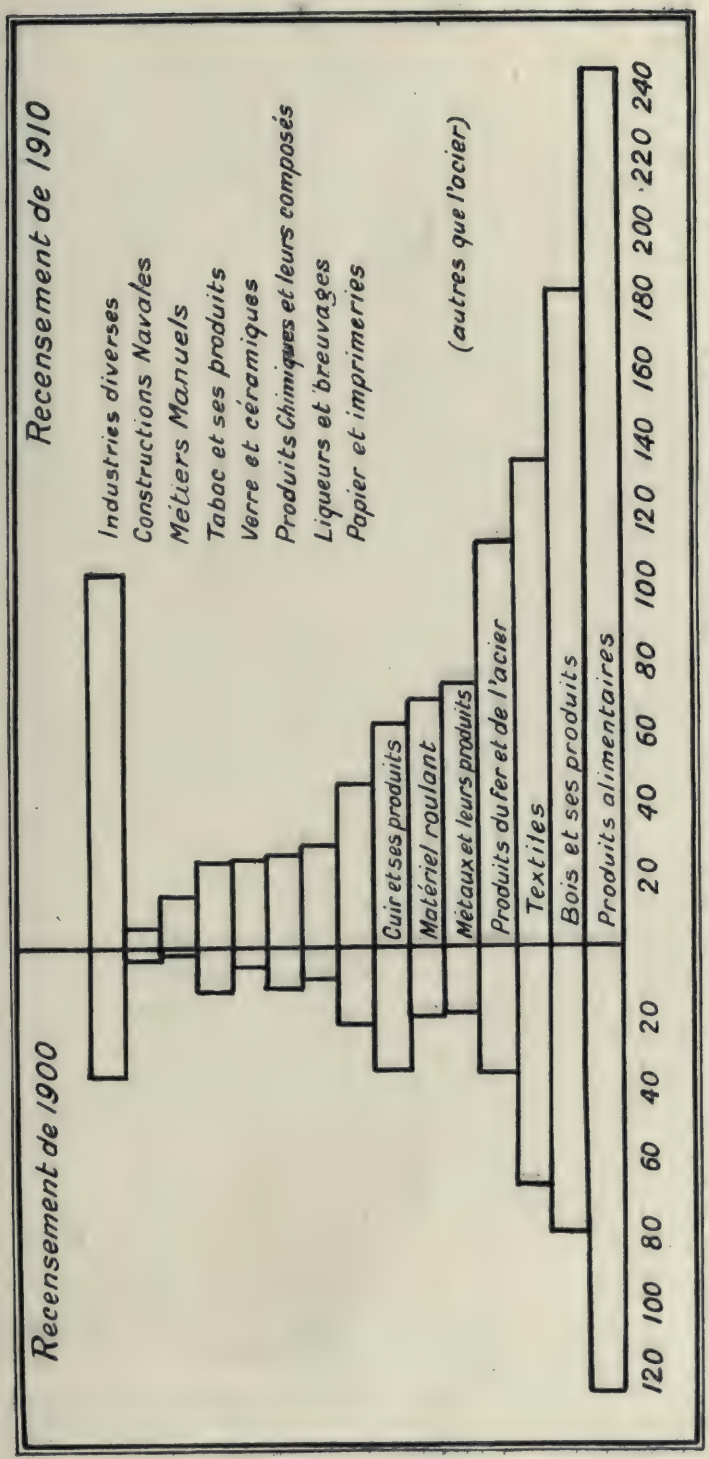

GRAPHIQUE No 3. — AUGMENTATION, PENDANT LA PÉRIODE 1900-1910, DE LA VALEUR DES PRODUITS MANUFACTURÉS PAR GROUPE D'INDUSTRIES. (*En millions de piastres*).

L'industrie sidérurgique fut une des dernières à être introduite au Canada, en tant que véritable industrie, car en 1737 déjà on signalait sous le gouvernement Français l'établissement d'une forge à St-Maurice. Ce n'est, semble-t-il, qu'après l'introduction du tarif protecteur sur le fer en 1887 que la véritable industrie sidérurgique a commencé à s'implanter au Canada. Le gouvernement depuis lors ne lui ménage pas son appui et il la protège et l'encourage très efficacement par l'établissement de droits de douane élevés sur les produits de l'industrie sidérurgique étrangère ainsi que par des primes à la production nationale. (1) Il est à remarquer que les minerais de fer du Canada, bien que riches et abondants, ont pour l'exploitation industrielle le désavantage d'être souvent très éloignés des gisements de combustible. Or celui-ci est requis en guantité considérable si l'on entreprend de faire sur une grande échelle la réduction du minerai de fer. En Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique cependant des gisements de minerais de fer d'une étendue et d'une très grande valeur se trouvent rapprochés de quelques-uns des plus vastes gisements houillers. Dans ces dernières années des hommes d'affaires ont apprécié l'importance des gisements de fer de la partie orientale du Dominion et des fonderies ont été établies à grand frais, notamment à Sydney, dans l'Ile du Cap Breton, à proximité des régions carbonifères et des grands dépôts de castine de cette île. (2) Malgré tout les hauts fourneaux ne sont pas encore nombreux au Canada. D'après l'Annuaire statistique sur les 18 hauts fourneaux existant 15 ont été en exploitation en 1910. (3) La capacité totale de ces 18 fourneaux est d'environ 3,580 tonnes par jour. Le recensement industriel de 1910 mentionne pour la dernière année relevée une valeur de production de $33,669,700 sous le mention "smelting"; il nous est imposible par cette dénomination de déterminer s'il s'agit de la fonte seule ou de la métallurgie de tous les métaux. Le montant élevé de cette valeur semble rendre cette dernière hypothèse

---

(1) Les primes payées par le gouvernement Canadien aux industries travaillant les métaux pendant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1911 s'élèvent aux totaux respectifs suivants :

Fer en gueuse	$261.434
Acier	$350.456
Articles en acier	$526,858
Plomb	$248,535

(2) La Nouvelle-Ecosse occupe d'ailleurs une place prépondérante dans l'industrie du fer et de l'acier. Il y a des usines importantes à Sydney, New-Glasgow, Londonderry.

(3) "Annuaire du Canada" publié par le Bureau des recensements et statistiques. Ottawa 1912.

la plus vraisemblable. Il existe ensuite des laminoirs de fer, des usines à acier et une série de manufactures qui mettent en œuvre les produits des précédentes usines. Ce sont ces manufactures qui dans le présent recensement industriel font partie de la rubrique " produits du fer et de l'acier." Parmi ceux-ci les trois principaux produits sont spécifiés sous les dénominations: produits des fonderies, produits en fer et en acier, chaudières et machines (1); viennent ensuite les fabriques de ponts en fer et en acier, les fabriques de fil de fer, d'outils, etc. Les produits des fonderies comprennent la manufacture de fournaises, des tuyaux en fer, des radiateurs, des poêles, etc.; ils se fabriquent dans 514 établissements qui ont produit en 1910 pour une somme de $45,611,416, triplant la production d'il y a 10 ans. Les produits en fer et en acier, qui sont surtout des vis, des écrous, des fers et aciers battus et laminés, atteignent le chiffre de $34,613,710 et il s'est fabriqué pour $11,873,903 de chaudières et de machines.

La répartition de ces trois principales classes de produits métallurgiques pour les diverses provinces est la suivante:

PROVINCES	Produits des fonderies		Prod. en fer et en acier		Chaudières & Machines	
	nombre d'usines	Valeur des produits	nombre d'usines	Valeur des prodits	nombre d'usines	Valeur des produits
Alberta	8	$ 152.650.	—	—	—	—
Col. Britannique	25	2.099.818.	—	—	5	$ 607.216.
Manitoba	11	1.133.222.	4	$ 1.733.393.	—	—
N. Brunswick	22	1.725.024.	6	1.030.570.	—	—
N. Ecosse	35	1.967.253.	5	3.896 185.	8	679.467.
Ontario	290	29 323.360.	58	22.024.705.	33	4.903.203.
Québec	118	9.101.589.	12	5.256.597.	20	5.164.517.
Saskatchewan	4	101.000.	—	—	—	—
I. du Prince Ed.	—	—	—	—	—	—

Les différences éventuelles entre les chiffres de ce tableau et ceux cités plus haut peuvent provenir de ce que dans certaines provinces ces industries sont trop peu importantes pour être citées séparément et se trouvent dans les relevés par provinces classées avec des industries similaires plus importantes ou reportées à la rubrique " diverses autres industries."

Quant aux autres minerais métallifères traités au Canada, le cuivre, le nickel, l'aluminium, le plomb, l'industrie manufacturière les transforme également en produits fabriqués. Ces ma-

(1)	Nombre d'usines en		Valeur des produits en	
	1900	1910	1900	1910
Produits des fonderies	315	514	$15.292.445.	$45.611.416.
Produits en fer et en acier	29	89	6.912.457.	34.613.710.
Chaudières et machines	59	71	4.626.214.	11.873.903.

nufactures sont classées dans la catégorie " métaux et produits de métaux autres que l'acier ". Ce groupe comprend de nombreuses usines pour le cuivre dans la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario, la province de Québec et la Colombie-Britannique. Viennent ensuite dans la même catégorie les industries qui utilisent les divers métaux produits à l'aide de ces minerais extraits du sous-sol canadien. Parmi celles-ci figurent avec le chiffre le plus élevé la plomberie et la ferblanterie qui occupent 155 établissements dont la production est de $9,889,514 ce qui constitue sur les relevés de 1900 une augmentation considérable (la production en 1900 était de $6,553,957) malgré la diminution du nombre d'usines qui était en 1900 de 252. Les provinces de Québec et d'Ontario produisent la presque totalité de ces articles. (1)

Les fonderies de cuivre et l'orfèvrerie sont les deux plus importantes parmi les autres industries de ce groupe. Le nombre des fonderies de cuivre autrefois de 23 est actuellement de 36 et la valeur de leur production passe de $1,099,557 à $3,093,006. Une augmentation considérable est à signaler pour l'industrie de l'orfèvrerie dont la valeur de la production passe de $996,313 à $3,124,272. Ces deux industries sont, comme la précédente, monopolisées presqu'entièrement par les provinces d'Ontario et de Québec.

Le sixième groupe d'industries comprend les manufactures de " matériel roulant ". Cette classe d'industrie bénéficie pendant la dernière décade d'un développement extraordinaire dû évidemment aux perfectionnements apportés depuis 1900 à notre outillage économique en ce qui concerne les voies de communication artificielles telles que les routes et les voies ferrées. L'augmentation de la valeur des produits de ce groupe est de $49,740,419 ce qui représente environ du 250%. Au recensement de 1900 on ne comprenait dans cette classe que les 5 espèces de manufactures suivantes: fabriques de bicyclettes, ateliers de réparation de wagons de chemin de fer, ateliers de carrosserie, fabriques de matériaux de carrosserie et les usines de construction de wagons de chemin de fer. Le recensement de 1910 indique pour toutes ces industries, sauf une, des progrès souvent très appréciables. Celle dont la production se ralentit est la fabrication des bicyclettes dont la valeur de production tombe de $550,606 à $72,179.

---

(1)	Nombre d'usines	Valeur des produits
Ontario	76	$5 369.033.
Québec	40	3.195.608.

En revanche il y a lieu de remarquer qu'une industrie non dénommée en 1900 figure en bonne place au tableau industriel de 1910: celle des automobiles dont la valeur des produits atteint déjà le joli montant de $6,251,885. Ces automobiles sont fabriquées dans 8 usines qui toutes sont situées dans l'Ontario. On pourrait ajouter dans cette rubrique les usines s'occupant de la fabrication des accessoires d'autos et de bicyclettes ainsi que de leur réparation. La valeur des produits de ces usines s'élevait en 1910 à $183,555. (1) Les usines de construction et de réparation des wagons de chemin de fer dont la valeur des produits atteint en 1910 la somme de $48,448,516 sont au nombre de 129, éparpillées dans les diverses provinces, mais plus spécialement dans Québec et Ontario. La carrosserie est aussi une industrie relativement importante appartenant à ce groupe.

L'activité industrielle du Canada se manifeste dans une septième branche d'industries qui réunit toutes les manufactures s'occupant de la préparation et de la mise en œuvre des peaux et des cuirs. La tannerie, la préparation des cuirs et la fabrication des dérivés multiples du cuir comprend cinq spécialités qui sont, par ordre d'importance: la fabrication des chaussures, les tanneries et corroieries, la sellerie, les fabriques d'effets en cuir et des articles de cordonnerie. Toutes ces industries ont fait des progrès très sensibles depuis 10 ans. (2) La fabrication mécanique des chaussures a notamment pris un développement considérable pendant la dernière décade. Le capital engagé dans ces industries a plus que doublé. Il passe de $11,005,869 en 1900 à $23,630,649 en 1910. La valeur des produits augmente à peu

---

(1) Manufactures	Nombre d'usines	Valeur des produits
Automobiles	8	$ 6.251.885.
Bicyclettes	4	72.179.
Rép. de wagons de chemin de fer	114	31 817.882.
Carrosserie	287	11.766.882.
Matériel de carrosserie	37	3.172.652.
Const. des wagons de chemin de fer	15	16.630.634.

(2) Manufactures	Nombre d'usines		Valeur des produits	
	1900	1910	1900	1910
Chaussures	179	180	$18.481.216.	$33.987.248.
Cuir tanné et corroyé	143	113	12.068.600.	19.972.178.
Sellerie	95	57	3.427.255.	5.205.454.
Effets en cuir	3	30	72.600.	2.402.304.
Articles de cordonnerie	7	14	262.127.	1.025.878.

près dans la même proportion s'élevant de $18,481,216 à $33,987,248. Il est intéressant de remarquer que le nombre des ouvriers travaillant dans ces usines augmente à peine de ⅓, pendant le même temps, ce qui est dû à l'emploi sans cesse plus grand de machines perfectionnées faisant mécaniquement le travail de plusieurs ouvriers. Cette amélioration de l'outillage solutionne d'excellente façon le grave problème de la main-d'œuvre qui a été longtemps aux Etats-Unis et est encore au Canada un fréquent empêchement de développement industriel rapide. D'ailleurs, malgré l'augmentation du capital employé par ces industries, le nombre des usines ne s'accroît que d'une unité, ce qui prouve évidemment que ce sont les anciennes manufactures qui se sont développées et qui ont perfectionné leur outillage. La province de Québec est en tête de cette production, ($22,662,178) elle est suivie par celle d'Ontario, avec un chiffre beaucoup moindre ($9,079,445).

Le huitième groupe d'industries est celui des manufactures de papier, de carton et autres produits similaires. Les tableaux statistiques du recensement officiel classent aussi dans celui-ci les imprimés de toutes espèces.

Nous avons vu plus haut ce que le Canada avait réalisé pendant les dernières années au sujet de l'exploitation de ses forêts, en ce qui concerne le bois à pulpe, et nous trouvons dans ce groupe d'industries la confirmation de cet essor. Les progrès signalés pour les fabriques de papier sont vraiment importants. Pourtant, si nous pouvons, à l'heure actuelle, nous féliciter des résultats acquis au point de vue manufacturier, il ne faut pas nous dissimuler que des progrès bien plus considérables pourraient encore être accomplis en ce qui concerne par exemple la fabrication du papier. Nous devrions ,dans un avenir prochain, parvenir à établir sur notre sol des usines suffisantes pour employer et transformer en papier toute la pulpe produite. A présent, nous l'avons déjà dit, les 2/5 à peine de cette production sont employés dans les fabriques de papier canadiennes, le reste étant exporté principalement aux Etats-Unis et en Angleterre. Néanmoins les progrès réalisés en dix ans sont remarquables. La production de papier en 1900 était de $4,380,776, elle est en 1910 de $14,109,014, ce qui représente une augmentation d'environ 329%. Le même fait, que nous signalions plus haut par les industries textiles et autres, est à remarquer pour les manufactures de papier, à savoir que, malgré l'augmentation de la production, le nombre des usines ne s'est pas accru considérable-

ment. Il était de 28 en 1900; il est de 35 en 1910. Ajoutons cependant que si le nombre des usines est resté sensiblement le même, celles qui existent actuellement au Canada sont beaucoup plus importantes que leurs devancières. Ce fait nous est déjà prouvé par l'augmentation considérable de la valeur de leurs produits annuels, il l'est davantage par celui de l'augmentation très importante du capital engagé dans toutes ces entreprises et par le nombre croissant des ouvriers qu'elles emploient. Le capital représenté par les 28 manufactures de papier en activité en 1900 était de $7,507,819, celui des 35 établissements de 1910 est de $23,104,560 et au lieu de 2730 ouvriers on en compte à présent 5254 qui gagnent leur vie dans cette branche importante de notre industrie nationale. Après le papier, dans cette même catégorie d'industries, sont classés les imprimés et publications, travaux de reliure, les fabriques de boîtes et de sacs en papier, des papiers peints, etc., dont les produits en 1910 sont supérieurs à ceux de 1900, comme l'indique le tableau suivant :

Manufactures	Nombre d'usines en		Valeur des produits en	
	1900	1910	1900	1910
Boîtes et sacs	34	54	$1.256.147.	$3.361.023.
Carton	3	7	147.000.	506.077.
Papier	28	35	4.380.776	14.109.014.
Imprimés-reliure	84	197	2.748.356.	11.858 500.
Imprimés-publications	419	434	10.319 241.	13.323 294.
Articles de bureau	12	22	638.520.	1.423.972.
Papier peint	4	4	874.049.	1.115.290.

Nous venons de passer en revue les principaux groupes d'industries manufacturières et nous avons fait ressortir pour chacun d'eux les augmentations considérables réalisées dans la valeur de la production depuis dix ans. Comme l'indique le graphique No 2 publié au début de ce travail, il existe encore divers autres groupes qui, tout en ayant effectué des progrès depuis 1900, n'en sont pas moins encore des industries secondaires au Canada et dont le chiffre de production global n'atteint pour chacun de ces groupes la somme de $30,000,000. Les principaux de ces groupes sont ceux des industries s'occupant de la fabrication des liqueurs et boissons, des produits chimiques, des verreries et produits céramiques, des tabacs et cigares, etc, puis un groupe " industries diverses " qui réunit des industries très intéressantes et très prospères comme celles de la fabrication des instruments aratoires et des machines agricoles (ces usines produisaient en 1900 pour $9,597,389 alors qu'en 1910 leur production

atteint le montant de $20,722,722) ; la fabrication des appareils électriques, des instruments de musique, la fabrication des articles en caoutchouc, la savonnerie.

Nous pourrions allonger cette liste, mais la citation deviendrait fastidieuse.

D'une façon générale le petit aperçu que nous venons de donner de l'état de nos industries manufacturières, d'après le dernier recensement, révèle clairement une situation de jour en jour plus satisfaisante de notre industrie nationale. De grands progrès ont été réalisés dans toutes nos industries, et si celles-ci, eu égard aux immenses ressources naturelles dont le Canada dispose, sont loin d'être arrivées à leur apogée, il est vrai de dire qu'un grand pas a été fait par nos industriels et qu'il y a tout lieu d'espérer que, l'impulsion étant donnée, ils ne s'arrêteront pas en aussi bon chemin.

Les industries manufacturières canadiennes sont donc, nul n'en doute après les chiffres que nous venons de citer, dans une période de prospérité marquée, due surtout à l'arrivée au Canada de capitaux étrangers qui ont permis de développer et de mieux outiller les industries manufacturières existantes et aussi d'en créer de nouvelles.

Il est facile de constater une évolution très sensible de l'industrie canadienne vers la concentration dans de grandes entreprises. En effet les 14,650 manufactures en activité en 1900 employaient un capital global de $446,916,487 ce qui représente une moyenne d'environ $30,500 par industrie ; or en 1910 les 19,218 établissements représentaient un capital de $1,247,583,506 ou $65,000 en moyenne par usine ce qui fait une augmentation de plus du double du capital moyen engagé dans chaque industrie.

D'ailleurs, sauf quelques exceptions ,les industries dont les progrès sont les plus notables pendant la dernière décade, sont celles qui ne se conçoivent qu'organisées dans de grands ateliers avec un personnel nombreux et toutes les applications de la technique moderne, du machinisme, de la division du travail, telles que les minoteries, les scieries mécaniques, les tissages, les usines métallurgiques, etc.

En résumé, les remarques que nous venons de faire mettent en lumière le fait très encourageant du développement continu de l'industrie manufacturière canadienne, développement surtout marqué depuis quelques années. Cet essor industriel se produit, malgré les difficultés que nous citions au début de cette étude, sans heurt, à l'abri d'un tarif protecteur sans lequel nos

industries, trop jeunes encore, ne pourraient résister à la concurrence étrangère. C'est ce qu'ont parfaitement compris tous les chefs de partis au Canada, même ceux dont les théories sont nettement libre échangistes, idéal actuellement irréalisable et qui dans la pratique a été remplacé par une politique de traités de commerce avec la plupart des pays étrangers.

Est-ce à dire que le Canada peut actuellement être considéré comme un pays industriel? Certes non! Tout au plus pouvons-nous admettre qu'il se trouve à présent, partiellement au moins, dans une phase d'évolution économique très prononcée qui fait naître des industries manufacturières nombreuses à côté de l'agriculture, qui, elle aussi, s'industrialise chaque jour davantage.

Les statistiques de notre commerce extérieur nous révèlent que les ¾ de nos importations sont des produits manufacturés et que plus des ¾ de nos exportations sont des produits naturels. Nous pouvons de ce fait retirer un précieux enseignement qui doit tracer notre ligne de conduite. Sans trop nous enorgueillir des progrès réalisés dans le domaine industriel nous devons continuer à mettre en œuvre chez nous nos richesses naturelles si diverses. Petit à petit nous pourrons de la sorte nous affranchir économiquement de l'étranger en produisant dans nos frontières les objets manufacturés pour lesquels nous sommes aujourd'hui encore tributaires des autres pays. Actuellement le Canada doit lutter avant tout pour acquérir son marché intérieur, bientôt peut-être la question des débouchés extérieurs se fera-t-elle impérieusement sentir, si les progrès des manufactures se poursuivent, ce qu'il faut souhaiter et ce qu'il y a tout lieu d'espérer.

Professeur H. Laureys.

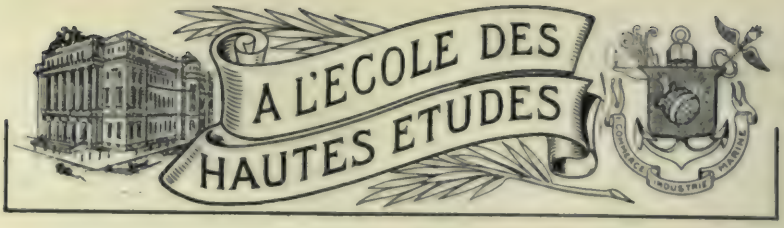

A l'Union des Etudiants. — Nous recevons le communiqué suivant:

" Lundi, le dix mars, à huit heures p.m., eut lieu l'assemblée régulière du Cercle Economique et les membres en ont profité pour faire l'élection annuelle des officiers.

" Le scrutin a donné le résultat suivant: président, H. D. L'Anglais; vice-président, A. Dupont; secrétaire, P. Ste-Marie.

" Les nouveaux membres élus, me permettront de remercier le comité sortant de charge, du zèle et du dévouement qu'il a bien voulu apporter pour le progrès de notre Cercle Economique.

" En même temps, je demanderai aux nouveaux officiers du comité, de déployer encore plus d'activité, dans la présente année qui s'ouvre devant eux. Je leur demanderai entre autre chose, de ne pas oublier les premiers diplômés, les anciens élèves de l'année prochaine. Il sera toujours intéressant pour nous de les voir venir nous entretenir, des difficultés de parvenir dans le monde. Vivant cette vie, ils sauront nous montrer les mauvais côtés et nous aguerrir pour l'avenir, nous, étudiants d'aujourd'hui. Nous en tirerons tous, une leçon pratique et notre Cercle Economique aura atteint une partie de son but.

" Ce même soir, nous avons eu le plaisir d'entendre deux intéressantes conférences, données par Messieurs A. Maltais et H. D. L'Anglais. Les sujets choisis étaient tout à fait d'économie et ces messieurs ont su intéresser vivement les membres présents.

" Le comité de régie de l'Association des Etudiants souhaite la bienvenue au nouveau président du Cercle Economique qui est de droit membre du conseil.

" L'Association des étudiants remercie les membres de la corporation de l'Ecole, du voyage d'études qu'elle vient de faire à Ottawa, aux promotions de 2e et 3e année. Je crois pouvoir dire ici, au nom de tous mes confrères, que ce voyage nous a été tout à fait utile. Tout en facilitant nos études théoriques, il nous a démontré l'application de la pratique.

" Nous souhaitons les voir se continuer dans les années à venir."

L'excursion d'Ottawa. — Le 24 et le 25 avril les étudiants de seconde et troisième année, ont fait un voyage d'études à Ottawa en vue de visiter un certain nombre d'institutions. Ils étaient accompagnés des professeurs dont les cours ont des attaches avec les institutions visitées. La première visite fut celle du bureau des archives. L'autorisation nécessaire avait été bienveillamment accordée par M. Doughty. M. Lanctôt a aimablement piloté les visiteurs et leur a donné des explications sur toutes les richesses que contiennent les archives, les moyens de les recueillir, etc. Les étudiants ont été invités à utiliser ces matériaux pour leurs études quand l'occasion s'en présentera.

Les étudiants ont ensuite vu l'Hôtel des Monnaies et ont suivi avec intérêt les opérations successives que nécessite la frappe des monnaies.

Les bâtisses du parlement et principalement la bibliothèque ont été vues avec intérêt. Des renseignements y ont été donnés sur le contenu de la bibliothèque, la classification des livres, la facilité des recherches, etc.

Une visite également très intéressante fut celle des bureaux où s'opèrent les travaux du recensement. Aimablement reçus et pilotés par le chef du département, accompagné de MM. Godfrey et Saint-Denis les visiteurs sont passés dans les différentes salles et ont reçu des explications sur tous les documents usités dans le relèvement des statistiques, sur les méthodes de classement, et ont ensuite vu avec beaucoup d'intérêt des machines électriques faisant automatiquement la distribution des fiches perforées et d'autres machines électriques très ingénieuses faisant le dépouillement.

Une visite qui a été également très instructive est celle des musées, le directeur M. R. Brock ayant fort aimablement mis le personnel à la disposition des visiteurs. Indépendamment du musée des Beaux-Arts en voie de formation et de collections paléontologiques très intéressantes sur lesquelles des explications ont été données, on a visité une collection très complète des richesses minières du Canada sur lesquelles M. Faribault, à qui nous devons de vifs remerciements, a donné de nombreuses explications.

L'excursion s'est terminée par la visite de l'Observatoire autorisé par le directeur M. King. Les visiteurs y ont vu les télescopes, les sismographes, et autres appareils dont on leur a expliqué le fonctionnement.

Les étudiants sont revenus enchantés de cette excursion dans laquelle il leur a été donné de voir de nombreuses choses

instructives, complément utile des explications qui leur ont été données à leurs cours et qui ont été complétées sur place par leurs professeurs comme par ceux qui ont bien voulu les recevoir.

Nous adressons à ceux-ci des remerciements par l'organe de la Revue Economique Canadienne.

Visite de l'école. — Un groupe d'élèves de l'Académie commerciale a visité récemment l'Ecole des Hautes Etudes. La visite les a vivement intéressés et un de leurs professeurs qui les accompagnait se fit leur interprète pour remercier le directeur de l'Ecole qui avait bien voulu leur montrer en détail l'organisation d'un établissement d'instruction commerciale supérieure moderne.

Conférence. — Dans le cours de ce mois, une conférence a été donnée par M. Authier, sous les auspices de la chambre de commerce, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes. Cette conférence a eu pour objet " La région de l'Abitibi." Le conférencier a montré les origines de la colonisation dans cette région, son état actuel et a fait un exposé des raisons qui permettent de croire que ce développement va se poursuivre dans l'avenir, au fur et à mesure que l'augmentation de la population y amènera des résidents. La conférence était accompagnée de projections lumineuses et les étudiants de l'Ecole qui y assistaient en grand nombre en ont tiré profit.

Les cours pratiques. — Voici le compte rendu des deux dernières séances du cours pratique, communiqué par le secrétaire : " Présents : Directeur, M. de Bray ; Professeurs, M. Laureys ; M. Montpetit s'est fait excuser pour cause de maladie ; Etudiants, MM. Rioux, Gingras, deVreese. Lecture du procès-verbal de la dernière séance par le secrétaire.

M. de Bray donne ensuite communication d'un article paru dans le Bulletin de l'Union des anciens élèves des écoles supérieures de commerce, organe des anciens élèves des Ecoles des Hautes Etudes de France. Cet article mentionne l'existence du cours pratique organisé à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal. Il décrit son organisation et son but et donne un aperçu de ce qui s'y est fait jusqu'à présent.

M. Rioux donne lecture de la partie de son travail qu'il a mise au point depuis la dernière séance. Il s'est attaché particulièrement à la partie historique qui sert d'introduction à son travail proprement dit. Il parle de l'acte de navigation anglais de 1651 et montre les efforts de l'Angleterre pour developper ses industries et sa marine marchande par toutes sortes de restrictions et d'en-

traves au commerce étranger. Les colonies anglaises ne pouvaient avoir d'industrie, tous les objets manufacturés même les plus infimes devaient provenir des manufactures anglaises. Le commerce dans les colonies était réservé aux Anglais; l'Angleterre visait par là spécialement les Hollandais établis aux Etats-Unis. Pacte colonial. Par contre l'Angleterre accordait certains avantages à ses colonies dans le but de se procurer dans les limites de son empire les matières premières exotiques dont son industrie avait besoin ainsi la prime aux cultures de canne à sucre puis certains droits préférentiels favorisant le commerce des colonies avec la mère-patrie. Le pacte colonial décline au XVIIe siècle.

M. Rioux se plaint de la difficulté qu'il éprouve à se procurer les textes authentiques des principaux documents dont il aurait besoin. Ainsi les textes de l'Acte de Navigation, du pacte colonial et des Cour Laws. Le seul moyen, semble-t-il, serait de s'adresser directement à Londres car ici au Canada ces documents semblent introuvables. Cette partie du travail n'est que l'introduction, pour la prochaine séance. M. Rioux s'attachera à développer le sujet au point de vue spécial du Canada, il montrera les effets de la politique coloniale anglaise sur la situation économique canadienne, surtout vers l'époque de l'établissement du libre-échange en Angleterre et la crise qui en résulta au Canada.

M. de Bray félicite M. Rioux de son travail très ardu, disant qu'il parle en connaissance de cause car il sait par expérience combien les ouvrages de recherches sont difficiles ici.

M. Gingras est ensuite invité à communiquer son travail mais il s'excuse de n'avoir pu faire grand'chose à cause du surcroît de travail que lui donne sa nouvelle position de bibliothécaire de l'Ecole. M. de Bray insiste pour que M. Gingras n'abandonne pas complètement son travail et y consacre ses moments de loisir, dans la mesure du possible.

M. De Vreese donne ensuite lecture de la partie de son travail, faite depuis la dernière réunion; il a rédigé une trentaine de pages de son rapport sur les industries du bois et s'est surtout appliqué, cette fois à traiter les différentes manières d'éviter les gaspillage du bois. Entente des producteurs entr'eux créosotage, utilisation chimique des déchets, distillation sèche, etc. M. De Vreese parle ensuite quelques moments de la vie dans les chantiers, de coupe, qu'il connaît par expérience.

MM. de Bray et Laureys demandent quelques explications, donnent certains conseils. Ils jugent le travail satisfaisant et recommandent à M. De Vreese de continuer comme il a commencé.

La séance est levée à 10½ heures.

Séance du cours pratique du 13 mars 1913. — Présents : Directeur, M. de Bray ; Professeurs, MM. Montpetit et Laureys ; Etudiants, MM. Gingras, Rioux, Fortin et De Vreese.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente par le secrétaire, on décide que cette séance-ci sera la dernière de l'année scolaire. Les examens approchent et les étudiants n'ont plus le temps de s'occuper d'autre chose.

M. De Vreese donne lecture de son travail sur les industries du bois. Les autres étudiants donnent ensuite communication de leur travail depuis la dernière séance. Il s'en suit un échange de vues sur différents points des sujets traités.

M. de Bray prend ensuite la parole, il passe en revue les travaux faits durant l'année et trace à grandes lignes le programme des cours pratiques pour l'année prochaine. Les étudiants qui vont finir leurs études au mois de mai, et spécialement ceux qui comptent présenter une thèse pour le doctorat seront admis l'année prochaine aux séances des cours pratiques en même temps que les élèves qui seront alors en troisième année. Cela leur permettra de terminer au cours pratique même la thèse qu'ils seront appelés à présenter et à défendre pour obtenir le diplôme de Docteur en Sciences Commerciales.

M. de Bray se déclare satisfait des travaux de l'année ; certes ce n'est qu'un commencement, mais l'impulsion est donnée et, sans aucun doute, le cours pratique deviendra dans l'avenir un centre de recherches et d'études dont les élèves de l'Ecole retireront le plus grand avantage.

La séance est levée à 11 heures. "

Création d'une Ecole des Hautes Etudes Commerciales à Bucarest. — Il est intéressant de signaler ce qui se fait dans le monde au point de vue de l'enseignement commercial supérieur et de le comparer avec l'enseignement naissant au Canada. Après d'autres, voici que la Roumanie crée une Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Nous trouvons dans l'exposé des motifs et le projet de loi déposé au parlement par le Ministre de l'Industrie et du Commerce, plusieurs passages d'un haut intérêt pour nous et que nous signalons ci-après. Après avoir montré que l'enseignement commercial est donné dans dix écoles élémentaires et quatre écoles supérieures de commerce, il ajoute : " Il résulte donc de ce qui précède, que tout notre enseignement commercial actuel, sous ses trois formes, est un ensei-

gnement inférieur, utile, bien entendu, tout en étant peut-être trop peu développé même sous cette forme.

" Ce qui nous manque totalement, c'est un enseignement vraiment supérieur, une école qui développe entièrement chez les jeunes gens qui se destinent au grand commerce, ainsi que le dit le directeur de la faculté commerciale de Cologne, la compréhension de la vie économique qui tend jour par jour à prendre un caractère international, en leur enseignant à passer rapidement de l'observation à l'exécution pratique et les mettant à même de pouvoir s'approprier avec profit, la riche culture intellectuelle et morale qu'offre la vie économique par elle-même à tous ceux qui sont susceptibles de la recevoir.

" Dans les dérniers temps tous les pays ont créé cet enseignement réellement supérieur.

" Chez nous, la nécessité de la création d'un pareil enseignement est ressentie aujourd'hui plus que jamais. Outre le devoir que nous avons, devoir dicté par le progrès accompli dans cette direction par tous les autres pays, de mettre nos commerçants et industriels sur un pied d'égalité avec leurs collègues de l'étranger, afin qu'ils puissent lutter à armes égales, nous devons aussi prendre en considération la transformation politique qui est à la veille d'être réalisée dans notre voisinage immédiat.

" Grâce à l'organisation d'un enseignement commercial réellement supérieur, notre pays sera plus à même de trouver des éléments bien préparés qui, introduits dans la carrière consulaire et dans celle des attachés commerciaux, puissent représenter avec profit ses intérêts économiques dans les différents pays avec lesquels nous sommes ou nous pourrions être en relation d'affaires. A l'heure qu'il est, sur 83 consulats, nous n'avons que 10 consuls de carrière.

" C'est, basé sur ces considérations et sous leur impulsion, que nous avons ressenti le devoir d'étudier et d'élaborer le présent projet de loi, pour la création à Bucarest d'une Ecole des Hautes Etudes Commerciales, mise sous la dépendance du département de l'Industrie et du Commerce, et que nous soumettons aujourd'hui à vos débats et à votre approbation.

" L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, dont nous proposons la création, sera un établisement de haute culture, indépendant de l'organisation de nos universités, quoique légalement en droit de bénéficier pour ses étudiants des cours de ces facultés ou écoles spéciales qui leur seraient utiles et qui ne seraient créés à l'académie que plus tard ou pas du tout.

" Au système adopté par certains pays de créer l'enseignement commercial supérieur sous forme de facultés incorporées aux universités, ou sous celle de certains nouveaux cours ajoutés aux facultés des sciences juridiques, nous avons préféré le système allemand de l'enseignement commercial supérieur autonome, comme étant le seul complet et plus à même de correspondre au but de sa création ; par ce système on évite en même temps l'influence naturelle et générale de l'esprit universitaire, qui veut que ceux qui fréquentent les universités ne soient pas entraînés trop tôt vers les carrières pratiques. Or, les facultés ou académies de commerce autonomes ont au contraire le devoir de ne pas laisser faiblir chez leurs étudiants le goût de la vie pratique et de l'activité fébrile."

L'article 3 de la loi expose quel sera le programme de l'enseignement de l'Ecole des Hautes Etudes de Bucarest. Nous voyons qu'on y enseignera 31 branches qui sont, à peu de choses près, les mêmes que celles qui sont enseignées dans toutes les écoles similaires.

Ces passages de l'exposé des motifs, et d'autres encore, peuvent parfaitement s'appliquer à notre pays, aussi nous les signalons avec satisfaction.

Les examens de fin d'année. — D'après les prescriptions réglémentaires, l'année académique cessera le mercredi 7 mai 1913. Les examens écrits auront lieu pour tous les étudiants le lundi 12 et le mardi 13. Les examens oraux commenceront le 14. Pour les étudiants de troisième année, cet examen est l'examen de sortie et doit leur conférer le diplôme délivré par l'Ecole des Hautes Etudes. Les étudiants sortants seront les premiers qui auront terminé leurs études à l'Ecole.

L'enseignement commercial supérieur allemand et l'enseignement commercial supérieur français. — Un journal français publie sous le titre " *Il faut nous préparer aux batailles économiques* ", un articulet, qui présente pour nous beaucoup d'intérêt et dont nous reproduisons un extrait sans commentaires :

" Mais il est une autre forme que revêt aujourd'hui la lutte entre les nations : c'est la forme économique et, jusqu'à ce jour, nous n'y avons peut-être pas suffisamment pris garde.

" L'Allemagne surtout, a excellé dans cette pénétration, " pacifique " sans doute, mais qui fraie les voies à d'autres conquêtes, dues à des procédés plus rudes. Tous ces négociants

d'outre-Rhin, qui triomphent sur nos marchés, tous ces représentants ou employés qui renseignent leurs patrons sur nos besoins ou nos ressources, constituent une véritable armée industrielle et commerciale, avec son état-major, ses cadres subalternes et ses troupes.

" Aussi bien, ce n'est point là un effet du hasard, mais le résultat d'une volonté préconçue. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner l'organisation complète et cohérente de l'enseignement commercial en Allemagne. A la base, les écoles de perfectionnement, au nombre de 650 environ, où se forment les simples soldats de l'armée commerciale: leur éducation technique les met en mesure de rendre les plus grands services à leurs chefs. A un degré plus élevé, se trouvent les écoles supérieures de commerce (hohere Handelsschulen) dont la diversité est très grande, mais dont l'enseignement peut être considéré comme correspondant au grade secondaire. Elles sont au nombre de 47, auxquelles il faut ajouter 38 sections commerciales annexées à des établissements d'enseignement moderne (Realschulen). Enfin, au sommet, six Ecoles des Hautes Etudes Commerciales, à Leipzig, Francfort, Aix-la-Chapelle, Cologne, Berlin et Mannheim; ce sont là de véritables universités, qui donnent aux jeunes gens " non seulement une instruction technique limitée aux choses de leur état ", mais aussi une culture générale.

" Nous voulons, disait le directeur d'une de ces écoles, faire sentir la grandeur de l'esprit d'entreprise et montrer les conséquences qu'entraînent au point de vue social les phénomènes de production. Nous ne voulons pas seulement inciter nos élèves à gagner de l'argent, nous voulons aussi développer en eux le sentiment de la responsabilité...

" Ainsi, nos rivaux s'entendent à préparer leurs victoires économiques. Pourrions-nous en dire autant? Et à la convergence de leurs efforts, pouvons-nous opposer une œuvre systématique? Il nous faut bien reconnaître que non.

" Sans doute, nous avons des écoles pratiques de commerce et d'industrie, qui rendent de grands services, mais elles sont en trop petit nombre; nous avons aussi des écoles supérieures de commerce qui mériteraient d'être encouragées et qui, pour l'instant, ne semblent pas répondre au but pour lequel elles ont été créées, faute d'une clientèle suffisante. Nous possédons, enfin, une Ecole des Hautes Etudes Commerciales qui, elle, paraît en pleine voie de prospérité, et l'on en juge par le nombre croissant de ses effectifs et par la faveur dont jouit, de plus en plus, le diplôme H. E. C. dans le monde des affaires.

"Mais, jusqu'à ce jour, nous n'avons pas assez le sentiment que les batailles économiques ne peuvent être gagnées que par des chefs instruits, expérimentés, sachant assumer les responsabilités nécessaires et prendre les initiatives opportunes. Il est juste de reconnaître que nous nous en rendons compte maintenant. Je n'en veux d'autre preuve que la décision de la Chambre de commerce de Paris qui institue à l'entrée de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales un concours, alors que, jusqu'à présent, le baccalauréat suffisait à y donner accès. Ainsi se recrutera une véritable élite commerciale qui saura défendre nos intérêts dans le monde.

"Ce n'est point là une tâche de médiocre importance. Car, si nous devons donner le maximum de puissance à nos forces militaires, qui nous permettent de travailler dans la paix, il importe aussi que nous organisions nos forces économiques qui représentent la puissance d'action de la nation. Sur ce terrain-là ne se livrent pas avec solennité de grandes batailles rangées; ce sont, chaque jour, et sur tous les points, des engagements et des escarmouches.

"Il faut vaincre cent fois pour avoir la prééminence. Et l'on ne remporte aucun avantage sans s'y préparer assidûment.

Concentration des capitaux. — Au cours de l'enquête qui a eu lieu récemment aux Etats-Unis, sur le trust de l'argent, il est curieux de constater que M. Davison, de la maison Morgan & Co., a cherché à établir que les concentrations des capitaux sont plus importantes en Europe qu'aux Etats-Unis. D'après lui, il n'existerait aux Etats-Unis que trois établissements ayant plus de 200 millions de dollars de dépôts contre 10 à Londres, 5 à Berlin et 4 à Paris. D'autre part, les banques de New-York détenaient des capitaux des Etats-Unis en 1900 11 p. c. En 1912, elles n'en avaient plus que 9 et demi p. c. Il ne serait donc pas exact de dire que les grands établissements financiers accaparent toutes les affaires. En 1900, il n'existait qu'une banque nationale pour 7,357 habitants. Aujourd'hui il y en a une pour 3,788. Etant donné le rôle des banques dans le mécanisme des affaires modernes, il convient d'acter cette déclaration.

Construction d'élévateurs en Russie. — La Russie comme le Canada est un pays exportateur de grains. Si les produits russes sont dépréciés sur les marchés étrangers, c'est en raison du manque d'organisation du commerce des grains en Russie. La banque de l'Etat à St-Pétersbourg, ayant un grand intérêt à améliorer les conditions de ce commerce, a mis à l'étude la construction d'élévateurs modelés sur ceux d'Amérique. Il a été décidé de faire des installations dans les 8 provinces agricoles du sud-est. D'après le plan conçu on compte construire, dans l'espace de cinq ans, 84 élévateurs qui auront une capacité totale de plus de 600 millions de boisseaux. Ces élévateurs feront les opérations suivantes: ils prendront le grain en dépôt ou à gage avec épuration ou vannage facultatif, ils classifieront les grains en se basant sur un type fixé, ils serviront d'intermédiaires entre les acheteurs et les propriétaires de grains emmagasinés, ils délivreront des warrants avec indication de la qualité du grain, de son poids ,de son degré d'humidité et autres. L'ensemble du système sera administré par une commission relevant du Ministère des finances. D'autre part, dans la ville de Libau

la banque de l'Etat, attendu que les constructions dans les ports de mer ne sont pas de son ressort, ne peut s'occuper de la construction d'un élévateur. Celui-ci sera l'œuvre de la municipalité de la ville, avec le concours du Ministère du Commerce et de l'Industrie. Ce dernier élévateur sera construit spécialement pour desservir le commerce d'exportation.

Exposition internationale de la route. — Nous avons annoncé antérieurement que le troisième congrès international de la route aurait lieu à Londres au mois de juin de cette année. A cette occasion une exposition de la route sera organisée et comprendra les groupes suivants:

1° Matériaux et outillage.
2° Circulation; traction mécanique, animale; éclairage.
3° Modèles, dessins, publications.
4° Histoire de la route.

Au moment où le Canada, et plus particulièrement la province le Québec, se propose avec raison de faire des sacrifices pour la création des routes, il est intéressant de signaler ce congrès et cette exposition montrant que l'attention de tous les pays est retenue par la question de la construction et de l'amélioration de cette voie de communication bien primitive, qui doit à l'automobilisme un regain d'actualité.

Congrès des associations internationales.—Une deuxième session du Congrès Mondial des Associations Internationales se tiendra les 15-18 juin 1913 à Gand, Bruxelles. Elle continuera les travaux de la première session réunie en 1910 et à laquelle 132 associations internationales ont participé.

Le but général du Congrès est d'établir des relations permanentes entre les dirigeants des grands organismes, créés les uns par les Etats, les autres par la libre initiative, et qui ont assumé chacun l'organisation d'un domaine particulier de la vie internationale. Ces organismes sont aujourd'hui au nombre de 500. Ils constituent de grandes fédérations mondiales auxquelles sont affiliées les associations nationales et, par l'intermédiaire de celles-ci, les associations locales. Ils représentent les intérêts universels de l'humanité, délibèrent périodiquement comme de véritables parlements et organisent de grands services d'utilité commune (transports, postes, hygiène, agriculture, sciences, action sociale, etc.).

L'Union des Associations Internationales s'efforce de coordonner l'action de toutes les associations particulières et de les faire coopérer entr'elles. La session de 1913 a inscrit entr'autre

à son programme l'étude du rôle des associations dans l'organisation internationale, celle de leur structure interne ; la codification de leurs résolutions, les institutions communes qui pourraient être créées par l'entente de toutes les associations pour assumer l'extension des systèmes d'unités, de la terminologie, de l'enseignement, de la documentation. Elle examinera aussi les possibilités de développer le centre international créé à Bruxelles par l'Union.

Le commerce des peaux et pelleteries aux Etats-Unis. — Les importations des cuirs aux Etats-Unis progressent. En 1904, la valeur n'était que de 59 millions de dollars et elle a été en 1912 de 120 millions. L'augmentation des importations est due non seulement à la diminution de l'abatage des bêtes à cornes aux Etats-Unis, mais à l'activité industrielle. Presque tous les pays importent aux Etats-Unis selon leur production. La moitié environ des cuirs et peaux importés sont réexportés sous forme de cuirs, pelleteries et articles manufacturés. Les exportations ont également progressé et sont passées de 460 millions de dollars en 1902 à 795 millions en 1912.

Le commerce extérieur de Terre-Neuve. — Voici les chiffres émanant de la douane montrant les augmentations des importations et des exportations, durant l'année fiscale 1911-1912 :

PAYS	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	1910-11	1911-12	1910-11	1911-12
Grande-Bretagne	3,092,429	4,024,474	2,345,342	2,892,666
Canada	4,607,720	4,819,058	1,745,389	1,802,172
Etats-Unis	4,943,874	5,074,371	1,249,550	1,401,865
Autres	739,887	815,587	6,635,466	7,778,106

Bien que le Canada prenne une part notable dans les transactions avec Terre-Neuve il semble que sa situation géographique devrait amener des augmentations plus considérables que celles des autres pays, même au Royaume-Uni.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

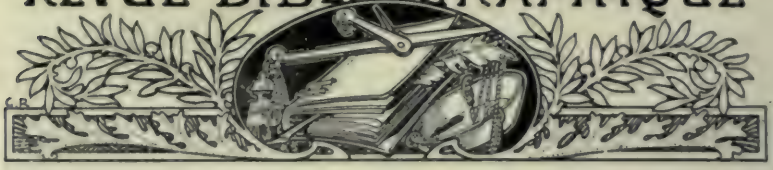

Der Amerikanisch-Englische Schiffahrstrust, Morgan Trust (1). — Ce livre divisé en deux parties, contient l'histoire du trust de l'Océan. Il expose l'organisation du trust de la navigation au point de vue financier et administratif. la lutte contre la concurrence, principalement avec la ligne Cunard. Nous y relevons l'acte de constitution de l'International Mercantile Marine Company, qui a pu grouper 130 navires et un tonnage total de 1,158,270 tonnes. Ce travail est intéressant à lire en raison de la récente législation américaine sur les trusts.

Notions de sciences physiques et naturelles (2). — Ce petit livre est un cours de chimie élémentaire conforme au programme officiel de l'enseignement primaire français, à l'usage des candidats au brevet élémentaire des cours moyens de l'enseignement secondaire. Il est excellent pour les débutants dans l'étude de la chimie qui paraît si aride. Il contient d'excellents renseignements au point de vue pratique et chacun des chapitres est suivi d'un résumé et d'un questionnaire. Il serait à souhaiter que les étudiants se destinant à l'enseignement commercial supérieur possèdent au moins les notions de chimie qui y sont contenues.

La pratica commerciale (3). — Ce petit ouvrage qui porte en sous-titre, mémoire d'un commerçant, est un livre d'instruction pour ceux qui se destinent à la carrière commerciale. Il contient 10 chapitres écrits d'une façon attrayante, montrant par l'exemple des principaux pays l'utilité de l'enseignement commercial, les qualités que doit acquérir le commerçant s'il veut atteindre les situations supérieures dans les carrières des affaires.

---

(1) DR. P. OVERZIER.—Un vol. in-8 de 123 p.—Editeur: Carl Heymanns, Berlin.—Prix: 4 marks.

(2) Un vol. cartonné de 219 p. avec de nombreuses gravures.—Editeur: Librairie Emmanuel Vitre, Lyon.

(3). C DOMPÉ.—Un vol. in-12 de 293 p.—Editeur: Librairie Editrice internazionale, Turin.—Prix: 3 lires.

L'assistance aux étrangers (1). — L'auteur qui a été rapporteur général du comité international au congrès de Copenhague en 1910, était des mieux placés pour faire un travail sur ce sujet. La question de l'assistance aux étrangers a trouvé une solution et la constitution d'un bureau international en fut la suite. Ce livre constate l'entente entre tous les hommes de bonne volonté pour arriver à un résultat et il laisse pressentir la création d'un statut international de l'indigence.

The making of a merchant (2). — Rien que par ce titre le livre de M. Higinbotham présente déjà de l'intérêt pour les hommes d'affaires. Les titres des chapitres sont bien suggestifs. Nous y trouvons: l'établissement des bases, le progrès des affaires, les qualités qui font un négociant, l'achat des marchandises, le traitement des employés, l'agencement des rayons. Plusieurs chapitres traitent de la question du crédit, et parmi eux nous trouvons, les qualités d'un débiteur solvable, difficultés et dangers du crédit, le service du crédit et celui des encaissements. La lecture de ce livre peut être d'une très grande utilité pour l'homme d'affaires, et surtout pour ceux qui y débutent; ils y trouveront des idées générales qui pourraient être de nature à écarter les difficultés et leur amener le succès.

How to do business by letter and advertising (3). — L'auteur donne une série de conseils qui lui sont dictés par l'expérience. Les différents chapitres traitent du style de la conversation dans la correspondance avec une série d'exemples, pour la commande des marchandises, réponses aux demandes de renseignements, des moyens d'organiser et de diriger avec méthode le service de la correspondance. Un chapitre intéressant est celui dans lequel il est question de la psychologie du client. Dans son ensemble l'ouvrage contient bon nombre d'excellents conseils et ceux qui le liront pourront en tirer un fructueux parti dont leurs affaires bénéficieront.

L'art de faire des affaires par lettre et par annonce (4). — Ce livre est le même que le précédent tra-

---

(1) C. VAN OVERBERGH. — Un vol. in-12 de 248. p. — Editeur: Albert Dewit, 53 rue Royale, Bruxelles.—Prix: Frs. 2.50.

(2) H. HIGINBOTHAM. — Un vol. in-12 relié toile de 210 p. — Editeur: Forbes & Co., 443 Dearborn St. Chicago.—Prix: $1.50.

(3) S. CODY.—Un vol. in-12 relié toile de 288 p.—Editeur: Constable & Company Ltd, Londres.—Prix: 5 Sh.

(4) S. CODY traduit et adapté par L. CHAMBONNAUD.—Un vol. in-12 relié toile de 292 p.—Editeur: Dunod et Pinat, Quai des Grands Augustins, Paris.—Prix: Frs. 6.50.

duit de l'anglais, et fait partie de la bibliothèque de l'enseignement technique. C'est une heureuse idée que celle d'avoir traduit cet ouvrage afin de mettre à la portée des Français les renseignements qu'il contient.

La colonisation française dans l'Afrique du Nord ( ). — M. Victor Piquet, qui a déjà consacré un volume aux *Civilisations de l'Afrique du Nord,* expose dans une étude simple et claire d'intelligente vulgarisation, les résultats de la colonisation française aux pays barbaresques.

Le livre s'ouvre par une brève description d'ensemble, replaçant dans leur milieu géographique, et hors des cadres rigides de l'administration, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Puis dans une première partie, l'auteur passe en revue les divers aspects de l'œuvre française en Algérie; les péripéties de la conquête, les tâtonnements et les erreurs de la colonisation officielle, la situation politique, économique et sociale du pays à l'heure présente. Une deuxième partie, consacrée à la Tunisie, expose dans ses détails les résultats heureux de trente années de colonisation. Enfin, dans la troisième partie, relative au Maroc, il traite des questions de protection, de propriété foncière, d'acquisitions de terrains, etc., toutes de première importance dans un pays neuf qui s'ouvre à la civilisation.

Cet ouvrage apporte plus qu'un simple exposé historique: le détail des rouages compliqués de l'administration française, le statut politique, judiciaire et financier des indigènes, la mise en valeur du pays dans tous les domaines, agricole, industriel, commercial, sont les principales questions qu'aborde l'auteur.

Questions coloniales ( ). — En écrivant cet ouvrage l'auteur a voulu montrer l'évolution de l'empire colonial français durant les douze dernières années. Il a condensé les nombreux articles contenus dans les journaux afin d'en constituer un recueil s'occupant des questions coloniales, en vue de former ainsi une mentalité favorable aux colonies. Aujourd'hui on est convaincu de l'importance que présente pour la nation la prospérité de possessions lointaines. M. Régismanset s'occupe principalement des colonies africaines et son livre qui les étudie à divers points de vue mérite d'être lu de tous ceux qui s'intéressent aux questions coloniales.

---

(1) V. PIQUET.—Un vol. in-8 de 538 p. avec 4 cartes hors texte.—Editeur: Armand Colin, rue de Mezièzes, Paris.—Prix : Frs. 6

(2) C. RÉGISMANSET.—Un vol. in-12 de 272 p.—Editeur: Emile Larose, rue Victor Cousin, Paris.—Prix: Frs 3.50

CE QUE DEVIENNENT LES ANCIENS

AU moment où les portes de l'Ecole des Hautes Etudes s'ouvrent pour laisser sortir les premiers élèves qui ont conquis le diplôme de Licencié en Sciences Commerciales et Maritimes, il est intéressant de voir les situations qui sont accessibles à ces jeunes gens, de voir ce que deviennent les " anciens."

Mais avant de se demander quel avenir les diplômés de l'enseignement commercial supérieur peuvent attendre, il convient de voir ce qu'ils sont, d'examiner quelle préparation est la leur.

Des congrès nationaux ou internationaux, dont plusieurs ont été organisés par la " Société internationale pour le développement de l'enseignement commercial," et auxquels ont participé tous ceux qui à un titre quelconque s'intéressent aux questions d'éducation commerciale, ont été réunis périodiquement. La question essentielle mise à l'étude à ces congrès, a été celle de la tendance à donner à l'enseignement commercial supérieur.

Les débats qui eurent lieu au congrès d'expansion économique de Mons furent caractéristiques. Il s'agissait de voir quelle orientation il convient de faire prendre à cet enseignement. Faut-il qu'il soit professionnel, spécialisé, uniquement pratique, selon le type français, ou faut-il qu'il soit élevé, universitaire, sans toutefois négliger la pratique d'une façon absolue, selon le type allemand ou américain. La question, qui a soulevé quelques controverses, se résumait à examiner si l'enseignement commercial supérieur devait viser à l'utilisation immédiate des jeunes gens l'ayant suivi, par une préparation surtout professionnelle, ce qui revenait à un bon enseignement moyen, donc avec un avenir limité, étant données les exigences modernes dans les carrières des affaires. L'autre face de la question était de voir si l'enseignement commercial devait avoir un caractère scientifique, demeurant supérieur et universitaire, donnant accès aux situations supérieures, après le stage obligé comme dans toutes les études universitaires.

Cette dernière manière de voir fut bientôt presqu'unanimement partagée. Le regretté Jacques Siegfield, fondateur de l'Ecole supérieure de Mulhouse, qui fut remplacé par M. P. De-

lombre à la présidence de l'Union des Associations des Anciens Elèves des Ecoles Supérieures de Commerce de France, se fit l'interprète du groupe français, et déclara s'y rallier.

M. le chanoine Van Caenegem, alors directeur de l'Ecole supérieure commerciale et consulaire de Mons, présenta les deux résolutions suivantes qui furent adoptées par l'assemblée, en laquelle on remarquait les directeurs ou professeurs des principales Ecoles des Hautes Etudes de divers pays, ainsi que différentes personnes ayant acquis une compétence spéciale par l'intérêt qu'elles portaient depuis de nombreuses années à l'enseignement commercial supérieur::

1° "En ce qui concerne l'admission aux Ecoles supérieures commerciales, le congrès émet le vœu que ces écoles exigent de leurs récipiendaires une préparation complète, équivalente à celle exigée des jeunes gens qui se destinent à l'enseignement universitaire."

2° "En ce qui concerne les programmes des Ecoles supérieures commerciales et consulaires, le congrès émet le vœu que ces programmes aient une base scientifique et soient conçus de façon à produire des hommes éclairés, possédant une forte culture."

Il est intéressant de remarquer que les résultats de ces assises ne se sont pas fait attendre. Depuis, différentes écoles ont modifié leurs programmes en vue d'atteindre la forte culture signalée comme une nécessité indispensable.

En France, la chambre de commerce de Paris, créatrice de l'Ecole des Hautes Etudes de cette ville, ayant décidé d'améliorer les programmes, a envoyé une mission en Allemagne pour étudier l'organisation de l'Ecole de Cologne. Les autres écoles françaises, dégagées de la contrainte exercée sur elles en échange d'exemptions militaires qui ont été supprimées par la loi de 1905, ont donné à leur enseignement une allure plus scientifique ; les nouvelles écoles, dont l'Ecole supérieure annexée à la Faculté de Droit de l'université de Nancy et l'Institut d'enseignement commercial de Grenoble qui a ouvert ses portes en novembre dernier, ont adopté des programmes d'enseignement supérieur.

En Allemagne, les résultats acquis étaient un encouragement (1); l'essor commercial et industriel du peuple allemand si remarquable et si rapide est attribué pour une large part au sys-

---

(1) V. Revue Ecomomique Canadienne, No d'avril 1913, l'articulet *L'enseignement commercial supérieur allemand et l'enseignement commercial supérieur français.*

tème d'éducation, (1) aussi certains voudraient voir renforcer encore les études.

En Belgique, on s'attache à rendre l'enseignement commercial supérieur moins professionnel, laissant à l'enseignement moyen le soin de la formation d'employés ; on veut procurer une forte culture à ceux qui sont destinés à diriger la vie économique du pays, ce que l'on considère, non sans raison, comme sa partie essentielle, sa partie vitale.

En Angleterre, le livre *Made in Germany* avait provoqué une vive émotion et une enquête a démontré d'une façon indéniable, que les progrès moins rapides que ceux d'autres pays étaient dus au manque de formation des hommes d'affaires. Jusqu'alors on considérait que la seule école pour les carrières des affaires étaient les affaires. Des investigations approfondies ont montré que si l'Angleterre voulait conserver une prépondérance qu'elle devait au commerce et à l'industrie, il était indispensable de tourner vers les carrières commerciales et industrielles des intelligences et des énergies préparées méthodiquement. (2) On a jugé que la routine qui avait prévalu jusqu'alors, avait fait son temps et un fort mouvement en faveur de l'enseignement commercial supérieur eut pour résultat l'adjonction de cours économiques aux facultés de la plupart des universités et la création de plusieurs écoles indépendantes.

Et, chose significative, voici maintenant que l'on juge que c'est insuffisant, et il est question en Angleterre de prendre une initiative qui semble heureuse, et qui ne tarderait certainement pas d'être imitée ailleurs. On voudrait tourner davantage l'élite intellectuelle vers les carrières des affaires, demandant plus d'énergie, d'activité, de connaissances, mais aussi plus lucratives et plus conformes aux besoins de l'expansion économique nationale. Expliquant pourquoi peu d'élèves de l'université entrent dans la carrière commerciale, Sir H. Miers, recteur de l'Université de Londres, disait : " Le plus grand obstacle consiste dans ce fait, que les universités n'ont pas de relations suffisantes avec le monde des affaires." C'est ce qui a inspiré un article paru ré-

---

(1) V. G. BLONDEL. *L'éducation économique du peuple allemand.*

(2) Dans l'enquête qui a été faite, sans s'en apercevoir, des adversaires de l'enseignement commercial supérieur ont proclamé la nécessité d'une forte culture pour l'homme d'affaires. " Pourvu que l'essentiel, le cerveau, soit, disait l'un d'eux, le succès vient avec l'expérience ; et l'expérience c'est le jeune homme d'affaires qui l'acquiert tandis que le jeune homme d'études perd son temps à l'université." Mais pour que " le cerveau y soit," il faut une formation, et plus cette formation sera bonne plus il y aura de cet " essentiel " devant assurer la supériorité.

cemment sous la signature de M. H. Morgan dans la *Review of Reviews* et que l'excellente revue française *Mon Bureau,* a commenté avec beaucoup d'à propos dans un de ses derniers numéros. (1)

M. Morgan préconise la création d'un Advisory Committee (2) et il en fait ressortir à la fois l'idée, l'organisation et les résultats par une iconogramme très typique. Dans la partie centrale se trouve un édifice qui représente les bureaux de l'Advisory Committee. Dans la partie supérieure la silhouette d'Oxford, de Cambridge et d'autres établissements d'instruction supérieure anglais, avec des allées portant des flèches indicatrices conduisant dans les bureaux de l'Advisory Committee. A droite et à gauche, des voies conduisent dans les mêmes bureaux, les autorités du monde de l'enseignement et celles du monde des affaires, les hommes d'éducation et les hommes d'affaires, les professeurs et les négociants, industriels, etc. Enfin, la partie inférieure montre le panorama d'une ville industrielle et des allées, partant de l'Advisory Committee, conduisent en divers points où l'on remarque les bureaux de compagnies de transports, de banques, d'assurances, d'usines et de manufactures.

Ceci symbolise l'accord qui doit exister entre l'université et les hommes d'affaires, ils doivent se concerter pour la formation de la jeunesse d'abord, pour son utilisation ensuite. Les jeunes gens peuvent obtenir dans les bureaux de l'Advisory Committee des conseils pour le choix de leur carrière, conseils qui leur sont donnés par des hommes expérimentés, selon leurs qualités et leurs aptitudes.

Aux Etats-Unis, à côté de nombreux Business Colleges où l'on donne la préparation nécessaire aux employés, existent les écoles supérieures, en général jointes aux facultés universitaires,

---

(1) V. MON BUREAU de février 1913. *La noblesse du commerce.*

(2) A vrai dire quelque chose d'analogue a été projeté en Belgique, mais pour l'étranger seulement, où une *Commission pour favoriser l'établissement à l'étranger des diplômés des institutions belges d'enseignement supérieur* a été instituée en 1907. Cette commission, dont le travaux ont été terminés en 1908, a proposé la création d'un office de renseignements pour le placement des diplômés à l'étranger. A côté de cet office, doit fonctionner un conseil national composé exactement comme " l'Advisory Committee " Il semble cependant que les résultats ont été peu appréciables, vraisemblablement parce que l'on a voulu donner à l'organisme proposé un caractère trop officiel. Nous avions présenté un projet de *Statuts d'une Association nationale pour faciliter l'établissement des Belges à l'étranger*, composé de façon analogue, mais usant pour atteindre le but, de procédés semblables à ceux de la " Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation " et laissant une part plus large à l'initiative privée. V. les travaux de la commission plus haut citée, documents préliminaires, comptes-rendus des séances et rapports.

pour la formation de ceux qui sont destinés à devenir les capitaines du commerce et de l'industrie.

Le Japon, dont on ne peut méconnaître la situation acquise, et rapidement acquise, parmi les puissances économiques, a créé plusieurs Ecoles des Hautes Etudes, dans lesquelles on reçoit un enseignement similaire à celui des autres écoles. Cela n'a rien d'étonnant si l'on tient compte de la mentalité que l'on a fait régner dans l'Empire du Soleil-Levant, parfaitement résumée dans cette parole du baron Shibusawa: " A l'époque de la renaissance japonaise l'industrie et le commerce étaient tenus en médiocre estime, seules les classes politiques et militaires avaient tous les honneurs. Moi-même, je débutai dans la vie avec ces préjugés et pendant cinq ou six ans je fis de la politique. Je devins même ministre des finances. Je me rendis compte alors que la forme réelle du progrès se trouve dans les affaires et non dans la politique, que ce sont les affaires qui eurent le plus d'influence sur le développement du pays. J'abandonnai alors ma position politique et consacrai ma vie au commerce."

Au Canada, la première école, celle de Montréal, a pris un caractère universitaire, et Toronto qui suit l'exemple de la Province de Québec, adoptera vraisemblablement le même type.

Enfin, la Roumanie qui possède déjà plusieurs écoles d'enseignement commercial moyen, vient de créer une école des Hautes Etudes à Bucharest et l'enseignement qui y sera donné est modelé sur celui des écoles existantes, donc supérieur. (1)

Ce rapide examen montre que partout où l'enseignement commercial supérieur existait, sans être conforme au vœu émis par M. le chanoine Caenegem au congrès de Mons, on fait des efforts pour l'y amener.

La vie active est l'unique source de tout progrès. La vie active réclame l'élite intellectuelle. Il faut la lui donner. C'est pourquoi les écoles des Hautes Etudes donnent un enseignement universitaire aux hommes d'affaires.

Ainsi conçu l'enseignement commercial supérieur ne s'adresse qu'à une élite à laquelle incombera la direction des entreprises commerciales, industrielles ou financières. Dans l'armée qui lutte sur le champ de bataille commercial et industriel, il faut moins d'officiers que de soldats. Il en résulte que la population scolaire des facultés de commerce n'est pas et ne peut

(1) Le Mouvement économique du 1er mars 1913. V. l'exposé des motifs du projet de loi instituant l'Ecole des Hautes Etudes de Bucarest. Extrait a été publié dans la *Revue Economique Canadienne*. Vol. II, p. 348.

être ce que beaucoup pensent. D'après de récentes statistiques, l'effectif moyen des écoles supérieures américaines est de 69 à 70. En France, les 15 écoles ont ensemble 1700 élèves, mais comme deux ou trois dépassent largement la centaine la grande majorité reste en dessous. En Belgique, même constatation ; la plus peuplée des écoles, l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers, qui a plus de soixante ans d'existence, compte 258 élèves, dont 154 étrangers et 104 Belges seulement. De plus, ce n'est pas tant l'effectif scolaire qu'il importe d'examiner, c'est plutôt le nombre d'étudiants terminant leurs études et obtenant les grades que comporte la passation des examens de sortie.

De ce qui précède on peut conclure que partout l'enseignement commercial supérieur tend à donner une forte culture scientifique, universitaire, à ceux qui le reçoivent et que l'on s'efforce d'orienter l'élite intellectuelle vers cet enseignement.

Toutes les Ecoles des Hautes Etudes, des Etats-Unis ou Japon, en passant par l'Europe, ont une uniformité remarquable dans leurs programmes d'études, résultant d'améliorations successives dictées par une expérience mi-séculaire. La forte culture désirée s'obtient par des procédés identiques dans tous les pays.

Etant donnée la formation que l'on acquiert dans les Ecoles des Hautes Etudes Commerciales, il est intéressant de se demander ce que deviennent leurs anciens élèves. Toutes les écoles ont une association des anciens créée dans les buts les plus divers, dont le principal est d'entretenir des relations amicales et de s'entr'aider dans toutes les circonstances de la vie et plus particulièrement dans la recherche de situations. La plupart de ces associations ont une publication et font paraître un annuaire donnant la liste de leurs membres dressée par ordre alphabétique, par ordre géographique, par ordre des promotions, et aussi donnant un classement selon les situations qu'ils occupent. C'est en consultant ces annuaires que l'on peut se rendre compte de ce que deviennent les anciens. Voici le pourcentage, qui ne peut être considéré que comme une évaluation, en raison des défectuosités des relevés statistiques et des variations qui peuvent se présenter de région à autre, mais qui est suffisamment exact pour apprécier :

1. Commerce, commission, courtage, représentation, comptabilité, etc. 44.0
2. Industrie, agriculture, transports, etc. 22.3
3. Banque, finance, change, assurances, etc. 13.0
4. Fonctionnaires : administrations consulats, notariat, etc. 3.3
5. Enseignement : spécialement dans les écoles de commerce. 2.1

6. Divers : sans profession, avocats, journalistes, écrivains. 6.0
7. Faisant leur service militaire.. .. .. 9.3

On peut supposer que les 15 p. c. qui se trouvent temporairement dans les catégories 6 et 7, se partageront proportionnellement entre les autres, quand le moment sera venu.

En établissant cette statistique, en tenant compte de ceux qui sont employés dans leurs catégories respectives nous trouvons :

1. Commerce, commission, courtage, représentation, comptabilité, etc. 30
2. Industrie, agriculture, transports, etc.. 22
3. Banque, finance, change, assurances, etc.. 8
4. Fonctionnaires : administrations, consulats, notariats, etc. 6
5. Enseignement : spécialement dans les écoles de commerce.. 4
6. Divers : sans profession, avocats, journalistes, écrivains. 4
7. Employés : principalement dans les 3 premières catégories.. 26

Il ressort de ces statistiques que la majeure partie des anciens embrassent les carrières des affaires, ce qui est rationnel puisqu'ils s'y destinaient et ont reçu une préparation spéciale à cette fin. Ce qui est plus remarquable, c'est que la proportion des employés est élevée et que la presque totalité est fournie par les sept ou huit dernières promotions, les chiffres plus haut indiqués étant une moyenne calculée sur les données d'institutions ayant au moins vingt années d'existence, ayant donc plusieurs centaines de diplômés. Les écoles vieilles de dix ans seulement, voient une proportion bien plus élevée de leurs anciens qui sont employés. C'est la période du stage obligatoire qui suit la sortie de l'école, pour le Licencié en Sciences Commerciales, comme pour tous les diplômés de l'enseignement supérieur, avocats, ingénieurs, médecins, etc.

On remarque que les promotions sorties depuis dix ans au moins ne comprennent plus guère que des directeurs, administrateurs ou fondés de pouvoirs des grandes affaires les plus diverses. Et si l'on veut voir les choses de plus près, on constatera que les Ecoles Supérieures ont été créées en général dans les grandes villes d'affaires, dans les métropoles commerciales, et que petit à petit les grandes entreprises se concentrent dans les mains des diplômés de l'enseignement commercial supérieur.

Dans le temps passé, le mouvement des affaires était beaucoup moins considérable ; (1) les hommes d'affaires étaient en

(1) Le trafic mondial a doublé en 15 ans.

partie ceux qui avaient fait des études supérieures, sans qu'elles soient comme aujourd'hui appropriées à la vie économique, et en partie, ceux qui avaient commencé jeunes et étaient parvenus à force de travail, d'énergie et de persévérance et surtout, parce qu'ils n'avaient pas la concurrence d'autres plus instruits. Aujourd'hui, ceux qui sont appelés à diriger le commerce universel doivent acquérir un vaste ensemble de connaissances par l'étude des sciences commerciales et économiques.

C'est une grave erreur, commune aux Licenciés sortant de toutes les écoles des Hautes Etudes, de croire que leur diplôme est un talisman devant lequel toutes les portes vont s'ouvrir. Bien au contraire, partout, au début, ce parchemin ne fait qu'inspirer de la défiance, et ce n'est qu'en mettant en évidence les qualités dont il est l'attestation, qu'on a su le faire valoir. Il ne faut pas dissimuler, et c'est un service à rendre aux jeunes Licenciés en Sciences Commerciales que de leur faire observer, qu'il y a à lutter contre les difficultés inhérentes à tous les débuts, dans les carrières des affaires comme dans les autres.

Parfois on a entendu des récriminations. " A quoi bon des études, a-t-on dit, s'il faut débuter comme ceux qui n'en ont pas faites." Carnegie s'est chargé de répondre à ces pessimistes. " Le diplômé d'université, a-t-il écrit, possède des idées plus larges que celui qui a été privé de l'éducation universitaire; par là même qu'il a habité les régions de la théorie, il dépassera celui qui une couple d'années avant lui aura été mis à l'école de la pratique." Ceci est clair et très compréhensible. Si l'on suppose que parmi des jeunes gens sortant ensemble du collège, un certain nombre entrent immédiatement dans les affaires pour y faire un apprentissage, tandis que d'autres continuent leurs études, on conçoit facilement que ces derniers, entrant à leur tour dans les affaires, après deux ou trois ans, y feront le même apprentissage beaucoup plus rapidement. Les premiers auront appris par routine, exécuté machinalement des travaux ordonnés, sans y mettre un jugement qui leur fait défaut et qui les astreindra à demeurer toute leur vie dans les emplois subalternes. Les autres, au contraire, auront par leurs études une mentalité toute autre, un horizon beaucoup plus large; il auront l'esprit d'initiative, toujours en éveil, saisissant le mécanisme de la vie économique moderne, recherchant les causes des faits, ayant une activité pratique inspirée par de nombreuses connaissances. En raison de ces qualités, leurs chefs leur confieront les missions de confiance dès que l'occasion s'en présentera et vienne la création de nouveaux postes importants ou

des vacatures dans les postes existants, ils sont tout désignés pour les remplir. Ils sont donc sur le chemin du directorat des entreprises et ont devant eux les plus belles perspectives d'avenir. Voilà ce qui justifie ces études qui ont semblé superflues à certains. Certes, ce n'est pas à dire que tous ceux qui les font parviendront à des situations supérieures, pas plus que n'arrivent tous ceux qui embrassent des professions dites libérales. Comme tous les grenadiers de l'Empire avaient le bâton de maréchal dans leurs gibernes mais n'ont pas su tous l'en faire sortir, tous les diplômés ont des connaissances plus ou moins approfondies, mais tous ne savent pas en tirer parti. Ceci est relatif et dépend des aptitudes particulières à chacun, de la carrière choisie, de l'énergie déployée en vue de parvenir. Mais si tous ne peuvent arriver aux postes supérieurs, les moins favorisés seront au moins des employés d'ordre supérieur, mieux qualifiés et partant mieux rémunérés que les employés ordinaires.

L'enseignement supérieur se différencie absolument de l'enseignement purement professionnel, qu'il soit commercial ou technique. Celui-ci donne à ceux qui l'ont suivi une possibilité d'utilisation immédiate. Il forme des employés, des ouvriers ou contre-maîtres, pour lesquels le stage n'est pas nécessaire, et qui trouvent aisément à se placer dès leur sortie de l'école. Les élèves admis à 13 ou 14 ans sortent à 15 ou 16 ans, parfois 17 avec une habileté professionnelle qui en fait une élite très recherchée dans les bureaux ou ateliers. En général leur salaire initial est, à peu de choses près, celui qu'ils peuvent espérer dans un avenir même éloigné. Dans l'enseignement supérieur, qu'il soit également commercial ou technique, nous l'avons vu, les conditions d'admission sont autres, quant à l'âge et quant aux études préliminaires. Il y a de plus la question du stage pratique indispensable qui fait suite à toutes les études universitaires. Le traitement initial est infime, comparativement à celui que peuvent espérer ceux qui sauront faire le nécessaire pour réussir et qui s'arment de patience durant la période du stage.

Partout on a constaté que cette période était difficile et voici comment une revue anversoise parlant de l'utilisation des L. S .C. s'exprime à ce sujet:

" Ou bien les spéculations économiques des divers ordres, les hautes études commerciales, la connaissance générale des affaires ont une utilité réelle dans la vie de notre négoce, et alors les élèves qui ont profité de cet enseignement spécial doivent, dans ce négoce, s'il est progressif chez nous, trouver une place en pro-

portion de leurs capacités. Ou bien, elles n'en ont pas, et alors à quoi bon consacrer des millions à cet enseignement ?

" On reproche à nos licenciés d'avoir de hautes ambitions, en ce qui regarde les appointements aussi bien que les emplois que le commerce leur offre. Ils se heurtent, malheureusement, à une situation de fait: emplois rares, tendance exagérée à l'économie, méconnaissance des notions générales, qui ne peut guère s'améliorer que si le " patron " a assez de largeur d'esprit pour permettre une extension éventuelle du cercle d'affaires dans lequel il se cantonne habituellement. " Il ne faut pas mettre de vin nouveau dans de vieilles outres " déclare l'Ecriture. Que le " patron " qui a le droit de se déclarer satisfait de son chiffre d'affaires et ne veut pas le développer, se contente d'un personnel routiné de simples " manuels," c'est son affaire; l'expérience est là, il est vrai, pour démontrer que la vie est liée au progrès, et que les transformations économiques, si rapides et souvent si violentes de nos jours, demandent l'esprit avisé et plus encyclopédique que forment nos écoles.

" Pour les grandes maisons et sociétés réellement progressives, un Licencié en Sciences Commerciales intelligent et actif devrait être un employé de choix. Dans l'état actuel des choses et moyennant le stage indispensable, le poste qui lui conviendrait le mieux est celui de secrétaire. Et à ce propos signalons qu'un secrétariat devrait exister dans toutes nos maisons de commerce et de banque. Ce secrétariat n'aurait pas uniquement à se charger des soins de la correspondance quotidienne. Il aurait à étudier, pour le patron qui le rétribue et qui n'a pu comme lui se mettre au courant des méthodes les plus modernes de commerce et de travail, les moyens les plus surs et les plus économiques de développer les affaires, de s'ouvrir de nouveaux débouchés, etc. L'éducation plus générale du secrétaire permettrait à la banque, à la maison de commerce de sortir de la routine où elle risque souvent de s'enliser dans un cercle étroit de relations.

" Des manuels, nos écoles primaires et moyennes nous en fourniront toujours assez. Mais réfléchissons que ces manuels n'ont d'habitude qu'une éducation générale très médiocre. Il est incontestable que le niveau intellectuel et les capacités commerciales de nos employés belges est très bas relativement à leurs confrères de Hambourg, qui ont sur les nôtres ce second avantage encore que, mieux formés, ils savent attendre la fortune et la préparer, au lieu de l'éloigner par des plaintes continuelles, comme on le fait chez nous.

" Il importe que les intellectuels que nous livrent nos écoles supérieures, dès qu'ils possèdent réellement les qualités exigées, soient l'objet d'une préférence que nous croyons très sérieusement motivée par le souci de notre développement commercial. Ce qui manque à nos licenciés ce ne sont pas les places, ce sont les places où leurs aptitudes soient utilisées. Les créer, c'est rendre un service à notre commerce."

C'est là un enseignement et pour le patron et pour les Licenciés en Sciences Commerciales. Il n'appelle pas de commentaires. Ques les uns et les autres sachent en tirer parti, à leur profit et au profit du commerce et de l'industrie du pays.

A.-J. de Bray.

L'Indépendance économique du Canada Français.

A propos d'un ouvrage de Monsieur Errol Bouchette.

LA troisième édition du livre de M. Errol Bouchette, l'*Indépendance économique du Canada français,* vient de paraître. C'est un succès. Nous ne saurions cacher que cela nous réjouit singulièrement. A tort ou à raison, nous voyons là le signe d'une réveil possible. Un nombre assez considérable de lecteurs auront compris l'intérêt et l'actualité de cette œuvre vivante et sincère. Cela console de bien des choses. Tout n'est pas inutile.

La mort a brutalement mis fin à la carrière de l'auteur. Il n'a pas pu revoir les dernières épreuves de son livre qu'il avait cependant remanié. Dans la préface qu'il avait écrite, il affirme de nouveau ses intentions et son but: éclairer l'opinion sur le devoir prochain. Cette préface fut composée d'un trait, avec confiance et certitude. Elle est brève: elle affirme ce que l'expérience réalise chaque jour. Elle prévoit le danger et suggère le remède. Nous n'avons pas fini de lutter et la richesse qui vient nous apporte, avec des jouissances ignorées jusque-là, l'obligation d'accomplir d'autres conquêtes et de nous prêter à de nouvelles générosités. Voilà la pensée maîtresse de ce livre, le point qu'il met à chaque page en vive lumière. La question nationale devient une question économique et notre avenir ne sera assuré que par un effort soutenu vers la possession des industries et l'exploitation méthodique des ressources de notre pays.

*
* *

On connaît l'étendue du territoire canadien, qui compte 3,745,000 milles carrés (1), soit une superficie presque égale à celle de l'Europe. M. Errol Bouchette divise cette immensité en trois régions: le Canada oriental, le Canada central, le Canada occidental. (2)

---

(1) Le premier volume du cinquième recensement fédéral (1911) indique 3,729,665 milles carrés.

(2) M. Dewavrin divise le Canada en trois zônes superposées : zône septentrionale, zône forestière, zône d'exploitation. Cette dernière " embrasse (1909) une étendue d'environ un millier de milles carrés, soit cinq fois la surface de la France ". — *La Canada économique au XXe siècle,* pp. 8 et suiv.

Le Canada oriental comprend le groupe des Provinces maritimes (l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick), et la Province de Québec, à laquelle on vient d'adjoindre l'Ungava. C'est dans cette dernière province surtout que la race française a pris racine et s'est développée. En 1901, le Canada oriental renfermait plus du tiers de la population totale, soit 2,542,326 habitants. Sur cet ensemble, l'apport de l'élément français était, la même année, de 1,462,955. En 1911, la population du Canada oriental était de 2,940,667 âmes, soit encore plus du tiers de la population totale (1), et le groupe français atteignait le chiffre de 1,768,815. (2)

Le dernier recensement indique un progrès assez général de la population d'origine française dans les provinces maritimes, sauf cependant pour l'Ile du Prince-Edouard où l'élément français subit un très léger recul. On peut ainsi compléter le tableau dressé par M. Errol Bouchette d'après le recensement de 1901:

POPULATION FRANÇAISE

	1881	1891	1901	1911	
Ile du Pr.-Edouard.	10,751 —	11,847 —	13,866 —	13,117	(—)
Nouvelle-Ecosse . .	41,219 —	29,836 —	45,161 —	51,746	(+)
Nouv.-Brunswick. .	56,635 —	61,767 —	79,979 —	98,611	(+)

La population française n'est donc pas confinée dans la Province de Québec; elle déborde au contraire et se répand dans les provinces voisines et même dans l'Extrême-Ouest. Dans la région centrale, qui comprend les provinces d'Ontario et de Manitoba (Keewatin), les Canadiens-français étaient 180,000, en 1901; ils sont actuellement 233,386. Dans la région occidentale (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Yukon et les Territoires), ils n'étaient guère que 16,000 en 1901, ils sont aujour-

La population totale d'origine française est donc de 2,054,884 habitants. Se basant sur les chiffres du recensement de 1901, M. Bouchette écrivait : " A une population totale (française) de 1,404,974 en 1891, les Canadiens ont ajouté pendant la décade (1891-1901) 244,897 unités. L'augmentation entière de la population durant la même période ayant été de 538,076 unités, il s'ensuit que *près de la moitié de cette augmentation est due aux*

(1) Cinquième recensement du Canada 1911. Vol. I. Population et Superficie. pp. 522 et suiv.

(2) Cinquième recensement du Canada, 1911. Bulletin XII, Population : Origines.

citoyens d'origine française." (1) Le mouvement de l'immigration a modifié la situation, ainsi que l'indique clairement le recensement de 1911. La population totale d'origine française (région orientale) était en 1901 de 1,649,371 habitants. De 1901 à 1911, l'augmentation a été de 405,519. Par ailleurs, l'augmentation de la population totale du Canada ayant été, pendant la même période, de 1,835,328, l'élément d'origine française n'entre plus que pour un peu moins d'un quart dans cette progression (exactement 21.52 p. c.).

"Si la progression numérique est un facteur important dans l'économie d'un peuple, le degré d'instruction ne l'est pas moins." (2) En 1901, il y avait, dans la province de Québec, 487,591 illettrés, sur une population totale de 1,648,898 h. La province d'Ontario n'en comptait que 395,690 sur une population totale de 2,182,947 h. En 1891, la proportion des illettrés dans notre province était de 40.98% ; en 1901, elle n'était plus que de 29.02%, ce qui est déjà quelque chose. Il convient d'ailleurs de corriger ces statistiques en tenant compte des enfants âgés de moins de cinq ans : cela réduit la proportion ci-dessus à 15.16%, pour la province de Québec. Les statistiques du dernier recensement relatives à l'instruction ne sont pas encore publiées ; mais il est évident qu'elles indiqueront un progrès sensible : la politique provinciale a été dirigée de ce côté et il est à désirer que les municipalités se décident à joindre leur initiative à celle du gouvernement de Québec.

On peut toutefois se demander si l'instruction répandue dans notre province a été jusqu'ici suffisamment pratique et méthodique, et si elle a été adaptée aux nécessités de notre situation. Nous n'avons pas l'intention de trancher en quelques lignes une question aussi délicate ; nous voulons seulement souligner la pensée de M. Errol Bouchette sur ce point important. Il ne suffit pas d'enseigner, il faut aussi former. Si le défaut capital des Canadiens français est le manque d'initiative et de volonté, il convient de corriger ce penchant à l'indolence et de développer chez eux le sens de la responsabilité, le souci de l'action ; et de faire que l'instruction exerce pleinement sa fonction sociale. Il est bon d'orner l'esprit, il est mieux de préparer à la vie, à *notre* vie. Nous sommes une minorité et nous devons puiser dans l'en-

---

(1) L'Indépendance économique du Canada français, deuxième édition, 1906, p. 68.

(2) Errol Bouchette, op. cit. p. 70.

seignement les moyens de conserver nos qualités ethniques, de défendre nos droits, de maintenir nos positions acquises, de grandir notre rôle, d'exercer en pleine connaissance nos devoirs de citoyens, d'acquérir plus de force en acquérant plus de valeur. N'allons pas surtout rejeter ce que nous avons accompli jusqu'ici. Notre système d'éducation supérieure nous a donné des hommes de mérite et qui ont fait triompher notre cause : ne détruisons pas l'origine de ces énergies précieuses. " Détruire, écrit M. Bouchette, c'est presque toujours rétrograder. Détruire les collèges classiques, ce serait enlever au Canada français son principal élément de supériorité, ce serait le décapiter une seconde fois ; négliger l'école primaire, c'est préparer un autre genre de destruction, celle qui atteindra l'influence qu'exercent aujourd'hui les directeurs de l'enseignement dans notre pays. " L'instruction doit avant tout dégager les aptitudes d'un peuple, utiliser pour le bien des forces qui peuvent se manifester maladroitement, ajouter à la vigueur physique de la race plus de vigueur morale et donner à ceux qui se préparent à la lutte, non seulement pour l'existence mais aussi pour la conquête, des raisons profondes, naturelles et saines qui tiennent en éveil leur volonté, qui forment leur personnalité et déterminent leurs attitudes.

Le Canadien français est resté fidèle à ses origines. Dans le passé, il a su faire preuve d'une merveilleuse résistance. Il obéissait à une discipline. C'est qu'il a été à l'école de l'adversité, la plus dûre et la meilleure qui soit. Mais depuis que l'évolution économique a bouleversé ses conditions d'existence, il semble ne s'être pas suffisamment adapté au milieu nouveau. Il n'a plus les mêmes motifs apparents de se défendre. L'agriculteur est intelligent et bien doué, mais il se laisse trop aller à la routine, au goût du luxe, à l'insouciance. (1) Sa famille est nombreuse et robuste, elle n'est pas toujours unie : les enfants quittent volontiers la terre paternelle et le dépeuplement continue de dévaster nos campagnes. Quelques hommes, quelques esprits d'élite, tâchent de résister au courant et de réveiller les énergies : ils ont vite fait d'être las, " devant la mortelle apathie publique. " Et pourtant,

---

(1) Cela n'est pas un défaut particulier au cultivateur canadien-français. Un économiste de Toronto écrivait récemment : " What was good enough for my father is good enough for me ", seems to be the thought which possesses a very large proportion of the farmers. In certain sections, the farmer scoffs at the effort of his neighbor who shows a penchant for " taking up with the new ideas. " He expects to see him ruin himself in his expenditure upon permanent buildings, improved methods of culture, and even in latest machinery "... Voir le *Financial Saturday Night*, 3 mai 1913.

nous le disions plus haut, la race canadienne française a donné naguère de belles leçons d'endurance et de crânerie : " elle a donné des preuves éclatantes de patriotisme et d'esprit public, d'audace dans les conceptions politiques, de sagesse, de mesure et de persévérance dans l'exécution des réformes nécessaires à la nation. " Elle a manifesté tout cela, mais " depuis lors, ajoute mélancoliquement Errol Bouchette, elle a un peu trop dormi sur ses lauriers. " Il se peut ; mais il lui reste encore, heureusement, sa fierté. Elle tient cela de naissance. Elle croit à ses destinées et voilà sans doute le grain qui lèvera de nouveau dans les temps à venir. Instinct de conservation, volonté de survivance, horreur de la disparition possible, sont les forces latentes de cette nation ; elles reposent au plus profond de l'âme canadienne et l'éducateur a reçu la tâche magnifique de les recueillir et de les faire servir au bien de tous, au salut du peuple.

*
* *

N'y a-t-il pas un remède à ce malaise économique et social que l'on constate chez le groupe d'origine française ?

M. Errol Bouchette recherche et distingue les éléments de notre puissance économique. Quelles sont nos forces productrices ? Comment est répartie la population active canadienne française ? Il répond à ces questions par le tableau suivant :

POPULATION CANADIENNE FRANÇAISE.

Classe agricole au Canada..	800.000	
Professions et arts usuels au Canada.. ..	400.000	1.200.000
Classe industrielle (puissance économique en partie perdue)..	450.000	
Emigrés aux Etats-Unis (puissanceperdue)	1.000.000	1.450.000

Si l'industrie agricole, grâce au développement de l'industrie laitière, a pris, ces temps derniers, un essor nouveau et consolant, il reste qu'une partie de notre population est dans un état d'infériorité marquée. L'industrie manufacturière, la grande industrie, ne s'étant pas encore implantée au Canada, beaucoup de nos travailleurs ne trouvent pas d'occupation qui leur permette de donner leur pleine activité. L'émigration nous a décimés et les centres industriels des Etats-Unis attirent encore nos ouvriers. Au sein d'une richesse superbe et de nombreuses facilités, l'élément français est comme étouffé ; et cela offre d'autant plus de danger que la prépondérance économique du groupe est la condition essentielle de sa survivance.

Il faudrait donc ouvrir des voies nouvelles et multiplier les chances de succès, en organisant l'industrie. Or, le Canada oriental est merveilleusement apte à ce développement, si les trois grands facteurs de l'économie nationale, la nature, le travail et le capital, y peuvent librement exercer leur influence.

Le milieu est riche. Le climat est favorable à la culture et au travail; le sol recèle de précieuses ressources minières; (1) la terre est fertile ; les forêts fourniraient au besoin à l'industrie une matière première abondante ; la force hydraulique est quasi inépuisable. (2) Et le territoire exploité se déplace sans cesse vers le nord ; la civilisation pénètre de nouveaux centres ; des terres que l'on croyait sans valeur à cause du climat et des neiges sont, au contraire, aussi riches que celles qui ont été défrichées. (3) " Peu de régions au monde, conclut Errol Bouchette, offrent d'aussi grands avantages industriels. "

L'ouvrier canadien est probe, intelligent, actif et débrouillard. M. Charles Levêque écrivait naguère : " Les ouvriers canadiens-français sont, de l'aveu de tous, les meilleurs et les plus habiles travailleurs de l'Amérique. Ils sont très recherchés par les entrepreneurs. Donnons-leur la culture : cette espèce de patriotisme vaudrait mieux que beaucoup d'autres. " (4) L'instruction professionnelle et technique facilitera à nos ouvriers la pratique du métier et leur permettra de développer en eux les qualités de goût qui les distinguent. Ils sont très portés sur les arts industriels ; ils ont de l'imagination, de la facilité, de l'invention. Les élèves de nos écoles techniques provinciales ont déjà révélé les plus brillantes aptitudes. Ils seront en mesure, ayant acquis

---

(1) Voir les très intéressants articles de M. H. Laureys, publiés dans cette revue, et particulièrement " *les Ressources agricoles de la province de Québec;* " — Revue Economique Canadienne, vol. II, p. 13. — Voir également une brochure du même auteur, " *les Richesses économiques de la province de Québec.* "

(2) Force utilisable (Province de Québec) 6,900,000 ch. v.; force utilisée, 300,153 ch. v. (d'après les rapports de la Commission de la Conservation.)

(3) Voir l'enquête conduite par un comité spécialement constitué par le Sénat et dont les résultats ont été publiés par le capitaine E. J. Chambers sous ce titre : *Canada's fertile Northland.* Voici quelques conclusions : " Ungava possesses a belt of iron bearing rock, probably 100 miles long and 200 to 300 miles wide... In the region north of Lake Winnipeg there is an area of from 5,000 to 10,000 square miles of country adapted to agriculture... The available agricultural lands in MacKenzie and northern Alberta is not less than one hundred million acres... At a point some 400 miles due north of Edmonton splendid crops of wheat, barley, oats, peas, etc., have been regularly raised for over 20 years ; the product for the season of 1906 being 25,000 bushels... *Canada's fertile Northland*, Introduction, page 6. (Ottawa 1906.)

(4) Cité par Errol Bouchette, op. cit. p. 114.

des connaissances indispensables, de respecter les traditions d'art et d'élégance que nous impose notre filiation française. Ils serviront ainsi doublement leur pays.

Que dire enfin du capital, troisième agent de la production ? D'après l'opinion courante, nous n'en possédons pas et nous n'en posséderons peut-être jamais ! " Les Canadiens n'ont pas d'argent " est le dernier argument que l'on oppose à ceux qui prêchent le relèvement de notre peuple. Il conviendrait d'abord de s'entendre sur la signification précise du mot " capital ". C'est, disent les économistes, une épargne active, " une mise de côté en vue d'un résultat utile ", une réserve en vue d'une production ultérieure. Ainsi les approvisionnements, les machines, les bâtiments, les matières premières sont des capitaux au même titre que les espèces métalliques. Est-il exact cependant de dire que le capital tire son origine uniquement de l'épargne, qu'il est une richesse accumulée, une dépense différée ? Celui qui a découvert une mine ne possède-t-il pas, dès l'instant même de sa découverte, un capital ? Une force hydraulique n'est-elle pas un capital, c'est-à-dire, un instrument de production ? Evidemment. C'est la nature qui fournit ce capital, comme elle fournit les matières premières et certains approvisionnements. Et si l'on admet ce premier point, ne doit-on pas reconnaître que l'ensemble des ressources d'un pays constituent un gigantesque capital, riche et fécond ? " Le capital d'une nation, écrit M. Bouchette, est l'ensemble des richesses qu'elle possède et qui peuvent servir à fournir des produits définitifs, *c'est la somme de ses richesses exploitables.* "

Le Canada oriental possède donc un capital qui est l'ensemble imposant de ses richesses. Cela pourtant ne suffit pas. Les ressources naturelles, si vastes et si nombreuses soient-elles, demeurent stériles si elles ne sont pas exploitées. Si l'on accepte la définition ci-dessus, il faut convenir que Robinson dans son île était un capitaliste superbe. Il l'était, mais en puissance, comme disent les philosophes. Il lui manquait les moyens de mettre en œuvre ses possessions : il lui manquait le " capital médiat ", le capital d'exploitation. N'est-ce pas précisément notre cas ? Propriétaires d'un domaine abondant, ne sommes-nous pas empêchés, faute de capital liquide, de profiter de ses générosités ? On l'a dit ; on a eu, jusqu'à un certain point, raison de le dire : cependant M. Bouchette n'admet pas que nous soyons décidément aussi pauvres, aussi dépourvus. Et d'abord, le capital médiat peut nous venir de l'étranger, de France, par exemple ; il peut encore

nous venir de chez nous, de nous-mêmes, de nos efforts, de notre travail, de notre épargne, de notre crédit organisé ; il peut enfin nous venir de notre prévoyance. " Voyez, nous disait un jour M. Anatole Poindron, voyez cette carte du Canada : quel ensemble de richesses ! Votre pays est une vérité économique. "

— Que nous manque-t-il donc pour que nous sachions la démontrer ?

— Une méthode.

M. Bouchette ne dit pas autre chose. Nous posséderons le capital le jour où nous saurons le créer par une politique industrielle systématique, bien orientée et victorieusement maintenue.

*
* *

La concentration industrielle est l'aboutissant nécessaire de l'évolution économique. Le machinisme, l'application de la science, le développement des moyens de communication, l'organisation du crédit, la nécessité pressante de conquérir de nouveaux marchés et de fabriquer en vue de l'exportation, la lutte économique internationale et d'autres influences encore ont précipité l'avènement de la grande industrie rendue possible par l'agglomération des capitaux et la souplesse de ce nouveau rouage commercial : la compagnie par actions. Les Trusts aux Etats-Unis et les Kartels en Allemagne sont les types de ces associations dont la puissance est énorme et dont les résultats n'ont pas toujours été bienfaisants, au moins pour le consommateur. Le Kartel a surtout pour but de faciliter la vente des marchandises et de réglementer la concurrence sur les marchés en répartissant la production entre ses membres ; mais les unités qui le composent conservent une certaine indépendance. Au contraire, les sociétés qui forment le Trust s'absorbent en lui, disparaissent, se fondent dans un tout et subissent une direction unique.

La concentration industrielle multiplie la productivité du capital. Elle permet de réaliser une économie considérable sur les éléments divers du prix de revient, les frais généraux, l'achat des matières premières, les transports, et d'employer des procédés de fabrication rapides et perfectionnés. Rien de tout cela qui ne soit parfaitement légitime : ces avantages sont la conséquence logique du groupement des forces productrices et si le Trust n'employait pas d'autres moyens d'action que ceux-là, l'opinion n'aurait pas raison de s'inquiéter, d'autant que ces avantages naturels de l'organisation industrielle moderne ont pour résultat immédiat d'abaisser le prix de vente des produits.

Malheureusement les Trusts ont abusé de leur puissance pour se concilier les autorités politiques et déclarer impunément aux initiatives indépendantes et réfractaires une guerre à outrance. Ils ont fait violence aux libertés les plus légitimes, et constitué en dépit des lois et des arrêts judiciaires, de véritables monopoles dans le but avoué de tuer la concurrence et de s'approprier le marché. Ainsi conçu le Trust est nuisible ; il fait payer vraiment trop cher les compensations qu'il prétend nous donner en retour d'une pareille souveraineté. S'il pénétrait librement chez nous, il aurait vite fait d'exploiter et d'épuiser nos richesses pour son seul bénéfice. Aussi bien aurons-nous recours à une mise en valeur plus rationnelle de l'ensemble de nos ressources ; et nous éviterons les inconvénients de la concentration en préconisant une politique industrielle méthodique, prudente, et qui soit dans le sens de nos aptitudes et conforme à notre génie national.

Que sera cette politique ? Elle ne jaillira pas de discussions stériles sur les conséquences d'un abaissement de tarif ou de la protection absolue. Notre marché est restreint, et, si notre industrie veut se développer, elle doit atteindre le consommateur étranger : c'est dire que nous avons besoin de débouchés et que nous aurions mauvaise grâce à nous montrer peu conciliants lorsque les exigences mêmes de notre situation nous ordonnent de l'être. Cette politique sera plutôt l'œuvre immédiate et réfléchie du gouvernement, qui tiendra compte au premier chef de notre puissance productrice et de ses éléments propres.

Il ne s'agit pas de provoquer l'essor industriel du Canada français aux dépens des campagnes dépeuplées et d'assurer la prédominance de l'industrie sur l'agriculture. Il est clair que cela serait une erreur capitale. L'organisation économique est complexe et les forces productrices doivent être maintenues et réparties suivant que l'exigent les capacités et les aptitudes de la nation, et de façon qu'elles s'équilibrent et se complètent. Mais saurait-on demander à l'Etat d'intervenir aussi directement sur le domaine des activités économiques et d'exercer une influence sur le mouvement des richesses ? La liberté des initiatives ne vaut-elle pas mieux et les pays jeunes n'ont-ils pas toujours compté sur l'effort individuel plutôt que sur l'appui de l'autorité administrative ? N'ont-ils pas refusé de recourir aux rouages compliqués, aux lenteurs coûteuses de l'étatisme ? Aussi bien n'est-il pas question de confier au gouvernement la haute direction des opérations industrielles ni de lui remettre en pleine propriété les instruments de production pour qu'il en use à sa convenance ; mais on ad-

mettra que l'Etat doit veiller à la conservation des ressources d'une nation et donner son concours et sa protection aux organisations diverses formées dans le but de mettre en exploitation le patrimoine national. Gouverner c'est prévoir et, dans l'espèce, c'est empêcher que les richesses ne soient dilapidées à plaisir et que les énergies ne s'épuisent inutilement.

Nous pouvons résumer dès maintenant les grandes lignes d'une telle politique :

Intervention modérée de l'Etat en vue de concilier les bienfaits de la concentration avec les véritables intérêts du peuple ;

Instruction professionnelle a tous les degrés ;

Conservation de la propriété sociale ;

Développement systématique des ressources nationales ;

Encouragements à l'agriculture et à l'industrie ;

Décentralisation administrative et création de ministères provinciaux appropriés aux nouvelles fonctions du Gouvernement ;

Organisation du crédit.

Dégageons deux articles de ce vaste programme : l'exploitation rationnelle des ressources nationales et l'enseignement professionnel.

Au point de vue industriel, notre pays n'est pas resté stationnaire. Les statistiques officielles du recensement fédéral de 1911 confirment, et au-delà, les prévisions des économistes qui avaient parlé de " l'industrialisation " du Canada. Le phénomène se précise dans l'Ouest, où non seulement les usines se multiplient mais où les conséquences de l'industrialisme se font déjà sentir : les syndicats ouvriers s'organisent et les grèves augmentent dans les provinces de Manitoba, d'Alberta et de Colombie Britannique. (1)

Cependant ces résultats ne doivent pas nous leurrer sur l'extension d'un mouvement industriel encore mal défini. Un fait brutal ressort également de nos statistiques : nous n'utilisons pas nos matières premières et nous n'avons pas organisé notre production dans le but d'exploiter méthodiquement et sur place les richesses que le sol nous fournit. (2) Ne serait-ce pas pourtant un

(1) Voir le rapport, publié en 1912, par le Ministère du Travail : " *Labour Organisation in Canada.* "

(2) Voir un excellent article de M. A.-J. de Bray sur " *Notre Commerce extérieur* ", publié dans la Revue économique canadienne (vol. II, pp. 123 et suiv.). Les conclusions de cette étude sont à retenir : " *Les trois quarts de nos importations sont des produits manufacturés et plus des trois quarts de nos exportations sont des produits naturels.* Notre attention doit être retenue par les avantages qu'il y aurait à transformer nous-mêmes ces produits naturels en produits manufacturés, notamment en assurant à ceux-ci des débouchés. " — La situation est la même en 1913, voir le *Weekly Report* du 5 mai 1913 (n° 484), pp. 498 et suiv.

moyen assuré de distancer nos concurrents et, pour certaines industries, de constituer en notre faveur une sorte de monopole ? Nous avons établi chez nous, non sans difficultés, les industries textiles. C'est fort bien ; mais notre situation économique et les ressources que nous procure notre milieu ne doivent-ils pas nous diriger de préférence vers d'autres entreprises où notre succès sera plus certain, moins précaire ? Comment lutterons-nous contre l'Angleterre qui produit en abondance et à bon compte des cotonnades et des lainages de qualité reconnue ? La main-d'œuvre est chère, au Canada, et le prix du capital est élevé : il nous faut chercher une compensation dans la matière première et la force motrice. Tournons-nous plutôt vers l'industrie forestière et ses dérivés, vers l'industrie des métaux ; exploitons les produits de nos mines ; faisons servir à la production nos forces hydrauliques ; utilisons nos propres matériaux. " Cultivons d'abord dans notre jardin national, écrit M. Bouchette, celles de nos plantes indigènes que les autres pays ne possèdent point en quantités exploitables. "

Parmi les moyens qui nous y aideront puissamment, il convient de mentionner au premier chef l'enseignement professionnel. Répandue en Europe, l'instruction technique a été une des causes du progrès économique des grands pays producteurs. Elle a transformé l'atelier et discipliné l'armée des travailleurs. La France a voulu donner aux enfants ayant quitté l'école élémentaire une instruction plus spécialisée, mieux adaptée aux circonstances de la vie moderne. Elle a compris l'importance d'une bonne formation technique pour l'ouvrier. Elle a mis l'instruction à la disposition des humbles, leur ouvrant l'école et leur permettant d'assurer par une étude raisonnée du métier l'efficacité de leurs qualités innées et de leurs dispositions naturelles. L'Allemagne fut encore plus énergique. Elle institua l'instruction technique obligatoire, la faisant ainsi pénétrer de vive force dans les masses. Des écoles furent disséminées par tout le pays, avec la collaboration active des patrons.

Dans la Province de Québec, le mouvement est donné. Des écoles techniques ont été créées, à Montréal et à Québec, qui sont très fréquentées. En peu de mois, les élèves y acquièrent des connaissances variées, précieuses, nécessaires ; ils deviennent rapidement des travailleurs modèles ; ils font des travaux que des ouvriers plus âgés, et qui n'ont guère à leur acquit que les enseignements de la pratique et de la routine, seraient embarrassés d'exécuter. Que si, maintenant, on veut décupler cet enseignement et le répandre partout, il ne sera pas nécessaire de réorganiser abso-

lument l'ensemble de notre système scolaire. Nos universités, explique M. Bouchette, se chargeront de l'instruction supérieure en créant des chaires nouvelles ; nos académies pourront donner l'enseignement moyen et former des contremaîtres d'atelier. A tous ces élèves, il faudra trouver des emplois : nos fabriques réclament déjà une main-d'œuvre mieux exercée et, plus tard, lorsque l'expansion industrielle sera chose faite, les ouvriers trouveront facilement où se placer et pour leur plus grand avantage. Enfin, il sera toujours possible de multiplier les écoles techniques élémentaires et de les adapter aux besoins des différentes régions. Tout cela n'est-il donc qu'une utopie ? La nécessité d'une instruction qui soit plus pratique se fait chaque jour sentir davantage. Il vaudrait mieux, évidemment, qu'on le comprît tout de suite ; mais la force des choses exigera que nous accomplissions tôt ou tard ces réformes. M. Cohendy, parlant de la France, écrivait : " L'organisation de l'instruction technique n'est pas une simple question pédagogique ; c'est, au premier chef, une question vitale pour notre pays. " Il en est de même pour le Canada.

*
* *

Les grands principes de la politique industrielle que nous venons de définir ont déjà été appliqués dans la province de Québec où leur réalisation a suscité des résultats merveilleux. En 1882 fut organisée, avec l'appui du gouvernement, " la Société d'industrie laitière de la Province de Québec ", dont le but est de provoquer l'emploi des meilleurs procédés d'exploitation, de faire des recherches scientifiques et de seconder l'initiative des syndicats coopératifs du type agricole. Cette société est à l'origine du remarquable développement de l'industrie laitière dans notre province. En 1882, cette industrie ne comptait guère. En 1891, la valeur des produits laitiers était de trois millions de piastres ; en 1901, la statistique officielle relevait les chiffres suivants, groupés par M. Errol Bouchette :

	BEURRE		FROMAGE	
	Livres	Piastres	Livres	Piastres
Ontario....	7,559,542	$1,527,935	131,967,612	$13,440,987
Québec.....	24,625,000	4,916,756	80,630,199	7,957,621

Depuis, la progression a été constante au moins en ce qui concerne les beurreries coopératives. Voici les chiffres du dernier recensement (pour 1910) : (1)

(1) D'après le 2e bulletin du recensement industriel de 1911.

	BEURRE		FROMAGE	
	Livres	Piastres	Livres	Piastres
Ontario. . . .	14,085,655	$3,379,063	136,093,951	$14,769,566
Québec.	41,782,678	9,961,732	58,171,091	6,195,254

La statistique donne quelques détails additionnels sur cette intéressante industrie, nous en avons tiré les éléments du tableau suivant :

PROVINCE DE QUÉBEC : BEURRERIES ET FROMAGERIES EN 1910 (1)

	FABRIQUES nombre	Valeur de l'outillage et des bâtiments. Piastres.	CH-VAPEUR nombre	Montant payé aux patrons Piastres
Beurreries.....	787	2,434,561	8,127	7,652,881
Fromageries.....	1,062	1,167,674	5,720	3,951,289
Beurreries et Fromageries combinés	293	840,054	2,654	2,497,336
TOTAUX	2,142	4,442,289	16,501	14,101,506

Le développement de ces industries est donc dû à une action méthodique et réfléchie de la part des syndicats agricoles et des autorités provinciales, et qui a eu pour conséquence la création, en peu d'années, d'une source abondante de revenus pour nos cultivateurs. C'est là une démonstration éclatante des bienfaits d'une politique industrielle éclairée. Ces résultats intéressaient vivement M. Errol Bouchette : il les suivait avec attention ; il y voyait une confirmation de ses théories. Aussi bien a-t-il voulu appliquer les mêmes principes à nos industries forestières. Il consacre à ce projet d'organisation industrielle les deux derniers chapitres de son livre.

Les forêts constituent notre principale richesse. Elles ne sont pas inépuisables, mais on peut les conserver et les développer par une culture appropriée et rationnelle. Elles fournissent la matière de nombreuses industries qui pourraient être créées chez nous et nous assurer une sorte de monopole. Le Canada deviendrait ainsi un pays d'industries forestières. En 1911, nous avons exporté pour 52 millions de piastres en produits forestiers et leurs dérivés. La plupart de ces produits sont exportés à l'état brut ou à l'état semi-ouvré. Nous perdons ainsi l'avantage que nous offre, au point de vue industriel, l'abondance de la matière première

(1) D'après le 2e bulletin du recensement industriel de 1911.

considérée comme élément du prix de revient et aussi les revenus additionnels que nous pourrions tirer de la fabrication sur place et que d'autres pays touchent pour nous. Voilà un des points précis où, par une politique industrielle et commerciale, on pourrait augmenter notre production intérieure et nos exportations à l'étranger. M. Bouchette conseille de recourir à la constitution d'une " Société des industries forestières " ayant un but analogue à celui de la " Société de l'industrie laitière " et disposant des mêmes moyens d'action : étude des procédés industriels, organisation d'un enseignement spécial, (1) recherches scientifiques, vulgarisation des meilleures méthodes, organisation de syndicats locaux et centralisation des produits en vue d'en faciliter la vente. Ceux que ces questions intéressent plus spécialement liront avec intérêt les pages où M. Bouchette développe son projet. Il serait peut-être d'une exécution assez lente, mais il repose sur une idée féconde : l'utilisation de nos ressources immédiates et la constitution d'une industrie nationale.

*
* *

" Si le groupe français du Canada, écrit Errol Bouchette, veut conserver sa part légitime d'influence dans la chose publique, il ne doit pas se contenter de vivre dans la contemplation de ses gloires passées... Les Canadiens français qui ont déjà la gloire d'avoir dépassé leurs rivaux dans le maniement de la constitution britannique, pourraient les vaincre également sur le terrain industriel et commercial, acquérant ainsi la richesse et l'influence nécessaires à l'accomplissement de leur œuvre en Amérique." L'œuvre d'un peuple n'est jamais terminée et les générations qui le perpétuent reçoivent chacune une mission à remplir. Les événements qui se précipitent imposent à nos énergies une orientation nouvelle. Nous avons triomphé naguère dans l'arène politique : cette victoire nous a valu des droits que nous devons maintenir. Là ne s'arrête pas notre effort, ne l'oublions pas. Nous nous égarons trop volontiers dans des discussions stériles, et nous perdons le meilleur de nos forces à discourir quand d'autres agissent. Répétons-le : la question nationale est devenue une question économique. Si nous voulons remplir notre rôle et sauvegarder nos origines, nous devons, comme nous avons fait autrefois, lutter avec les armes mêmes dont on nous menace. Lorsque nous aurons acquis la richesse nous pourrons développer en nous la culture

(1) Il existe depuis peu, à Québec, une Ecole forestière.

française et nous tourner vers la suprême conquête : la puissance intellectuelle. Nous ne survivrons pas autrement.

Errol Bouchette était un fervent de cette philosophie idéaliste de l'action. Il était optimiste, mais sans faiblesse. Il n'épargnait pas nos défauts. Il les criblait de traits, mais il savait envelopper sa pensée pour qu'elle ne perdit rien, dans son exactitude, de la distinction qui sied. Il était avant tout généreux et désintéressé. Il accueillait avec une grâce ouverte tous ceux — et ils étaient nombreux — qui venaient le consulter. Il aimait ardemment son pays, comme une chose vivante. Il l'a servi et défendu, par l'idée, jusqu'à la fin. Il est parti trop tôt, emportant ce dernier regret de n'avoir pas pu terminer son œuvre. Sa mort a passé rapidement parmi nous. Il a laissé bien des souvenirs qui ne se sont pas exprimés.

Plus tard, ceux qui voudront comprendre nos destinées et chercher une raison d'être à nos efforts de demain, devront demander à sa pensée les arguments qui nous sauveront. Il prendra rang parmi tous ces penseurs oubliés dont le tourment superbe fut de nous aider dans notre existence de lutte, en multipliant pour nous les raisons de croire et d'espérer ; tous ces écrivains à qui notre histoire n'a pas rendu un suffisant hommage, et qu'une génération affairée néglige d'honorer comme ils le méritent ; tous ces hommes qui possédaient l'inaltérable amour de la race et qui, émerveillés des gestes accomplis par nos ancêtres, cherchaient à en dégager une pensée inspiratrice, à tirer de la grande leçon des faits un principe de vie, une volonté de survivance, à renfermer dans une formule féconde la belle vigueur et la discipline victorieuse de notre histoire française.

Edouard Montpetit.

LES CHEMINS DE FER CANADIENS

Particularités de leur trafic.

La grandeur, la topographie et le climat du Canada imposent au transport, certaines conditions qui contrôlent entièrement l'exploitation des chemins de fer. L'organisation d'un chemin de fer qui répond très bien à un pays de peu d'étendue comme la Grande-Bretagne ou le Japon ne saurait convenir au Canada. Si le trafic est transporté dix ou cent milles, comme il l'est dans la majeure partie de l'Europe, il sera suffisant d'avoir un matériel d'exploitation relativement restreint ; mais si les distances à couvrir sont de cent et de mille milles, comme il est exigé au Canada pour le service des passagers et des marchandises, il devient nécessaire que chaque wagon, chaque train, chaque locomotive transporte un grand nombre de passagers ou une grande quantité de fret. La grandeur du Canada, celle des Etats-Unis, et les relations commerciales entre ces deux pays expliquent en partie les grandes différences dans les moyens d'exploitation employés en Amérique et en Europe.

La topographie est un facteur non moins important que les longues distances. Le Canada peut être subdivisé en centres de production comprenant: les provinces maritimes, la vallée du St-Laurent, les grands Lacs, les prairies, et le versant du Pacifique. Les effets de la topographie sont surtout remarquables en ce que chacune de ces divisions sont pratiquement séparées par des accidents de terrains qui rendent les communications entre ces divisions difficiles et dispendieuses. Les routes de grande circulation courent de l'est à l'ouest, transportant aux populations les produits manufacturés et en rapportant les produits de l'agriculture et des mines; traversant les Appalaches, les Laurentides et les Rocheuses, afin de donner à la Grande-Bretagne le lien commercial dont elle a besoin avec ses colonies de l'Extrême Orient. La majorité des grandes routes suit les degrés de latitude, malgré le progrès rapide qui se fait au sud et au nord de ces grandes lignes et qui accroît d'une manière constante la quantité de trafic venant du sud et du nord, et rend de plus en plus importantes les routes qui suivent les degrés de longitude et qui n'ont pas en

général les mêmes difficultés que les autres à vaincre. Il a toujours été et sera probablement toujours nécessaire aux chemins de fer de transporter la majeure partie de leur trafic sur des terrains montagneux.

En Europe, les courants commerciaux sont, topographiquement parlant, tout à l'opposé de ceux d'Amérique: les Alpes ayant une direction général est et ouest. Les grandes plaines de l'Europe sont situées au nord de cette grande division et s'étendent, en grandissant toujours, des grands ports et centres manufacturiers vers l'est.

Les pays près de la Méditerranée forment une autre division très importante. Heureusement pour l'Europe, un trafic comparativement restreint se fait entre les pays sis au sud et au nord des Alpes. Les chemins de fer Transalpins, transportant surtout des passagers, font des services de grande vitesse et des postes.

Les conditions climatologiques, différentes dans les divisions mentionnées plus haut, comme la topographie et les autres conditions géographiques, créent un facteur influant sur la localisation des chemins de fer et sur leur trafic. C'est le climat qui crée la limite extrême de la production et de la population. Les seules ressources des pays arides sont leurs minerais qui peuvent devenir commerçables qu'en autant qu'une population minière peut tirer des centres d'agriculture et manufacturiers ce dont elle a de besoin.

Un facteur non moins important, est le développement qu'un pays a atteint: développement social et économique: sa civilisation. Plus ce développement est accentué plus devient grande la demande de transport. Cette règle est bien marquée dans des pays comme la Grande-Bretagne, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, la France et l'Amérique où le public voyage tout aussi bien pour des affaires sociales que pour des affaires commerciales.

Le public voyageur est surtout créé par des exigences commerciales, et ces exigences peuvent déterminer presqu'entièrement le nombre de voyages à faire, mais dans tout pays, il existe un public voyageur qui ne voyage que pour s'instruire, pour se reposer ou pour toute autre raison qui n'ont aucune relation avec un esprit commercial. Dans des pays relativement petits, où les distances à parcourir sont courtes et les incitations à voyager fortes, le bon marché du transport a créé une "population voyageuse," formant un gros pourcentage de la population totale, qui va toujours en augmentant, et qui cherche à satisfaire son désir impa-

tient à voyager. Au Canada, les considérations sociales ont, en général, été secondaires, soit parce que les distances aient effrayé les amateurs et que le pays étant jeune, n'abonde pas en curiosités historiques et en monuments, bien qu'il renferme des trésors de beautés scéniques.

Que le trafic des marchandises tout aussi bien que celui des passagers, soit plus intense là où la civilisation est plus grande, et qu'il croît en raison du développement social et industriel d'un pays, cela est parfaitement démontré par l'étude du mouvement du trafic de l'Europe. La civilisation résulte de l'accroissement des exigences humaines qui non seulement augmentent mais deviennent plus compliquées à mesure que la civilisation avance. Les nouvelles industries sont créées pour satisfaire les exigences croissantes de l'individu et de la société, la spécialisation des industries se fait, la production se divise en un plus grand nombre de centres industriels, et de tout ce qui précède résulte un accroissement de trafic excédant de beaucoup l'accroissement de population. De sorte que, parmi les facteurs qui influent sur l'intensité et la nature du trafic présent et futur des chemins de fer canadiens, se trouve le degré de civilisation qu'a atteint le Canada.

En outre des facteurs dont il vient d'être parlé, existent certaines conditions qui réagissent sur l'intensité et la nature du fret.

Le transport est de prime abord le serviteur de l'industrie. La nature des produits d'un pays, la localisation des centres manufacturiers, qu'ils soient près ou loin des sources de son produit et des marchés ou centres de distribution sont autant de conditions déterminant la nature du fret à transporter et les exigences imposées aux chemins de fer.

Les moyens de transport par eau, soit par routes fluviales ou côtières, ont une grande influence sur la nature et l'intensité du fret transporté par les chemins de fer. Le Japon et la Grande-Bretagne pourvus d'une route économique : service côtier, peuvent se servir de cette grande route pour transporter une grande partie des marchandises qui doivent dans d'autres pays être transportées par chemin de fer. En Allemagne et en France la quantité de tonne-mille, du fret transporté sur les rivières et par les canaux est d'environ le tiers de celle transportée par chemin de fer.

Il faut aussi tenir compte des habitudes, des mœurs d'un peuple, pour déterminer complètement les conditions qui influent sur l'intensité du trafic des chemins de fer. Chaque pays et même chaque partie d'un pays ont leur manière de conduire leur com-

merce soit comme industriels, marchands, ou cultivateurs, et les chemins de fer doivent se plier aux exigences de chaque localité.

La densité plus ou moins grande de la population dans un district contrôlera le nombre des voyageurs. Une région produisant beaucoup de minerais mais ayant peu de population, peut fournir une grande quantité de fret, mais le public voyageur sera minime. A mesure que la population augmentera le service des passagers sera de plus en plus considérable. Le nombre de voyages faits par chaque personne, toute chose égale, sera naturellement inverse aux difficultés à rencontrer. Les distances, longues, ennuyeuses et causant une perte de temps, empêcheront beaucoup de personnes à entreprendre un voyage. Les distances courtes, de ville en ville, des villes à des places d'eau, sont des encouragements aux voyages. Le fait que l'Angleterre et la Belgique, dépassent de beaucoup les Etats-Unis par le nombre de voyages faits par chaque habitant de ces pays est facilement expliqué étant donnée la densité de la population de ces pays.

La classification des passagers, en Europe, en diverses classes est souvent déclarée être le résultat d'une classification sociale, cependant que l'on prétend que le peuple d'Amérique, étant plus démocrate, n'est pas influencé par ces distinctions. Il peut y avoir du vrai dans cette considération, mais il est probable que la raison qui a créé cette différence entre les classifications des passagers sur les chemins de fer européens et américains est plutôt due au revenu relativement bien moindre de la classe industrielle. Cette classification est dérivée d'une considération plutôt économique que sociale. Il semble que, en Amérique, l'usage sans cesse grandissant des " chars-dortoir," " chars-parloir " ou wagons que l'on peut appeler " wagons de prix extra," et la création de trains composés de wagons de première classe et de wagons de prix extra tendra, tout naturellement vers la classification européenne.

Historique des chemins de fer canadiens

Dans cet aperçu historique, l'auteur n'a pas l'intention de donner tous les détails, intéressants peut-être, mais trop longs, de l'histoire des chemins de fer au Canada ; il désire se borner tout simplement à l'étude de leur développement général.

Le premier chemin de fer fut en exploitation en 1837, et avait 16 milles de long. En 1848, il fut ajouté 38 milles ; en 1851, 12 milles ; en 1852, 93 milles ; en 1856 la longueur totale des chemins de fer au Canada, atteignait 1414 milles ; en 1860, 2065 milles et en 1875, 4804 milles. Depuis cette date, l'accrois-

sement fut presque régulier, et aujourd'hui nous pouvons compter 26,727 milles de chemins de fer en opération. Si l'on ajoute au nombre précédent, la quantité provenant des voies doubles, on arrive au total de 34,629, ce qui donne sur 1911 une augmentation de 2070 milles, soit pratiquement une construction de 6 milles par jour. Il doit être, tout à l'honneur du Canada, fait mention qu'il

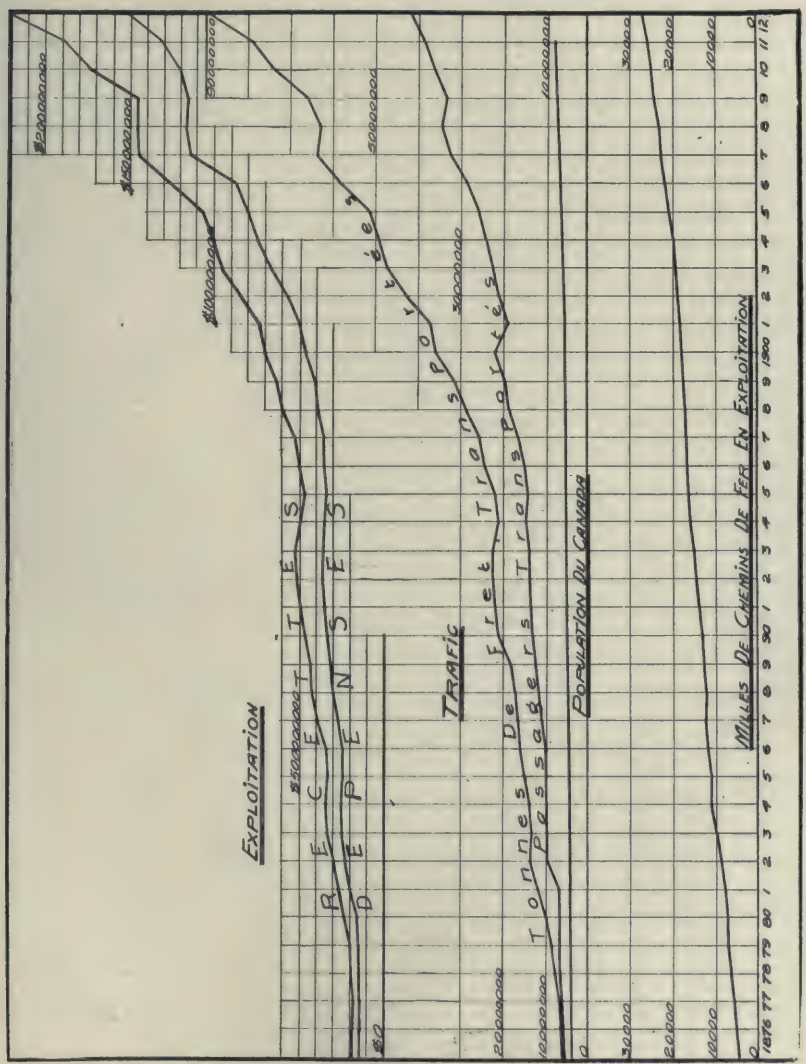

y a actuellement en construction, 3990 milles, et que 1475 milles sont sur le point d'être commencés (les contrats de ces 1475 milles sont probablement signés à l'heure actuelle.

Le tableau graphique, représentant l'accroissement des chemins de fer depuis 1875, le nombre de voyageurs et de tonnes

transportés et les recettes et frais d'exploitation des compagnies, fera mieux comprendre la rapidité de la marche.

Les différentes provinces n'ont pas marché avec la même rapidité, et l'augmentation a surtout eu lieu dans les provinces de l'ouest. Le tableau suivant fera comprendre cette progression.

PROVINCE	1908	1909	1910	1911	1912
Ontario	7,933	8,239	8,230	8,322	8,546
Québec	3,574	3,663	3,795	3,882	3,883
Manitoba	3,111	3,205	3,221	3,466	3,520
Saskatchewan	2,081	2,631	2,932	3 121	3,754
Alberta	1,323	1,321	1,488	1,494	1,897
Colombie Britannique	1,733	1,796	1,832	1,842	1,855
Nouveau-Brunswick	1,509	1,547	1,522	1,548	1,545
Nouvelle-Ecosse	1,344	1,351	1,351	1,354	1,357
Ile du Prinbe-Edouard	267	269	269	269	269
Yukon	91	91	91	102	102

L'augmentation totale fut de:

Années.	Milles.	Augmentation.
1908	29,068	1,101 milles.
1909	30,329	1,261 "
1910	31,429	1,100 "
1911	32,559	1,130 "
1912	34,629	2,070 "

Le capital investi dans les chemins de fer en 1876 étant de $257,035,188 et en 1912 il était devenu de $1,588,937,526, soit $50,882 par mille de chemin de fer si l'on ne tient pas compte de l'Intercolonial.

Les dividendes payés furent les suivants:

1908	2.11 p.c. moyenne.
1909	2.97 "
1910	3.16 "
1911	4.08 "
1912	4.08 "

Les chemins de fer ont reçu des aides financiers des différents parlements fédéraux et provinciaux ainsi que des municipalités intéressées. Le montant total de ces subventions atteignait en 1912: $208,072,073.85. De plus les différents parlements ont concédé aux chemins de fer: 56,052,055 acres de terrains pris dans les diverses provinces.

La plus grande partie du fret étant composée par des produits des mines, qui doivent être transportés à de grandes distances, il faut de toute nécessité, et ce pour rendre l'exploitation économique, employer de grands wagons à marchandises et faire circuler des trains très lourds. Les wagons de (40,000 lbs) 20 tonnes tendent à disparaître et 70 pour cent des wagons à mar-

chandises sont des wagons de plus de 30 tonnes. Les trains, qui en 1907 étaient de 260 tonnes sont devenus en 1912 de 325 tonnes. L'expéditeur européen demande plutôt un service fréquent et léger qu'un service intermittent et pesant et les chemins de fer européens se conforment, comme ceux d'Amérique, à l'exigence de la demande.

Sources du fret

Afin de bien comprendre l'organisation de transport du fret sur les chemins de fer, il faut avoir une connaissance générale de la provenance du fret. Les chefs d'exploitation doivent avoir des renseignements détaillés sur le territoire desservi par leur compagnie et connaître d'une manière aussi parfaite que possible les ressources et les industries de ce territoire.

L'étendue du Canada, les caractères variés de ses ressources, la multiplicité de ses industries et l'intensité et la variété du commerce local exigent du chef d'exploitation un travail considérable qui le rendra apte à découvrir le joint de toute difficulté ou à trouver facilement le moyen de faire face à toute éventualité.

En autant qu'il s'agit de chemin de fer, le fret est divisé en sept classes: produits de l'agriculture, des animaux, des mines, des forêts, manufacturés, marchandises, divers. C'est la classification employée par le Ministère canadien des chemins de fer et canaux et par l' " Interstate Commerce Commission " des Etats-Unis. L'étude de cette classification permet de voir de quelles sources provient le fret transporté par les chemins de fer.

Le tableau suivant donne le pourcentage de chacune de ces divisions pour les six dernières années et pour tous les chemins de fer canadiens.

CATEGORIES	1907	1908	1909	1910	1911	1912
Agriculture	16.85	14 91	17 91	17.31	17.17	19.34
Animaux	4.37	3.92	4 21	3.71	4.00	3.53
Mines	32.68	35.92	35 81	35 11	35.87	35.18
Forêts	18.11	20 49	17.35	17.54	16.57	15.82
Marchandises	4.08	3 18	3.58	3.39	3 06	3.03
Non classifiés	4.79	11.02	9 32	9.50	6.23	4.94
Manufacturés	14.11	10.56	11.52	13.44	17.00	18 16

L'on voit donc par ce tableau que les produits des mines et les produits manufacturés forment plus de la moitié du fret. L'étude des diverses compagnies de chemin de fer permettrait de constater la différence qui existe entre ces compagnies quant aux sources du fret. Les compagnies d'intérêt local ne transportent

pratiquement que le fret créé par la production d'une industrie ou d'une mine dont l'exploitation a exigé sa construction. L'unité employée pour mesurer l'intensité du fret est la *tonne-mille* en Amérique et en Angleterre.

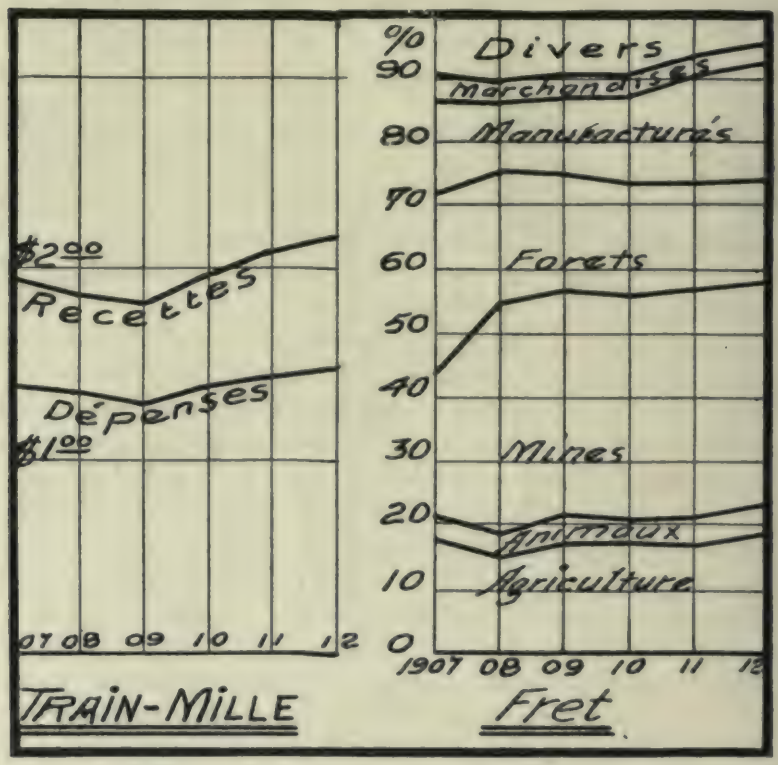

Le tableau qui suit permettra de constater l'augmentation du fret estimé en tonnes-mille ainsi que la distance moyenne de transport. Afin de compléter ce tableau divers renseignements y sont ajoutés.

	1909	1910	1911	1912
Tonnes-milles	13.160.567.550	15.712.157.701	16.048.478.295	19.558.190.527
Distance moyenne.....	197 m.	211 m.	200 m.	218 m.
Wagon par train.....	16 37	18.15	18.03	18.19
Tonne par train.....	278	311	305.	325
Tonne par wagon.....	16.98	17.13	16.91	17.87
Revenu d'une tonne p m	c. 0.727	c. 0.739	c. 0.777	c. 0.757

Il est curieux de constater dans le tableau ci-dessus que en 1911, quoiqu'il y eût une augmentation notable dans le nombre de tonnes-mille et dans le revenu apporté par la tonne transportée

un mille, la distance moyenne de transport fut moindre qu'en 1910 et 1912, ainsi que le nombre de wagons par train et le nombre de tonnes par wagon.

Il est mis à la disposition du public pour des fins de transport de fret 140,918 wagons à marchandises de toutes sortes et 2787 locomotives.

Service des passagers

D'après les statistiques, l'on constate que chaque habitant du Canada a pu faire environ 7 voyages en 1912 et que la distance moyenne parcourue a été de 51 milles.

Il est mis à la disposition des voyageurs 4946 wagons de toutes sortes: première et seconde classe, immigrants, char-parloir, dortoir, buffet, etc., et pour ce service il est requis 1192 locomotives sur la route.

Le tableau suivant donnera les renseignements quant au matériel roulant, au nombre de passagers et au revenu apporté aux compagnies par ce service:

	1909	1910	1911	1912
Passagers—mille.....	2,033,001,225	2,466,729,664	2,605,968,924	2,910,251,636
Distance moyenne.....	62 milles	69 milles	70 milles	71 milles
Passagers par train.....	51	59	60	62
Revenu par passager...	$ 1.195	$ 1.282	$ 1.360	$ 1 375
Rev. p. passager par m.	1.921	1.866	1.944	1.943

Recettes apportées par l'exploitation

Les services sont subdivisés en quatre grandes divisions. La proportion que chacune d'elle apporte au revenu total est indiquée dans le tableau ci-dessous qui est fait pour les trois dernières années :

	1910	1911	1912
Passagers.....	30.44°/₀	30.90°/₀	29.65°/₀
Fret.....	67.54	67.07	68.35
Gares, trains, etc.....	0.39	0.44	0.49
Télégraphes et divers.	1.63	1.59	1.51

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation sont divisés en cinq divisions : entretien de la voie, entretien du matériel, conduite du trafic, frais de traction, conduite de l'exploitation, et chacune de ces divisions est subdivisée suivant les besoins en plusieurs items.

Les charges de chacune de ces divisions furent, pour les quatre dernières années comme suit :

	1909	1910	1911	1912
Entretien de la voie.....	20.22°/₀	22 45°/₀	22.32°/₀	20.90°/₀
Entretien du matériel...	20.56	27.59	19 94	19.78
Conduite du trafic.....	3.63	3.63	3.69	3 51
Frais de traction.....	51,89	48.94	50.63	52.39
Cond. de l'exploitation..	3.70	3 39	3.42	3 42

L'étude de ces statistiques permet à l'ingénieur de formuler des considérations économiques sur la localisation des lignes de chemins de fer.

Certains items sont tout à fait intéressants. En 1912, les frais d'exploitation se chiffraient à $150,726,539.87 et accusaient une augmentation de 15 p.c. sur l'exercice de 1911. Les traverses figurent pour $3,728,821.52 et les rails pour $1,420,874.49. Le charbon employé fournit un total de $21,591,999.64. Il y avait en 1912, 155,901 personnes à l'emploi des compagnies de chemins de fer, soit environ 583 par 100 milles de ligne, et les salaires de ces personnes variaient entre $1.84 à $12.47 par jour.

Le nombre de wagons mis à la disposition des commerçants est de 140,918, et peuvent transporter un total de 4,362,275 tonnes.

Il fut payé, en 1912, en réclamations pour fret endommagé ou perdu: $1,424,702.68. De ces statistiques l'on déduit le coût du train-mille et le revenu du train-mille. Depuis 1899 jusqu'à 1912, les montants sont les suivants:

Recettes et dépenses par train-mille.	Recettes.	Dépenses	p.c.
1899..	$1,192	$0,779	65.3 p.c.
1900..	1,282	0,864	67.4 "
1901..	1,366	0,944	69.0 "
1902..	1,501	1,028	68.3 "
1903..	1,591	1,117	70.2 "
1904..	1,634	1,216	74.4 "
1905..	1,614	1,213	75.2 "
1906..	1,723	1,198	69.5 "
1907..	1,953	1,381	70.7 "
1908..	1,869	1,364	73.0 "
1909..	1,816	1,309	72.1 "
1910..	2,036	1,409	69.2 "
1911..	2,103	1,460	69.4 "
1912..	2,173	1,493	68.7 "

L'on peut facilement constater que pendant que les revenus par train-mille ont augmenté de 82.3 p.c. durant cette période les frais d'exploitation augmentèrent de 91.6 p.c.

Il est curieux de constater, dans divers pays, quelles sont les dépenses du train-mille et de savoir quelles proportions ont les revenus aux dépenses dans ces mêmes pays.

	Etats-Unis.	Angleterre.	Nouv.-Zélande.	Egypte.
Recettes par train-mille.	$2.33	$1.44	$2.09	$1.85
% dépenses aux recettes.	69	62	66	58

L'on voit que le Canada se tient, à peu de chose près, dans les mêmes proportions que sa grande voisine du Sud: les Etats-Unis. La chose n'est pas surprenante si l'on remarque que les méthodes employées aux Etats-Unis et au Canada, soit pour des fins d'exploitation, soit pour l'entretien de la voie, soit pour les services de voyageurs et de marchandises, sont identiques. Le matériel roulant est le même, les gabarits sont construits sur les mêmes règles, celles de la "Master Car Builders Association."

La construction des voies se fait sur les mêmes profils types, ceux de l' "American Railway Engineering Association."

Les prix des transports, des services télégraphiques, de grande vitesse, etc., sont tous contrôlés par le "Passenger Traffic Association." En un mot, tous les chemins de fer canadiens et américains puisent leurs règles d'administration, d'exploitation et de construction aux mêmes sources.

Le Canada continue, quant aux chemins de fer, à prospérer d'une manière remarquable et nous pourrons sous peu déclarer 8,825 milles de chemins de fer de plus en opération.

Nous avons un transcontinental, le Pacifique Canadien, en opération depuis plus de trente ans, un second, le Grand-Tronc Pacifique sera complété sous peu (en 1914 probablement), et le Canadian Northern of Canada pousse avec toute l'activité possible la construction du sien.

Le progrès est rapide, mais pas encore assez, la demande de transport est si considérable qu'elle dépasse de beaucoup les moyens de transport disponibles.

Le développement continuel de ce service canadien, les chemins de fer, suit la même progression que les chemins de fer américains, et sa continuation pendant les années futures justifiera l'axiome: "si le dix-neuvième siècle fut aux Etats-Unis, le ving-"tième sera au Canada."

P.-E. Mercier.

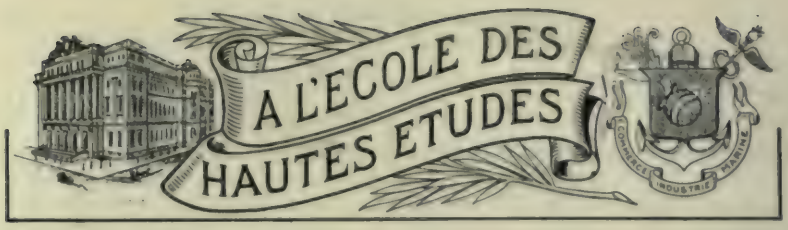

A l'union des étudiants. — Nous recevons le communiqué suivant: "Mercredi, le 30 mars, avait lieu la dernière séance du Cercle économique. Les membres se sont rendus en assez grand nombre pour entendre les deux conférences qui clôturaient l'année académique de 1912-1913. Tous ont été enchantés de cette dernière causerie et du profit qu'ils en ont tiré, et remercie les deux conférenciers, MM. Lamontagne et Lepailleur. Avant de lever la séance, Monsieur le Président remercia les étudiants du zèle et du dévouement qu'ils ont bien voulu apporter pour le succès du cercle, et formula le désir de les voir encore plus nombreux aux réunions de l'année prochaine. Le 21 avril, le conseil de l'Union des Etudiants, nommait pour aller les représenter aux funérailles de Mgr Archambault, évêque de Joliette, leur président M. W. Langlais. Maintenant notre association des étudiants entre dans le calme pour quatre mois de vacances. Après quelques mois d'activité, elle a besoin de ce repos pour s'affermir et continuer son but dans notre vie universitaire."

Jury des examens de sortie. — Conformément à la loi organique instituant l'Ecole des Hautes Etudes un jury composé de différentes personnalités a été désigné pour faire subir les examens de sortie aux étudiants ayant terminé leurs études. Ce jury a été constitué comme suit: l'honorable sénateur N. A. Belcourt; MM. le chanoine G. Dauth, vice-recteur de l'université Laval; E. Daoust, gérant de la maison Beauchemin et Cie; J. E. Dubuc, industriel, président de la fédération des chambres de commerce de la Province de Québec; A. Fortier, vice-président de la Chambre de Commerce du district de Montréal; W. A. Marsh, président de la Chambre de Commerce de Québec et A. Orsali, négociant, de la maison Hudon et Orsali.

Les membres du jury ont interrogé les candidats, ont examiné leurs travaux et les ont appréciés; ceux qui ont donné satisfaction recevront prochainement les diplômes qui porteront la signature de l'Honorable Secrétaire de la Province et leur conféreront le grade de Licencié en Sciences commerciales et maritimes. Conformément à la loi, les noms des élèves diplômés seront inscrits dans la Gazette officielle de Québec.

Le résultat des examens de sortie. — Les examens de sortie ont eu lieu les 8, 12, 13 et 14 mai, ce dernier jour étant consacré aux examens oraux. Les résultats ont été excellents et les membres du jury n'ont pas manqué d'exprimer toute leur satisfaction. Les diplômes de " Licenciés en Sciences commerciales et maritimes " ont été obtenus avec les grades suivants: D. De-Vreese, avec la plus grande distinction; J. Riou, avec grande distinction; P. R. de Cotret et R. Lanthier, avec distinction; L. Favreau, R. Fortin, G. Savage, J. Penverne et A. Laniel, d'une manière satisfaisante. Après que le directeur eut fait la proclamation et rappelé aux étudiants l'opinion qu'il avait exprimée, il y a quelques jours devant le lieutenant-gouverneur, au sujet de leurs progrès, de leur travail, et de leur assiduité, il a invité M. le chanoine Dauth à adresser la parole aux premiers diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes. M. le chanoine Dauth a parlé aux jeunes gens dans les excellents termes dont il a le secret. Il les a vivement félicités et les a encouragés, leur conseillant de continuer à travailler avec ardeur, selon ce qu'on leur a appris à l'Ecole des Hautes Etudes, en leur montrant que c'est par le travail et la persévérance que l'on parvient à se créer des situations dans le monde. Il a déclaré qu'il ne doutait nullement que ces jeunes gens ne trouvent, très prochainement, des situations en rapport avec leurs connaissances, étant donnée l'excellente préparation qu'ils ont reçue et dont témoignent les examens qui viennent de se terminer. S'adressant aux promotions suivantes, M. le chanoine Dauth a exprimé l'espoir de les voir prendre les aînés de l'Ecole en exemple et de les voir suivre leurs traces.

Visite du Lieutenant-Gouverneur. — Le 9 mai, le Lieutenant-Gouverneur, Sir François Langelier, accompagné de son aide de camp, le capitaine V. Pelletier, a visité en détail l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal. L'hôte distingué a été reçu par le conseil d'administration, et le personnel enseignant de l'Ecole lui a été présenté dans la salle de réception. La visite a commencé ensuite, et son Honneur a vu avec beaucoup d'intérêt les différentes salles de cours, leur aménagement, le matériel d'enseignement, les bibliothèques, les laboratoires. Partout des renseignements ont été donnés par le directeur ou par les professeurs intéressés sur les cours qu'ils enseignent, la façon de les enseigner et le but poursuivi par leur enseignement. La visite s'est terminée dans le grand amphithéâtre de l'Ecole, dans lequel il fut montré comment la plupart des sciences qui sont enseignées à l'Ecole, le sont d'une façon intuitive, grâce aux projections fixes et cinématographiques.

M. Préfontaine, président du Conseil d'administration de l'Ecole, souhaita ensuite la bienvenue au Lieutenant-Gouverneur rappelant qu'il avait professé longtemps à l'Université Laval et qu'il s'était toujours intéressé à la jeunesse. Il lui demande maintenant qu'il a vu l'Ecole des Hautes Etudes de bien vouloir faire connaître les avantages de l'enseignement commercial supérieur afin de diriger la jeunesse du pays vers les carrières si profitables du commerce et de l'industrie.

Le directeur fit ensuite un rapide exposé des travaux effectués à l'Ecole et des progrès réalisés depuis sa fondation. Ceux-ci dépassent les espérances et bien que l'Ecole soit en ses débuts, les étudiants peuvent être comparés à ceux de n'importe quelle institution similaire du monde. Le Lieutenant-Gouverneur a exprimé sa satisfaction et n'a pas ménagé les félicitations au conseil d'administration, au corps professoral et aux élèves. Il leur a donné en exemples, divers faits qu'il avait pu constater par lui-même, montrant les avantages que l'on retire de l'enseignement donné dans les universités de commerce. Le Lieutenant-Gouverneur s'est déclaré assuré de ce que les résultats ne se feront pas longtemps attendre, le pays devant bénéficier largement de la formation de ces hommes d'affaires en état de lutter avec ceux des autres pays.

Après la visite, son Honneur et les différentes personnalités présentes ont signé le registre de l'Ecole des Hautes Etudes.

Visite de l'association des voyageurs de commerce. — Une centaine de membres de l'Association des Voyageurs de commerce, conduits par leur président M. Fortier et par les membres du conseil, ont visité récemment l'Ecole des Hautes Etudes. Des détails circonstanciés leur ont été donnés sur l'enseignement et ils ont su les apprécier avec l'esprit pratique qui caractérise les membres de leur association. Toutes les salles ont successivement été visitées et dans l'amphithéâtre où la visite s'est terminée, le président du conseil d'administration de l'Ecole a souhaité la bienvenue, disant, qu'aucune visite n'aurait pu être plus agréable et plus utile que celle de l'association des Voyageurs de commerce. M. Honoré Mercier, secrétaire trésorier de l'Ecole a adressé la parole en anglais, dans le même sens, pour les membres de langue anglaise de l'Association. MM. Fortier et Levine, président et vice-président, l'un en français, l'autre en anglais, ont adressé des remerciements pour l'accueil si cordial qu'ils avaient reçu à l'Ecole des Hautes Etudes et pour les choses si intéressantes qu'ils avaient vues, disant que l'association des voyageurs

étaient des plus importantes, puisqu'elle comprenait 9,000 membres et que la visite porterait des fruits. Le directeur de l'Ecole remercie pour les choses aimables qui ont été dites et s'estime heureux de ce que les 9,000 membres de l'association des voyageurs ne soient pas venus tous, car il aurait été très embarrassé, mais il espère que ceux qui ont visité l'Ecole engageront les autres à venir à leur tour, pour se rendre compte de ce que l'on fait aujourd'hui pour la formation des hommes d'affaires.

Notre université étant trop peu connue, de telles visites lui sont très utiles. La preuve: L'un des voyageurs de commerce présent lors de la visite est venu trouver le directeur avant son départ et lui a dit: " J'ai un fils qui termine son collège en ce moment et je ne savais qu'en faire. Après ce que j'ai vu et entedu, je vais l'envoyer à l'Ecole des Hautes Etudes au mois de septembre."

Visite de l'Ecole. — Un autre visite également intéressante est celle d'un groupe d'élèves accompagnés de leur professeurs et la lettre de remerciements ci-après témoigne de l'intérêt qu'elle a suscité :

Monsieur le Directeur :

Je viens, au nom de tous ceux qui, le 8 du courant, ont eu l'honneur et le plaisir de visiter votre magnifique maison, vous remercier du cordial accueil dont ils ont été l'objet de votre part. J'ose espérer que cette courte visite portera des fruits.

Les visiteurs comprenaient quatre-vingt-dix élèves et vingt professeurs venant de cinq maisons des Clercs de Saint-Viateur où se donne un cours commercial moyen : Joliette, Berthierville, Terrebonne, Lauzon et Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Tous, professeurs et élèves, ont été enchantés de leur visite et de l'amabilité de leur " cicérone ".

Agréez, Monsieur le Directeur, mes salutations empressées,

Les bourses d'études.—Un certain nombre de bourses d'études ont été instituées par le gouvernement de la Province de Québec, au profit des jeunes gens désireux de suivre les cours à l'Ecole des Hautes Etudes et se trouvant dans les conditions voulues. La population scolaire de l'Ecole augmentant rapidement, le nombre de jeunes gens désireux d'en bénéficier dépasse le nombre de bourses disponibles et celles-ci seront allouées à la suite d'un examen portant sur les matières exigées pour l'admission à l'Ecole. Ceux qui désirent des renseignements peuvent les obtenir en s'adressant à la direction.

Exposition de l'enseignement commercial. — L'Association internationale pour le développement de l'enseignement commercial, organise de mai à octobre 1914, une exposition

de tout ce qui est relatif à l'enseignement commercial. Cette exposition sera annexée à l'exposition internationale de l'industrie du livre et des arts graphiques, organisée par la chambre de commerce de Leipzic, sous le patronage du roi de Saxe. Les grands progrès réalisés par l'enseignement commercial à tous les degrés, justifient une exposition de ce qui s'est fait en cette branche si importante de l'éducation, montrant le matériel d'enseignement, la méthodologie, et tout ce qui concourt à la formation de l'homme d'affaires dans l'enseignement supérieur et du personnel qui lui est nécessaire, dans l'enseignement moyen. L'exposition est divisée en vingt classes dans lesquelles nous remarquons les groupes suivants: Communications et transports, la géographie économique, les entreprises modernes, le travail de bureau, les machines et appareils employés dans les bureaux, les produits commerçables, les sciences naturelles, les langues modernes, la publicité, l'importance économique du commerce, etc. Tel qu'élaboré, le programme semble être intéressant, et nous aurons l'occasion d'en reparler en temps opportun.

Création d'une école supérieure de commerce à Grenoble. — Le nombre des écoles de l'enseignement supérieur de commerce, bien que déjà bien élevé en France, vient de s'augmenter encore par la création de l'institut supérieur de commerce annexé à l'université de Grenoble. Les programmes de l'enseignement sont similaires à ceux des autres écoles, et on peut croire que la nouvelle institution aura le même succès, montrant une fois de plus que l'attention de ceux qui sont chargés d'orienter l'éducation est fixée sur l'enseignement commercial supérieur.

Création d'un cours de sciences commerciales à l'université de Strasbourg. — La chambre des députés d'Alsace et Lorraine a voté récemment les crédits nécessaires à la création d'une chaire de sciences commerciales et d'assurances à l'université de Strasbourg. Nous signalons cette création qui montre que partout l'attention est fixée sur l'enseignement commercial supérieur.

La nouvelle capitale fédérale australienne. — Le gouverneur général de l'Australie a sanctionné une loi prévoyant qu'un territoire situé dans la partie sud-est de la Nouvelle Galles du Sud sera cédé au Commonwealth, pour y bâtir une nouvelle capitale. La première pierre de la nouvelle capitale, qui s'appellera Canberra, a été posée récemment. Actuellement, la gare la plus proche du territoire fédéral est situé à environ 200 milles de Sydney et 325 milles de Melbourne.

L'enseignement universitaire allemand. — La réputation de l'enseignement universitaire allemand amène dans les universités une population étrangère toujours croissante. En 1880, il n'y avait que 1,150 étudiants étrangers dans les universités allemandes. Ce chiffre s'est élevé à 3,766 en 1907 pour atteindre 5,196 en 1912. Les étudiants russes sont au nombre de 2,446, les Autrichiens 898, les Suisses 342, les Américains 338. Le nombre d'étudiants venant des autres parties du monde est de 114 pour l'Asie, 22 pour l'Afrique et 1 pour l'Australie.

Création d'une banque socialiste. — Un fait intéressant qui mérite d'être signalé, c'est la fondation d'une banque socialiste sous le nom de " banque belge du travail ", au capital de 1 million de francs. Le fondateur est un député socialiste de Gand qui a repris la clientèle d'un agent de change contre remise de deux cents actions. Une société coopérative de Gand, le Vooruit, qui réunit déjà plusieurs œuvres socialistes, a reçu 2000 actions de dividende comme apport en rémunération d'études. Il est intéressant de constater qu'un organisme socialiste s'est créé et fonctionne en utilisant tous les procédés d'entreprises que les théories socialistes n'admettent guère.

Projet d'assurance maritime mutuelle. — La Hambourg Amerika Linie a examiné dans sa dernière assemblée générale la question de l'assurance de ses navires. Cette compagnie projette de s'entendre avec d'autres, en vue d'établir une assurance mutuelle totale ou partielle pour les navires. A l'appui du projet, le directeur général a fait observer que d'immenses transatlantiques navigueraient avant longtemps et que les primes d'assu-

rances ont été relevées en raison de ce que les affaires n'avaient pas été bonnes durant les dernières années. Il estime qu'une telle entente permettrait de réaliser des économies par une réduction considérable des frais ; par suite de la surélévation des primes, les compagnies de naivgation ne travaillant plus, depuis quelque temps, qu'au profit des assureurs.

La superficie du Canada. — On sait que la superficie du Canada est presqu'égale à celle de toute l'Europe, mais si l'on ne considère que la surface utile, c'est-à-dire celle qui comprend les terres cultivées, les terres cultivables, les lacs et les forêts, elle se réduit au chiffre encore considérable de 1,774,700 milles carrés se répartissant tel que sur le diagramme ci-dessous.

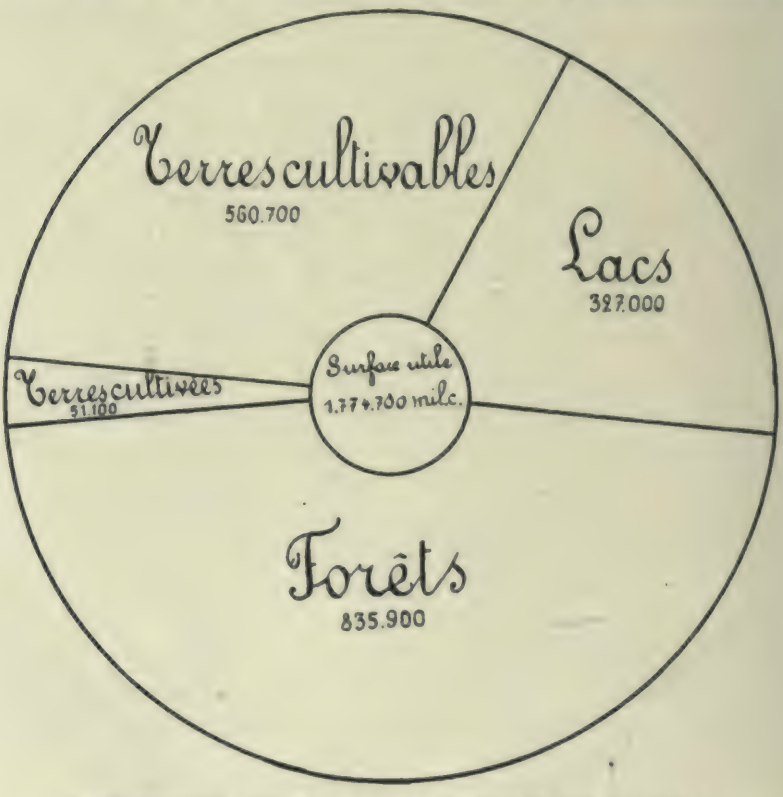

RÉPARTITION DE LA SURFACE UTILE DU CANADA

La traversée de l'Atlantique. — Depuis la catastrophe du Titanic, en vue d'éviter les icebergs, les transatlantiques suivent une route plus au sud, ce qui a pour effet d'augmenter la durée de la traversée qui est actuellement de Queenstown à New-York 4 jours, dix heures, 40 minutes, par le S.S. Maure-

tania ; 5 jours 17 heures, New-York-Le Hâvre par le paquebot la France. Les progrès de la navigation moderne sont étonnants, quand on se rappelle qu'en 1813 on mettait 45 jours pour aller du Hâvre à New-York ; en 1847 la durée de la traversée était de 20 jours ; en 1865 de 10 jours, en 1890 de 7 et en 1900 de 6. Ces chiffres permettent de se rendre compte de la rapidité des progrès réalisés dans la navigation au cours de la durée d'un siècle et il convient de plus de tenir compte de l'augmentation du tonnage des navires.

La construction navale aux Etats-Unis. — Au cours du semestre écoulé, finissant le 31 décembre dernier, on a construit aux Etats-Unis 791 navires ayant un tonnage brut de 163,584 tonnes. Ces chiffres avaient été durant le semestre correspondant de l'année précédente de 784 navires jaugeant 1,114,602 tonnes. Dans la dernière année, on a enregistré la construction de 60 vapeurs en acier d'un tonnage total de 89,364 tonnes, tandis que l'année précédente il n'y en avait eu que 36, jaugeant 52,241 tonnes.

La marine marchande norvégienne. — L'effectif de la marine marchande norvégienne comprend 1,547 steamers ayant 1,764,105 tonnes brut et 609 voiliers ayant 600,958 tonnes. C'est, sur l'année précédente, une augmentation de 125 steamers avec 145,417 tonnes et une diminution de 57 voiliers avec 14,700 tonnes.

Détermination de la législation applicable en cas de litige entre une société étrangère et un obligataire. — A cet égard, le tribunal de commerce de la Seine, a posé (25 mars 1912) les principes suivants :

1° Quand un différend surgit entre une société étrangère et un porteur d'obligations de la dite Société, celui-ci étant de nationalité française, la loi applicable se détermine d'après le droit commun.

2° C'est la loi française quand il est établi que la souscription a été faite en France par l'obligataire, à la suite d'une publicité faite en France, les titres ayant été émis en France.

3° La société objecterait vainement qu'elle tient des droits de son gouvernement, et se trouve soumise, par suite des actes de concessions à elle consentis, à la législation du pays auquel elle appartient.

Le jugement précité ajoute que, lorsque la société étrangère a rétrocédé ses droits à l'Etat concédant, sans demander le consentement des obligataires, et que par conséquent, l'abonnement au timbre français qu'elle payait a pris fin, les titres sont passés sous le régime fiscal des fonds d'Etat, passibles d'un droit fixe au comptant de 2%, payable par tout porteur avant la négociation ou la production ; dans ces conditions, l'obligataire qui a acquitté la dite taxe est en droit d'en demander le remboursement à la société.

L'achat de valeurs en bourse par mandataire chargé de vendre est-il valable? — La Cour d'appel de Limoges a répondu par la négative (10 janvier 1912). L'arrêt spécifie qu'il résulte des principes du droit que l'intermédiaire de Bourse n'est qu'un mandataire et que, par suite, l'article 1596 du code civil lui interdit d'acheter des valeurs qu'il est chargé de vendre. Pour qu'il en soit autrement, et, partant, pour déroger au droit commun, il faut que la faculté donnée au mandataire de se constituer contre-partie des opérations indiquées par le mandat résulte d'une convention formelle et précise, nettement acceptée, et ne pouvant laisser aucun doute sur la volonté du donneur d'ordres.

La loi sur les compagnies. — La Cour Suprême du Canada, dans la cause de John Deere Plow Company and Agnew, a rendu dernièrement une décision très intéressante pour les corporations commerciales faisant affaires par tout le Canada en vertu de la Loi Fédérale sur les Compagnies.

La Législature de la Colombie Anglaise, a adopté un règlement concernant les opérations des corporations commerciales faisant affaires dans les limites de sa juridiction. Certaines dispositions du règlement convenaient très bien aux hommes d'affaires de la province, mais d'autres touchaient à l'extrême.

Citons-en une: " Lorsqu'une compagnie extra provinciale, sans licence ou non enregistrée, fera affaires en la province de la Colombie Anglaise, telle compagnie sera passible d'une pénalité de cinquante dollars, imposable chaque jour et aussi longtemps qu'elle restera sans licence on non enregistrée. En vertu de cette loi, elle ne pourra soutenir aucun recours en loi dans aucune Cour de la province de la Colombie Anglaise relativement à un contrat quelconque fait en tout ou en partie dans les limites de cette province, dans le cours de ou se rapportant à ses affaires faites contrairement aux dispositions de cette section. "

La clause du règlement qui a donné lieu à la plainte, comme on le voit, enlevait dans certains cas aux individus faisant affaires en vertu de l'acte du Canada de se pourvoir en justice.

La John Deere Plow Company, incorporée en vertu de lettres-patentes du Canada, avait ses bureaux-chefs à Winnipeg. Elle nomma, à Elko, Colombie Anglaise, un agent à qui elle vendait de temps à autre des articles destinés à être revendus dans la localité. Dans le cours des affaires, la compagnie accepta de son agent des billets pour un montant considérable et qui firent l'objet d'un procès.

Comme la compagnie n'était pas enregistrée, l'effet de la section précitée fut mis à l'étude et les cours furent requises de décider sur les deux questions suivantes :

Premièrement : " Privé d'une licence, selon l'article VI de l'Acte des Compagnies dans la Colombie Anglaise, le plaignant est-il incapable de faire affaires dans la dite province ou de soutenir une action relative aux réclamations ou aux billets ? "

Deuxièmement : " Est-ce que les dispositions du dit article VI de l'Acte des Compagnies dans la Colombie Anglaise sont, en autant qu'elles tendent à empêcher le plaignant de faire affaires dans la dite province et de se pourvoir en loi. intra vires ? "

La cause a été entendue par l'honorable juge Murphy qui a maintenu que, dans chaque cas, la réponse doit être dans l'affir-

mative. La Cour Suprême de la province, en appel, a répondu dans le même sens. La cause en question constituait un " test case ", et un jugement final eut affecté la position des corporations commerciales créées par la loi fédérale dans toutes les provinces.

La Cour Suprême du Canada, qui entendit la cause au mérite, renversa toutes les décisions des cours provinciales, et la compagnie demanderesse obtint jugement pour le plein montant de sa réclamation.

On ne connaît pas encore les raisons qui ont servi de base à la décision de la Cour Suprême ; mais elles viendront en temps opportun et seront sans doute lues avec intérêt. Toutefois, le jugement peut donner aux nombreuses maisons d'affaires concernées, une idée de la manière de disposer des prérogatives des pouvoirs provinciaux et du parlement du Canada, lorsque la Cour Suprême du Canada juge en dernier ressort.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Etude sur l'assurance complémentaire de l'assurance sur la vie (1). — Ce petit ouvrage qui contient de nombreux développements sur les assurances contre la maladie et l'invalidité mérite d'être lu. La question de l'assurance complémentaire, exposée par l'auteur, est très intéressante et les assurés devraient la connaître. Le chapitre premier traite de l'idée de la question et expose comment on doit comprendre l'assurance complémentaire. Les chapitres suivants s'occupent des calculs à établir dans les différents cas qui peuvent se présenter. Les étudiants en sciences commerciales trouveront dans ce petit volume des choses bien intéressantes.

Le nouveau secrétaire commercial (2). — Après avoir consacré plusieurs chapitres à l'examen de l'organisation, de l'ameublement et de l'outillage du bureau moderne, du service de la correspondance, l'auteur donne une série de lettres-types qui peuvent se présenter dans les transactions commerciales. Ces lettres sont accompagnées de renseignements qui les rendent très intéressantes et l'ouvrage est recommandable particulièrement aux élèves des Ecoles supérieures de commerce qui y puiseront quantité de renseignements utiles pour la correspondance.

Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung (3). — Cet ouvrage est la suite d'un précédent publié par l'auteur en 1908 sous le titre " Théorie de l'économie nationale."

Il est divisé en 7 chapitres et s'occupe du développement économique à différents points de vue, expose le terrain de ce développement économique, les questions relatives au capital et au crédit, le profit des entreprises et l'intérêt du capital, les raisons des crises économiques, etc. Les étudiants en Sciences commerciales étudiant la langue allemande le liront avec intérêt et trou-

---

(1) P. Richard. — Un vol. in-8 carré de 118 p. — Editeur : Librairie Scientifique, A. Herman & Fils, Paris. — Prix : Frs. 3.50.

(2) J. Capon, directeur de l'Ecole supérieure de Commerce de Rouen. Un vol. in-12 de 420 p. — Editeur : Librairie Garnier Frères, 6, rue des Saints Pères, Paris. — Prix : Frs. 3.50.

(3) J. Schumpeter. — Un vol. in-8 de 548 p. — Editeur : Duncker & Humblat, Leipzig. — Prix : 12 marks.

veront une occasion pratique d'étude de la langue allemande, en même temps qu'une occasion d'étude de questions économiques.

Les lois et l'administration de la Rhodésie (1). — L'auteur, déjà connu par ses travaux antérieurs sur le droit et la politique coloniale a été chargé, en 1911, d'une mission d'étude en Rhodésie. Le volume que nous annoncions expose les résultats de ces recherches scientifiques. Elles ont porté spécialement sur les parties du droit et de l'administration de la Rhodésie qui se rapportent aux principales difficultés surgissant devant le législateur ou l'administrateur coloniaux. L'ouvrage est divisé en trois parties et en chapitres traitant les points suivants : La première partie, l'organisation politique et judiciaire ; la deuxième partie, la politique indigène et la troisième partie, le droit des blancs.

Toutes ces matières sont étudiées avec un souci constant d'objectivité. L'auteur a utilisé les nombreuses informations rapportées par lui d'Afrique et une masse considérable de documents imprimés ; il rattache les lignes générales du système juridique et administratif aux éléments historiques et sociaux, nécessaires pour en comprendre la formation, les qualités et les défauts. Une introduction de plus de 30 pages donne un aperçu synthétique du sujet.

Ce nouvel ouvrage de M. Henri Rolin rendra les plus grands services à tous ceux qui s'occupent de colonisation en général ou en particulier du Congo belge et du Katanga.

Impressions françaises en Russie (2). — La lecture de ce livre procure une bonne connaissance générale sur l'empire des tzars. Il ne contient pas moins de 34 chapitres exposant à différents points de vue la vie russe. Ils sont très intéressants et exposent les mœurs et coutumes du pays, sa vie économique et sociale. L'auteur a observé avec attention pendant le cours de ses voyages en Russie et a eu une heureuse idée de communiquer ses impressions. Ajoutons que le volume est abondamment illustré de gravures typiques, choisies avec soin et qui rehaussent l'intérêt de l'ouvrage.

---

(2) H. Rolin, professeur à l'Université de Bruxelles. — Un vol. in-8 de 600 p. avec 8 cartes et diagrammes hors texte. — Editeur : E. Bruyland, 67, rue de la Régence, Bruxelles. — Prix : Frs. 12.

(1) Mme Juliette Adam. — Un vol. in-16 de 241 p. avec 51 gravures hors texte. — Editeur : Librairie Hachette & Cie, 79, Boul. St-Germain, Paris. Prix : Frs. 4.

Manuel des opérations de bourses (1). — Ce volume est entièrement dégagé de tout ce qui peut ressembler à une réclame quelconque ; c'est une étude complète et impartiale des opérations de bourse qui ne recommande aucune maison, aucun système. S'adressant aux professionnels de la finance et aux capitalistes d'une part ; aux candidats aux grands concours financiers et aux divers grades juridiques d'autre part, la partie technique et la partie législative ont été développées parallèlement. Les arrêts les plus récents y sont mentionnés. Il est divisé en cinq parties exposant successivement l'étude législative des valeurs mobilières, les lois concernant l'organisation générale des bourses des valeurs en France, le mécanisme des opérations de bourse en France, le marché de Paris et son organisation détaillée et les bourses départementales et bourses étrangères. Les lecteurs trouveront dans ce livre tous les éléments indispensables à la gestion clairvoyante de leurs affaires, comme à leurs travaux et à leurs études.

Le vieil Alger et sa banlieue (2). — Ce petit volume est très intéressant à lire et a été inspiré par des lettres, écrits divers, et documents graphiques relevés aux archives du ministère de la guerre. L'auteur donne une description de la ville, des mosquées, des monuments chrétiens et autres. Il donne ensuite une bonne description de la banlieue et plus particulièrement des cimetières qui s'y trouvent. L'ouvrage est terminé par plusieurs documents et actes administratifs.

Les indications d'origine et la concurrence déloyale (3). — Un sujet d'actualité, rendu plus intéressant encore par une mise au point : 1° de la législation française ; 2° des conventions internationales ; 3° des lois étrangères de 23 pays ; un manuel essentiellement pratique à l'usage des négociants, des juristes, des parlementaires et du grand public. C'est la première impression qu'on retire du nouvel ouvrage où M. Lucien Coquet a réuni une documentation unique.

Mais ce livre retiendra surtout l'attention parce qu'il soulève le problème passionnant de la défense nationale qu'il convient d'organiser, sans faux esprit de chauvinisme économique, contre

---

(1) F. J. Combat, professeur de droit commercial et de science financière. — Un vol. in-8 de 400 p. avec reproduction de documents. — Editeur : Berger-Levrault, 5-7 rue des Beaux Arts, Paris. — Prix : Frs. 6.

(2) H. Klein. — Un vol. in-8 de 121 p. avec plan de la ville d'Alger et de nombreuses gravures. — Editeur : Imprimerie Orientale, Fontana Frères, 3 rue Pélissier, Alger. — Prix : Fr. 1.

(3) L. Coquet. — Un vol. in-18, de 504 p. illustré, relié toile. — Editeur : Eugène Rey, 8 Boul. des Italiens, Paris. — Prix : Frs. 5.

certaines formes de la concurrence étrangère. La solution professée par l'auteur est double. M. Coquet donne comme premier conseil, de poursuivre la fraude sans hésitation en France et à l'étranger. C'est pourquoi son ouvrage contient tous les textes des lois françaises et étrangères, avec la dernière jurisprudence, concernant non seulement les fausses indications d'origine, mais encore les contrefaçons de marques, dessins et modèles.

M. Coquet, reprenant en ceci un vœu du dernier Congrès National du Commerce Extérieur, donne comme second conseil de fortifier là où ils existent et de créer là où ils font défaut, des Syndicats de défense des grandes industries régionales françaises.

L'auteur s'affirme un régionaliste enthousiaste. Il va jusqu'à parler d'une véritable renaissance économique française par la reconstitution de toutes nos vieilles industries nationales, dont plusieurs ont disparu des régions dont elles firent autrefois la fortune et la gloire.

Il s'agit, en un mot, de conserver intacte la haute renommée que la France, par ses richesses naturelles, par son travail, par ses aptitudes artistiques et par sa probité, s'est justement acquise dans le monde.

History of money in the British Empire and the United States (1). — Le but du livre est de donner une histoire générale de la monnaie dans les pays de langue anglaise. Un tel travail est important, intéressant et difficile à mener à bonne fin, étant donné le caractère différent du développement financier des colonies. L'histoire financière du siècle passé montre la prédominance du monométallisme et l'adoption générale de l'or comme étalon monétaire, la nécessité de régulariser l'émission du papier-monnaie et le danger d'effectuer une quantité d'opérations financières disproportionnée à la réserve d'or. L'auteur a atteint le but qu'il poursuivait, en embrassant toutefois une trop grande partie de l'histoire financière et laissant ainsi place pour les investigations futures qui pourraient être faites sur cette matière.

Factory costs (2). — Cet important ouvrage expose comment il faut traiter les prix de revient dans la comptabilité. Il est d'une valeur incontestable pour les industriels, les comptables, les gérants et tous ceux qui se trouvent à la tête d'un dé-

---

(1) A. Dodd.—Un vol. in-8 de 356 p.—Editeur : Longmans, Green & Co., 39 Paternoster Row, London.—Prix : Sh. 5

(2) F. Webner, Cost accounting specialist. — Un vol. in-8, relié de 611 p.—Editeur : Ronald Press Co., New-York.—Prix : $6.00

partement quelconque des entreprises. Il est le fruit de l'expérience personnelle, l'auteur ayant été pendant vingt ans comptable public, se spécialisant dans l'installation d'un système de comptabilité des prix de revient dans différentes entreprises, aux Etats-Unis comme au Canada. En préparant son travail il a utilisé les différents documents qu'il a rencontrés au cours de sa carrière et la plupart d'entre eux ont été imaginés par lui-même. Ces documents ont été modifiés au fur et à mesure, l'expérience inspirant les progrès à y apporter jusqu'au moment où il atteint la forme actuelle. L'ouvrage comprend sept parties subdivisées en 43 chapitres parmi lesquels nous en relevons quelques-uns pris au hasard : Détermination du prix de revient, achat et réception du matériel, soin et assurance du matériel, le relevé du temps du travail, le système des primes, l'amortissement, la force motrice, et bien d'autres encore. Nous regrettons de ne pouvoir donner à ce compte-rendu une extension relative à l'importance et à l'utilité de ce travail. Disons qu'il serait d'une aide effective à tous ceux qui trouveront occasion de l'utiliser à quelque titre que ce soit et qu'il devrait avoir sa place dans toute bibliothèque comptable.

125 brain power business manual (1). — C'est une heureuse idée que celle d'avoir réuni l'appréciation d'un certain nombre d'hommes d'affaires, présidents de grandes compagnies, gérants, agents de ventes, etc., sur diverses questions relatives à l'organisation et à l'administration d'entreprises commerciales et industrielles et de les réunir en un volume. Celui-ci contient 25 parties et plusieurs d'entre elles présentent beaucoup d'intérêt. Citons la profession de vendeur, l'enseignement commercial, l'obtention d'entrevues, la tactique de vente, les échantillons, le crédit, les ordres annulés, la recherche de nouveaux clients, le vendeur et la publicité, les promotions, la conduite envers le client, etc. Les opinions émises par un grand nombre de praticiens sur ces questions sont très instructives et ceux qui sont dans les affaires trouveront de grands avantages à en prendre connaissance.

Le Pérou économique (2). — Certains Etats de l'Amérique du Sud restés jusqu'à présent comme à l'écart vont connaître une vie nouvelle grâce à l'ouverture, maintenant prochaine, du canal de Panama : parmi ces Etats, le Pérou semble appelé

---

(1) W. Holman.—Un vol. in-8 relié toile, de 883 p.—Editeur : Sheldon University Press, Libertyville.—Prix :

(2) P. Walle.—Un vol. in-8 de 387 p. avec cartes et gravures hors texte. —Editeur : E. Guilmoto, 6 rue Mezières, Paris —Prix : frs. 9

à en bénéficier le plus largement. L'étendue de son territoire, la diversité de ses richesses naturelles, la variété de ses climats, aussi bien que la stabilité de son gouvernement lui permettent de prétendre rapidement à un bel avenir.

Ces éventualités, non chimériques, ont rendu nécessaire une édition entièrement revue et mise à jour du *Pérou Economique*, dont il n'avait été fait jusqu'à présent que de simples réimpressions. Resté le dernier en date depuis son apparition, le livre de Paul Walle est digne du succès qu'il a vite rencontré. Il unit, en effet, de la manière la plus heureuse à une étude économique attentive une vivante description du pays.

On sait maintenant dans le public quelle est la valeur pratique des ouvrages de M. P. Walle. Son éminent préfacier en a bien montré les raisons : " M. Paul Walle a vu le pays dont il " parle, il y a longtemps travaillé, il a vécu dans l'intimité des " races si diverses qui s'y trouvent ; mieux que tout autre, il a " connu, en les partageant, les besoins, les goûts et même les " souffrances des habitants... Pour bien connaître le Péruvien, " il faut le comparer avec ses voisins, si différents de lui, avec le " Chilien, avec le Brésilien, avec l'Argentin, etc. L'auteur n'était " pas embarrassé pour le faire... Il n'a jamais été le touriste qui " passe, il a connu les industries les plus diverses, il a mis, comme " on dit, la main à la pâte, il s'est occupé de commerce, il a tra- " vaillé dans les mines, il a été acheteur de caoutchouc. Les choses " dont il parle sont des choses vécues. "

Terres mexicaines (1). — Ce livre vient à son heure. Les événements révolutionnaires qui se déroulent au Mexique depuis la fin de l'année 1910, en font un livre d'actualité.

Mais ce n'est pas là son mérite. Comme les *Sierras Mexicaines*, dont la *Revue scientifique* a dit dans son numéro du 1er juillet 1911 : " Nous devons à M. Louis Lejeune l'ouvrage sur le Mexique le plus joliment écrit et le mieux documenté ", les *Terres Mexicaines* sont une œuvre éminemment littéraire, tout en disant des choses vraies.

Nous ne sommes pas en présence d'un guide à la Baedeker ou d'un ouvrage de statistique comme il en existe tant sur le Mexique, tous plus ennuyeux les uns que les autres. Non, d'une plume alerte, en écrivain de race, Louis Lejeune nous fait parcourir avec lui ce Mexique qu'il habite depuis plus d'un quart de siècle et qu'il connaît si bien.

---

(1) L. Lejeune.—Un vol. in-16 de 404 p.—Editeur : L. M. Guillot, 9 rue Férou, Paris.—Prix : Frs. 4

Terres Mexicaines est donc un livre qu'on lira non seulement avec plaisir, comme un roman d'aventures qui serait bien écrit, mais encore avec profit, car il en découle de précieux renseignements pour tous ceux qui s'intéressent aux hommes et aux choses de la République Mexicaine.

El Mercurio (1). — Cette intéressante revue espagnole vient de publier un numéro spécial dédié à l'Uruguay. Ce numéro contient de superbes graphiques, des gravures montrant les monuments les plus somptueux, les beautés naturelles, ainsi que les photographies des principales personnalités. Il y a lieu de féliciter les éditeurs pour le bon goût et pour les choses intéressantes et utiles que contient ce numéro.

Atlas Geografico Pedagogico (2). — M. Martin continue à publier la collection de ces cartes constituant un Atlas de géographie économique. Nous avons exposé antérieurement l'utilité et les avantages du procédé et nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit : c'est un excellent système pédagogique aidant à l'enseignement de la géographie.

Manuel pratique des chemins de fer (3). — Le livre de M. Binon est un manuel pratique qui a sa place marquée dans les bibliothèques techniques et entre les mains des ingénieurs qui ont la charge de la construction des chemins de fer.

Net worth and the balance sheet (4). — La question des prix nets qui est très importante n'est pas toujours bien comprise. Elle ne résulte que de la comptabilité. L'auteur de cet ouvrage a voulu donner des renseignements à tous ceux qui ont intérêt à la préparation et à l'inspection de la comptabilité des négociants et industriels. Les différents chapitres examinent successivement les façons de traiter les parties constitutives de l'actif et du passif. Les derniers sont consacrés à l'analyse du bilan et à l'intérêt de la comparaison entre les bilans successifs. Somme toute, livre excellent que les hommes d'affaires, les comptables, les étudiants en sciences commerciales liront avec intérêt.

---

(1) El Mercurio.—1 Rambla de las Flores, Barcelone.

(2) Benito Chias y Carbo.—Collections de cartes des provinces et possessions espagnoles.—Editeur : A. Martin, Consejo de Ciento 140, Barcelone.—Prix : 50 centimes le numéro.

(3) J. Binon, ingénieur civil,—Un vol. in-16 de 63 p. avec diagrammes hors texte.—Editeur : C. Réranger, 15 rue des Saints Pères, Paris.—

(4) H. Stockwell.—Un vol. in-12, relié toile de 206 p.—Editeur : Ronald Press Co,, New-York.

Historia Argentina (1). — Cet ouvrage qui en est à sa neuvième édition est l'histoire de la République Argentine depuis son origine jusqu'à l'organisation nationale. L'auteur remonte donc à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, l'arrivée en Argentine, l'organisation de la colonie, la fondation de Buenos-Aires, les différentes guerres civiles qui ont ensanglanté cette partie du sud de l'Amérique pour finir par l'organisation nationale de la situation de la république au point de vue international. Cet ouvrage rentre plutôt dans le domaine des études historiques. Il nous intéresse néanmoins, car il retrace l'évolution de la grande République Sud-Américaine dont le développement économique est également remarquable.

Dans notre empire noir (2). — L'expansion française en Afrique est un des sujets les plus dignes d'occuper l'attention du public. Mais le chapitre de cette histoire si récente qui se rapporte à la constitution et au développement de notre empire noir emprunte au dernier traité franco-allemand un intérêt exceptionnel. Aussi le livre que vient de publier M. Rondet-Saint sera-t-il accueilli avec une curiosité passionnée, nuancée d'inquiétude patriotique. M. Maurice Rondet-Saint a visité avec attention tour à tour Dakar, Gorée, Conakry, Grand-Bassam, Cotonou, Libreville et Cap-Lopez, Loango. Il a parcouru le Congo français, avant sa mutilation, et le Congo belge, côtoyé les possessions allemandes, ce qui lui a permis de comparer les différentes méthodes de colonisation. Sa conclusion, préparée par de longues et parfois pittoresques constatations, est que notre domaine, de ce côté, par sa facilité d'accès, par sa beauté, par ses richesses naturelles, que soupçonne à peine une population en majeure partie fétichiste, mérite d'attirer, de tous les coins du monde, le voyageur, le touriste, l'homme d'affaires, le savant et même le simple sportsman. Le souci du document exact ne nuit pas, dans cet ouvrage de lecture facile, au piquant de l'anecdote, et il en résulte un ensemble d'une réelle valeur.

---

(1) M. PELLIZA.—2 vols. de 560 et de 656 p. reliés, avec de nomqreuse gravures.—Editeur: J. Lajouane & Cie. 270 Bolivar, Buenos-Aires.

(2) M. RONDET-SAINT.—Un vol. in-16 de 237 p. avec une carte.—Editeur : Plon-Nourrit & Cie., 8, rue Garancière, Paris.—Prix : Frs. 3.50

Table des Matières

La cinématographie et l'enseignement.....A. J. DE BRAY 1
Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes.

Les ressources agricoles de la province de Québec....H. LAUREYS 12
Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes.

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales : Distinction honorifique. — Les interrogations périodiques. — Conditions d'admission dans les Ecoles des Hautes Etudes. — Le service consulaire canadien. — Les rapports économiques. — Plans de l'Ecole des Hautes Etudes.. .. 23

Revue des faits économiques : La télégraphie sans fil. — Les marques de fabrique et de commerce. — Les assurances maritimes. — L'industrie hotelière en Suisse. — Un congrès douanier. — A propos de pêcheries. — Congrès d'union postale universelle. — Le port de Francfort-sur-Mein. — Les chambres de commerce en Russie. — Le recensement aux Indes anglaises. — Le service téléphonique mondial. 33

Revue Bibliographique: Annuaire financier et économique du Japon. — Paddys et riz de Cochinchine. — Joint Stock company bookkeeping. — Attitude of American courts in labor cases. — Latins et Germains. — La vie internationale. — La politique de réforme sociale en Angleterre. — Manuel élémentaire de droit commercial belge. — Principes de la politique régulatrice des changes. — L'Italie contemporaine. — La photographie artistique par l'agrandissement. — Le développement fixage combiné. — Les grands marchés financiers. — German Export Guide. — Otahiti. — La chimie amusante. — Les principales Puissances du monde.. 46

La politique commerciale de l'Angleterre.....A. J. DE BRAY 55
Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes.

L'enseignement supérieur français et le Canada... .E. MONTPETIT 70
Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes.

La colonisation dans la province de Québec..... .....A. PELLAND 84
Publiciste.

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales : Nomination. — Organisation des cours pratiques. — La création des cours du soir. — Les excursions scientifiques. — Salle des périodiques. — Le recrutement consulaire. — L'étude des Sciences commerciales aux Etats-Unis.. 96

Revue des faits économiques : Le port de Montréal. — Le commerce des bois en Suède. — Congrès du froid en 1913. — La production de l'amiante. — Congrès international des Sciences comptables. — La richesse de l'Europe. — L'enseignement agricole au Danemark. — L'émigration aux Etats-Unis. — La production mondiale du blé. — — Le commerce suisse en 1911. — Nouvelles agricoles.. 104

Jurisprudence commerciale : Utilité de la comptabilité.. 111

Revue Bibliographique : Wachsen und Werden in Amerika. — Les embarras de l'Allemagne. — Chimie. — Asie et Insulinde, Afrique. — La monographie de l'île d'Anticosti. — Conférences sur la cinématographie. — Rapport sur la géologie et les ressources minières de la région de Chibougamau. — Atlas géografico pédagogico. — The

closed shop in American Trade Unions. — Le commerce au Katanga, Influences belges et étrangères. — Englische Handels Korrespondenz. — La valorisation du café. — Des transports, fleuves et canaux. — Cours gradué de langue française. — Le café. — Gesfchaftsgange, Unterricht in der Buchfuhrung.. 117

Notre commerce extérieur..... .....A. J. DE BRAY 123
Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes.

L'organisation de la profession de comptable public dans l'Amérique du Nord.....G. GONTHIER 141
Expert-Comptable.

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales : Les cours pratiques. — Excursion des étudiants à Québec. — L'enseignement des Hautes Etudes. — Visite du consul général de France. — Visite des élèves du Mont St-Louis. — Visite des Séminaristes. — Modification aux règlements. — Les conférences.. 146

Revue des faits économiques : La cale-sèche de Montréal. — La statistique en France. — Les grands empires coloniaux. — Les machines agricoles en Russie. — La production mondiale de la houille. — L'œuvre des fermes expérimentales.. 157

Jurisprudence commerciale : Le remboursement des denrées détruites par la douane américaine. — Engagement télégraphique.. 161

Revue Bibliographique : Histoire d'une maison. — Géographie générale. Amérique Australasie. — La photographie et la projection du mouvement. — Four phases of american development. — L'agriculture au Katanga. — Essais de statistique morale. — Commercial Handbook of Canada. — La photomicrographie. — Mexico, a general sketch... 163

Notre balance du commerce.....A. J. DE BRAY 167
Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes

Sociology and business-men.....W. H. ATHERTON 174
Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes.

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales : A l'Union des étudiants. — Les conférences publiques. — Les examens de Noël. — Cours international d'expansion commerciale. — Les sciences commerciales et l'enseignement supérieur. — Une Ecole des Hautes Etudes à Nancy. 181

Revue des faits économiques : L'institut de la houille. — La statistique douanière et ses méthodes. — Le système métrique aux Etats-Unis. — La marine marchande française. — L'unification des régimes douaniers. — Le commerce du beurre et de la margarine au Japon. 190

Jurisprudence commerciale : Le comptant différé. — Achat au représentant d'une maison de gros. — Conclusion de contrat de vente.. .. 194

Revue Bibliographique : Code de commerce et lois commerciales. — Cutting is out. — Modern tariff history. — Scienza delle finanze. — La banche di emissione in Italia. — Développe ta mémoire. — Die Canada-Pacific-Bahn. — Le " Prix-Courant ". — Dictionary of banking. — Vingt-cinq années d'action sociale. — L'évolution de la terre et de l'homme. — La publicité suggestive. — Thoughts on business. — The making of Canada.. 197

Les langues modernes et les Hautes Etudes commerciales
H. LAUREYS 203
Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes.

The Economic Waste of War..... LEONARD T. REID 216
De la rédaction de The Economist de Londres.

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales : A l'Union des étudiants. — Réunion de conseil académique. — Les conférences publiques. — Le musée commercial et industriel. — La pratique commerciale. — La mission des consuls... 222

Revue des faits économiques : Les relations économiques anglo-allemandes. — L'union des associations internationales. — Un office d'observations économiques. — Le commerce international. — L'outillage du port de Montréal... 227

Jurisprudence commerciale : Un débiteur est-il valablement libéré par l'envoi d'un mandat-poste, alors que celui-ci a été perdu ou détourné ?... 232

Revue Bibliographique : Code de l'enfance annoté. — Genèse de l'impérialisme anglais. — Traité pratique de publicité. — Almanach Hachette. — Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque. — Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France. — Theory of Distribution and Consumption. — Le gaz pauvre est-il réellement avantageux. — Essential Elements of Business Character. — Manuel pratique des transports par chemins de fer. — Rapport du Surintendant de l'Instruction publique. — Commerce maritime et marine marchande. — La formation des prix des denrées alimentaires de première nécessité... 233

L'exposition graphique des statistiques..... A. J. DE BRAY 239
Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes.

La contrée du lac Saint-Jean..... A. PELLAND 246
Publiciste.

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales : Les étudiants inscrits pour 1912-1913. — A l'union des étudiants. — Association d'anciens élèves. — A propos de la carrière consulaire... 260

Revue des faits économiques: Le commerce danois. — Les flottes commerciales du monde. — Loi d'immigration. — Exposition de procédés d'emballage. — Le trafic de Montréal... 265

Jurisprudence commerciale : Accidents de travail. — De la nullité des effets de complaisance... 258

Revue Bibliographique : L'île de Chypre — Les positifs directs et les contretypes. — Le relief stéréoscopique par les anaglyphes. — Geografia commerciale économica universale. — Compendio di diricto commerciale italiano. — Commercial and industrial geography. — La terre, géographie générale. — Quelques renseignements sur la République Argentine. — La navigation dans la vallée du Rhône et les projets étrangers de voies navigables. — La vie internationale et l'effort pour son organisation. — L'Angleterre d'aujourd'hui. — La Syrie. — Ceylan. — Arithmétique commerciale et algèbre financière. — Précis de mathématiques commerciales et financières. — En Albanie et au Monténégro. — The art of selling. — Das Verhaltnis der Mehrwerttheorien von Karl Marx und Thomas Hodgskin. — Rapport sanitaire de la cité de Montréal. — The Post Office and its story. — L'Europe. — La valeur du corps humain devant les tribunaux. — Obligations américaines et le portefeuille français.. .. 271

L'industrie des constructions navales..... .....A. J. DE BRAY 279
Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes.

La question des syndicats maritimes jugée en Belgique G. DE LEENER 288
Professeur à l'Université de Bruxelles.

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales : A l'union des étudiants. — Le musée commercial et industriel. — Les bourses d'études. — Les cours pratiques. — Visite de l'Ecole des Hautes Etudes.. 302

Revue des faits économiques : Création d'un comité de pêcheries — La pêche à la baleine. — Les pertes de la marine marchande en 1912. — L'internationalisation de la lettre de change. — L'industrie frigorifique. — La répartition du commerce de la Grande-Bretagne. — Les importations en Sibérie. — Les industries minières au Canada. — Réduction des formalités douanières. — Comment on traite les affaires... 306

Revue Bibliographique : Apprends à vouloir. — Le froid industriel et ses applications. — L'acheteur, son rôle économique et social. — La criminalité belge. — La monnaie, le crédit et le change. — The ricardian socialists. — Cours de commerce et de comptabilité. — Précis d'un cours de banque. — La monnaie — Le Chili après cent ans d'indépendance. — Die interessengestaltung der industriearbeiter. — Le Katanga. — Aide-mémoire du photographe. — La concentration des entreprises commerciales et industrielles... 312

Nos industries manufacturières.....H. Laureys 319
Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes.

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales : A l'union des étudiants. — L'excursion d'Ottawa. — Visite de l'Ecole. — Conférence. — Les cours pratiques. — Création d'une Ecole de Hautes Etudes à Bucarest. — Les examens de fin d'année. — L'enseignement commercial supérieur allemand et l'enseignement commercial supérieur français... 344

Revue des faits économiques : La concentration des capitaux. — Construction d'élévateurs en Russie. — Congrès de la route. — Congrès des associations internationales. — Le commerce des peaux et pelleteries aux Etats-Unis. — Le commerce extérieur de Terre-Neuve... 353

Revue Bibliographique : Der Amerikanische Englische Schiffahrtstrust Morgan Trust. — Notions de Sciences physiques et naturelles. — La pratica commerciale — L'assistance aux étrangers. — The making of a merchant. — How to do business by letter and advertising. — L'art de faire des affaires par lettres et par annonces. — La colonisation française dans l'Afrique du Nord. — Questions coloniales... 356

Que deviennent les anciens.....A. J. de Bray 359
Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes.

L'indépendance économique du Canada français ...E. Montpetit 370
Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes.

Les chemins de fer canadiens.....Paul Mercier 385
Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes.

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales : A l'union des étudiants. — Le jury des examens de sortie. — Le résultat des examens de sortie. — Visite du Lieutenant-Gouverneur. — Visite de l'association des Voyageurs de commerce. — Visite de l'école. — Les bourses d'études. — Exposition de l'enseignement commercial. — Création d'une Ecole supérieure de commerce à Grenoble. — Création d'un cours de sciences commerciales à l'Université de Strasbourg... 396

Revue des faits économiques : La nouvelle capitale fédérale australienne. — L'enseignement universitaire allemand. — Création d'une banque socialiste. — Projet d'assurance maritime mutuelle. — La superficie du Canada. — La traversée de l'Atlantique. — La construction navale aux Etats-Unis. — La marine marchande norvégienne... 401

Jurisprudence commerciale : Détermination de la législation applicable en cas de litige entre une société étrangère et un obligataire — L'achat de valeurs en bourse par mandataire chargé de vendre est-il valable ? — Application de la loi sur les compagnies... 404

Revue Bibliographique : Etude sur l'assurance complémentaire de l'assurance sur la vie. — Le nouveau secrétaire commercial. — Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung. — Les lois et l'administration de la Rhodésie. — Impressions françaises en Russie. — Manuel des opératons de bourse. — Le vieil Alger et sa banlieue. — Les indications d'origine et la concurrence déloyale. — History of money in the British Empire and the United States. — Factory costs. — 125 Brain power business manuel. — Le Pérou économique. — Terres mexicaines.—El Mercurio.—Atlas geografico pedagogico de Espana. Manuel pratique des chemins de fer. — Net worth and the balance sheet.—Historia Argentina.—Dans notre empire noir. 407
Table des matières. 415
Cartes et gravures. 419

Cartes et Gravures

Vue de l'amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes montrant l'appareil de projections... 3
Tableau comparatif de la production agricole et de la production minière dans les diverses provinces du Dominion pendant l'année 1911. (*en millions de piastres*) 17
La façade de la rue St-Hubert. (*Ecole des Hautes Etudes*) 33
Plan du rez-de-chaussée (*Ecole des Hautes Etudes*) 36
Plan du premier étage. (*Ecole des Hautes Etudes*) 37
Plan du second étage. (*Ecole des Hautes Etudes*) 38
Plan du troisième étage. (*Ecole des Hautes Etudes*) 39
Vue d'un champ d'avoine au Lac St-Jean.. 85
Colons travaillant à l'ouverture d'un chemin entre Maniwaki et Mont Laurier.. 87
Habitation de colon au confluent des rivières Desert et Maniwaki.. .. 88
Les débuts d'une colonie. Région du Témiscamingue.. 89
Un colon de cinquième année. Région de Témiscouata.. 90
Partie du cabinet de physique. (*Ecole des Hautes Etudes*) 96
Commerce extérieur du Canada. (*en millions de piastres*) 124
Notre commerce extérieur considéré par pays.. 138
Notre commerce extérieur considéré par catégories de produits.. .. 139
La visite des Etudiants à Spencer Wood.. 148
Diagramme montrant la différence entre le volume des importations et celui des exportations.. 169
Graphique montrant la balance du commerce.. 171
Vue de la Cale flottante de Montréal.. 231
Carte du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean.. 248
Le pont de la rivière Mistassibi.. 249
Un champ de tabac, sur la ferme de M. A. Hermington, à Chambord.. 251
La chute de l'ours, sur la rivière Chamouchouan.. 254
Moulins de la "St-Maurice Industrial, Co." à la Tuque.. 256
L'Ecole ménagère de Roberval.. 258

Graphique montrant l'augmentation de la valeur de la production manufacturière pour chaque province d'après les recensements de 1900-1905-1910. (*en millions de piastres*) 325
Graphique indiquant pour chaque groupe d'industries la valeur des produits en 1910... 326
Graphique montrant l'augmentation, pendant la période 1900-1910, de la valeur des produits manufacturés par groupe d'industries. (*En millions de piastres*) 335
Diagramme montrant le trafic des chemins de fer canadiens depuis 1875. 389
Diagramme montrant la proportion des recettes et des dépenses et les catégories de marchandises constituant le fret transporté. 392
Diagramme montrant la répartition de la surface utile du Canada. 402

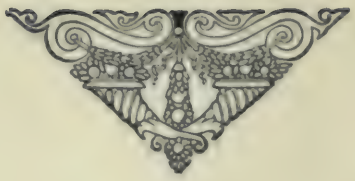

Author Revue Economique Canadienne
Title 2. 1912-13

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU